



HAL
open science

Les Trames Vertes Urbaines : analyse des représentations sociales de la “ nature en ville ” à Marseille et à Strasbourg

Bassem Mouad

► **To cite this version:**

Bassem Mouad. Les Trames Vertes Urbaines : analyse des représentations sociales de la “ nature en ville ” à Marseille et à Strasbourg. Architecture, aménagement de l'espace. Université de Nanterre - Paris X, 2018. Français. NNT : 2018PA100047 . tel-03506198

HAL Id: tel-03506198

<https://theses.hal.science/tel-03506198>

Submitted on 2 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Membre de l'université Paris Lumières

Bassem MOUAD

Les Trames Vertes Urbaines

*Analyse des représentations sociales de la "nature en ville" à
Marseille et à Strasbourg*

Thèse présentée et soutenue publiquement le **28/06/2018**
en vue de l'obtention du doctorat de Aménagement de l'espace, urbanisme
de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de Mme **Nathalie BLANC** (CNRS-Université Paris Diderot)

Jury :

Rapporteure :	Mme Lise Bourdeau-Lepage	Professeure de géographie, Université Lyon-3
Rapporteure :	Mme Sandrine GLATRON	Chargée de recherche, HDR en géographie, CNRS/MISHA
Membre du jury :	M Jean-Noël CONSALES	Maître de conférences de géographie, Université Aix-Marseille
Membre du jury :	Mme Cyria EMELIANOFF	Professeure de géographie, Le Mans Université
Membre du jury :	Mme Anne-Peggy HELLEQUIN	Professeure de géographie, Université Paris Nanterre
Membre du jury :	M Etienne GRÉSILLON	Maître de conférences de géographie, Université Paris Diderot
Membre du jury :	M Jacques PORTE	Architecte, Directeur de l'ENSA de Saint-Étienne

Cette thèse a été financée par une bourse de recherche du gouvernement syrien entre 2009 et 2012 au lendemain du soulèvement du peuple au printemps 2011.

Elle s'est inscrite dans le cadre du projet de recherche « Trames vertes urbaines (TVU) » financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) (2008-2012). Elle a bénéficié du financement du projet TVU et du laboratoire où elle a été accueillie (UMR 7533 LADYSS/CNRS). L'école doctorale Économie, Organisations, Société (396) de l'Université de Paris Nanterre et l'UMR LADYSS ont pris en charge l'organisation et la soutenance.

Email : Bassemouad@gmail.com

*Hommages aux syriens qui ont perdus
leur vie pour une cause noble, la liberté.
Du printemps 2011 au printemps 2018*

Sommaire

Remerciement	9
Résumé.....	11
Introduction générale.....	13
Chapitre 1. Les Trames Vertes : une trajectoire internationale, entre pratiques urbanistiques et connaissances scientifiques	35
Chapter 2 . Marseille ville-palimpseste : épaisseur temporelle et éclatement spatial.....	87
Chapter 3 . Strasbourg ville-palimpseste, quand le social et le naturel s’imbriquent.....	124
Chapter 4 . Approche méthodologique théorique et pratique pour saisir les représentations sociales associées à la « nature en ville ».....	157
Chapter 5 . Marseille, Représentations sociales de la nature en ville, formes spatiales et pratiques sociales	187
Chapter 6 . Strasbourg, Représentations sociales de la nature en ville, formes spatiales et pratiques sociales	273
Conclusion générale	339
Bibliographie.....	347
Table des matières	369
Liste des sigles	375
Liste of figures	377
Liste des tableaux	387
Annexes.....	389

Remerciement

Avant tout, je tiens à remercier Nathalie Blanc, ma directrice, qui m'a suivi avec attention et qui m'a fait confiance en m'encadrant pendant ce long parcours de thèse. Je la remercie vivement pour ses efforts, ses remarques et ses notes directes qui m'ont bousculé afin de clarifier mes pensées. Je lui en suis pleinement reconnaissant.

J'adresse mes remerciements à Lise Bourdeau-Lepage et à Sandrine Glatron – qui m'a ouvert indirectement les portes de Strasbourg depuis l'école d'été sur les jardins partagés – qui me font l'honneur d'être les rapporteuses de ce travail.

Je tiens à remercier Anne-Peggy Hellequin, Cyria Emelianoff et Jean-Noël Consales qui ont accepté de faire partie de mon jury de thèse. Je remercie également Étienne Grésillon – qui avec lui j'ai commencé mes premières enquêtes du terrain à Marseille dans le cadre du projet ANR TVU. Je remercie ainsi Jacques Porte, qui avec lui, j'ai découvert des paysages multiples de la Syrie, archéologiques, naturels, agricoles et urbains. Je les remercie tous d'avoir accepté de faire partie du jury de ma thèse.

Je remercie également Marcel Jollivet, Jean-Paul Billaud, Claude Millier et Artan Fuga pour leurs conseils et leurs suggestions et leur ouverture.

Je présente mes hommages à mon cher professeur Nazih Al-Kawakibi, qui m'a initié à l'histoire de l'architecture et à sa perception. Je remercie également Gilles Clément, Marc Rumelhart et Yves Luginbühl, qui avec eux, j'ai appris les premières notions du paysage à l'ENSP de Versailles.

Je tiens à remercier les Marseillais et les Marseillaises, les Strasbourgeois et les Strasbourgeoises, que certains parmi eux m'ont reçu chez eux, avec qui j'ai jardiné pendant mes séjours des terrains, qui m'ont invité à leur table et surtout qui m'ont raconté leur ville et la nature dans leur ville telle qu'ils la perçoivent. Sans eux, cette thèse n'aurait pas pu être possible. À Strasbourg, je remercie en particulier Kenjiro Muramatsu pour son amitié et pour qui jardiner est plus qu'un loisir, mais un sujet de recherche. Je remercie également Michèle F. et Georges G., pour leur accueil amical et les promenades insolites au cœur des Calanques marseillaises.

Je ne manquerai pas de montrer mes sincères remerciements les membres de mon laboratoire du LADYSS de Nanterre avec lesquels j'ai vécu et partagé une expérience humaine gravée à jamais dans ma mémoire. Le LADYSS de Nanterre est une seconde famille, dans laquelle j'ai trouvé plus qu'un bureau, mais une terre d'accueil si ouverte pour les doctorants qui circulent entre les continents. Je remercie Blandine Veith pour nos échanges sur l'approche biographique, Anne-Marie Lavarde pour nos discussions sur les représentations sociales, Florence Daniel, Sylvie Zasser, Diouldé Diallo pour leur amitié, Raouf Saïdi et Thierry Donnadier pour nos escapades en pleine nature dans les Calanques. Je remercie mes collègues géographes de la santé aussi Audrey Bochaton, Stéphane Rican, Quentin Tenailleau et Zoe Vaillant pour leur

amitié et leur engagement pour une société meilleure. Le LADYSS de Nanterre reste particulier avec une équipe administrative aussi particulière. Je remercie profondément Beatrice Moellic, le cœur dynamique de notre laboratoire, grâce à elle, je n'oublierai jamais chaque moment de partage, d'échange autour d'un tas de thé ou d'un repas collectif. Je remercie ainsi Faïza Mohammed-Saïd, ma voisine du bureau, pour son amitié. Sans doute, je ne manque pas de remercier infiniment Kenza Meramria, ma partenaire dans les innombrables samedis de travail.

Peut-on faire une thèse de doctorat sans la vivre avec des doctorants? Mes pensées vont à tous les camarades "ex- et futurs doctorants" que j'ai eu la chance de croiser leurs chemins. Merci à Zhour Bouzidi pour sa grande amitié et pour ses lectures précieuses. Merci à Kader Ouedraogao, Renata de Souza Seidl, Manuelle Lago, Alexandro, Lucie Vialard, Ferial Boustil et Rhoda Fofak, avec qui j'ai partagé plus qu'un parcours de vie et des pots de plantes. Je remercie aussi Anthony Lacouture, Kevin de la Croix et surtout Emmanuelle Faure et Mathilde Fautras pour leur amitié sincère.

Je tiens finalement à remercier ma famille, si éloignée, faute de distance, mais si proche à mon cœur. Je suis redevable à vie à mes chers parents pour leur confiance en moi, leur encouragement et leur engagement. Aucun mot ne saurait les remercier à leur juste valeur. Je remercie, mes chères soeurs Abir et Hazar et leurs petites familles, et mon cher frère Ayham et sa femme Nafissa, qui sans eux, ce parcours de thèse ne serait évident.

J'adresse enfin mes remerciements à tous ceux et celles qui ont agrémenté en m'accompagnant dans cette expérience scientifique et surtout humaine.

Résumé

Les Trames Vertes Urbaines

Analyse des représentations sociales de la « nature en ville » à Marseille et à Strasbourg

La question de l'environnement et de la biodiversité se place au cœur du débat international autant au plan scientifique que politique. La croissance exponentielle des activités humaines, en particulier l'accélération de l'urbanisation et la pression massive sur les ressources naturelles qui en résultent, annonce l'âge de *l'Anthropocène*. Cette thèse porte sur les « trames vertes urbaines », conçues comme de nouveaux outils d'aménagement du territoire visant à reconstituer un réseau écologique afin de préserver la biodiversité autant dans les espaces naturels que dans les espaces urbanisés. Le schéma spatial des trames vertes trouve ses racines dans les pratiques des paysagistes et des urbanistes à l'international depuis la seconde moitié du XIXe siècle. Nous partons de l'hypothèse que les trames vertes urbaines sont des moyens d'aménité urbaine. Trois approches ont été mobilisées : biographique, géo-historique et des représentations sociales. Cette thèse accord une attention particulière à la question des représentations et pratiques sociales associées à la « nature en ville » : une entrée mobilisée pour appréhender les modalités de mise en œuvre des trames vertes à Marseille et à Strasbourg.

Mots clés : 1. *Trames vertes*, 2. *Ceinture verte*, 3. *Urbanisation*, 4. *Biodiversité*, 5. *Représentations sociales*, 6. *Écologie du paysage*.

Abstract

Urban greenways

Analysis of social representations of "nature in the city" in Marseille and Strasbourg

The problems of the environment and biodiversity is at the heart of the international debate scientifically and politically. The exponential growth of human activities, particularly the acceleration of urbanization and the resulting massive pressure on natural resources, heralds the era of the Anthropocene. This thesis focuses on "urban green frames", conceived as new land-use planning tools aimed at reconstituting an ecological network in order to preserve biodiversity both in natural areas and in urban areas. The spatial pattern of green frames has its roots in the practices of landscape architects and urban planners internationally since the second half of the nineteenth century. We start from the hypothesis that urban green fields are means of urban amenity. Three approaches have been mobilized: biographical, geo-historical and social representations. This thesis pays particular attention to the question of representations and social practices associated with "nature in the city": an entry mobilized to understand the methods of implementation of green networks in Marseille and Strasbourg.

Keywords: 1. *Greenways*, 2. *Greenbelt*, 3. *Urbanization*, 4. *Biodiversity*, 5. *Social representations*, 6. *Landscape ecology*.

Introduction générale

Ce travail de recherche porte sur les « trames vertes urbaines », conçues comme des nouveaux outils d'aménagement du territoire pour préserver la biodiversité à différentes échelles autant dans les espaces naturels que dans les espaces urbanisés. La thèse aborde en particulier les représentations sociales de la nature en ville. La thématique de la « nature en ville » est une entrée mobilisée pour appréhender les modalités de mise en œuvre des trames vertes à Marseille et à Strasbourg.

1. Le contexte d'une crise écologique chronique

La question de l'environnement et de la biodiversité se place au cœur du débat international autant au plan scientifique que politique. À l'orée du XXI^e siècle, le contexte du débat paraît unique dans l'histoire de l'humanité. En 2012, la population mondiale a franchi le cap de 7 milliards d'individus dont 54% habitent en zones urbaines (ONU, 2014). Les villes deviennent comme un « trou noir » consommant trois quarts des ressources de la planète (*ibid.*). L'homme a transformé 30% à 50% de la surface terrestre en exploitant de façon non viable plus de la moitié de l'eau douce accessible (Curtzen, 2002 ; Alberti, 2008). Le développement des activités humaines, en particulier l'accélération de l'urbanisation et la pression massive sur les ressources naturelles qui en résultent, n'est donc pas exempt de conséquences. Cette croissance exponentielle des activités humaines et ses impacts observés ont amené certains scientifiques d'annoncer une nouvelle époque géologique : l'*Anthropocène* (Crutzen, 2002).

Dans son article intitulé « *Geology of mankind " The Anthropocene" »*¹ paru en 2002, le biochimiste Paul Crutzen, prix Nobel en 1995, caractérise cette époque par la domination humaine qui s'étend à divers domaines. Depuis l'invention de l'agriculture, il y a 12 000 ans environ, les sociétés humaines n'ont pas cessé d'évoluer. Au cours de l'histoire, l'accumulation de savoirs sous la forme du couple « pratique/connaissance » a servi au maintien de l'environnement (Raffestin, 1995). Sans doute, au travers de multiples échecs et réussites, la

¹ L'article est traduit par Jacques Grinevald « La géologie de l'humanité : l'Anthropocène » en 2007.

permanence des sociétés agraires en « équilibre dynamique » était permise comme le témoignait la présence des « terroirs » (*ibid.*). Toutefois, le déclenchement de la révolution industrielle à la fin du XVIII^e siècle a constitué un véritable tournant dans le rapport entre l'homme et la nature (Raffestin, 1995; Crutzen, 2002). C'est l'ordre de la *machine* qui s'installe. « On peut dire que *l'Anthropocène* a commencé dans la dernière partie du XVIII^e siècle, lorsque les analyses de l'air emprisonné dans les glaces polaires montrent qu'elle a connu une augmentation des concentrations de dioxyde de carbone et de méthane à l'échelle du globe. Cette période coïncide aussi avec la conception de la machine à vapeur de James Watt en 1784 » (Crutzen, 2002).

Depuis trois siècles, l'industrie (mécanique, électrique, informatique et récemment en biotechnologique) n'a pas cessé d'accroître sa puissance. Le développement industriel ne se faisait pas sans mobiliser un arsenal des machines des plus puissantes aux plus microscopiques permettant ainsi à l'homme d'aller au-delà de ses limites physiques dans l'espace, sous la terre et sous la mer. Il en résulte que la nature, une ressource perçue comme inépuisable, subit une surexploitation massive par l'homme, d'où l'émergence de la question de « limites ».

Bien que la plupart des impacts aient été le fait de 25% de la population mondiale seulement (*ibid.*), leurs conséquences comme les dérèglements climatiques, les pluies acides, les pollutions et l'érosion de la biodiversité, ont des conséquences à l'échelle planétaire (Lévêque, 1994 ; Barbault, 2005). Les effets de la dégradation environnementale sont de plus en plus perceptibles, mais difficilement prédictibles invitant à tirer la sonnette d'alarme (Fady et Médail, 2011).

Face aux risques environnementaux, une prise de conscience à l'échelle internationale s'amorce dès le début des années 1970. Le rapport « *Halte à la croissance ?* »² (1972), commandité par le Club de Rome³ en est le témoignage. Le rapport dénonce le modèle de la croissance libérale et démographique face aux ressources naturelles limitées. Pour s'en sortir, le rapport recommande d'arriver au « zéro croissance », une sorte d'état d'équilibre qui évoque, un grand

² Le rapport connu aussi par le « rapport Meadows ». Il est rédigé « par des chercheurs du MIT, à Cambridge aux États-Unis, qui avaient développé un « modèle dynamique de l'évolution mondiale à long terme ». Le Club de Rome entend convaincre les divers décideurs d'agir rapidement étant donné que l'humanité est dans l'impossibilité absolue de poursuivre la croissance économique et démographique à des rythmes comparables à ceux observés dans le passé : les membres du Club de Rome considéraient que la production alimentaire serait rapidement insuffisante et les ressources naturelles vite épuisées » (Véron, 2013).

³ Le Club de Rome est un groupe de réflexion international, fondé en 1968 à Rome, à l'initiation d'un industriel italien et d'un scientifique écossais réunissant des professionnels d'avenants multiples (diplomatie, industrie, universitaire et société civile). <http://www.clubofrome.org/>

conflit d'intérêt entre les pays développés et en développement par rapport à l'accès aux ressources et au développement (Salmon, 2012).

Ensuite, la prise de conscience des impacts de la croissance sur l'environnement s'est formalisée dans un second temps, lors du 1^{er} Sommet de la Terre tenu à Stockholm en 1972. Lors de ce Sommet, le modèle d'un développement économique associant équité sociale et prudence écologique a été abordé. En raison de faibles engagements pris et les conflits associés aux politiques de développement des pays Nord/Sud, ce 1^{er} Sommet de Stockholm a été jugé loin d'être réussi. Cependant, les deux événements avaient le mérite d'introduire la question de l'environnement comme un problème politique global.

Vingt ans plus tard, la conférence de Rio, tenue en 1992, officialise la notion de « développement durable » en s'appuyant sur le rapport Brundtland (1987). Contrairement à la vision du précédent rapport du Club de Rome, les enjeux économiques et environnementaux sont associés pour un « développement durable » sans mettre en péril la planète et les générations futures (Salmon, 2012). Le Sommet de Rio (1992) se conclut par un programme d'action (Agenda 21) et plusieurs documents officiels⁴, dont la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)⁵.

La notion de « diversité biologique » émerge dans le champ des questions environnementales à partir des années 1980 et se formalise avec la convention sur la diversité biologique (CDB) de Rio I⁶. Elle devient un sujet de négociation dans les instances internationales comme au Sommet de Johannesburg (2002), de Nagoya (2010) ou à Rio+20 en 2012. Franck D. Vivien (2002) montre comment d'une « notion de crise » permettant la protection juridique du vivant la question de la « diversité biologique » s'est transformée à prendre en compte les problématiques de régulation des populations. Selon le même auteur, les négociations autour la

⁴ La déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, un programme d'action (Agenda 21), une déclaration sur les forêts (pseudo convention) et trois conventions thématiques (changement climatique, diversité biologique et lutte contre la désertification).

⁵ La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a pour but i) conserver la biodiversité ii) utiliser d'une façon durable de ses composantes iii) partager d'une façon équitable les avantages des ressources génétiques. <https://www.cbd.int/>

⁶ « La genèse de la Convention sur la diversité biologique est, maintenant, assez bien documenté. Celle-ci se comprend au travers un ensemble de textes produits, à partir des années 80, par diverses instances ; une place toute particulière devant être faite aux propositions émanant de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avant que le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) prenne en main les négociations concernant la diversité biologique pour aboutir à l'élaboration du texte qui sera adopté lors du Sommet de la Terre de Rio » (Vivien, 2002).

diversité biologique se concentrent sur les ressources génétiques et les droits de propriété intellectuelle lors du passage de la conférence de Rio de 1992 à celle de Johannesburg en 2002 (*ibid.*). Les positions prises par certaines puissances économiques reflètent la situation « controversée » de la protection de l'environnement et, particulièrement, de la diversité biologique (Vivien, 2002). Les États-Unis n'ont pas signé, par exemple, ni la Convention de la diversité biologique de 1992, ni le protocole sur la biosécurité liée au développement de la biotechnologie à Carthagène en 2000 (*ibid.*).

Devenues progressivement une préoccupation mondiale depuis les années 1970, les questions environnementales entrent dans leur 5^{ème} décennie. Malgré de multiples et ambitieux programmes engagés, les rapports du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) n'offre pas des bilans encourageants sur l'état du déclin de la biodiversité :

« Des nouvelles extinctions d'espèces sont probables d'ici 2020 [...] L'indice de la liste rouge est encore en déclin, dans l'ensemble aucun signe d'une réduction de la menace d'extinction pour tous les groupes d'espèces [...] La surexploitation demeure un problème à l'échelle mondiale, mais avec des variations régionales [...] Des habitats de tous types, y compris des forêts, des prairies, des terres humides et des réseaux fluviaux continuent à être fragmentés et dégradés » (Rapport globale bioersivity observation 4, 2014).

Dans ce contexte d'incertitude, liée également au mélange « scepticisme et de résistance » tant liée à la réalité des faits environnementaux démontrés par la science (scepticisme climatique) qu'en à la croyance en l'efficacité des mesures prises en faveur de l'environnement (Vivien, 2002 ; Godard, 2008 ; Salmon, 2012), l'apparition du terme de *biodiversité* marque en soi un changement important dans la pensée protectionniste de la nature.

1.1. La biodiversité: un nouveau paradigme

Le terme *biodiversité* fait référence à l'expression « *biological diversity* » (Blandin, 2014). Il existe de multiples définitions et approches de cette expression conceptuelle depuis son invention dans les années 1980. L'emploi du terme « *biological diversity* » est attribué au biologiste Thomas Lovejoy en 1980 (Le Guyader, 2008). Par la suite, le néologisme de biodiversité⁷, comme un raccourci, a été forgé par Walter Rosen en 1985, avant qu'il soit repris et popularisé par Edward Wilson en 1988. Le passage du terme de biodiversité du monde

⁷ Le terme *biological diversity* a été jugé moins efficace en terme de communication (Rovillé, Sagascience, 2008)

scientifique au grand public suscita beaucoup de débats (Blondel, 2005, Blandin, 2014). Les multiples tentatives de définition de la biodiversité ont permis aux chercheurs d'identifier trois conceptions globales avec les valeurs qui leur sont associées : i) la biodiversité comme un concept abstrait, synonyme de « la variété de la vie » dans sa totalité (Blondel, 2008). Dans cette approche holiste et généraliste, la biodiversité devient large, irréductible à la connaissance scientifique. Le terme *Gaïa* de J. Lovelock reflète bien cette volonté d'englober l'ensemble des formes de vie en inspirant des valeurs éthiques universelles (*ibid.*) ii) La biodiversité est fondée sur l'entité biologique objective. Elle est donc mesurable par les outils scientifiques à trois niveaux : génétique, population et écosystème (cf. infra) iii) Et enfin, la biodiversité comme un concept construit socialement par les interactions avec les sociétés humaines faisant références aux valeurs politiques, économique et sociales (Lévêque, 1994 ; Blondel, 2008).

Il nous faut nous arrêter sur l'origine scientifique de la biodiversité et son influence sur la conception de la politique de la protection de la nature. En 1988, le biologiste Edward Wilson a introduit une définition de la biodiversité :

« La diversité biologique, ou la biodiversité, est la variété et la variabilité de tous les organismes vivants. Ceci inclut la variabilité génétique à l'intérieur des espèces et de leurs populations, la variabilité des espèces et de leurs formes de vie, la diversité des complexes d'espèces associées et de leurs interactions, et celle des processus écologiques qu'ils influencent ou dont ils sont les acteurs [dite diversité écosystémique] » (Wilson, 1988, *in*. Le Guyader, 2008).

Plus tard, en 2000, Wilson a proposé une deuxième définition :

« La biodiversité est la diversité de toutes les formes du vivant. Pour un scientifique, c'est toute la variété du vivant étudiée à trois niveaux : les écosystèmes, les espèces qui composent les écosystèmes et, enfin, les gènes que l'on trouve dans chaque espèce ».

Entre ces deux définitions de Wilson de 1988 et 2000, on note la tendance à la simplification de cette notion complexe. La biodiversité, aux multiples définitions, souvent floues, s'est transformée en un « terme valise »⁸ ou un « mot de passe » (Blondel, 1995 ; Blandin, 2014). La polysémie est due au choix du vocabulaire englobant et généraliste, par exemple l'expression de « toutes formes du vivant » (Wilson, 2000), « tissu du vivant » planétaire (Barbault, 2005 ; MEDDE, 2015)⁹.

⁸ « La biodiversité n'est pas un concept, encore moins un paradigme : c'est une coquille vide où chacun met ce qu'il veut, un "mot de passe" » (Blondel, 1995, p. 225)

⁹ Nous citons ici, à titre d'exemple, deux définitions destinées au grand public. La première définition du Ministère de l'Écologie (MEDDE) : « *La biodiversité est le tissu vivant de notre planète. Plus précisément, la biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part entre ces organismes et leurs milieux de vie.* », MEDDE <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>. La seconde définition rédigée par Fady et Médail (2011) dans un livre intitulé « Peut-on préserver la Bio-Diversité

En dépit de ces difficultés liées à la notion, à son flou sémantique, ainsi qu'à sa plasticité en termes d'usages, l'introduction de la problématique de la biodiversité, comme un ensemble complexe, ouvre des nouvelles perspectives dans la compréhension des processus naturels. En ce sens, la biodiversité va introduire une *double rupture* concernant les principes scientifiques (promettant une nouvelle compréhension des enjeux environnementaux) *et* stratégiques (permettant une politique de protection basée sur de nouveaux principes), comme nous le lirons dans les paragraphes suivants.

1.2. La biodiversité : une double rupture et une approche systémique

Les progrès réalisés dans le domaine de la biologie, notamment génétique, et dans l'écologie au cours des années 1980 ont permis, rappelons-le, d'étudier différentes formes du vivant à trois niveaux : génétique, spécifique et écosystémique. Ces trois niveaux sont parfois appelés par : génétique, organismique et écologique (Blondel, 2008). La biologie tente de déterminer certains mécanismes de la biodiversité (sa genèse, son maintien, son renouvellement et sa régulation en fonction de ces trois niveaux). Ces travaux ont permis d'introduire un *ordre fonctionnel* basé sur une *dynamique d'interactions* :

« Avec le développement de l'écologie, c'est un ordre fonctionnel qui a été établi. Il résulte de la dynamique des interactions qui s'exercent au sein d'écosystèmes constitués de populations naturelles et de leur environnement physique. On parle, pour mieux souligner qu'il s'agit là de relations consommateurs-ressources, de réseaux trophiques. Cette dynamique implique aussi bien des processus d'extinction que des processus de spéciation et de différenciation au sein des espèces » (Barbault, 2005).

Cette nouvelle façon d'aborder la biodiversité a évoqué une « double rupture épistémique » selon Barbault (2005). La *première* touche le champ des sciences de la nature (Barbault, 2005 ; Blandin, 2014). Elle résulte de la difficulté existante d'aborder les trois niveaux de la biodiversité (génétique, spécifique et écosystémique) du fait que la description d'un seul niveau n'est pas suffisante :

« Il faut insister sur le fait que le niveau de l'espèce, celui qui apparaît le plus immédiat ne suffit pas. Une liste d'espèces ne permet pas de définir et de comprendre un écosystème et, d'autre part, si la diversité génétique intra-spécifique est indispensable pour connaître l'espèce et ses populations, la description seule du génome -même avec

? »: « La biodiversité se définit comme la variabilité du vivant, sous tous les milieux où la vie s'est installée sur la Terre ».

son polymorphisme- ne permet pas de reconstruire le phénotype, c'est-à-dire les organismes qui constituent l'espèce. » (Le Guyader, 2008)

Autrement dit, si l'on veut avoir l'ensemble de l'information, il faut les descriptions des trois niveaux ensemble. Ce qui permet de remettre la biodiversité à sa place au centre des sciences de la nature travaillant auparavant séparément (Barbault, 2005). Elle a permis d'annoncer une nouvelle approche dite *systemique*, plus complexe et dynamique de la biodiversité (*ibid.*).

La *deuxième* rupture s'est produite lors de l'intégration de la notion de biodiversité dans la sphère publique (*ibid.*), c'est-à-dire, à partir du moment où cet objet scientifique n'est plus uniquement l'apanage des sciences de la nature. Elle se place au centre des enjeux, des préoccupations et des conflits d'intérêts ouvrant le débat politique, économique et social sur l'environnement à l'échelle mondiale. Le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris sur le climat, lié avec la problématique de la biodiversité, n'est qu'un exemple concret des conflits d'intérêts.

1.3. Vers une nouvelle politique de protection de la biodiversité

Le développement de l'approche systémique, complexe et dynamique de la biodiversité dans les sciences de la nature, a eu deux conséquences dans la conception de la politique de protection de la nature.

L'introduction de la biodiversité *ordinaire est première conséquence*. Auparavant, la protection de la nature se focalisait sur des espèces rares ou des espaces remarquables, dans une vision statique de la protection (Gouyon, 2013; Blandin, 2014). La nouvelle approche de la biodiversité et de sa conservation suppose de protéger aussi les espèces ordinaires ou banales et leurs écosystèmes (Fortier, 2009, Blandin, 2014). En effet cette biodiversité ordinaire assure des fonctionnalités majeures dans l'ensemble, selon une perspective plutôt dynamique (*ibid.*). Dans ce sens, Gouyon confirme cette approche dynamique de la biodiversité et les nouveaux enjeux de la conservation :

« La biodiversité n'est pas un état, c'est une dynamique. L'image conservatoire de la biodiversité en tant qu'état va à l'encontre du mouvement même de la diversité. Elle ne permet absolument pas de préserver la biodiversité sur le long terme [...] Il ne faut pas conserver mais il faut envisager des solutions permettant de maintenir une dynamique qui produit de la nouveauté pour être véritablement en prise avec le long terme. » (Gouyon, 2013)

La *deuxième conséquence* de cette approche dynamique des écosystèmes est mise en évidence par la remise en question du rôle des activités humaines et de leurs impacts sur la biodiversité. En effet, la vie sur terre n'a pas cessé de connaître des changements tout en se transformant en permanence. L'extinction d'espèces est un phénomène « normal », régulier, qui fait partie d'un grand cycle naturel, nécessaire à l'émergence de la nouveauté et de la complexité (Blondel, 2005), autrement dit « quand de nouvelles espèces naissent, d'autres disparaissent » (Barbault, 2005). Pour s'adapter, la vie sur terre a compté sur sa capacité génératrice à se diversifier (*ibid.*).

Néanmoins, avec l'accentuation des processus d'anthropisation produites par les activités humaines, y compris la fragmentation des espaces et la destruction d'habitats naturels¹⁰, le taux d'extinction est désormais 100 à 1000 fois plus élevé que le taux naturel¹¹ (Blondel, 2005; Bœuf, 2012; PNUE, 2014). Loin de présenter un scénario apocalyptique, les scientifiques annoncent que nous vivons une sixième extinction, dont l'homme joue un rôle crucial (*ibid.*). Il s'agit d'une extinction massive d'espèces, mais l'incertitude des scientifiques est sur la question temps, quand? (Blondel, 2005; Barbault, 2005). Cette extinction commence par la disparition de certaines espèces, dites *clef de voûte*. Il s'agit d'une disparition qui aura des conséquences sur des générations humaines assez lointaines au-delà de l'échelle de perception temporelle d'une génération (*ibid.*). C'est l'idée qu'exprime Barbault en soulignant l'ampleur de l'extinction produite par l'interdépendance entre les espèces :

« ...les espèces sont interdépendantes les unes des autres et que toute altération qui se produit en un chaînon de l'écosystème peut, à un degré ou un autre, se répercuter en cascade sur d'autres composantes de celui-ci. C'est aussi ce qui rend difficiles les estimations du taux d'extinction à moyen et long terme. » (Barbault, 2005)

Si la nature a réussi, pour le moment, à réparer les dégâts des brusques changements causés par les activités humaines, la conservation de la biodiversité suppose de repenser le rapport de l'Homme à la nature et ses activités dans une logique qui maintient le fonctionnement des écosystèmes et la survie d'organismes vivants au lieu de les entraver (Blondel, 2005 ; Fortier, 2009). Les villes, lieux de consommation et des activités humaines, sont aussi concernées.

¹⁰ Sans oublier l'agriculture intensive, la monoculture, la suppression des zones humides et les haies, la multiplication des barrages hydrauliques, l'étalement des infrastructures viaires accompagnant les processus d'urbanisation globale.

¹¹ Selon le document du *Millennium Ecosystem Assessment* (2005) « les taux de disparition d'espèces ont été estimés, à partir des superficies d'habitats disparus ou dégradés, dans une fourchette supérieure de 100 à 1 000 fois à ce que les paléontologues ont calculé sur les cinquante derniers millions d'années ».

Autrement dit, l'urbanisme, discipline de la production urbaine, peut-elle poursuivre son évolution sans intégrer au cœur des modèles urbains du futur la responsabilité écologique. La notion de « développement durable » ne concerne pas la ville spécifiquement, mais la préservation des équilibres et des ressources naturelles (Hajek et *al.*, 2015). La ville peut-elle continuer à inspirer un imaginaire négatif en opposition avec la problématique de la nature tant en termes de modes de vie que d'habitat ? À contrario, peut-on imaginer une nature dont la limite serait les portes de la ville dans l'imaginaire collectif ? La ville, l'écosystème de l'*homo-sapiens*, ne peut plus être vue comme un milieu opposé à la nature (Blanc, 1996, 1998, Clergeau, 2007, Bœuf, 2012)

L'expression de « nature en ville » (Blanc, 1996) émerge postérieurement à la problématique de la biodiversité à la confluence d'une problématique environnementale globale, celle de la biodiversité, et d'une problématique environnementale locale, celle de la qualité de vie en ville, du bien être urbain, comme une expression qui permet de penser ces rapports entre nature et espace urbain. Comprendre le sens de l'expression de « nature en ville », n'est pas facile. Cette expression n'exprime-t-elle pas une contradiction dans les termes ?

1.4. La « nature en ville » : un oxymore ?

L'expression de « nature en ville » pourrait être classée parmi les expressions embarrassantes et difficiles à définir précisément tant leur sens repose sur une équivoque. Elle évoque une opposition entre la *ville*, le territoire ultime de l'homme, et la *nature* en tant qu'objet extérieur à l'homme (Paquot, 2004, Bonin, 2010). La ville a été perçue, et elle l'est encore, comme un artefact humain qui bride la nature (Paquot, 2004). Par sa matérialité construite de toute pièce, elle est même l'*antithèse* de la nature, dite « naturelle » (*ibid.*). À l'image de cette ville construite, la « nature en ville » est souvent qualifiée comme domestiquée, maîtrisée ou artificialisée (Mathieu, 2000). Elle est embarrassante, parce qu'elle renvoie à une *image* préfabriquée depuis les débuts de la modernité occidentale (Bonin, 2010 ; Blanc, 2015).

Cette opposition ville/nature commence à être moins tranchée qu'auparavant. Plusieurs études ont été faites autour cette notion polysémique en focalisant sur l'observation de la nature dans l'espace urbain (Clergeau, 1996; Blanc, 2000; Hucy, 2002; Larrère et Larrère, 2015). L'observation du vivant, animale et végétale, en milieu urbain reste récente par rapport à l'observation de la vie humaine en ville (Mathieu, 2000; Blanc, 2004; Soulier, 2012). Cela reflète un *renouveau* à la fois dans la question de la qualité de vie urbaine et du regard porté sur la nature en ville (Blanc, 2004).

Dans le contexte actuel de crise écologique globale et face à un monde de plus en plus urbanisé et d'un impact humain capable de perturber l'écosystème planétaire¹², l'opposition entre l'écosystème planétaire et l'écosystème urbain peut-être encore difficilement considéré pertinent continuer (Clément, 2012 ; Larrère et Larrère, 2015). Autrement dit, les remparts classiques lourdement édifiés entre ce qui appartient à la *nature* et ce qui appartient à la *société*, devraient tomber en cédant la place à d'autre forme d'organisation sociale et politique (*ibid.*).

Un ordre écologique, par exemple ? Pour le paysagiste, Gilles Clément– ou le jardiner comme il préfère– l'écologie, en tant que discipline scientifique, représente un *avènement* (2012). Ce dernier se traduit par un *choc culturel*, dans lequel l'ensemble du vivant, incluant l'homme, se trouvent *enchainés* les uns aux autres. Le tout est dans un espace *fini*, qui s'appelle la Terre (Clément, 2012). Cette *finitude écologique*¹³ a remis en cause les mythes hérités autour la *domination humaine* depuis les siècles des Lumières ; ainsi que le modèle du développement économique illimité, incompatible avec les limites de la biosphère (*ibid.*). L'homme *dominant* découvre avec surprise qu'il dépend pour sa survie des autres êtres vivants, *dominés*, et qu'il fait partie de la biodiversité (*cf. supra.*).

1.5. La ville : un écosystème urbain

À partir des années 1960-1970, une bonne connaissance a été élaborée concernant l'impact de l'urbanisation sur les écosystèmes (Alberti, 2008). Une approche écosystémique de la ville se développe par certains écologues¹⁴ (Blanc, 1998). L'écologie urbaine¹⁵, par l'association de ses termes, suggère qu'il est possible de saisir la ville comme un tout et de tenir ensemble des dimensions dites incompatibles : biologie / sociale, protection / développement, nature / ville (Berdoulay et Soubeyran, 2002). L'écologie urbaine vise à comprendre la ville comme un écosystème complexe en étudiant ses fonctionnalités et sa structure définie ainsi :

« Organisation spatiale et transformation dans le temps, interdépendance des activités, échange, circulation et transformation d'énergie et de matière, comportement des espèces et dynamique des populations et des communautés, etc. » (Larrère et Larrère, 2015)

¹² On revient à l'idée de l'*anthropocène*.

¹³ Nous entendons par la « finitude écologique » l'épuisement des ressources naturelles et la perte de la biodiversité.

¹⁴ Comme A. Wolman dans *The métabolisme of Cities* en 1965 et E. Odum dans *Fundamentals of Ecology* publié en 1976 (Blanc, 1998)

¹⁵ Pour plus d'information sur l'évolution de l'« écologie urbaine » depuis sa naissance comme école à Chicago en 1925 jusqu'à la fin du XX^e siècle, voir l'article de N. Blanc, *1925-1990 l'écologie urbaine et le rapport ville-nature*, 1998.

Du point de vue de l'écologie urbaine, l'écosystème urbain est largement différent de l'écosystème naturel, voire contre-nature (Turner et al. 1990 ; Alberti, 2008). Certes la ville, en tant système anthropique, présente une forte productivité sur le plan humain (cultures, technologies, transformations sociales, etc.), mais une faible productivité biologique et énergétique (Larrère et Larrère, 2015). La ville est un *système ouvert vulnérable* qui dépend de son arrière-pays, voire du monde, afin d'assurer tous ses besoins en terme d'espace et d'énergie (aliments, matériaux, etc.) (Blanc, 2004 ; Alberti, 2008, Larrère et Larrère, 2015). Contrairement à l'écosystème naturel, *système fermé*, la question des déchets et des rejets produits sont un problème majeur du monde urbain (Turner et al. 1990; Blanc, 2004; Alberti, 2008).

1.6. La biodiversité urbaine

La ville, un système d'habitat *anti-nature*, exerce un impact sur l'écosystème global en détruisant les habitats et les sites naturels (Turner et al. 1990, Crutzen, 2002; McKinney, 2002; Alberti, 2008; Clément, 2012). Cependant, cette ville *anti-nature* offre aussi un *habitat* favorable à des catégories spécifiques des espèces animales et végétales sans équivalent en dehors de la ville (Blanc, 2000; McKinney, 2002; Larrère et Larrère, 2015). Cette vision d'appréhender les milieux urbains, par les vivants, constitue des nouvelles voies scientifiques pour de l'écologie urbaine, basée sur les flux de matières et d'énergies (Blanc, 2004).

L'étude approfondie de la *biodiversité*, rappelons l'ici, a permis d'introduire la *biodiversité ordinaire* comme un élément clé pour la conservation de la biodiversité (cf. supra.). De même, plusieurs travaux scientifiques menés sur la biodiversité en ville, ont permis de sortir des références classiques des écologues liées à la *nature sauvage* (McKinney, 2002 ; Clergeau, 2007, Larrère et Larrère, 2015).

Pour certains écologues urbains, l'analyse concernant le *gradient d'urbanisation* (centre, périurbain et rurale) montre une interrelation entre la structure de la mosaïque urbaine et la biodiversité à l'échelle locale (McKinney, 2002; Clergeau, 2007). Plusieurs facteurs jouent ainsi en faveur ou au détriment de la biodiversité urbaine, comme le taux de végétation et d'homogénéisation biologique, la fragmentation et l'hétérogénéité d'espace et l'imperméabilité de sols, etc. (Clergeau, 2007; McKinney, 2008; Arnauld, 2011). Les observations menées sur des espèces d'oiseaux nicheurs en ville montrent la relation entre la structure urbaine et la composition des peuplements des oiseaux. Par exemple, il y a beaucoup d'espèces avec peu d'individus en campagne périurbaine, alors qu'on observe peu d'espèces mais très représentées en centre-ville » (Clergeau, 2008).

Dans le même sens, le paysagiste Gilles Clément part à la découverte de la biodiversité végétale inattendue en ville dans des coins tous aussi inattendus. Dans son livre « *Manifeste du Tiers paysage* » (2004), il nous présente sa vision du *Tiers-paysage*. Pour lui, par faute de moyens ou par volonté, l'homme génère avec chaque intervention (agricole, industrielle, urbaine...), une quantité des espaces dépourvus de fonction, les *délaissés*. « Cet ensemble n'appartient ni au territoire de l'ombre ni à celui de la lumière. Il se situe aux marges. En lisière des bois, le long des routes et des rivières, dans les recoins oubliés de la culture, là où les machines ne passent pas » (Clément, 2004, p. 12).

La ville produit d'autant plus de friches que son tissu est distendu (*ibid.*). Les *délaissés* sont petits et forment de modestes espaces au centre-ville, mais sont plus nombreux et plus grands vers la périphérie (Clément, 2004). Les *délaissés* résultent aussi de territoires abandonnés après leur exploitation, qu'elle soit agricole, industrielle, militaire, urbaine, etc. Un point commun existe entre ces espaces fragmentés et incohérents : tous constituent un territoire de refuge pour une biodiversité qui, parfois, ne trouve pas sa place ailleurs (*ibid.*). Contrairement aux *réserves naturelles* (intentionnelles) et aux *ensembles primaires* (réservoir de grande diversité spécifique), les *délaissés* ne bénéficient jamais du statut de réserve. Pourtant ces espaces accueillent des espèces pionnières à cycles rapides, ou chacune entre d'elles prépare l'arrivée des suivantes. Le Tiers-paysage forme un système dynamique ouvert et évolutif, un territoire du « *brassage planétaire* » (Clément, 2004, p. 22-23).

Par le « jardin en mouvement », Gilles Clément essaie de concrétiser le principe des *délaissés* en ville dans de projets de jardin. Si le jardin est un lieu de nature en ville, il la voit comme « un espace de vie laissé au libre développement des espèces qui s'y installent ». Dans cet espace, les organismes vivants expriment leurs énergies naturelles (croissance, lutte, déplacement, échange). Cela n'empêche pas le jardinier d'intervenir afin de piloter et maintenir l'ouverture de l'espace. Le jardinier se met à l'écoute avant d'agir en limitant son intervention « faire le plus possible avec, le moins possible contre » (Clément, 2012). Dans cette perspective, la structure urbaine peut offrir un lieu de rencontre ou la dynamique écologique peut exécuter vers une nature ouverte, divers et imprévisible (Clément, 2004 ; Larrère et Larrère, 2015).

Avec la ville comme un milieu d'accueil du vivant (végétal, animal et humain), une nouvelle perspective s'ouvre cette fois-ci pour les sciences sociales. Des géographes, mais aussi des sociologues et des anthropologues s'interrogent sur la revalorisation et la légitimation des organismes vivants dans les espaces urbains et le changement de culture). Ce qui conduit à

observer attentivement l'évolution des *représentations* du milieu urbain. On note par exemple, les premiers travaux de Nathalie Blanc (1995) et Nicole Mathieu (1996) sur la place de l'animal désiré et non-désiré en ville et leurs relations à l'idée de la nature et de la ville. Dans son livre intitulé « *Les animaux en ville* », Blanc s'interroge sur la nature comme un objet de *construction sociale* (2000). Elle interroge sur des représentations sociales qui permettent de qualifier de façon binaire ou dichotomique des « *objets énigmatiques* »¹⁶ par naturel/artificiel, sale/propre, domestique/sauvage. Mais ces objets sont *objectivés* par les sciences naturelles :

« L'arbre transporté, planté et soigneusement entretenu en ville, est-il un élément naturel ou un élément produit par l'homme bien que vivant? L'air urbain cesse-t-il d'être nature quand il est pollué ? Et l'animal quand il est domestiqué ? » (Blanc, 2000).

Dès lors, la ville, comme territoire hostile à la nature, est devenue un terrain propice pour les sciences de la vie. En même temps, traiter de la biodiversité en ville signifie donner la parole au citoyen, à l'habitant des villes et à vouloir saisir ses représentations de la nature en ville. De ce fait, les sciences sociales peuvent interroger leur territoire d'étude, la ville, dans une nouvelle optique. C'est en ce sens que nous centrons notre thèse sur l'étude des représentations et pratiques sociales de la « nature en ville » et des « trames vertes » dans deux aires géoculturelles distinctes, Marseille et Strasbourg. Nous développerons ce point concernant le choix des terrains postérieurement (cf. choix de terrains).

1.7. La trame verte : « réconcilier » la ville et la nature ?

Si l'intégration de l'écosystème urbain devient impérative pour repenser la biodiversité dans une logique ouverte et plus globale, la fragmentation de l'espace semble problématique dans certains contextes. En France, 95% de la population vit sous l'influence de la ville (INSEE, 2010). Les grandes aires urbaines¹⁷ couvrent près de la moitié du territoire (46%) où se concentrent 80% de la population et des emplois (*ibid.*). Ce type de croissance urbaine concentrique (centre et ses couronnes) est devenue ensuite polycentrique. Cela se traduit par une densification des infrastructures notamment routières, donc plus de fragmentation. L'étalement urbain menace en détruisant et/ou en isolant les milieux naturels vitaux pour la survie des espèces animales et végétales (Clergeau, 2007).

¹⁶ L'objet énigmatique est « *un objet qui n'est pas tout à fait un objet* » selon Merleau-Ponty; « La Nature » (1995) in N. Blanc, *les animaux en ville*, 2000.

¹⁷ Selon l'INSEE (2010) « une aire est composée d'un pôle et le plus souvent d'une couronne. Un pôle est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois. Sa couronne correspond aux communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci selon un processus itératif ».

Face aux multiples enjeux liés à la conservation de la biodiversité et suite aux engagements internationaux rectifiés, une nouvelle politique « participative » (Pissaloux, 2011) a été initiée en France à partir de 2007 sous le nom de Grenelle de l'environnement. L'objectif a été d'élaborer une nouvelle stratégie et un plan d'action à l'échelle nationale en matière d'environnement, dont une politique nationale de la trame verte. Les débats lors du Grenelle se sont organisés en six groupes de travail thématique, dont un groupe (le groupe 2) était chargé de la thématique « biodiversité ». Conscient de l'insuffisance des anciennes mesures de protection, par espèce ou par site, ce groupe de travail propose : « de construire la trame verte nationale, tissu vivant du territoire, qui assure les continuités et les proximités entre milieux naturels permettant aux espèces de circuler et d'interagir et aux écosystèmes de fonctionner » (Rapport groupe 2, 2007). Le Comité opérationnel « trame verte et bleue » (TVB) du Grenelle de l'Environnement formule l'idée de la trame verte comme « un outil d'aménagement du territoire, constituée de grands ensembles naturels et de corridors les reliant ou servant d'espaces tampons ». La trame verte est complétée par une trame bleue formée des cours d'eau et masses d'eau et des bandes végétalisées généralisées le long de ces cours et masses d'eau » (COMOP TVB, 2008).

Pour les scientifiques, les trames vertes et bleues ont pour ambition de préserver et/ou restaurer un maillage d'espaces naturels nécessaire au bon fonctionnement des écosystèmes. Elles visent à maintenir une *continuité écologique* permettant les flux et la circulation des espèces faunistiques et floristiques. Inspiré de l'écologie du paysage, une « trame verte » est composée de trois éléments essentiels : i) *taches d'habitat*, se sont de réservoirs de biodiversité ii) de *corridors* écologiques, qui assurent la connectivité biologique iii) enfin la *matrice* qui environne taches et corridors. C'est un espace non ou peu favorable à l'utilisation pour les espèces dans leur cycle de vie (*cf.* chap.1; Clergeau et Blanc, 2013).

Des multiples trames vertes, ou sous-trames, peuvent être identifiées selon le type de tache d'habitat, qu'elle soit d'espaces forestiers ou des zones humides, etc. Ce qui restitue à la conception théorique des « trames vertes » son originalité. Théoriquement, elles peuvent être applicables non seulement aux milieux naturels, mais également aux milieux ruraux et urbanisés. **Mais la notion de « trames vertes » est-elle vraiment applicable en ville ?** Autrement dit, peut-on parler vraiment d'une trame verte urbaine (TVU) ? (Blanc et Clergeau, 2013) Voilà, une équation difficile d'un équilibre recherché.

Avec les lois issues de processus du Grenelle de l'Environnement, l'expression de trames vertes et bleues (TVB)¹⁸ est largement médiatisée comme pouvant être l'antidote à des problèmes environnementaux majeurs dont les grandes villes font partie. Or, cette expression n'est-elle pas le résultat d'un long processus d'évolution urbaine ? Le schéma spatial de référence des TVB n'est-il pas inscrit dans l'histoire de la ville et de l'urbanisme moderne depuis la fin de XIX^e siècle ? Plus clairement, quels sont les liens avec certains concepts planificateurs antérieurs, comme le *parkways* (Olmsted et Vaux), les systèmes des parcs (J. C. N. Forestier) ou celui de *greenbelt*, la ceinture verte ? Nous pouvons poser la question autrement, et nous demander quel est le sens particulier de la montée en puissance de cette expression dans un contexte de crise écologique ? En outre, au-delà d'un schéma générique des outils élaborés par des aménageurs, comment la matérialité territoriale d'une ville (au sens géographique, historique et social) joue-elle un rôle dans la concrétisation d'une notion si ambitieuse comme celle de la TVB ? Nous reprendrons ces questions dans les trois premiers chapitres de cette thèse qui retracent respectivement le géo-historique de la notion de trames vertes et des deux villes, au centre de notre recherche, Marseille et Strasbourg.

2. Questions de recherche et hypothèses

Traiter du rapport des êtres humains ou, plus précisément, des citoyens, à la nature, ainsi qu'aborder la question de la « nature en ville » (Blanc, 2011) par l'intermédiaire de l'analyse du rôle des « trames vertes » en ville fait intervenir, d'une part, des savoirs naturalistes du vivant et des sciences sociales. Il mobilise, d'autre part, des savoirs professionnels d'urbanistes et d'architectes, notamment en ce qui concerne les matrices urbaines. La présente thèse a pour objectif de se concentrer sur les trames vertes urbaines sous un angle interdisciplinaire en mobilisant une double entrée : i) Une entrée par les représentations sociales de la nature en ville qui fait le lien entre la nature et le citoyen. ii) Une entrée par l'histoire de la ville et l'évolution du territoire urbain pour cerner la place accordée à la nature en ville.

Notre thèse se bâtit à partir de la question de recherche suivante :

Dans quelle mesure les représentations et les pratiques sociales de la « nature en ville » permettent-elles de repenser la mise en œuvre de la trame verte dans en milieux urbains, à travers les cas étudiés (Marseille et Strasbourg) ?

¹⁸ Dorénavant, l'emploi de l'expression « trames vertes » sous-entend aussi les « trames bleues ».

Cette question de recherche se décline en trois questions subsidiaires :

1. Comment peut-on comprendre l'émergence de l'expression de « trames vertes » dans la pensée de l'aménageur à la lecture de l'histoire de la ville ? Comment les acteurs de l'aménagement urbain se racontent-ils l'historique de la trame verte en ville ?
2. Dans quelle mesure les représentations sociales de la « nature en ville » prennent en compte le principe de « continuité », le fondement même de l'expression de « trames vertes » ?
3. Comment la prise en compte de la « nature en ville » par l'intermédiaire des « trames vertes » en ville pourrait-elle être un moyen pour améliorer l'aménité urbaine et le bien-être citoyen ?

Nous faisons les hypothèses suivantes :

1. L'outil des « trames vertes et bleues » (TVB) représente un *renouveau* en matière d'aménagement du territoire. Le schéma spatial de référence des TVB est inscrit dans l'histoire de la ville et de l'urbanisme moderne depuis la fin de XIX^e siècle. Durant les phases d'évolution, les trames vertes ont contribué à influencer les représentations sociales de la « nature en ville » et les systèmes de valeurs qui leur sont associées (hygiéniques, esthétiques, sociales, économiques, écologiques).
2. La prise en compte de l'évolution socio-spatiale de nos villes d'études dans leur épaisseur géo-historique, permet de mieux appréhender les représentations sociales et les rapports que développent les citoyens à la « nature en ville ».
3. L'étude des représentations et pratiques sociales de la « nature en ville » permet de mettre en évidence l'amélioration des aménités urbaines et du sentiment du bien-être individuel et social, associée à la mise en œuvre des trames vertes dans le cadre d'une politique locale engagée.

3. Le choix de terrains d'études : Marseille et Strasbourg

Pendant l'élaboration de cette thèse et à maintes fois au cours des discussions avec des collègues, des amis et même avec des habitants enquêtés sur les terrains à Marseille et à Strasbourg, issues de générations différentes et de sphères culturelles variées, une question s'impose souvent étonnamment : pourquoi avez-vous choisi Marseille et Strasbourg comme deux terrains d'étude? À travers cette question, l'interlocuteur sous-entend explicitement pourquoi ce choix si loin puisque les deux villes sont situées entre le Nord et le Sud de la France et pourtant et, si proche puisque les deux villes appartiennent au même pays?

Motivé par notre intérêt aux processus de construction du paysage culturel – entre mémoire de lieux et pratiques sociales– et convaincu par l’importance de la dimension écologique à la fois en milieux naturels et urbanisés, la notion des « trames vertes » nous est apparue très pertinente à l’articulation du rapport entre l’homme et la nature. Nous avons mené un mémoire de Master à l’école nationale du paysage de Versailles (ENSPV), sur la représentation du paysage dans certains récits de voyageurs arabo-musulmans entre le XII^{ème} et XV^{ème} siècle visitant Damas. Dans la continuité de ce mémoire, nous avons choisi d’approfondir la question du rapport homme-nature dans la même ville de Damas, dont nous sommes originaires, et d’envisager une comparaison avec une ville française comme Marseille.

Le choix de Damas a été motivé par la mise en place en 2009 d’un nouveau plan d’urbanisme, intitulé “plan d’urbanisme de Damas et son environnement vital”, qui intègre un plan paysage à l’échelle de l’agglomération de Damas et ses provinces. Le but principal était de donner les grandes orientations stratégiques pour le développement de la capitale. Dans ce projet multi-phases et multi-scalaire, une démarche vers l’identification des structures paysagères à l’échelle régionale Damas-Province a été envisagée.

Marseille, ville méditerranéenne, nous est apparue intéressante à comparer avec Damas pour plusieurs raisons. Les conditions climatiques de ces deux villes sont suffisamment proches et leurs faune et flore caractéristiques du bassin méditerranéen. En outre, les deux villes se situent au carrefour d’échanges culturels depuis leurs fondations millénaires. Pour les deux cas d’études, la pression urbaine et démographique sur les ressources naturelles est importante, même si elle est plus remarquable à Damas avec 1.8 millions d’habitants (2009) qu’à Marseille. Enfin, Marseille, à l’instar de toutes les villes françaises, est en pleine mutation avec la mise en place du plan local d’urbanisme (PLU) et l’intégration du plan de Trames Vertes et Bleues.

Cependant, ce projet qui avait pour objectif de mettre en regard les villes de Damas et de Marseille n’a pu malheureusement avoir lieu. En 2011, le soulèvement des citoyens en Syrie a rendu les conditions d’enquête de plus en plus en pénibles. Il est même devenu difficile de circuler, et encore plus de photographier. Dès mai 2011, lors de notre dernière visite de terrain à Damas nous nous sommes confrontés nous même à ces difficultés. Dans ce climat de tension, et maintenant de guerre, où le risque et la méfiance se sont généralisés, nous avons fait le choix, avec l’accord de notre directrice de thèse, d’arrêter l’enquête et de réinvestir nos efforts sur un nouveau terrain accessible et qui pouvait être pertinent, en termes de mise en œuvre de la TVB, à comparer avec Marseille, d’où le choix de la ville de Strasbourg.

Les situations géographiques de Marseille et Strasbourg sont contrastées à l'échelle nationale de la France. L'une au nord-est et la deuxième au sud-est de la France, ce qui se traduit par des conditions climatiques contrastées, des disponibilités en termes de ressources naturelles très différentes et une composition de la faune et de la flore correspondante à l'aire biogéographique. Cependant, les deux villes sont frontalières, dans le sens strict du terme, avec des limites aquatiques, plus ou moins franchissables (la Méditerranée et le Rhin). Ces positions géographiques permettent aux deux villes d'être poreuses à l'égard de différentes aires culturelles à travers des flux d'échange de ressources économiques et humaines. Le choix de Strasbourg a été doublement motivé par la présence sur ce terrain d'un projet ANR sur les « Trames Vertes Urbaines » sous la direction de Philippe Clergeau et la codirection de Nathalie Blanc.

4. Méthodologie :

4.1. La notion de « nature en ville » comme une entrée méthodologique

Pour étudier la notion de « trame verte » en ville, nous avons choisi l'entrée par la « nature en ville ». En fait, l'expression de « trames vertes », appropriée par les acteurs de l'aménagement et les élus locaux, est récemment médiatisée en France, notamment depuis les lois dite Grenelle de l'environnement. Cependant, à l'exception de la sphère étroite des spécialistes de l'urbain (urbanistes, écologues, géographes, etc.), l'expression de « trames vertes » est peu appropriée par les citoyens. Une enquête sur les représentations sociales des trames vertes en ville suppose donc d'avoir recours à un langage plus familier et d'usage dans le langage courant. S'intéresser à la question de trames vertes en milieu urbain signifie faire le point sur les relations entre les êtres humains et les natures urbaines. L'expression de « nature en ville » est, sans conteste, plus familière aux citoyens même si cette appropriation est encore récente. La familiarité sémantique fait de la « nature en ville » une expression possible à discuter avec et entre les enquêtés et fait écho à l'expression de « trames vertes ».

4.2. Étudier les représentations et les pratiques sociales par une méthode combinatoire

L'objectif de notre enquête est d'étudier la place qu'occupe la nature dans le cadre de vie ordinaire des citoyens à Marseille et à Strasbourg. Il s'agit d'identifier les différentes représentations sociales relatives à la notion de « trames vertes » par l'intermédiaire de la « nature en ville ».

La notion de représentation sociale fait référence aux « formes de savoir naïf, destinées à organiser les conduites et orienter les communications » (Moscovici, 1961). Il s'agit d'une

« organisation d'opinions socialement construites relativement à un objet donné [...] cette représentation résulte d'un ensemble de communications sociales [...] qui permettent de maîtriser l'environnement et de se l'approprier en fonction d'éléments symboliques propres à son ou ses groupes d'appartenance » (Roussiau et Bonardi, 2001, p. 19). L'expression notionnelle de « représentation sociale » nous intéresse en ce qu'elle permet d'approcher les dimensions symboliques et d'analyser des significations que les acteurs sociaux donnent à leurs pratiques (Vergès, 2001) (cf. chap.4).

Afin d'étudier les représentations sociales chez les habitants de nos villes, nous avons eu recours à une démarche qualitative adaptée que nous qualifions dans cette thèse de méthode combinatoire. Cette méthode combine des entretiens collectifs, ou *focus-groups*, ou groupes de discussion et des entretiens individuels semi-directifs mobilisés dans un souci de complémentarité (cf. chap.4).

La mise en place de groupes de discussion implique une mobilisation de moyens logistiques et une maîtrise de certaines conditions afin d'assurer la qualité des données recueillies. L'inscription de cette thèse dans le cadre du programme de recherche retenu par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) « Trame Verte »¹⁹, nous a permis de réaliser ces focus groupes et de bénéficier d'échanges multiples et riches avec l'ensemble des membres de l'équipe (chercheurs, ingénieurs et doctorants).

Sur le plan méthodologique, seize entretiens collectifs et une vingtaine d'entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés dans les villes étudiées (Marseille/Strasbourg). Les groupes de discussion ont été constitués dans chaque ville en se basant sur trois critères de catégorisation i) Le genre (homme/femme) avec une variation d'âge et de profession ii) la centralité du lieu de résidence (centre/ péricentre) iii) l'auto-identification, c'est-à-dire entre les votants pour les Verts ou ayant un parcours militant pour l'environnement et les non-militants. Cette méthode d'enquête combinatoire a permis de construire un important corpus de discours des habitants à Strasbourg et à Marseille. Ce corpus discursif concerne 108 habitants pour les entretiens collectifs, soit 32 heures enregistrées et environ 700 pages retranscrites littéralement, et 25 heures et 200 pages retranscrites pour les entretiens individuels.

¹⁹ L'intitulé du projet d'ANR de Trame Verte : « *Évaluation des trames vertes urbaines et élaboration de référentiels : une infrastructure entre esthétique et écologie pour une nouvelle urbanité* ». Les responsables du projet sont Philippe Clergeau (Pr.) du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et Nathalie Blanc (Dr.) du Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces (LADYSS/CNRS) -Université Paris-Diderot.

Face à l'importance de ce corpus discursif, une méthode d'analyse a été construite de façon pertinente, objective et systématique. À partir de la grille d'analyse, nous avons mis en place une méthode d'« analyse de contenu », qui fait l'objet de trois phases de traitements (préparation, codage et catégorisation). On note ici que nous avons eu recours à un logiciel d'analyse des données textuelles, celui de *WordMapper* (cf. chap. 4). Une lecture analytique située au croisement du qualitatif et quantitatif, nous a permis de dégager les différentes représentations produites autour de la question de la nature en ville (cf. chap.5 et chap.6)

En outre, l'approche des trames vertes en ville couple l'analyse de représentations sociales avec l'analyse géo-historique. Les représentations sociales, à notre sens, ne peuvent être détachées de la matérialité de l'espace surtout quand il s'agit des villes historiques.

4.3. Interroger l'histoire et l'évolution urbaine pour saisir les représentations sociales

L'étude de l'histoire des trames vertes vise à cerner comment cette notion a évolué et muri dans les représentations et les pratiques de l'aménagement depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Nous suivons l'évolution de cet outil à vocation d'aménagement urbain et les valeurs qui lui sont attribuées au moyen d'une synthèse bibliographique des différents travaux centrés sur la notion de la trame verte (cf. chap.1).

La ville est un territoire particulier ou une combinaison des territoires, dit Roncayolo (1990). Ces territoires sont juxtaposés, superposés et/ou interposés (*ibid.*). En leur sein s'entremêlent le matériel et l'immatériel, le spatial et le social, le réel et l'imaginaire. La ville apparaît comme « *palimpseste* » (Corboz, 1983). Il s'agit d'un territoire modulable à la fois par des forces naturelles terrestres et par des forces humaines (cf. chap. 2).

De ce fait, l'analyse de l'évolution urbaine se révèle essentielle. L'objectif de cette analyse est de montrer que l'espace n'est pas isotrope, mais en interrelation sociale, économique et culturelle (Arnauld, 2008). Autrement dit, nous étudions la nature “de la ville” pour comprendre la nature “en ville” ou les représentations sociales en question.

Pour rendre cette lecture opérationnelle, nous avons élaboré un corpus cartographique avec des cartes et plans historiques et contemporains. Le corpus cartographique est essentiellement issu des archives municipales de Strasbourg et de Marseille. Après avoir trié et traité certaines représentations cartographiques, nous les superposons. L'objectif est de rendre visible la dynamique de l'évolution urbaine de chacune des villes dans le temps (cf. chap. 2 et 3). Cette

démarche de contextualisation permet de mieux comprendre les représentations sociales contemporaines relativement à la nature en ville à Marseille et à Strasbourg.

Cette double lecture (sociale et spatiale) permet de rendre compte de la place accordée au projet des trames vertes dans le plan local d'urbanisme (PLU). Elle aide à mieux saisir les positions des aménageurs vis-à-vis des principes énoncés par la politique de la trame verte à Strasbourg et à Marseille (*cf.* chap. 2 et 3).

5. Plan de la thèse

La thèse est scindée en deux grandes parties. La **première partie** présente l'évolution de l'aménagement autour de la question de la trame verte et de la nature en ville. Cette partie se décline en trois chapitres. Le **chapitre 1** est consacré à la recherche de fondements historiques et théoriques de concepts urbanistiques qui ont participé à l'émergence de la notion de « trame verte ». Il trace durant plus d'un siècle, le brassage des idées d'aménagement à l'échelle internationale. Des grandes figures de l'urbanisme professionnel (Olmsted, Vaux, Eliote, McHarg) seront alors abordées du fait qu'elles marquent la conception actuelle des trames vertes contemporaines. Le **chapitre 2 et 3** présentent une lecture rétrospective des processus géo-historiques et socio-spatiales de l'aménagement du territoire à Marseille et à Strasbourg. Les deux chapitres mettent l'accent sur la dynamique de l'évolution urbaine et les grands tournants qui ont marqué le territoire.

La **deuxième partie** est consacrée à l'analyse des représentations et des pratiques sociales de la nature en ville. Cette partie se présente également en trois chapitres. Le **chapitre 4** expose les démarches méthodologiques suivies, les outils mobilisés pour le recueil des données et les démarches d'analyse des corpus recueillis. Le **chapitre 5 et chapitre 6** présentent respectivement les résultats de l'analyse des représentations et des pratiques sociales de la nature en ville à Marseille et à Strasbourg. Avant de finir avec une conclusion synthétique.

Chapitre 1. Les Trames Vertes : une trajectoire internationale, entre pratiques urbanistiques et connaissances scientifiques

À l'heure de l'urbanisation généralisée, les impacts environnementaux sont de plus en plus tangibles. La fragmentation des milieux naturels par les infrastructures urbaines contribue aux dérèglements du fonctionnement de l'écosystème planétaire. En France, face aux multiples enjeux liés à la protection de la biodiversité et suite aux engagements internationaux rectifiés, une nouvelle politique environnementale a été initiée lors du Grenelle de l'environnement dès 2007.

L'expression de « trames vertes » est largement médiatisée comme un antidote face à la perte de biodiversité à l'échelle nationale. Elle a pour ambition de préserver et/ou de restaurer une « continuité écologique » permettant le bon fonctionnement des écosystèmes (les flux et la circulation des espèces faunistiques et floristiques) (COMOP, 2008 *in* Raoult, 2010). Dans son acception contemporaine, l'expression de « trames vertes » résulte d'un long processus d'hybridation par sa position à la croisée de plusieurs champs disciplinaires : ceux de l'aménagement du territoire comme l'urbanisme et le paysage, d'une part, et ceux de la recherche scientifique comme l'écologie du paysage, la géographie et la sociologie d'autre part (Arrif *et al.*, 2011 ; Toublanc et Bonin, 2012).

Ce premier chapitre présente une lecture rétrospective de l'évolution de l'expression de « trames vertes » en milieu urbain à l'échelle internationale avec une approche biographique. Par le biais de cette analyse, nous présenterons comment et dans quels contextes cette notion a été introduite par les aménageurs du territoire, architectes et paysagistes notamment, dans le but d'améliorer la qualité de vie urbaine. Il s'agira ensuite de voir comment cette expression a évolué pour constituer un outil de gestion des espaces urbains qui intègre la dimension écologique.

La grille de lecture de ce chapitre opère selon un ordre diachronique. Elle se compose de trois grands axes thématiques marquant trois étapes d'évolution conceptuelle de l'expression « trames vertes ». Chaque axe prend corps dans un contexte et se fonde sur de terminologies et de pratiques urbaines qui forment le soubassement historique de l'expression de « trames vertes » :

La première section présente la notion de « *parkways* » et de « systèmes de parcs », qui font l'objet d'une analyse historique approfondie, dans un contexte de croissance et de mise en place d'aménités urbaines. Plusieurs personnages clés seront étudiés ainsi que leur rôle du point de vue conceptuel, comme Frederik Law Olmsted, Clavert Vaux, Charles Eliot et Jean Claude Nicolas Forestier. Les « *parkways* » et les « systèmes de parcs » sont considérés comme des outils d'extension urbaine aux finalités hygiéniques, esthétiques, paysagères et sociales.

La deuxième section se déroule dans un contexte de croissance et de mise en place d'une politique de contrôle des dynamiques urbaines. La « cité-jardin » et la notion de « ceinture verte », *greenbelt*, théorisées par l'utopiste Ebenezer Howard entre 1893 et 1902, feront l'objet de cette section. Des premiers projets de cité-jardin à visée sociale, seront présentés témoignant le passage de la théorie aux pratiques. En outre, le projet de la « ceinture verte » du Grand Londres est une étape importante dans la conception d'un dispositif juridique afin de contrôler l'étalement urbain.

La troisième section présente le paradigme écologique dans un contexte de croissance urbaine et de crise environnementale. L'approche holiste de « *ecological planning* » et la méthode élaborée par Ian McHarg illustreront cette section. Nous terminerons avec l'écologie du paysage et la notion de « connectivité écologique ».

Il apparaît ainsi important d'insister, dans ce chapitre, sur les liens de parenté entre la notion de « trames vertes » et l'ensemble des notions « *parkways* » ainsi que sur la circulation des idées.

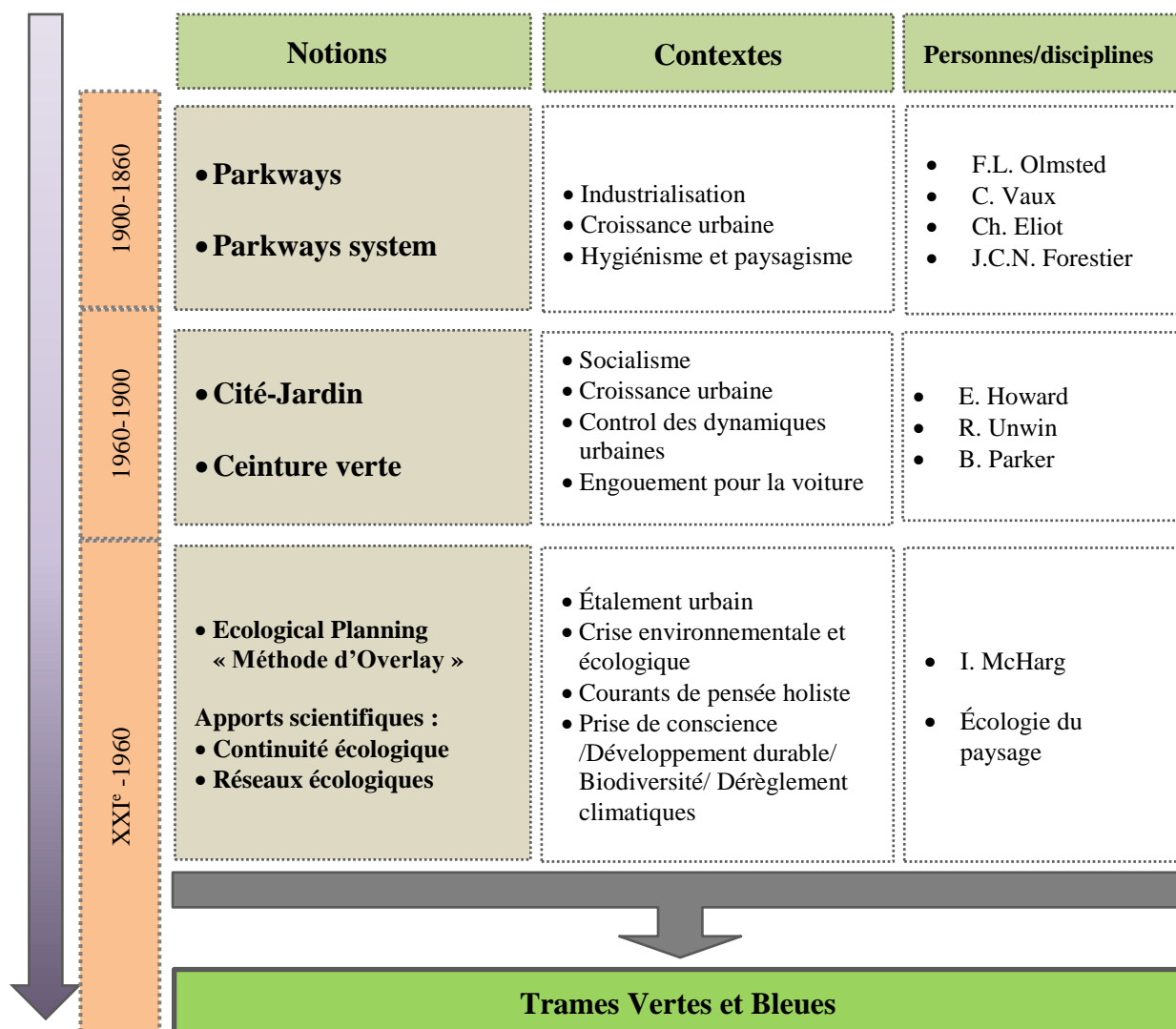


Figure 1. Schéma et grille de la lecture de l'évolution conceptuelle de notion de « trames vertes » (Mouad, 2018).

Section 1. Les parkways et système des parcs, une naissance déjà internationale ?

Pourquoi partons-nous de la notion de « parkways » ? C'est une question légitime à poser. L'expression francophone de « trames vertes » semble récente dans la littérature scientifique. De fait cette expression n'est pas issue de la sphère scientifique, mais plutôt des réflexions et des pratiques de l'aménagement urbain amorcé il y a plus d'un siècle. En effet, la notion de « trames vertes » a fait l'objet d'une médiatisation politique depuis le Grenelle de l'environnement en 2007. Cependant, du point de vue lexical, même si les significations sont différentes, l'emploi exact de l'expression « trames vertes » par les architectes-urbanistes remonte aux années 1950²⁰.

²⁰ Les archives historiques de la revue Architecture d'Aujourd'hui (AA).

En outre, la notion de trames vertes, dans son acception contemporaine, s'appuie essentiellement sur le principe de la continuité écologique représentée par des « réseaux écologiques » permettant les flux et la circulation des êtres vivants. Mettre au centre de nos investigations l'idée de continuité nous permet de tisser des liens avec d'autres notions, comme la notion de « *parkways* » développée au milieu du XIXe siècle (Arrif *et al.*, 2011 ; Toublanc et Bonin, 2012). Une période au cours de laquelle les villes occidentales ont subi la révolution industrielle. Pour lutter contre les maux des grandes villes industrielles, le discours politique urbain a été dominé par une nouvelle idéologie planificatrice : la démocratisation des parcs publics avec une double vision hygiéniste et esthétique (Mumford, 1970 ; Claval, 2014).

Dans la littérature scientifique notamment anglo-saxonne, des historiens du paysage et des spécialistes de la ville et de l'aménagement urbain considèrent le terme de *parkways*, devenu *greenways*, comme l'une des contributions les plus importantes de l'histoire de l'aménagement urbain et paysager en Amérique (Little, 1990 ; Ahern, 1995 ; Fabos, 1995 ; Peterson, 2003, Hellmund et Smith, 2006). Ils attribuent le droit d'auteur à Frederick Law Olmsted (1822-1903) étant lui-même un leader du mouvement de *greenways* et des systèmes de parcs aux Etats-Unis (*ibid.*). De même, dans son ouvrage « *Greenways for America* », Charles Little (1990) parle d'un courant *olmstedien*. Bien que cette affirmation, en forme de raccourci, soit fréquemment citée dans les revues scientifiques spécialisées internationales, comme *Landscape and urban planning* et *Landscape ecology*, le contexte historique, les acteurs clés et les sources d'inspirations de la genèse du mouvement de *parkways* ne sont qu'évoqués. Nous nous interrogeons sur comment une personne comme Olmsted, un *outsider* du milieu professionnel des architectes et des paysagistes, est devenu l'homme le plus influent de l'histoire de l'architecture du paysage aux États-Unis.

Sur le plan méthodologique, nous avons choisi, dans un premier temps, d'effectuer une revue de littérature autour de F. L. Olmsted et de ses publications afin de saisir les raisonnements ayant abouti à l'élaboration de la notion de *parkways*. La lecture bibliographique nous a permis de constituer un corpus autour d'Olmsted composé de trois types de ressources :

- Des biographies écrites par des spécialistes des œuvres d'Olmsted (Zaitzevsky, 1992; Sutton, 1997; Beveridge et Hoffman, 1997; Twombly, 2010) ;
- Des récits de voyage rédigés par Olmsted pendant son premier voyage en Angleterre ;
- Une bibliographie sélective comprenant des rapports d'études signés en collaboration avec l'architecte Calvert Vaux.

Dans un second temps, lors de l'analyse de la notion de « système des parcs », nous avons élargi notre lecture bibliographique à Charles Eliot (1859-1897), un disciple puis un collaborateur d'Olmsted. Le parcours d'Eliot ainsi que son rôle dans la conception des « systèmes de parcs » sont peu documentés. Une biographie d'Eliot, rédigée par son père en 1902, ainsi des récits de voyage en Europe rédigés par Eliot, nous éclairent sur son parcours et ses participations dans la conception des systèmes des parcs à l'échelle régionale.

Cet ensemble de références nous a aidés à cheminer dans les dédales de la pensée des acteurs clés dans l'histoire de *parkways* en particulier Olmsted, Vaux et Eliot. Le détour bibliographique par ces personnages a été capital pour la compréhension des notions étudiées.

1.1. Frederick L. Olmsted, un parcours atypique

Frederick Law Olmsted (1822-1903) est un personnage médiatisé comme le pionnier des architectes-paysagistes aux Etats-Unis (Le Gates et Stout, 1996). Il est considéré comme *greenway-maker*, leader du mouvement des *greenways* (Little, 1990).

Descendant d'une famille migrante originaire d'Angleterre, installée à Massachusetts, une colonie britannique en Amérique, F. Olmsted est né en 1822 à Hartford dans le Connecticut, dans une famille de marchands socialement bien placée en Nouvelle-Angleterre²¹. Pendant son enfance, ses parents lui font découvrir la nature lors de promenades champêtres en Nouvelle-Angleterre (Twombly, 2010).

En 1840, après huit ans de scolarité, le manque de motivation scolaire pousse Olmsted à s'orienter vers le monde du travail. Sans succès, le monde du commerce avec son père ne lui plaît pas, pas plus que le métier de marin expérimenté au cours d'un an de voyage maritime (1843-1844) entre New York et la Chine (Twombly, 2010). Les trois années suivantes Olmsted devint autodidacte en raison d'une maladie oculaire. Il suivit un programme d'autoformation à Yale Collège en géométrie, philosophie naturelle et en agriculture. En s'intéressant à la gestion du sol et aux techniques agricoles, il décide de pratiquer l'agriculture scientifique suivant le modèle de « ferme expérimentale »²². Il construit sa réputation en tant que conseiller pour l'amélioration de l'organisation et de la gestion de fermes rurales plus qu'au sein des activités agricoles (Zaitzevsky, 1982 ; Twombly, 2010).

²¹ La Nouvelle-Angleterre (*New England*) est l'une des régions situées au Nord-Est des États-Unis. La région est constituée de six États dont Massachusetts et Connecticut.

²² La « ferme expérimentale » est un modèle connu au XVIII^e et XIX^e siècle, qui vise à démontrer les améliorations techniques agricoles et l'organisation fonctionnelle de la ferme.

Ses intérêts pour le monde agricole l'ont conduit à nouer des contacts avec des revues spécialisées dans le domaine de l'agriculture et de l'horticulture, comme *The Cultivator*. De fil en aiguille, en 1846, le jeune agriculteur fait la connaissance d'Andrew J. Downing (1815-1853), un paysagiste anglais et l'éditeur du journal *The Horticulturist*²³. Dans ce dernier, Olmsted publie ses premières ébauches d'écriture²⁴. En effet, suite à son premier voyage en Angleterre en 1850, ce journal publie un extrait de son récit de voyage *The People's park at Birkenhead* (*The Horticulturist*, 1951, p. 244-228). Une version complète de ses récits de voyage en Angleterre a été éditée sous le titre « *Walks and Talks of an American Farmer* » en 1852.

À cette phase, ouvrant deux parenthèses pour poser une question, qui nous paraît pertinente pour la compréhension de la trajectoire de Olmsted et des notions qu'il a développées : *Quelle était l'influence du premier voyage en Angleterre ? Qu'est-ce que ce paysan américain a vu pendant ses promenades dans le vieux monde ?*

1.1.1. Le voyage en Angleterre, une source d'inspiration

Au printemps 1850, le jeune agriculteur F.L. Olmsted part en voyage pour six mois d'aventure en Angleterre en compagnie de son frère John et d'un ami. Chacun d'entre eux a ses propres intérêts. Olmsted espère approfondir sa connaissance des pratiques agricoles à l'étranger (Zaitzevsky, 1982). Il découvre le plaisir d'écrire en observant ce qu'il voyait pendant ses promenades et le retranscrivant sensiblement. Ce qui lui permis de publier ses premiers récits de voyage « *Walks and Talks of an American Farmer* » en 1952.

Au fil des chapitres des récits de voyage, le lecteur peut découvrir trois thèmes principaux : l'Angleterre vu comme paysage urbain (ville, architecture), ou comme paysage rural (champs, agriculture, hameaux) ou enfin comme paysage social (habitant, coutume, langage). Nous nous focaliserons sur deux expériences vécues par Olmsted lors de ses promenades dans les *campagnes anglaises* et dans sa visite du *parc public de Birkenhead* qui représente un paysage construit en ville.

²³ *The Horticulturist, A Journal of Rural Art and rural Taste*, est un journal spécialisé dans l'horticulture, l'art du jardin, la botanique (pomologie, entomologie) et l'économie rurale.

²⁴ En 1847, Olmsted a écrit ses premières notes dans le colmn dédié aux techniques agricoles sous le titre « *Queries on Sea-Coast Culture* ». (*The Horticulturist*, 1847, v. 2, p. 100)

a. *Le paysage pastoral, un sentiment de déjà-vu !*

Olmsted se révèle impressionné par la beauté du paysage rural dans la campagne anglaise, ses villages et ses fermes. Lors d'un séjour à la campagne, il décrit avec finesse et sensibilité une scène de paysage pastoral observée de sa fenêtre:

« J'ai regardé dehors vers un petit groupe de cottages basses couverts par des toits de chaume, semi couverts par des lierres. Une haie d'aubépine fleurie délimite un champ de bocage d'herbe dense et de trèfle scintillant des rosées et quelques meules de foin. D'autre champ plus loin était tacheté des moutons, un petit bosquet, et ensuite des collines basses sur lesquelles l'aube allumait avec une rougeur faible, les nuages calmes, enfumés dans un ciel gris » (Olmsted, 1852, p. 99)²⁵.

Ce paysage bucolique provoque chez Olmsted le développement de souvenirs imaginaires ; il éprouve un sentiment de familiarité comme lors d'un retour au pays de ses ancêtres :

« Cela peut sembler un paysage inintéressant, mais je l'ai contemplé avec une grande émotion, si grande que je me suis demandé : je n'avais jamais vu une telle scène auparavant, qui m'était, dans toutes ses détails, aussi familière que ma région natale. C'est la terre de nos poètes! La maison de nos pères ! Chère vieille Angleterre ! Il serait bien étrange, qu'en voyant ce paysage, je ne sois nullement affecté » (*ibid.*)²⁶.

Le lecteur sent qu'Olmsted essaie systématiquement de faire les liens entre son pays ancestral (*Mother England*) et son pays natal (*NewEngland*). Rien de ce qu'il croise, lors des promenades architecturales et son tour des fermes, ne le laisse indifférent. Ces visions évoquent en lui des souvenirs d'enfance et un sentiment de déjà-vu :

« Vous pouvez imaginer à quel point c'est extrêmement intéressant. Nous ne pouvons pas rester assis, mais courir avec une réelle excitation enfantine. En effet, nous nous sentons comme des enfants, qui sont rentrés pour visiter la maison paternelle et qui sont à fouiller dans la mansarde parmi les jouets de leurs parents. De temps en temps, ils crient : « Viens voir ce que j'ai trouvé ici! Viens voir ce que j'ai trouvé là-bas!»²⁷ (Olmsted, 1852, p. 125).

²⁵«... I looked out upon a cluster of low-thatched cottages, half overgrown with ivy. A blooming hawthorn hedge, enclosing a field of heavy grass and clover glistening with dew; a few haystacks ; another field beyond, spotted with sheep ; a group of trees ; and then some low hills, over which the dawn was kindling, with a faint blush, the quiet, smoky clouds in a grey sky »(Olmsted, 1852, p. 99)

²⁶« It may seem an uninteresting landscape, but I gazed upon it with great emotion, so great that I wondered at it. Such a scene I had never looked upon before, and yet it was in all its parts as familiar to me as my native valley. Land of our poets! Home of our fathers! Dear old mother England! It would be strange, if I were not affected at meeting thee at last face to face »(Olmsted, 1852, p. 99)

²⁷« You may imagine how intensely interesting all this is. We cannot keep still, but run about with a real boyish excitement. We feel indeed like children that have come back to visit the paternal house, and who are rummaging about in the garret among their father's playthings, ever and anon shouting: "See what I have found! -See what I've found!" » (Olmsted, 1852, p.125).

b. Le parc public, un sentiment du jamais-vu !

Si Olmsted s'émerveille devant la beauté des paysages champêtres, la visite du parc de Birkenhead est un moment fort de son voyage en Angleterre. Olmsted ne sait alors pas encore que cette visite va déterminer son avenir en tant qu'architecte-paysagiste.

Le parc, un espace d'égalité sociale

Birkenhead est une ville nouvelle dans le faubourg de Liverpool, construit entièrement au XIX^{ème} siècle. Le parc de Birkenhead, planifié par l'architecte Joseph Paxton²⁸, a joué un rôle important dans l'introduction du mouvement des parcs publics en Angleterre comme à l'étranger (Chadwick, 1961, p. 49). L'originalité de ce parc est qu'il est ouvert au public et entièrement construit grâce à des fonds publics (Beveridge, 1997, p. 63). Jusqu'alors, les parcs et les jardins contemporains de l'époque d'Olmsted font partie des domaines de la Couronne, dont l'accès était autorisé au public par tolérance, comme les jardins des Tuileries du Palais Royal ou le jardin du Luxembourg avant Napoléon III (Hausmann, 1893; Bennis, 2006). La liberté d'usage et d'accès du parc à toutes les classes sociales, suscite l'admiration d'Olmsted. Il n'a jamais vu une telle liberté d'usage pour tous publics dans une « démocratie » comme celle de l'Amérique à cette époque. Sans doute, il faisait référence à l'esclavagisme comme en témoigne ses livres (cf. supra, note n°7) :

« No porter appears, and the gates are freely open to the public...[]...I was ready to admit that in democratic America, there was nothing to be thought of as comparable with this People's Garden » (Olmsted, 1852, p 79)

Olmsted nous livre sa description lors de sa promenade avec son frère et leur ami pour la première fois dans le nouveau parc de Birkenhead. La variété du public fréquentant ce parc à l'anglaise lui laisse un souvenir vif. Olmsted rend compte d'une scène animée, au cours de laquelle il multiplie les observations sociologiques concernant les groupes des visiteurs, selon différents critères : statut social professionnel (maîtres et serveurs, étudiant, jardinier...), genre et âge (homme et femme, fille et garçon) et même natif ou étranger :

« We came to an open field of clean, bright, greensward, closely mown, on which a large tent was pitched, and a party of boys in one part, and a party of gentlemen in another, were playing cricket. Beyond this was a large meadow with rich groups of trees, under which a flock of sheep were reposing, and girls and women with children were playing...We found in a *Pagoda*, in an island approached by a Chinese bridge...I was glad to observe that the privileges of the garden were enjoyed about equally by all classes. There were some who even were attended by servants, and sent at once for their carriages, but a large proportion were of the common ranks, and a few women with

²⁸Sous la direction de l'architecte Gilespie Graham en 1844.

children, or suffering from ill health, were evidently the wives of very humble labourers. There were a number of strangers...to study from the garden » (Olmsted, 1852, p. 79).

Olmsted admire la nouveauté introduite par la conception d'un *parc public* comme une « propriété publique », « *people's own* », dans lequel le plaisir est librement accessible à tous qu'ils soient simple paysan ou noble :

« And all this magnificent pleasure-ground is entirely, unreservedly, and forever the People's own. The poorest British peasant is as free to enjoy it in all its parts, as the British Queen » (Olmsted, 1852, p. 91).

Selon Olmsted, le concept du parc public de Birkenhead représente une réussite pour la monarchie britannique que la démocratie américaine mérite de connaître.

c. Le parc en ville, un paysage pittoresque construit de toute pièce

L'admiration d'Olmsted vis-à-vis du modèle démocratique introduit par le parc de Birkenhead va de pair avec son admiration de l'art du jardin anglais et la réussite de l'architecte Paxton à transformer un terrain inutile, plat et argileux en un parc public intéressant (Olmsted, 1852, p. 80).

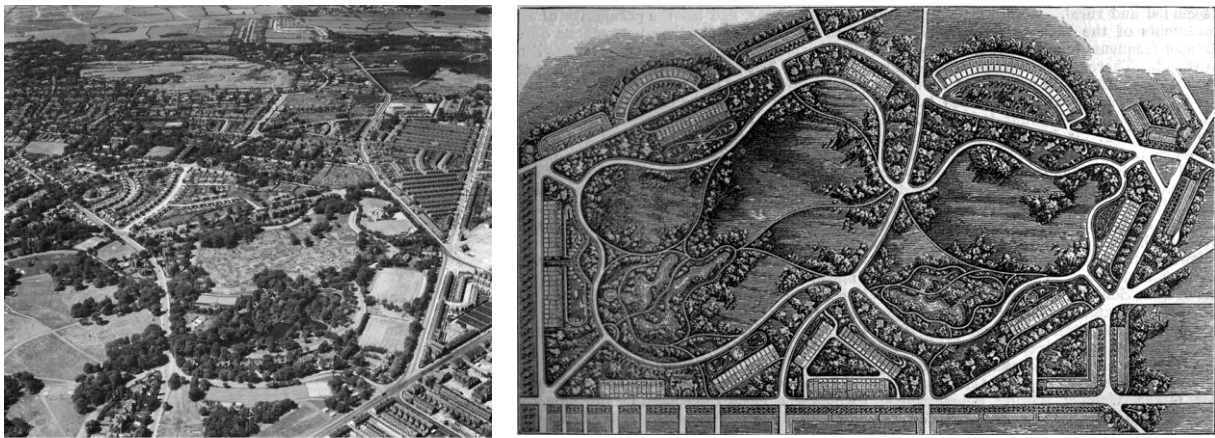


Figure 2. (À gauche) Photographie aérienne du parc Birkenhead en 1946 (©Aerofilms Collection, Historic England Archive) ; (À droite) Plan du parc de Birkenhead de l'architecte Joseph Paxton (aménagé en 1843 (©The American Cyclopædia, 1879)

Dans son récit de voyage, Olmsted est fasciné par le fait que les reliefs ont été artificiellement construits permettant de créer une nature soigneusement imitée, symbole de l'art du jardin anglais. Il décrit les topographies du parc, les chemins arrondis allant vers des espaces ouverts lumineux, où se trouve une grande pelouse, un lac central à la forme libre avec des plantes aquatiques, des cygnes et des poissons rouges, des arbres isolés et des bosquets parsemés, ainsi que des sentiers qui serpentent entre les rochers. Cet ensemble d'éléments offrent à Olmsted un plaisir intense alors qu'il contemple une scène paysagère en pleine ville, et fait probablement le lien avec le paysage rural anglais :

« Five minutes of admiration, and a few more spent studying the manner in which art had been employed to obtain from nature so much beauty.... Indeed, gardening, had here reached a perfection that I had never before dreamed of. I cannot attempt to describe the effect of so much taste and skill as had evidently been employed. I will only tell you, that we passed through winding paths, over acres and acres, with a constant varying surface, where on all sides were growing every variety of shrubs and flowers, with more than natural grace, all set in borders of greenest, closest turf, and all kept with most consummate neatness » (Olmsted, 1852, p. 79).

Le parc et le double système de circulation

Le troisième élément, qu'on peut retenir du parc Birkenhead, est bien le système de circulation qui fait le lien entre le parc et la ville. En fait, le parc de Birkenhead avait, selon Olmsted, des particularités autres qu'esthétique. En raison de sa taille étendue sur 120 acres (49 hectares environ), l'architecte du parc a introduit l'idée de système de circulation composite en séparant spatialement : la circulation de véhicules mobiles qui entoure et traverse le parc, et le système de promenade des piétons. Il faut rappeler qu'à l'époque les voitures motorisées n'existaient pas encore :

«The park site is bounded by roads for the ordinary traffic of the town and for convenience, because of the length of the park, a transverse road across the park was necessary... Inside the villa belt is the carriage drive, for pleasure traffic only (service to the villas is exclusively from the exterior roads)... Within the park are the footpaths, linking all parts and with convenient connections to the outside traffic roads» (Chadwick, 1961, p. 53).

En fait, si Olmsted n'a pas commenté la particularité du système de circulation du parc dans son premier récit de voyage de 1852, il a exprimé son admiration en retournant pour une deuxième visite en 1858-1859 (Chadwick, 1961), lorsqu'il a été choisi avec l'architecte Calvert Vaux pour concevoir le premier parc public, Central Parc à New York en 1856 (*cf.*, infra).

Nous pouvons dire, en guise de conclusion, que ce voyage au pays de ses ancêtres a été comme un « pèlerinage » (Beveridge et Hoffman, 1997), dans lequel Olmsted a découvert des sources d'inspiration à la fois paysagère et sociale. Un déclic dans le parcours d'homme qui se voit comme un agriculteur pour en devenir l'un des personnages les plus influents de l'histoire de l'architecture du paysage en Amérique.

1.2. Olmsted, les premiers pas vers le paysagisme

Il est clair qu'après son voyage en Angleterre, Olmsted, comme en témoignent ses écrits²⁹, voyait autrement la question de la nature et le rôle que les paysagistes pouvaient jouer en Amérique. Olmsted est devenu plus proche des membres du club des paysagistes anglais aux États-Unis, comme Andrew Downing (Twombly, 2010). Il a redécouvert son admiration à la nature et l'intensité émotionnelle et esthétique que le paysage pouvait lui apporter, qu'il soit *pastoral* ou *pittoresque*. Andrew Downing, l'éditeur du journal *The Horticulturist*, dirigeait en même temps un atelier, en tant que paysagiste diffusant l'art du jardin à l'anglaise à travers ses réalisations pour les particuliers, dont Olmsted s'est retrouvé adepte. Entre temps, Downing a convaincu un jeune architecte londonien, Calvert Vaux (1824-1895), de le rejoindre aux États-Unis et devenir son partenaire en 1850. Tragiquement, Downing mourut en 1853 et Vaux continua seul à mener à terme ses projets à Manhattan jusqu'en 1856. Downing a été de ceux qui en appelaient à la création d'un grand parc public à New York (Beveridge et Hoffman, 1997). Les pères fondateurs de New York ont choisi un site en friche au centre-ville afin qu'il soit le premier parc public. Convaincu par l'importance de l'idée d'un parc public pour la démocratie américaine, Olmsted est devenu prêt à adhérer au courant de pensée des aménageurs, qui voyaient dans la « nature en ville » un remède hygiénique et esthétique à vivre au niveau sociétal. En s'impliquant dans le jeu de pouvoir politique, Olmsted a fini par être embauché en tant que surintendant³⁰ du site prévu pour être le futur Central-Park en 1857 (Little, 1990).

Si Downing a réussi à faire connaître les talents d'Olmsted comme journaliste, c'est bien l'architecte Vaux qui lui a offert la chance de mettre son empreinte sur la conception du premier parc public en Amérique. Olmsted et Vaux, devenus des partenaires, ont gagné le concours du Central-Park à New-York en 1858 en présentant leur « *Greensward Plan* », ce qui signifie littéralement, « la pelouse ». Pour un parc en ville, Olmsted-Vaux ont été convaincus de minimaliser l'influence de l'art du jardin, ou le « *gardenesque* » qui va avec le *pittoresque* (Olmsted, 1871 ; Schuyler, 1988). Pour les concepteurs, le « *gardenesque* », comme le

²⁹ En découvrant son talent du journaliste, Olmsted s'est intéressé aux questions socio-économiques qui occupaient la société américaine et surtout le mouvement d'abolitionnisme (Twombly, 2010). Entre 1852-1861, Olmsted publiait une douzaine de journaux, d'articles et cinq livres : Le 1^{er} livre s'intitule « *Walks and Talks of an American Farmer* », 1852. Le 2^{ème}, « *A journey in the Seaboard Slave States, with remarks on their Economy* », 1856. Le 3^{ème} livre, « *A Journey through Texas, or a saddle-trip on the South-Western frontier* », 1857. Le 4^{ème}, « *Journey in back country* », 1860. En fin le 5^{ème} livre contient le triple voyages condancés dans un seul livre s'intitule « *Cotton Kingdom, a traveler's observations on Cotton and Slavery* », 2 tomes, 1861.

³⁰ Une fonction administrative dans laquelle il était responsable de préparer le site pour le futur parc et probablement prendre en charge l'exécution du futur plan du Central Park (Beveridge, 1997).

pittoresque, réfère à une beauté architecturale urbaine, soit « beauty of the town » (Olmsted, 1871). En revanche, un parc en ville devrait être différent de l'artificialité et la densité de la ville. Un parc en ville devrait représenter l'ouverture, « *openness* », par ses champs étendus et les eaux calmes des lacs afin de calmer et reposer l'esprit des promeneurs (ibid.). Autrement dit, Olmsted et Vaux voyaient, dans leur conception du parc en ville, un *paysage pastoral* à construire le plus naturellement possible et qui soit surtout accessible à tous. Un parc qui forme un complément avec la ville, un jeu entre ouverture et fermeture, entre bâti et non-bâti³¹. Pour les historiens de l'art du paysage, ce parc représente un repère historique, notamment aux États-Unis, dans l'histoire de l'architecture du paysage comme une nouvelle discipline (Schuyler, 1988 ; Beveridge et Hoffman, 1997).

Les parkways de Brooklyn et l'influence haussmannienne

Lors du déclenchement de la guerre civile, « la guerre de Sécession » (1861-1865) et suite à des événements familiaux, Olmsted part avec sa famille vers le Far-West, en Californie, pour gagner sa vie³² ce faisant se séparant de son partenaire Vaux. L'historien de l'architecture Robert Twombly (2010) considère que le départ d'Olmsted était le signe de sa faible implication dans la conception de Central-Park, ceci en dépit de sa réussite.

À la fin de 1865, l'architecte Vaux obtient le projet d'élargissement du *Prospect Park* en faisant la première esquisse pour la ville de Brooklyn. Vaux a repris contact avec son ancien partenaire en lui demandant de participer au projet. Olmsted revint finalement à l'Est des États-Unis pour élaborer avec Vaux le projet de *Prospect Park* à Brooklyn en 1866. Encore une fois, les chemins de Vaux et celui d'Olmsted se croisent. Pour la première fois, à l'occasion du projet *Prospect Park* à Brooklyn, Olmsted-Vaux introduisent la notion de « *parkways* » en la rendant opérationnelle (Schuyler, 1988 ; Beveridge et Hoffman, 1997; MacDonald, 1999).

De fait, si le voyage d'Olmsted en Angleterre lui permet de découvrir la beauté du paysage pastoral qui lui inspire de la conception de parcs en ville, d'autres voyages en Europe, surtout à Paris et à Berlin, lui ont permis de découvrir la notion de l'*avenue-promenade* (Olmsted et Vaux, 1868 ; Beveridge et Hoffman, 1997, MacDonald, 1999).

³¹ « The park should, as far as possible, complement the town. Openness is the one thing you cannot get in buildings. Picturesqueness, you can get. Let your buildings be as picturesque as your artists can make them. This is the beauty of a town. Consequently, the beauty of the park should be the other. It should be the beauty of the fields, the meadow, the prairie, of the green pastures, and the still waters. What we want to gain is tranquility and rest to the mind » (Olmsted, 1871, in Twombly, 2010, p. 232).

³² Olmsted a été bien payé comme le surintendant d'une exploitation minière à Mariposa States à Yosemite.

En 1859, Olmsted a passé deux mois en Europe pour visiter et étudier de plus près les nouveaux parcs publics en Europe (MacDonald, 1999). À Paris, c'était l'époque du grand chantier d'aménagement haussmannien. Olmsted avait l'occasion de se promener en comparant *in-situ* les anciennes rues et les nouvelles percées. À cette époque, les avenues et boulevards étaient à la charge de l'ingénieur Charles Adolphe Alphand, directeur du service des promenades et des plantations de Paris, sous la direction du baron Haussmann (Santini, 2011). Alphand a accumulé des connaissances à la fois techniques et paysagères exceptionnelles, qui lui ont permis de rédiger un ouvrage « *Les promenades de Paris* » édité entre 1867 et 1873. Cet ouvrage majeur— est d'une grande valeur dans l'art du jardin et du paysage au XIXe siècle (Santini, 2011)— a été qualifié par Olmsted de référence inestimable³³(MacDonald, 1999). Dans ce voyage en Europe, Olmsted découvre les *avenues-promenades*, notamment l'avenue de l'impératrice à Paris et l'avenue de Linden à Berlin (*cf.*, *infra*).

Après la guerre civile, le contexte américain devient favorable pour une croissance urbaine, d'où le projet de *Prospect Park*. Dans un premier temps, Olmsted et Vaux se concentrent sur la conception de *Prospect Park*. Fidèles à leur conception d'un parc en ville et aux valeurs esthétiques qu'il doit posséder, ils conçoivent ce parc à l'image d'un paysage pastoral (MacDonald, 1999). En se projetant dans l'avenir de la ville de Brooklyn et dans son rapport avec Manhattan, le cœur de la capitale, les deux concepteurs ont proposé une vision plus riche et grande qu'un simple parc isolé. En 1868, dans leur rapport annuel adressé au président des commissaires de *Prospect Park*, les deux visionnaires ont proposé de lier le projet du parc à un plan de « *parkways* ». L'objectif était agrandir la ville, tout en assurant le bien-être des citoyens (Olmsted et Vaux, 1868). Pour argumenter leur plan de « *parkways* ». Olmsted et Vaux ont critiqué, d'abord, le modèle de planification en damier (grille orthogonale) instauré par les fondateurs des villes américaines : un modèle normatif, auto-généré (à la grille simpliste) pour faciliter la spéculation foncière. Par-dessus tout ce modèle se trouve détaché de la réalité topographique du terrain, ce qui exige une plus grande dépense pour très peu de services de qualité. Pour pallier ce défaut, ils ont introduit la notion de *parkways* comme un indicateur qui reflète l'avancée de la civilisation humaine en matière de circulation urbaine (Cf. *infra*).

³³Selon Elisabeth Macdonald (1999), Olmsted a référé à l'ouvrage d'Alphand dans une lettre à William Hammond Hall, a jeune ingénieur et paysagiste en 1871 et aussi pour « *Park in the American Cyclopedia* » en 1875.

Dans le contexte du site dédié au parc, Olmsted et Vaux ont considéré que les entrées du parc jouaient un rôle important dans le bon fonctionnement du futur parc. Pour résoudre cette question, les concepteurs suggéraient d'élargir leurs champs d'étude autour du parc et ses axes d'entrée afin de maximiser les liens entre le parc et la ville. Après plusieurs propositions et pour des raisons financières, Olmsted et Vaux ont réussi à relier Prospect Park par deux *parkways* en offrant un déplacement ombré et plaisant, « *a shaded pleasure drive* » : l'un vers l'Est (qui avait pour but de continuer jusqu'au Central Park, à l'époque partialement achevé), et une seconde *parkway* qui continue jusqu'à l'extrême-Sud de l'île vers l'Océan (MacDonald, 1997) (cf. planche ci-dessous).

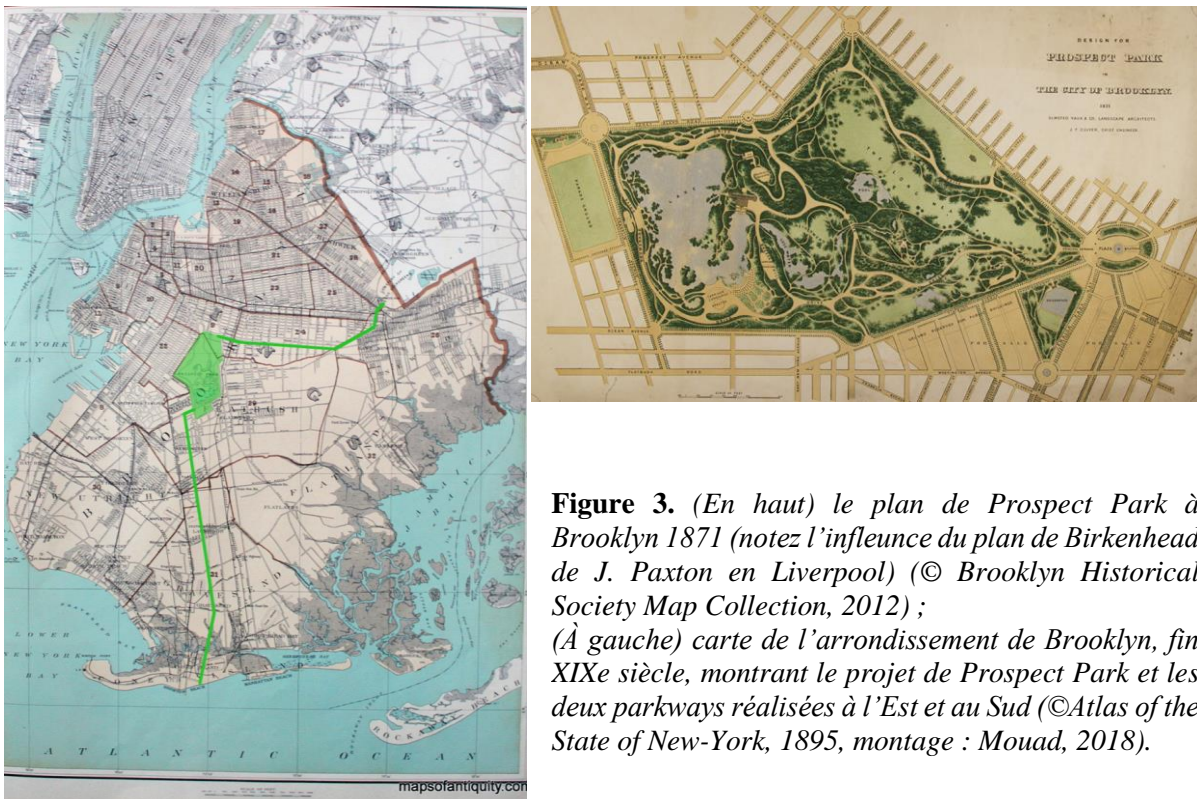


Figure 3. (En haut) le plan de Prospect Park à Brooklyn 1871 (notez l'influence du plan de Birkenhead de J. Paxton en Liverpool) (© Brooklyn Historical Society Map Collection, 2012) ; (À gauche) carte de l'arrondissement de Brooklyn, fin XIXe siècle, montrant le projet de Prospect Park et les deux parkways réalisées à l'Est et au Sud (©Atlas of the State of New-York, 1895, montage : Mouad, 2018).

De même, à travers les *parkways* de Brooklyn, Olmsted et Vaux ont expérimenté pour la première fois un projet de paysage urbain, qui dépasse les limites d'un parc, qui cherche à s'imbriquer dans le territoire en mettant en valeur ses points forts. A travers ces *parkways*, Olmsted et Vaux ont structuré la future extension urbaine de Brooklyn (*ibid.*).

La notion de parkways est-elle vraiment une nouveauté ?

Olmsted et Vaux ont présenté la notion de *parkways* comme la dernière étape d'amélioration des systèmes de circulation routière. Ils ont proposé une typologie théorique composée de cinq étapes. ***La première*** était constituée par des chemins piétons, étroits cheminements entre de constructions spontanées. Au fil du temps, un ordre social et urbain s'est établi permettant d'instaurer des sociétés plus pérennes, toujours dans une logique défensive avec des murs de protection.

La deuxième phase était composée également de voies étroites encombrées, dans lesquels les usagers des voies à la fois des piétons et des chariots entrent en conflit. Les voies, transformées en lieux de décharges (pour les ordures marchandes et ménagères), sont devenues inadaptées pour les usages pédestres. Les villes sont devenues des lieux d'épidémies majeures et dépourvues de plan de nettoyage systématique. Olmsted et Vaux ont pris l'exemple de Londres et les améliorations introduites en termes de santé publique, notamment après le grand incendie de 1666.

La troisième phase a commencé aux environs de 1750, quand les normes routières ont imposé de règles sanitaires (avec les systèmes d'égouts et de gouttières) qui ont spécialisé l'espace entre deux fonctions : piétonne (trottoir élevé sur les côtés) et mobile (au centre de la voie, se déplaçaient à l'époque les chevaux et charrettes). **Dans cette phase d'évolution urbaine, la question de la santé publique a été prise en compte ainsi que la problématique d'une plus grande immunité face aux épidémies avec l'abandon du modèle compact des villes.** La politique de planification a adopté une vision hygiéniste afin de lutter contre les maux des grandes villes : un plus grand nombre d'espaces publics ont été créés, exposés au soleil et à l'air frais, et surtout le végétal (arbres et pelouses) a été mis à l'honneur pour la santé humaine supposé absorber le gaz exhalé par les êtres vivants. Lors de cette phase, l'écart entre les classes sociales s'est accentué, entre les riches qui possèdent les ressources et les autres classes sociales, entre quartiers riches et quartiers sombres et surpeuplés.

La quatrième phase a mis en place la conception des voies publiques comme un élément d'aménagement paysagé. Les avenues et les boulevards deviennent, avec leurs allées piétonnes élargies et aménagés, des lieux de *promenade publique* tout en assurant la circulation. Comme prévu, nulle autre ville européenne, mieux que Paris et Berlin, ne permet de décrire cette phase.

Entre toutes les avenues parisiennes, Olmsted et Vaux ont préféré l'avenue de l'Impératrice, l'actuelle avenue Foch. Conçue en 1853-54 par l'architecte allemand J. Hittorff³⁴, l'avenue relie le palais royal et son jardin, à travers la place de l'Étoile, avec le bois de Boulogne à la périphérie de Paris (Haussmann, 1893). Du fait de sa largeur exceptionnelle de 40 mètres³⁵, et de sa conception, Olmsted et Vaux l'ont considéré comme un lieu de plaisir plus qu'une simple voie de circulation. À l'axe central consacré à la circulation s'ajoutent sur les côtés des allées paysagées bordées d'arbres offrant une belle promenade vers le bois de Boulogne.



Figure 4. *Avenue de l'Impératrice (l'actuel Avenue Foch) ; on note l'axe central pour la circulation mobile et deux larges trottoirs aménagés pour la promenade (©BNF, vers 1900).*

À Berlin, Olmsted et Vaux ont admiré aussi l'avenue de Linden (qui signifie sous les Tilleuls) qui relie le château de Berlin et son jardin au grand parc *Tiergarten*, situé de l'autre côté de la ville. Ici, l'axe central bordé d'arbres est aménagé pour assurer une belle promenade ombrée et la circulation est éloignée sur les côtés. Dans les deux cas, Olmsted et Vaux ont remarqué l'impact de ce type d'aménagement sur la spéculation foncière ce qui, dès lors, représente un intérêt économique pour les pouvoirs locaux. Dans les deux exemples, Olmsted et Vaux ont bien noté l'effet bénéfique sur les valeurs immobilières des bâtiments qui donnent sur ces avenues paysagées.

³⁴Jacques Ignace Hittorff, (1792-1867), est un architecte-urbaniste d'origine allemande. Ses œuvres principales sont la place de la Concorde, de la gare du Nord, de plusieurs théâtres parisiens. (Haussmann, Mémoires, 1893 ; P. Lavedan, 1969) http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jds_0021-8103_1969_num_3_1_1202

³⁵Sa largeur de 40 mètres (chaussée et allée de promenade), qui dépasse les normes des grands boulevards de Paris de 34 mètres en moyenne a été une source de conflit entre l'architecte et le Baron Haussmann, écrit-il (Qui ?) dans ses mémoires de 1893.



Figure 5. Avenue Unter den Linden ; on note l'axe central consacré aux promenades et les côtés pour la circulation mobile (©Congress Library, 1890)

Lors de **la cinquième phase** de l'aménagement des *parkways*, Olmsted et Vaux ont proposé d'élargir l'espace consacré aux déplacements d'agrément de piétons. Ils ont ajouté une nouvelle allée plantée séparant les promeneurs des véhicules ou chevaux (« *pleasure riding and driving* »). Quant aux trafics ordinaires chargés, ils les ont consacrés les côtés comme dans l'exemple de Linden à Berlin. Les nouveaux *parkways* servent à :

«... giving access for the purposes of ordinary traffic to all the houses that front upon it, offering a special road for driving and riding without turning commercial vehicles from the right of way, and furnishing ample public walks, with room for seats, and with borders of turf in which trees may grow of the most stately character ». (Olmsted-Vaux, 1868)

Olmsted et Vaux voyaient l'idée de *parkways* comme une phase d'amélioration du système de circulation à différentes fins. De point de vue conceptuel, l'influence des avenues européennes surtout parisiennes est notable et lier des parcs par des avenues n'était pas non plus une nouveauté qu'on peut attribuer à Olmsted et Vaux (MacDonald, 1999). En outre, les arguments (hygiéniques, fonctionnels et esthétiques) qu'ils ont mobilisés pour justifier la nouveauté des *parkways*, sont fortement inspirés d'autres exemples en Europe.

Les *parkways* permettent, selon Olmsted et Vaux (1868), d'associer au parc des extensions spatiales au-delà de ses propres limites. Ces allées plantées permettent de relier les quartiers résidentiels périphériques avec le parc. Il s'agit d'une combinaison entre fonction et esthétique. Olmsted et Vaux ont conçu, dans les *parkways*, des parcours adaptés à différents types de

déplacement (promenade, mobilité de plaisance, charrettes, trafic dense). C'est une nouveauté dans l'histoire des villes américaines et de ses infrastructures routières orthogonales et normées. Même si le projet *parkways* de Brooklyn était partiellement achevé, en raison de la crise financière de 1873 (Eisenman, 2013), il représente la première étape d'un nouvel outil d'aménagement spatial à grande-échelle, « *park system* », le système de parcs (Schuyler, 1988 ; MacDonald, 1999).

1.3. Le système des parcs, un projet d'aménagement urbain

Après la réussite des premiers projets de parcs et *parkways*, Olmsted-Vaux et Co.³⁶ est devenu le bureau des « *archistars* », ou des célèbres architectes-paysagistes, en matière de la conception de parcs publics en Amérique. En 1868, la ville de Buffalo, comme plusieurs villes américaines, est en pleine expansion urbaine. Dans le souci d'assurer les besoins en matière d'espaces verts, les gestionnaires de la ville font appel aux conseils d'Olmsted et Vaux, en tant que leaders du mouvement de parcs (Martin, 2011, p. 287). Compte tenu de leurs expériences passées, Olmsted et Vaux ont compris qu'aucun parc, quel que soit sa taille, ne pourra seul répondre aux attentes de tous les habitants d'une grande ville en pleine croissance. Et qu'il n'y aura pas, non plus, d'autre Central-Park, vu l'espace et le coût nécessaires de tels équipements. Ceci explique que les deux concepteurs soient allés au-delà de la construction d'un parc unique connecté par des *parkways*. Ils ont inventé l'idée d'un « système des parcs ». À Buffalo, le contexte local tant financier, qu'en termes de terrain disponible ou de densité de population, ne permettait pas de construire un grand parc central. En revanche, pour répondre à la demande de la municipalité, Olmsted et Vaux ont proposé d'instaurer un « système des parcs » : un dispositif composé des plusieurs parcs connectés entre eux par des *parkways*. L'argument était de ne plus penser le parc en soi, mais de penser les parcs et la ville en amont comme un projet global. Un projet qui anticiperait les besoins de la ville en matière d'espaces verts afin d'assurer le confort et le plaisir des citoyens. Pour les concepteurs, ce projet ne devrait pas être réalisé d'un seul coup, mais plutôt de façon progressive et évolutive (futur proche et lointain). Telle est la grande nouveauté du système des parcs développés par Olmsted-Vaux :

« ...we would recommend that in your schema a large park should not be the sole object in view but should be regarded simply as the more important member of a general, largely provident, forehanded, comprehensive arrangement for securing refreshment,

³⁶Certains biographes attribuent la conception initiale du projet de Buffalo à Olmsted seul, lors du voyage de son partenaire Calvert Vaux en Europe (Martin, 2011, p. 280). Cependant, puisque les rapports du projet sont signés Olmsted-Vaux et Co., nous avons décidé les maintenir ensemble jusqu'à la fin de leur partenariat en 1872.

recreation and health to the people. All of such an arrangement need not be undertaken at once but the future requirements of all should be so foreseen and provided for that when the need for any minor part is felt to be pressing it may not be impossible to obtain the most desirable land for it » (Olmsted et Vaux, 1868, *Annual Report of the Buffalo Park Commissioners*, 1869, p.17)

Le projet du système des parcs à Buffalo a été développé entre 1868 et 1898 en deux phases majeures. La première phase (1868-1876) est considérée comme la plus importante, parce qu'elle représentait une sorte de projet témoin pour les successeurs (Beveridge, 1997). En effet, c'était la première fois qu'Olmsted et Vaux ont conçu un plan composé de trois terrains publics bien distincts fonctionnellement et esthétiquement : i) Un grand parc, « *The Park* », baptisé ensuite Delaware Park (141 ha), un espace majeur qui représente la nature comme un paysage pastoral, l'idéal remède contre les maux de l'artificialité de la ville ; ii) « *The Parade* » (rebaptisé Martin Luther King Park) est un parc moyen (22 ha) situé à l'Est relativement sur un terrain élevé offrant une panorama sur la ville. Il a été conçu pour les parades militaires et les activités sportives ; iii) Le Front, « *The Front* » est le parc le plus petit (12 ha) situé sur le bord du Lac Erie. Par sa position, le parc offre une façade maritime idéale pour les cérémonies publiques et aussi une vue pour admirer et contempler le paysage et l'horizon. Afin de faire fonctionner leur dispositif, Olmsted et Vaux ont connecté les trois parcs (*The Park*, *Parade* et *Front*) par des *parkways*. Leur objectif était d'assurer aux habitants, depuis tout coin de la ville, des choix multiples d'espace vert (jardins et parcs) et surtout d'assurer un déplacement paisible ombragé où les promeneurs restent en contact permanent avec en nature paysagée sans être dérangés par le trafic urbain plus généralement :

« Thus, at no great distance from any point of the town, a pleasure ground will have been provided for, suitable for a short stroll, for a playground for children and an airing ground for invalids, and a route of access to the large common park of the whole city, of such a character that most of the steps on the way to it would be taken in the midst of a scene of sylvan beauty, and with the sounds and sights of the ordinary town business, if not wholly shut out, removed to some distance and placed in obscurity. The way itself would thus be more park-like than town-like » (Olmsted et Vaux, 1868, p. 19)

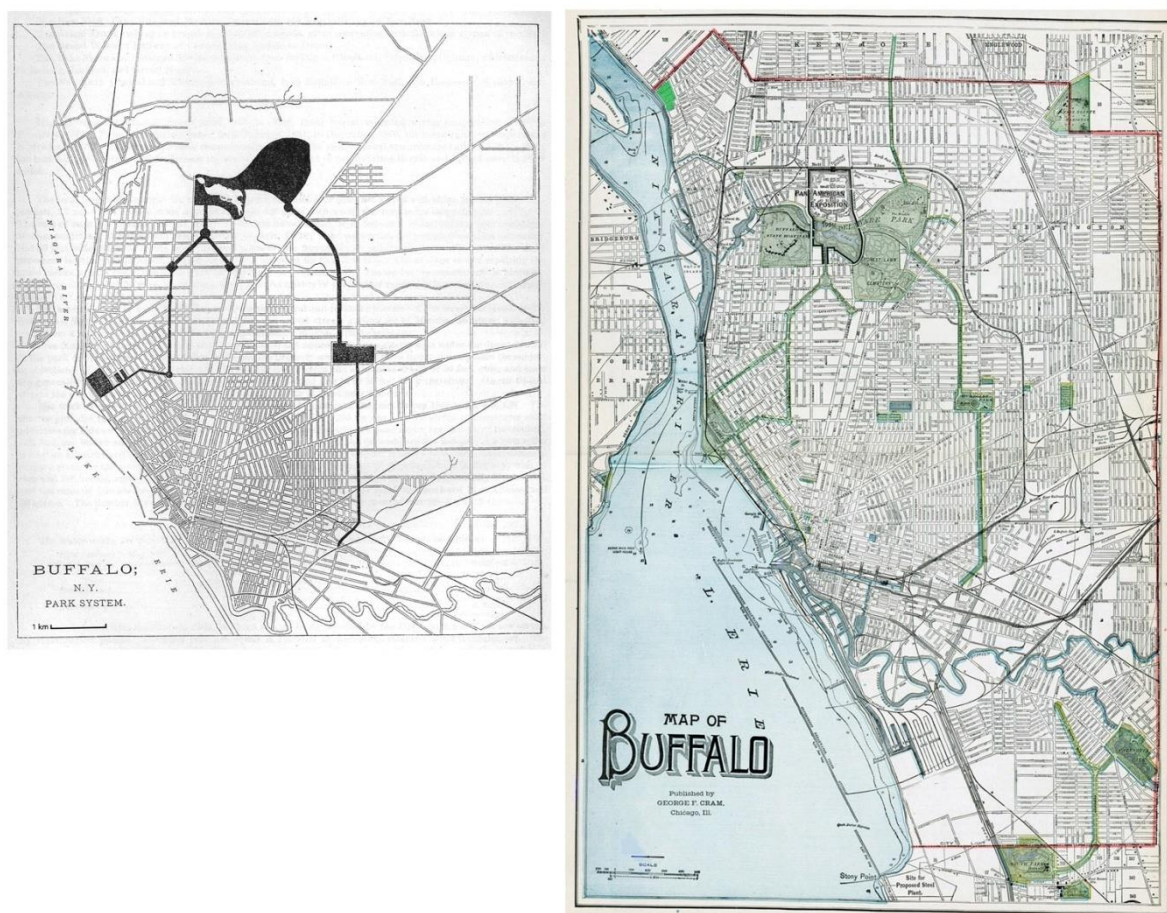


Figure 6. Plan Buffalo (gauche, 1880) et Plan (droite, 1914) montrent les deux phases de l'évolution du système de parcs (©Bibliothèque de l'Université de Buffalo, 2016)

À partir de 1872, les deux associés, Olmsted et Vaux, se sont séparés (Beveridge, 1997). Olmsted continua seul de concevoir les espaces publics de la ville de Buffalo, avec des nouveaux collaborateurs³⁷. Comme prévu, au fil du temps, la ville ainsi que son système des parcs ont été agrandis. Des nouveaux parcs et *parkways* ont été intégrés, cette fois-ci plutôt en périphérie de la ville, comme le *South Park* et le *Casnovia Park* (1892) et *The Riverside Park* sur le bord de la rivière de Niagara (1899).

En somme, Olmsted-Vaux ont réussi à démontrer comment une ville industrielle naissante, comme Buffalo, pouvait devenir un lieu de vie et de bien-être pour ses habitants (Rybczynski, 2003, p. 289). À travers leur système des parcs, ils ont expérimenté le premier dispositif *adaptable* et *compréhensif* à un territoire donné prenant en compte ses potentialités.

³⁷ Comme John Olmsted (beau-fils), H.W.S Cleveland et Charles Eliot.

1.3.1. Le système de parcs municipal de Boston, un outil d'aménité urbaine

Nous avons vu comment le premier système des parcs et de *parkways* a été expérimenté dans la ville de Buffalo. C'est à Boston, en 1878, où la conception d'Olmsted³⁸ du système de parcs et de *parkways* a fait face à une nouvelle problématique cette fois sanitaire. Comme d'autres villes américaines en pleine croissance et expansion territoriale, la ville de Boston a voulu acquérir leur Central Park. En 1859, le conseil municipal de Boston a consacré un terrain à un parc public en réalisant un concours anonyme qui faisait référence à Central Park à New York et à Birkenhead Park à Londres (Zaitzevsky, 1992). Confinée dans son péninsule, la ville de Boston était en manque de terrain à bâtir pour son grand parc public qui avait pour vocation de concurrencer Central Park. Entre 1859-1860, la ville a réalisé sur le terrain disponible leur « Boston Public Garden » à proximité du jardin de « Boston Common ».

En fait, en 1869, le paysagiste H.W.S. Cleveland³⁹ a publié un article intitulé « *The public grounds of Chicago* ». À travers des projets de parcs publics initiés dans des grandes villes américaines (New-York et Brooklyn), Cleveland pose la question suivante : dans le contexte d'espaces ouverts et de moyens financiers limités, que pourrait-faire la ville de Boston? « *So what Boston may do?* » (Cleveland, 1869, p. 8). Il annonça que Boston n'a ni la nécessité, ni la capacité pour construire un grand parc public, comme celui du Central-Park, sans dépasser ses limites⁴⁰. En revanche, la ville pouvait construire à coût réduit un dispositif d'amélioration, « a *system of improvement* », qui intègre certains sites naturels et d'autres à caractère pittoresque (Zaitzevsky, 1992). Cleveland a recommandé aussi d'améliorer la qualité et le drainage des voies de déplacement qui facilitent l'accès aux Bostoniens à la beauté naturelle existante à proximité de leur ville. Pour Cynthia Zaitzevsky (1992), par ses propos, Cleveland a dès lors semé la première graine du système de parcs métropolitain :

« It remains only for Boston to avail herself of the opportunity thus offered by finishing and adorning the roads which wind among these charming scenes in a corresponding style, and she may thus appropriate their beauty, and instead of adorning herself with a single costly bouquet » (Cleveland, 1869, p10)

³⁸Après la fin du partenariat entre Olmsted et Vaux en 1872, les productions écrites (rapports, communications, articles, etc.) seraient souvent signées Olmsted ou Olmsted & Co. Nous tenons à signaler le nom du partenaire(s) tel qu'il est cité.

³⁹Horace William Shaler Cleveland (1814-1900), un paysagiste qui a travaillé à Boston entre 1854-1868 et aussi avec Olmsted et Vaux dans Prospect Park à Brooklyn.

⁴⁰« If Boston attempts a park comprising any attractions of natural scenery, she must go beyond her own limits...The lake itself covers three hundred acres, and the country around it is widely picturesque in its character, and is to a great extent unimproved and in its primitive condition, and much of it is heavily wooded » (Cleveland, 1869, p.9).

Quelques années plus tard, les propositions de Cleveland restaient en silence jusqu'à la nomination de Olmsted en 1878 pour concevoir *The Back Bay Park* à Boston (Martin, 2011). Situé au bord de Charles River, le site était un terrain marécageux infecté (entre marais et égouts) notamment en été. Olmsted a compris que la mission était un projet d'ingénieur hydraulique avec une priorité sanitaire (ibid.) Avec les ingénieurs de la ville, Olmsted a intercepté les eaux usées, régularisé le flux de Charles River afin d'assurer un niveau d'eau plus ou moins stable dans *Back Bay Park*. Avec des lignes courbées imitant la nature et une riche variété des plantes sélectionnées, Olmsted a transformé une zone marécageuse par un parc assurant santé publique et loisirs. Le projet de *Back Bay Fens*⁴¹ est considéré comme un projet de restauration des zones humides (Matrin, 2011), un premier pas vers le système de parcs le plus complexe qu'Olmsted et Co. ont achevé (1878-1895).

À la fin des années 1880, *The Back Bay Park* est presque achevé, et deux projets de parcs publics ont été confiés au bureau de Frederick L. Olmsted : la rénovation de l'Arboretum⁴² et *Franklin Park*, le plus grand parc qu'Olmsted a conçu à Boston (1881-1912). Le fameux paysagiste l'a conçu à l'image d'un parc pastoral, *Country Park*, permettant aux visiteurs d'admirer la beauté du paysage rural (*rural scenery*), et en même temps, de pratiquer des activités récréatives (Olmsted, 1880, p. 245).

Dans son rapport annuel adressé aux Commissaires des parcs de Boston daté de 1880, Olmsted signale l'importance de continuer les travaux d'assainissement déjà commencés à *Back Bay Park* vers *The Muddy River* jusqu'à *Jamaica Pond*. Il critique l'option de la canalisation parce que si elle était connectée, la vallée de Muddy River redeviendrait source de nuisance à chaque saison des flux de Charles River. Cependant, le paysagiste avait un regard de philanthrope envers la nature et la société, qui serait aujourd'hui appelé un environnementaliste : il a défendu l'idée de préserver le cours d'eau ouvert en intervenant (avec des réservoirs) pour le transformer en lieu sain, attractif et bénéfique pour le voisinage :

« As an alternative to such a possible course the policy now suggested for Muddy River would look to the preservation of the present channel with certain modifications and improvements adapted to make it permanently attractive and wholesome, and an element of constantly increasing advantage to the neighborhood » (Olmsted, 1880, in Sutton, 1997, p. 229)

⁴¹*Fens* est un mot anglais archaïque signifiant marécage « marsh or pogy piece of land » selon Olmsted (Martin, 2011, p. 337)

⁴² L'Arboretum était déjà construit en 1873. Son nouveau directeur, Charles S. Sargent, l'ami d'Olmsted lui a proposé d'être son partenaire dans la conception d'un nouvel Arboretum (1879-1897) afin que celui-ci soit plus qu'une collection d'arbres plantés, soit plutôt un parc public.

Parallèlement à l'intervention hydraulique, Olmsted a intégré le principe de *parkways*, en proposant *The Riverway* : une promenade de loisir qui longe la vallée et reste en contact avec une nature paisible pour le plaisir des Bostoniens et des Brooklinois (Brookline)⁴³, qui partagent les deux rives de Muddy River. Cependant, le paysagiste a voulu pousser encore plus loin l'idée de *parkways*. En réemployant le terme *park system*, déjà expérimenté à Buffalo, Olmsted et ses partenaires ont élaboré un parcours continu sur 10 kilomètres environ permettant de relier l'ensemble des parcs et des jardins à partir du centre-ville jusqu'à Franklin Park.



Figure 7. *Système de parcs et de parkways à Boston (Olmsted et Eliot, Landscape architects, 1894) connu actuellement par The Emerald Necklace, ou le Collier d'Émeraude de Boston (© redessiné par Emerald Necklace Conservancy, 2016)*

Par la réalisation du système de parcs à l'échelle municipale de Boston (1878-1895), Olmsted et ses associés ont élaboré intelligemment le projet le plus ambitieux dans son parcours en tant que paysagiste (Beveridge, 1997 ; Martin, 2011). Olmsted a appelé cet ensemble complexe des projets jalonnés sur deux décennies, *The Jeweled Girdle*, connu actuellement par *The Emerald Necklace*, ou le Collier d'Émeraude de Boston.

1.3.2. Le système de parcs métropolitain, un outil de planification du paysage régional

Au début des années 1890, le principe du système de parcs élaboré à l'échelle de Boston a pris littéralement une autre dimension. En intégrant un nouvel objectif, la « préservation », Charles Eliot a été, parmi d'autres comme S. Baxter (cf. infra), de ceux qui ont joué un rôle important dans l'élaboration du premier système de parcs à l'échelle métropolitaine du Grand-Boston, au point que l'historien Keith Morgan le considère comme : « One of the first and most successful American experiments in regional landscape planning » (Morgan, 1999, p. 4)

⁴³ En référence à Brookline, une ville limitrophe de Boston à Massachusetts. À ne pas la confondre avec la ville de Brooklyn à New York située à 340kilomètres.

Issue d'une famille d'agriculteurs, Charles Eliot (1859-1897) s'est intéressé depuis sa jeunesse aux promenades en plein air et à l'observation de la nature. Bien qu'il n'existe pas, à son époque, une formation en architecture de paysage, Eliot a suivi des cours en agriculture à l'institut de *Bussey-Harvard*, suite aux conseils de son père Charles W. Eliot⁴⁴, le président d'Harvard à l'époque. Entre 1883-1885, Eliot avait l'occasion d'être intégré comme apprenti dans le bureau d'Olmsted, durant le projet de l'Arboretum de Boston. En 1885, comme son maître Olmsted, le jeune paysagiste Eliot voyage traversant l'Atlantique pour l'Europe (comme l'Angleterre, la France, l'Allemagne et des pays scandinaves, etc.). Pendant ses treize mois de voyage, Eliot se forme grâce à des visites de terrain et des lectures bibliographiques. Il organise des visites méthodiques des parcs, des jardins publics et privés, des villes et des campagnes, mais aussi des lieux de cultures, des bibliothèques, des musées d'art et des conservatoires botaniques (Eliot, W. 1902 ; Morgan, 1999). Dans ses récits de voyages, Eliot se montre intéressé par la botanique, l'horticulture et la composition du paysage. Il exprime son admiration vis-à-vis de la beauté de la campagne anglaise, scandinave et surtout envers les paysages grandeur-nature aux caractères rudes et sauvages, la *wilderness* (*ibid.*). Il est cependant peu intéressé par le style des jardins à la française, comme étant des « *fashion landscapes* », conçus essentiellement pour « être regardés » comme il le dit pendant sa visite à Versailles, qui est aussi un peu loin du goût de l'aristocratie anglaise (Eliot, W., 1902; Morgan, 1999, p. 8).

Si Olmsted a été inspiré, pendant son voyage en Angleterre, par le parc de Birkenhead, Liverpool, en tant que parc public (cf. supra), Charles Eliot a été impressionné par le parc de Muskau (830 ha), comme un chef-d'œuvre excentrique dans l'art du paysage de l'époque, que le prince-paysagiste *Hermann von Pückler Muskau* (1785–1871) a réalisé dans son domaine, situé actuellement sur la frontière Allemagne-Pologne. Eliot écrit à Olmsted en 1887:

« His park (Prince Pückler) is probably the finest work of real landscape gardening on a large scale that this century has seen carried out in Europe. It is a work that has made one very proud of the profession, for here was a river valley in great part very barren, fringed by monstrous woods of *pin sylvestris*, and in no way remarkable for beauty or interest – but now one of the loveliest vales on earth – and full to the brim, so to speak, of variety or pleasant change, of quieting and often touching beauty. » (Ch. Eliot, 1887, extrait d'une lettre destinée à Olmsted; Morgan, 1999, p. 9)⁴⁵

⁴⁴Charles William Eliot (1838-1926), le père de Charles Eliot, était un enseignant de chimie et le président de l'université d'Harvard entre 1869-1909. <http://www.harvard.edu/about-harvard/harvard-glance/historypresidency/charles-william-eliot>

⁴⁵Charles Eliot, dans ses récits de voyage publié par son père en 1902, disait :

Indirectement, **Eliot est plus intéressé par le rôle du paysagiste en tant que transformateur d'espaces que comme une force créatrice artistique.** Autrement dit, il s'interroge sur la manière dont un paysagiste peut transformer un site peu intéressant, voire laid parfois, en un lieu remarquable en valorisant les éléments existants. Cette idée va marquer son parcours. De son retour à Boston, Eliot s'est impliqué ouvrant son propre cabinet d'architecte-paysagiste. En 1893, suite à la demande d'Olmsted (71 ans) et John Olmsted (beau-fils), Eliot devient leur partenaire jusqu'à sa mort accidentelle en 1897. Bien qu'il ait été leur partenaire, Eliot avait d'autres visions qu'Olmsted pour traiter la question du paysage et son accessibilité au sens large au public. Alors qu'Olmsted se concentre sur les parcs publics, *parkways* et le système des parcs en ville comme à Boston, Charles Eliot se tourne vers un courant philosophique appelant à la préservation de paysage, « *scenery preservation* » (Morgan, 1999).

Au début des années 1890, dans un contexte de croissance urbaine accélérée, le mouvement des parcs a monté en puissance dans plusieurs municipalités de la région de Boston (Baxter, 1896). L'idée d'un système métropolitain des parcs d'un Grand Boston a trouvé sa place plus facilement. Dans son livre intitulé « Boston Park Guide » édité en 1896, Sylvester Baxter ⁴⁶ présente clairement deux systèmes de parcs à la Commission de Parc Métropolitain : le premier est à l'échelle locale et placé sous l'autorité de la municipalité de Boston (c'est le parc réalisé par Olmsted) et le second est à l'échelle régionale placé sous l'autorité du Grand Boston. Baxter a expliqué que l'intérêt et le bien-être public ont été l'objectif de la création d'un système de parcs à l'échelle régionale :

« This great metropolitan undertaking came about in consequence of a strong public sentiment that in order to assure to the public the enjoyment of landscape beauties and the opportunities for ample recreation in the open air essential to the well-being of a great urban population some form of organized cooperation between the various municipal units of the Boston metropolitan group was necessary » (Baxter, 1896, p. 39).

« A long stream, derived from the river, is exceedingly well treated; its varied banks are covered with Cornns, etc., and masses of American Asters, Eupatorium and Golden-rod. The water about the Schloss is also most exquisite with a tiny island or two, a water terrace, and a landing under a far-reaching Negundo. The distant parts are wholly naturalesque, with well-designed roads and paths, and charming views from capes of highland over the river valley and the almost hidden Muskau village...This work of Fürst Pückler is of a sort to make me very proud of my profession (as landscape architect)! For here in a land of dull, almost stupid scenery, Nature has been induced to make a region of great beauty, great variety, and wonderful charm ». (Eliot, W., 1902, p. 191)

⁴⁶ Sylvester Baxter (1850-1927), écrivain, journaliste et ami de Charles Eliot, a étudié à Berlin 1875-1877 le système municipale l'administration allemande. À son retour à Boston, il s'est impliqué dans la préservation de forêts comme « Stone's Woods » à Malden, Medford, and Winchester (Haglund, 1993, p. 6-7).

Baxter était journaliste et écrivain, selon Haglund (1993), qui a joué un rôle important dans la médiatisation de l'idée du Grand Boston en 1890. Charles Eliot fédérait aussi à l'idée de la création d'un « Trustees of Public Reservations », officialisé en 1891, un fond de réserves publiques. Dans son rapport de 1891, Eliot appelait à l'appropriation des réserves naturelles pour leur « *natural beauty* », sous l'appellation de « Country Parks », en les considérant comme un bien public, « public trust » :

«As our towns grow, the spots of remarkable natural beauty...are one by one destroyed to make room for railroads, streets, factories, and the rest...Think of what this will mean for the race, and start tomorrow to secure for your children and your children's children some of those scenes of special natural beauty... » (Eliot, « The needs of parks », 1891; in Eliot W., 1902, p. 342)

Pour les transmettre aux générations futures, Eliot pense que, pour protéger un paysage, il faut le rendre accessible au public et assurer son amélioration : « to preserve scenery, make it accessible, and improve it » (Morgan, 1999, p. 15). Dans leur souci de protection des sites à des fins paysagères « *natural scenery* », entre 1892-1893, Eliot-Baxter ont échangé leur vision concernant l'instauration d'un système des parcs métropolitain de Grande Boston (Haglund, 2003, p124).

En 1893, dans son rapport destiné à la Commission de Parc Métropolitain, Eliot a recommandé de fonder un système de parcs métropolitains, qui se compose de cinq types d'espaces ouverts sur un rayon de 10 miles (16 km environ) du centre de Boston : 1) la façade océanique 2) des berges et des îles existantes 3) les grands estuaires 4) des grandes forêts sauvages situées à l'extérieur des zones habitables 5) et des squares publics dans les zones urbaines. Et l'ensemble de ces éléments sont connectés par des *parkways*, qualifiés comme « *special pleasure-ways* » (Eliot, W. Rapport 1895, p 529-542 ; Morgan, 1999).

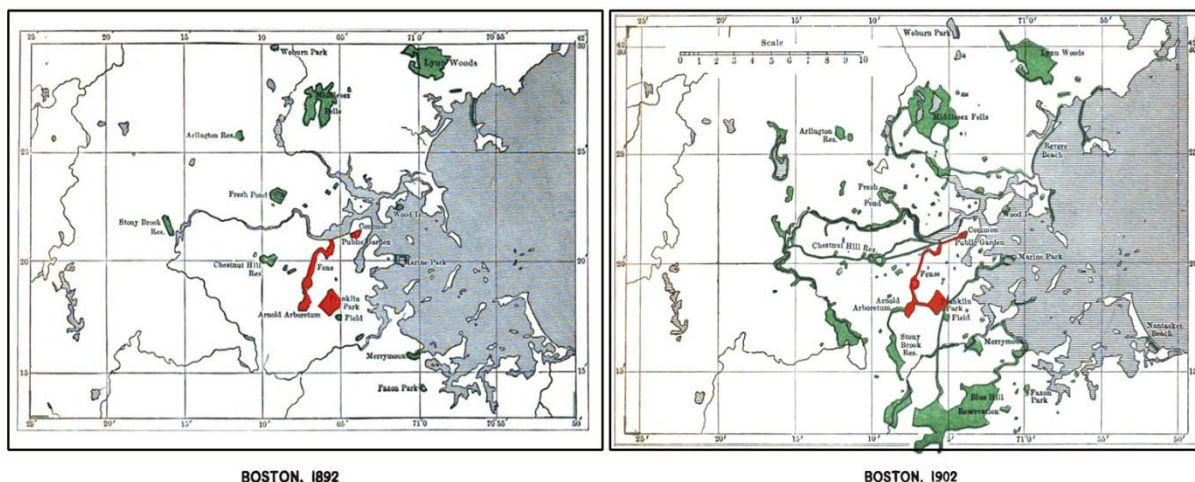


Figure 8. Cartes montrant les réserves proposées par le système de parcs métropolitains avant 1892 et après 1902. À titre comparatif, la zone en rouge représente le système de parcs municipal d'Olmsted (©Eliot W., 1902; montage : Mouad, 2018).

Après la mort d'Eliot en 1897, le *Trustees* comptait seulement deux réserves appropriées : Rocky-Narrow à Charles-River et Mount-Anne-Park à Gloucester (40 ha environ). Aujourd'hui, le *Trustees* compte 8000 ha environ des sites réservés pour ses intérêts patrimoniaux culturels et naturels dans l'État du Massachusetts (Haglund,1999). Si Olmsted avait élaboré « *The Emerald Necklace* », le système de parcs municipal de Boston, Charles Eliot et Baxter, parmi d'autres, ont imaginé un système des parcs à l'échelle métropolitaine, ce que Haglund (1993) appelé « *Emerald Metropolis* ». Ce projet ajoute une dimension humaniste en manifestant la volonté de protéger des réserves de paysage comme un patrimoine culturel naturel (*ibid.*), ce qui lui permettait gagner en popularité⁴⁷.

En France, l'idée du système des parcs n'a pas tardé à attirer l'attention de certains aménageurs de territoire, comme le paysagiste Jean Claude Nicolas Forestier (1861-1930). Adhérant fortement à la conception et aux principes du système des parcs américains, J.C.N. Forestier publia son livret intitulé « *Grandes villes et systèmes des parcs* » en 1908. Après avoir décrit certains projets de systèmes de parcs dans les grandes villes en Amérique et en Angleterre, Forestier fait le point sur l'état de Paris. Il dénonce le déséquilibre de la répartition des « espaces libres » parisiens. Pour lui, il faut penser à l'efficacité de la répartition des espaces verts afin de répondre aux besoins d'une population donnée. À travers le principe du « système de parcs », Forestier voyait un ensemble hiérarchisé de « réserves foncières », qui intégrerait

⁴⁷Afin de publiciser leur projet à l'échelle mondiale, la Commission du Parc Métropolitain de Boston a participé l'Exposition Universelle de Paris 1900 avec une impressionnante maquette topographique en plâtre (de 900 kg et 3.5mètres de diamètre) (Dorothee Imbert, 1997 p. 115).

de grands réserves de paysages éloignées, de parcs suburbains et urbains jusqu'aux terrains de jeux d'enfant en pleine ville. Cet ensemble est relié par un réseau d'*avenues-promenades*⁴⁸ qui assurent aux populations des voies de communication et des promenades agréables sans interruption (Forestier, 1908). Ces avenues-promenades contribuent « à mettre en valeur les points de vue, les bords des rivières, les paysages intéressants ou pittoresques » (*ibid.*, p. 68). Forestier imaginait un outil qui permettrait de satisfaire les besoins des grandes villes modernes.

En fait, les écrits de Forestier mobilisent les discours d'Olmsted et d'Eliot concernant le système de parcs métropolitain de Boston. Cependant, ses écrits sur la nécessité d'un urbanisme préventif avec une vision sur le long terme représentent une nouveauté en France (Leclerc *et* Tarrago i Cid, 1997). Forestier aussi comme ses précurseurs (Olmsted, Vaux, Baxter, et Eliot...) ont anticipé la question de la croissance démographique et la nécessité d'assurer les conditions hygiéniques et récréatives de la production urbaine en amont. Cependant, aucun entre eux n'a imaginé le rôle de la croissance de l'automobile sur la transformation de *parkways* à des *Highways*, des autoroutes.

Cette première section a permis de montrer l'intérêt l'approche biographique et les récits de voyages afin de décortiquer les relations, l'échange d'idées et les personnages clés autour les notions « *parkways* » et « système des parcs ». Dans la circulation et l'échange d'idées entre continents, le principe de la « continuité verte » a été élaboré aux différentes échelles. Des forêts, des parcs, des jardins, des squares et des avenues-promenades ont été agencés ensemble pour devenir un outil de gestion et d'aménagement de paysage.

L'approche paysagère a été dominante dans cette première phase de l'évolution du rapport entre ville-nature (homme-nature). Que ce soit Olmsted, Vaux, Eliot, Baxter, parmi d'autres, leur vision de la nature a été élaborée par le biais d'expériences sensibles en contact direct avec les terrains. Des excursions, des observations sensorielles (la vue, l'ouïe, l'odeur et le toucher), des dessins (croquis et plans), et des connaissances botaniques, tous ont été des moyens pour côtoyer la nature et la rendre accessible au public. La nature perçue en tant que paysage est considérée comme génératrice de bien-être individuel et social (Luginbühl, 2007). Et le système des parcs mettait au centre l'idée de la nature comme paysage. Cette conception du système des

⁴⁸ Pour le paysagiste français, J.C Forestier (1908) préférait garder au terme, « boulevard, la signification parisienne moderne de large chaussée, avec amples trottoirs ou contre-allées plantés d'arbres régulièrement disposés » ; et au « avenues » ou « avenues-promenades » toutes ces avenues dont les détails des projets peuvent varier mais où la chaussée et les contre-allées sont accompagnées de bandes plantées, gazonnés, et plus ou moins parées » (p. 68)

parcs a commencé à être vulgarisée à la fin du XIX^{ème} siècle ; l'invention de la voiture automobile (Ford T, 1908) va introduire un changement radical. Cette invention va changer le mode de vie urbain et la façon dont l'aménageur du XX^{ème} siècle va percevoir l'urbanisation et la question de la « continuité verte ». Avec la voiture, le culte du progrès et la ville-machine prennent corps. Les bouleversements urbains nécessiteront le développement de nouveaux remèdes. L'exemple de la « ceinture verte » n'est qu'une parmi d'autre.

Section 2. La cité-jardin et la ceinture verte : pour un contrôle urbain

Au milieu du XIX^{ème} siècle, nous avons vu comment le mouvement des parcs publics monte en puissance comme réponse aux taudis des grandes villes industrielles. Ces parcs sont devenus un « agrément indiscutable » pour les citadins (Mumford, 1970). Le mouvement de parcs publics se nourrissait principalement de l'importance de l'espace vert en ville comme des nécessités biologiques (soleil, air) et psychologiques (esthétique et tranquillisante, récréatif) (cf. supra, Alphand ; Olmsted; Eliot). Ces parcs, pensés de toute pièce, représentaient un lieu de refuge pour les citadins. Certains paysagistes sont allés jusqu'au choix du style des parcs, comme Olmsted en chantant le paysage pastoral à l'image de la campagne, jugée comme l'antidote à l'artificialité de la ville. Le mouvement a commencé ensuite à se transformer en un système des parcs plus complexe, comme par exemple à Buffalo ou à Boston (cf. supra).

Cependant, à cheval sur la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle, la progression du capitalisme industriel a entraîné des mutations majeures dans les sociétés industrialisées, partant de l'Angleterre, première puissance industrielle urbanisée à grande échelle (Salomon, 2007). Le développement des chemins de fer, la concentration de richesses, de services et des industries dans les grandes villes et leurs faubourgs, ont transformé ensemble, les grandes villes en grands pôles d'« attraction ». L'économie capitaliste industrielle a été un facteur déstabilisant renvoyant au dépeuplement de la campagne agricole anglaise « *countryside* » (Clark, 2003). Vers 1850, pour la première fois en Angleterre, la société majoritairement rurale s'est transformée en une société majoritairement urbaine à une vitesse aussi impressionnante qu'effrayante (Salmon, 2007). Les grandes villes industrielles, qui symbolisent l'économie capitaliste, sont devenues le symbole de la paupérisation et la vie misérable des classes ouvrières (ibid.). Une sorte de projection réelle de la ville-industrielle imaginaire « *Coketown* » est littéralement décrite comme la ville du charbon par le nouvelliste Charles Dickens (1854). Dans ce contexte britannique d'une croissance urbaine malsaine, des débats, des réflexions et des théories ont été formulés soulevant des questions d'ordre sanitaire, social et spatial.

2.1. La cité-jardin, une utopie verte ?

La « Cité-jardin » est l'une des premières théories qui a interpellé un modèle capitaliste de développement générant une croissance urbaine incontrôlée. Elle a été élaborée, en 1898, par Ebenezer Howard (1850-1928), un inventeur mécanicien et un publiciste londonien, impliqué dans des mouvements politiques sociaux (Mumford, 1970 ; LeGates et Stout, 2011). Dans son opuscule publié en 1898 « *To-Morrow: A peaceful path of real reform* », réédité ensuite pour le grand public sous le titre de « *Garden Cities of To-Morrow* » en 1902, Howard propose une réforme sociétale en réorganisant le système politique et économique (Clark, 2003, Guelton, 2008).

Le débat sur le concept de « Cité-jardin » d'Howard reste d'actualité et suscite depuis son lancement en Angleterre une polémique. Pour certains, comme King (1980), la réflexion initiée sur la Cité-jardin était l'expression de la puissance du lobby « anti-urbain », assez présent autour des années 1880. Cette puissance se manifestait par la création de « Garden City Association »⁴⁹ en 1899 et la construction de la première Garden-City en 1903 (Salomon-Cavin, 2005). De même, F. Choay, dans son ouvrage intitulé « L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie » (1965), a inscrit la pensée de Howard dans un « modèle culturaliste », à l'opposé du modèle « progressiste », dans son analyse du mouvement de l'urbanisme moderne. Pour elle, les partisans du modèle culturaliste se projettent dans le futur avec un regard nostalgique du passé pour construire une « utopie nostalgique » (Choay, 1965, p44-45), ou une « utopie rétrospective » (Rémy, 2013). Choay affirme que l'utopie « s'oriente selon les deux directions fondamentales du temps, le passé et le futur, pour prendre les figures de la *nostalgie* ou du *progressisme* » (*ibid.*, p. 15).

D'ailleurs, l'historien Lewis Mumford a considéré que l'ouvrage d'Howard est parmi ceux qui ont guidé le mouvement de l'urbanisme moderne du XX^{ème} siècle et réorienté ses objectifs. Il classe le concept de Cité-jardin sur le même plan que l'invention de l'avion du point de vue de leurs impacts :

« At the beginning of the twentieth century two great new innovations took form before our eyes: the aeroplane and the Garden City, both harbingers of a new age: the first gave man wings and the second promise him a better dwelling-place when he came to earth » (Mumford, 1946, p. 29).

⁴⁹Actuellement est connu par « The Town and Country Planning Association ».

Howard (1902) conteste le flux continu de la population vers les grandes villes occidentales. Mais pour le philosophe Thierry Paquot (2001), cela ne signifiait pas « un refus du machinisme », mais plutôt un refus de la « soumission », autrement dit, que les travailleurs deviennent « esclaves de la machine » (Paquot, 2001). Dans sa thèse portant sur l'histoire de la Cité-jardin, Guelton (2008) montre que, lors du passage du concept de la Grande-Bretagne vers les pays francophones, la Cité-jardin a été dénaturée. Loin de l'idée d'origine⁵⁰, surtout de l'esprit social d'Howard, la Cité-jardin a été réduite à des questions de rendement et d'efficacité. Les interprétations ont été soumises « aux intérêts du secteur de l'industrie » (Guelton, 2008, p. 8-9).

2.1.1. Les trois aimants de la cité-jardin

Howard prétendait que les grandes villes sont devenues des aimants, l'Aimant-Campagne ou « *The Town-Magnet* ». Ces villes concentrent le travail, la vie sociale et les services. Cependant, le coût du foncier, et de l'immobilier rend le logement urbain trop cher pour les classes ouvrières, ce qui a été à l'origine des bidonvilles insalubres. En face de la ville, Howard représente la campagne par l'Aimant-Campagne ou « *The Country-Magnet* ». La campagne anglaise était comme une source d'inspiration culturelle et de respiration pour les citoyens. Mais l'économie agricole était fortement affaiblie par l'industrie et les conditions de vie dégradées par le manque de services et un sous-développement chronique. L'Aimant-Campagne possède alors une faible attractivité, voire devient répulsif. Rejetant cette dichotomie Ville/Campagne, Howard pose et repose une question fondamentale :

Comment peut-on construire une ville saine et belle, tout en profitant des services, de la richesse et de la dynamique sociale des grandes villes, d'une part et, du plaisir et de la beauté de la campagne, de l'autre ?

Pour ce faire, Howard introduit un troisième aimant : l'Aimant Ville-Campagne, « *The Town-Country-Magnet* », représenté par la Cité-jardin. Pour Mumford (1970), cette idée fait d'Howard un visionnaire urbain qui a tenté de résoudre des problèmes bien connus dans les grandes villes de l'époque. Il a essayé de rétablir certains éléments essentiels (comme des relations sociales, la dimension humaine et le bien-être) que la Métropole avait perdu lors de

⁵⁰ Dans leur article publié dans la revue française de sociologie (1987), S. Magri et Ch. Topalov affirment la déformation conceptuelle : « Certes, dès le début du siècle, l'interprétation du projet originel par ses premiers divulgateurs à l'étranger, tel Georges Benoît-Lévy, avait contribué à sa distorsion. La cité-jardin était surtout regardée, en France ou en Italie, comme un habitat périphérique modèle, et notamment une forme idéale de cité ouvrière recommandée au patronat ou aux constructeurs sociaux ».

cit -jardin repr sente une ville nouvelle limit e en taille (un rayon de 1.2 km du centre   la p riph rie) et limit e en densit , soit au plus 32 milles habitants. Howard partait du principe que chaque cit -jardin devait  tre autonome au moins pour certains produits agricoles. Avec un plan radio-centrique, le centre de la cit -jardin poss de un parc central qui regroupe les administrations et les b timents publics. Plusieurs cercles concentriques d'avenues plant es d'arbres bord es d'habitations et de commerces d crivent le plan urbain. Howard imaginait une « Grande Avenue » plant e qui divise la ville en deux couronnes, gr ce   sa largeur de 125 m tres. Pour lui, cette grande avenue forme une ceinture verte ou « Belt of green », qui assure, avec le parc central, la fonction de la nature de proximit    quelques minutes de marche. Cette ceinture verte contient aussi des  coles, des terrains de jeux et des lieux de culte. Aux limites ext rieures de la ville, Howard pr voyait l'installation des unit s industrielles (propres) d pendant uniquement de l' lectricit . Enfin, chaque Cit -jardin est encercl e par une « ceinture rurale » compos e de fermes agricoles, de champs de p turages et de maraichages. Howard imaginait cet ensemble (industrie et agriculture) pour assurer les besoins alimentaires,  conomiques (lieux de travail) pour ses habitants (Howard, 1902, p. 20-27).

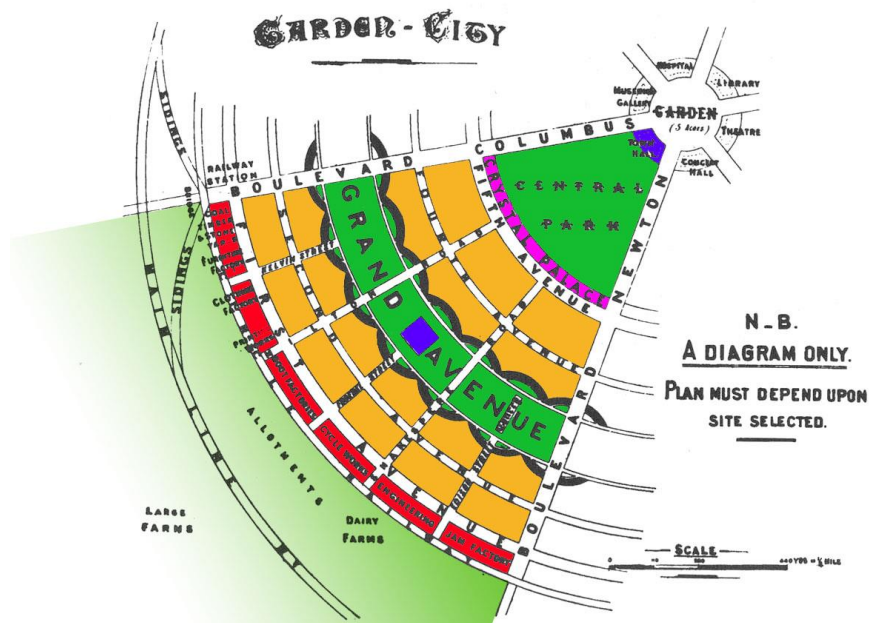


Figure 10. Plan sch matique (1/6 section r p titive) du mod le de Cit -jardin selon E. Howard et les modes d'occupation de sols (en orange : habitat/ rouge : industrie/ bleue : fonction et service public/ magenta : commerce) ( Howard, 1902 ; montage : Mouad, 2018)

Avec le concept de « Cit -jardin », Howard a essay  de r unir la ville et la campagne apr s avoir compris leurs interd pendances (Mumford, 1970). Il imaginait offrir aux personnes mal-log es en ville une possibilit  de vivre mieux, de travailler   proximit  et de profiter du cadre de la campagne et d'un environnement sain loin de la pollution. Ce projet a produit une image

de ville utopique très idéalisée ou d'une ville communautaire close, critiquées en ce sens dans les deux cas. En revanche, pour Osborn et Whittick (1963), la Cité-jardin était un modèle de planification adapté au système industriel moderne et qui produisait un mode de vie compatible avec ce dernier. Howard voulait démocratiser l'espace en prévoyant des espaces-verts abondants. Dans son diagramme de Cité-jardin, nous pouvons aisément distinguer deux catégories d'espaces verts : une première catégorie aménagée mettant en avant des valeurs esthétiques, sociales et récréatives (parcs publics, jardins privés et collectifs, avenues plantées, etc.); et une deuxième catégorie plus agricole présentant des intérêts économiques et alimentaires (grands champs, fermes, pâturages, etc.).

Bien que l'intégration des espaces verts dans le bâti urbain ne soit pas limitée à la cité-jardin, comme nous avons vu avec les *parkways* et les systèmes de parcs (cf. §1), **l'originalité réside dans le rôle attribué à l'espace vert en tant qu'élément structurant et déterminant de la ville et de son expansion.** Pour garantir la taille optimale de la Cité-jardin et ses limites, des réserves d'espaces ruraux essentiellement agricoles forment une ceinture rurale (Howard, 1902, p. 24). Un nouveau dispositif a été mis en place pour contrôler le respect des limites urbaines.

En effet, l'idée avait alors commencé à attirer l'attention du législateur britannique. En 1899, un an après le livret de Howard, l'économiste Alfred Marshall, dans ses réponses à une consultation Royale d'experts⁵¹, a préconisé l'institution d'un « impôt national de l'air pur » afin d'assurer la santé publique. Pour cela, il faut sauvegarder des tronçons de zones rurales intermédiaires, « stretches of Country », entre les villes de telle façon à empêcher la formation d'une continuité urbaine⁵².

2.1.3. La cité-jardin, une mise en pratique

En 1903, la théorie de cité-jardin devient une réalité concrète. La cité-jardin de Letchworth est la première projection de la théorie de Howard, conçue par deux jeunes urbanistes R. Unwin et B. Parker. La deuxième réalisation se fait en 1919, juste après la Première Guerre Mondiale, à

⁵¹En 1897, « The Royal Commission on Imperial and Local Taxation » a adressé une dizaine des questions à des experts en finance et économie demandant leur avis en matière de taxation. Le rapport de la Commission a été publié en 1899, dont le professeur Alfred Marshall faisait partie du groupe d'experts questionnés.

⁵²«The central government should see to it that towns and industrial districts do not continue to increase without ample provision for that fresh air and wholesome plan which are required to maintain the vigour of the people and their place among nations. This is, perhaps, the most important public financial responsibility which has not yet been faced. We need not only to widen our streets and increase the playgrounds in the midst of our towns. We need also to prevent one town from growing into another, on into a neighbouring village; we need to keep intermediate stretches of country in dairy farms, etc, as well as public pleasure grounds » (Marshall, in Memoranda, 1899, p124; Osborn et Whittick, 1963, p53)

Welwyn à 30kilomètres au nord de Londres par Louis de Soissons. Ces deux petites villes nouvelles entre 30000 et 50000 habitants ont, d'une part, un système interne d'espaces libres (avenues plantées, parcs et jardins) à des fins sociales, récréatives assurant des aménités urbaines, et d'autre part, une ceinture de terres agricole. Cette ceinture agricole fonctionne comme un « mur » horizontal à double dimension, selon Mumford (1961). D'une part, elle assure la présence de la campagne à la porte de la ville ; et même temps, elle empêche les villes voisines de s'étaler, de fusionner et de devenir une agglomération urbaine. Pour l'urbaniste Unwin, l'idée d'une « ceinture d'espaces libres » doit être appliquée sur les villes existantes, avant qu'elles ne soient absorbées dans les grandes métropoles, comme à Londres. En 1912, dans un opuscle, il affirme l'utilité et la nécessité d'une telle réserve d'espaces libres :

« Surely it is still more desirable to make some effort to secure definite belts of open space around existing towns and to encourage their development by means of detached suburbs grouped around some centre and separated from the existing town by at least sufficient open ground to provide for fresh air, recreation and contact with growing nature » (Unwin, 1912, p. 2).

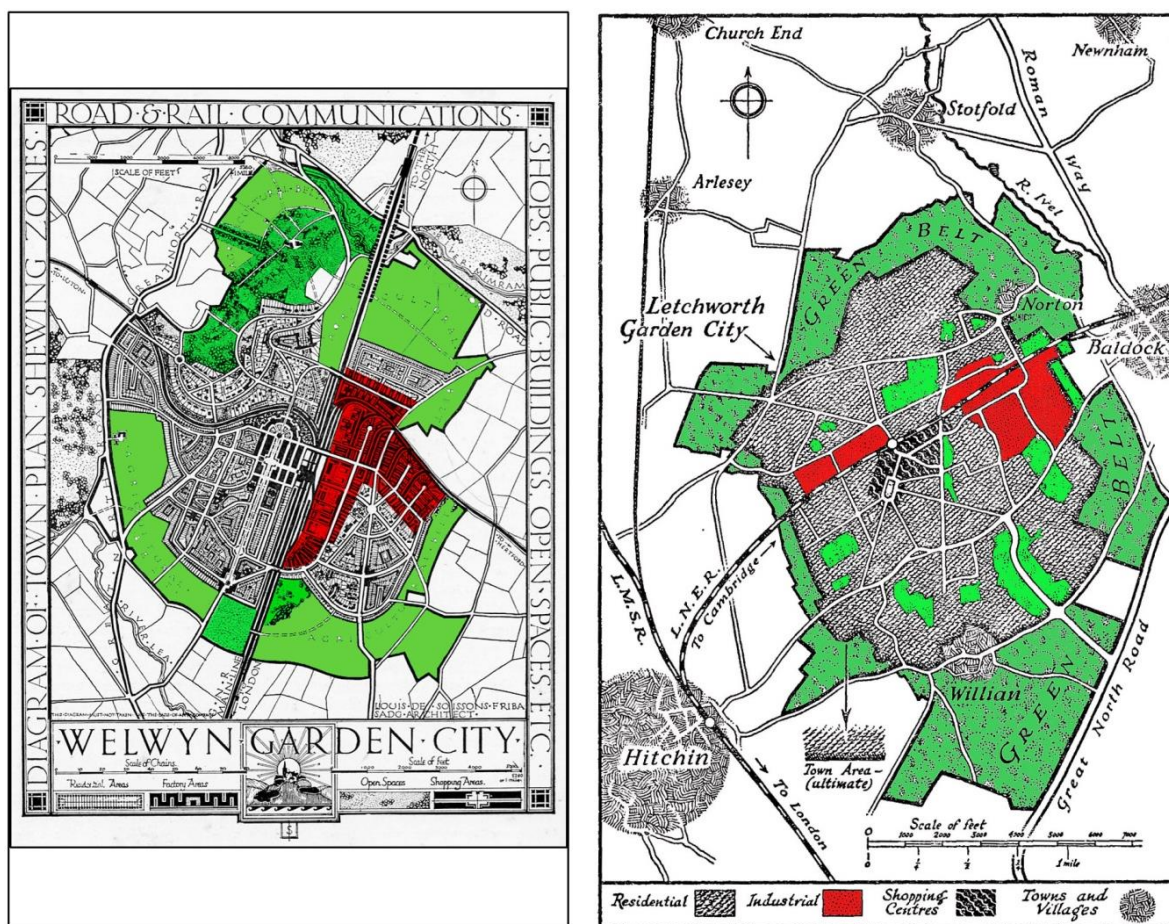


Figure 11. Plan Welwyn Garden-City, 1921 (gauche) et Plan Letchworth Garden-City, 1903 (droite), montre la ceinture agricole comme limite verte urbaine (source : Osborn et Whittick, 1963, mise en couleur de zonage Mouad, 2018)

En fait, lors du passage au concret, les deux villes nouvelles ont été construites comme ville-piétonne avec un centre-ville (gare et commerce) et une zone industrielle à proximité de la gare. L'ensemble est encerclé par une ceinture d'espaces ouverts d'une largeur variable. Dans les plans de Letchworth et Welwyn, nous pouvons constater que certains endroits de la ceinture « agricole » mesurent seulement 500-600 pieds de large (150-200 m), ainsi que la proximité des faubourgs voisins à quelque centaine de mètres. Il nous apparaît difficile d'accepter la viabilité d'une agriculture dans un espace si restreint et si morcelé, au-delà d'une agriculture de subsistance et de plaisir. À ce stade, nous préférons attribuer à cette ceinture dite « agricole » la fonction de ceinture de jardins partagés avec une valeur juridique de zone *non-aedificandi*, non-constructible.

2.2. La ceinture verte, changement d'échelle et complexité multiple

À Londres, cette grande ville, l'idée de la ceinture verte a pris une autre dimension spatiale avec un niveau supérieur de complexité. L'avenir urbain de la capitale a suscité plusieurs propositions précoces et des réformes⁵³ souvent mobilisées par des adeptes de la théorie d'Howard (architectes, urbanistes et socialistes engagés). C'est en 1943-1944, vers la fin de la deuxième Guerre Mondiale, quand le plan du Grand-Londres, appelé « Abercrombie Plan »⁵⁴, a pris en charge l'idée de la décentralisation (population et industrie) comme un modèle pour un redéveloppement à faible densité (Buder, 1999, p. 183). Dans leur plan, les deux architectes-urbanistes défendaient l'idée d'une croissance urbaine structurée dans quatre anneaux concentriques (centre urbain, périphérie urbaine, ceinture verte et campagne extérieure) (Hamson, 1969). L'anneau de la ceinture verte « Ring of Green Belt » avait environ 5 miles de large (8 km) encerclant les noyaux du centre-urbain et de la périphérie de la capitale londonienne (Little, 1990).

Pour le centre urbain, les aménageurs ont opté pour la construction d'un système régional des parcs. Dans le rapport intitulé « *The County of London Plan* » en 1943, Abercrombie et Forshaw

⁵³ Certaines mesures préparatoires ont été prises avant d'arriver à ce stade. Par exemple, en 1938, le « Green Belt Act » représente le premier pas dans la législation de la ceinture verte en Angleterre. Autre élément important, c'était en 1941, lors de la révision de règles d'urbanisation à l'échelle nationale, le « National Planning Basis », qui était proposé par Frederick. J. Osborn. Cette révision visait à réglementer : « *restrictions on residential density, urban encirclement by greenbelts, the creation of adequate open space in towns, and, most important, a national program of new towns coordinated with the other objectives* » (Buder, 1999, p. 182-183). Ces propositions ont été favorablement accueillies par le Royal Institute of British Architects (RIBA).

⁵⁴ Le plan a été signé par deux architectes-urbanistes Patrick Abercrombie (1879-1957) et Forshaw (1895-1973). Abercrombie était le vice-président de « *Town and Country Planning Association* » (TCPA), anciennement connue comme « *Garden City and Town Planning Association* » fondée depuis Howard.

se révèlent convaincus par l'importance de l'instauration de « *Green Strategy* » en raison de la mauvaise distribution et de la défiance des espaces verts accessibles au public à Londres (Turner, 1991). Ils ont donc proposé un système des parcs, qui permet la coordination et la connexion de l'ensemble des espaces verts ouverts à la fois publics (parcs et jardins) et privés (sous règlements particuliers pour le développement)⁵⁵.

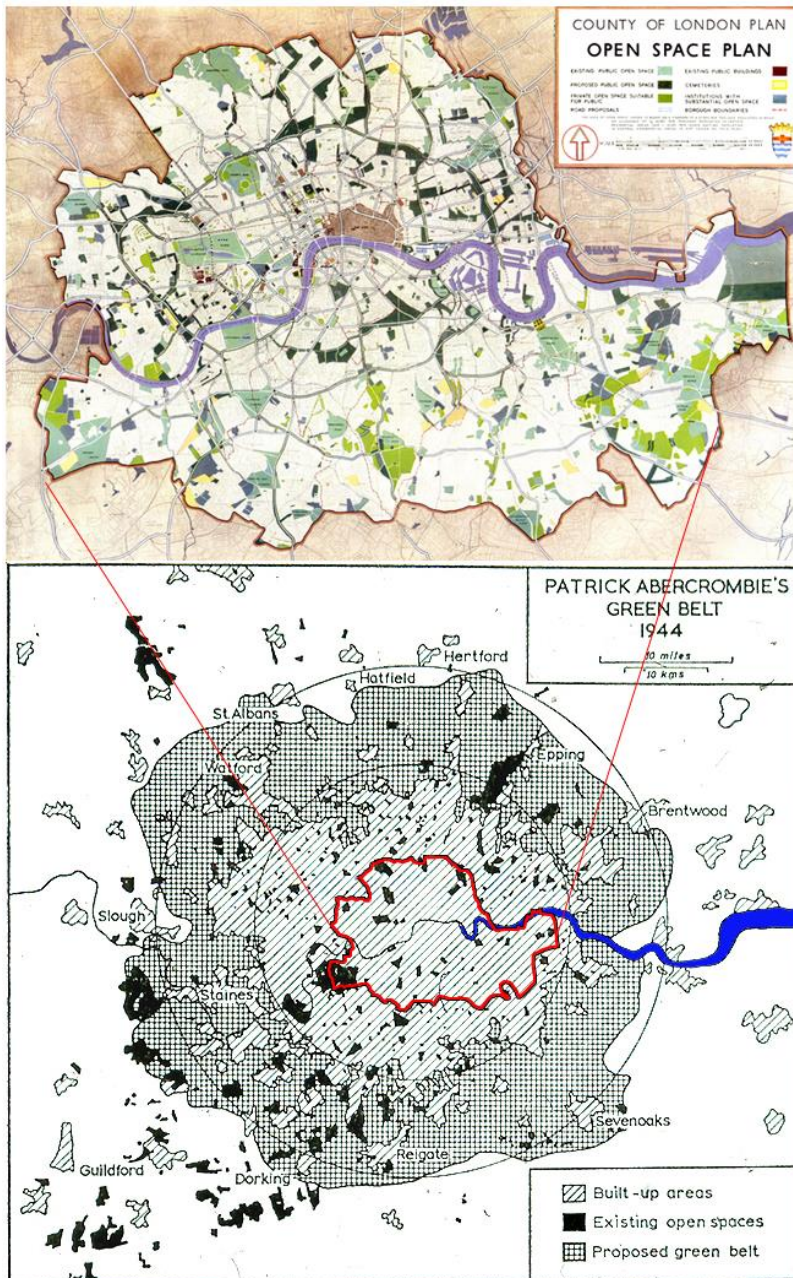


Figure 12. Le plan (en haut) est un zoom qui montre le système des parcs et parkways. Plan (en bas) la ceinture verte de Londres proposée par Abercrombie et Forshaw en 1944 : i) les taches noires sont les espaces ouverts existants ii) Zone en hacheur en diagonal est la tache urbaine du bâtis (County of London Plan

⁵⁵ « All forms of open space need to be considered as a whole and to be coordinated into a closely-linked park system, with parkways along existing and new roads forming the links between the larger parks » (Abercrombie et Forshaw, 1943, p. 38).

Le système des parcs régional proposé par les urbanistes, avait pour objectif d'assurer aux londoniens l'accessibilité à des réseaux hiérarchisés d'espaces ouverts à partir des quartiers du centre-ville vers la campagne éloignée, en passant par des jardins, des parcs urbains et périurbains⁵⁶.

Nous pouvons aisément repérer l'influence du système des parcs initiés par Olmsted et Eliot aux États-Unis à Boston, aussi bien dans les terminologies employées qu'au niveau des services attendus (hygiéniques, récréatifs et esthétiques) (cf. §1). En revanche, issue de la théorie de la cité-jardin, la ceinture verte vise essentiellement la continuité d'espaces ouverts afin de : garder les franges urbaines ; empêcher la fusion des villes et la formation d'un continuum urbain ; sauvegarder la campagne de l'emprise urbaine ; protéger l'intégrité et le caractère des villes historiques et, enfin, aider à la régénération urbaine en encourageant le recyclage des terrains abandonnés dans les zones urbaines (*Communities and Local Government, National Planning Policy Framework of Greenbelt*, 2012, p. 19). Ce qui la différencie du système de parcs métropolitain du Grand-Boston.

À ce stade d'évolution conceptuelle du principe de la continuité spatiale, nous pouvons dire qu'à Londres, les aménageurs ont élaboré un dispositif issu du croisement entre le « système des parcs » et la « ceinture verte ». La composition de ce dispositif est devenue plus complexe et plus étalée spatialement au moins sur le plan. Il faut noter aussi que, dans le contexte d'après-guerre en Europe, avec les soucis de la reconstruction à grande échelle, l'urbanisme moderne a été dominé par une vision « progressiste » de la ville, déjà présent dès la Première Guerre Mondiale. Les théoriciens du courant progressiste étaient obsédés par l'efficacité et la standardisation dans l'optique d'une rationalité maximale (formes, esthétique et fonctions) (Choay, 1965). La ville était considérée comme une Grande Machine à faire fonctionner, dans laquelle les « besoins humains universels » sont divisés en quatre grandes fonctions : « habiter, travailler, circuler et se divertir » (CIAM, 1928, Choay, 1965, p. 34) et l'homme-moderne (en référence au modèle progressiste) doit cultiver son corps et son esprit. L'expression d'« espace vert » est devenue un terme générique. Cette simplification fonctionnelle de la ville, accompagnée par l'industrialisation de la construction des bâtis et par le développement de l'industrie automobile, ont boosté la croissance urbaine à une vitesse supérieure. Les infrastructures urbaines (routes, autoroutes, chemins de fer) assurent les liens à

⁵⁶ « It becomes possible for the town dweller to get from doorstep to open country through an easy flow of open space from garden to park, from park to parkway, from parkway to green wedge and from green wedge to Green Belt » (Abercrombie et Forshaw, 1943, p. 39).

grande vitesse transformant les rapports espace-temps, le lointain et le proche : c'est-à-dire, qu'en moins de temps, on peut traverser une plus grande distance.

Nous sommes donc parvenus à l'image suivante de la ville, dans le cas de Londres, par exemple : une *tâche d'huile* (la zone urbaine et péri-urbaine) encerclée par une ceinture (verte), ce qui génère avec la croissance du centre-urbain, une pression foncière qui force la recherche des terrains constructibles. Avec les réseaux, les infrastructures urbaines, qui permettent la circulation des flux quotidiens, la *tache d'huile* urbaine continue au-delà des limites apparentes et administratives. Le dispositif conçu pour cantonner l'urbain est devenu lui-même une partie de la problématique urbaine.

En fait, la croissance démographique continue du centre au péri-centre et le cadre de vie paysager dans le périmètre de la ceinture verte favorisent les « pratiques résidentielles » (habitat et loisirs) aux environs de la ville (Donadieu, 2001, p. 66). **De plus, la ceinture verte est devenue une source de conflit entre les différents acteurs publics et privés. La politique de la ceinture verte a généré une sorte de paradoxe entre la volonté de protéger le plus grand nombre d'espaces ouverts et l'incapacité de la puissance publique de mettre ces terrains en réserve vu leur prix et leur surface ainsi que la pression foncière et immobilière** (Hamson, 1969).

À partir des années 1960-1970, l'accentuation du phénomène de périurbanisation, les pressions multiples sur les ressources naturelles et la crise environnementale ont poussé les aménageurs à trouver des réponses dans d'autres disciplines, comme l'écologie en pleine croissance.

Section 3. Les trames vertes à l'heure de l'écologie du paysage, entre planification et sciences naturelles

À partir des années 1960-1970, la prise de conscience a augmenté face aux problèmes environnementaux majeurs (pollution, gaz carbonique, pluie acide, déchets toxiques, etc.), dont les grandes villes sont majoritairement responsables. La domination de l'urbanisme fonctionnaliste et ses outils « orthodoxes » se sont montrés incapables, voire inadaptés pour résoudre ces problèmes (McHarg, 1985).

3.1. McHarg et la planification écologique, vers une approche holiste

L'architecte-paysagiste écossais, Ian McHarg (1920-2001), était parmi les pionniers du mouvement environnementaliste avec son livre *Design with Nature* publié en 1969. Il marque le début d'une rupture avec l'urbanisme de la *tabula rasa*, en s'orientant vers ce qu'il appelle alors la planification écologique, « ecological planning » (McHarg, 1969).

Comme Olmsted ou Howard, Ian McHarg a été influencé par les écrits d'une philosophie naturaliste, humaniste et culturaliste, par exemple celle d'Aldo Leopold, liant l'écologie à l'éthique, ou de Lewis Mumford dans sa vision de la planification régionale⁵⁷ (McHarg et Steiner, 1998). En s'éloignant de l'art et ses dogmes esthétiques, McHarg s'est inspiré des sciences naturelles notamment de l'écologie (McHarg et Steiner, 2006). À travers l'écologie, science des interactions entre les organismes et leurs environnements, il considérait l'espèce humaine semblable et connectée aux autres espèces vivantes, et lié à son environnement physique et biologique (Ndubisi, 2014). Pour leur survie, comme pour celle des poissons dans la mer, les êtres humains ont besoin d'être connectés avec le réseau de la vie, « the web of life » (Steiner, 2006)⁵⁸. Comme tous les « passeurs des frontières » disciplinaires, McHarg a dépassé les haies de son jardin, en tant que paysagiste de formation, pour découvrir la nature comme un jardin (McHarg et Steiner, 1998, p. 22). McHarg suggère que les êtres humains doivent s'inspirer de la Nature et intégrer ses lois dans la conception et la planification urbaine. Établir un dialogue entre l'Homme et la Nature, après des siècles de surexploitation dès les débuts de l'industrialisation en Occident semblait un défi estime McHarg (1969). Une question se pose ici : *Pourquoi nous intéressons-nous aux écrits de McHarg? Quel est le rapport de ses travaux avec l'histoire de la trame verte ?*

En fait, nous avons vu qu'Olmsted a été convaincu par l'importance de la nature (comme remède) pour revitaliser la vie en ville. Avec une sensibilité artistique et des compétences paysagères, Olmsted a réussi à réimplanter la nature en ville. Par la création des parcs publics et des parkways, il a tenté d'idéaliser la nature à l'image d'une campagne pastorale. Ensuite, avec Charles Eliot, le mouvement du système des parcs et de *parkways* a pris une autre ampleur

⁵⁷ Lewis Mumford dans sa lutte contre la ville-machine, défend le citoyen contre l'automobile et, aussi la souplesse et la flexibilité des solutions contre la « rigidité de l'habitat » promue par Le Corbusier (Choay, 1965). Il regrettait les ruptures causées par la « mégalopolisation » urbaine, notamment dans la vie sociale. Ses critiques sont basées sur deux criantes : la forte centralisation et la perte de maîtrise des conditions de vie dans ses méga-villes. Il optait pour une forme polycentrique du développement vers un « régionalisme » urbain (ibid.).

⁵⁸ « Humans are as ecological as any other species. We relate with one another and with our physical and biological environments. Like other organisms, our species is part of the web of life. The challenge is to see ourselves as part of that web » (The essential Ian McHarg : writings on design and nature / Ian L. McHarg et édité par Frederick R. Steiner. 2006, p.11)

en termes d'étendue et de protection des espaces naturels aux intérêts paysagers (cf. §1). En outre, le modèle de la cité-jardin et de la ceinture verte, comme frontière agricole et paysagère, n'a pas pu résister aux besoins grandissants des méga-villes voraces (cf. §2).

En revanche, l'intérêt de l'approche de McHarg réside dans l'introduction d'une rationalité pragmatique pour une planification compréhensive et préventive. En fait, dans son propos, le changement de paradigme se manifeste dans l'évolution de la question posée : *Comment réalise-t-on le développement humain le plus « adaptable », tout en assurant la survie et l'évolution des êtres vivants et de la biosphère ? Et comment peut-on déterminer cette adaptabilité, « suitability » ?*

En posant ces questions, toujours d'actualité, McHarg a réussi à inaugurer un programme académique multidisciplinaire, mais aussi professionnel, réunissant des professionnels de territoire (paysagistes, architectes-urbanistes) et des scientifiques de la nature (écologie, biogéographie, climatologie, hydrologie, géologie, ethnologie, anthropologie...), pour lancer ensuite le programme « *human ecological planning* ». Dans le contexte de années 1960-70, il s'agissait d'une originalité difficile à accepter.

D'après McHarg (1981), l'écologie permet de comprendre les interactions entre les vivants et leurs environnements. En reliant l'écologie à la planification, la « planification écologique » apparaît comme une approche rationnelle, qui assure une meilleure compréhension des processus naturels, et qui permet d'identifier des zones contraintes et des opportunités pour le développement humain. En croisant ces zones (contraintes et opportunités) avec les intérêts culturels, cela nous aide, selon lui, à prendre les décisions le plus pertinentes, à la fois, pour la survie de la Nature et de l'Homme (Ndubisi, 2014). Cette approche aiderait à déterminer les zones à développer avant qu'elles ne soient construites. Autrement dit, une forme de planification préventive mise en cohérence avec les systèmes naturels étudiés.

Méthode d' « Overlay » et le déterminisme physiographique

Le « déterminisme physiographique »⁵⁹ est un concept clé élaboré par McHarg. Avec ce concept, McHarg soutient que les processus naturels doivent être la base pour déterminer le

⁵⁹ L'approche de l'unité-physiographique a été aussi introduite dans l'analyse du paysage par un forestier Canadien Angus Hills en 1961 (Ndubisi, 2014). Il décomposait le site étudié en petites unités homogènes, appelée « physiographiques », classées dans système d'ordre hiérarchique (comme le macro/micro climat, la topographie, géologie, le sol, etc.) (Gordon, 2012). En d'autres termes, Hills s'appuyait essentiellement sur le mode d'occupation des sols pour déterminer le mode d'exploitation possible le plus rentable économiquement et le plus renouvelable (Ndubisi, 2014).

développement (ou non-développement) (Little, 1990). Il remarque le rôle mineur attribué à l'environnement et ses processus naturels, en raison de la difficulté de leur mesure, dans les processus de planification et les plan d'occupation des sols « plan land-use ». Pour les disciplines qui traitent de l'espace, l'image est plus forte que les mots. Pour rendre les processus naturels lisibles visuellement, McHarg a développé une méthode originale expliquée dans son ouvrage (1969) et connue sous l'expression d' « Overlays Maps », soit des cartes comprenant des calques superposés. McHarg identifiait, dans un ordre chronologique, les unités-physiographiques *et* les modes d'occupation des sols par des groupes et sous-groupes thématiques (variables). Par exemple : i) *thème topographie* (sols, couches géologiques, pentes, drainages, etc.); ii) *thème propriétés et risques* (fonctions, valeurs économiques, zones inondables, etc.); iii) *troisième thème processus naturels et sociales* (sites historiques, zones humides, sites paysagers et récréatifs, etc.).

Ensuite, les unités repérées de chaque sous-groupe sont posées sur un calque transparent. La superposition des calques permet le croisement des unités identifiées, « polygon processing ». La représentation visuelle finale montre des zones plus foncées (à cause de la superposition) et d'autre plus claires (moins superposition). La clé de lecture est la suivante : les *zones foncées* indiquent les endroits les *moins favorables* pour le développement, donc à protéger pour leur richesse. En revanche, les *zones claires* sont les endroits le plus favorables au développement, car il y a moins de facteurs croisés qui peuvent nuire à l'environnement.

La méthode développée par McHarg n'était pas seulement un outil quantitatif (unités physiographiques), mais elle avait un volet qualitatif (valeurs). Dans sa quête d'équilibre entre quantitatif et qualitatif, McHarg a tenté de construire une *approche holiste*, évaluant les processus et les valeurs naturelles, pour une meilleure cohabitation entre l'Homme et la Nature (Ndubisi, 2014).

Au niveau académique, son approche holiste lui a permis d'élaborer une méthode cartographique rationnelle, compréhensive et dynamique/interactive : *rationnelle* (par ses évaluations objectives), *compréhensive* (par sa capacité d'intégrer des variables multiples) et *dynamique/interactive* (loin d'être figée, mais adaptable selon les sites étudiés). Mais au niveau

Parmi les contemporains de McHarg qui ont employé une approche relativement similaire, comptons Philip Lewis et sa méthode « *resource-pattern* ». Sa méthode est basée essentiellement sur l'identification des unités, « patterns », du point de vue de leur qualité paysagère (esthétique, culturelle et environnementale) pour les intégrer ensuite dans l'aménagement régional. Il a introduit la notion de « corridor environnemental » comme hypothèse de base pour sa méthode (pour plus d'informations voir Ndubisi, Landscape-Suitability Approche (LSA), 2014).

pratique, les procédures analytiques exigées (biophysiques et culturels), malgré leur utilité, sont devenues lourdes et coûteuses financièrement (Kim, 2008). Sans doute, cette critique était valable avant l'invention de l'ordinateur et le SIG.

Il faut noter que la méthode de McHarg, « overlays » et « polygon processing », a fait la base conceptuelle de l'actuel SIG (Système d'Informations Géographiques) (Little, 1990; Hellmund et Smith, 2006). En outre, McHarg a conçu une méthode rigoureuse pour identifier les zones naturelles et les conserver par l'orientation du développement vers les zones les moins sensibles. Cependant, sa méthode offre peu d'indications sur la manière de protéger ces zones naturelles, à part le non développement (Ndubisi, 2002; Kim, 2008). Cela dit, indirectement, l'approche physiographique/ phytogéographie ne permet pas de comprendre comment la protection des paysages (zones d'habitats naturelles) peut assurer la survie des espèces vivantes, protégées ou ordinaires (*ibid.*).

3.2. L'écologie, l'apport d'une rationalité scientifique

Au cours des années 1980, une nouvelle discipline émerge, il s'agit de l'écologie du paysage⁶⁰. L'ouvrage de R. Forman et M. Godron, intitulé *Landscape Ecology*, illustre la naissance de cette discipline (Clergeau, 2007 ; Donadieu, 2007). En fait, auparavant l'approche écologique s'était concentrée sur l'étude d'écosystèmes comme des unités homogènes et représentatives (forêt, prairie, lac, etc.) (Décamps et Décamps, 2004). L'écologie du paysage élargit le champ d'étude à l'échelle du paysage considéré comme un écosystème d'un niveau supérieur (Bonin, 2008). Pour Clergeau (2007, p. 17) : « il ne s'agit plus de considérer les écosystèmes (comme des unités) homogènes, mais comme des mosaïques d'habitat ». L'écologie du paysage vise, d'abord, à mieux comprendre *l'organisation de l'espace* et ses structures. Elle cherche, ensuite, à montrer comment cette organisation spatiale influence les *processus écologiques* : la dynamique des populations, des peuplements et des écosystèmes (Décamps et Décamps, 2004). En étudiant les corrélations entre l'organisation spatiale et les processus écologiques, l'écologie du paysage s'intéresse aux causes et aux conséquences de *l'hétérogénéité* de l'espace à différentes échelles (Clergeau et Blanc, 2013). En fait, la prise en compte du paysage, en tant qu'échelle d'analyse, induit la prise en compte des êtres humains et de leurs activités dans une temporalité et spatialité multi-scalaires comme partie intégrante du système écologique (Clergeau, 2007). En effet, il n'existe pas d'*échelle* unique qu'elle soit

⁶⁰ L'expression d'écologie du paysage, stricto sensu, correspond à la traduction de *Landschaftsökologie*. Cette expression a été forgée par le biogéographe allemand Carl Troll en 1939 (Ndubisi 2002 ; Donadieu, 2007).

temporelle ou *spatiale* pour comprendre les paysages et étudier les phénomènes écologiques (Décamps et Décamps, 2004). Un tel point de vue fait l'originalité et la complexité de cette discipline. En ce sens, l'écologie du paysage intègre explicitement l'être humain et la nature (Dramstad et al., 1996). Du point de vue écologique, le paysage est un système vivant, « living system », qui s'organise, fonctionne et change, confirme Forman dans l'ouvrage *Land Mosaics* (1995). Des structures spatiales, dans lesquelles les flux (de matières, d'espèces vivants et d'humains) circulent de manière dynamique et évolutive dans le temps et l'espace composent les systèmes vivants (Forman, 1995 ; Décamps et Décamps, 2004).

3.2.1. Un modèle-type spatial, forces et formes

Les études sur les mosaïques paysagères mettent en exergue un modèle répétitif composé de trois éléments spatiaux : tache-corridor-matrice ou « *patch-corridor-matrix* » (cf. fig.1.11) (Forman, 1995 ; Clergeau, 2007). Ces mosaïques paysagères se composent de « *taches* », réparties sur une « *matrice* », éventuellement connectées par des « *corridors* » (cf. fig. 13).

La force de ce modèle réside dans sa simplicité, un grand exploit pour l'écologie du paysage (Décamps et Décamps, 2004). En fait, il s'est avéré que ce modèle-type est valable dans toutes sortes de mosaïques paysagères, qu'elles soient urbaines ou rurales, désertiques ou forestières, fortement ou peu anthropisées (Forman, 1995 ; Dramstad et al. 1996). Le modèle tache-corridor-matrice permet la comparaison entre des mosaïques paysagères qu'elle soit au niveau général de l'organisation, et/ou au niveau de chaque élément structurel et de leurs relations (tâche, corridor et matrice). Il est, dès lors, possible d'anticiper sur le fonctionnement (ou dysfonctionnement) des systèmes écologiques. Ce modèle produit un langage spatial compréhensible qui améliore le dialogue entre les disciplines scientifiques (elles-mêmes) intéressées par cette question et les décideurs. Forman (1995) nous rappelle aussi que les termes du vocabulaire du modèle « *patch-corridor-matrix* » ne sont pas propres à l'écologie du paysage. Pour l'écologue travaillant à l'échelle du paysage, ce dernier s'organise par la juxtaposition de i) « *taches* », des fragments d'espaces d'habitat non-linéaires qui assurent l'accomplissement du cycle de vie des espèces ; ii) et de « *corridors* », des éléments linéaires paysagers qui lient entre eux deux taches d'habitats et se distinguent bien par ses côtés du milieu qui l'entoure; iii) enfin, ces deux structures sont réparties au sein d'une « *matrice* », un espace dominant peu favorable à l'habitat et marqué par une certaine uniformité d'occupation du sol (Burel et Baudry, 1999 ; Clergeau, 2007).

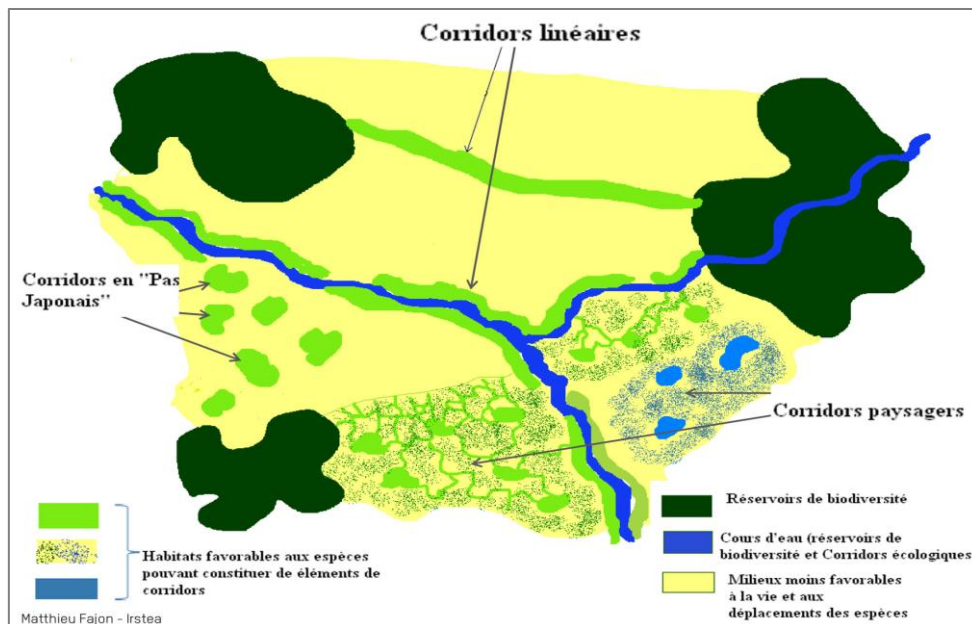


Figure 13. Schéma montrant les éléments essentiels composant d'une trame verte et bleue (© Irstea).



Figure 14. Photographie aérienne représentant les éléments composant du modèle « tache-corridor-matrice », lakeville, Indiana © conservation corridor.org)

3.2.2. Logique de fonctionnement : connectivité spatiale/ connectivité biologique

La simplicité du modèle tache-corridor-matrice n'est qu'apparente. En fait, il se trouve qu'une tache d'habitat pour une espèce pourrait être hostile pour une autre, et qu'un corridor de déplacement pour une espèce pourrait être une barrière pour une autre (Forman, 1995). En d'autres termes, pour les écologues Clergeau et Désrié (1999), l'organisation des éléments structurant un paysage détermine la répartition spatiale des populations. C'est pourquoi, une distinction doit se faire entre deux notions complémentaires, la « connectivité spatiale » et la

« connectivité biologique ». La première notion décrit le milieu et prend en compte les structures de connectivité entre les taches d'habitat. Elle mesure les distances entre fragments, la densité des connexions et l'organisation spatiale d'une façon indépendante des espèces qui y vivent, expliquent les deux écologues. La seconde notion « connectivité biologique » prend en compte « le comportement des espèces, notamment les flux entre populations » (Clergeau et Désrié, 1999, p. 20).

En outre, l'analyse de la « connectivité spatiale » s'appuie sur la cartographique spatiale et l'analyse d'imagerie satellitaire (des pratiques héritées de disciplines comme la géographie et le paysagisme). Cependant, pour étudier la « connectivité biologique », des connaissances relatives à l'écologie des espèces sont fondamentales pour pouvoir définir les relations entre l'espèce et son habitat (*ibid.*). Dorénavant, nous employons l'expression de « continuité écologique », qui comprend les continuités spatiale et biologique. L'idée de la continuité écologique renvoie à l'expression de « corridor écologique ». Il s'agit d'un changement fondamental dans la conceptualisation des outils qui traitent la question de la biodiversité et de la nature en général. Une ligne de démarcation se dessine avec les outils et les concepts déjà présentés au cours de ce chapitre.

3.2.3. Corridors écologiques, entre structures et fonctions

Issue du modèle « tache-corridor-matrice », l'expression « corridor écologique » apparaît plus précise que « corridor ». Mais, elle ne s'attache pas à un type particulier d'habitat et n'indique pas non plus de taille ou de fonction (Bonin, 2008). L'emploi de l'expression a oscillé entre corridor d'habitat, de dispersion, de déplacement, de connectivité, ou corridor biologique et plus généraliste, voire même de *greenways*. Cette imprécision de l'expression de « corridor écologique » ouvre la voie à des formes et des fonctions variées. Dans leur ouvrage collectif, « ecological networks and greenways » édité en 2004, les auteurs distinguent deux *processus* se produisant dans la nature et qui permettent de classer les corridors écologiques : 1) les « *processus biotiques* » permettent d'identifier, d'un point de vue fonctionnel, des corridors qui assurent et facilitent la circulation des espèces animales et végétales ; 2) les « *processus abiotiques* » permettent d'identifier, du point de vue structurel, des corridors et qui assurent et facilitent les flux d'eau, d'énergie et de matériaux (Bouwma et al., 2004 p. 96, in Jongmanet Pungetti, 2004).

Les *fonctions* attendues des corridors écologiques sont, selon certains écologues, plus importantes que leur structure (Bouwma et al., In Jongmanet Pungetti, 2004). C'est pourquoi,

ils établissent la typologie des corridors selon trois catégories de mouvement (déplacement, migration et dispersion) : i) *Corridors de déplacement*, « commuting corridors », assurant les besoins quotidiens entre des taches d'habitat ; ii) *Corridors de migration* repris annuellement par des espèces migratoires entre deux destinations (comme ceux des poissons et des oiseaux) iii) *Corridors de dispersion* pris une fois de la vie par un individu/population dans un sens unique pour se coupler ou pour coloniser des nouveaux territoires (*ibid.*).

Du point de vue structurel, les écologues Forman et Godron (1986) ont proposé une typologie basée sur trois structures : i) des corridors linéaires étroits composés de haies, des talus et/ou des lisières forestières ; ii) des corridors plus larges permettant d'accueillir des espèces pour y habiter ; iii) et des corridors fluviaux composés essentiellement par une « ripisylve », des formations végétales aux bords des cours d'eau, plans d'eau (Bonin, 2008). D'autres auteurs, comme Bennett (1999), avancent une autre classification des corridors écologiques, plus généraliste et plus physionomique : i) des corridors d'une continuité linéaire ; ii) des corridors de « stepping-stone » ou les « pas-japonais »⁶¹, c'est-à-dire des petites formations végétales ou aquatiques isolées mais situées en proximité relative, comme des bosquets ou des mares ; iii) des corridors composés de mosaïque d'habitats paysagers.

À travers les deux grandes catégories précédentes, nous observons que la question d'échelle demeure difficile à fixer face des espèces animales aux capacités de déplacement très variables. D'où l'importance des connaissances écologiques concernant la démographie et le déplacement de populations (Clergeau, 2007). De plus, on peut dire que les catégorisations précédentes restent plus au moins schématiques et peu concluantes. En effet, sur le terrain, il est fort probable que le même corridor peut cumuler plusieurs caractéristiques en particulier si on change l'échelle d'observation et/ou d'espèce. Par exemple, une rivière peut être identifiée comme corridor linéaire, ou encore comme ensemble de bosquets disposés en pas-japonais et fait aussi partie d'un corridor de migration à plus petite échelle.

Avec l'écologie du paysage, on comprend que les mesures prises pour protéger une espèce menacée, n'ont pas d'effet positif en soi, ni les zones protégées isolées. L'érosion rapide de la biodiversité, malgré les mesures de protection, montre l'insuffisance de celles-ci.

⁶¹ Traduction acceptée par l'écologue Philippe Clergeau.

Aujourd'hui, l'être humain est devenu une « force évolutive majeure » grâce aux avancées technologiques touchant directement et indirectement l'ensemble de la biosphère (Blandin, 2006). La transformation accélérée des paysages (fragmentation, homogénéisation des habitats, isolement des populations, l'agriculture intensive et l'étalement urbain, etc.) apparaissent comme la cause principale du déclin de la biodiversité⁶². Cette nouvelle façon de faire l'écologie du paysage démontre que la préservation de la biodiversité passe d'abord à travers une compréhension globale du territoire et des écosystèmes (Bonin, 2008). La préservation de « corridors écologiques » qui assurent la connectivité écologique devient ainsi un enjeu majeur des politiques environnementales à l'échelle internationale (Clergeau et Blanc, 2013).

La stratégie paneuropéenne, initiée en 1995, constitue une démarche originale, par sa perspective européenne, pour la protection de la diversité biologique et paysagère. Elle représente le premier texte international, qui traduit les principes écologiques « tache-corridor-matrice » défendus par l'écologie du paysage. Elle visait à instaurer un Réseau Ecologique Paneuropéen (REP) au cours de deux décennies (1995- 2015). Où en est-on aujourd'hui ?

Les expériences précédentes issues d'une approche descendante « top-down » en matière d'environnement (Rio+1992, par ex.) présentent souvent des démarches longues difficiles à mettre en œuvre dans les politiques publiques. La France était parmi les États signataires de la stratégie paneuropéenne, mais il a fallu attendre 2009 pour rectifier la loi d'engagement national pour l'environnement (ENE), à la suite de l'initiative de Grenelle de l'environnement en 2007 (Cormier, 2011). Par la suite, l'expression « trames vertes et bleues » a été introduite officiellement par le législateur (Loi Grenelle I et II). Cette politique nationale des trames vertes a pour ambition d'instaurer des « réseaux écologiques », à l'échelle régionale connectés ensuite à l'échelle interrégionale, afin d'enrayer la perte de la biodiversité (Clergeau et Blanc, 2013). Le rétablissement des continuités écologiques est devenu un enjeu politique national pour la protection de l'environnement et de la biodiversité. Cependant, des initiatives antérieures en matière de protection des corridors écologiques ont été amorcées à l'échelle régionale depuis une trentaine d'années, comme en région Nord-Pas-de-Calais (Franchomme, 2008), puis en région Rhône-Alpes et en Alsace (Bonin, 2008 ; Cormier, 2011). Il ne faut pas oublier la politique des parcs naturels régionaux (région PACA, par ex.) et son rôle dans la protection de morceaux de territoires aux importantes valeurs paysagères, culturelles et écologiques.

⁶² Cf. supra. Problématique « la biodiversité ».

Conclusion de chapitre 1

Cette lecture rétrospective porte sur les principales notions, concepts et théories qui ont nourri la notion de trames vertes en milieux urbains depuis un siècle et demi. Elle met en évidence certaines continuités, mais aussi certaines ruptures sur le plan conceptuel des dispositifs mobilisés (*parkways*, *systèmes de parcs*, *ceinture verte*, *réseaux écologiques*), ainsi que sur les systèmes des valeurs attribués à la nature dans les démarches d'aménagement de l'espace. Nous avons pu distinguer trois séquences, dans lesquelles des *idiomes* ont été construits, partagés, élaborés avant de circuler à l'échelle internationale.

La première séquence se situe environ entre 1850-1900 environ, dans un contexte d'industrialisation croissante qui asphyxie les grandes villes en Occident. La pensée hygiéniste et les problématiques de santé publique ont contribué de manière importante. L'initiation du mouvement des parcs publics paysagers et les projets d'embellissement urbain ont été une réponse portée par les aménageurs de l'espace. L'influence du paysagisme anglais (pastoral et pittoresque) était notable dans les ex-colonies britanniques du Nouveau Monde (Olmsted et Vaux). Les boulevards français et allemands ont laissé leur empreinte sur l'aménagement des *parkways* américains. À la fin du siècle, après une trentaine d'années d'expérimentation du système des parcs (Olmsted) aux États-Unis, le concept de système des parcs dépassait la question des aménités urbaines pour inclure celle des réserves paysagères (Eliot et Baxter) comme un bien public.

La deuxième phase s'étend sur la période 1900-1960. À la veille de la Première Guerre Mondiale, dans le contexte européen notamment britannique, les grandes villes ont englouti les campagnes limitrophes et menacent de s'étendre encore plus. Howard donne avec le concept de cité-jardin une autre valeur à la campagne que culturelle ou esthétique, voire hygiéniste et économique. En introduisant la « ceinture verte », Howard attribue une valeur juridique à la campagne qui devient ce qui permet de limiter la transformation des villes en des Mégapoles. Un vrai projet de développement social paysager est proposé. Avec le petit nombre de cités-jardins réalisées et les bouleversements successifs à l'échelle internationale (deux Guerres Mondiales), la théorie de la cité-jardin n'a pas eu l'opportunité de faire ses preuves ; la page de l'urbanisme a rapidement tourné en faveur du progressisme.

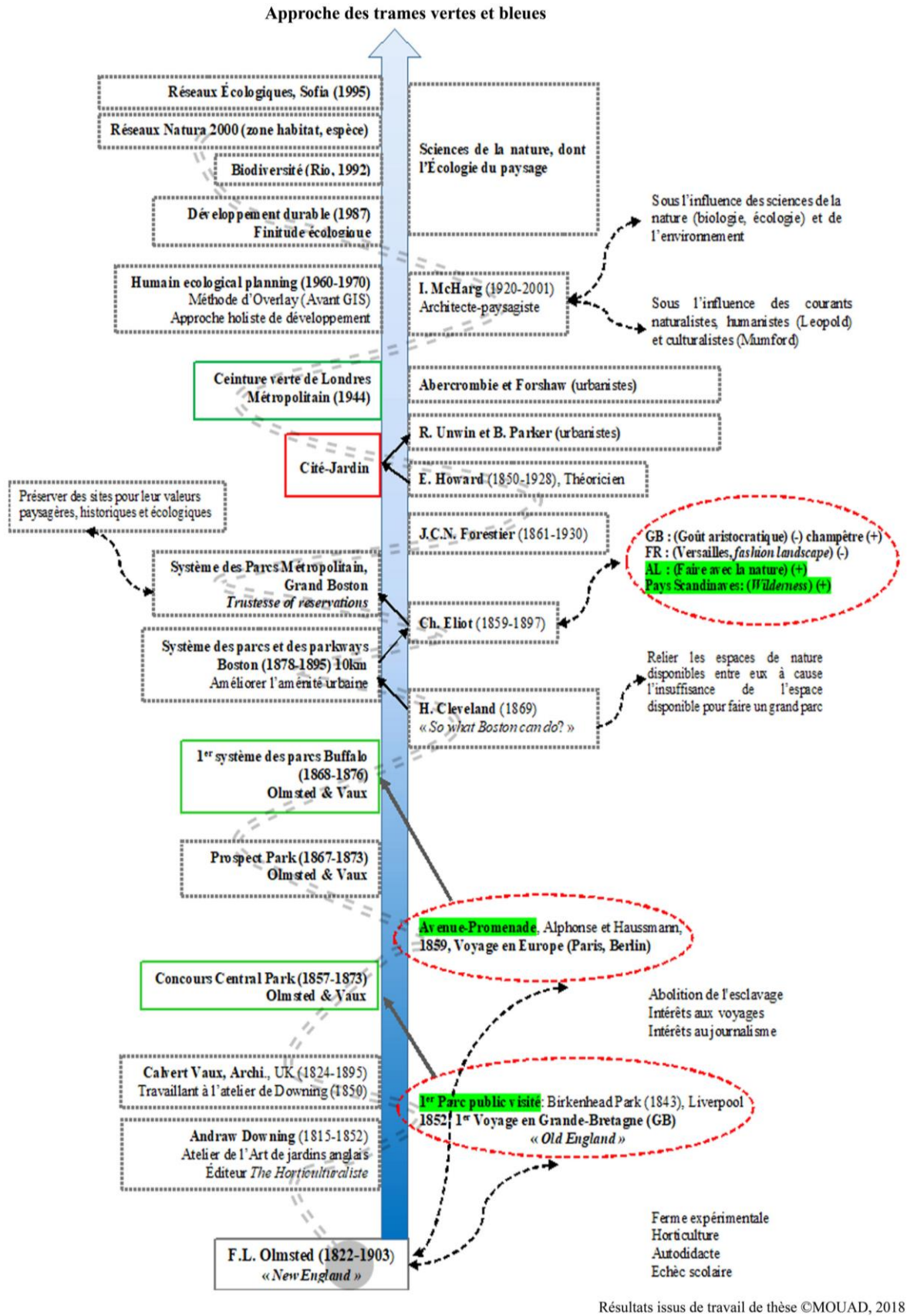


Figure 15. Parcours schématique marquant les grands notions, acteurs, événements de l'évolution de l'approche des trames vertes (©Mouad, 2018).

Dans l'affolement de la reconstruction d'après-guerre en Europe et la croissance urbaine accélérée aux États-Unis, un nouveau paradigme a progressivement pris corps avec la prise de conscience des crises environnementales et écologiques. L'intégration de l'écologie au sein de l'urbanisme a commencé par la recherche d'un « ordre naturel » (McHarg, 1995) pour mieux gérer le développement urbain. On note que la conception des dispositifs précédents (*parkways*, système des parcs, ceinture verte et l'approche écologique de McHarg) sont essentiellement basés sur une forme de continuité spatiale et/ou phytogéographique. Ces outils visaient la mise en œuvre de structures paysagères, spatialement continues, qui formeraient des coupures (de nature) dans l'environnement urbain. Le point de rupture s'est produit avec l'écologie moderne des années 1980, avec la prise en compte de la complexité du fonctionnement biologique. Le principe de la « continuité écologique » (spatiale et fonctionnelle) a permis de fonder les « réseaux écologiques ».

Pour chacune des trois phases, des réponses ont été formalisées dans des contextes particuliers pour répondre à des problèmes survenus. Nous rejoignons la remarque de R. Searns (1995) suivant laquelle à chaque phase d'évolution, les services rendus par les dispositifs élaborés deviennent plus complexes, plus rationnels et plus variés. On observe schématiquement une évolution dans les discours portés à partir de l'humanisme d'Olmsted et d'Eliot au socialisme d'Howard, et de l'environnementalisme de McHarg à l'écologisme des sciences de l'écologie. La superposition des discours et les valeurs reste toujours valable. Enfin, il faut dire que la prise en compte des sciences naturelles, dont l'écologie, comme un acteur dans la gestion de l'environnement anthropisé commence à peine. Les bastions des professionnels des territoires s'ouvrent timidement aux scientifiques à la recherche des solutions collectives, un pas en avant.

En somme, la notion de « trames vertes » a une double racine : **la première est historique et irriguée en continu par des flux de pratiques culturelles de l'urbain ; et la seconde est encore jeune, mais assez documentée pour se nourrir des sciences naturelles en pleine évolution.** Pour cette raison, l'étude de l'évolution culturelle d'un milieu urbain, soit la ville et ses rapports avec son environnement, nous apparaît essentielle pour la compréhension de la place qu'occupait, occupe ou/ va occuper un projet de trames vertes en milieux urbains. Dans cette optique, Marseille et Strasbourg feront l'objet des prochains chapitres.

Chapter 2 . Marseille ville-palimpseste : épaisseur temporelle et éclatement spatial

Marseille est qualifiée de ville « d'exception », compte tenu de sa démographie, de son peuplement hétérogène et surtout de son ancienneté qui remonte à plus de vingt-six siècles (Donzel, 1998). L'objectif de mettre la ville de Marseille à l'épreuve de l'observation amène à nous poser une série de questions : comment comprendre Marseille à l'aube du XXI^e siècle ? Comment appréhender cette « ville archipel, de réseau et non pas une ville d'espaces fermés, circonscrits » étalée entre mer et collines (Roncayolo, 1996, p. 321-341). Enfin, comment saisir le *sens pluriel* d'une ville aux limites incertaines, la ville étant un territoire particulier ou une combinaison des territoires juxtaposés, superposés ou interposés (Roncayolo, 1990). Au sein de ces territoires s'entremêlent le matériel et l'immatériel, le spatial et le social, le réel et l'imaginaire.

L'objectif de ce chapitre est de comprendre le mécanisme de la construction socio-spatiale de la ville de Marseille, approché ici à travers les plans et l'histoire de l'évolution urbaine. Compte tenu de la pluralité de Marseille, le présent chapitre se propose d'appréhender cette cité à l'image d'une « ville-palimpseste ». Approcher la ville comme palimpseste nous paraît, à maints égards, pertinent pour l'analyse des villes contemporaines dotées d'une profondeur historique comme Marseille et Strasbourg (*cf.* chap. 3).

Dans ce chapitre, nous retracerons l'évolution urbaine de Marseille du point de vue historique afin d'établir la structure temporelle de son palimpseste. Ce chapitre s'ouvre sur une présentation de l'approche de la ville-palimpseste et sa mise en pratique dans la lecture de Marseille (§1). Ensuite, en nous appuyant sur cette démarche méthodologique, nous présenterons notre première ville d'étude, Marseille, selon une grille d'analyse composée de trois temporalités (§2): i) la ville agglomérée et la logique de murs, ii) la ville ouverte et la logique de polarisation, iii) la ville fragmentée, entre éclatement spatial et éclatement social.

Section 1. La « ville-palimpseste » : approche méthodologique pour lire l'urbain

Dans un premier temps, nous nous interrogeons sur la signification du terme *palimpseste*. Ensuite, nous chercherons à comprendre comment la notion de « ville-palimpseste » peut nous orienter dans la lecture de notre ville.

1.1. Notion de palimpseste

Le sens premier d'un *palimpseste*⁶³ est, selon le dictionnaire historique de la langue française, une « feuille de papyrus, un parchemin manuscrit dont on a effacé la première écriture pour pouvoir écrire un nouveau texte » (Ray, 2010, p. 1517). Depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen-âge, le défaut d'industrie rendit cette pratique bien connue (cf. **Error! Reference source not found.**). L'idée du *palimpseste* renvoie à un support d'écriture bidimensionnel sur lequel plusieurs strates d'écriture se sont succédées. Cette pratique matérielle du grattage, sans effacer entièrement le précédent, suivie par la réécriture représente une forme de stratification en trois dimensions, une stratification temporelle. C'est ainsi que les villes historiques incarnent aisément cette métaphore.

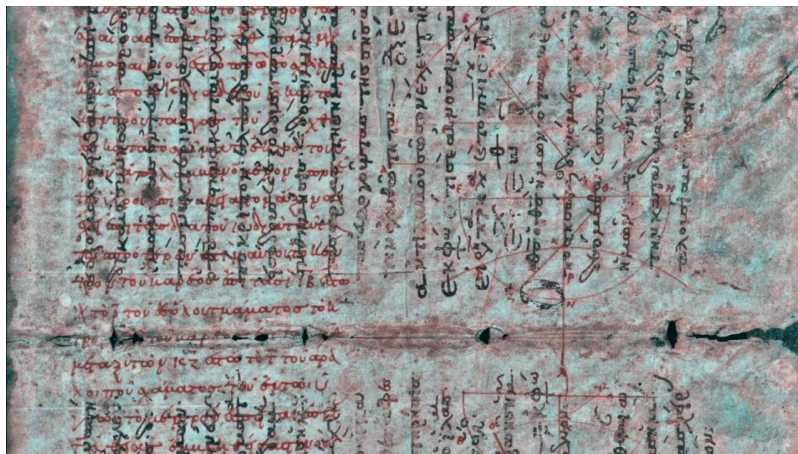


Figure 16. Extrait du manuscrit original d'Archimède. Après le traitement d'imagerie, deux textes apparaissent : l'original d'Archimède écrit de droite à gauche et le second texte de prière, plus récent écrit en verticale. (©Musée Walters Art Museum, <http://www.archimedespalimpsest.net>)

1.2. La ville-palimpseste, vers une méthode

À l'image d'un palimpseste, André Corboz, dans son article intitulé « Le territoire comme palimpseste », publié en 1983, considère que le territoire est modulable à la fois par des forces naturelles terrestres (glaciation, rivières, tremblement de terre, etc.) et par les actions humaines

⁶³ Selon le dictionnaire historique de la langue française le mot palimpseste est emprunté au latin *palimpsestus*, *palimpsestos*. Ce mot est composé de *palin* « de nouveau » (→ palingénésie) et de *psên* « gratter, racler » (Rey, 2011). Au XIX^e siècle, le terme *palimpseste* est bien employé par des écrivains, poètes (sens allégorique). Au cours du XX^e siècle, l'usage du *palimpseste* a fait fortune dans les sciences humaines, en psychologie (le mémoire et de l'oubli), en histoire notamment dans l'histoire de l'art, et surtout dans les études littéraires et les études des manuscrites anciennes, connues par la *paléographie* (Bähler et Fröhlicher, 2012).

(agriculture, canalisation, construction, etc.). D'après l'auteur, « *Les habitants d'un territoire ne cessent de raturer et de récrire le vieux grimoire des sols* » (Corboz, 1983, p. 16).

Selon cette perspective, la ville n'est que le *produit* des opérations et des projets urbains accumulés au fil du temps. Par le biais du palimpseste, l'auteur cherche à sonder *l'épaisseur temporelle* du territoire dans lequel s'accumulent les processus de construction en strates (Corboz, 2001). Cependant, dans la logique archéologique, « *on ne fait pas qu'ajouter : on efface. Certaines strates ont même été supprimées volontairement* » (Corboz, 1983, p. 35). C'est ainsi qu'à la différence du palimpseste, les strates archéologiques n'interprètent pas exactement l'idée de l'*accumulation*.

La ville, en tant que composition des territoires (Roncayolo, 1990), est surchargée de traces ayant chacune sa *temporalité* et ses *représentations*. Pour le philosophe Marot (2001), la qualité de « l'épaisseur temporelle » de la ville réside non seulement dans le fait qu'elle est tridimensionnelle, mais aussi qu'elle serait graduellement affectée et « ouverte », d'une part par les traces laissées par les générations successives, et d'autre part, par les dispositifs superposés par les logiques des différentes autorités qui se partagent aujourd'hui son aménagement.

La ville devient porteuse de sens dans son cadre bâti et son identité urbaine résulte des discours et des représentations que ce cadre bâti engendre (Morisset, 2011). Les projets des architectes et des urbanistes en ville jouent le rôle de « catalyseurs de la mise à jour de l'imaginaire identitaire de la ville » (Corboz, 2001, p. 73). Avec leurs projets, les aménageurs interviennent dans l'épaisseur temporelle de la ville d'une façon « irréversible », soit en affirmant ou en effaçant certains éléments identitaires. Oui, irréversible, car le territoire n'est ni « un emballage perdu ni un produit de consommation qui se remplace. Chacun est unique, d'où la nécessité de « recycler », de gratter une fois encore [...] le vieux texte que les hommes ont inscrit sur l'irremplaçable matériau des sols » (Corboz, 1983, p. 13).

En d'autres termes, la *tabula rasa*, tel qu'elle est pratiquée en urbanisme « progressiste » par exemple, représente une démarche qui évoque une rupture radicale, dans laquelle le « parchemin », le territoire hérité, est entièrement jeté et remplacé. C'est ainsi qu'on perd tout ce que ce parchemin a apporté de mémoire enregistrée. Pour Corboz (1983), ces « trous » ne sont que des « déserts » dépourvus de mémoire.

Pour rendre opérationnelle la notion de « ville-palimpseste », Corboz interprète la ville à travers deux dimensions temporelles différentes : synchronique et diachronique (Corboz et Morisset, 2009). La dimension *synchronique* permet d'étudier la ville à un moment donné dans le passé ou le présent. La dimension *diachronique* questionne en revanche l'évolution de la ville au cours du temps. Corboz s'est inscrit plutôt dans la deuxième temporalité diachronique. En fait, il élargit son champ visuel en analysant la ville comme une « entité signifiante », au lieu de niveler les manifestations urbaines à leur « immédiateté » (Said, 2014, p. 62). Cependant, la ville à l'ère de l'urbain n'est pas un objet figé ni dans le temps ni dans l'espace. Certes, cela rend l'analyse de la ville plus complexe, mais en même temps plus dynamique.

En somme, la « ville-palimpseste » peut être lue comme une structure composée de strates emboîtées les unes dans les autres. En considérant le temps entre chaque strate, nous arrivons à une « structure tridimensionnelle » dynamique et évolutive de la ville (*cf. Error! Reference source not found.*). À l'intérieur de cette structure, chaque strate contient à la fois des empreintes historiques et des traces des pratiques sociales, qui trouvent leur place dans les milieux urbains du présent et leurs représentations.

Dans le but de lire nos villes d'études à travers la *stratification* de l'espace et de la *verticalisation* du temps, nous avons construit un corpus cartographique composé des cartes et des plans historiques issus principalement des archives municipales des villes étudiées. Deux critères ont été déterminants dans le choix des plans disponibles pour qu'ils soient exploitables : le *premier* est que chaque plan sélectionné marque un changement spatial, une étape, dans l'évolution urbaine de la ville. Le *second* concerne la nature des informations fournies par chaque plan qui permet son exploitation (à savoir l'échelle, le niveau de détails et la qualité numérique).

Même si nous travaillons sur un territoire urbain, à petite dimension, où les plans exploités sont à grande échelle (1/300 à 1/20 000), la question de la projection cartographique et l'homogénéisation entre les différentes unités de mesure reste essentielle. En effet, l'échelle de temps, qui est prise en compte dans cette recherche, entraîne la nécessité d'homogénéiser les plans sélectionnés, qu'ils soient basés sur la toise⁶⁴ ou sur le mètre.

⁶⁴ La *toise* est l'unité de mesure en vigueur avant l'adoption du système métrique, valant six pieds (TLFi, 2016).

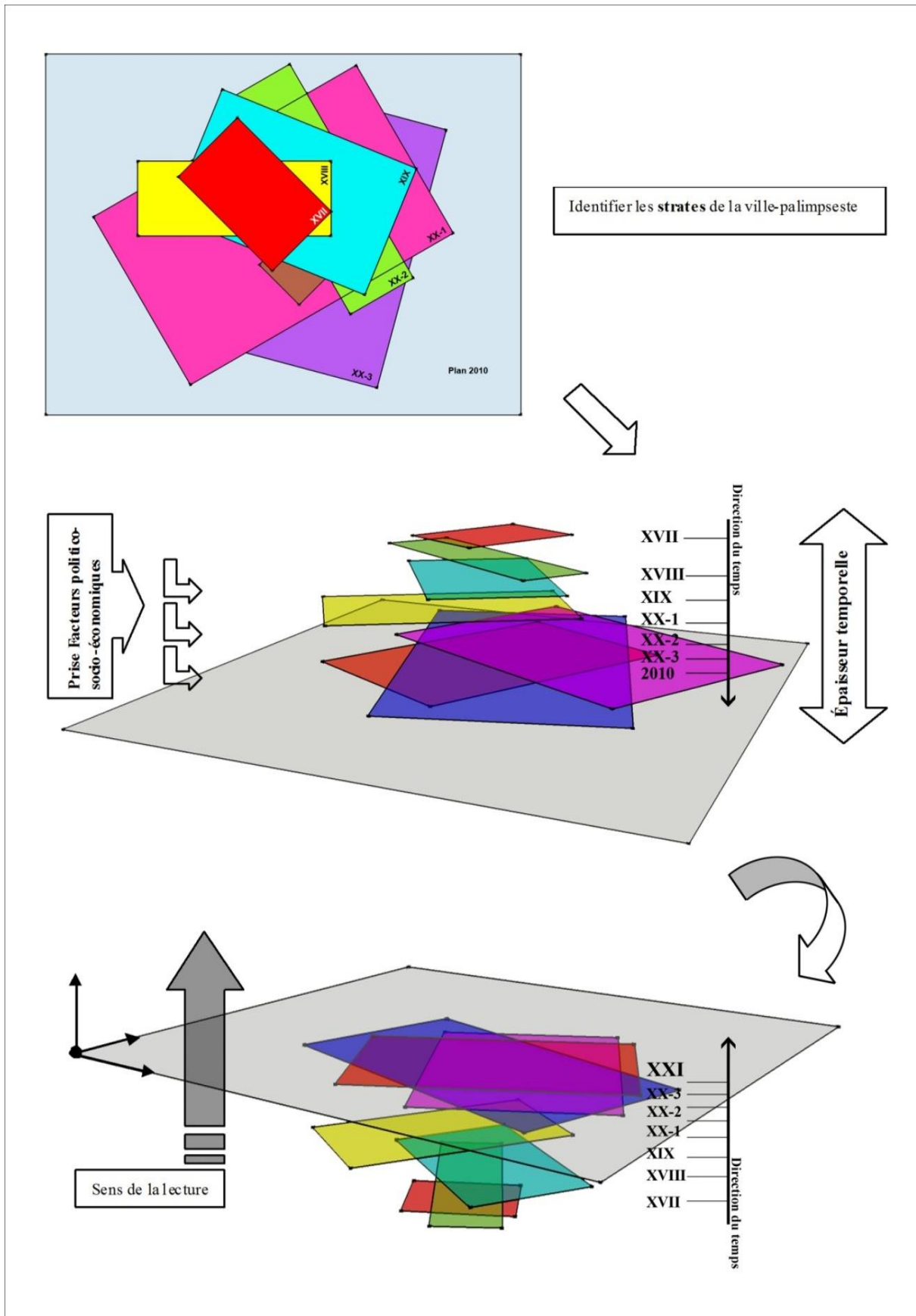


Figure 17. Schématisation de la structure tridimensionnelle de l'épaisseur temporelle de ville-palimpseste (chaque plan représente une période de temps donnée) (©Mouad, 2018).

1.3. Marseille : localisation géographique du premier terrain d'étude

Avant d'entamer la lecture analytique du palimpseste urbain de Marseille, certains éléments géographiques structurant le paysage marseillais restent nécessaires à rappeler.

Marseille est une ville frontière de Provence dans un bassin topographiquement mouvementé. Cette ville-territoire s'étend sur une surface de 240 km², ce qui lui vaut d'être classée quatrième parmi les communes le plus grandes de l'hexagone. Elle est située dans une enclave encadrée par des massifs qui forment son horizon terrestre d'une part, et de la Méditerranée qui forme son horizon maritime de l'autre. Son horizon terrestre est structuré par cinq massifs calcaires présentés dans le sens des aiguilles d'une montre : la chaîne de la Nerthe⁶⁵, ou de l'Estaque, forme la façade maritime de la Côte-Bleue ; le massif de l'Étoile⁶⁶ représente le point le plus haut qui domine le nord de la ville. À l'Est se trouve le massif du Garlaban⁶⁷ surplombant la ville et la plaine d'Aubagne. Plus loin vers le Sud-est se trouve le massif de Saint-Cyr⁶⁸ qui s'enchaîne par le mont de Puget⁶⁹ et le massif de Marseilleveyre. Ces deux derniers sont connus par la chaîne des Calanques qui forme la façade maritime sud de Marseille.

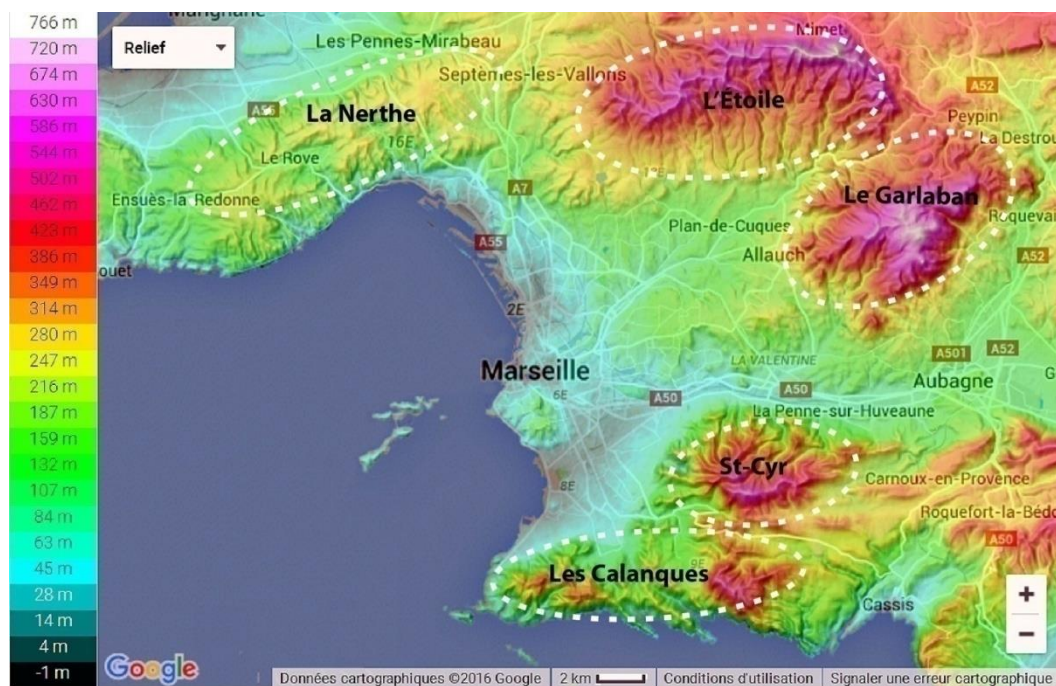


Figure 18. Marseille, plan-relief des massifs qui encerclent la ville (©topographic-map.com, 2018)

⁶⁵ La Nerthe est la chaîne la plus basse (278m d'altitude). Elle forme une sorte d'isthme entre la façade maritime de la Côte-bleue sur la Méditerranée et l'étang de Berre.

⁶⁶ Le massif de l'Étoile culmine à 779 m au Grand-Puech.

⁶⁷ Le Garlaban avec le massif de l'Étoile forment ensemble une chaîne de montagnes de la basse Provence calcaire littorale dans le sud des Bouches-du-Rhône.

⁶⁸ Le Massif de St-Cyr culmine à 646 m au sommet du mont Carpiagne.

⁶⁹ Le mont Puget atteint l'altitude de 563m.

Au sein des massifs calcaires se trouvent des vallées, desquelles jaillissent trois des cours d'eau principaux à Marseille : l'Huveaune, le Jarret et le ruisseau des Aygalades (cf. **Error! Reference source not found.**).

L'Huveaune est une rivière côtière qui prend sa source dans le massif de Sainte-Baume traversant la ville d'est en ouest avant de se jeter dans la Méditerranée. La longueur totale de l'Huveaune est de 51 km, dont 20 km en zone urbaine (DREAL PACA, 2014). Parmi les affluents rejoignant l'Huveaune se trouve le Jarret (21 km de long, dont 9 km en zone urbaine) qui prend sa source dans le massif de l'Étoile. En ville, le Jarret est canalisé et recouvert au droit de la rocade du Jarret sur 4.2 km (*ibid.*). Enfin, le ruisseau des Aygalades parcourt 17.1 km depuis sa source du massif de l'Étoile avant qu'il ne se jette dans la Méditerranée. Il traverse la ville dans sa partie nord en milieu fortement anthropisé avec de nombreux aménagements hydrauliques.

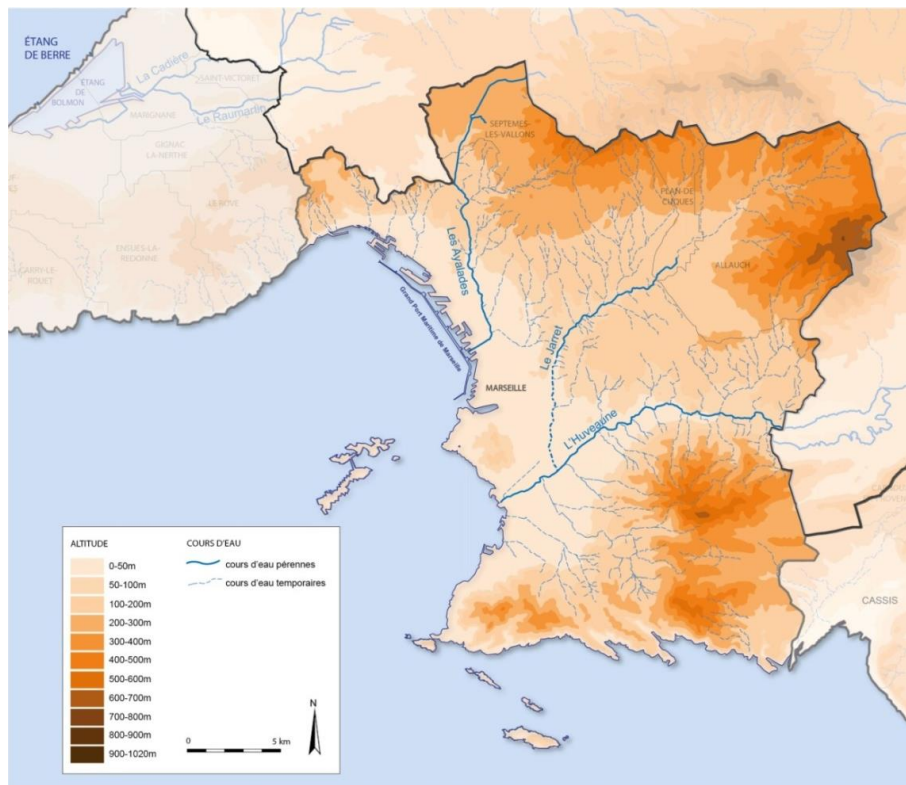


Figure 19. Marseille, carte montrant les réseaux hydrographiques et les cours d'eau principaux (©AGAM, 2012).

Section 2. Marseille, lecture d'un palimpseste urbain

Bien que Marseille soit habitée depuis l'Antiquité, son empreinte spatiale et sa démographie se sont développés tardivement. En effet, la ville est restée enfermée derrière ses remparts défensifs jusqu'au XVII^e siècle (Donzel, 1998). Ce chapitre concerne Marseille à partir du moment où la ville a débordé son enceinte défensive d'origine. L'interprétation du palimpseste

urbain de Marseille, ville contemporaine, suit un ordre chronologique qui va du passé au présent. Cette tentative pour remonter le temps, pour ordonner l'histoire de la ville temporellement, permet de comprendre comment et dans quelles conditions socio-économiques les grandes décisions urbaines ont été prises. Ce cheminement permettra ensuite de mieux comprendre le rapport entre certaines représentations sociales et l'espace urbain. Car même si la logique de la *tabula rasa* a été exercée, effaçant certain support matériel porteur de sens (quartier, rue, etc.), la mémoire socialement construite pourrait rendre visible l'invisible, à savoir les valeurs symboliques, dépendant de leur intensité dans les constructions collectives. Tel est l'un des points forts du travail du concept de représentations sociales que nous mobilisons dans notre thèse (*cf.* chap. V et VI).

Par l'approche « ville-palimpseste », Marseille nous apparaît configurée par des moments de continuité, de rupture et d'imbrication successifs. Nous proposons une lecture géo-historique (Jacob-Rousseau, 2009) du territoire marseillais. Il s'agit d'une lecture composée de trois temps : i) la ville agglomérée et la logique de murs, ii) la ville ouverte et la logique de polarisation, iii) la ville fragmentée, entre éclatement spatial et éclatement social.

2.1. Premier temps : ville agglomérée et logique de murs

Dans cette phase de l'histoire urbaine de Marseille, nous nous intéressons brièvement à l'organisation de la cité historique, qui a lentement évolué sur une petite colline, ensuite nous nous concentrerons sur les premiers agrandissements réalisés en 1666.

2.1.1. La cité historique

Massalia est une cité antique fondée sur la butte de la Rive-Nord de la calanque du *Lacydon*⁷⁰. Jusqu'au VI^e siècle, Marseille est la descendante directe de la « cité romaine tardo-antique » conservant encore des éléments architecturaux majeurs comme le forum et le palais épiscopal (Challet, 2009). Prise en étau dans une lutte de pouvoir entre l'*évêque* et le *comte*, la disparition de la cité antique est annoncée vers la fin de VII^e siècle (*ibid.*). Durant cette lutte d'influences, plusieurs enceintes ont été édifiées témoignant les fouilles archéologiques. L'archéologue spécialiste de Marseille, Marc Bouiron (1999, 2012) affirme la présence de deux « enceintes réduites » dans la ville intramuros. La première a été édifiée par l'évêque de vers la fin du VII^e siècle et la *seconde enceinte* est apparue plus tard vers 840, correspondant au pouvoir comtal (*ibid.*).

⁷⁰*Lacydon* est la calanque ou le site naturel dont le bassin actuel du Vieux-Port, hérité depuis les grecs puis les romains.

Marseille intramuros est donc divisée en deux parties : *haute* et *basse*, lesquelles sont administrées par un double pouvoir, civil et religieux. La ville basse, ou la « ville vicomtale », s'est située en bordure du quai du port. Elle représentait le pouvoir civil de par la présence du Palais des vicomtes « Le Tholonée »⁷¹ (Bouiron, 1999). La ville haute ou la « ville épiscopale » a occupé les parties nord-ouest de la ville. Elle symbolisait le pouvoir religieux grâce aux fondations religieuses et à leurs jardins (domaine de la Cathédrale de la Major) (*ibid.*). Au cours du XII^e siècle, une subdivision s'est produite dans la « ville haute » entre les évêques et les prévôtés⁷² (Donzel, 1998 ; Bouiron, 2009). La ville historique est subdivisée entre trois pouvoirs : vicomtal (civil), épiscopal (religieux) et prévôté (militaire).

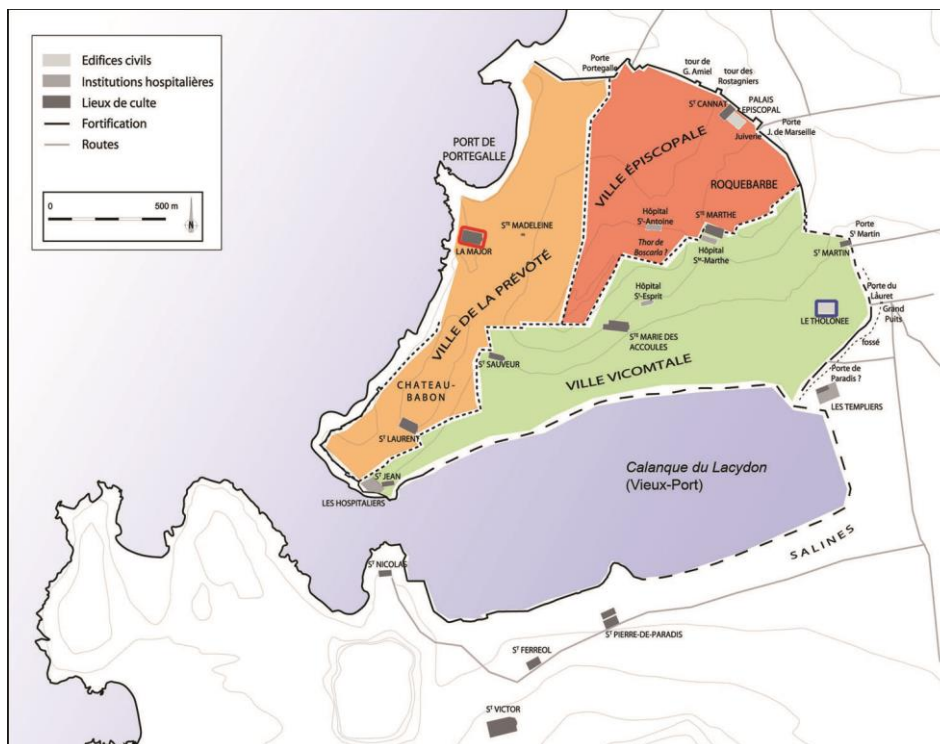


Figure 20. Marseille, Plan de la ville historique en 1180, montrant la subdivision de la ville intramuros entre les trois pouvoirs. (© Bouiron, 2009 ; Mise en forme : Mouad, 2018).

À partir du XII^e siècle et grâce aux contacts commerciaux avec le monde méditerranéen, Marseille, notamment la « ville basse », ville vicomtale, a cru démographiquement et économiquement à l'intérieur de l'enceinte de la ville (Bouiron, 2009). En revanche, la « ville haute » de l'évêque a commencé à perdre son pouvoir loin de l'activité que connaissait la ville basse (*ibid.*).

⁷¹ Le terme de « Tholonée » signifie « le lieu de perception de péage -le tonlieu- il devait être situé à proximité de l'une des anciennes portes de la ville » (Bouiron, 1999, p. 256).

⁷² La « ville prévôtale » voyait le jour par la construction du Château de Babon. Pour plus de lecture sur cette lutte d'influence entre les différents acteurs, voir Bouiron (2009), chapitre « l'évolution topographique de Marseille XI^e-XIV^e s », p. 42-78.

Au début du XIII^e siècle, par la construction du premier palais communal, le territoire subdivisé de Marseille retrouve une certaine unité. Ce palais était symboliquement important comme un nouveau cœur politique de la ville, situé à mi-chemin entre le château Babon et le Tholonée (Bouiron, 1999). Ce n'est qu'après le démantèlement du château Babon et de ses murailles en 1348, qui empêchent l'unification, que les deux villes haute et basse sont réunies définitivement (Bouiron, 2009 ; Challet, 2009).

En dehors de la ville intramuros sur la Rive-Sud se trouve le domaine de l'abbaye St-Victor, réservé au culte des martyrs, des structures hospitalières à partir de XIII^e siècle, des jardins du Roi et des salines où s'installeront plus tard les arsenaux des galères avec le nouveau plan d'agrandissement. Dans la cité intramuros, le tissu urbain ne cessait de se multiplier et de se densifier. Des faubourgs⁷³ sont apparus en dehors de l'enceinte ainsi que des structures hospitalières. Jusqu'à la moitié du XVI^e siècle, Marseille reste limitée derrière ses remparts avec une population concentrée essentiellement sur la Rive-Nord du Port. Il a fallu attendre l'ordre royal pour qu'une nouvelle opération urbaine soit mise en œuvre.

2.1.2. Ville nouvelle, l'âge du premier agrandissement

Manifestant des sursauts d'indépendance face à la monarchie, Marseille a été durement traitée par les troupes du Louis XIV en 1660 (Henin, 1986). La visite du jeune Roi a été suivie par une succession des ordres royaux aux motifs politique, économique et sanitaire⁷⁴. Pour les historiens de la ville de Marseille (Henin, 1986 ; Roncayolo, 1996a ; Puget, 2014), la succession des ordres royaux a changé l'avenir de Marseille, qui est devenue le port sud du Royaume de France. Ces ordres royaux ont consisté en : 1) confier l'administration de la ville à une étroite élite de négociants en rompant avec les anciens régimes ; 2) attribuer des privilèges à Marseille, comme la franchise du port et le monopole de l'importation des produits levantins ; 3) fortifier l'entrée de la ville par un dispositif militaire composé de deux forts (St-Nicolas sur la Rive-Sud et St-Jean sur la Rive-Nord) ainsi que de l'Arsenal royal des galères maritimes⁷⁵ ; 4) enfin au

⁷³ Comme le bourg de Ste-Catherine et le bourg de la Calade, qui représentent actuellement l'axe de la Canebière sur le Vieux-Port.

⁷⁴ En février 1666 avant l'annonce de l'opération, l'Intendant des Galères à Marseille a mentionné à Colbert, l'un des principaux ministres du Roi, quatre motifs justifiant cette opération : 1) elle sera une affaire profitable pour le Roi par la vente de son domaine (économique) ; 2) elle permettra de soumettre la ville rebelle à son autorité (politique) ; 3) elle servira également à améliorer l'insalubrité générale de la ville (sanitaire) ; 4) et de construire une ville reflétant sa grandeur (pouvoir et image). En juin 1666, le jeune Roi fait le souhait d'améliorer la situation de la ville, surtout pour les négociants qui souffrent de la densité et étroitesse (Puget, 2014, p. 143-144).

⁷⁵ La citadelle de St-Nicolas est construite en 1660-1664 sur la Rive-Sud. En revanche, le fort St-Jean existant sur la Rive-nord du port, est renforcé en 1668-1678. Pour l'Arsenal royal des galères maritimes est construit avec l'agrandissement de 1666.

niveau urbain, en 1666, le pouvoir royal ordonne une opération d'agrandissement permettant d'intégrer la ville médiévale et l'ensemble des structures militaires dans une nouvelle ville fortifiée.

Lors de l'agrandissement de 1666, la ville a triplé sa surface en passant de 64-67 à 192-200 hectares⁷⁶ (Henin, 1986 ; Puget, 2014). Cette opération urbaine illustre bien la dernière phase de l'intégration concrète de Marseille au Royaume de France, pense Roncayolo (1996a). Pour l'historienne Henin (1986), l'agrandissement royal n'est que le signe d'une politique d'« homogénéisation formelle du paysage urbain français » (p. 10) (*cf.* fig. 21).

La confrontation entre l'ordre du monarque et les intérêts locaux de la municipalité⁷⁷ produit un conflit d'intérêts. Opposés au projet pendant deux ans, les conseillers municipaux (échevins) ont accepté l'ordre royal à condition de prendre la commande de l'opération. En 1669, la municipalité crée le « bureau de l'agrandissement » chargé de la régulation du marché immobilier, de l'aménagement urbain privé et public et du contrôle de l'ordre public (Puget, 2014, p. 146).

Le plan final a été signé par les architectes Mathieu Portal et Gaspard Puget⁷⁸, choisis par les échevins (Henin, 1986). Le démantèlement des anciens remparts a permis aux architectes de relier l'ancienne trame organique de la ville médiévale qualifiée de désordonnée à la nouvelle trame géométrique des nouveaux quartiers pour bâtir à nouveau de nouvelles fortifications. C'est l'époque baroque, ou postmédiévale, dans laquelle l'urbanisme prend en charge une certaine « clarification géométrique de l'esprit » et à un « effort de purification »⁷⁹ en intégrant des perspectives rectilignes et un alignement uniforme (Mumford, [1961], 2011).

⁷⁶ En fait, d'après le PLU (AGAM, 2013), la surface de Marseille en moyen-âge était égale à 50 ha. Par contre, selon Henin (1986), la cité intramuros s'étend sur 70 ha avant l'opération. Entre les deux, Roncayolo (1996a), estime que la superficie est de 64 ha en XVI^e siècle. Une étude plus récente menée par J. Puget (2014) estime que la surface de la cité avant 1666 est de 67 ha d'après les cartes restituées. Nous avons tendance à garder ces deux chiffres (64-67 ha), car ils nous semblent plus précis en datation et du point de vue explicatif de la surface calculée. Il est probable que la différence entre les différents chiffres résulte du niveau de la précision du calcul ou du plan de départ considéré comme base de calcul.

⁷⁷ Les échevins ont justifié leur opposition par trois points essentiels : d'abord, la disponibilité des maisons et magasins vacants dans la ville intramuros. Ensuite, les nouveaux quartiers sont éloignés du trajet du commerce et enfin l'opération d'agrandissement va absorber des liquidités pour la réalisation à l'encontre de leurs intérêts commerciaux (Puget, 2014).

⁷⁸ Gaspard Puget, architecte marseillais, est le frère de Pierre Puget (1620-1694), sculpteur, peintre et architecte marseillais.

⁷⁹ Selon Mumford, l'architecte italien Alberti (1404-1472) « estimait que les rues "seraient d'un plus noble aspect si toutes les ouvertures étaient uniformes, si les bâtiments, tous d'une égale hauteur, s'alignaient en deux rangées parfaitement parallèles". Cette simplicité d'ordre formel était avant qu'elle tombait dans l'outrance que connaîtrait le XVII^e siècle, avec ses règles formelles de composition, les avenues aux perspectives infinies et la stricte uniformité. » ([1961], 2011, p. 496).

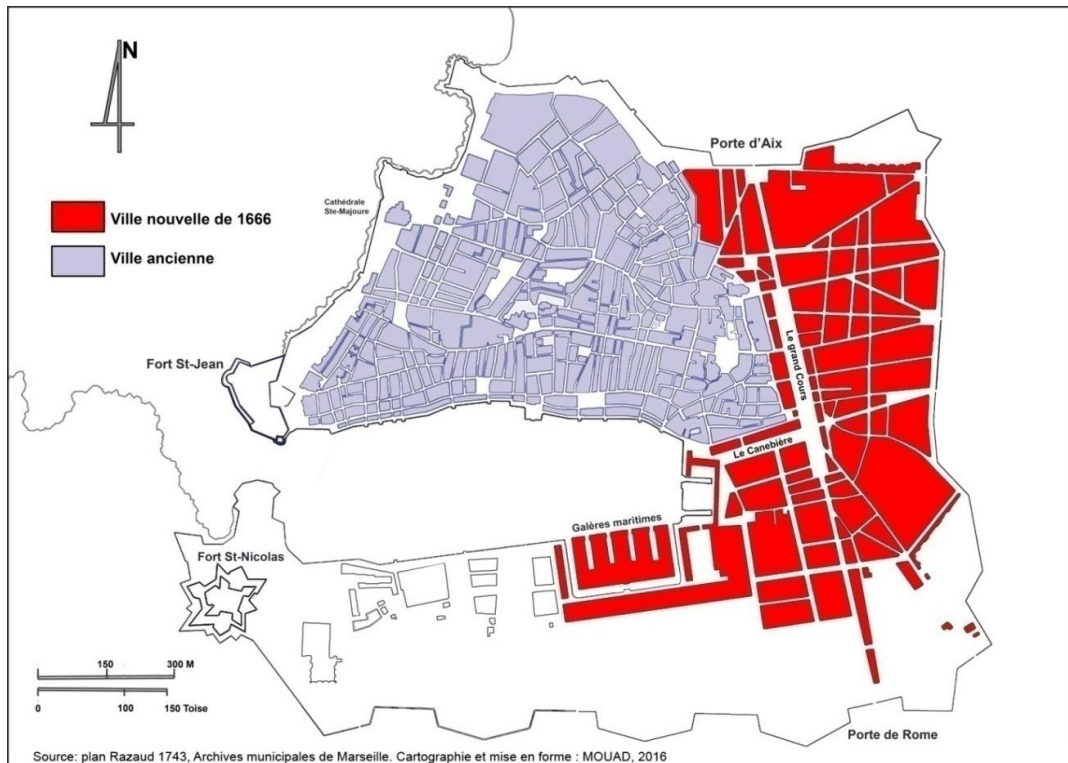


Figure 21. Plan de Marseille en 1743 suite à l'agrandissement de 1666 montrant les nouveaux dispositifs militaires et le tissage entre la trame organique de la ville ancienne (en bleu) et la trame géométrique de la ville nouvelle (en rouge) (©Archives municipales de Marseille; Mouad, 2018).

Le plan de l'agrandissement de 1666 met en évidence l'aspect géométrique plus que l'aspect monumental (Roncayolo, 1996a). En effet, bien que le monumentalisme s'exprime à travers l'axe royal orienté nord-sud et un grand cours planté de 40 mètres de large, l'uniformité et la symétrie imposée par les règles ont prédéfini les façades sans unifier les immeubles. Une fois achevée, d'un point de vue urbain, la réalisation exprimait un « paradoxe » entre la volonté de tracer un axe royal avec un grand cours et l'absence de grands édifices publics sur cet axe (*ibid.*). Le grand cours, qui devait exprimer la grandeur du Roi-Soleil, rassemble des maisons accolées les uns aux autres, adaptées rapidement aux usages commerciaux avec quelques rares hôtels particuliers.

Au cours du XVIII^e siècle, la différenciation se creuse entre la ville ancienne et la ville nouvelle par rapport aux aménités offertes. Cette distinction évoque des stéréotypes qui deviennent vite une source de stigmatisation : entre ville nouvelle et ville ancienne, entre l'ordre et le désordre, entre la facilité de la circulation et l'enfermement (Roncayolo, 1996a). Le discours hygiéniste a renforcé cette différenciation notamment après la grande peste de 1720⁸⁰. En outre, la vente du terrain de l'Arsenal en 1782 à une société de spéculation foncière a permis de construire un

⁸⁰ Qui a fait 40 000 morts environ réduisant la population de moitié (Donzel, 1998, p. 34).

nouveau quartier, le quartier de l'Arsenal. Ce quartier a été rapidement aménagé, notamment dans son secteur bas pour devenir avec la Canebière, le quartier d'affaires, des hôtels et des magasins de luxe. À la veille de la Révolution, la « Rive-Neuve » se garnit d'immeubles attirant environ deux tiers⁸¹ de notables et de riches négociants (*ibid.*). Ces derniers ont abandonné la ville médiévale de la Rive-Nord du Port au profit de la ville nouvelle de la Rive-Sud. On note que cette dynamique de répartition sociale a pris un siècle environ avant de s'établir. En effet, le point de bascule se situe aux environs de 1740, quand le nombre de négociants augmente davantage dans la ville nouvelle (Puget, 2014).

En somme, le projet du monarque était de conduire un projet d'extension urbaine, dont les notables et les négociants seraient les premiers investisseurs (*ibid.*). La même classe sociale, par son manque d'implication financière, a laissé aux bâtisseurs la construction des nouveaux quartiers. Cependant, elle a guidé l'opération en imposant un cadre réglementaire au profit de leur activité économique (PLU, 2013 ; Puget, 2014). L'agrandissement de 1666 a entraîné deux types de distinctions : l'une est morphologique entre ville ancienne et ville nouvelle par son organisation spatiale d'un côté ; l'autre est sociale entre les deux rives du Port par le déplacement de notables et de négociants marseillais, sur la Rive-Sud du Port.

Dès le début de l'ère industrielle, l'organisation spatiale de l'industrie marseillaise s'appuie sur le renforcement de la polarisation entre la Rive-Nord et la Rive-Sud. En fait, les industries qualifiées de nauséabondes, telles les tanneries, le noir animal⁸² et les abattoirs, sont construites au bord nord de la ville historique. Le discours hygiéniste du XVIII^e siècle a tenu d'écarter ces industries, jugées répulsives, vers la ville haute épiscopale⁸³ malgré leur mauvais lien avec le Port, lors de l'acquisition de biens nationaux (Roncayolo, 1996a). En revanche, la présence de savonneries et de raffineries de sucre a été tolérée, malgré leur nocivité, à proximité des quartiers bourgeois en raison de leurs liens avec le grand commerce marseillais (*ibid.*).

Derrière ces lignes de démarcation industrielle, il existe un « motif » puissant lié à l'idée de maladie, de mort et de paupérisation (Roncayolo (1996a). En effet, plusieurs sites construits qu'ils soient au-delà de murs de la ville ancienne, comme le Lazaret d'Arenc⁸⁴ et le cimetière

⁸¹ Entre 1666-1690, ce n'est que 15% seulement des négociants qui habitent dans le grand Cours, malgré leur présence dans la municipalité. Pourtant, d'après Carrière (1973) environ 60% des négociants habitent dans la ville nouvelle en 1783 (Roncayolo, 1996a ; Puget, 2014).

⁸² Le noir animal est le charbon animal ou le charbon d'os.

⁸³ Les grands bâtiments et les jardins religieux des Carmes, de la porte d'Aix, ont été récupérés et réutilisés comme dépôts ou usines.

⁸⁴ Ce lieu de quarantaine a été détruit le jour de l'aménagement du nouveau Port au XIX-XXe siècle.

de St-Charles, ou qu'ils soient à l'intérieur de la ville ancienne, comme la Vieille Charité, la maison de refuge ou l'hôtel de Dieu, tous participent à renforcer cette image dichotomique entre la Rive-Nord de Marseille, malade et ancienne et la Rive-Sud saine et moderne.

La construction sociale de la nuisance nourrit, à la fois, la division morphologique et sociale de la ville à des échelles différentes (*ibid.*). En effet, le choix de concentrer l'industrie nuisible ainsi que les structures de détresse sur la Rive-Nord ne sont qu'une confirmation de la division socio-spatiale. Par cet emplacement, une zone tampon s'est créée face au développement résidentiel. Autrement dit, une volonté politique existait afin d'étendre la ville vers le sud et vers l'est en tournant le dos au nord. Ce qui donne quelques explications aux logiques des projets d'aménagement successifs que nous allons voir au cours du XIX^e siècle.

2.2. Deuxième temps : ville ouverte et logique de polarisation

Au cours du XIX^e siècle, une nouvelle phase d'urbanisation s'annonce à Marseille avec une croissance libérale, d'une part, a) suite au démantèlement des murs défensifs de l'agrandissement de 1666, et d'autre part, b) lors de l'ébauche de la troisième ville, le nouveau Port. c) La dichotomie entre le nord et le sud de Marseille devient plus tranchée.

2.2.1. Démantèlement des remparts, quartiers en juxtaposition

À l'aube de XIX^e siècle, Marseille se réveille dans une nouvelle phase d'extension urbaine après le démantèlement des remparts⁸⁵ de Louis XIV. Afin de limiter la spéculation foncière et de dresser des nouvelles frontières de la ville face à l'étendue du territoire municipal, le plan des Artistes (1808-1812) a proposé une ligne des boulevards circulaires plantés au lieu de l'enceinte détruite (Roncayolo, 2002). Lentement prise en compte, la maîtrise de limites restait discutable jusqu'en 1838 au sein de la municipalité. Un an plus tard, le grand chantier du canal de Marseille⁸⁶ démarre (1839-1849) absorbant les crédits financiers de la municipalité au cours du projet. Ce qui a permis aux spéculateurs fonciers de prendre l'initiative de construire des « bâtis » sans attendre les pouvoirs publics (Roncayolo, 1996a).

⁸⁵ Décidée par le préfet Charles Delacroix, « *Notice sur les embellissements de Marseille* », Marseille, 1802.

⁸⁶ L'idée du Canal n'est pas à l'ordre du jour au XIX^e siècle, elle remonte en effet au XVI^e siècle (Morillo et Mafart ; 1998). C'est au début du XIX^e siècle que la population marseillaise atteint 102 000 habitants environ. Cependant la quantité d'eau disponible reste la même (estimée à 12 litres/jour/hab.). En 1826, le Port de Marseille, *la porte de l'Afrique*, accueille environ 11 490 bateaux (*ibid.*). Ensuite, l'épidémie de choléra a frappé la ville durant 111 jours en 1834. Dans cette année, le maire de Marseille, Maximin CONSOLAT décide d'amorcer un projet hydraulique, sous la conduite de l'ingénieur suisse Montricher, visant à fournir l'eau aux marseillais « quoi qu'il en coûte » (Echinard et al., 2013). Les travaux ont commencé en 1839 amenant l'eau jusqu'au Longchamp le 19 Nov. 1849. Le canal de Marseille s'allonge sur 87 km, dont 17 km en souterrains avec 18 ponts, dont le fameux pont-aqueduc de Roquefavour.

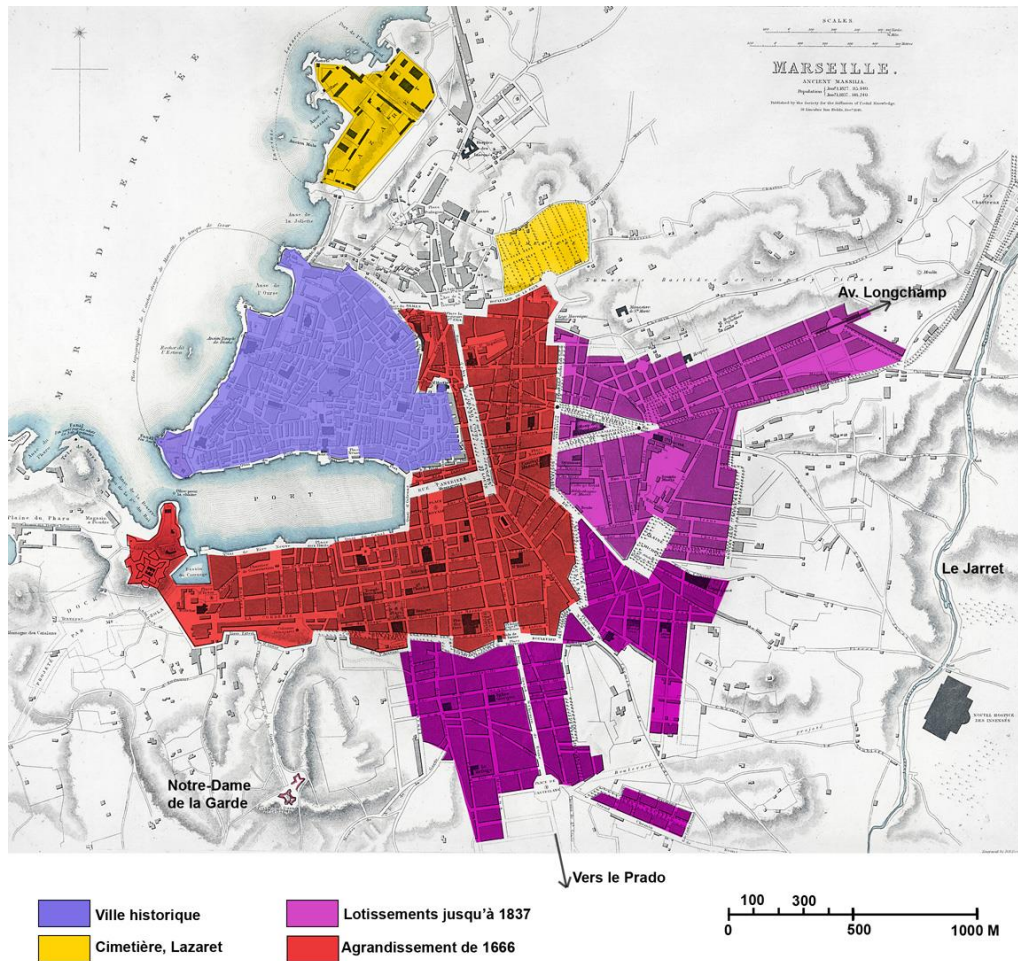


Figure 22. Plan de Marseille en 1838 montrant les directions de l'évolution urbaine amorcées d'abord avec l'avenue Longchamp (à l'Est), puis en direction du Prado (au Sud) (©fond de carte BNF, 2015; Mouad, 2018).

La municipalité a laissé aux entrepreneurs les profits et les risques des opérations spéculatives par l'autorisation des plans de lotissements partiels (*ibid.*). Cependant, même si le pouvoir local veillait sur l'application des règlements d'intérêt public, comme les réseaux viaires, le manque de politique urbaine globale n'a produit que des formes d'extension urbaine par morceaux de lotissements (*cf.* fig.22). En ordre général, ces lotissements sont construits selon un *plan banal*, une grille orthogonale avec un axe central⁸⁷.

Dans les faubourgs est et sud de la ville, des lotissements ont été essentiellement construits au profit des propriétaires de terrains et de leur biographie (Roncayolo, 2014) Construit sur d'anciennes propriétés agricoles remembrées, le quartier Chave⁸⁸ et son axe principal, le

⁸⁷ Il s'agit d'un plan en damier, découpé en parcelles relativement étroites souvent régulières, mais profondes. Les maisons sont accolées avec une succession de jardins ou de cours intérieures. La maison à trois fenêtres sur 3 à 4 étages forme le prototype architectural, inspiré de l'expérience précédente lors de la construction de la ville nouvelle (Roncayolo, [1990], 2014). Le plan en damier est idéal pour une construction rapide et un coût minimum pour les opérations de lotissement (Antoni, 2009).

⁸⁸ Actuellement c'est le quartier du Camas.

boulevard Chave, rappellent le nom de ses fondateurs André et Nicolas Chave, notables et grands promoteurs immobiliers. Mais une autre personne plus ambitieuse encore, Anthelme Bernex, a réalisé des opérations immobilières qui marquent le paysage urbain marseillais contemporain, telles que l'avenue Longchamp, la fameuse Avenue du Prado (1839) et La promenade du Prado, orientée vers la mer.

Avec ces projets de lotissements en morceaux, la « division sociale » s'est amorcée (Roncayolo, 1996a, p. 50). Cette *ingénierie spatiale du social* s'est dessinée en deux lignes de force : l'une est vers l'Est, où le quartier Chave, recevant la moyenne et la petite bourgeoisie, et le quartier Longchamp attirant les riches propriétaires qui souhaitent s'éloigner des bruits du port. L'autre est vers le Sud suivant l'avenue du Prado, qui s'ouvre sur le vaste territoire.

En fait, les quartiers sud ont été la destination de la grande bourgeoisie marseillaise, notamment la promenade du Prado, qui a accueilli avec ses villas la haute aristocratie. De plus, les quartiers situés sur les pentes de la butte de Notre-Dame-de-la-Garde, s'installent les classes du haut commerce et de la finance (Donzel, 1998). En revanche, initier des projets de lotissements aux limites nord de la vieille ville n'a pas attiré les promoteurs immobiliers ni les investisseurs. La présence de l'industrie nauséabonde n'est-elle pas l'une des causes de ce désintérêt ? Le découpage social entre ces nouveaux quartiers, petite, moyenne et grande bourgeoisie, s'est heurté aux risques de marchés fonciers et à la question de rentabilité des lotissements, ce qui a permis aux classes sociales moins aisées de s'y installer. Cependant l'homogénéité au sein de chaque quartier reste plus au moins visible maintenant l'image dichotomique entre ces quartiers (Roncayolo, 1996a).

2.2.2. Le Port, ébauche d'une troisième ville

À partir de 1840, la ville est livrée à une *croissance libérale* emportée par des maîtres du foncier et des entrepreneurs de projets (Donzel, 1998). Le vent de l'industrialisation a soufflé sur Marseille, notamment avec la révolution des transports terriens et maritimes. En effet, le développement de navires à vapeur et surtout l'arrivée du train à la gare St-Charles et en 1849 font que Marseille change brutalement l'échelle de son espace de commerces et d'échanges, surtout avec son arrière-pays, le Continent (Viard, 1995, p. 58). Dans la même année de 1849, l'eau du grand Canal arrive à Marseille et bouleverse son territoire assurant, d'abord, une irrigation à un grand terroir agricole, mais aussi fournissant une énergie hydraulique à une centaine d'usines (Echinard et al., 2013).

Le port est dépassé par ses limites restreintes qui bloquent le développement économique de la ville. La construction d'un port auxiliaire est amorcée en 1844 après des années de débat sur son emplacement, qu'il soit sur la rade sud avec la ville moderne, ou sur la rade nord ignorée depuis deux siècles environ, date du premier agrandissement en 1666.

Cette fois-ci, le développement s'est décidé vers la rade nord, à l'anse de la Joliette, bien qu'il soit contre le régime de vent général venant du nord au sud. Ce développement présente un important obstacle pour l'accès des navires et surtout pour la construction d'usines près des nouveaux bassins, qui entraînent des rejets de fumée sur la ville (Donzel, 1998). Malgré tout, l'installation du Port sur la rade Nord est jugée moins coûteuse et plus fonctionnelle pour le transit des marchandises vers l'arrière-pays (*ibid.*). En 1847, de nouveaux bassins ont été mis en service doublant la capacité du port marseillais. L'intérêt économique l'emporte sur la géographie du site et annonce une nouvelle phase de morcellement du territoire marseillais.

À l'heure du Second Empire (1852-1870), le pouvoir local tente de suivre le thème directeur tracé par le pouvoir central « la modernisation et l'embellissement » contre la politique d'extension partielle suivie depuis deux siècles. Marseille reçoit l'appui du pouvoir central pour se transformer à l'image de l'Empire colonial. Dans l'objectif de la modernisation, la ville s'est transformée en un important chantier attirant des banquiers nationaux et de grands entrepreneurs pour la réalisation de grands investissements amorcés (Roncayolo, 2014). Le port auxiliaire initié sur la rade nord se métamorphose pour devenir le premier port de l'Empire colonial. Conquis sur la mer après la démolition du Lazaret, le nouveau port devient comme la « troisième ville »⁸⁹. Désormais, l'artificialisation du littoral nord est amorcée, la surface en eau du port est multipliée par quatre et la longueur de ses quais par dix entre 1830 et 1913 (Donzel, 1998). Étendue sur un plan en damier, la *troisième ville* compte aussi de nouveaux quartiers d'habitations édifiés par Mirès⁹⁰. Elle est séparée du centre de la ville nouvelle par la ville médiévale (*cf. infra. fig. 23*).

À cette époque, le vent de l'haussmannisation parisienne arrive jusqu'à Marseille. Le discours hygiénique ne manque pas de puissance, ainsi que la volonté d'unifier les trois villes (historique au centre, moderne au sud et le nouveau port au nord) pour autoriser de nouvelles opérations

⁸⁹ La présence du Lazaret a limité l'extension de la ville vers le Nord. Par sa destruction, un obstacle est levé et un domaine foncier considérable du 50ha s'est créé, égal à la surface de Marseille historique.

⁹⁰ Jules Mirès (1809-1871), un important banquier qui a investi dans la construction des chemins de fer et la spéculation foncière à Marseille.

d'aménagement à grande échelle : comme l'élargissement de la rue Noailles dans la prolongation de la Canebière, ou l'ouverture d'une importante percée, la rue Impériale⁹¹, qui relie la Canebière, le centre d'affaires, à la Joliette, l'entrée du nouveau port. C'est une *tentative d'unification* des trois entités : la vieille ville, la ville moderne et le nouveau port.

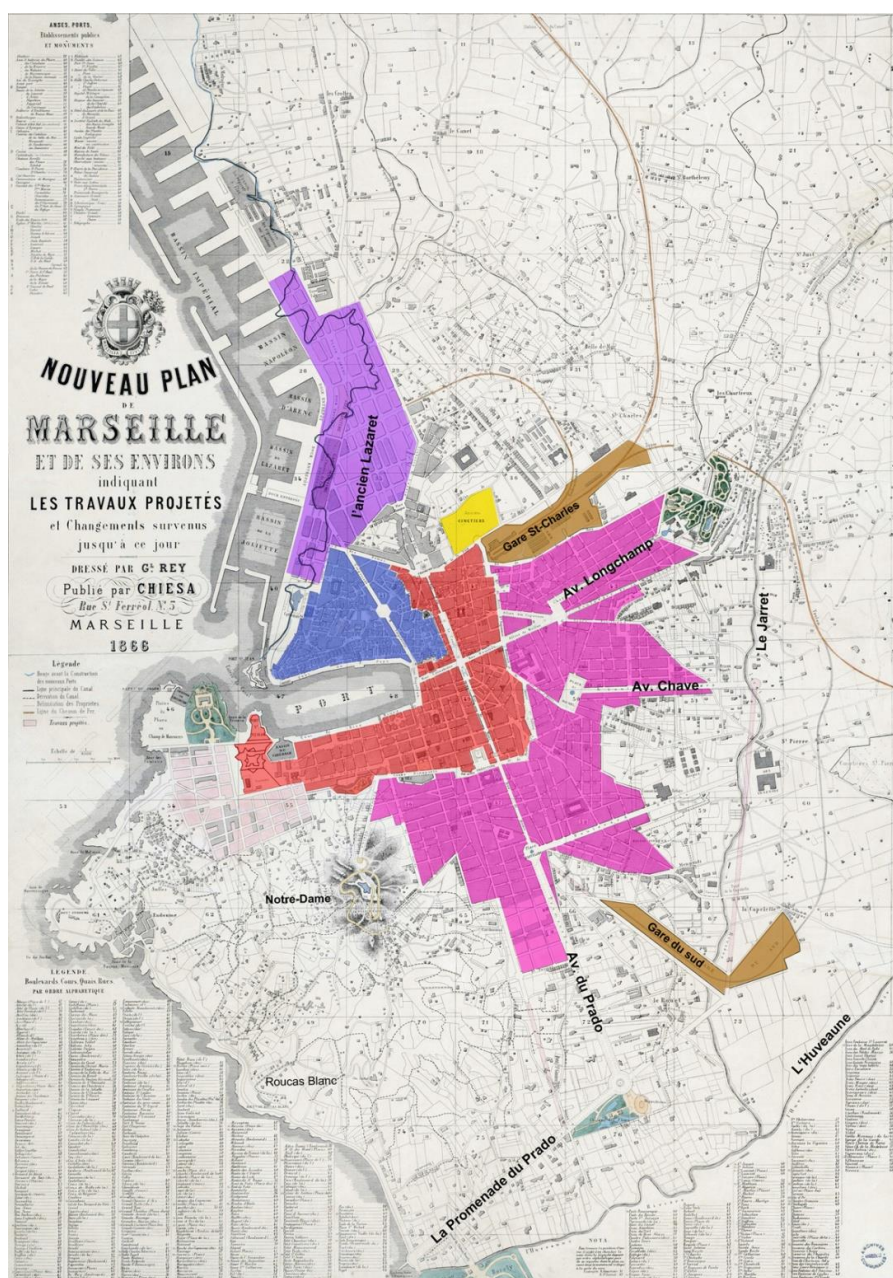


Figure 23. Plan de Marseille en 1866 après l'édification du Port auxiliaire sur la rade nord et le début de l'haussmannisation Avec l'ouverture de la rue Impériale aux années 1860. (©Archives municipales de Marseille, Mouad, 2018).

⁹¹ La percée Impériale a été validée lors de la visite de Napoléon III à Marseille en 1860, actuellement, connue sous le nom d'avenue de la République.

Pour Roncayolo (2014), cette tentative d'unification a raté sa cible à la fois sur le plan financier et social. En fait, les importants chantiers amorcés⁹² successivement ont évoqué de multiples échecs financiers à cause de la défaillance des clientèles. Les liquidations massives ont été si importantes jusqu'à déclencher une crise immobilière sans précédent à Marseille. Le rêve de l'haussmannisation s'est limité à l'avenue Impériale qui juxtapose la vieille ville et les nouveaux quartiers du port, suffisamment banals au niveau architectural. Bien que cette avenue de luxe soit bien assainie et bien desservie par le tramway, son emplacement délicat dans l'imaginaire social ne réussit pas à attirer la bourgeoisie marseillaise, déjà investie dans les quartiers sud. Sans le vouloir et contre toute attente, l'avenue Impériale, symbole de la modernité haussmannienne, devient un quartier d'habitation pour la petite bourgeoisie et surtout pour les ouvriers du port. Il s'agit d'une sorte de « logements haussmanniens HBM », habitations à bon marché, avant la lettre, selon Roncayolo (1996a).

Le fondement de l'économie marseillaise sur les activités commerciales et industrielles du Port va de pair avec la transformation du paysage marseillais et l'accentuation de certains phénomènes sociaux à l'échelle territoriale (Donzel, 1998 ; Regnard-Drouot, 2006). En effet, depuis l'instauration du nouveau port, Marseille ne s'appuie pas sur ses ressources naturelles en sous-sol, mais elle puise dans la force de mains-d'œuvre, venant essentiellement de l'immigration. Trois types d'activités ont dominé principalement le paysage économique marseillais : les *activités commerciales* basées sur l'échange des matières premières venant souvent des colonies ; les *activités industrielles*, transformatrices et peu fabricatrices, comme les fonderies ou l'agroalimentaire. Et troisièmement, les activités liées à la *manutention* servent de relais entre les précédentes activités (Donzel, 1998 ; Regnard-Drouot, 2006).

2.2.3. Des villes dans la ville : une opposition plus tranchée le nord et le sud

Vers la fin de la Première Guerre mondiale, le territoire marseillais se développe essentiellement vers deux directions au nord et au sud. Or à chaque direction se construit un paysage urbain différent par sa nature et sa logique.

⁹² Des grands projets d'aménagement trop ambitieux menés par des hommes d'affaires, comme Mirès, Talabot et les frères Péreire : « La grande urbanisation contrôlée, monumentale, planifiée au moins par l'ouverture des voies publiques, avait échoué dans la crise des années 1860, entraînant la débâcle des sociétés parisiennes, le Crédit mobilier ou la Compagnie immobilière des frères Pereire, de leurs comparses comme l'Impérial Land britannique à Marseille qui avait acheté les terrains des Catalans, au sud du port, mais aussi d'une troupe d'entrepreneurs et maçons qui étaient entrés imprudemment dans le jeu. » (Roncayolo, [1990], 2014).

D'une part, la *rade nord* devient l'axe privilégié du développement industriel par les extensions successives du nouveau port. Les activités économiques se sont implantées et ordonnées selon un gradient qui suit le principe de « liquidité croissante »⁹³, c'est-à-dire, de l'industrie la plus lourde, comme l'extractive et la chimie, puis l'industrie formatrice moyenne, comme l'agroalimentaire, aux services rapides portuaires, comme le transport (Donzel, 1998)⁹⁴. Le développement du port et ses activités jouent un rôle d'*appel d'air* attirant des classes ouvrières robustes, peu qualifiées et peu exigeantes⁹⁵. Ces classes ouvrières commencent à s'installer au fur à mesure, à proximité de zones industrielles. À l'entrée du XX^e siècle, des « faubourgs-industriels » (Roncayolo, 1996a) et des « cités-usines » (Donzel, 1998) font leur apparition dans le territoire marseillais. Il s'agit de quartiers précaires isolés du reste de la ville où cumulent les carences de tous services municipaux (réseaux d'assainissement, voirie et logements). Ces faubourgs-industriels sont répartis essentiellement en parallèle avec l'axe nord dans la zone arrière-portuaire (*ibid.*). Mais aussi vers l'est de Marseille, autour de la gare du Prado en direction de la vallée de l'Huveaune, où la vocation industrielle se confirme très tôt après la Seconde Guerre mondiale (Roncayolo, 1996a).

D'autre part, sur la *rade sud*, l'espace s'organise en revanche selon un gradient qui suit le principe de « l'exigibilité décroissante » (Donzel, 1998), c'est-à-dire, à partir de la Canebière au centre se trouve le quartier des affaires (Bourse, les banques et les sociétés immobilières). Ensuite, plus bas vers le sud, se situent les « placements immobiliers » sur l'avenue du Prado, ainsi les villas de la grande bourgeoisie sur les contreforts de la colline de Notre-Dame et dans les pinèdes du Roucas Blanc avec de belles vues sur la mer. Plus au sud en direction des Calanques, commencent les réserves foncières où subsistent le mieux, à cette époque, les

⁹³ La *liquidité*, c'est la capacité d'un actif à être plus ou moins rapidement converti en monnaie. Dans l'ordre de « liquidité croissante », on trouve en haut les actifs les moins liquides, et plus on va vers le bas, plus les actifs sont liquides.

⁹⁴ « À l'extrême nord, autour de l'Estaque, se sont établies, les industries extractives, les pondéreuses : tuileries, cimenteries, chimie lourde. Plus au sud, dans les quartiers de Saint-Louis, de la Cabucelle et des Crottes, sont implantées les industries manufacturières, celles liées à la réparation navale (chaudronneries, fonderies) ou à l'agro-alimentaire (sucreries, huileries, minoteries). Aux portes de la ville, enfin, à proximité de la Joliette, on trouve les transports et les services portuaires : manutention portuaire, transit maritime et compagnies d'armement. » (Donzel, 1998, p. 45).

⁹⁵ Des historiens spécialistes des migrations du bassin méditerranéen, dont Emile Témime (1982), ont étudié l'évolution du paysage social marseillais et le rôle joué par l'immigration dans le fondement de son économie, dont la domination de l'immigration italienne du XIX^e siècle (Regnard-Drouot, 2006). Dans le recensement de 1851, Marseille compte environ 200 000 habitants, dont 20 000 sont des étrangers (10% de la population). Parmi les 20 000 étrangers, 16 000 sont des italiens qui représentent 80% de la population étrangère à Marseille. Entre 1870 et 1900, la population marseillaise augmente de 40% environ. La ville compte 500 000 habitants environ en 1901. L'immigration italienne a augmenté jusqu'à 90 000 migrants, ce qui a représenté 18% des marseillais, soit 90% de l'ensemble d'étrangers, un taux jamais plus atteint, même aujourd'hui, dans aucune ville française par une seule nationalité (*ibid.*).

*domaines bastidaires*⁹⁶ de la bourgeoisie marseillaise, comme la Campagne Pastré et Luminy (*ibid.*). Contrairement aux infrastructures du nouveau port au nord, la rade sud abrite de petits ports de pêcheurs. En 1848, ses bords sont aménagés pour devenir la Corniche Sud (7 kilomètres), à partir du Pharo jusqu'à l'avenue du Prado. Ainsi, l'abondance de l'espace vert, les parcs publics et les avenues larges bordées d'arbres marquent l'image du sud de la ville.

La division entre le nord et le sud tant sociale que spatiale s'accroît de plus en plus. Au sud, la ville moderne, résidentielle, de loisir et de richesse patrimoniale ; au nord, la ville aussi « moderne », mais industrielle, ville des usines et du travail ardu. Entre-deux-guerres, une nouvelle phase dans l'évolution urbaine s'annonce à Marseille, c'est le début de l'éclatement.

2.3. Troisième temps : ville fragmentée, entre éclatement spatial et éclatement social

Au sortir de la Première Guerre mondiale, Marseille est épargnée par les opérations militaires. La ville populaire continue à s'étaler progressivement, malgré l'absence des équipements et d'assainissements publics. Marseille ne voit pas clairement ses limites de croissance à l'intérieur du terroir (Roncayolo, 1996a). En fait, entre 1911 et 1930, la superficie de Marseille passe de 1200ha à 8000 ha (AGAM, 2014). L'expansion se fait principalement sur deux secteurs : l'extension du port en direction de l'étang de Berre et du secteur d'habitation en réponse à la crise du logement, qui frappe Marseille comme l'ensemble de l'hexagone. La période de l'entre-deux guerres a été marquée par l'instauration de l'*urbanisme moderne*⁹⁷ comme une doctrine techniciste à l'échelle internationale.

En France, dans le contexte de la reconstruction après la Première Guerre, deux lois sont entrées en vigueur produisant des changements importants dans les pratiques urbaines. D'une part, la Loi Cornudet en 1919, qui oblige chaque commune de plus de 10 000 habitants à établir un plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE) (Durousseau, 2005). L'idée de globalité entre enfin dans les méthodes de planification et les savoirs spécialisés de l'urbain (Viviane et Saunier, 1999). D'autre part, la Loi Loucheur en 1928 qui a permis à l'État

⁹⁶ La *bastide* est empruntée à l'ancien provençal *bastida* qui renvoie au verbe « bâtir ». Au Moyen Age, les bastides sont des petites villes fortifiées, bâties de toutes pièces par des seigneurs ou par le Roi afin de « servir de point de départ urbain à une mise en valeur agricole de territoires jusqu'alors peu peuplés » notamment dans le Sud-Ouest de la France (Antoni, 2009, p. 21-22). Du point de vue de l'organisation spatiale, la majorité des bastides sont construites selon un plan en damier (échiquier) avec une place centrale carrée bordée souvent d'arcades. Le plan en damier permettait la division de l'espace en lots plus ou moins égaux en taille, afin d'accueillir les nouveaux habitants. Dans ce sens, la bastide correspond à la logique de l'opération de lotissement avant l'heure (*ibid.*).

⁹⁷ L'urbanisme moderne du XXe siècle comme mouvement internationale recouvre l'« émergence d'une discipline ou d'un savoir organisé, dispositions juridiques, créations institutionnelles et professionnelles » (Roncayolo, 1994, p. 15).

d'intervenir⁹⁸ pour programmer des habitations à loyer modéré (HLM) pour les classes modestes, et des immeubles à loyer modéré (ILM) pour des classes moyennes.

La ville de Marseille continuait à gérer son immense territoire ainsi que la crise de logement⁹⁹ par une politique d'extensions urbaines partielles, quartier par quartier et rue par rue (Roncayolo, 1996a). À partir de 1933 seulement, Marseille ébauche son premier plan d'aménagement (PAEE) suivant la Loi Cornudet. Au cours de cette période, les plans et les outils d'aménagement urbain sont en phase d'élaboration et d'expérimentation sous l'influence du fonctionnalisme et le zonage.

2.3.1. Marseille et ses premiers plans d'aménagement (PAEE)

En matière d'urbanisme, dans la période de l'entre-deux guerres, Marseille a élaboré pour la première fois son plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE), ou le plan Gréber de 1933, revu ensuite en 1941 par Beaudouin.

En 1931, l'architecte Jacques Gréber¹⁰⁰ a été désigné par Gaston Castel¹⁰¹, pour ébaucher le premier Plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE) pour Marseille. Inspiré de certains principes déjà exprimés par Castel, Gréber a introduit trois lignes d'orientation générale : la **circulation (relation ville-port)**, le **développement de banlieue** et la **mise en place de zonage** (Roncayolo, 1994). Gréber souligne le problème de la séparation entre la ville et son port et critique les politiques municipales successives qui ont engendré des formes urbaines entraînant de mauvaises relations entre la ville maritime et son port, jadis inséparables.

« Au cours des deux dernières générations, pendant que le port grandissait et s'allongeait [...]. Rien ne semble avoir été fait, ni même préparé, pour mettre l'organisme urbain au rythme des progrès portuaires [...]. Une grande ville maritime ne saurait vivre de docks, de quais et de voies ferrées établis sans liaison directe, complète et raisonnée avec les parties essentielles de l'armature urbaine. Le port et la ville sont indiscutablement solidaires [...] dans l'absence d'un plan directeur, le grand port et les quartiers de travail qui l'accompagnent ont bloqué le développement urbain dans toute la partie nord de la ville » (Roncayolo, 2014).

⁹⁸ Le financement de l'État peut aller jusqu'à 90% du coût de la construction.

⁹⁹ En 1931, les besoins nécessaires en matière de logement sont estimés entre 20 000 logements selon le syndicat des propriétaires marseillais et 36 000-40 000 selon les services de la municipalité (Roncayolo, 1994, p. 24).

¹⁰⁰ Jacques Gréber (1885-1962), architecte parisien, fondateur de la Société Française des Urbanistes dès 1911, a travaillé aux États-Unis à Philadelphie sur les *Parkways*. Il était professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris et membre de la Commission supérieure des plans d'aménagement et d'extension (Durousseau, 2005).

¹⁰¹ Gaston Castel (1886-1971), architecte marseillais, diplômé de l'ENS de Beaux-arts de Paris, et architecte adjoint du département des Bouches-du-Rhône, est nommé en 1918.

Pour résoudre le problème de connectivité entre la ville et son port, Gréber propose un dispositif de circulation composé de segments de cercles concentriques (rocales) et d'axes principaux (autostrades)¹⁰². C'est le début d'une *vision radioconcentrique* de Marseille. L'architecte décide de contourner la vieille ville dont la complexité le rebute en préférant donc sa conservation. En revanche, il opte pour le développement de la banlieue afin d'imposer un certain ordre de rationalité.

En outre, dans le souci de maîtriser les limites urbaines, Gréber définit le périmètre urbain de l'agglomération et a recours au *zonage*, un nouvel outil de temps de CIAM¹⁰³. Dans les subdivisions du zonage proposées, on peut identifier cinq zones principales : zone centrale dense d'habitat et de commerce ; zones d'habitations périphériques moins denses ; zones industrielles, zone agricole et zone d'espaces ouverts (parcs et boisement). Le zonage schématisé par le plan Gréber de 1933 confirme certaines tendances spontanées héritées du siècle passé (Roncayolo, 1994). À titre d'exemple, le plan confirme les choix de l'emplacement des zones industrielles, qu'il soit au nord ou à l'est sur l'Huveaune. Les zones résidentielles, quant à elles, se divisent distinctement par les normes de densités et la typologie entre classes ouvrières et classes aisées. En revanche, pour les « espaces libres », Gréber a tenté de hiérarchiser les espaces verts existants à partir d'espaces de proximité (jardins et équipements sportifs), parcs urbains, jusqu'à la réserve naturelle de 10.000 ha dans les Calanques à l'extrémité sud de la ville.

De manière générale, si le plan Gréber a tenté de renouer les liens entre la ville et son port à travers un réseau de circulation, il accentue au contraire le contraste entre le sud et le nord de la ville, d'une part, par l'ingénierie sociale qui renforce la division des classes ; et de l'autre, par l'identification déséquilibrée de réserves naturelles privilégiant l'accessibilité aux quartiers sud (*ibid.*). En effet, une division supplémentaire s'ajoute entre le nord et le sud, cette fois-ci en matière d'identification et d'accessibilité au patrimoine naturel.

¹⁰² Les *rocades* visent à connecter le port au reste de la ville évitant le passage dans la densité du centre-ville. Ces rocales permettent de relier la gare d'Arenc au nord et à celle du Prado au sud. Les *autostrades* permettent de connecter Marseille à l'extérieur vers le nord, par la route traditionnelle vers Aix et le Rhône, et vers l'est à travers la vallée de l'Huveaune.

¹⁰³ Les CIAM, Congrès Internationaux d'Architecture Moderne, sont une série composée de dix rencontres, entre 1929 et 1959, concernant l'avenir de la modernisation de l'architecture et de l'urbanisme fonctionnel (Choay, 1965).

Le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale et l'installation du gouvernement de Vichy entraînent un changement dans l'administration à Marseille. En 1940, Eugène Beaudouin¹⁰⁴, architecte-urbaniste, vient d'être nommé pour ébaucher un nouveau plan d'aménagement (PAEE). Le plan Beaudouin de 1941 ne rompt pas entièrement avec celui de Gréber (*ibid.*). Il tente de veiller à la question de l'assainissement et de l'aménagement des quartiers centriques et périphériques. Cependant, contrairement à son prédécesseur, Beaudouin s'est penché sur l'assainissement de la vieille ville en mobilisant le discours hygiéniste : « le contraste entre la splendeur du cadre et la médiocrité de la ville qui s'y trouve [...] la vieille ville déshonore la ville ».

En janvier 1943, les forces allemandes d'occupation mènent une grande opération de destruction sélective dans le quartier du Panier ainsi le nouveau port et ses équipements. Nous rappelons ici que depuis le premier agrandissement de 1666, passant par Napoléon et l'haussmannisation, la vieille ville a été soumise aux différents discours politiques qu'ils soient hygiéniques, sociaux, sécuritaires ou militaires. La volonté est toujours présente pour raser, ou au moins grignoter cette partie de *Massalia*. Mais la question est toujours qui va le faire et à quel prix. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le plan Beaudouin de 1941 s'ajoute à la collection marseillaise de plans d'aménagement inachevés.

2.3.2. Marseille et le temps de la reconstruction

Après la Seconde Guerre, Marseille est déclarée officiellement ville sinistrée à reconstruire. Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU)¹⁰⁵ délègue aux services techniques de la ville la responsabilité de concevoir et exécuter un nouveau plan directeur en 1945 (Leheis, 2011). L'architecte-urbaniste Georges Meyer-Heine¹⁰⁶ était chargé de mettre en œuvre le nouveau « plan d'urbanisme directeur » (PUD), qu'il soumet à la municipalité en 1949 (*cf.* fig. 24). Selon Borruey (1990), le plan directeur de Meyer-Heine se distingue par des conceptions opposées à celles de ses prédécesseurs. L'urbaniste a proposé d'établir une nouvelle relation entre domicile et travail selon un nouveau principe de proximité : un quart d'heure de trajet

¹⁰⁴Eugène Beaudouin (1898-1983), architecte-urbaniste, grand prix de Rome en 1928. Attirer par la scénographie du monument et de la perspective. Il a participé au plan d'aménagement de La Havane avec J.-C.-N. Forestier et à l'aménagement de la région parisienne aux côtés d'Henri Prost (1928-1934).

¹⁰⁵ Le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU) est créé en oct. 1944 par le gouvernement provisoire de la république du général de Gaulle. En 1955, le MRU devient le ministère de la Reconstruction et du Logement (MRL), puis le ministère de l'Équipement en 1966 qui devient depuis 2014, le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE).

¹⁰⁶ Georges Meyer-Heine (1905-1984), architecte-urbaniste et docteur en urbanisme à l'Institut d'urbanisme de Paris. Il a exercé sa carrière au sud de la France, en tant qu'inspecteur général du Ministère de l'Équipement. Il fonde avec le sociologue G. Granai, l'institut d'urbanisme à l'Université Aix-Marseille en 1969.

maximum doit séparer les zones industrielles et les zones résidentielles (*ibid.*). Cette évolution induit un double changement dans la façon de concevoir le territoire marseillais : dans la conception de la voirie d'une part ; et de l'autre, dans la répartition des *unités de voisinage*¹⁰⁷, les centres des activités et les services. Autrement dit, l'urbaniste passe d'une *vision radio-centrique* de densité décroissante, comme dans les précédents plans d'aménagement PAEE, à une *vision polycentrique*. Il propose de fixer le périmètre d'agglomération afin de maîtriser le surcout des réseaux d'assainissement et de circulation¹⁰⁸. Par cette approche polycentrique, Meyer-Heine vise à éviter toute sorte de concentration abusive (Borruey, 1990).

En matière d'aménagement des espaces verts, la lecture du rapport du plan directeur de 1949 montre qu'il propose trois niveaux juridiques de « réserves vertes » :

- i) Les **zones d'espaces libres** comprenant des jardins, des terrains de sports et des parcs répartis à l'intérieur du périmètre d'agglomération. En outre, l'urbaniste exige de créer deux systèmes de parcs linéaires : le premier longe la vallée de l'Huveaune, à partir du Prado jusqu'au Cimetière St-Pierre ; et la seconde accompagne la vallée de Jarret, de Montfuron au Chartreux. C'est dans ces systèmes de parcs, que Meyer-Heine programme d'insérer des installations sportives ;
- ii) Les **zones non-œdificandi** qui sont des terrains à sauvegarder, prévus le long des autoroutes, des rocade, de l'Huveaune, du Jarret et certaines zones industrielles ;
- iii) Les **sites de protection à sauvegarder** pour leur caractère et leur végétation, principalement situés au sud de la ville (Rapport PD., 1949, p. 37-39).

En revanche, on note que le rapport de 1949 ne présente pas d'arguments solides pour justifier la construction d'un tel « système de parcs », ni d'ailleurs l'intérêt d'une telle promenade ou l'importance de pratiques sportives dans une époque, ou le discours hygiéniste reste puissant. Malheureusement, l'approche techniciste du fonctionnalisme moderne a permis d'enterrer le Jarret, pour devenir une voie de circulation urbaine au cours des années 1950 et 1960. La vallée de l'Huveaune, de son côté, est transformée en un corridor de pollution emporté par le développement industriel amorcé avec les Trente Glorieuses (Rollin, 2010).

¹⁰⁷ L'unité de voisinage, « *neighbourhood unit* », est apparue au début du XX^e siècle dans la sociologie urbaine américaine. En effet, l'idée vise à organiser la ville « en quartiers de tailles globalement identiques, offrant à leurs habitants des aménités de base pour leur vie quotidienne. » (Antoni, 2009, p. 164).

¹⁰⁸ Lors du plan directeur de 1949, Marseille comptait environ 650.000 habitants répartis sur l'ensemble de la commune : surface totale de Marseille (23.000 ha) – surface de réserves naturelles (10.500 ha) = (12.500 ha) la zone urbanisable. La densité moyenne est de 52 habitants/ha. Meyer-Henin propose de fixer le périmètre d'agglomération à 7.900 ha et doubler la densité 114 habitants/ha. Ce qui permettra de loger 900.000 habitants (Rapport plan directeur, 1949, p. 15-17).

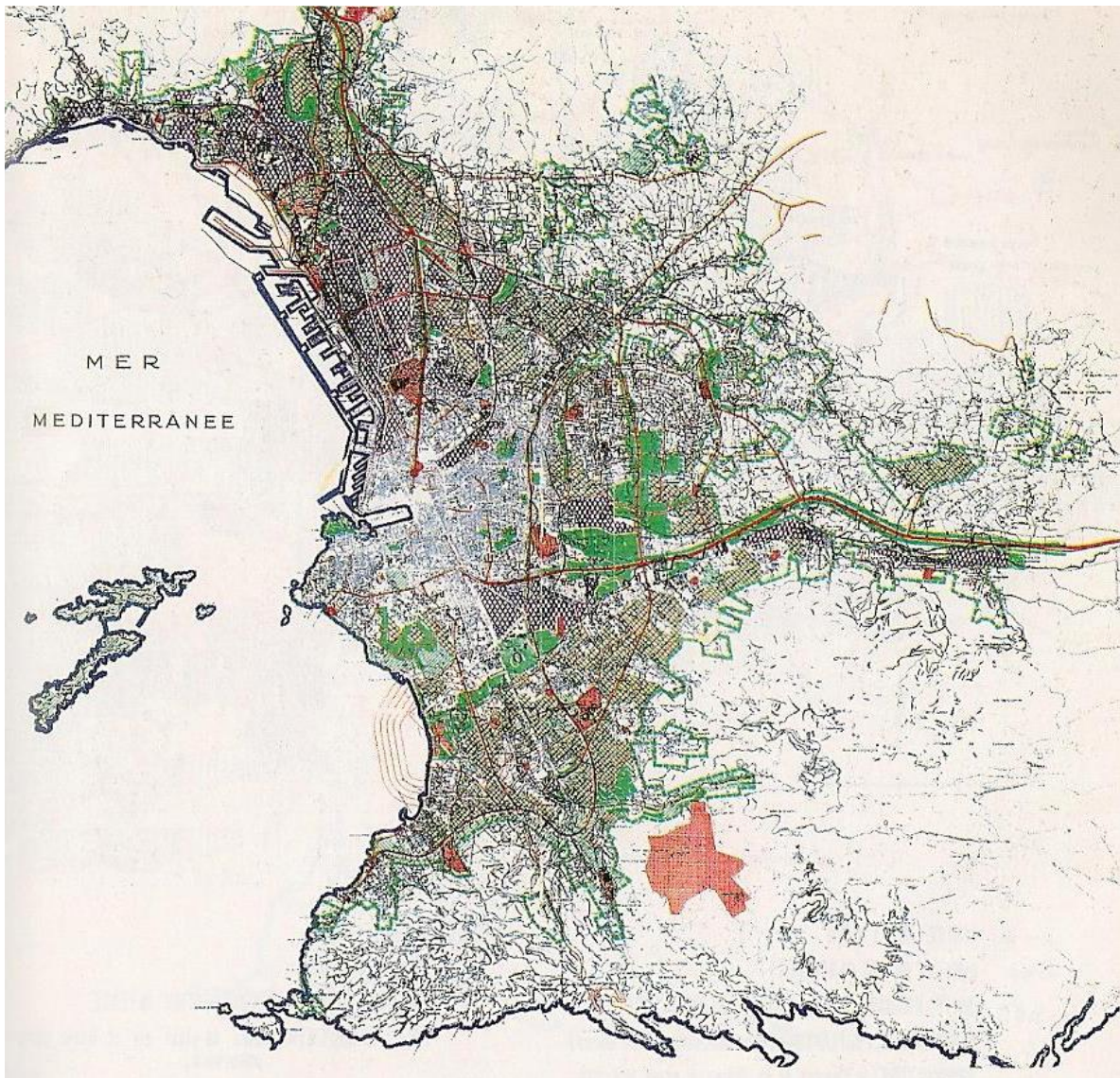


Figure 24. Plan directeur d'aménagement de Marseille signé par l'urbaniste Georges Meyer-Henin en 1949. En vert : les espaces libres dont les parcs, jardins et systèmes de parcs proposés. En rouge : les services publics (in Becquart, 1994)

Plusieurs considèrent que le plan Meyer-Heine relève d'une vision réaliste, humaniste et sociale de la ville (Borruey, 1990 ; Roncayolo, 1994). Cependant, l'état d'urgence de l'après-guerre et l'accroissement démographique ont poussé les décideurs locaux à mener des actions sans délai face aux sinistrés et aux équipements endommagés. Bien que le plan directeur de 1949 soit voté à l'unanimité par le conseil municipal et approuvé en 1959, il reste lettre morte (*ibid.*).

2.3.3. Marseille, le début d'une ébullition urbaine

La France, et Marseille en particulier, a connu des changements socio-économiques majeurs durant la période des Trente Glorieuses. Ces changements correspondent, d'une part, à la reprise des activités économiques au nouveau port pétro-industriel de l'Étang de Berre, et d'autre part, à des événements internationaux dus notamment à la guerre d'Algérie et aux prémices de la décolonisation. Par sa localisation en tant que ville portuaire, Marseille a reçu de nouvelles vagues de migration¹⁰⁹, venant cette fois-ci d'Afrique du Nord.

L'historien Émile Témime (1985) distingue deux types de migrations : la *migration ouvrière* qui correspond au temps de la construction d'après-guerre jusqu'en 1975 venant de l'Afrique du Nord¹¹⁰, et la *migration des rapatriés*, « pieds noirs », amorcée avec la décolonisation en nord-Afrique notamment lors de l'indépendance de l'Algérie en 1962. En effet, en une seule décennie entre 1954 et 1964, la population de Marseille a augmenté de 25 % environ¹¹¹ avant de franchir la barre des 900 000 habitants en 1975 (INSEE).

Malgré l'urgence et la nécessité de construire des logements après la Seconde Guerre, le rythme de construction à Marseille est resté insuffisant. Ce n'est que plus tard, à partir de 1957, date de la création de « zones à urbaniser en priorité » (ZUP), quand l'État prend en main la conduite des grandes opérations urbaines sous la mouvance du modernisme en urbanisme et en architecture, que l'expression de « grands-ensembles »¹¹² se généralise institutionnellement (Lacoste, 1963 ; Bertho, 2014). Les grands-ensembles deviennent le symbole de la modernité et de la puissance industrielle.

¹⁰⁹ Dans son article « Marseille, ville de migrations », l'historien E. Témime (1985) retrace les différentes vagues d'immigration que Marseille a accueillies depuis le XVIII^e siècle, qu'elle soit italienne, corse, arménienne ou espagnole, etc. Pour voir plus loin : http://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1985_num_7_1_1180

¹¹⁰ Cette migration ouvrière, majoritairement issue d'Algérie, a changé la répartition de la population migrante à Marseille, de sorte que la communauté algérienne a dépassé les autres communautés migrantes. La communauté italienne, dominante depuis un siècle, était en voie de régression ou de « résorption » (Témime, 1985, p. 44).

¹¹¹ Le recensement officiel démographique à Marseille montre que la population est passée de 661 000 habitants en 1954 à 819 000 habitants en 1964, soit 158 000 habitants de plus (Coulet et al., 1972).

¹¹² La paternité de l'expression de « grands-ensembles » est attribuée à l'urbaniste Maurice Rotival dans son article « Les Grands Ensembles » publié dans la revue de *L'Architecture d'Aujourd'hui* de 1935 (Bertho, 2014). Un « grand-ensemble » est conçu « comme une unité d'habitat relativement autonome, formée de bâtiments collectifs, édifiés dans un assez bref laps de temps, en fonction d'un plan global qui comprend plus de 1 000 logements environ. » (Lacoste, 1963, p. 40-41). Ils ne se limitent pas aux logements sociaux, à la différence des HBM, apparus au lendemain de la Première Guerre.

À Marseille, l'*esprit nouveau* s'incarne dans la *cit -radieuse* (1947-1952), le mod le-type de l'habitat id al pour un mode de vie moderne, imagin  par Le Corbusier, th oricien et leader du modernisme. Tr s vite, les principes de la *cit -verticale* gagnent l'esprit des pouvoirs publics par leur capacit    r pondre aux besoins consid rables en mati re d'habitation. Le mouvement des grands-ensembles s'acc l re.

Cependant, dans le souci de rationalisation  conomique et de production de masse, les grands-ensembles ont subi des processus de simplification et de standardisation. De mani re corollaire, de nouveaux quartiers voient le jour, regroupant des immeubles de grande taille, tours et barres souvent, qui r unissent des centaines, voire des milliers de logements. Par leur multiplication, les grands-ensembles entrent en contradiction avec les visions initiales de leurs concepteurs. **  tort ou   raison, les grands-ensembles, symbole de la modernit **, disposant de « tout le confort »¹¹³, **sont d sormais devenus un objet de d enchantement social** (St b , 1998), tout comme les quartiers o  ils ont  t  implant s.

Plusieurs facteurs expliquent ce renversement du regard. Premièrement, intervient le morc lement des espaces urbains aux infrastructures et   la mauvaise connectivit  de ces grands-ensembles avec l'ensemble de la ville et ses  quipements. Deuxi mement, la rupture morphologique brutale avec les tissus riverains est remarquable, sans transition urbaine, notamment avec les noyaux villageois existants. Il s'agit ensuite de mettre en avant la construction rapide de faible qualit  architecturale, et qui se d grade rapidement. Et surtout, la forte densit  et la « promiscuit  »¹¹⁴ de ces nouvelles constructions (Lacoste, 1963 ; St b , 1998).

Du point de vue quantitatif, le parc des logements   Marseille est multipli  une fois et demi environ entre 1949 et 1974 (INSEE, 2006)¹¹⁵. Le mod le d'urbanisation en grands-ensembles a servi aussi bien pour la construction de logements collectifs priv s (copropri t s) que pour des logements sociaux. En outre, 70 % du parc locatif social a  t  construit entre 1950 et 1977 selon l'AGAM, Agence d'urbanisme de l'agglom ration marseillaise (2007).

¹¹³ Dans les grands-ensembles, les logements offrent certains  quipements et facilit s pour chaque habitant dans chaque appartement, comme le chauffage central, l'eau courante, salles de bains, WC et ascenseurs, etc. (St b , 1998).

¹¹⁴ C'est- -dire, la soumission   un voisinage d sagr able issue de la proximit  spatiale.

¹¹⁵ Selon l'INSEE (2006), avant 1949, Marseille compte 141 000 logements environ. En 1974, plus de 179 000 logements suppl mentaires ont  t  b tis, dont 90% en appartements.

Or, la répartition de logements sociaux sur l'ensemble de seize arrondissements montre un fort déséquilibre, notamment entre ceux du nord et ceux de sud (cf. tab.1.). Le tableau suivant nous montre que la moitié des logements sociaux se regroupe dans les arrondissements périphériques (13^e, 14^e et 15^e) dits « nord », contre de 11 % situé aux arrondissements « sud » (8^e et 9^e).

Afin de loger, voire d'entasser une grande partie de la population ouvrière et migrante, les pouvoirs publics ont opté pour bâtir, dans les arrondissements du nord, des quartiers composés essentiellement de grands-ensembles, connotés comme « cités HLM » (cf. fig. 25 et 26). Les cités, construites dans la logique des ZUP, celle n°1 amorcée entre la vallée des Aygalades et la vallée du Jarret, fournissent un exemple éclatant : Kallisté (1960, 753 logements), Les Aygalades (1965, 598 logements), La Castellane (1972, 1249 logements), etc. (Durousseau, 2005)¹¹⁶.

Tableau 1. La répartition des logements sociaux familiaux par arrondissement à Marseille (©AGAM, Atlas du parc locatif social, 2007).

Arrondissements	Avant 1977	En 2006	% Total	%	Connotation
1 ^{er}	48	968	1,5%	15,9%	Centre
2 ^e	97	1189	1,9%		
3 ^e	916	3150	4,9%		
4 ^e	1379	1839	2,9%		
5 ^e	755	1368	2,1%		
6 ^e	0	732	1,1%		
7 ^e	581	961	1,5%		
8 ^e	921	2638	4,1%	10,9%	Sud
9 ^e	2090	4364	6,8%		
10 ^e	2501	3497	5,5%	21,1%	Est
11 ^e	5238	6584	10,3%		
12 ^e	2989	3422	5,3%		
13 ^e	11014	11794	18,4%	49,5%	Nord
14 ^e	8179	8993	14,1%		
15 ^e	9931	10852	17,0%		
16 ^e	552	1619	2,5%		
Total	47191	63970	100,0%		
%	73,8%	100,0%			

¹¹⁶ On note ici que plusieurs cités sont inscrites dans le programme de rénovation urbaine en cours de réalisation. Pour plus d'information : <http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/>



Figure 25. La cité de la Solidarité (à droite) et le parc Kallisté (au centre-gauche), sont situés aux limites du 15^e arrondissement (©Marseille rénovation urbaine, 2012).



Figure 26. Autoroute du Soleil (A7) séparant la Viste (droite) et les Aigalades (gauche) (©Mouad, 2014).

Dans les arrondissements du sud, le paysage urbain est aussi dominé par le même modèle d'urbanisation en grands-ensembles, mais sous le couvert d'un régime de copropriétés¹¹⁷, ce qui lui vaut l'appellation de « résidence ». *La Rouvière*, avec ses barres géantes imposées aux contreforts de Calanques, est la plus grande copropriété d'Europe construite en 1963 avec 2144 logements (Durousseau, 2005 ; Perdali et *al.*, 2015). Offrant à ses habitants un cadre de vie et de paysage d'exception, ce grand-ensemble « résidentiel » est encore considéré comme une cité « pied-noir » (*ibid.*). En face de La Rouvière, sur la colline de St-Joseph, se trouve la résidence Valmante¹¹⁸ avec ses 1382 logements construits en 1967 (*cf.* fig 27et 28).

¹¹⁷ En effet, dès 1959, des promoteurs partent en Algérie à la recherche de futurs clients pour leur vendre sur plan des appartements dans ces grands-ensembles (Peraldi, 2015).

¹¹⁸ Les deux copropriétés sont construites sur le domaine du Château de Valmante (1855). La Rouvière, La Valmante et la Valmante-Michelet (607 logements) composent ensemble le *Super-Marseille*, une cité de 4000 logements.



Figure 27. *Vue panoramique de Marseille en direction des quartiers sud montre les imposantes résidences de La Rouvière et La Valmante (©Mouad, 2014)*

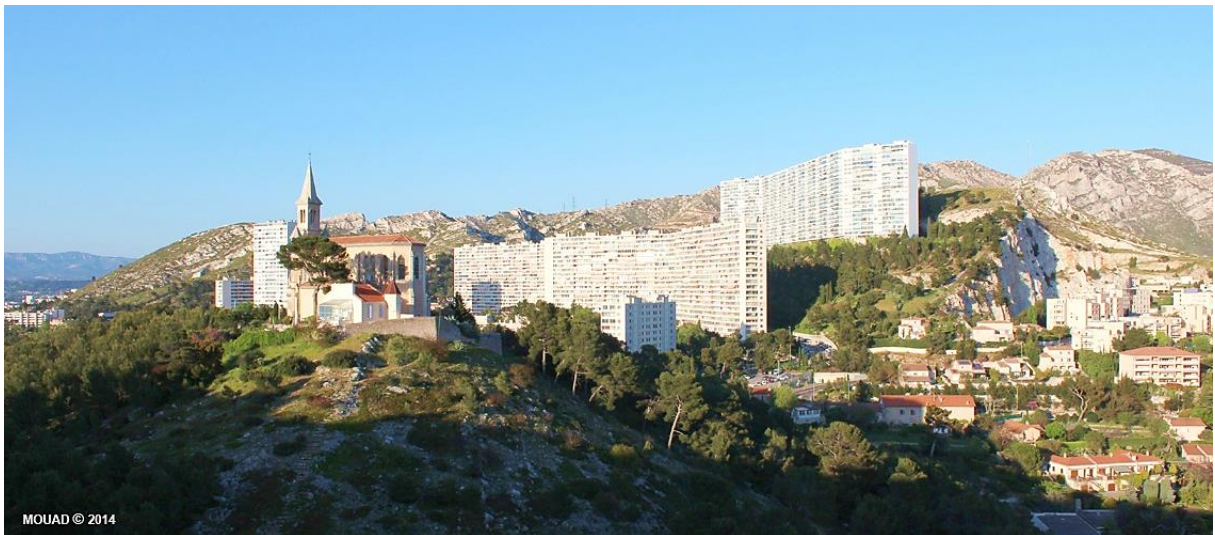


Figure 28. *Vue en de La Valmante (18^e étage) en direction de la résidence La Rouvière aux portes des Calanques (©Mouad, 2014).*

Il est nécessaire de rester prudent vis-à-vis de cette polarisation schématique entre le nord et le sud de Marseille, bien qu'elle imprègne l'imaginaire collectif. Les frontières entre nord et sud, qui marquent l'opposition, sont poreuses et la distinction se fait plutôt par quartier qu'entre le nord et le sud de la ville.

2.3.4. Crises chroniques et tentatives de gestion urbaine

La mise en œuvre de cette politique industrielle d'habitation en grands-ensembles ne cesse à Marseille qu'en 1977. Après leur adoption comme modèle d'urbanisation, les grands-ensembles sont soumis au feu de la critique publique et médiatique, à tel point qu'un néologisme

est inventé, la « sarcellite »¹¹⁹ propre aux maux de grands-ensembles. À Marseille, l'appellation de « quartiers nord » est le synonyme d'un « stigmaté », alors qu'il ne s'agit pas de « banlieues », mais d'une partie de la ville (Peraldi et *al.*, 2015, p. 13). Bien entendu, cette connotation concerne un type de grands-ensembles, celui de « cités HLM », et non pas celui de « copropriétés, dites résidentielles », mêmes si les résidents sont entassés dans des barres à 20 étages, comme à La Rouvière ou à La Valmente (*cf.*, *supra*). Les grands-ensembles sont devenus le symbole de la « ségrégation sociale », ce qui conduit le ministre de l'Équipement, Olivier Guichard, à annoncer leur fin en 1973, en interdisant toute opération immobilière de plus de 2000 logements et en se limitant à 500 logements (Fourcaut, 2007).

Par ailleurs, en matière de droit de l'urbanisme et de ses outils, la fin des années 1960 est aussi marquée par l'approbation de la loi d'orientation foncière (LOF) en 1967. Cette loi a permis d'intégrer progressivement la *concertation* dans l'urbanisme, d'une part, et de l'autre, de créer les agences d'urbanisme et de l'agglomération dans toutes les agglomérations françaises, dont l'AGAM de Marseille en 1969 (Bendjador, 2007). Avant 1967, l'urbanisme de la conception à la construction, était géré par l'État. Suite à la LOF, ce sont les agences d'urbanisme qui procèdent à l'élaboration des nouveaux documents d'urbanisme¹²⁰: le SDAU, schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, et le POS, plan d'occupation des sols (*cf.* annexe 1). Ce nouveau rapport dans la gestion du territoire, entre l'État et les pouvoirs locaux, est renforcé suite aux lois Defferre de *décentralisation*¹²¹ de 1982.

Du point de vue économique, derrière le grand exode de rapatriés s'est caché le grand « séisme industriel » de Marseille (Peraldi et *al.*, 2015). En effet, l'industrie portuaire centrée exclusivement sur les débouchés coloniaux est paralysée une dizaine d'années après la décolonisation (*ibid.*). La politique économique marseillaise pousse à mettre en valeur les liens avec l'arrière-pays industriel au Nord vers l'étang de Berre. En 1966, le port autonome de

¹¹⁹ Inspiré de *Sarcelles*, le premier grand-ensemble en Ile-de-France contenant 10 000 logements. Ce terme est apparu dans L'Humanité en 1963 : « La sarcellite, total désenchantement, indifférence à la vie sociale, ennui insurmontable, aboutissant à la dépression nerveuse dans les cas bénins, au suicide dans les cas aigus. » (Belmessous, 2007, p. 14).

¹²⁰ Le SDAU est un document d'urbanisme qui a pour vocation de donner les grandes orientations d'aménagement et de déterminer la destination générale des sols, ainsi que les tracés des grands équipements à l'échelle régionale et au moyen terme (Ceccaldi-Pavard, 1981). Le SDAU ne suscite pas de conséquences immédiates sur le droit des sols (Bendjador, 2007, p. 23). En revanche, c'est au POS, outil de planification urbaine, qui appartient de définir les droits des sols et les interdictions à respecter à l'échelle communale ou intercommunale. Le POS est doté d'un pouvoir juridique opposable aux tiers et doit être compatible avec le SDAU. En principe, le POS s'appuie sur une logique de zonage en définissant clairement trois grandes zones : les zones inconstructibles, les zones constructibles et les zones d'urbanisation future (Ceccaldi-Pavard, 1981).

¹²¹ L'État central transfère ses compétences en matière d'administration territoriale et d'urbanisme aux pouvoirs locaux.

Marseille (PAM) se transforme en un établissement public qui gère un vaste complexe portuaire qui va de Marseille à l'étang de Berre et son terminal pétrolier jusqu'à Fos-sur-Mer (Donzel, 1998).

Au cours de ce développement pétro-industriel à l'échelle métropolitaine, Marseille ressent rapidement les retombées de cette politique, qui a amorcé une dynamique causant la désindustrialisation à l'échelle communale. Le nouvel espace portuaire de Fos-sur-Mer est dominé par le trafic pétrolier. Pour Peraldi (2015), un port pétrolier ne vend rien et ne constitue qu'un espace de circulation du pétrole dans des tuyaux sur de longs quais déserts. Le changement est radical par rapport au port commercial de marchandises, qui irradie la ville et engendre des milliers d'emplois autour de ses activités et ses services (*ibid.*, 2015). Dans cette période de transformations politico-socio-économiques, Marseille entre dans une phase de gestion de crises chroniques, vu que les transformations sont devenues irréversibles (Peraldi et al., 2015). En fait, après la croissance démographique des années 1960, une tendance à la décroissance démographique s'observe à Marseille à partir de 1975 (INSEE, 2012)¹²². Pour Roncayolo (1996a) deux facteurs peuvent expliquer, entre autres, ce déclin démographique : le marché du travail, qui était en cours de délocalisation, ainsi que le désir d'un habitat de qualité moins dense et plus verdoyant.

En fait, le déclin démographique n'était perceptible que dans le centre dense et les arrondissements du nord mal desservis, contre une stabilité, voire une croissance démographique dans les arrondissements au Sud et à l'Est (Roncayolo, 1996a ; Donzel, 1998). Dans leur quête d'habitation de qualité, l'arrière-pays et les noyaux villageois du terroir agricole attirent de plus en plus des classes sociales aisées, ce qui se traduit par une nouvelle forme d'urbanisation aussi générique que les HLMs, la *périurbanisation* (*ibid.*).

En effet, cette fois-ci, le modèle d'urbanisation de masse passe des grands-ensembles collectifs à l'habitat individuel. Des quartiers pavillonnaires se développent autour des anciens villages provençaux, comme au Château Gombert au 13^e arrondissement ou à La Valentine, St-Marcel et les Camoins, le long dans la vallée de l'Huveaune. La « ville diffuse » commence à s'établir (PLU, 2012), les constructions neuves s'étalent dans toutes les directions, parfois même entrent en contact direct avec des espaces naturels protégés.

¹²² Entre 1975-1990, la ville a perdu plus de 100 000 habitants en passant de 908 600 à 800 550 habitants, selon l'INSEE (2012).

Conclusion du chapitre 2

Ce chapitre avait pour objectif de comprendre le mécanisme de la construction socio-spatiale de Marseille. Nous avons mobilisé la notion de *palimpseste* afin d'appréhender la ville dans son épaisseur historique et analyser, ensuite, le poids de l'histoire dans la construction des représentations sociales de la « nature en ville » (cf. chap. V). Nous avons mis l'accent sur trois temporalités majeures, au cours desquelles le palimpseste urbain de Marseille fait l'objet de différents processus d'écriture urbaine :

i) Premier temps, ville agglomérée et logique des murs multiples

Pendant vingt-deux siècles, Marseille reste confinée derrière ses remparts défensifs sur la même colline. La ville historique était subdivisée et partagée entre les pouvoirs dominants. À l'arrivée de Louis XIV, la ville s'agrandit pour la première fois en 1666 suivant la même logique intégrant des murs de contrôle et de défense. Marseille se divise ainsi entre la ville historique sur la Rive-Nord du Vieux-Port et la ville nouvelle sur sa Rive-Sud annonçant le début d'une séparation socio-spatiale.

ii) Deuxième temps, ville ouverte et logique de polarisation

Le démantèlement des remparts a libéré la ville de ses contraintes physiques. Le développement industriel du XIX^e siècle a permis d'amorcer l'édification d'un nouveau port sur la rade nord. Le corollaire de ce processus est une polarisation socio-spatiale à l'échelle du territoire. Cela s'est traduit par un développement dichotomique plus clair : une ville moderne au sud habitée par des classes aisées, et une ville industrielle au nord habitée par des classes modestes ouvrières.

iii) Troisième temps, ville fragmentée, entre éclatement spatial et éclatement social

Au début du XX^e siècle, Marseille continue à se développer essentiellement dans deux directions, nord et sud, sans voir clairement ses limites à l'intérieur du territoire. C'est à partir des années 1930 que Marseille élabore son premier plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement, PAEE de Gréber, 1933. Par la suite, plusieurs plans d'aménagements se sont succédé notamment, le plan Beaudouin de 1940 et le plan Meyer-Heine de 1949. Après la guerre, Marseille est déclarée ville sinistrée à reconstruire. Au cours des années 1960, les différentes vagues migratoires en provenance d'Afrique du Nord ont accéléré le phénomène d'urbanisation en particulier à travers la construction de grands-ensembles, symbolisant la modernité.

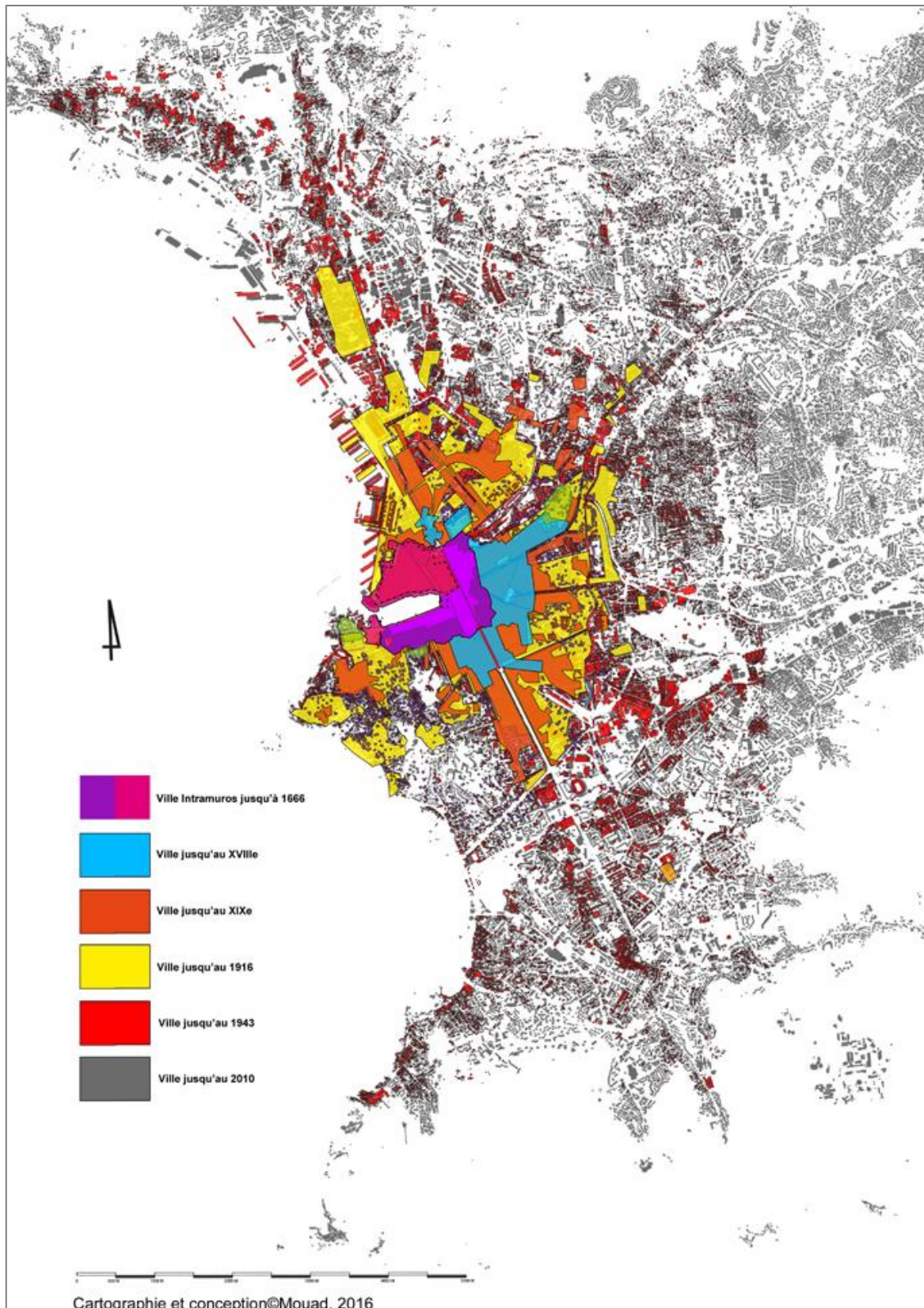


Figure 29. Le palimpseste urbain de Marseille illustrant la superposition des temps depuis le XVII^e au XXI^e siècle et marquant les grandes phases de son évolution urbaine (Réalisation ©Mouad, 2018).

Le désenchantement social vis-à-vis les grands-ensembles, comme une forme d'habitation collective, a favorisé l'apparition d'une nouvelle forme d'urbanisation pavillonnaire de type individuel. Cependant, les divisions socio-spatiales entre le nord et le sud de Marseille proviennent plus de la composition sociale, de l'origine et des conditions de vie que de l'éclatement spatial.

Il est remarquable que la politique d'aménagement des espaces verts à Marseille suive les grandes tendances en matière d'urbanisation tout au long du XIXe siècle. Elle s'est limitée par conséquent à la création des jardins et des parcs publics d'agrément ainsi qu'à l'aménagement de certains boulevards plantés essentiellement dans les quartiers du centre et du sud. La proposition d'un système des parcs a émergé lors du plan directeur de 1949. Cependant, au même titre que ce plan, la tentative d'aménager une continuité verte n'a pas eu de suite. À travers les différents plans d'urbanisme, il s'est avéré que les gestionnaires du territoire se sont focalisés sur le développement du territoire bâti plutôt que sur la nécessité de penser l'avenir des espaces verts à l'intérieur du périmètre urbain. Le rapport entre ville/nature est basé sur une séparation plus au moins nette. Cela se manifeste dans la décision prise par les gestionnaires marseillais de consacrer environ 40 % du territoire communal à une réserve naturelle aux limites sud de la ville, le parc naturel des Calanques.

En définitive, la lecture du palimpseste urbain de Marseille met en évidence l'importance de l'histoire longue de la construction et la reconstruction dans la mémoire des lieux et des habitants. En tenant compte de l'histoire de la ville et de son influence potentielle sur la construction de la représentation de la nature en ville (cf. nos hypothèses de départ), nous pouvons nous poser la question de la faisabilité de la trame verte sans tenir compte de l'effet « palimpseste », c.-à-dire les différentes phases d'évolution et leurs impacts dans le façonnement de la matérialité des lieux et des représentations sociales.

La présentation de la ville de Strasbourg reprend cette méthode de lecture par palimpsestes dans la fabrique urbaine. Ce deuxième terrain d'étude fera l'objet du chapitre suivant.

Chapter 3 . Strasbourg ville-palimpseste, quand le social et le naturel s'imbriquent

Ce chapitre présente une lecture de l'évolution urbaine de Strasbourg, « ville-frontière », objet du second terrain d'étude. À lumière du précédent chapitre dédié au premier terrain, la ville de Marseille, il s'agit là d'étudier le « palimpseste urbain » de Strasbourg, tel qu'il est défini précédemment (cf. *supra.*, Chap.2), et les relations établies entre trois facteurs : *i*) le site et la situation, *ii*) l'appartenance politique et *iii*) l'identité urbaine. Ces facteurs – omniprésents dans les différentes phases de la construction de l'actuelle Strasbourg (Emelianoff, 1999 ; Tabouret et *al.*, 2013) – jouent à notre sens un rôle fondamental dans l'émergence d'une politique environnementale des trames vertes et bleues.

Pour ce qui concerne le premier facteur, Strasbourg bénéficie d'une *situation* géographique favorable en tant que « ville carrefour », située au croisement des grands axes routiers entre la France et l'Allemagne. En revanche, le site, au centre du fossé rhénan, présente des contraintes du fait d'être un territoire alluvial dominé par le Rhin et ses affluents (Klein, 1987). Les canalisations élaborées au cours des siècles rappellent les premières installations humaines sur un site inondable et marécageux, signe du premier rapport à la nature primaire du site.

Quant au second facteur, de par sa position de « ville-frontière », Strasbourg a changé constamment d'appartenance politique au cours d'un conflit territorial entre l'Allemagne et la France, avant qu'elle ne devienne une capitale européenne (Nonn, 1982 ; Kleinschmager, 1997 ; Tabouret et *al.*, 2013). En effet, ce changement d'appartenance, oscillant entre les deux rives du Rhin, a provoqué des moments de ruptures violentes, mais aussi des moments de renouvellement en termes d'aménagement urbain. Durant l'évolution urbaine de Strasbourg, des nouveaux quartiers sont construits reflétant la dynamique du changement d'appartenance politique. La ville de Strasbourg devient ainsi un territoire où se juxtaposent des quartiers distincts confinés à l'intérieur de remparts successifs sous un contrôle militaire strict.

Le troisième facteur renvoie à la quête d'une identité urbaine strasbourgeoise. En effet, après la Première Guerre mondiale jusqu'à la fin des Trente Glorieuses (1945-1975), une phase d'éclatement urbain s'amorce produisant un territoire hétérogène bien morcelé (Emelianoff, 1999). Ce phénomène de morcellement est observable dans d'autres villes au cours de leur évolution urbaine, dont la ville de Marseille (*cf.* chap. 2). Toutefois, à Strasbourg, à partir des années 1970, les pouvoirs locaux s'engagent dans une politique de reconnexion et de requalification des espaces publics annonçant ainsi une démarche de « renaturation » à travers le « Plan vert » et ses trames vertes et bleues, ou encore le récent Parc Naturel Urbain (PNU).

Après un bref aperçu de la géographie (§1) du site qui identifie l'eau et la forêt, les deux grands éléments structurant le paysage strasbourgeois, nous présenterons, dans ce chapitre, le palimpseste de Strasbourg (§2) à partir d'une grille de lecture qui se décline en trois *temporalités* distinctes :

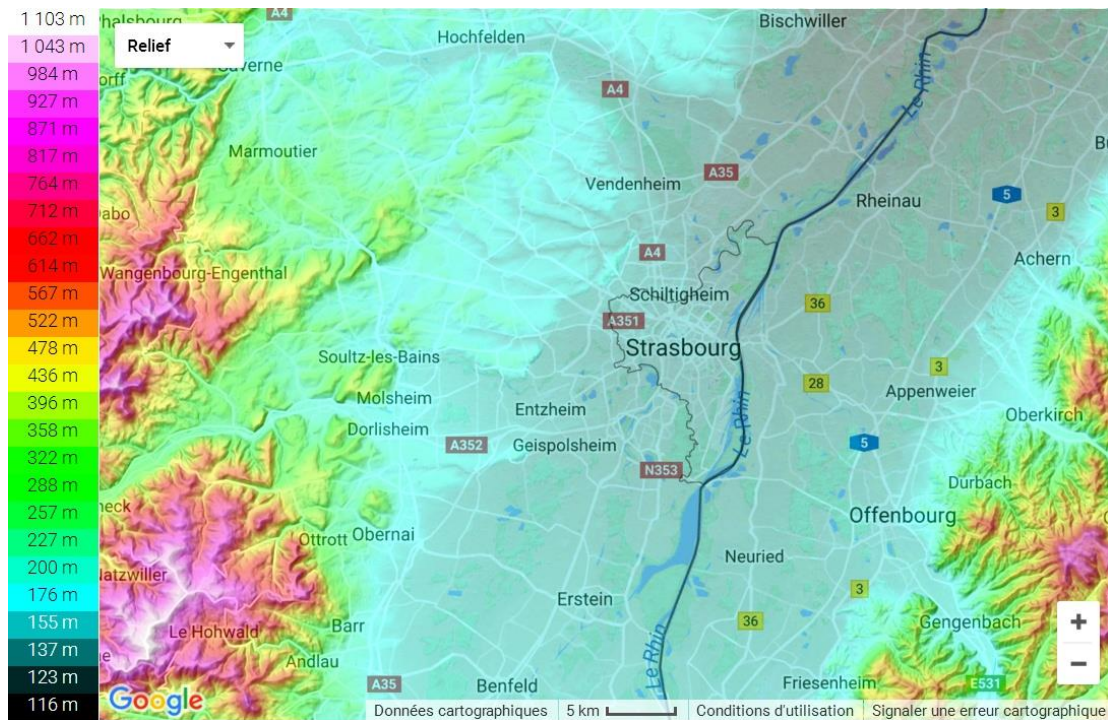
- i) La ville agglomérée et la logique militaire (du I^{er} jusqu'au XIX^e siècle)
- ii) La ville ouverte et la logique du morcellement (1870-1960)
- iii) La ville « cousue » des trames vertes, vers une logique durable (1965 - ...).

Section 1. Bref aperçu géographique : Strasbourg entre eau et forêt

Par sa population de 275 718 habitants, répartie sur un territoire de 78,3 km², Strasbourg est la septième ville de France (3523 hab. /km²) (l'INSEE, 2013). Capitale régionale de l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) et capitale européenne, l'aire d'influence politique de Strasbourg dépasse ses limites communales, voire régionales.

1.1. Forêt Rhénane

Située au milieu du fossé rhénan entre les massifs des Vosges à l'ouest et de la Forêt-Noire à l'est (*cf.*



la métropole strasbourgeoise présente peu relief avec une altitude entre 137 m et 150 m (Atlas des paysages, 2015). La ville est installée au contact de deux entités naturelles : un plateau de loëss, dit la terrasse de Schiltigheim, et une plaine alluviale, où se croisent le Rhin et ses deux affluents, l'Ill et la Bruche (Pinol, 1996). À leur confluence se forme une vaste zone humide de marécages, de canaux et de bras d'eau alimentant aussi la plus importante nappe aquifère alluviale d'Europe. Cette partie du territoire de l'agglomération est ainsi vulnérable aux risques d'inondation, même si elle est aujourd'hui protégée par un système d'endiguements et de canaux multiples (Atlas des paysages, 2015).

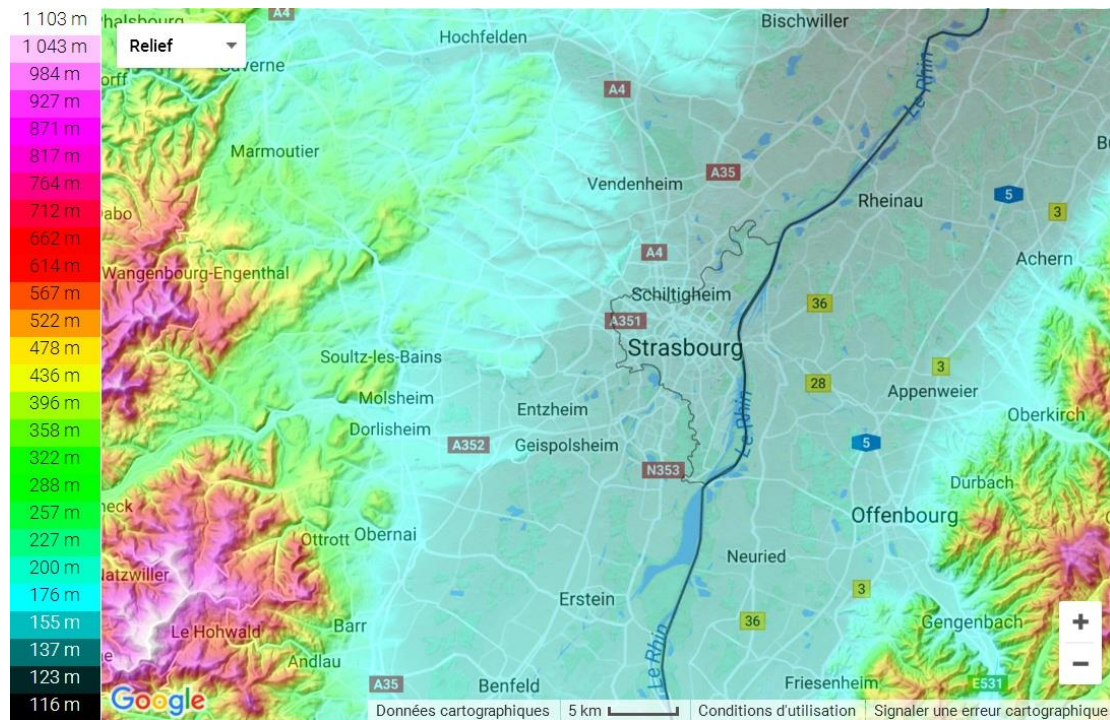


Figure 30. *Un plan-relief montrant la ville de Strasbourg au milieu de la plaine d’Alsace, délimitée par le massif des Vosges (à gauche) et celui de la Forêt-Noire (à droite) (<http://en-gb.topographic-map.com/>, Mouad, 2018).*

1.2. Strasbourg, ville sur l’eau

Outre l’eau omniprésente en surface et en souterrain, la présence d’un terreau riche en matériaux alluvionnaires et d’un micro climat semi-continental (marqué par des étés chauds et orageux)¹²³, la végétation forestière de la plaine rhénane n’a pas de facteurs limitant sa croissance. Gérée comme une source d’exploitation de bois depuis le XVI^e siècle, la relation forêt-fleuve est fortement perturbée notamment après les grandes opérations de canalisation et de régularisation que le Rhin et ses affluents ont subi au milieu du XX^e siècle. En outre, avec la progression de l’urbanisation et de l’agriculture, la moitié de la surface forestière de Strasbourg avait disparu.

Aujourd’hui, déclarées patrimoine naturel à protéger, les forêts strasbourgeoises sont réparties en trois massifs : la forêt de la Robertsau (493 ha) à la limite nord de la ville ; la forêt du Neuhof (757 ha) étendue au sud et partagée avec la commune voisine de l’Illkrich. Ces deux espaces forestiers sont en cours de classement comme réserve naturelle. Enfin, la forêt de l’île du

¹²³ Pour plus d’information concernant le profil environnemental d’Alsace, pour plus d’information : http://www.per.alsace.developpementdurable.gouv.fr/accueil/contexte_et_dynamiques_regionales/geographie_et_climat

Rohrschollen (157 ha) est classée en réserve naturelle nationale depuis 1997¹²⁴. Il s'agit d'une île artificielle auparavant attachée à la forêt du Neuhof. Elle est séparée lors de la canalisation du Rhin au cours des années 1970. L'île fait actuellement l'objet d'un grand projet de restauration afin de rétablir un régime de crues dynamiques permettant le rétablissement de certains habitats et favorisant l'aspect sauvage de son écosystème (cf. fig. 31).

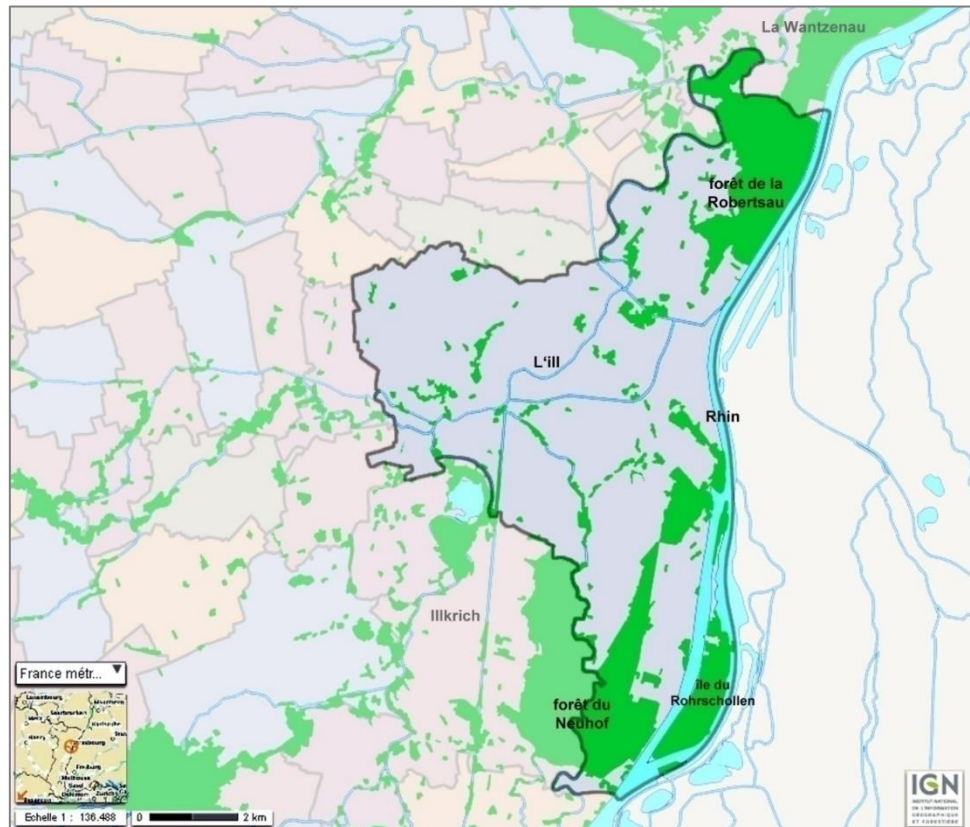


Figure 31. Carte montrant le réseau hydraulique formé entre le Rhin et l'Ill et les trois massifs forestiers de la commune de Strasbourg (©IGN, 2016; Mouad, 2018)

Section 2. Strasbourg, palimpseste urbain en trois temps

En mobilisant l'approche ville-palimpseste, notre lecture géo-historique de Strasbourg est constituée de trois *temporalités* distinctes : i) La ville agglomérée et la logique militaire (du I^{er} jusqu'au XIX^e siècle) ; ii) La ville ouverte et la logique du morcellement (1870-1960) ; iii) La ville « cousue » des trames vertes, vers une logique durable (1965 - ...).

¹²⁴ Site officiel de la réserve naturelle de l'île du Rohrschollen, service multimédia de la ville et Eurométropole de Strasbourg : http://www.rnrohrsollen.strasbourg.eindex.php?page=historique&hl=fr_FR

2.1. Premier temps : la ville agglomérée et la logique militaire

Dans ce premier temps, nous nous intéressons aux grandes étapes marquantes le développement spatial de la ville historique *intra-muros*. En fait, du point de vue morphologique, le tissu urbain de Strasbourg s'est lentement développé depuis son origine jusqu'à 1870. Pendant ces dix-neuf siècles, les emprises militaires se sont succédées prenant la forme d'une occupation civile avec des fortifications accompagnées de servitudes. Ce sont ces servitudes qui nous intéressent, car, aujourd'hui, elles font une partie du territoire dédié à la construction des trames vertes à Strasbourg. De plus, chaque agrandissement prend tout son sens en indiquant un moment clé marqué par une rupture ou par une continuité à la fois spatiale, politique et culturelle. Nous identifions, dans cette première phase d'évolution urbaine, trois moments principaux marquant des changements clés : i) la formation de l'ellipse insulaire ; ii) la ville-libre fortifiée et iii) la ville-forteresse du Royaume de France.

2.1.1. Du castrum à l'ellipse insulaire : une succession des enceintes

La présence de groupes humains au 3^e siècle av. J.-C. sur le site de Strasbourg est prouvée par les archéologues. Cependant, la ville doit sa construction en dur, en tant que *castrum*¹²⁵ à l'arrivée des romains de la VIII^e légion Augusta en 90 de notre ère (Klein, 1987 ; Waton, 2011). Établi sur l'île encerclée entre les deux bras de l'Ill, le camp légionnaire constitue une base arrière permettant de contrôler et de surveiller les territoires de l'Empire romain au-delà du Rhin. Bien que le choix du site soit un peu répulsif, et n'invite pas les populations à se sédentariser en raison des marécages et des risques d'inondation permanents, les Romains ont pu domestiquer l'eau en se servant de celle-ci pour assurer leur défense par la construction des fossés artificiels entourant le *castrum* (Kleinschmager, 1997, p. 95). Ce qui lui vaut le nom d'*Argentorate*¹²⁶, ou « forteresse de l'eau » (*ibid.*).

Au IV^e siècle, le camp militaire occupe une surface d'environ 20 hectares protégé par une enceinte défensive (Kerdiles-Weiler, 2005)¹²⁷. À l'extérieur du *castrum* vers l'ouest se développe une organisation civile spontanée établie le long de la route principale, la Grand-rue, qui relie à son tour le camp à un bourg agricole situé dans les parties hautes de la terrasse

¹²⁵ Le *castrum*, en latin signifie un « lieu fortifié souvent employé pour désigner les emplacements des villes fortifiées ou des camps romains » (Larousse, 2010).

¹²⁶*Argentorate* est un terme celtique signifie probablement « la forteresse de l'eau » (Bullet, 1754 ; Kleinschmager, 1997).

¹²⁷ L'enceinte défensive mesure 550 m de long et 335 m de large, fortifiée par de tours demi-rondes (Klein, 1987, p. 14).

protégée des crues, l'actuel quartier de Koenigshoffen (Pinol, 1996 ; Emilianoff, 1999). Bien que la vocation initiale d'*Argentorate* soit d'être un poste-frontière, l'importante garnison présente *in situ* fait de la ville un nœud central dans l'organisation du réseau routier, et donc dans la vie économique régionale, d'où le nom *Strateburgum*, signifiant « le bourg des routes » (Kleinschmager, 1997 ; Waton, 2016).

Ensuite, au cours du V^e siècle, Strasbourg traverse une période sombre d'invasions. Après la chute de l'Empire romain en 451, elle est réduite à son enceinte militaire primaire (Klein, 1987). La ville est désertée pour deux siècles environ. Trois facteurs majeurs ont contribué à la renaissance de la vie urbaine de la cité. Premièrement, Strasbourg se situe à la croisée des routes commerciales. Deuxièmement, en tant que chef-lieu régional depuis le II^e siècle, la ville dispose un statut politique et administratif important. La ville dispose enfin un centre du pouvoir religieux abritant le siège d'évêché placé sous l'autorité de la royauté franque.

Au cours du temps, les donations royales transfèrent à l'évêque la propriété du sol strasbourgeois. Dans la période de la passation du pouvoir entre les Carolingiens et les Othoniens, les évêques sont apparus comme les principaux acteurs sur le territoire ainsi que les premiers bénéficiaires (Klein, 1987). En effet, vers la fin du X^e siècle, l'évêque obtient de l'empereur l'immunité sur ses domaines. Il ajoute à son pouvoir spirituel, les pouvoirs de juridiction sur la cité. Pour Lafon et Schwien (1996), l'accumulation des pouvoirs deviennent source de conflits avant d'être récupérés définitivement en 1262 par la bourgeoisie locale qui, en dominant, élabore de nouvelles institutions. Cette évolution interne amorce l'éloignement progressif de l'Empire donnant au Conseil des bourgeois une totale indépendance dans la gestion de leur cité. En 1358, Strasbourg obtient le statut de « ville libre » du Saint-Empire (*ibid.*).

En termes d'organisation spatiale, l'emprise de l'espace urbain suit le rythme de ces changements politiques et du déplacement du pouvoir épiscopal vers la bourgeoisie locale. Jusqu'à la fin du X^e siècle, la ville épiscopale a maintenu son organisation héritée de l'antiquité¹²⁸. Au XI^e siècle, le démantèlement du front sud-ouest du *castrum* a permis d'agrandir l'enceinte en intégrant le faubourg civil et ses églises paroissiales situées à l'ouest. C'est au XIII^e siècle (1200-1262) qu'une seconde phase d'agrandissement urbain s'amorce avec la construction d'une nouvelle enceinte dite épiscopale (Waton, 2016). Par son plan quasi-

¹²⁸ Selon Lafon et Schwien (1996) « la ville antique était organisée autour d'un axe est-ouest avec des quartiers à fonction spécifique (défense, habitat, production, funéraire) à cheval sur la terrasse et la plaine alluviale » (p. 124).

ovale, cette enceinte épiscopale donne la forme actuelle de la Grande-Île, ou « l'ellipse insulaire », et englobe toute les fonctions (politique, économique, administrative, etc.) de la cité à l'intérieur (Lafon et Schwien, 1996). L'enceinte épiscopale englobe le castrum romain, la ville « neuve » et deux paroisses périphériques, St-Pierre-le-Jeune au nord et St-Nicolas au sud (Waton, 2016). Jusqu'à son indépendance de l'Empire, l'espace fortifié strasbourgeois reste stable sans accroissement notable. Cependant, un processus de densification du bâti se poursuit *intra-muros* (Kerdiles-Weiler, 2005).

Une ville-libre fortifiée : centre et faubourgs

Entre le XIV^e et le XV^e siècle, deux agrandissements ont été modifié l'espace urbain fortifié de Strasbourg, mais cette fois-ci sous l'égide du pouvoir de la bourgeoisie locale. Strasbourg est une ville libre du Saint-Empire depuis 1358. Le premier agrandissement (76 ha) est effectué vers l'ouest entre 1374 et 1390 (*ibid.*). Il permet d'intégrer à la fois le faubourg National jusqu'au faubourg de Pierres, en passant par le faubourg de Saverne. Le second agrandissement (27 ha) est amorcé cette fois à l'est, entre 1404 et 1441 permettant d'englober le faubourg de la Krutenau, dans l'objectif de protéger la confluence du canal du Rhin avec l'Ill (*ibid.*).

À la fin du Moyen-Âge, la ville fortifiée s'étend sur 200 ha environ. Bien que son emprise territoriale soit limitée, la ville de Strasbourg rayonne sur le plan économique, culturel et religieux manifestant sa puissance (Nonn, 1982 ; Lafon et Schwien, 1996). En fait, la bourgeoisie strasbourgeoise domine les échanges commerciaux à longue distance, à la fois sur la voie navigable jusqu'à Mayence¹²⁹ vers l'Europe du Nord, et sur la voie terrestre par Kehl¹³⁰ en direction de l'Europe du Sud. Cette domination lui assure une véritable source de prospérité et d'épanouissement des activités culturelles – que représente l'imprimerie de Gutenberg– et des pratiques religieuses– que symbolise l'achèvement de la Cathédrale en 1439, l'édifice le plus haut jusqu'au XIX^e siècle (Nonn, 1982 ; Kleinschmager, 1997).

De ce puissant centre de pouvoir s'organisent les différents quartiers selon leurs activités économiques¹³¹ essentiellement à l'intérieur de l'enceinte défensive. **À cette époque, la logique militaire domine toujours l'esprit de l'aménagement à Strasbourg. Un « glacis extérieur » a été frappé afin d'assurer la protection de la ville de l'artillerie militaire.** Pour

¹²⁹ Mayence est une ville allemande située sur le Rhin à l'ouest de Frankfurt et connue par le commerce de vin.

¹³⁰ À travers l'édification d'un pont reliant Strasbourg à Kehl en 1388, qui dura pendant deux siècles, selon Kleinschmager (1997).

¹³¹ Pour Kintz (1996), les commerçants et les artisans de luxe se regroupent autour de la cathédrale et l'église St-Thomas. À l'ouest, le long de l'Ill, se concentrent les tisserands et les tanneurs. En revanche, près du Port et à proximité de l'église St-Nicolas se regroupent les maisons bourgeoises (p. 126).

ce faire, en 1475, une commission militaire décrète la démolition de toute construction (maisons, couvents, églises et chapelles) devant l'enceinte, et même les arbres sont abattus (Kerdiles-Weiler, 2005). Cette mesure radicale d'aménagement marque l'aspect extérieur de Strasbourg pour des siècles. Le glacis achevé mesure environ 500 à 1000 mètre de large en « terre plane et nue » formant une nouvelle limite urbaine volontaire ajoutée au dispositif militaire de défense (*ibid.*). Nous allons voir comment ce glacis défensif va jouer un rôle déterminant dans la politique environnementale du XX^e et XXI^e siècle.

La longue guerre de Trente Ans (1618-1648)¹³² marque une période charnière pour la ville de Strasbourg, qui s'est alliée aux Suédois en 1632, assurant à leur tour sa protection jusqu'à la fin de la guerre : *i*) par l'établissement d'une garnison, *ii*) par l'aménagement d'une première fortification bastionnée globale *iii*) et par le renforcement du glacis extérieur (Kerdiles-Weiler, 2005).

2.1.2. Strasbourg, ville-forteresse du Royaume de France

Au terme de la guerre de Trente Ans en 1648, l'Alsace est intégrée au Royaume de France. Assiégée par les troupes de Louis XIV, Strasbourg capitule sans combat en 1681 (Kleinschmager, 1997). Cependant, la ville conserve plusieurs droits et privilèges commerciaux (détaxes royales de son commerce avec l'Allemagne et la Suisse), religieux (autorisation du culte protestant) et une protection supplémentaire par l'élargissement de son système défensif (Kerdiles-Weiler, 2005). En effet, cette même année alors que Strasbourg est devenue française, Vauban intervient afin de perfectionner la fortification bastionnée existante en ajoutant des ouvrages avancés comme la Citadelle, une place forte autonome reliée à la cité, après avoir démoli l'enceinte ouest de Krutenau. Les multiples ouvrages défensifs transforment la ville fortifiée en une vraie « forteresse » doublant sa surface jusqu'à 453 ha (*ibid.*, p. 124) (*cf.* fig. 32).



Figure 32. Strasbourg en 1720, la forteresse du Royaume de France, œuvre de Vauban, face à à celle du Khel de la Sainte-Empire Germanique (©BNF, 2018).

¹³² La guerre de Trente Ans est un « conflit qui ravagea l'Europe, particulièrement le Saint Empire, de 1618 à 1648, et qui se prolongea entre la France et l'Espagne jusqu'en 1659 » (Encyclopédie Larousse, 2016).

Plan Blondel de 1765, un plan d'embellissement

Après la consolidation du système défensif et l'édification de bâtiments militaires et religieux, notamment catholiques¹³³, qui marquent le retour au Royaume de France, la monarchie appelle à moderniser la ville.

En 1765, l'architecte J.-F. Blondel¹³⁴ effectue le premier relevé parcellaire de Strasbourg servant comme une base l'utilisant pour mettre au point ses projets d'assainissement. Approuvé par le roi en 1768, le projet de Blondel vise à améliorer la circulation et les liens avec les villes alentour. Il vise également à aérer la ville, notamment le centre densément chargé, à assurer l'écoulement des eaux, à embellir l'espace urbain en rectifiant certaines rues ainsi que la forme de plusieurs places (Gérard, 1996, p. 132). Jugé très coûteux à réaliser à l'époque, le plan de Blondel n'a été que très partiellement réalisé¹³⁵.

À la veille de la Révolution Française en 1780, la ville totalise 50.000 habitants environ, alors qu'elle n'en comptait que 22.000 lors de son rattachement au Royaume de France, dit Kleinschmager (1997). Les Strasbourgeois restent confinés à l'intérieur de l'espace bâti du système fortifié de Vauban (Kerdiles-Weiler, 2005). Au-dedans de l'enceinte, les canaux, traversant la ville, marquent la structure socio-spatiale des quartiers en opposant les quartiers du centre, denses et peuplés, à ceux de la périphérie, moins denses et plus ruraux. Cette opposition spatiale coïncide en effet avec une ségrégation sociale basée sur l'appartenance socioprofessionnelle, comme l'explique bien Hatt-Diener (1996)¹³⁶.

Si les événements politiques de la Révolution et du Second Empire ont bouleversé la structure fonctionnelle, politique et administrative de la ville¹³⁷, sa structure bâtie reste peu affectée. En effet, l'espace urbain bâti demeure stable et cerné à l'intérieur de l'enceinte défensive (Pinol,

¹³³ Comme le séminaire catholique, le collège des Jésuites et le palais épiscopal en 1742 près de la Cathédrale.

¹³⁴ Jacques-François Blondel (1705-1774), est un architecte français connu par ses écrits sur la théorie de l'architecture classique. Pour plus d'information <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/jacques-francois-blondel/>.

¹³⁵ Entre 1765 et 1770, trois places ont été réalisées selon le plan Blondel : « la place d'Armes, modifiée de manière incomplète, le Marché Gayot, disposé comme prévu mais sans les architecture à programme, et la place de Bouchers » (Gérard, 1996, p. 132).

¹³⁶ « Les membres de la tribu la plus riche et la plus importante, celle du Miroir, habitent l'îlot central, fief du négoce et du commerce de luxe ; leur « poêle », restauré magnifiquement en 1784, Grand-Rue, près de l'Hôtel de Ville, témoigne de leur puissance. Les membres de la tribu des jardiniers habitent de façon exclusive l'ouest de la ville... et leur « poêle » est installé au milieu des jardins qui aèrent l'espace urbain. Par contre, les Manants habitent plutôt la périphérie. Le droit de manance, créé au XVII^e siècle pour intégrer les immigrés, accorde par hérédité ou achat le droit de résider et de travailler comme salarié dans la ville. » (Hatt-Diener, 1996, p. 128).

¹³⁷ Par exemple, le déplacement du pouvoir politique du centre à la place Broglie en 1815, où l'hôtel de Darmstadt est devenu l'Hôtel de Ville en 1806. De plus, à l'Intendance d'Alsace s'est installée la Préfecture du Bas-Rhin et c'est ainsi que l'hôtel de Bourg devient le Palais de Justice, mentionne Jean-Luc Pinol (1996, p. 132).

1996). Ce n'est qu'à partir de 1820 que des opérations d'infrastructure importantes ont été amorcées *extra-muros*. En 1829, le plan d'alignement de l'architecte Jean-Nicolas Villot a pour objectif d'assurer la circulation et la communication de Strasbourg vers la France, d'une part, et d'améliorer l'aération et l'assainissement à l'intérieur de la ville, d'autre part. Le canal du Rhin au Rhône, réalisé en 1834, s'est inscrit dans ce plan pour relier Strasbourg aux réseaux commerciaux en France. Par ailleurs, pour assainir la ville et assurer la bonne communication entre la Grande-Île et ses faubourgs périphériques, les autorités locales se lancent dans un projet de modernisation des canaux et de construction de quais continus sur les deux rives du canal du Faux-Rempart et sur l'Ill entre 1832 et 1856. Au centre-ville, le Fossé des Tanneurs est recouvert en 1836 après être devenu une source de nuisance traversant la Grande-Île d'est en ouest.

Outre ces opérations achevées avant 1870, s'ajoute l'arrivée du chemin de fer, en 1841, de Bâle à Koenigshoffen à l'ouest de Strasbourg *extra-muros*. Ensuite, en 1844, un tunnel est percé à travers le rempart permettant l'arrivée du train jusqu'à la gare du Marais-Vert *intra-muros*, l'actuel site de la gare et permettant aussi l'inauguration de la ligne Strasbourg-Paris en 1852 (Pinol, 1996 ; Kerdiles-Weiler, 2005). Jusqu'à la fin des années soixante du XIX^e siècle, le tissu urbain de Strasbourg se remplit à l'intérieur de remparts défensifs avant qu'une nouvelle ère s'ouvre dans l'histoire de Strasbourg avec l'industrialisation.

2.2. Deuxième temps : la ville-ouverte et la logique du morcellement (1870-1970)

Dans cette deuxième phase de l'évolution urbaine de Strasbourg, en pleine révolution industrielle, forcée et contrainte, la ville change d'appartenance politique. Ce bouleversement politique introduit des changements, voire des ruptures visibles dans l'espace urbain. Nous identifions deux moments clés : Premièrement, Strasbourg devient une capitale du *Reichsland* de l'Empire Germanique (1870-1919) ; deuxièmement, Strasbourg est rattachée à la France jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

2.2.1. L'urbanisation allemande et la capitale du Reichsland (1870-1919)

Au terme de la guerre franco-allemande de 1870, la forteresse française assiégée capitule. L'Alsace et la Lorraine deviennent *Reichsland*, terre d'Empire, dont Strasbourg est la capitale régionale en 1871 (Périllon, 2012)¹³⁸. En raison de dégâts issus des bombardements, le régime prussien saisit l'occasion et s'engage à transformer profondément la ville de Strasbourg pour

¹³⁸ Après la signature du traité de Francfort du 10 mai 1871.

qu'elle devienne à nouveau, non seulement, une place-forte face la France, mais une « ville-vitrine » de l'Empire « capable de convaincre les Alsaciens de l'intérêt de leur intégration au *Reich* » (Tabouret et al., 2013, p. 44-45). Malgré certaines opérations de restauration menées par les Allemands, il s'est avéré rapidement que la surface restreinte de la ville existante ne permet pas l'exercice des nouvelles fonctions attribuées à Strasbourg, capitale du *Reichsland* (Nohlen, 1997). L'administration allemande opte alors pour la construction d'une *Neustadt*, ville nouvelle digne de l'Empire et dotée d'un nouveau système de défense (Kerdiles-Weiler, 2005).

La démolition de l'ancienne fortification libère la ville de son enceinte héritée de Vauban. Par ailleurs, la construction d'une nouvelle enceinte de la Neustadt a permis un quasi triplement de la surface intra-muros, en passant de 230 hectares à 618 hectares, en seulement une quinzaine d'années entre 1870 et 1885 (*ibid.*). En fait, lorsque les grandes villes non-frontalières s'engagent à démanteler leurs remparts vers la fin du XIX^e siècle, l'armée prussienne exige une nouvelle enceinte, des portes d'entrée et de grandes voies de circulation. Le maintien de la Citadelle de Vauban bloque le développement urbain vers le sud et en direction du Rhin. En sus, les militaires pérennisent l'idée du glacis en « frappant » une vaste zone *non-ædificandi* autour de Strasbourg. Cet interdit empêche le développement des faubourgs industriels et la connexion au centre urbain (Tabouret et al., 2013).

En fait, les lois allemandes concernant les fortifications en Alsace-Lorraine (1871-1872) prévoient la division du terrain autour des places-fortes en trois zones selon leur distance et la dernière ligne extérieure de défense : La première zone comprend les terrains situés autour d'eux un rayon de 600 mètre ; la deuxième zone contient les terrains qui sont à une distance de 375 mètre au-delà de la première zone ; et la *troisième zone* comprend les terrains à une distance de 1275 mètre au-delà de la deuxième zone. Chaque zone est soumise à des restrictions et nécessite l'approbation de l'autorité du *Reich* contrôlant tous changements ou modifications au niveau des terrains (Rimbert, 1967, p. 14-17)¹³⁹.

Or, Il nous semble paradoxalement que ce choix contraignant d'un urbanisme militaire contrôlant les limites urbaines et les modes d'occupation du sol, offre ultérieurement à

¹³⁹ L'autorité du *Reich* contrôle tous changements ou modifications au niveau des terrains qu'ils soient de type d'exploitation sablonnière, carrière, glaisière ; de construction des parages, des routes ou des chemins de fer ; des plantations des grands parcs ou des forêts ; ou de modification dans les tours d'églises, etc. (Rimbert, 1967, p. 14-17).

Strasbourg une grande opportunité pour répondre à des enjeux environnementaux majeurs vers un développement écologique durable.

a. La construction de la Neustadt et l'assainissement de la vieille ville

Entre 1880 et 1910, Strasbourg connaît son premier plan d'expansion réalisé après plusieurs tentatives d'extension urbaine inachevées depuis Blondel au XVIII^e siècle (Périllon, 2012). En fait, en 1880, après une consultation officieuse¹⁴⁰, l'architecte alsacien Jean-Geoffroy Conrath porte le projet de *Neustadt*, étendu sur 400 hectares environ¹⁴¹. Le plan Conrath s'appuie essentiellement sur un quadrillage orthogonal mixé avec des rayons en étoile comme des carrefours d'articulation (cf. fig.33). L'idée principale est d'imaginer un nouveau centre urbain autour d'une grande place plantée d'arbres.

La nouvelle place assure l'articulation avec la vieille ville sur la place Broglie en symbolisant la transition du pouvoir politique, de la vieille ville à la *Neustadt*. En effet, à partir de cette articulation, l'architecte crée un « nouvel axe des pouvoirs », où le Palais Impérial regarde le Palais universitaire, la bibliothèque universitaire et le parlement, l'actuel Théâtre national, sans oublier deux églises nouvelles (catholique et protestante).

La ville nouvelle est conçue pour s'étaler en direction du nord-est vers la promenade de l'Orangerie et le parc des Contades, créés au XVIII^e siècle. La *Neustadt* devient le quartier résidentiel de prestige accueillant les classes supérieures allemandes. En effet, une telle expansion rapide de l'espace urbanisé rend possible l'afflux massif de populations venant des anciens *Länder* allemands de l'Empire (Nohlen, 1997). Ces flux entraîneraient la « germanisation » de la ville, après le départ de Strasbourgeois qui ont choisi de gagner la France (*ibid.*). En effet, entre 1871 et 1910, la population de Strasbourg double et passe de 78 000 à 163 000 habitants (Pinol, 1996, p. 134).

¹⁴⁰ Il existe un deuxième projet pour la consultation de la *Neustadt* en 1878. Le projet est signé par l'architecte berlinois August Orth. Pour plus de lecture, voir Nohlen (1997, p. 37-40) et Pinol (1996, p. 134).

¹⁴¹ Pour Nohlen (1997), suite aux multiples modifications proposées par la Chancellerie Impériale pour l'Alsace-Lorraine et l'opposition de Strasbourgeois contre ces modifications, le résultat final est un mélange de solutions issues des deux projets Conrath-Orth.



Figure 33. *Plan Conrath de Strasbourg en 1880 montrant le projet de la ville nouvelle, Neustadt après avoir déraser les remparts de Vauban (©BNF,2018)*

Bien que la ville nouvelle achevée soit moderne et aérée, marquant le retour de l'Empire germanique, la vieille ville demeure insalubre (Emelianoff, 1999)¹⁴². Sous l'emprise de la révolution industrielle et des courants d'embellissement urbain, les discours hygiénistes mobilisent les « grandes percées » comme des outils d'assainissement urbain.

Si le préfet Haussmann conduit la transformation de Paris entre 1852 et 1870, il a fallu attendre jusqu'en 1907 pour que le maire de Strasbourg, Rudolf Schwander, amorce une opération chirurgicale dans le tissu ancien au profit de la santé publique. Or, à l'encontre du principe des percées haussmanniennes rectilignes, la ligne courbe prend le pas à Strasbourg pour assainir la vieille ville permettant de relier l'est à l'ouest de la ville¹⁴³ grâce de l'actuelle Avenue du 22 novembre.

¹⁴² Dans leur texte, Igersheim et Pinol mentionnent le clivage existant entre la ville nouvelle et la vieille ville en relation au taux de mortalité causé par la tuberculose (1996, p. 134-135).

¹⁴³ Il s'agit d'une voie d'accès « taillée à travers le tissu ancien » passant par les cours bâties et les venelles insalubres sur 1.4 km de long et de 18 m de large. Elle est réalisée en deux tranches, la première entre 1912-1915 (400 m) et les travaux de la deuxième tranche reprennent entre les années 1930 pour finir au cours des années 1950. Le tramway y circule dès 1915 (Pinol, 1996, p. 134-135).

b. Le développement d'une politique d'habitat social

Au cours de ces multiples opérations de modernisation et d'assainissement urbain, l'autorité allemande lance une véritable politique d'habitation au vu des conditions d'hygiène déplorables dans la ville par la mise en place de campagnes d'inspection des logements insalubres et encourageant l'habitat social (Périllon, 2012). C'est aux limites Est de la ville, à l'arrière du jardin botanique, que la cité *Spach* voit le jour en 1884 comme l'une des premières réalisations philanthropiques. Il s'agit d'un ensemble de logements ouvriers, réalisé en 1908, symbolisant l'habitat moderne au vu des services et des équipements fournis¹⁴⁴. En outre, la création de la Société Coopérative de Logements Populaires (Socolopo), à la fin du XIX^e siècle, permit la réalisation de la première cité-jardin de Strasbourg en 1911, au Stockfeld vers le sud à proximité de la forêt du Neuhof (*ibid.*, 2012). Cette cité-jardin s'étend sur une surface de 12 hectares destinée à loger les Strasbourgeois expulsés de la vieille ville par la Grande Percée (Emelianoff, 1999). La cité compte 2600 personnes relogées dans 457 logements, des maisons mono ou plurifamiliales, qui sont réparties en îlots avec des jardins au-devant et à l'arrière de chaque maison. En disposant de sa propre administration, d'une mairie, d'équipements socioculturels, de magasins de coopérative et d'un grand restaurant populaire, la cité-jardin de Stockfeld, desservie par le tramway, représente une « véritable unité d'habitation autonome » (*ibid.*, p. 404).

Jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, Strasbourg, ville allemande, adopte un fonctionnement métropolitain réunissant un siège du *Land*, une université de prestige, un système hospitalier et des réseaux de banques qui irriguent le développement de l'industrie régionale et du commerce international (Tabouret et *al.*, 2013). La montée en puissance de l'industrialisation assure un épanouissement économique visible dans le développement du secteur de la construction et des travaux publics, comme en témoigne le réseau du tramway efficace reliant, le centre-ville à ses faubourgs éloignés ainsi que Strasbourg à Kehl de l'autre côté du Rhin.

2.2.2. Le retour à la France et la reconstruction d'après-guerre

Épargnée de la destruction durant la Première Guerre mondiale, la capitale du *Reichsland* retourne à la France avec l'entrée des troupes françaises en 1918. La ville de Strasbourg redevient un simple chef-lieu de département, alors qu'elle était capitale régionale durant quasi un demi-siècle. Après l'armistice, l'agglomération strasbourgeoise enregistre une baisse dans

¹⁴⁴ Il s'agit de 250 logements sociaux construits en 1908 constituant le *Katholische Bahnhof*, issu du nom du syndicat de cheminots catholiques (Périllon, 2012, p. 292)

ses activités économiques¹⁴⁵, ainsi qu'une diminution de sa population due au départ massif des militaires et des fonctionnaires allemands¹⁴⁶.

a. L'urbanisation d'entre-deux-guerres : l'influence germanique continue

Quoique le développement économique strasbourgeois ralentisse après 1918, vu la fragilité de la paix dans cette région frontalière entre deux puissances en conflit (Kleinschmager, 1997), le développement urbain, en revanche, continue de suivre les mêmes tendances manifestées durant l'annexion à l'Empire germanique (Rimbert, 1967). En effet, après le retour à la France, la politique d'urbanisation à caractère social se développe touchant la composition des paysages urbains strasbourgeois, notamment en matière d'habitat et d'espace vert.

D'un côté, grâce à l'Office Public d'HBM, créé en 1923, l'État central s'aligne avec la politique sociale allemande, déjà initiée à Strasbourg, aidant les municipalités à loger les habitants défavorisés. Cette politique a permis de mettre en place un vaste programme de construction de logements sociaux *intra-* et *extra-muros* entre 1924 et 1934 (Igersheim et Pinol, 1996).

D'un autre côté, la création de l'Office Municipal des Jardins Ouvriers, en 1919, initie une autre mesure à caractère social qui influence le paysage urbain à Strasbourg (Rimbert, 1967). En fait, si les jardins ouvriers apparaissent à Strasbourg au début du XX^e siècle¹⁴⁷, qu'ils soient spontanés ou planifiés au sein des cités-jardins, ces lopins de terre prennent leur essor à partir de 1920 (*ibid.*). Rapidement, le mouvement de jardins associatifs devient une idéologie en glissant de l'assistance publique à l'hygiénisme, éducatif et moral (Guyon, 2008). En 1928, la commune de Strasbourg totalise 5200 parcelles louées à des classes qualifiées dans le besoin¹⁴⁸.

Il faut noter que l'urbanisation amorcée, dans l'entre-deux-guerres, qu'elle soit faite de logements sociaux ou de jardins ouvriers, n'était possible qu'après le déclassement et le « dérasement » des fortifications à partir de 1919¹⁴⁹. En fait, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, le système défensif des remparts est reconnu obsolète et leur déclassement

¹⁴⁵ Les difficultés économiques prennent plusieurs formes en raison de l'échange monétaire, des fonds et des biens domiciliés en Outre-Rhin, l'accès au marché français, etc (*cf.*, Nonn, 1982, p. 50-53).

¹⁴⁶ La défaite du II^e Reich se traduit par le départ de 25.000 allemands entre fonctionnaires et militaires (Igersheim et Pinol, 1996), même certains alsaciens compromis ont aussi émigré (Nonn, 1982).

¹⁴⁷ D'après Emelianoff (1999), les « jardins ouvriers associatifs, distants des habitations et organisés en unités de parcelles, apparaissent en 1908, suite aux demandes des socialistes » (p. 405).

¹⁴⁸ Selon Rimbert (1982), en 1928, les 5200 parcelles de jardins ouvriers en location ont été réparties comme suivant : 55% aux ouvriers et artisans, 30% aux petits employés, 8% aux invalides de guerre et 7% aux instituteurs et commerçants, etc.

¹⁴⁹ Dès 1919, un service du dérasement des fortifications a été créé pour permettre d'élargir les portes de la ville (Rimbert, 1967).

permet de libérer un vaste territoire désormais devenu constructible sous conditions (Kerdiles-Weiler, 2005). Pour pouvoir contrôler les processus d'extension urbaine, la ville doit racheter à l'État les zones de fortification ainsi que les zones de servitudes à leurs propriétaires, notamment l'armée (*ibid.*). La ville devient progressivement le propriétaire de la quasi-totalité du glacis, une zone variée de 150 à 800 m de large ceinturant la ville héritée des allemands (Emelianoff, 1999). Toutefois, la loi de 1922 relative au déclassement de la fortification ne rend pas constructible la totalité des zones de fortifications. En fait, la loi transforme les servitudes militaires de la première zone de l'enceinte en « servitude civile *non-ædificandi* » autorisant, en revanche, leur aménagement en espaces libres, parcs ou jardins (Rimbert, 1967, p. 31 ; Goyer, 1999). Par exemple, le secteur de l'Étoile qui est en pleine construction aujourd'hui, fait partie de ce territoire déclassé, ou se trouve l'ancien port, étendu au sud de l'ellipse insulaire et au nord du quartier du Neudorf. La politique de construction sociale (des HBM et des jardins ouvriers), amorcée au début du XX^e siècle, trouve plus aisément des terrains en banlieue qu'*intra-muros*. À cette époque, sous l'influence de la théorie sociale associée à la cité-jardin d'Howard, le paysage urbain strasbourgeois s'enrichit d'une nouvelle forme d'urbanisme entre campagne et ville (*cf. supra*. Chap.1, §.2).

La ville de Strasbourg a également hérité de son histoire allemande, des « règlements de construction », dit « *Bauordnung* »¹⁵⁰, qui ont influencé la structure de son paysage urbain (Rimbert, 1967). Cependant les règlements de construction, dont le principe du *zonage*, ont été mis en pratique dès 1904¹⁵¹, bien avant que Strasbourg ne soit rattachée à la France. Un plan de répartition des quartiers a été prévu, en les identifiant selon leur caractère dominant, que ce soit industriel, commercial ou résidentiel (*ibid.*). L'urbanisme moderne à Strasbourg fait un pas en avant par rapport aux villes de l'hexagone français. Par ailleurs, ce n'est qu'après la Première

¹⁵⁰ Le « *Bauordnung* », ou les règlements de construction du *Reich* abordent cinq grandes questions architecturales et urbaines : i) l'alignement légal ; ii) la question de sécurité et l'hygiène publique ; iii) le rapport entre la largeur de la rue et la hauteur des bâtis, qui la bordent, calculé pour assurer un certain ensoleillement ; iv) la question des saillies sur les voies, comme les terrasses et les fenêtres avancées ou les oriels ; v) et le « *Zoning* » qui distingue quatre catégories de zones : *construction fermée* où les bâtiments sont contigus ; *construction ouverte* où les bâtiments sont séparés ; *périmètres industriels* et enfin les *périmètres protégés* (Rimbert, 1967, p. 18-19).

¹⁵¹ En fait, la révision des règlements municipaux de construction, le « *Bauordnung* », en 1879 à Strasbourg a permis de renforcer et de préciser les pouvoirs de la « Police du Bâtiment », qui contrôle toute construction nouvelle, toute modification et toute installation provisoire ou permanente. Entre 1904 et 1906, le « *Bauordnung* » a été remplacé par les règlements de construction de Strasbourg, « *Bauordnung für die Stadt Strasbourg* » intégrant le *zonage* comme outil. Jugés efficaces et bien plus avancés que ceux en vigueur en France à l'époque, ces règlements ont été repris et complétés en 1924, après le retour de Strasbourg à la France, pour devenir le « *règlement de voirie portant sur le contrôle des constructions sur le territoire de la ville de Strasbourg* » (Rimbert, 1967, p. 18 et p. 57).

Guerre que le législateur français rend obligatoire la mise en œuvre du plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE) à toutes villes de plus de 10.000 habitants, suite aux lois Cornudet de 1919 et 1924 (Dupart, 2002).

En prenant en compte le vaste territoire libéré suite au déclassement du glacis, la municipalité se lance, à partir de 1925, dans l'élaboration de son plan d'aménagement et d'extension (PAEE) à l'échelle de l'agglomération strasbourgeoise. Remanié à plusieurs reprises, le PAEE tombe dans l'oubli, affirme l'ancien président de l'Agence d'urbanisme, J.-J. Rothenbach (Cuillier, 1994). Même sans suivi de réalisation, le PAEE donne un cadre et des orientations aux décisions des maires. Entre temps, la ville continue à pratiquer une politique foncière exceptionnelle, initiée depuis l'annexion allemande de 1870, connue sous le nom de « *Bodenpolitik* » (Rimbert, 1967). À travers cette politique foncière d'acquisition, la municipalité vise i) à contrôler les futurs aménagements ; ii) à empêcher les spéculations foncières sur les terrains iii) et à offrir aux constructeurs sociaux des terrains à des prix avantageux (Tabouret et *al.*, 2013).

Le démantèlement effectif des remparts défensifs de Strasbourg s'est étalé de 1919 à 1939, quand la déclaration de la Seconde Guerre mondiale interrompt les travaux de destruction et de restructuration (Kerdiles-Weiler, 2005). Par sa situation géographique sur une ligne de conflit historique, Strasbourg, ville fantôme, évacuée de sa population par les autorités françaises, redevient allemande sous l'occupation nazie à partir de 1940. La ville, comme d'autres villes, traverse une épreuve difficile durant cet affrontement idéologique jusqu'à la libération en 1944 (Kleinschmager, 1997).

b. La reconstruction après 1945, vers une « modernisation douce » ?

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Strasbourg est déclarée zone sinistrée suite aux bombardements des forces alliées¹⁵². En fait, si la ville est relativement épargnée par la guerre, les bombardements des alliés ont ouvert des brèches dans le tissu urbain de façon ponctuelle et inégale sur le territoire. Libérées pour la reconstruction, les surfaces au sol limitées ont rendu difficile la conception d'un grand « projet de reconstruction et d'aménagement », en phase avec les tendances de l'urbanisme moderne et le principe de la *tabula rasa* (Bachofen, 1994).

¹⁵² Le bilan des dommages « dressé à la fin de la guerre montre que 586 immeubles ont été détruits, 2040 endommagés et près de 7500 logements sont inhabitables et plusieurs monuments comme le cathédrale, l'Ancienne Douane, le palais de Rohan, le Palais du Rhin ont également été endommagés ou détruits. » (Schaub-Faller et Pinol, 1996).

En revanche, le débat sur la reconstruction s'oriente vers une « reconstruction à l'identique » et vers une « modernisation douce » tout en essayant de répondre aux normes de la modernité, qu'elles s'agissent de l'habitat, de la circulation ou de l'hygiénisme. Compte tenu de la nature de la destruction ponctuelle subie par la ville, des solutions urbaines « sur mesures » ont été envisagées d'emblée afin de favoriser l'intégration avec le tissu urbain existant. C'est ainsi que, par exemple, là où les bombardements ont libéré le sol, des places et des squares publics ont été aménagés permettant d'aérer davantage le centre-ville dense, comme la place de Ste-Madeleine ou la place de l'Homme-de-Fer au nord de la place Kléber. Bien que ces interventions urbaines puissent paraître « minimalistes » par rapport aux grandes opérations urbaines menées dans la période suivante, elles sont le reflet du savoir-faire des services municipaux d'architecture faisant au mieux pour adapter la particularité strasbourgeoise du moment d'après-guerre et pour mettre en valeur le paysage urbain de la ville, estime Bachofen (1994).

Suite au retour des Strasbourgeois évacués depuis 1939, la question du logement paraît cruciale, comme ailleurs après la guerre. À Strasbourg, le déficit est estimé à 12 000 logements environ (*ibid.*). Dès lors, l'Office du logement de Strasbourg prend des mesures, que l'on peut qualifier de « bricolage », mais jugées efficaces dans l'immédiateté comme, par exemple, de cibler les logements vacants, la mise en place d'une bourse de logements, ou d'animer l'« action mansardes », en transformant les locaux vides des combles des immeubles en habitat (*ibid.*). Cependant, le déficit de logements au cours des années 1950 à l'échelle nationale pousse l'État central à prendre une série de mesures financières afin de stimuler la construction, dont la plus marquante est la création de la société HLM, prolongeant les HBM. L'ère industrielle du logement commence alors pleinement.

En 1951, Strasbourg assiste à sa première grande opération de construction de grands-ensembles. Pilotée entièrement par l'État, la Cité Rotterdam est le fruit d'un concours ouvert aux architectes nationaux, dont l'équipe de l'urbaniste E. Baudouin qui remporte le premier prix. Construite sur 9 hectares d'anciens terrains militaires à proximité de la Citadelle, dans un temps record en moins de deux ans, la Cité Rotterdam accueille 2000 personnes environ dans 850 logements. La conception de la cité est influencée par les discours idéologiques de l'urbanisme moderne, issu des CIAM et de la « charte d'Athènes » avec le zonage fonctionnel (habitat, travail, circulation, loisir) (Emelianoff, 1999). Du point de vue architectural, la cité promet des logements, dits sains, lumineux et bien aérés, et assure un accès à « tout confort ».

Pour l'organisation spatiale, les barres de la cité encerclent une école, maternelle et primaire, qui donne ensuite sur un espace vert au centre.

L'accueil de la Cité Rotterdam s'est avéré mitigé au niveau local, soulignent Schaub-Faller et Pinol (1996). La municipalité s'est sentie exclue durant cette opération urbaine et l'implantation de logements sociaux dans un quartier bourgeois a laissé mécontents une partie de ses résidents « huppés » (*ibid.*, 1996). En effet, la Cité Rotterdam n'est que le premier pas vers un remodelage de l'espace urbain strasbourgeois à la fois sur le plan social et spatial.

2.3. La ville « cousue » des trames vertes, vers une logique durable

La troisième temporalité marque la réunification urbaine de Strasbourg. Deux moments peuvent être distingués. Le premier correspond au plan directeur de Vivien en 1965 qui inscrit et protège la ceinture verte de l'étalement urbain. Le second correspond à l'initiation du premier « plan vert » en 1974 requalifiant le cadre de vie urbain.

2.3.1. Sous l'emprise de l'urbanisme moderne, Strasbourg se réveille

Après avoir répondu à l'urgence en matière de logement, les pouvoirs locaux s'emparent des principes de l'urbanisme moderne avec l'ambition de développer la ville de Strasbourg en tant que capitale régionale et européenne sur l'axe rhénan. Dès 1959, en répondant à la demande du maire de Strasbourg Pierre Pflimlin, l'architecte-urbaniste Pierre Vivien élabore un nouveau plan directeur d'urbanisme (PUD), dit « plan Vivien ».

a. Le plan Vivien de 1965 et la protection de la ceinture verte

Adopté en 1965, le « plan Vivien », par ses orientations, joue un rôle déterminant dans l'organisation spatiale de Strasbourg de nos jours, touchant trois axes principaux : *circulation, habitation et espace vert*.

En matière de circulation, le « plan Vivien » sanctifie la place de l'automobile en développant une infrastructure routière (rocodes, pénétrantes, contournements) à l'échelle de l'agglomération s'inscrivant ainsi dans la continuité du précédent « plan de groupement d'urbanisme »¹⁵³ de 1959, selon Bachofen (1994). Cette infrastructure routière qui a pour but

¹⁵³ Sous le régime de Vichy à partir de 1941, l'urbanisme devient la compétence d'un « délégué général à l'équipement », qui, de par la loi d'urbanisme de 1943, ordonne la mise en œuvre des « plans de groupements d'urbanisme » afin de réunir les communes qui ont des intérêts collectifs (Bachofen, 1994, Kerdiles-Weiler, 2005). Le passage au « plan de groupements d'urbanisme » initie la dissociation dans les pratiques d'un « urbanisme-projet social », comme pratiqué précédemment, et d'un « urbanisme-projet de forme urbaine » (*ibid.*). En effet, à Strasbourg, le plan de groupement d'urbanisme adopté en 1959, connu sous le nom de plan Calsat, introduit un

d'assurer la circulation, participe à posteriori au morcèlement du territoire et à « l'insularité physique » des quartiers périphériques du centre urbain (Emelianoff, 1999).

En matière de développement urbain et d'habitation, deux grandes opérations urbaines font l'objet d'une planification soignée. Il y a, d'une part, le gigantesque chantier de l'Esplanade (1958-1974), deuxième chantier en France après La Défense, qui doit sa réussite à la forte intégration de l'habitat social et le quartier universitaire (Vodouhe, 2015). Il y a, d'autre part, le chantier du quartier de HautePierre, une zone à urbaniser en priorité (ZUP) conçue par Vivien à partir dès 1967. Avec cette opération d'extension urbaine, l'architecte rompt avec les pratiques urbaines des grands-ensembles d'après-guerre en imaginant une sorte de « ville nouvelle » à la campagne (Ziegler, 2011). En effet, la HautePierre représente un quartier satellite¹⁵⁴ construit aux limites ouest de la ville de Strasbourg sur un terrain de 250 hectares. Cette opération urbaine comble un « vide » dans la tache urbaine entre Cronembourg et Koenigshoffen, « afin d'éviter un étalement urbain vers l'ouest, sur les terres agricoles » (Emelianoff, 1999, p. 415).

En matière d'espace vert, bien que le « plan Vivien » de 1965 mène une politique publique « accro » à l'urbanisme moderne et à ses principes fonctionnalistes, l'urbaniste P. Vivien progressiste se montre « postmoderniste » ou « futuriste » adoptant une position défensive¹⁵⁵ contre le grignotage urbain et militant pour la protection de la ceinture verte issue des lois 1922

« zonage à l'américaine », soit des divisions sociales et techniques de l'espace dans la réalisation des projets d'aménagements communaux, explique Bachofen (1994, p. 29-30).

¹⁵⁴ Dans son article Ziegler (2011) explique que le plan de masse de HautePierre « est la rencontre du travail plastique et de la volonté de séparer les vitesses automobiles et piétonnes dans un système sans croisements... Le réseau viaire hexagonal en « nid d'abeilles » divise l'espace en mailles résidentielles de 13 hectares appelés « villages », et en mailles oblongues d'activités de 18 hectares autour d'une maille centrale qui devait accueillir un centre urbain relié aux villages par des rues piétonnes » (p. 80-90).

¹⁵⁵ L'architecte-urbaniste Vivien se prononce en défenseur « de l'un des biens les plus précieux du patrimoine strasbourgeois : la ceinture verte des lois de 1922 et 1927, qui constituera la zone de détente, de loisirs et de sports d'une cité qui, avant la fin du siècle, doit être le cœur d'une agglomération de plus de 500 000 habitants. En parlant des constructions réalisées et même entassées, devrais-je dire, sur les anciennes "fortifs" de Paris, Le Corbusier a écrit : "Le Paris des fortifications entoure la capitale de 30 kilomètres de honte." À l'encontre de cette juste révolte, je puis dire ici : "Le Strasbourg des fortifications entoure la ville d'une auréole de 12 kilomètres de fierté et d'espérance" ; qu'il me soit permis d'ajouter qu'elle n'en accepte jamais la disparition, surtout par le grignotage. Si la ville, avec une persévérance remarquable, a mené de tous temps une bénéfique politique foncière, les opérations de ces dernières années ont assez lourdement amenuisé son patrimoine. Il est donc souhaitable d'utiliser les larges possibilités offertes par la législation des zones d'aménagement différé et des zones à urbaniser en priorité pour constituer dès maintenant d'importantes réserves foncières qui seules, dans les prochaines années, permettront d'éviter que les initiatives privées ne se développent dans le désordre et rendent inopérantes les volontés marquées par le plan directeur » (Bachofen, 1994, p. 33).

et 1927. Il la considère comme une « zone de détente, de loisirs et de sport », voire bien plus, un « patrimoine précieux » pour les habitants de Strasbourg, alors que plusieurs villes, comme Paris ou Marseille, ont perdu cette occasion après le déclassement de leurs fortifications dans la « folie » de l'urbanisation des Trente glorieuses. Sur ce point, le « plan Vivien » exprime une volonté de changement de regard porté d'abord par les aménageurs du territoire, ensuite par les pouvoirs locaux. En effet, cette zone de la ceinture verte passe d'une réserve foncière à urbaniser à un bien public à protéger pour satisfaire les besoins socioculturels des habitants. Il s'agit des prémisses d'une politique locale environnementale de l'aménagement urbain, à laquelle contribue le « plan vert » de Strasbourg de 1974.

b. Le « plan vert » de 1974 : la requalification du cadre de vie urbain

À l'entrée en vigueur de la loi d'orientation foncière (LOF) en 1967, l'Agence d'urbanisme pour l'agglomération strasbourgeoise (AUAS), l'actuelle (ADEUS)¹⁵⁶, est chargée d'élaborer les deux nouveaux documents d'urbanisme, le SDAU et le POS, devenus obligatoires sur l'ensemble du territoire national (Wolff, 1994 ; Diebold, 1994). Approuvé en 1973, le SDAU de l'agglomération strasbourgeoise s'inscrit dans un contexte de forte croissance économique et démographique, celui des Trente glorieuses.

Le choc pétrolier de 1973 a entraîné l'échec des principales dispositions économiques prévues par le SDAU à Strasbourg, comme dans d'autres métropoles régionales, dont Marseille avec son Port-de-Fos. Le remplacement des sites industriels pétrochimiques de la Ruhr alsacienne par un terrain de golf et un lotissement de luxe à La Wantzenau¹⁵⁷ témoigne de cet échec de la planification, souligne l'ancien directeur de l'Agence d'urbanisme, J.-J. Rothenbach (1994).

Par ailleurs, lors des études du POS en juillet 1974, l'Agence d'urbanisme strasbourgeoise veille à l'élaboration du « plan vert » à l'échelle de l'agglomération rhénane. Il s'agit d'une initiative d'aménagement urbain qui réussit à devenir, probablement sans le vouloir, une source d'inspiration à l'échelle nationale. Alors concrètement, que représente ce « plan vert » ? D'où viennent son importance et son originalité ? En fait, le « plan vert » de 1974 est un « document provisoire » qui vise à établir le bilan des différentes catégories d'espaces verts et à proposer de multiples créations et à aménagements d'espaces verts, explique Rothenbach (1994). En

¹⁵⁶ À la veille de la LOF, l'Agence d'urbanisme pour l'agglomération strasbourgeoise (AUAS) est créée en 1966 et dirigée et financée par l'État et en même temps, présidée par le maire de Strasbourg, Pierre Pflimlin à l'époque. En 1991, à l'arrivée de la maire Catherine Trautmann, l'AUS devient l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) (Diebold, 1994, p. 124-128).

¹⁵⁷La-Wantzenau est la commune limitrophe située à l'extrême nord de Strasbourg sur le Rhin.

comprenant l'ensemble des différents espaces verts, le « plan vert » devient un outil à double rôle. D'une part, il devient un *outil de diagnostic* permettant de constater quantitativement l'état de la répartition des espaces verts à l'échelle du territoire. D'autre part, il devient un *outil d'action*, permettant à l'Agence d'urbanisme de proposer de nouveaux aménagements, que ce soit des parcs publics, des espaces boisés, des jardins familiaux ou des terrains de récréation, afin de pallier à leur insuffisance.

Les propositions menées dans le cadre du « plan vert » reçoivent un avis positif du Ministère de la qualité de vie¹⁵⁸, permettant à l'Agence d'urbanisme d'obtenir des financements entre 1976 et 1985, afin de réaliser certaines opérations, dont l'aménagement des segments des berges de l'Ill et ses bras, qu'ils soient à la Petite-France au centre-ville, à l'Elsau vers l'ouest ou à Neudorf au Sud (*ibid.*) (*cf.*, fig. 34).

Un engrenage en faveur d'une politique urbaine propice à l'environnement se met en place à Strasbourg. Elle amorce la transformation des quais de la ville en promenade plantée et enclenche la création d'un vaste réseau de pistes cyclables (105 km en 1988). Aujourd'hui, la capitale européenne offre fièrement aux citoyens 560 km de pistes, un premier réseau à l'échelle nationale¹⁵⁹.

Dans les années 1970 et 1980, de nouveaux paradigmes s'amorcent à des échelles multiples. Une prise de conscience de l'environnement et plus tard de la crise écologique émerge à l'échelle mondiale. En France, la mise en place de la décentralisation dès 1982 a permis de renouveler le débat sur la politique de schémas directeurs d'urbanisme et leurs orientations prospectives. Un nouveau POS est prescrit en 1988 mettant fin au précédent. L'arrivée de la socialiste Catherine Trautmann à la direction de la mairie de Strasbourg (1989-1997) met à plat la politique de développement urbain : d'une part, elle réforme l'Agence d'urbanisme, devenue ADEUS et ses directions ainsi que les compétences attribuées à chaque direction¹⁶⁰ ; d'autre

¹⁵⁸ Le Ministère de la qualité de Vie (1974-1981) était en charge de la sécurité civile et des politiques environnementales.

¹⁵⁹Chiffre consulté en ligne sur le site officiel de l'Eurométropole strasbourgeoise (voir strasbourg.eu)

¹⁶⁰ Dans sa thèse centrée sur la « ville durable » comme modèle émergent, C. Emelianoff explique qu'au sein de l'Agence d'Urbanisme strasbourgeoise, celle d'avant 1989, la question de l'environnement était l'affaire de services de la salubrité, de l'hygiène et de la santé, de l'eau et de l'assainissement, des forêts et des jardins familiaux et des espaces verts. En revanche, dès 1989, suite à la réforme menée par Catherine Trautmann, la nouvelle Agence de développement, de l'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) regroupe tous les services liés à l'environnement sous une « Direction de l'Environnement ». Cette direction regroupe six services : 1) l'Eau, 2) l'Assainissement, 3) la Propreté, 4) l'Hygiène et la Santé 5) l'Écologie urbaine et les Forêts, 6) les Espaces Verts et les Jardins Familiaux. Pour l'auteure « *si les quatre premiers traitent de nuisances que*

part, elle adopte une stratégie de développement territorial favorable i) à la protection du patrimoine naturel, symbolisé par la forêt strasbourgeoise ii) à la « renaturation » de la ville et iii) à la « cohésion sociale » pour fabriquer la ville du XXI^e siècle (Cuillier, 1994).

2.3.2. Le « plan vert » de 1992 : vers une durabilité sociale et écologique ?

À partir des années 1990, la place donnée à la nature en ville, à Strasbourg, apparaît comme le fruit du croisement de deux approches, l'une écolo-naturaliste et l'autre socio-culturaliste (Emelianoff, 1999).

a. La « renaturation » de l'espace urbain

Approuvé en 1992, le nouveau POS propose un « nouveau plan vert » et le présente comme « le plan de la mise en valeur et de développement des espaces publics » (POS, 1992, p. 83). Dans ses démarches de « renaturation » de l'espace urbain, le « nouveau plan vert » reprend l'essentiel de précédent de 1974, concernant à l'aménagement des berges en tant qu'espaces verts ouverts aux publics. Il s'inscrit, en effet, dans « un projet urbain fondé sur le rééquilibrage des espaces, des fonctions et des usages de la ville favorisant le lien social » (Emelianoff, 1999, p. 509). Pour le réaliser, les aménageurs veillent à assurer une « parfaite continuité des promenades piétonnes et cyclistes » en aménageant une « trame verte » reliant les espaces verts entre eux et en y associant davantage les cours et les plans d'eau (POS, 1992). Cette association entre trame verte et trame bleue a un « effet multiplicateur », car « un chapelet de petits espaces donne d'autant plus une impression d'étendue qu'il annexe visuellement « l'espace bleu » qu'il jouxte », explique Rothenbach (1994, p. 134).

Il nous semble que cette continuité d'espaces paysagés, telle qu'elle est projetée par le « nouveau plan vert » de Strasbourg fait aisément écho aux *parkways* et aux systèmes des parcs américains avec une différence majeure : le tissu urbain strasbourgeois a été déjà bâti (cf. Chap.1). En outre, en élargissant le périmètre de l'aménagement des berges, les porteurs du projet du « plan vert » ont fait preuve d'ingéniosité en proposant des aménagements *adaptables* au cadre traversé qu'il soit urbain, périurbain ou naturel, et en même temps *simples* et peu coûteux à entretenir (le débroussaillage, les herbes hautes et l'installation des petits mobiliers urbains) (Rothenbach, 1994).

toute collectivité doit gérer, les deux derniers [c.à.d. l'Ecologie urbaine/forêts et Espaces Verts] portent plus spécifiquement une politique d'environnement » (p. 494).

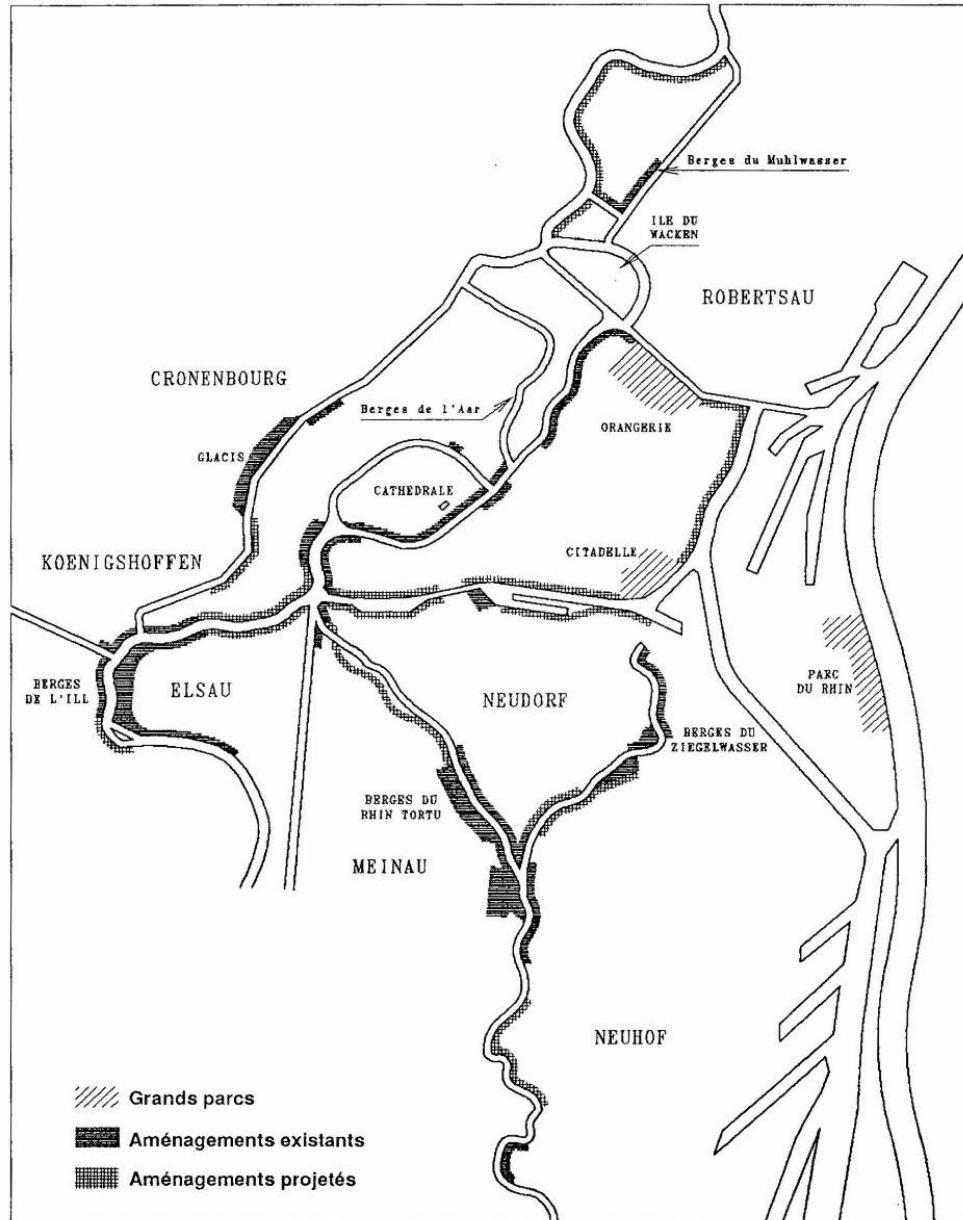


Figure 34. Le « Plan vert » de Strasbourg, montrant les berges aménagées à partir du centre-ville tout le long de l'Ill et la Bruche, depuis 1974 et celles qui sont planifiées par le POS de 1992. (©POS, 1992, p. 85)

Si le premier « plan vert » de 1974 n'affiche pas un intérêt pour l'écologie ni pour la biodiversité en milieu urbain ou périurbain en se concentrant sur la « dimension humaine » de ses aménagements, le « nouveau plan vert » insiste, en revanche, sur l'intégration des « végétations existantes dans les aménagements » en privilégiant les « plantations autochtones » (POS, 1992, p. 83).

À partir de l'entre-deux-guerres, le Rhin est devenu une vraie voie de navigation commerciale subissant des grandes opérations de canalisation, d'endiguement et de régularisation. Asséchée et coupée et de son fleuve, la forêt rhénane a perdu beaucoup de sa spécificité par la modification de son écosystème alluvial (Emelianoff, 1999). Alertée par la dégradation et la surexploitation des milieux forestiers, l'opinion publique se mobilise pour la protection des massifs forestiers strasbourgeois. En fait, compte tenu du passage au pétrole comme principale source énergétique, d'une demande croissante en matière d'espace de loisirs et de récréations et face à l'insuffisance d'équipements dans l'agglomération, la production de bois est abandonnée en 1972. Les forêts périurbaines deviennent « uniquement » un espace de plaisance pour les citoyens (*ibid.*, p. 505). Certes, en les aménageant en parcours pour recevoir les promeneurs et les cyclistes, la forêt de la Robertsau et celle de Neuhof ne sont plus une source de revenus, mais elles sont désormais une source de « respiration sociale » et l'un des symboles identitaires à Strasbourg.

b. Tramer le centre-ville et la périphérie, pour une « égalité urbaine »

Outre la renaturation de Strasbourg et la protection de ses forêts, le « plan vert » de 1992 est projeté afin de créer un « espace de socialisation » et de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville. Il s'agit de faire face au morcellement territorial en supprimant l'effet barrière des infrastructures urbaines. Précédemment, nous avons vu que les glacis de défense représentent une ultime incarnation des espaces défensives de Strasbourg. Déclassés puis démantelés, les glacis remplissent par la suite la fonction d'une ceinture verte. Cette dernière est déjà traversée par deux lignes de chemin de fer auxquelles s'ajoute une importante infrastructure routière, dont la rocade à partir des années 1960-70, ce qui rebâtit une « *nouvelle barrière, une véritable saignée dans le tissu urbain* » décrit C. Trautmann (1994, p. 180). La mairesse pense qu'« une ville enfermée est une ville qui meurt. À Strasbourg, enfermée dans son centre historique entouré de quartiers périphériques, sans statut, il y avait d'un côté le cœur de la ville et de l'autre les faubourgs » (*ibid.* p. 181).

La nouvelle barrière routière reproduit en multipliant l'effet de *no man's land* du glacis par son trafic intense, bruyant, polluant et surtout par son imperméabilité vu l'absence de liaisons piétonnières. Cette zone enferme des espaces verts résiduels amorphes ainsi que des terrains de récréation tout autour de Strasbourg.

Ayant pris conscience du caractère dysfonctionnel des relations spatiales entre centre et périphérie, l'équipe municipale de 1989 voit dans le « plan vert » l'une des chances pour accomplir une mission d'urgence : l'« *égalité urbaine* ». Pour la mairesse socialiste, l'égalité

urbaine « ne se décrète pas, elle se vit en ce sens que les gens peuvent passer sans rupture, sans choc, de leur foyer à l'espace public extérieur » (Trautmann, 1994, p. 181). La reconquête de l'espace public et la question de la mobilité deviennent les enjeux principaux pour assurer au mieux une égalité urbaine pour tous les Strasbourgeois.

Pour retisser les liens coupés entre le centre-ville et sa couronne, la municipalité de 1989 instaure un système qui relie des quartiers disparates socialement, spatialement et architecturalement, un système qui permet leur désenclavement, libérant et multipliant les modèles de déplacements entre les habitants de différents quartiers. La conjonction du « plan vert » avec le tramway, outil de mobilité douce inauguré en 1994, favorise la mise en place d'une égalité urbaine. En effet, le « plan vert » cherche à requalifier les espaces verts amorphes et morcelés pour créer une sorte de continuité spatiale des espaces verts publics. Quant au tramway, il se veut un « vecteur de continuité et de requalification » des espaces urbains reliant le centre-ville à certains quartiers d'habitat social, comme la HautePierre à l'ouest et la Meinau au sud (Emelianoff, 1999, p. 451).

En créant plus de connectivité entre centre et périphérie dans une logique centripète, la politique du tramway strasbourgeois a pour mission de requalifier l'espace public tout au long de ses lignes. Il s'agit d'apporter un service de déplacement et une image de qualité aux quartiers desservis, que ce soit en termes de mobiliers urbains bien conçus (stations, réverbères, indications, etc.) ou d'éléments paysagers (arbres plantés, revêtements de sol pavés, sablés ou enherbés). Alfred Peter (2012), le paysagiste chargé de la ligne de tramway, estime que l'infrastructure linéaire du tramway permet de fabriquer une continuité d'image liée aux éléments fonctionnels du système de transport. Voilà comment le projet du tramway devient non seulement un moyen de transport, mais aussi un facteur de continuité linéaire influant sur les différents paysages urbains traversés.

En sus d'un réseau de trames vertes et bleues et des lignes de tramway, le développement d'un vaste réseau de pistes cyclables témoigne une fois de plus de la volonté politique de recoudre le tissu urbain morcelé de Strasbourg. N'est-elle pas une mise en pratique d'une politique de développement durable, au moins pour ses volets social et environnemental ? Cette politique de développement part à la conquête de l'espace dans un « esprit de continuité », tout en puisant dans ses propres sources afin de favoriser les liens sociaux entre ses habitants, ainsi que leurs rapports à leur patrimoine urbain, culturel et naturel.

c. Le parc naturel urbain et la gestion différenciée : vers de nouveaux rapports ville/nature

Après avoir interrogé la finalité et les différents enjeux (social, spatial, naturel) de la requalification et de la renaturation de l'espace urbain à Strasbourg, les pouvoirs locaux réfléchissent sur la façon d'aménager cet espace et sur sa gestion à l'heure du développement durable. Il s'agit de revoir « à qui » l'espace urbain est destiné et « avec qui » cet espace pourrait être co-construit et co-conçu. Il s'agit d'une nouvelle forme de gouvernance et de participation citoyenne. En outre, il est question de revoir la façon de gérer les espaces publics en tenant compte des enjeux environnementaux, d'où l'initiative du Parc Naturel Urbain (PNU) et la question de la gestion différenciée.

Dans le prolongement de la loi SRU¹⁶¹ de 2000, la communauté urbaine de Strasbourg s'engage à transformer le POS en PLU dès 2009. Préalablement en 2007, le Grenelle de l'Environnement amorce un débat politico-scientifique (COMOP, 2007). Des expressions conceptuelles comme « continuité naturelle », « corridor écologique » et « trames vertes et bleues » occupent une place centrale à l'échelle nationale sur l'agenda politique en faveur de l'écologie. Ce renouveau culturel favorable à la biodiversité et aux processus écologiques, au moins en termes d'affichage politique, mettent en valeur la politique publique du « plan vert » de Strasbourg et la remise en projet du PNU dès 2008.

Inscrit dans la continuité politique des précédents plans verts, le PNU est un projet de valorisation et redynamisation d'un territoire habité par 35000 habitants et étendu sur 400 hectares à l'ouest de Strasbourg à la confluence de l'Ill et de la Bruche (*cf.* fig.35). Le PNU Ill-Bruche se veut un projet original dans ses démarches de construction. Il vise la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel en milieu urbain en créant des sentiers et des circuits de découverte pour une mobilité douce. Ce projet, animé par la municipalité du service de l'Environnement et de l'écologie urbaine, est organisé autour d'une association d'habitants de quartier (Cormier et *al.*, 2013). La mise en place d'un « atelier de projet » réunissant des habitants de quartiers, des associations, des acteurs socioprofessionnels créent une dynamique collective avec 10 réunions plénières et 12 visites de découverte de terrain entre 2010 et 2012. L'objectif de cette dynamique est de diagnostiquer collectivement les atouts et les faiblesses de ce vaste territoire. Elle vise ensuite à développer des orientations générales et des actions concrètes, inscrites dans un « Livre blanc » en faveur du cadre de vie, du patrimoine bâti et de

¹⁶¹Le SRU est une loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain. Cette loi a pour objectif « de rénover la politique urbaine en alliant pour la première fois les questions d'urbanisme, d'habitat et de déplacements » (CNLE, 2016).

d. Le Heyritz : d'une friche portuaire à un parc à caractère naturel

L'aménagement du parc Heyritz, inauguré en 2014, représente un exemple réussi de la connectivité et de la renaturation de la ville, amorcée par le « plan vert » de 1992. Situé au bord du canal près du centre historique, le site du Heyritz fait partie du glacis militaire et de l'ancienne zone portuaire. Aujourd'hui, étendu sur 8.7 ha, le parc Heyritz offre aux citoyens un espace de nature, de bien-être, de détente et de promenade. Il assure aussi la connectivité sur l'axe est-ouest grâce aux parcours et aux pistes cyclables bien conçus.



Figure 37. *Vue panoramique du parc Heyritz montrant, au premier plan, des « gradins engazonnés », ou des berges terrassées, la plate-forme flottante pour accéder à l'eau (pêcheurs, kayakistes, etc.) ; et au fond, le nouveau quartier mixte en fin construction (©Mouad, 2015).*



Figure 38. *Le parc Heyritz, la passerelle flottante permet le franchissement du canal pour les piétons et cyclistes. A droite, des îles artificielles des plantes aquatiques. (©Mouad, 2015).*

Dans la même optique, la métropole européenne paraît *proactive* par ses actions menées sur le terrain pour une gestion douce et écologique de son patrimoine naturel. En effet, en 2008, la ville de Strasbourg entreprend un programme irréversible, connu le nom de « Zéro pesticides », qui vise « l'abandon total de l'usage des pesticides pour l'entretien de l'ensemble de leurs espaces publics » afin de favoriser la biodiversité urbaine et d'améliorer la qualité de vie en ville. Cet engagement, qui s'inscrit dans la vision du développement durable, aura un grand effet sur la perception de la nature en ville à Strasbourg, comme nous allons voir lors de l'analyse des représentations sociales des citoyens enquêtés (cf. chap. 6).

L'adoption de cette politique favorise en revanche la mise en place d'une « gestion différenciée » (Cormier et *al.*, 2013) de l'ensemble des espaces publics (écoles, cimetières, terrains du sport, espaces verts). Afin de remplacer les produits phytosanitaires, les services chargés d'espaces verts prévoient des traitements particuliers (désherbage thermique ou mécanique, arrosage, fertilisant, etc.) selon les caractères d'espaces verts, leur usage et leur fréquentation.

À Strasbourg, les espaces verts sont classés en 6 catégories : 1) espaces floraux (bacs, suspensions et jardinières) ; 2) espaces verts horticoles (parcs et jardins et les bords des bâtiments publics) ; 3) espaces verts urbains de quartier (places et squares) ; 4) espaces verts urbains inter-quartiers (promenades, berges et quais) ; 5) espaces verts extensifs (espace d'aspect champêtre ou naturel) et enfin 6) espaces naturels écologiques (faune et flore à préserver). La nouvelle gestion adoptée modifie aussi le traitement de certains espaces particuliers comme les pieds d'arbres en favorisant leur végétalisation et les voiries communautaires sont maintenues brossées¹⁶².

Engagée dans cette démarche écologique pour la gestion de l'espace public, la ville de Strasbourg tend à encourager les acteurs publics (hôpitaux, bailleurs sociaux, port autonome, etc.), ainsi que les acteurs privés (entreprises et habitants) pour adopter les démarches de « Zéro pesticide » pour une « écocitoyenneté » favorable à la biodiversité (Cormier et *al.*, 2013)¹⁶³.

¹⁶² Informations consultées sur le site officiel de la ville de Strasbourg : <http://www.strasbourg.eu/environnement-qualite-de-vie/nature-en-ville/zero-pesticide>

¹⁶³ Des manuels éducatifs et de communication s sont accessibles au grand public, dont le « 10-actions pour plus de biodiversité » et le « petit manuel du jardinage naturel ». Pour plus d'information, visiter le site officiel de la ville de Strasbourg <http://www.strasbourg.eu/environnement-qualite-de-vie>

Conclusion du chapitre 3

Au cours de ce chapitre, nous avons analysé l'évolution de la ville de Strasbourg, comme palimpseste urbain, en relation avec son site, son appartenance politique et son identité urbaine. Nous avons mis en évidence comment ces différents facteurs ont joué un rôle capital dans l'émergence d'une politique environnementale à Strasbourg (plan vert, trames vertes et bleues et le PNU). À la lumière d'une lecture palimpseste de la ville de Strasbourg, nous avons identifié trois temps principaux marquant son évolution.

Le premier temps est celle de la « ville agglomérée » sous l'influence d'une logique militaire. Rappelons que, depuis son origine romaine, Strasbourg est destinée à être un camp militaire, dominant le territoire d'Outre-Rhin. L'emprise militaire va se poursuivre au cours de l'histoire de cette ville-frontière située sur une ligne de conflits territoriaux, économiques et religieux. Ce processus de conflit est marqué de moments importants de construction, de destruction et de reconstruction que traversait la ville. Strasbourg est devenue une forteresse à la frontière du Royaume de France qui symbolise l'ingénierie militaire de Vauban face à la Germanie. Pendant dix-huit siècles d'emprise urbaine, la ville reste confinée à l'intérieur de ses remparts.

Le deuxième temps renvoie à la ville morcelée et de fragmentée. Transformant Strasbourg en capitale du *Reichsland* à partir de 1870, l'Empire Germanique construit une ville nouvelle, *Neustadt*, une « vitrine » digne de sa puissance. Cette phase correspond au début de l'industrialisation et de la construction de grandes infrastructures tertiaires (ferroviaires, portuaires), mais aussi à l'émergence du mouvement des cités-jardins. Suite au démantèlement du système défensif entre les deux-guerres libérant la ville de ses limites physiques, les glacis, zone *non-ædificandi*, sont classés comme ceinture verte. La ville rentre dans une phase d'urbanisation accélérée en s'étalant au-delà de sa ceinture, produisant ainsi des quartiers enclavés et déconnectés du centre-urbain.

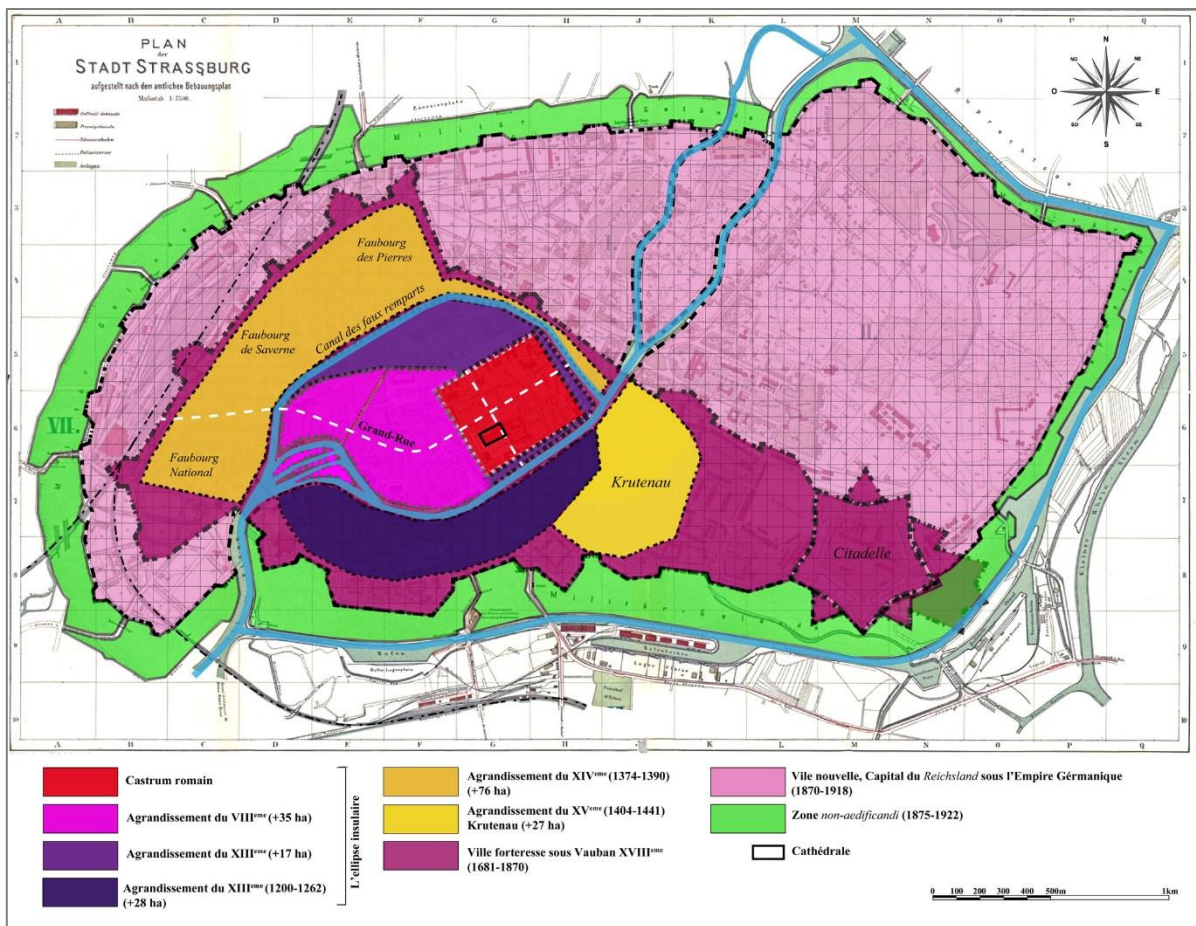


Figure 39. Le palimpseste urbain de Strasbourg montrant l'évolution urbaine depuis l'époque romaine jusqu'au début du XX^e siècle (©Mouad, 2018).

Le troisième temps correspond à la ville « cousue » des trames vertes, dans une logique de développement durable. En 1965, Strasbourg élabore un nouveau plan directeur (PUD), dans lequel se développe une politique d'infrastructure routière et d'habitat social, mais aussi initie une politique de cohésion sociale et de protection du patrimoine naturel. Le « plan vert » avec les « trames vertes et bleues » amorcés en 1974, repris en 1992, témoignent d'une volonté politique locale pour souder les liens dans la perspective d'une stratégie de développement durable en faveur de la protection du patrimoine naturel, de la « renaturation » de l'espace urbain et de la « cohésion sociale » pour fabriquer la ville du XXI^e siècle.

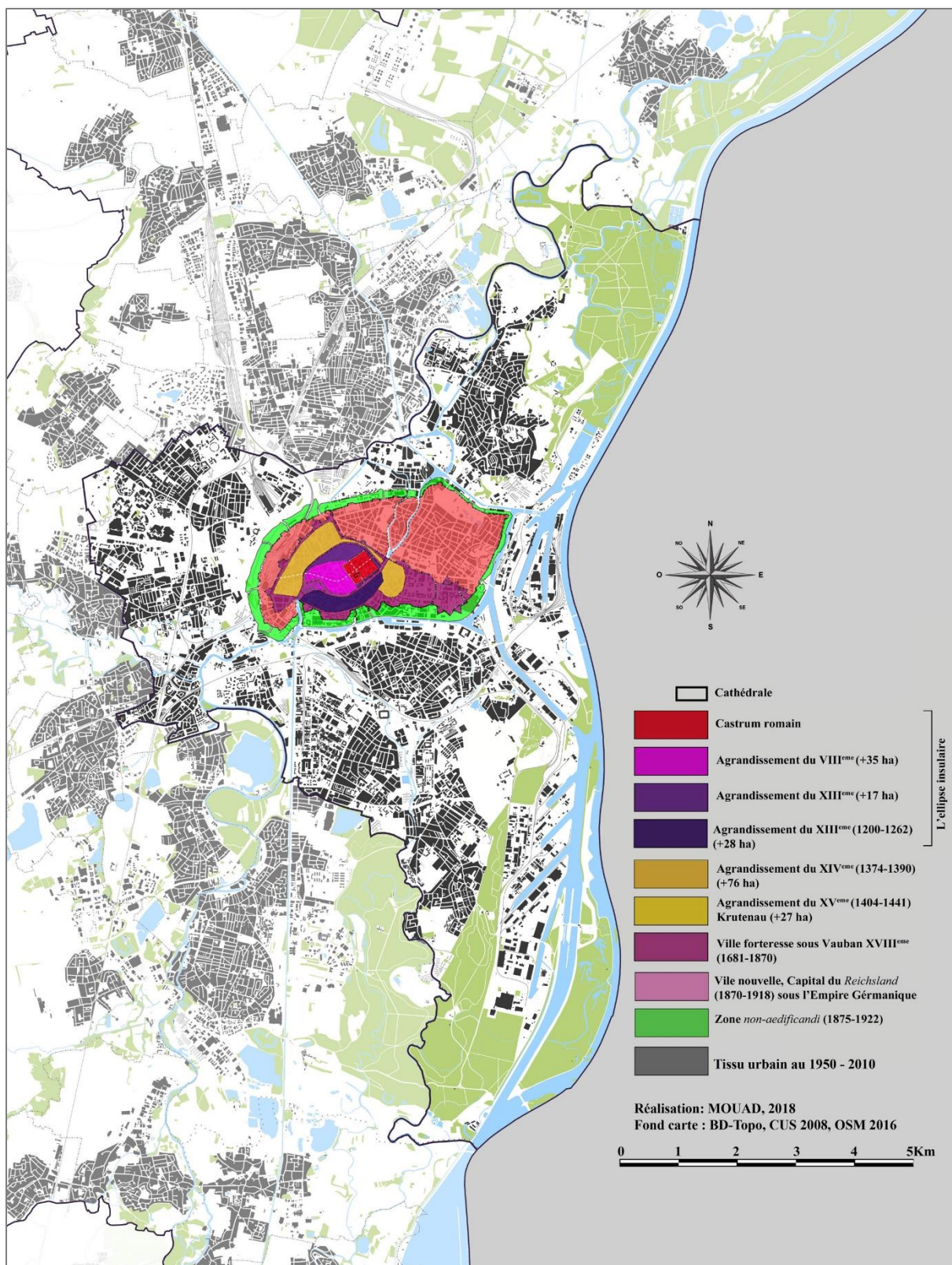


Figure 40. Le palimpseste urbain de Strasbourg montrant l'évolution urbaine depuis l'époque romain jusqu'au début du XXI^e siècle (©Mouad, 2018).

Chapter 4 . Approche méthodologique théorique et pratique pour saisir les représentations sociales associées à la « nature en ville »

Ce chapitre vise à présenter d'abord le cadre théorique des « représentations sociales », ensuite les démarches appliquées pour recueillir et analyser les discours des habitants enquêtés à Marseille et à Strasbourg. Le chapitre est organisé en trois sections :

- i) La « représentation sociale » entre concept, formes et structures ;
- ii) Le recueil de données discursives par une méthode combinatoire ;
- iii) La méthode d'analyse de contenu du corpus recueilli.

Cheminement hybride. Il est à souligner que les choix méthodologiques et théoriques sont inscrits dans un parcours mûrement réfléchi depuis notre formation initiale d'architecte. La thèse présente en effet un projet de longue haleine s'inscrivant dans une trajectoire personnelle qui la marque à plusieurs titres. En tant qu'architecte de formation de l'université de Damas, le rapport à l'espace a été forgé sur l'enclume des théories des formes, des structures et de l'esthétique en architecture. En effet, la formation des jeunes architectes à Damas est dominée par une vision techniciste et artistique de l'espace, animée par l'esprit de concurrence à la recherche de nouvelles formes architecturales, parfois mêmes extravagantes, voire déconnectées des réalités locales (historiques, économiques, culturelles).

Le parcours d'architecte à Damas s'est traduit progressivement par plusieurs apprentissages qui ont influencé par la suite la démarche et l'approche de ma thèse. Deux principales « bifurcations » conceptuelles ont été marquantes au cours de ce parcours. Une première « bifurcation » s'est faite à l'entrevue de la notion de « patrimoine » à la fois dans ses dimensions théoriques et empiriques. Diagnostiquer un patrimoine bâti, pour le mieux sauvegarder ou le réhabiliter, était au cœur d'un master professionnel spécialisé à Damas en collaboration avec l'école de l'architecture et du patrimoine de Chaillot, auquel nous étions sélectionné entre 2003 et 2005. Cette formation s'insère parfaitement dans le contexte des villes historiques comme la ville de Damas. Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979, Damas représente une incarnation matérielle de l'aspect culturel et symbolique d'un patrimoine vivant en pleine mutation urbaine. Notre intérêt à la question du patrimoine et ses formes matérielles et immatérielles s'est ainsi concrétisé au cours de cette formation.

La seconde « bifurcation » s'est faite lors de l'appréhension du concept de « paysage » pendant notre formation de master de recherche « théories et démarches du projet de paysage » à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (ENSPV) entre 2007 et 2009. En fait, le paysage nous est apparu plus qu'une donnée brute calculable ou un effet purement artistique, il est, en revanche, comme le dit Le Dantec (2006) « un phénomène mixte où se superposent réalité et imagination active, nature et culture, géographie et art » (p.80). Le paysage devient le « révélateur » de sa culture, porteur des sens de l'« *esprit des lieux* » et de l'histoire des hommes dans le passé comme dans le présent (Delarge, 1996). Il « naît de la rencontre des hommes et de la nature par l'intermédiaire de la culture » (Périgord et *al.*, 2012). La dimension plurielle du paysage, dont le social et le sensible, est devenue indispensable lorsqu'on étudie un territoire partagé.

En outre, la discipline de l'écologie du paysage a particulièrement changé mon regard d'architecte sur le milieu urbain. Ce milieu anthropisé est longtemps considéré comme un système « antinaturel ». L'écologie du paysage a permis d'introduire un renouveau du regard porté sur le milieu urbain en focalisant sur ses potentialités au service de la biodiversité, comme le témoigne le principe de la continuité écologique associée aux trames vertes et bleues. C'est dans ce cadre, qu'a mûri progressivement notre intérêt pour la notion de « trames vertes et bleues » en milieux urbains qui s'est concrétisé par l'inscription en thèse dans le cadre de l'ANR-TVU en 2010.

Ce cheminement hybride est intéressant pour la thèse à plusieurs égards. D'une part, il s'agit d'un apport conceptuel, grâce auquel notre démarche d'analyse du territoire intègre, non seulement, les représentations spatiales, mais aussi la dimension sociale à travers les représentations sociales. D'autre part, il est question, d'un changement de regard dans la manière d'aborder nos terrains d'étude en alliant l'approche « *top-down* » de l'architecte avec une approche « *bottom-up* » afin de mieux saisir la complexité du social. Cela se reflète dans la diversité des outils et des méthodes mobilisées pour l'étude des TVB, qui croise à la fois des plans et des discours selon une approche inscrite dans une temporalité longue.

Section 1. La représentation sociale : concept, formes et structure

« La représentation est comme la météorologie. Délicatement éthérée, elle est source d'espérance inquiète et de quelques satisfactions. Elle rend des services sans être véritablement fiable. On entrevoit vaguement comment elle se construit. On ne voit pas du tout comment elle fonctionne. Et on est presque certain qu'elle existe vraiment » (Ehrlich, 1985, p. 229). La notion de « représentation » est omniprésente dans divers champs des sciences humaines et sociales. La multiplicité des significations, que porte cette notion, fait d'elle un outil difficile à situer dont les limites sont floues. Il s'agit, en effet, d'une notion polysémique dépendant des choix théoriques et disciplinaires (Denis et Dubois, 1976).

1.1. La « représentation » au sens pluriel

Du point de vue étymologique, la « représentation » est un terme porteur de sens contradictoires par définition (Chartier, 2013). Premièrement, dans son sens le plus large, *représenter* signifie *donner à voir* ou *faire rendre présent un objet absent*, qu'il soit une chose, un concept ou une personne en lui substituant une « image » capable de le représenter adéquatement (*ibid.*). Cette image se traduit médiatiquement par plusieurs moyens (mots, gestes, signes ou des supports visuels comme la peinture, sculpture, etc.). Elle, l'image, n'est que le support matériel porteur de sens.

Deuxièmement, dans son sens politique et juridique du terme, *représenter* signifie *tenir la place de quelqu'un ou agir à sa place* (TLFi)¹⁶⁴. Cela permet d'évoquer une double nuance : d'une part, le théâtre, avec la mise en scène de l'objet lui-même par un acteur devant des spectateurs ; d'autre part, le *pouvoir public*, avec le statut du « représentant », comme un président ou un roi. Il s'agit, dans ce cas, d'une présence publique de l'objet lui-même, dans laquelle « le représenté et son image font corps et adhèrent l'un à l'autre » (Chartier, 2013).

En outre, dans les sciences sociales, notamment en psychologie sociale, *représenter* ou *se représenter* se réfère à « un acte de pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet », explique Denise Jodelet (1994, p. 37). Cet objet pourrait être une personne, une chose, un événement physique ou imaginaire, naturel ou social (*ibid.*). Il s'agit, en fait, d'un savoir acquis, par un individu, et basé « sur la relation, non symétrique, entre deux systèmes d'objet (réels ou mentaux) : l'un étant le représentant de l'autre, le représenté » (Bernoussi et Agnès, 1995, p. 72).

¹⁶⁴ Le trésor de la langue française informatisé : www.atilf.atilf.fr

En d'autres termes, une représentation, issue des processus cognitifs, est une « façon de rendre symboliquement présent à soi et à autrui tout ou partie du monde en dehors du champ de la perception directe » (Dantier, 2007). Ce processus cognitif se traduit par l'attribution de sens sous différentes formes que se soient verbales, conceptuelles, iconiques, figuratives, schématiques, etc. Cela signifie qu'une représentation cognitive n'est pas une « reproduction identique » de l'objet lui-même ni un « dédoublement », mais plutôt une reconstruction de son image par le sujet, l'individu (Moscovici, 1976, Mannoni, 2012). Ce dernier, l'individu, élabore cette image en mobilisant ses capacités cognitives ainsi que les différents modes de communication qui s'établissent entre l'objet et sa perception (*ibid.*).

Dans le passage de la « psychologie cognitive »¹⁶⁵ à la « psychologie sociale », en tant que discipline dédiée à l'étude du « sens commun » et à l'analyse du « savoir collectif »¹⁶⁶, le champ de l'observation scientifique s'élargit de l'individu au « corps social » permettant l'apparition d'un nouveau concept théorique et méthodologique, connu sous le nom de « représentations sociales ».

1.2. La représentation sociale : trajectoire conceptuelle de Durkheim à Moscovici

Au cours des années 1960, c'est à Moscovici que revient le mérite d'avoir élaboré une définition scientifique de « représentations sociales dans le cadre de la psychologie sociale. Moscovici a expérimenté une nouvelle méthode d'approche psychosociologique pour explorer les « savoirs collectifs » dans les sociétés modernes (Jodelet, 1994 ; Bernoussi et Agnès, 1995 ; Mannoni, 2012). Dans ses recherches, il insiste « *sur la spécificité des phénomènes représentatifs dans les sociétés contemporaines [caractérisées] par l'intensité et la fluidité des échanges et des communications, le développement des sciences et la mobilité sociale* » (Jodelet, 2003, p. 36). Si Moscovici a conceptualisé la notion de « représentations sociales » en psychologie sociale, l'emploi de « représentation », comme une pensée collective, a déjà fait son chemin en sociologie depuis plus d'un siècle. Cependant, l'emploi de la notion de « représentation », dite collective, remonte déjà à 1895 par Émile Durkheim¹⁶⁷ (Jodelet, 1994). Le fondateur de la sociologie moderne perçoit la société, dans une approche holiste, comme étant un ensemble,

¹⁶⁵ La « psychologie cognitive » est l'une des disciplines fondamentales de la psychologie scientifique. Cette discipline « *étudie les systèmes de connaissances (systèmes cognitifs) et les processus de traitement (processus cognitifs) utilisés et créés par l'esprit humain ou non humain pour s'ajuster aux situations de son environnement physique, social et technique* » (Bertrand et Garnier, 2005, p. 57).

¹⁶⁶ L'étude du « sens commun » et du « savoir collectif » s'appuie sur la mobilisation des concepts comme les attitudes, les croyances, les stéréotypes et les connaissances préconçues (Cavallo et Iannaccone, 1993).

¹⁶⁷ Émile Durkheim (1858-1917), sociologue français, fondateur de la sociologie moderne.

« une entité originale » différente de la simple somme des individus qui la constituent (Moliner, 1996). Pour Durkheim, du point de vue sociologique, cette entité, la société, est régie par une sorte de « système ou de spiritualité », qui peut se traduire dans une « conscience collective » (Bonardi et Roussiau, 2014). Cette conscience collective impose à l'individu certaines formes de pensée et d'action. Elle s'exprime au travers les différentes formes des institutions sociales (par des règles sociales, morales et juridiques) semblables à la vision religieuse (par des croyances, rituels collectifs et cérémoniels) (*ibid.*).

En s'appuyant sur la notion de la « conscience collective » véhiculée dans les représentations collectives, Durkheim introduit une double séparation. D'une part, il distingue entre les représentations individuelles et celles de collectives. D'autre part, il considère que les représentations individuelles prennent leurs racines dans la conscience de chacun, contrairement aux représentations collectives « qui ont pour substrat la société dans sa totalité » (Moscovici, 1989, p. 64).

1.3. Les trois formes emboîtées de représentations : individuelles, sociales et collectives

Sur le plan théorique, trois formes de *représentations* sont identifiées en psychologie sociale : individuelle, sociale et collective. Or, la distinction reste délicatement fine, due aux limites poreuses et aux interactions cognitives entre ces différentes représentations, notamment quand il s'agit des représentations collectives et sociales. C'est pour cette raison qu'un éclaircissement rapide s'impose.

En fait, pour Durkheim (1898), les « représentations individuelles » sont des savoirs fruits de l'interaction entre l'individu avec son environnement. Elles constituent un tout cohérent et personnel qui servira à guider les conduites individuelles. Cependant, ces représentations individuelles restent marginales du fait que leur existence « éphémère » est liée à l'existence même de leur producteur, l'individu (Clénet, 1998).

En revanche, les « représentations collectives », selon Durkheim, comportent non seulement une particularité individuelle de chacun, mais aussi un « noyau commun » partagé par la plupart des individus appartenant à la même culture (Denis, 1989). Ces représentations collectives servent à identifier des modes de pensées communes (normes, mythes, objectifs, etc.), une « conscience collective », qui légitime des comportements au sein d'un groupe social.

En outre, Durkheim (1898) perçoit les représentations collectives en tant que *constructions extérieures* des consciences individuelles. Des processus d'externalisation, ou

une « synthèse chimique »¹⁶⁸, permettent aux représentations collectives de perdurer au-delà des générations. Ces représentations forment une « certitude sociale » plus qu'une « vérité en soi », peu importe si elles sont justes ou fausses, du moment que la société les considère comme telles (Bonardi et Roussiau, 2014, p. 12).

Dans son approche holiste, Durkheim attribue un statut supérieur aux représentations collectives, par rapport aux représentations individuelles, venant de leur stabilité et leur durabilité. Or, une société s'inscrit dans une évolution constante au cours du temps. Cette évolution s'est accentuée depuis le début du XX^e siècle, suite à la révolution industrielle, évoquant des changements sociaux rapides et successifs (séparation entre travail et domicile, modes de mobilité, modes de communication, etc.). Ces changements ont participé à l'affaiblissement de certains régulateurs socio-traditionnels, tels que la religion ou la morale, perdant du terrain sur le « contrôle social » (Bonardi et Roussiau, 2014). C'est pourquoi le maintien d'une lecture holiste est plus difficile à nos jours pour lire et comprendre nos sociétés contemporaines à l'heure de la mondialisation et de la révolution numérique de l'hyper-communication.

Bien que les « représentations collectives » s'avèrent monolithiques et stables dans l'approche durkheimienne de la Sociologie, les « représentations sociales », telles qu'étudiées en psychologie sociale, paraissent dynamiques et évolutives à l'image de leurs sociétés en plein mouvement. En fait, les « représentations sociales » s'appliquent à un milieu plus réduit et à de petits groupes sociaux, contrairement aux représentations collectives qui s'appliquent à des groupes sociaux larges (*ibid.*). Cela rend les représentations sociales plus diversifiées, plus fragmentaires et relatives d'un groupe à l'autre, donc plus contextualisées. Soumises à l'influence des changements sociaux et les modes de communications, les « représentations sociales » deviennent changeables plus que celles des collectives (*ibid.*).

En fait, les frontières entre représentations collectives et sociales restent parfois floues et confondues. Des psychosociologues, comme Rouquette et Rateau (1998), ont donné des indicateurs de distinction en s'appuyant sur l'apparition d'un *consensus* ou d'une *différentiation* entre des groupes sociaux étudiés. Cela produit quatre types de phénomènes :

¹⁶⁸ Pour Durkheim (1898) : « Une synthèse chimique se produit qui concentre, unifie les éléments synthétisés et, par cela même, les transforme. Puisque cette synthèse est l'œuvre du tout, c'est le tout qu'elle a pour théâtre. La résultante qui s'en dégage déborde donc chaque esprit individuel, comme le tout déborde la partie. Elle est dans l'ensemble, de même qu'elle est par l'ensemble. Voilà en quel sens elle est extérieure aux particuliers. Sans doute, chacun en contient quelque chose ; mais elle n'est entière chez aucun ».

- i) Une représentation est *collective* tant qu'elle est *consensuelle* entre les groupes sociaux (*inter-groupes*) à un certain moment ;
- ii) Une représentation devient *sociale*, si elle est *différenciatrice* de ces mêmes groupes sociaux (*inter-groupes*), selon des positions qu'ils occupent ;
- iii) Lorsqu'il s'agit d'un *consensus au sien* du même groupe (*intra-groupe*), la distinction entre représentation sociale ou collective devient *indifférente* ;
- iv) Finalement, dans le cas où une *différenciation* se produit au sein du même groupe social (*intra-groupe*), la distinction entre représentation sociale et collective devient *indéterminée* (Rouquette et Rateau, 1998, p. 16-17).

		<i>Type d'analyse</i>	
		InterGroupes	IntraGroupe
<i>Type de phénomène</i>	<i>Consensus</i>	RC	RC ou RS
	<i>Différenciation</i>	RS	Indétermination

Figure 41. *Quatre possibilités de distinction entre représentations collectives (RC) et représentations sociales (RS) selon Rouquette et Rateau (1998)*

Cette distinction résulte soit de l'existence de plusieurs représentations sociales, ce qui nous invite donc à redéfinir le groupe lui-même ; soit d'une mise en évidence des aspects périphériques de la représentation visée, donc une invitation à la redéfinition de l'objet lui-même (Bonardi et Roussiau, 2014.).

1.4. La représentation sociale : structures, fonctions et processus de formation

Après avoir appréhendé les différentes formes conceptuelles que la notion de « représentations » peut prendre au sein d'une société, nous nous intéressons ensuite aux compositions, aux fonctions et aux processus de formulation des représentations sociales. Plusieurs références théoriques et pratiques en psychologie sociale ont abordé ce point (Moscovici, 1976 [1961] ; Jodelet 1989 ; Abric, 2011 [1994] ; Moliner, 1996), ci-dessous, nous présentons brièvement les traits principaux.

1.4.1. La représentation sociale : de quoi se compose-t-elle ?

Une représentation est un ensemble d'éléments (idées, images, informations, opinions, attitudes) fédérés « par un système cognitif qui dispose d'une logique et d'un langage particuliers » (Bonardi et Roussiau, 2014, p. 22). Il s'agit d'un système binaire qui relie un « objet social » (phénomène, événement, personnes, etc.) à un individu, ou à un groupe, qui l'exprime et le construit (*ibid.*).

Ce système cognitif est composé de trois dimensions essentielles : i) l'*information* est l'ensemble des connaissances relatives à l'objet ; ii) le *champ* correspond à l'organisation sous-jacente de ces informations (connaissances) relatives à l'objet ; iii) et enfin, l'*attitude générale*, qui montre l'orientation générale des groupes par rapport à l'objet. La prise en compte de ces trois dimensions (information, champs et attitude) permet d'analyser le contenu d'une représentation et de la comparer avec d'autres représentations (Moliner, 1998).

1.4.2. La représentation sociale : à quoi sert-elle ?

Dans sa thèse intitulée « *La psychanalyse, son image et son public* », Serge Moscovici définit une représentation sociale comme étant « *une modalité de connaissance particulière ayant pour fonction l'élaboration des comportements et la communication entre individus* » (1961, p. 26).

En effet, dans ce propos, Moscovici accorde une double fonctionnalité aux représentations sociales : d'une part, *établir un ordre* en permettant aux individus de « s'orienter et de maîtriser leur environnement matériel » ; d'autre part, *favoriser la communication* entre les individus qui appartiennent à la même communauté « en leur procurant un code pour désigner et classifier les différents aspects de leur monde et de leur histoire individuelle et de groupe » (Moscovici, 1961, cité in Jodelet, 2003, p. 263).

De son côté, Jean-Claude Abric attribue quatre fonctions essentielles aux représentations sociales : i) *fonction de savoir* permettant de comprendre et d'expliquer la réalité et en même temps de faciliter la communication interindividuelle « communication sociale » ; ii) *fonction identitaire* qui donne aux groupes sociaux une place dans les processus de comparaison sociale, une image d'appartenance qui joue un rôle essentiel dans le *contrôle social* exercé par le collectif sur les individus membres ; iii) *fonction d'orientation* guidant les comportements et les pratiques, comme un guide en amont de l'action ; iv) *fonction justificatrice*, comme un guide en aval de l'action, permettant aux individus de justifier leurs conduites dans une situation quelconque (Abric, 2011, p. 20-24).

1.4.3. La représentation sociale : comment se forme-t-elle ?

D'après Moscovici (1961), chaque représentation sociale, passe durant sa formation par deux processus fondamentaux successifs : l'objectivation *et* l'ancrage.

Concernant le processus d'objectivation, il consiste, pour les groupes sociaux concernés, à retenir une partie de l'information circulant dans la société concernant un objet social. L'ensemble des informations sélectionnées forme un « modèle figuratif », ou « noyau figuratif », contenant quelques éléments concrets. Ensuite, ces éléments sont décontextualisés des contextes qui les ont produits. Ce noyau simple, concret, autonome et imagé correspond à un système de valeurs auquel se réfère l'individu. Au terme du processus d'objectivation, l'individu disposera d'une structure hiérarchisée des éléments. Autrement dit, objectiver des éléments nouveaux, complexes et abstraits se traduit par les transformer en images plus signifiantes pour que cet individu puisse les concevoir clairement (Bonardi et Roussiau, 2014, p. 23 ; Gosling, 1996).

Quant au processus d'ancrage, l'objet de la représentation s'intègre dans le système de valeurs du sujet, l'individu. Le mécanisme d'ancrage passe à travers des « démarches de comparaison ou de catégorisation » entre les nouveaux objets et le réservoir des informations familières existantes (Kalampalikis, 2009). Cette catégorisation des nouveaux objets nécessite quelques adaptations pour qu'ils soient ancrés.

La démarche de catégorisation permet, aux individus, de réduire l'incertitude et l'inconnu contenu dans la nouveauté afin de se familiariser avec le non-familier (Moscovici, 1961 ; Bonardi et Roussiau, 2014). Autrement dit, le processus d'ancrage permet aux individus de « rendre l'étrange familier » (Gosling, 1996, p. 115).

En guise de conclusion, la représentation sociale est « *une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ou culturel* » (Jodelet, 2003). Soumises à une double logique cognitive et sociale, les représentations sociales forment « des points de référence » qui fournissent une position à travers laquelle un individu ou un groupe observe et interprète son environnement ainsi que les événements et les situations autour. Les représentations sociales permettent à un individu de communiquer avec autrui et de se positionner (positivement ou négativement, logiquement ou illogiquement) dans son monde. À présent, nous avons posé les jalons du cadre théorique concernant la notion de « représentations sociales », sa composition, ses fonctions et son mécanisme. Nous abordons ensuite les démarches d'enquête pratiquées afin

d'appréhender les représentations sociales des « trames vertes » par le biais de la « nature en ville » chez des habitants de Marseille et de Strasbourg.

Section 2. Une méthode d'enquête combinatoire : entretien collectif et entretien individuel

Étudier les représentations sociales, selon Abric (2011), ceci pose deux questions méthodologiques : la technique du recueil des données brutes et la méthode d'analyse de ces données recueillies. Dans cette section, il est question d'aborder les démarches suivies et les outils d'enquêtes mobilisées : l'entretien collectif et individuel. Nous portons une attention particulière sur la technique d'entretien collectif et ses règles, étant donnée son importance dans le recueil des données, donc la construction de notre corpus discursif nécessaire à l'étape de l'analyse du contenu (*cf. infra. §3*).

2.1. L'entretien collectif, un outil d'enquête qualitative

En fait, pour appréhender les représentations sociales, plusieurs méthodes notamment qualitatives ont été largement discutées en sciences humaines et sociales. L'« entretien de recherche »¹⁶⁹ est l'une des techniques d'enquête qualitative largement mobilisée. Elle permet d'approcher le sens que les acteurs sociaux donnent à leurs pratiques, leurs systèmes de valeurs ainsi que leurs interprétations de situations conflictuelles. Les techniques d'entretien sont classées généralement selon des critères relatifs au genre de réponses escomptées (*cf. figure...*). Selon le degré de liberté, de l'enquêté et de l'enquêteur, trois types d'entretien se distinguent : entretien directif, semi-directif et non directif (libre). En outre, selon la situation de l'enquêté, on distingue entre l'entretien individuel et l'entretien collectif, bien connu sous le nom du « *focus group* »¹⁷⁰ (Loubet del Bayle, 2000 ; Duchesne et Haegel, 2004).

¹⁶⁹ Un entretien est « un *speech event*, événement de parole, dans lequel une personne A obtient une information d'une personne B, information qui était contenue dans la biographie de B » (Blanchet et Gotman, 2007, p. 17). Pour ces auteurs, c'est dans le terme « *biographie* » qu'apparaît le caractère vécu de l'information recueillie, par opposition à une information recueillie en direct sur un événement, et qui restituait sans être assimilée et subjective. L'entretien de recherche vise à produire un « discours linéaire » sur un thème donné, contrairement au questionnaire (*ibid.*).

¹⁷⁰ La paternité de l'expérimentation de la technique de « *focus group* » est attribuée à deux sociologues américains Paul Lazarsfeld et Robert Merton, au cours des années 1940 (Duchesne et Haegel, 2004). Merton écrit en 1956 avec Patricia L. Kendall et Marjorie Fiske, l'ouvrage « *The Focused Interview* », suite à un article du même titre publié avec Patricia Kendall en 1946 dans l'*American Journal of Sociology*. Les premières pratiques du *focus group* ont été centrées sur la « notion d'expérience partagée par les interviewés » en mettant le caractère collectif en second plan. En fait, le *focus group* est conçu au départ comme « une méthode complémentaire permettant d'interpréter les données quantitatives construites par l'analyse expérimentale » (Duchesne et Haegel, 2004, p. 11).

Si un simple mot ou une phrase suffit à dynamiser une représentation sociale (Jodelet, 1989), l'« entretien collectif », ou le « groupe de discussion », est l'une des techniques d'enquête les plus appropriées pour saisir les représentations sociales (Markova, 2004). En fait, cette technique a été expérimentée au sein de la sociologie américaine, à la veille de Seconde Guerre mondiale aux années 1940, avant qu'elle soit reconnue, au cours des années 1990, comme une méthode d'enquête qualitative dans les sciences humaines et sociales. Comme son nom l'indique, la technique de « groupe de discussion » s'appuie essentiellement sur la communication et l'interaction au sein de groupe. C'est-à-dire, elle repose sur le dialogue fondé entre soi, autrui et enquêteur ; contrairement aux autres techniques d'enquête, tel que l'entretien individuel ou le questionnaire, qui limite le dialogue entre soi et enquêteur. Les adeptes de cette technique d'entretien postulent que les idées, les croyances et les opinions s'insèrent, se produisent et se transforment durant et par la communication, d'où, en effet, la compatibilité entre la technique de l'entretien collectif et l'étude des représentations sociales (Farr, 1993 ; Jovchelovitch, 2004, p. 239).

2.2. Le choix de combinaison entre entretiens collectif et entretien individuel

Plusieurs recherches en sciences humaines et sociales mentionnent la combinaison entre l'entretien collectif avec d'autres méthodes d'enquête qualitatives ou quantitatives (Morgan, 1996 ; Duchesne et Haegel, 2004 ; Hennink, 2007).

Du point de vue méthodologique, la combinaison entre l'entretien collectif et l'entretien individuel est aisément justifiable par des raisons de complémentarité. En fait, l'entretien collectif vise la dynamique de discussion et la dimension sociale et collective des systèmes de représentation. Cependant, l'entretien individuel permet d'approfondir certaines informations ou tendances à l'échelle individuelle. Cela vient du fait que l'entretien individuel donne plus d'espace de liberté et ne met pas l'enquêté, d'emblée, dans une situation conflictuelle en l'exposant aux opinions d'autrui. Ce qui explique le « silence » de certains enquêtés pendant l'entretien collectif, même si qu'ils paraissent minoritaires (Mucchielli, 1967 ; Morgan, 1997 ; Hennink, 2007). Sans doute, l'entretien collectif est comme chaque technique d'enquête sociale possède des atouts, mais aussi des faiblesses.

Les pratiques de l'entretien collectif se diffusent, ensuite, largement dans des domaines variés, comme le marketing, le secteur administratif ou la recherche appliquée.

Tableau 2. Les points forts et les points faibles de l'entretien collectif (©Hennink, 2007, p. 7)

Strengths	Limitations
<p>Social setting: Replicates social interaction Naturalistic setting Comfortable and enjoyable</p> <p>Application: Variable structure Wide range of applications (exploratory, explanatory, evaluative) Suitable for stimulus material Useful in multi-method research</p> <p>Group environment: Large volume of information Range of views Limited researcher influence Participants identify issues Identify new issues Spontaneous responses Considered responses Issues debated and justified Seek clarifications Study group interaction</p>	<p>Skills required: Requires skilled moderator Less controlled environment Need permissive environment Risk of bias in participant selection</p> <p>Group dynamics: Some participants may dominate Participants may agree Little discussion Influence of social pressure Hierarchies may develop Less confidential Few issues discussed</p> <p>Data and analysis: Responses are not independent Not suitable for individual data Not for personal or sensitive topics Large volume of textual data Data analysis Costly</p>

Du point de vue pratique, une thèse, comme un projet de recherche relativement longue s'inscrit dans un contexte et des conditions données. Il s'agit de s'adapter aux éventuelles évolutions¹⁷¹ en effectuant certaines réorientations méthodologiques, mais aussi de saisir les occasions opportunes. En fait, l'inscription de cette thèse a succédé au lancement de l'ANR-TVU « Trames Vertes Urbaines »¹⁷². L'attachement au LADYSS et l'intégration à l'équipe d'ANR-TVU ont été l'occasion d'enrichir notre expérience en nous appuyant sur les moyens nécessaires à la mise en place des entretiens collectifs. Une technique d'enquête qualitative qui nécessite essentiellement un travail d'équipe et une mobilisation de moyens logistiques importants.

Nous avons opté finalement pour une « méthode d'enquête combinatoire », dans laquelle nous avons mobilisé deux catégories d'enquête sociale sur les terrains, Marseille et Strasbourg : d'une part, des entretiens collectifs, qui constituent une phase importante de recueil des

¹⁷¹ C'est le cas du premier choix du terrain d'étude s'agissant de la ville de Damas en Syrie, plus précisément aux banlieues est de Damas, ou la Ghouta d'est, le terroir agricole traditionnel en plein mutations urbaines. Cependant, à partir de mars 2011, date de notre dernier séjour d'enquête, les soulèvements populaires et le climat tendu au plan politico-médiatique nous ont interdit de continuer nos enquêtes auprès des habitants de la région (cf. supra. Introduction).

¹⁷² Le programme de recherche de l'ANR-TVU est financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) entre 2009 et 2013. L'ANR-TVU s'intitule « Évaluation des trames vertes urbaines et élaboration de référentiels : une infrastructure entre esthétique et écologie pour une nouvelle urbanité » sous la direction de Philippe Clergeau et Nathalie Blanc.

données ; d'autre part, des entretiens individuels, qui permettent de vérifier certaines opinions ou expériences spécifiques. Avant de présenter concrètement les démarches d'enquête menées sur les terrains, il semble utile de rappeler les règles essentielles à respecter lors de la mise en place des entretiens collectifs.

2.3. Démarches théoriques pour la mise en place des entretiens collectifs

L'entretien collectif en tant que technique d'enquête d'ordre social et dans le but d'assurer la qualité et la fiabilité des données recueillies, des règles plus ou moins maîtrisables sont nécessaires à respecter. En effet, la mise en œuvre des entretiens collectifs se décline en deux tâches majeures : les « procédures de recrutement » et l'« organisation de la discussion ».

2.3.1. Les procédures de recrutement

Recruter des enquêtés est une étape essentielle et difficile, qui a un double enjeu. En fait, en recrutant, on constitue non seulement un « échantillon », selon des critères préalables, mais on constitue également un « groupe », dont les interactions seront décisives pour la qualité des données (Duchesne et Haegel, 2004). Pour mieux maîtriser les conditions de recrutement, trois paramètres rentrent en jeu : a) le degré d'interconnaissance, b) l'homogénéité sociale, c) et le nombre et la taille des groupes.

a. Le degré d'interconnaissance

L'entretien collectif peut se dérouler aussi bien avec des « groupes de personnes étrangères » les uns aux autres, qu'avec des « groupes préexistants » au niveau social, c'est-à-dire, avec un « degré d'interconnaissance » qui existe entre les recrutés, comme des membres d'une famille, des amis, des collègues ou des habitants de quartier.

En fait, le « degré d'interconnaissance » pourrait influencer la discussion implicitement. Les avis restent mitigés tout en dépendant du thème abordé. *D'une part*, des chercheurs, comme Morgan (1997), pensent que les personnes appartenant au même milieu social, qui partagent les mêmes opinions et les codes de communication, n'ont pas besoin d'exprimer ce qu'ils ont en commun. En outre, l'existence d'une forte connaissance entre les recrutés peut peser sur la liberté de parole, selon les thèmes abordés, notamment si les participants vont se fréquenter dans la vie quotidienne, d'où le risque d'intimidation ou d'autocensure (Duchesne et Haegel, 2004 ; Guillemette et *al.*, 2011). En revanche, constituer des groupes de discussion à partir d'individus ayant un lien social préexistant (ami, voisin, collègue, etc.), ou partageant une expérience vécue socialement sensible (maladie, orientation sexuelle, etc.), pourrait rendre le débat plus interactif et plus riche (Bloor et *al.*, 2002).

D'autre part, pour d'autres chercheurs, même si les recrutés se connaissent entre eux (ex. groupes d'amis ou d'élèves d'une même classe scolaire), la situation de l'entretien collectif en elle-même paraît étrange et non confortable pour les participants (Duchesne et Haegel, 2004, p. 50). Le degré d'interconnaissance implique aux animateurs des groupes d'adapter leurs attitudes concernant la gestion de l'entretien en expliquant les règles de discussion ainsi que l'enjeu du débat afin de clarifier en amont la situation.

b. L'homogénéité sociale des groupes, la règle d'or

La mise en place des groupes de discussion exige la présence d'un minimum d'« homogénéité sociale » entre les participants de chaque groupe constitué. Ce deuxième paramètre, l'homogénéité sociale, joue sur la facilité de prise de parole au sein du groupe, sans éliminer les effets pervers du phénomène de « domination » par certains individus (Haegel, 2005). Dans le souci d'assurer l'« homogénéité sociale » de chaque groupe de discussion, recruter selon le principe de « représentativité » prend un sens différent de celui qu'on emploie dans les enquêtes quantitatives par questionnaire.

En fait, le recrutement des enquêtés ne suit plus la « logique d'échantillonnage », une reproduction en miniature de la population mère. Cependant, cette démarche de recrutement repose sur la « logique de segmentation » dans laquelle chaque groupe est construit selon un « critère commun », qui participe à la compréhension du sujet étudié (Boor et *al.*, 2002 ; Duchesne et Haegel, 2004). Pour atteindre une certaine homogénéité, la « logique de segmentation » s'appuie sur deux catégories de « critères communs » : des critères sociaux (genre, âge, profession, ethnie, etc.), et des critères liés aux postures, ou aux positions, à l'égard du thème de discussion. Recruter selon cette « logique de segmentation » entraîne une double conséquence en déterminant, d'une part, le nombre des groupes à constituer, et en agissant, d'autre part, sur les démarches d'analyse par la définition préalable d'une grille de lecture des données récoltées (Boor et *al.*, 2002 ; Duchesne et Haegel, 2004).

c. Le nombre et la taille du groupe

Combien faudrait-il de groupes à recruter ? Et quelle est la taille de chaque groupe ? En fait, les réponses sont controversées. Le nombre des groupes constitués ne peut pas se réduire à des statistiques comme aux méthodes quantitatives, mais il dépend principalement du nombre de critères pris en considération dans la construction des groupes afin de répondre aux objectifs de recherche (Bloor et *al.*, 2002, p. 28 ; Duchesne et Haegel, 2004). Concernant la taille « optimale » d'un groupe de discussion, elle est diverse variant de 5 à 10 individus par groupe.

En fait, l'expérience montre que la discussion dans un petit groupe peut se dérouler difficilement et être écourtée, car elle est moins animée. Quant au grand groupe, il est difficile à animer avec une forte chance de conversations secondaires, sans compter le bruit sur la qualité de l'enregistrement (*ibid.*).

2.3.2. Organisation, jeu d'animation et guide d'entretien

Pour ce qui concerne l'organisation des entretiens collectifs, ceci exige un soutien logistique assez important par rapport à d'autres méthodes d'entretien. Il s'agit de penser préalablement à trois points : un lieu adapté à la réunion, la durée de l'entretien et la question de documentation par les techniques d'enregistrement audiovisuelles (Hennink, 2007).

Concernant le jeu d'animation, elle représente une tâche importante. En fait, se réunir autour d'une table dans un entretien collectif ne signifie pas une simple conversation ordinaire du quotidien, au moins pour les enquêteurs. L'animation d'un groupe de discussion nécessite un travail d'équipe qui s'appuie sur un « jeu de rôles », entre animateur *et* observateur. Un animateur ou un modérateur est chargé d'animer le groupe de discussion avec un degré d'encadrement. Il s'agit bien de faciliter la fluidité du débat, la répartition des prises de parole, la relance et la provocation des silencieux, et parfois, de temporiser l'ambiance si nécessaire. Son objectif est de faire émerger les différents points de vue concernant les thèmes d'enquête. Si l'animateur occupe le devant de la scène menant la discussion, l'observateur est en retrait. Il observe et note les comportements des participants et leurs dynamiques. La présence de l'observateur, comme coéquipier, reste essentielle pour l'équilibre avec le nombre des personnes réunies.

Enfin, concevoir un guide d'entretien est essentiel pour assurer la pertinence de l'enquête. Le guide d'entretien est bien différent d'une liste des questions, dont on attend une série de réponses. Rappelons rapidement que le but d'approche de l'entretien collectif n'est pas de recueillir le maximum de réponses, mais de saisir la manière dont un thème a été débattu par un public donné (Duchesne et Haegel, 2004). Or, durant une discussion collective, le risque d'éclater le débat est fort possible. C'est pour cette raison qu'un « guide d'entretien » thématique pré-structuré est recommandé permettant de recentrer le débat et de rappeler l'animateur l'ordre des « thèmes clés » (Morgan, 1997). En outre, un guide pré-structuré garantit une sorte d'homogénéité entre les groupes de discussion réalisés. Ce qui facilite ensuite les démarches d'analyse et de croisement des discours autour de chaque thématique abordée (Hennink, 2007, p. 45-46). Par ailleurs, le guide d'entretien devrait être conçu selon une

stratégie particulière. D'une part, les questions posées devraient être formulées d'une façon *indirecte*, afin de livrer dans leurs réponses les indicateurs nécessaires pour valider ou nier les hypothèses de départ. D'autre part, le guide, en lui-même, devrait mener l'entretien d'une façon progressive du global au spécifique. Cela signifie que l'ordre des questions posées, dans le guide de discussion, devrait suivre une stratégie, dite d'entonnoir, ou « *funnel design* » (*ibid.*, p. 50). D'après Morgan (1997) et Hennink (2007), cette stratégie d'entonnoir est structurée par trois catégories des questions : i) les *questions d'ouverture* sont larges et générales, qui mettent les participants à l'aise pour le débat ; ii) les *questions spécifiques* sont liées à l'objet de recherche ; iii) enfin, les questions de clôture, qui élargissent et ouvrent le débat avant de procéder à la conclusion.

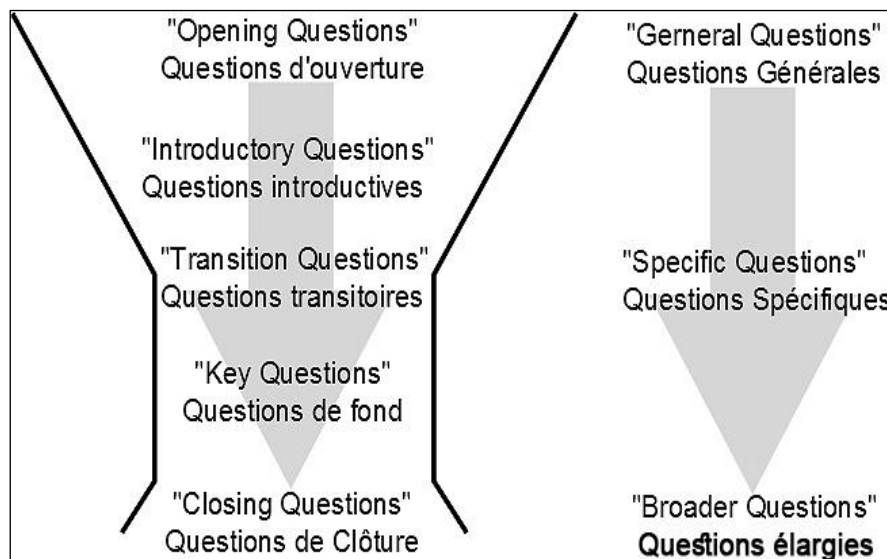


Figure 42. L'architecture du guide d'entretien telle que vue par la « stratégie d'entonnoir »
(©d'après Hennink, 2007, p. 50 ; Montage et traduction, Mouad, 2018).

Après cette présentation théorique montrant les étapes essentielles à la mise en place des groupes de discussion, le prochain titre est consacré aux démarches mises en pratique.

2.4. Démarches pratiques et choix méthodologiques :

Rappelons rapidement que la mise en place des entretiens collectifs se décline en deux phases majeures : le « *recrutement des groupes* » ensuite l'« *organisation de discussion* ».

2.4.1. L'hypothèse de départ et la constitution des groupes

La constitution des groupes de discussion et le recrutement des participants, reposent essentiellement sur la formulation de l'hypothèse de départ concernant la notion des trames vertes et bleues en milieux urbains et les représentations sociales associées avec :

Le genre, les caractères du paysage urbain et le degré de sensibilité aux questions environnementales pourraient jouer un rôle dans la construction des représentations sociales chez les habitants d'une ville, conditionner leurs conduites et modifier leurs rapports à la ville et la « nature en ville.

Dans le cadre de cette thèse, inscrite au sein de l'ANR-TVU, l'enquête de terrain vise des groupes d'habitants à Marseille et à Strasbourg. La mission du recrutement est confiée à une société privée¹⁷³, tout en respectant un protocole prédéfini. En effet, à partir de l'hypothèse de départ, trois variables socio-spatiales sont choisies afin de déterminer les groupes de discussion à constituer : i) Le *genre* (Hommes *vs.* Femmes) ; ii) le lieu de résidence et sa proximité du centre urbain (Centre *vs.* Péricentre) ; iii) enfin, la *posture* ou l'orientation personnelle par rapport aux questions environnementales (Militants *vs.* Non-militants). Cette troisième variable, liée à la posture, individuelle est saisie en demandant aux recrutés s'ils sont adhérents à des associations environnementales, ou s'ils votent pour Europe Écologie Les Verts (EELV).

Le choix de ces trois variables suppose une *pré-catégorisation*, à valider, à nuancer ou à réfuter, après l'analyse des données recueillies. En tout, huit groupes de discussion ont été conduits dans chaque terrain d'étude, Marseille et Strasbourg. L'organisation de ces groupes se décline en deux niveaux de *pré-catégorisation* schématique : le premier niveau distingue les militants des non-militants. Ensuite, chacun niveau s'organise en quatre groupes de discussion, selon les variables du genre (hommes, femmes) et du lieu de résidence entre centre-ville et péricentre. Pour ce qui concerne la taille de groupes constitués, elle varie entre six à neuf participants.

¹⁷³ La société privée « EDfield » a été chargée, par l'équipe de l'ANR-TVU, de recruter les participants aux entretiens collectifs. Cette société, basée à Strasbourg, est un plateau d'appel téléphonique équipé par un système prédictif. D'après notre entretien téléphonique avec le service d'enquête de la société en question, voici leur mode opératoire :

i) Le recrutement est réalisé par téléphone, où la société rejoint aléatoirement sur un fichier de pages blanches déclarées à la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), des personnes qui correspondent à certains critères, notamment ceux de l'âge, du genre, et de la profession. La gestion des appels est informatisée à travers un logiciel qui numérote les appels aléatoirement selon la région ou l'adresse permettant de toucher toute population dans un secteur choisi. En appelant les gens, la personne chargée du recrutement, invite la population ciblée à participer aux groupes de discussion en présentant, simplement, le thème général de l'enquête ; ii) Ensuite, si la personne s'est montrée favorable à la participation, la première question posée est de savoir si leurs profils correspondent aux critères prédéfinis par les chercheurs. Par exemple, si le critère prédéfini concerne une tranche d'âge précise, la question est « Êtes-vous âgé entre 30 et 50 ans ? » Si oui, le chargé de recrutement développe davantage, si non, il s'excuse, et ainsi de suite ; iii) Après le recrutement par téléphone, la société envoie une lettre postale ainsi qu'un email demandant la confirmation des participants ; iv) Enfin, 48 heures avant l'entretien, le chargé de recrutement rappelle les participants en prenant compte des cas de désistement afin de compléter le nombre de participants voulu. On note que ces démarches sont retenues après un entretien téléphonique accordé avec la société de recrutement en novembre 2012 (Mouad, 2018).

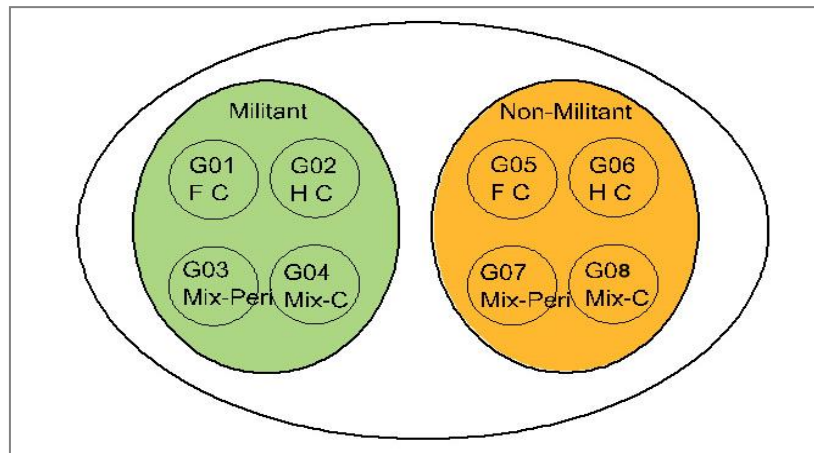


Figure 43. Schéma de la pré-catégorisation des groupes de discussion constitués selon les trois variables socio-spatiales : Genre (hommes, femmes et mixte) ; Lieu de résidence (centre et péri-centre) et le degré de l'engagement vis-à-vis de l'environnement (militants, non-militants) (©Mouad, 2018).

2.4.2. L'organisation et le pilotage des groupes de discussion

Pour assurer la fiabilité et la pertinence des démarches suivies, un guide d'entretien est construit selon la « stratégie d'entonnoir » (cf. supra.), afin de recentrer le débat et de maintenir l'équilibre et l'ordre des thèmes abordés dans les 16 groupes de discussion réalisés à Marseille et à Strasbourg.

a. La « nature en ville », une entrée pour accéder aux représentations sociales de trames vertes.

Bien que l'objectif de notre quête soit de s'interroger sur les représentations sociales de la notion de « trames vertes » en milieux urbains, la nouveauté et la spécificité technique de cette notion ne lui permettent pas d'être la clé pour démarrer un débat entre les habitants. Or, pour faire émerger une représentation, il faut un « objet » (Jodelet, 1989). Cet objet devrait être « polymorphe », qui prends différentes formes dans la société, et en même temps, doté d'une « valeur d'enjeu », c'est-à-dire, capable d'être au centre d'une interaction sociale (Moliner, 2001 ; Fontaine, 2007).

L'expression de « nature en ville » s'est avérée doublement intéressante, à notre sens, comme « objet social » à débattre : d'une part, par sa capacité à solliciter l'imaginaire et à générer le dialogue grâce à sa familiarité linguistique ; et d'autre part, par ses significations conflictuelles, du fait de juxtaposer deux objets la « nature » et la « ville ». Ce qui stimule, en effet, les participants et les pousse à discuter et à argumenter leurs propos, donc à faire émerger différentes représentations. Par ailleurs, le terme de « trames vertes » n'apparaît qu'en second temps lors des questions spécifiques. Cela permet d'éviter l'anticipation dans la discussion, et

en même temps, de pouvoir analyser chaque discours séparément entre « nature en ville » et « trame verte ».

Ainsi, le guide d'entretien est structuré en quatre thématiques principales : cadre de vie et habitat, représentations de « nature en ville », pratiques sociales de la « nature en ville » et enfin savoir citoyen. La discussion démarre par des questions générales ouvertes afin de dynamiser le débat pour pouvoir avancé progressivement vers les questions spécifiques de fond et finir avec des questions plus larges (*cf. infra*. tab. 4.2).

b. Le pilotage et le déroulement de l'entretien collectif

Une fois sur le lieu de réunion, l'équipe d'animateurs assure la répartition équilibrée des participants autour de la table. Pour cela, des étiquettes nominatives sont réparties d'une façon arbitraire, servant de plus à établir le premier contact avec autrui. C'est le cas, quand il s'agit des groupes composés des hommes ou des femmes. En revanche, lors des groupes mixtes, la répartition des participants est faite afin d'éviter un éventuel regroupement par le genre. C'est-à-dire, la formation de deux sous-groupes l'un en face de l'autre. Les participants sont autorisés à changer de place, s'ils le souhaitent. L'entretien commence par une présentation rapide des animateurs avec un rappel des règles et des enjeux généraux comme : le respect de la prise de parole et de la liberté d'expression ; l'assurance de l'anonymat et de la confidentialité ; la finalité scientifique de l'entretien et son intérêt public.

Dans un premier temps, les participants sont invités à se présenter oralement et à raconter leur parcours personnel. Chacun a été sollicité à décrire le type de logement qui l'occupe et le cadre d'habitat. L'objectif, dans cette étape, est de les encourager à prendre la parole et de faire tomber d'éventuelles barrières en construisant une sorte de confiance mutuelle.

Dans un deuxième temps, nous avons questionné les enquêtés, à Marseille et à Strasbourg, sur leur perception de la « nature » dans leur ville respective. La prise de parole est libre. Pour les encourager, nous avons précisé que chaque personne est libre à définir la « nature » tel qu'elle perçoit. Ensuite, lorsqu'une personne identifie certains espaces de nature, on l'a sollicité à le décrire et à d'exprimer leur sentiment dans ces espaces, dits naturels. En mobilisant leur mémoire parfois profonde et leurs expériences vécues, des divergences ainsi que des convergences émergent durant la discussion. Nous avons encouragé la confrontation des points de vue dans l'objectif d'inciter les participants à argumenter et à justifier leurs positions, tout en gardant le maximum de neutralité sans porter des jugements, en tant qu'animateur.

Lorsque le débat sur la « nature en ville » arrive à la saturation, une petite pause permet de redynamiser le groupe et de passer à la thématique suivante. En effet, dans le troisième temps, nous avons interrogé les participants autour de trois expressions spécifiques liées directement à notre objet de recherche. Trois expressions ont été introduites progressivement dans cet ordre : la « continuité naturelle », le « corridor écologique » et enfin la « trame verte ».

Après chaque expression présentée, quelques minutes sont accordées pour réfléchir. Notre observation montre que durant ce temps-là, un climat d'hésitation règne autour de la table, jusqu'à ce que la première personne exprime son opinion. Certains chercheurs pensent que cette situation biaise l'information en question par l'effet d'influence. Cependant, si on continue à observer attentivement l'évolution du débat, une sorte de consensus apparaît. C'est cette dynamique-là qui nous intéresse en effet. Car elle nous montre comment une représentation sociale est en train de se former. L'objectif, ici, est de comprendre quelles sont les représentations qui pourraient évoquer ces trois notions pour un public qui partage la même ville et chacun ayant son expérience personnelle.

Enfin, pour élargir la discussion, nous avons fait appel à une technique d'enquête complémentaire, le support photographique. Cette technique représente une approche sensible créant des liens entre les discussions précédentes et une dimension matérielle de la nature. Une planche d'images a été attribuée illustrant plusieurs prises de vue d'éléments de nature ou de paysage avec un jeu d'échelle de la macro (grands paysages) au micro échelle (élément singulier : arbre, fleur, etc.) en passant par la méso-échelle (espaces urbains, allée arborée, etc.). À la fin de l'entretien, les animateurs dévoilent clairement leur sujet et élucident les objectifs de l'enquête et l'intérêt de leurs idées, mais aussi toute éventuelle interrogation posée par les participants.

Tableau 3. Le guide d'entretien selon la « stratégie d'entonnoir » élaboré avec l'équipe de l'ANR-TVU¹⁷⁴.

Les thèmes principaux à discuter	Durée en min.
L'habitat : description spontanée du cadre de la vie, à Marseille et à Strasbourg	20-30 "
<p>Veillez-vous présenter librement et brièvement :</p> <p>Qu'est-ce que vous faites dans la vie ?</p> <p>Quel est votre parcours de vie ?</p> <p><i>Consigne : vous êtes libre de choisir l'information à présenter</i></p>	
<p>Veillez nous décrire votre habitat :</p> <p>Dans quel quartier habitez-vous ?</p> <p>Quel le type de votre résidence ?</p> <p>Quelles sont les raisons de votre choix pour habiter cette ville et votre lieu de résidence ?</p>	
Les représentations sociales de la « nature en ville » : la construction d'un objet social	60 "
<p>Que pensez-vous de la « nature » à Marseille/ à Strasbourg ?</p> <p>La « nature » est présente dans votre ville ?</p> <p>Dans votre ville, voyez- vous la nature ?</p> <p><i>Consigne : C'est à vous de définir la « nature » comme vous la voyez</i></p>	
<p>Comment décrivez-vous cette « nature en ville » ?</p> <p>Pouvez-vous l'identifier ?</p> <p>De quoi compose-t-elle ?</p>	
Les pratiques sociales de la « nature en ville » : le rapport à la nature	
<p>Quels sont les lieux que vous fréquentez le plus souvent ?</p> <p>Pouvez-vous les décrire en détail ? ont-ils des particularités ?</p> <p>Pourquoi les fréquentez-vous ?</p> <p>Que faites-vous dans ces espaces de nature ? Que pratiquez-vous ?</p> <p>À quelle fréquence vous vous livrez aux activités ?</p> <p>Sentez-vous la nécessité d'y aller ?</p>	
Les savoirs citoyens concernant des notions scientifiques : question de communication	30-40 "
<p>Que signifient pour vous les expressions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une « continuité naturelle » - Un « corridor écologique » - Une « trame verte » <p><i>Consigne : les expressions sont introduites au fur et à mesure et non pas d'une seule fois.</i></p>	
<p>Quelle image représente pour vous la nature dans votre ville ?</p>	
Durée totale de l'entretien	120 "

¹⁷⁴ L'équipe d'animation compte trois à quatre chercheurs, deux à trois en salle et un observateur derrière une vitre sans tain. L'équipe de chercheurs qui a animé les entretiens collectifs, dont nous faisons partie, est composé principalement de Nathalie Blanc, Sandrine Glatron et Etienne Gresillons.

Section 3. L'analyse de contenu, une méthode pour appréhender les représentations sociales des habitants enquêtés

3.1. La description du corpus recueilli

Les démarches d'enquête suivies ont permis de produire un corpus discursif appartenant aux habitants enquêtés à Strasbourg et à Marseille. Les données discursives ont été recueillies à travers deux techniques d'entretien : d'une part, des entretiens collectifs réalisés dans le cadre de l'ANR-TVU ; et d'autre part, des entretiens individuels semi-directifs réalisés au fur et à mesure pendant plusieurs séjours dans chaque ville d'étude.

En terme général, chaque entretien collectif est programmé pour une durée environ deux heures de discussion. En définitive, seize entretiens collectifs ont été enregistrés sur des supports audiovisuels totalisant environ 32 heures; soit approximativement 275 000 mots retranscrits littéralement¹⁷⁵. En revanche, les entretiens individuels ont été effectués, *in situ*, auprès des personnes croisées au hasard dans des espaces verts (jardins familiaux, parcs urbains et parcs naturels) dans nos villes d'étude. En somme, une vingtaine d'entretiens semi-directifs sont réalisés, à Strasbourg et à Marseille, et enregistrés uniquement au magnétophone pour des questions pratiques. La durée de chaque entretien est variée entre 30min à 3hrs, selon la disponibilité des enquêtés totalisant environ 25 heures, soit quelque 200 000 mots retranscrits littéralement (*cf.* tab. 4.3).

Tableau 4. Description du corpus discursif produit par la méthode combinatoire

<i>Entretiens collectifs</i>	<i>Entretiens individuels</i>
<i>16 entretiens collectifs</i>	<i>20 entretiens semi-directifs</i>
<i>Soit 109 enquêtés</i>	<i>Soit 20 enquêtés</i>
<i>32h enregistrées ~</i>	<i>25h enregistrées ~</i>
<i>700 pages retranscrites/ taille 12</i>	<i>200 pages retranscrites/ taille 12</i>
<i>275.000 mots ~</i>	<i>90.000 mots ~</i>

3.2. La mise en place d'une grille d'analyse

Au vu du volume de données récoltées, il est nécessaire de concevoir une méthode qui permet de guider l'analyse d'une façon pertinente. Le recours à une grille d'analyse permet d'organiser les données pour l'étape de l'analyse. En outre, l'ensemble des entretiens, collectifs et

¹⁷⁵ Bien que la retranscription des entretiens collectifs soit réalisée par plusieurs agents, il était nécessaire de réécouter les enregistrements à plusieurs reprises afin d'homogénéiser les vocabulaires locaux (noms, rues, parcs, quartiers, oiseaux, plantes, etc.), et de remplacer les appréciations ou les fautes de frappe.

individuels, est conduit dans une logique comparative afin comprendre les représentations sociales des trames vertes à Marseille et à Strasbourg. De ce fait, la grille d'analyse repose sur l'architecture du guide d'entretien, déjà conçue, en tenant compte de l'ordre thématique posé dans ce dernier. L'analyse des entretiens est organisée en quatre découpages thématiques :

Le premier correspond à la *description de l'habitat et le cadre de vie urbain*. Il permet de sonder une éventuelle *satisfaction*, ou non, dû à la présence d'espace vert (jardin privé, espace vert de proximité ou un parc naturel).

Le deuxième découpage thématique est le cœur de notre enquête. Il est consacré à la *perception de la « nature en ville »* dans les discours menés par les habitants enquêtés. L'analyse de contenu de cette thématique permet de repérer les différentes formes que la nature incarne dans les deux villes étudiées. L'inventaire des noms de lieux ainsi que les différentes formes représentant la nature (des espaces verts ou des espaces aquatiques, des éléments inertes ou des espèces vivantes), tels que perçus par les habitants enquêtés, permet fixer des jalons et de dresser les contours de cet objet social, la « nature en ville ». Le recensement puis l'analyse et la comparaison de ces éléments, qui décrivent la « nature en ville », permettent l'émergence de plusieurs catégories sémantiques. La classification hiérarchique des catégories repérées sert à mieux concevoir l'architecture des représentations que porte chaque groupe d'habitants sur la nature dans leur ville respective. En outre, l'analyse permet d'identifier les valeurs et les qualificatifs attribués aux différentes formes identifiées de la « nature en ville ».

La **troisième** thématique correspond aux *pratiques socio-spatiales au sein de la « nature en ville »*. Des catégories sémantiques sont constituées des différentes activités pratiquées (récréatives, culturelles, ou de bien-être, etc.) par les habitants. L'analyse des pratiques sociales permet de faire le rapport avec l'organisation spatiale en termes d'accessibilité et la place qu'occupe la nature dans chaque ville d'étude.

Enfin, le **dernier** découpage thématique porte sur les savoirs citoyens par rapport aux trois expressions scientifiques composantes (continuité naturelle, corridor écologique et trame verte) de la définition de la notion de « trames vertes et bleues ». L'analyse des mots associés à chaque expression permet de vérifier la capacité communicationnelle de chaque expression ainsi que les images mentales qui véhiculent avec.

Ces analyses sont menées sur chacun de seize groupes de discussion réalisés afin de dégager les différentes représentations et pratiques sociales liées à la « nature en ville » et celles qui gravitent autour les trois expressions étudiées.

3.3. L'analyse de contenu et le recours à l'aide de l'ordinateur

La méthode d'« analyse de contenu »¹⁷⁶ apparaît particulièrement adaptée à l'étude des représentations sociales (Moliner et *al.*, 2002). En fait, puisqu'une représentation d'un objet social est « médiatisée par le langage » et que la compréhension de cet objet est indissociable de la « formation d'un langage le concernant », l'analyse de discours relatifs à cet objet permet de décoder ce langage et de repérer des éléments liés à la représentation de l'objet (Herzlich, 1972, p. 308 ; Moliner, 2002, p. 86). L'analyse de contenu est définie comme étant « *un ensemble de techniques d'analyse des communications utilisant des procédures systémiques et objectives de description du contenu des messages* ». Son but est « *l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production [...] à l'aide d'indicateurs (quantitatifs ou non)* » (Bardin, 2013, p. 42-43). Avec ses techniques d'analyse systémique (objective et quantitative), l'analyse de contenu vise à limiter la part de la subjectivité et à dépasser « l'incertitude » dans la lecture en l'enrichissant par la découverte des contenus. Ce qui permet ensuite de confirmer, nuancer ou infirmer ce qu'on cherche à démontrer (Bardin, 2013).

3.3.1. Le recours à l'aide du logiciel WordMapper

Nous avons choisi d'employer le logiciel *WordMapper*¹⁷⁷ comme un outil d'analyse textuelle qui permet de « cartographier » une masse de données textuelles. Ce logiciel « *permet d'identifier à l'aide de techniques statistiques les thèmes abordés dans un ensemble de documents : ces thèmes sont identifiés par la récurrence de certains mots clés représentés sur des graphiques interactifs* » (Grimmersoft, 2005, p. 8).

Entreprendre une démarche d'analyse de contenu, avec l'aide de l'informatique, le logiciel *WordMapper* dans notre cas, ceci entraîne que les données textuelles brutes du corpus construit vont faire l'objet de plusieurs phases de traitements : *préparation, codage et catégorisation*, résume Moliner (2002) :

¹⁷⁶ L'émergence de la méthode de l'analyse de contenu, à partir des États-Unis, est fortement lié au développement des certains cadres disciplinaires ; comme le « béhaviorisme » en psychologie, qui étudie le comportement observable ; et comme l'analyse des stratégies de communications, qui vise d'analyser les orientations politiques et stratégiques des autres pays à travers les documents médiatisés accessibles comme les presses ou les émissions radiotélévisées (Bardin, 2013 ; Moliner, 2002). On note qu'aujourd'hui les documents d'analyse prennent d'autres dimensions avec le monde de réseaux sociaux et l'hyper-communication. Ces réseaux sociaux deviennent des plateformes où se forment, s'expriment et se manifestent les représentations sociales dans le monde de virtuel. En sommes, selon la nature des données analysées et les applications empiriques (qualitatives et quantitatives), l'analyse de contenu s'est évoluée en cinq périodes essentielles : i) la Première Guerre mondiale et l'étude de propagande ; ii) l'influence des sciences psychologiques ; iii) la période de l'institutionnalisation ; iv) l'apport de plusieurs disciplines ; v) l'essor et le rôle de l'ordinateur (Moliner 2002, Bardin, 2013).

¹⁷⁷ Il s'agit de la version 8.0.5 du *WordMapper* développé par Grimmersoft@1996-2006.

- La *préparation* exige d'homogénéiser l'ensemble de textes bruts (orthographe, termes spécifiques, éliminer les discours des enquêteurs, etc.) pour le mettre en forme selon les consignes précises du logiciel de traitement.
- Le *codage*, il s'agit d'une « transformation » précise de textes bruts par : *découpage*¹⁷⁸, *agrégation* et *dénombrement*¹⁷⁹. Ce qui permet ensuite d'aboutir à « une *représentation du contenu, ou de son expression, susceptible d'éclairer l'analyste sur des caractéristiques du texte qui peuvent servir d'indices* » (Bardin, 2013, p. 134).
- Enfin, la *catégorisation* : il s'agit d'une « *opération de classification d'éléments constitutifs d'un ensemble par différenciation puis regroupement genre (analogie) d'après des critères préalablement définis* » (Bardin, 2013, p. 150).

Concrètement, comment *WordMapper* recense l'ensemble des mots cités (unité de sens) dans un texte (fréquence). Il repère de suite les associations entre mots (cooccurrence) à l'intérieur d'un segment de texte (unité de contexte). Le logiciel réduit le corpus brut en une liste des mots classés dans un ordre donné, décroissant ou alphabétique. Certes, cette procédure de « classification ascendante hiérarchique » ne permet pas d'identifier le sens exact du locuteur, mais elle offre, à l'analyste, la possibilité de regrouper les « mots signifiants », porteurs de sens, en « catégories homogènes » pour l'étape d'interprétation (Peyrat-Guillard, 2006). Le logiciel constitue une liste des termes candidats à l'analyse. Il s'agit d'une fenêtre flottante en deux parties : à gauche, se trouvent les mots à trier, classés un ordre ascendant en fonction de leur fréquence et leur dispersion. À droite se trouve la « liste des mots signifiants » sélectionnés. La sélection, un à un, des termes est faite en regroupant des synonymes et/ou des racines sémantiques.

¹⁷⁸ Le *découpage* est une règle essentielle qui définit les choix d' « unité de découpage », qu'elle soit l'« *unité d'enregistrement* », ou le segment de contenu minimal qui est pris en compte par l'analyse, comme le mot, thème, objet, personne, etc.) ; Soit l' « *unité de contexte* », ou le segment du texte qui inclut l'unité d'enregistrement servant à son compréhension (la phrase pour un mot et le paragraphe pour un thème).

¹⁷⁹ La règle de *numération* est liée à la manière de compter les unités de découpage. Deux règles de numération existent : arithmétique (compte le nombre d'apparition d'unité) et géométrique (mesure l'espace entre certain contenu). Plusieurs normes de numération ont été identifiées comme la fréquence d'apparition, l'ordre d'apparition ou encore la cooccurrence (présence simultanée de deux ou plusieurs unités d'enregistrement dans une unité de contexte) (Bardin, 2013 ; Moliner, 2002).

Une fois l'opération de sélection est faite, nous obtenons une « liste des groupes de mots significants ». À partir de cette liste, *WordMapper* constitue une matrice de cooccurrence et des calculs multivariés¹⁸⁰ (Gauzente et Peyrat-Guillard, 2007). Cela permet ensuite de produire trois niveaux de représentations visuelles, ou des « cartographies textuelles » :

- i) au premier niveau, le graphique du « nuage sémantique » qui représente en forme d'étoile les mots associés à chaque « mot significatif » retenu dans la liste par l'analyste ;
- ii) au niveau supérieur, la deuxième cartographie visualise la structure interne de chaque « cluster », ou sous-thème. Le « cluster » est un regroupement de « mots significatifs » qui se trouvent souvent à proximité dans les mêmes portions de texte ;
- iii) Enfin, le logiciel permet de représenter l'ensemble des « clusters » et les positionner selon leur « centralité » et leur « densité » (cf. fig. 4.4).

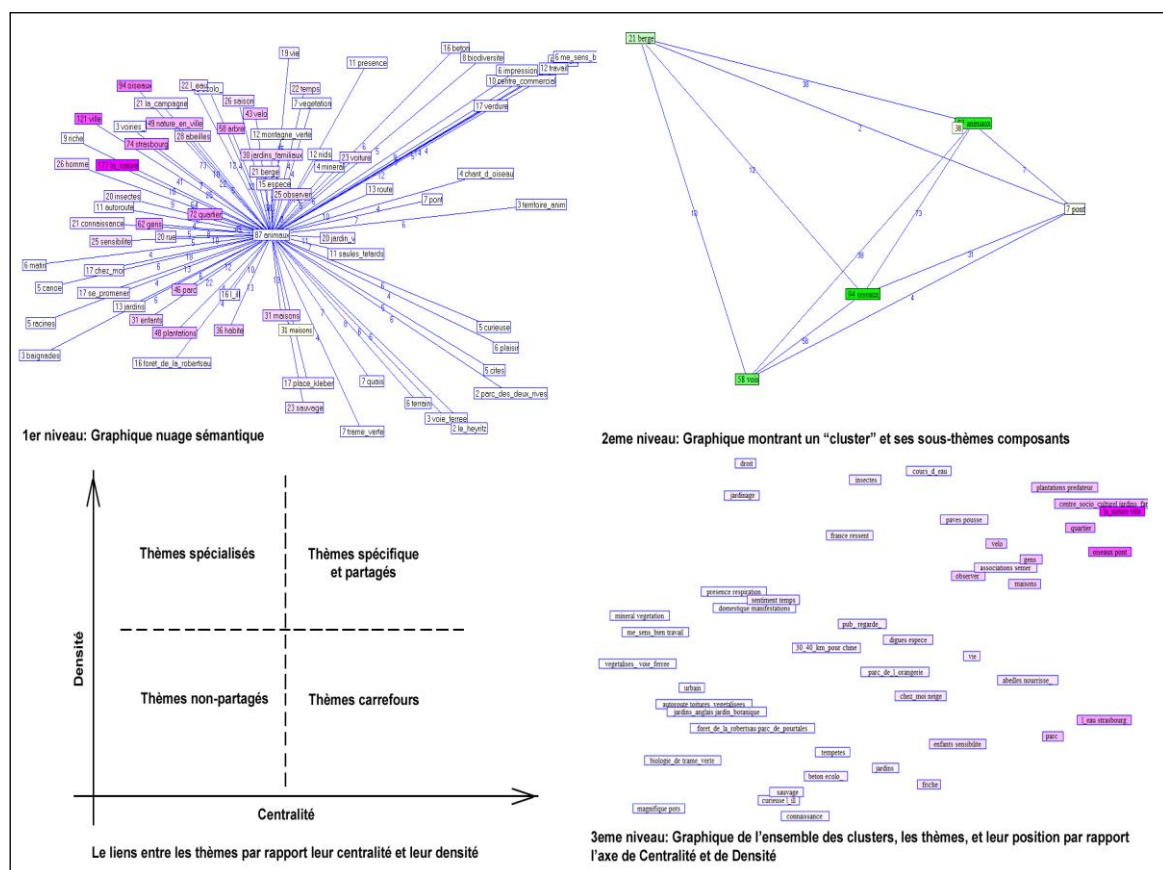


Figure 44. Des captures d'écran du logiciel Wordmapper montrant les trois niveaux de cartographie textuelle (©Mouad, 2018).

¹⁸⁰ La « centralité » indique l'importance des liens d'un cluster avec d'autres clusters. Cela dit que : plus l'indice est important, plus le cluster représente un « thème central ». Cela permet d'identifier les thèmes stratégiques incontournables par rapport au sujet de l'enquête (Grimmersoft, 2005). « L'axe des abscisses (centralité) différencie des thèmes marginaux et des thèmes focaux alors que l'axe des ordonnées (densité) distingue des thèmes bien constitués (homogènes) et flous (hétérogènes) » (Germaine, 2009).

3.3.2. La convention d'arbitrage et le choix des « mots signifiants »

Lors du recours au logiciel d'analyse textuel, comme *WordMapper*, il est crucial d'établir une convention d'arbitrage et de l'appliquer avec rigueur sur l'ensemble du corpus pendant les phases de traitement textuel. Le but de cette convention est de maîtriser une procédure essentielle celle du choix des unités de sens, ou les mots porteurs du sens. Car, en effet, l'interprétation des résultats liés aux représentations sociales de la « nature en ville » dépend en premier lieu de ce choix des mots.

Le logiciel effectue une première passe automatique sur le texte importé et offre une liste de « mots candidats à l'analyse » (Gauzente, 2006, p. 468). Par défaut, le logiciel élimine les mots composés de 3 lettres minimums ainsi que ceux qui ont une fréquence minimale de 3. Ces déterminations automatiques des mots candidats nous ont paru non satisfaisantes notamment quand il s'agit de mots spécifiques importants pour notre enquête. Par exemple, une espèce spécifique (végétale ou animale) citée moins de 3 fois sera exclue de la liste de mots candidats à l'analyse et pourtant si l'on les regroupe avec des autres espèces, ces mots, peu cités, forment une catégorie signifiante pour l'analyse. C'est pourquoi nous avons privilégié de passer au mode manuel, pour modifier les paramètres automatiques, comme le suivant : éliminer les mots moins de 3 lettres en taille et la fréquence 1. Avec un seuil de fréquence si bas, cela permet de garder l'ensemble des mots cités permettant le repérage des mots spécifiques pour l'analyse.

En sus, pour raffiner la sélection des mots candidats à l'analyse, le logiciel fournit trois types de dictionnaires qui sont modifiables selon les besoins de l'analyste. Le premier est un dictionnaire des « mots vides » contenant une liste des mots à éliminer, comme certains adverbes ou des noms propres jugés inutiles par l'analyste. Le deuxième est le dictionnaire des synonymes et enfin le dictionnaire des « mots obligatoires », si on cherche des mots exacts dans le texte. *WordMapper* propose ainsi de regrouper automatiquement les déclinaisons d'un même mot (féminin, masculin et pluriel).

La règle d'or concernant la sélection des mots candidats à l'analyse c'est que chaque mot doit être porteur de sens et « sans ambiguïté » par rapport à son contexte de citation (Germaine, 2011). C'est pourquoi des termes comme « monde », « gens », « partout » ou « chose » sont éliminés malgré leur forte fréquence. Outre les mots génériques, il faut veiller sur le sens exact que portent plusieurs termes polysémiques cités dans les entretiens. Par exemple, le terme « jardin », est-ce signifie un jardin public, privé ou un jardin partagé. Puisqu'il n'y a que le contexte qui peut enlever cette ambiguïté sémantique et puisque chaque « unité de sens » ne

doit être comptée qu'une fois. Pour cela, nous avons effectué un travail en amont d'identification concernant la signification des termes ainsi que les termes en association avant de passer la lecture au logiciel. Par exemple : dans le cas du terme « *jardin* », nous avons ajouté de signes distinctifs comme « *jardin_* » = public ; « *jardin_v* » = privé ; ou « *jardin_p* » = partagé. D'autres termes, comme « *Gare* » ou « *Aygalades* » peuvent indiquer leur sens direct comme « gare de TGV » ou la « *rivière_des_Aygalades* », mais aussi leur contexte comme le « *quartier_gare* » et le « *quartier-des-Aygalades* ».

En outre, dans les cas d'expressions composées, qu'on compte leur fréquence et non pas la fréquence de ses composants, comme « *parc_Borely* » ou « *forêt_de_Robertsau* ». *WordMapper* détecte automatiquement l'association des termes génériques : « *transport en commun* » ou « *jardin_botanique* » et non pas « *jardin-zoologique* » cités dans les entretiens comme synonymes. L'intervention de l'analyste est nécessaire, en amont dans le texte brut, pour vérifier la signification et associer les expressions composées qui pourraient avoir un sens pour l'analyse, comme « *zéro_phyto* » et « *campagne_phyto* » qui sont des synonymes dans les entretiens. Sans cette association différenciatrice, on ne peut pas comprendre qu'il s'agit d'une *campagne contre les produits phytosanitaires* et non pas une *campagne rurale*.

Une fois l'opération de sélection est faite, nous obtenons une liste des « mots signifiants ». Le logiciel propose de classer les mots et effectuer ensuite des analyses qui reposent sur ces mots retenus. Enfin, la liste des mots retenus est exportée vers Excel afin de les organiser et les mettre en ordre pour l'interprétation.

Conclusion du chapitre 4

Les discours contenant de représentations sociales de la « nature en ville » et de « trames vertes » ont été renseignés auprès des habitants sur nos terrains d'étude, Marseille et Strasbourg en mobilisant deux approches. Par une approche qualitative, le recueil des données a été effectué essentiellement par la constitution des groupes de discussion et complété ensuite par des entretiens individuels semi-directifs. Par une approche quantitative, l'analyse de contenu a été réalisée à l'aide d'un logiciel, qui nous permet d'organiser la masse de données textuelles (préparation et codage).

La mise en œuvre d'une démarche d'analyse de données textuelles, à l'aide de l'informatique, paraît enrichissante et prometteuse malgré ses limites. Le croisement entre la lecture qualitative et l'analyse quantitative nous permet de produire des indicateurs de renseignement (catégorisation). D'une part, ces indicateurs nous permettent de mesurer le poids attribué à certains espaces de nature en ville identifiés par les enquêtés. D'autre part, ils nous renseignent aussi sur les différentes catégories de pratiques sociales et donc sur l'intérêt (valeurs, attentes) porté à la nature en ville.

Chapter 5 . Marseille, Représentations sociales de la nature en ville, formes spatiales et pratiques sociales

L'expression de « nature en ville », elle renvoie à des réalités sensibles différentes selon la personne interrogée. Cette expression porte à confusion du fait qu'elle ajoute la « nature » à la « ville », deux notions communes mais complexes. La polysémie de l'expression de « nature en ville » stimule la réflexion en produisant des formes multiples de représentations.

Le but du présent chapitre est de comprendre comment les habitants enquêtés à Marseille perçoivent la nature dans leur ville et comment ils voient le rapport entre la ville et la nature. Il s'agit d'étudier les différentes représentations associées à la nature à Marseille dans le contexte de la mise en place de la politique publique des trames vertes et bleues à l'échelle nationale.

L'objectif dans ce chapitre est :

- i) D'analyser les différentes formes socio-spatiales que prend la nature en ville, de constater la domination ou la sur-visibilité de certains espaces dans le discours des habitants enquêtés ; et inversement l'invisibilité d'autres espaces de nature du point de vue social (§1).
- ii) D'identifier les êtres vivants, floristiques et faunistiques, associés à cette nature tels que perçus par les différents groupes sociaux (§2) ;
- iii) De faire émerger les éléments majeurs qui préoccupent les marseillais enquêtés ainsi les pratiques sociales qui influencent leur perception de la nature en ville (§3).

Étant donné que les groupes de discussion ont été constitués à partir de trois variables socio-spatiales et environnementales, il est question donc d'examiner les éventuelles corrélations possibles entre les représentations identifiées de la nature en ville et l'appartenance à des groupes sociaux préconçus.

Nous rappelons que huit groupes de discussion ont été formés à Marseille réunissant 54 habitants en sommes (*cf.* chapitre IV). Ces groupes d'habitants ont été constitués à partir de trois variables socio-spatiales et environnementales : *i*) le genre (25 hommes et 29 femmes) ; *ii*) le lieu de résidence et la proximité du centre-ville (30 résidents du centre contre 24 résidents des quartiers péri-centriques) ; *iii*) et enfin, pour le degré d'engagement envers l'environnement, la répartition est faite à égalité entre militants (engagés politiques ou associatifs) et non-militants (27 militants et 27 non-militants) (*cf.* annexe 2).

Nous rappelons ainsi qu'afin de pouvoir rendre compte les différentes représentations de la « nature en ville » à Marseille, deux approches ont été utilisées pour analyser le corpus discursif issu des entretiens. D'une part, **l'analyse lexicale** nous permet de décrire « de quoi » parle le corpus étudié. À l'aide du logiciel de *WordMapper*, nous avons constitué une liste qui inventorie les « mots significatifs » relatifs à notre sujet d'étude pour les regrouper ensuite par thème. L'objectif est de pouvoir mesurer, objectivement et d'une façon systématique, le poids de chaque thème abordé par chaque groupe social étudié.

D'autre part, **l'analyse thématique** nous permet « d'interpréter » le contenu. Il s'agit de codifier des fragments du corpus (phrases, paragraphes) pour constituer des catégories thématiques basées sur la « grille d'analyse ». Par l'identification des thèmes et des sous-thèmes, nous constituons l'univers discursif de chaque groupe de discussion. Il s'agit « *de produire une reformulation du contenu de l'énoncé sous une forme condensée et formelle* » (Negura, 2006). Ensuite, l'étude de la fréquence et de l'ordre d'apparition des thèmes identifiés nous permet de les hiérarchiser afin de rendre compte des principales thématiques abordées relativement à la question de la « nature en ville ».

Grille de lecture et d'analyse

L'inventaire et l'analyse lexicale des mots significatifs de la question de la nature en ville ont mis en évidence quatre groupes d'ensembles sémantiques (*cf.* tableau 5.1). Les deux premiers groupes d'ensemble sémantique relèvent directement de l'environnement biophysique : *i*) formes paysagères (paysages terrestres, paysages aquatiques et espaces verts) ; *ii*) formes des êtres-vivants (faune et flore) ; Alors que les deux autres groupes d'ensemble sémantiques sont issus du monde social : *iii*) formes urbaines (formes d'habitat, modes de mobilité) ; et, enfin *iv*) appréciations et pratiques sociales (signes de qualité, formes de nuisance et pratiques sociales).

Tableau 5. La grille de lecture issue de l'analyse lexicale et l'ensemble sémantique identifié dans le corpus marseillais (MOUAD, 2018)

Nature en ville : Marseille	Groupes d'ensemble sémantique	Catégories sémantiques	Sous-catégories
	i) Formes paysagères	Paysages terrestres	Formations géologiques Formations végétales
		Paysages aquatiques	Espaces marins Eaux hydrauliques
		Espaces Verts (EVs)	EV génériques Toponymes
	ii) Formes d'êtres vivants	Faune	Noms communs (animal, oiseau) Noms spécifiques (espèces)
		Flore	Noms communs (arbre, plante, fleur) Noms spécifiques (espèces)
	iii) Formes urbaines	Formes d'Habitat	Habitat résidentiel Équipements et infrastructures Étalement urbain Accessibilité et limites
		Modes de Mobilité	Transports en commun Transports individuels Déplacement doux
	iv) Appréciations et pratiques sociales	facteurs de qualités	Temporalité et météorologie Métaphores affectives et patrimoniales Qualités écologiques
		Formes de nuisances	Hygiène publique Pollutions et risques Sécurités et délinquances
Pratiques sociales		Activités récréatives Pratiques de détente/flânerie Activités militantes/associatives	

En s'appuyant sur cette grille de lecture ci-dessus, le chapitre est organisé en trois sections. La première section présente une analyse croisée, qualitative et quantitative, des formes paysagères identifiées dans le discours des enquêtés et les représentations attribuées à ces formes spatiales entre dehors et dedans (*section I*). La deuxième section présente une analyse croisée, qualitative et quantitative, des formes des êtres vivants de la flore et de la faune perçus dans la ville de Marseille et les représentations associées à ces vivants entre sauvage et domestique (*section II*) ; Enfin, la troisième section présente les principales préoccupations qui influencent les représentations de la nature en ville et les pratiques sociales de la nature en ville à Marseille (*section III*).

Section 1. La nature en ville : lecture croisée entre dehors et dedans

« Pour trouver la nature à Marseille, il faut sortir à l'extérieur en dehors de la ville » : Cela est l'une de premières réponses spontanément évoquées dans les entretiens collectifs à Marseille. En fait, l'usage des termes « dehors » et « dedans », « à l'extérieur » et « à l'intérieur », renvoie aux positions subjectives des enquêtés. Le dedans réfère à l'identification d'un centre (point) et d'un périmètre autour (cercle). En fonction de notre position par rapport à ce périmètre, nous

sommes à l'intérieur ou à l'extérieur. Ce jeu de position, qui est en perpétuel changement selon les individus, permet d'établir une distinction entre le dehors et le dedans. Estimer que la nature se trouve à l'extérieur de la ville laisse sous-entendre la présence de limites séparant le dedans du dehors. Il s'agit d'une séparation entre la ville et la nature, entre les espaces artificiels conçus par l'homme et la nature avec ses formes libres et spontanées. En ce sens-là, le dehors et le dedans représentent deux territoires distincts.

1.1. La nature au-dehors : entre le dehors périphérique et le dehors dépayçant

Au dehors, la nature représente une force libératrice mais aussi une force libérée des espaces urbains confinés. Dans leur quête d'une nature libératrice, les habitants enquêtés évoquent deux aspects associés à la situation du dehors : l'un est relatif à la position géographique, que nous appelons, le dehors périphérique ; l'autre relève plutôt du sentiment de dépaysement et de l'expérience du vécu comme rupture, que nous appelons, le dehors dépayçant.

Le terme de « dehors », qu'on qualifie ici de périphérique, se situe au-delà des limites communales de Marseille. Il reste cependant dans la proximité des marseillais et leurs pratiques. C'est le cas par exemple de Cassis et de La Ciotat aux limites sud des Calanques, ou encore à l'est vers Aubagne dans l'arrière-pays dans la plaine agricole de l'Huveaune, comme le montre cet extrait de discussion entre deux hommes habitant le centre-ville :

« H01, (Christian) : *Moi, je vais souvent dans les collines de Pagnol, je vais souvent à La Treille, j'adore La Treille* ¹⁸¹

H03, (Henri) : *J'aime me ressourcer aussi tout ça*

H01, (Christian) : *Mais ce n'est plus Marseille, c'est en dehors de Marseille*

H03, (Henri) : *Eh C'est la périphérie*

H01, (Christian) : *Oui, c'est après la périphérie, c'est après Aubagne...c'est après* »
(FG01, Hommes, Centre, Non-Militants)¹⁸²

Ou encore :

« F., (Christine) : *Pour moi, il faut sortir en périphérie, il faut aller sur La Penne-sur-Huveaune, il faut aller sur Aubagne, il faut aller sur la Ciotat...* »

(F., FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

¹⁸¹ Le quartier de La Treille se situe dans le 11^e arrondissement aux limites extrêmes Est de Marseille. Perché au pied du Massif du Garlaban, la Treille est l'un des points de départ de sentiers de randonnée dans le massif. Dans ce cadre naturel, le village de la Treille est associé à l'œuvre du cinéaste Marcel Pagnol (1895-1974) et où se trouve sa tombe.

¹⁸² Pour les citations issues des entretiens collectifs, nous avons instauré une règle afin d'homogénéiser la modalité de citation. Par exemple, la référence (FG01, Hommes, Centre, Non-Militants), nous pouvons le lire comme ceci : Focus Groupe no (1), composé uniquement d'hommes, habitant au centre-ville, et qui s'identifie comme non-engagés pour l'environnement (ni associative ni politique). En outre, nous avons choisi de mettre le discours des enquêtés en *italique*, alors que celui des enquêteurs et toute information complémentaire en style normal.

Les choix des sites (Ciotat, Cassis, Aubagne), même sans le dire, nous laissent entendre qu'il s'agit des communes où l'ambiance d'un paysage d'antan est encore visible et l'emprise du monde urbain est relativement moins forte qu'à Marseille. La ville de Marseille entretient non seulement un rapport de proximité spatiale mais des liens historiques, culturels et paysagers. Outre cette signification géographique, le dehors est évoqué pour signifier une expérience inouïe dans un cadre naturel libéré de l'emprise du monde urbain. Le parc naturel des Calanques offre un paysage dépayasant insolite perçu comme le « bout du monde », où les traces de la présence urbaine s'effacent, les routes s'arrêtent et le temps ralentit. Cependant, on est toujours à Marseille.

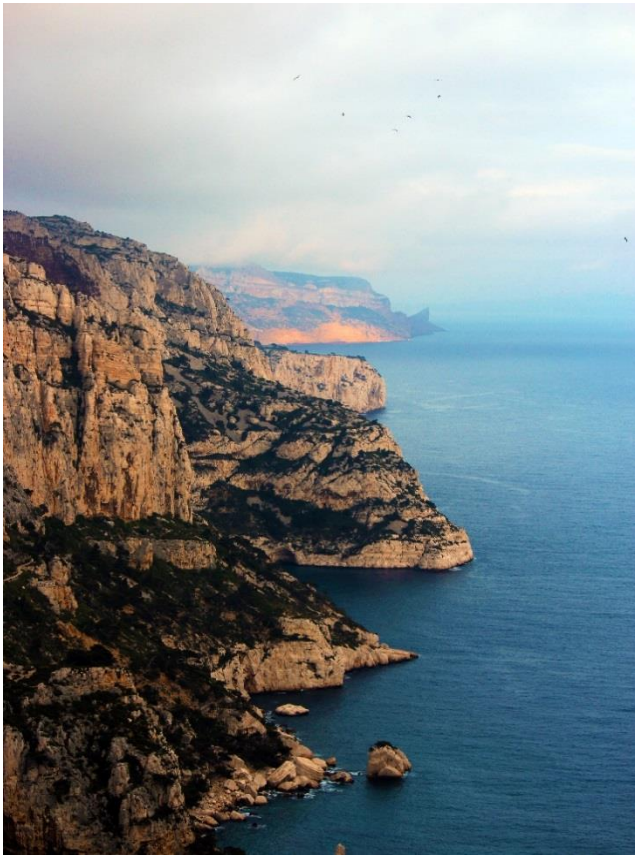


Figure 45 Une prise de vue du belvédère de Sugiton montrant les franges sauvages du massif des Calanques, (©MOUAD, 2013)

En effet, plusieurs habitants évoquent cette situation paradoxale entre la proximité spatiale et le sentiment de dépaysement dans les Calanques à l'opposé de la ville :

« H02, (André) : *Ce n'est pas pareil*

H01, (Christian) : *Ça n'a rien à voir*

H03, (Henri) : *C'est deux mondes différents*

H02, (André) : *Les Calanques, c'est le bout du monde, enfin le bout du monde... pas loin, mais le bout du monde tout en étant partie de la ville. Quand on va, ne serait-ce qu'à Callelongue ou au Cap-Croisette, sans aller dans les Calanques, on est dans Marseille dans le 8^e arrondissement de Marseille, alors que c'est le bout du monde... »*

(FG 01, Hommes, Centre, Non-Militants)

Ces marseillais apprécient le fait de pouvoir vivre une expérience aussi exceptionnelle en se laissant transporter dans un voyage lointain, pourtant si proche, comme en témoigne cette citation d'un militant :

« H., (Cyril) : *Pour moi, la nature dans ma ville de Marseille... c'est les Calanques. En fait, les Calanques c'est le 8ème, 9ème et 10ème arrondissement [...] je trouve qu'on a beaucoup de chance à Marseille par rapport à d'autres villes, parce qu'en fait avec un ticket de bus, on peut se retrouver dans les Calanques, on pourrait se croire en Grèce [...] quand on est dans les Calanques, on n'imagine même pas que derrière la colline, il y a 850.000 personnes... »*

(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

Lorsque les enquêtés évoquent la nature au-dehors (périphérique ou dépaysant), le débat tourne autour de la grande nature. Des formes paysagères partagées entre terre et mer émergent dans le discours collectif. En effet, l'analyse lexicale du corpus recueilli a permis de déceler deux catégories de formes paysagères associées au-dehors : paysages terrestres et paysages aquatiques.

La figure 46 ci-dessous met en évidence la structure des formes paysagères qu'elles soient terrestres ou aquatiques. Elle illustre ainsi la fréquence de chaque sous-catégorie et permet de repérer les espaces de nature qui dominent l'imaginaire social des marseillais. Ainsi, nous pouvons constater que les Calanques et la mer constituent les deux formes paysagères. Il s'agit des espaces de nature dans laquelle a) les Calanques sont perçues comme un lieu de méditation et de bien-être mais aussi un patrimoine culturel et naturel ; b) la mer représente une fenêtre ouverte sur l'horizon, une frontière et un régulateur d'ordre environnemental.

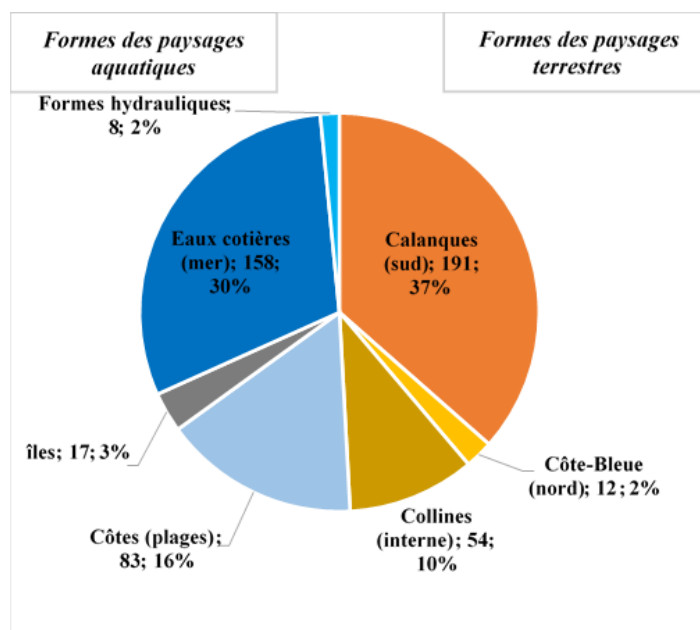


Figure 46. La fréquence des mots relatifs aux formes paysagères (terrestres et aquatiques) identifiées dans le discours de 54 habitants enquêtés à Marseille, (Mouad, 2018)

1.1.1. Les Calanques : un lieu où des multiples sens se superposent

Si les Calanques dominent une partie du discours des habitants, c'est qu'elles jouent un grand rôle dans la construction des représentations sociales de la nature à Marseille. Situées entre terre et mer, les Calanques sont chargées de sens multiples. Au cours des entretiens réalisés, ce site d'espace naturel s'avère à plusieurs reprises être une source de bien-être, un espace de respiration et de réconciliation. Il offre pour certains un lieu de refuge spirituel et de méditation, dans lequel l'être humain peut rentrer en contact avec la nature dans ses différents états. La nature est plus qu'un élément végétal (cf. fig. 5.3). Il s'agit de la construction sensible d'un paysage contemplatif. L'extrait de dialogue ci-dessous entre deux militants, habitant au centre-ville, illustre comment l'un des deux, érige son temple imaginaire pour se réfugier en pleine nature aux Calanques :

« H01, (Christian) : *c'est à Callelongue et à la baie des singes, je vais souvent méditer là-haut.*

H02, (André) : *À la baie des singes, la végétation... hum!* [Geste pour dire que les végétations sont très basses]

H01, (Christian) : *Non, pas la végétation, mais je vais un peu en haut, parce que j'adore cette vue sur ce rocher avec la mer... Moi c'est un contact avec la mer, et je vais tôt le matin, je ne suis pas embêté par les touristes, ou tard le soir. C'est les coins que j'aime bien dans Marseille [...] pendant mes voyages, j'ai vécu en Asie, donc je suis bouddhiste. Chez-moi, j'ai un temple mais bon... des fois c'est incongru de prier entre la télé, l'ordinateur et ma copine qui des fois crie ou elle est au téléphone, c'est difficile de se concentrer. Parce que là, c'est des moments où je suis seul avec moi-même, je me retrouve, je me centre... »*

(FG07, Mixte, Centre, Militants)



Figure 47. *Une prise de vue depuis la baie des singes, montrant l'île-de-Maire, ancienne exploitation minière, désormais inhabitée (©MOUAD, 2014)*

Les Calanques jouent le rôle d'une grande « soupape » à l'échelle de la ville en offrant aux citadins un lieu pour évacuer les pressions constantes qu'ils subissent en ville :

« H., (Christian) : *Par rapport à toute la pollution, l'agression et tout ça... le Vieux-Port c'est sympa, mais il y a toujours du bruit, ça crie et j'ai besoin de respiration oufff... plus de pollution, plus de cris... plus de machins. À Marseille, on a besoin de soupape, parce qu'à un moment il y a cette saleté, en plus je trouve que la ville, en 2-3 mois là... a dégradé complètement, c'est inquiétant, le niveau de pollution tout ça. »*
(FG07, Mixte, Centre, Militants)

Ou comme cette femme habitant au péricentre qui exprime ses envies d'une nature apaisante qui contrebalance le stress du mode de vie urbain, où elle peut sentir, écouter et voir la nature dans ses détails :

« F., (Sonia) : *... je vais sur les calanques, je crapahute avec mon gamin et mon chien, donc je vais carrément du côté des Goudes. Mais j'ai vraiment ce sentiment d'étouffer, dans mon secteur, j'étouffe, j'étouffe... et si je peux éviter un maximum de gens, je les évite, parce que de toute façon ça n'apporte rien de plus dans le sens où c'est que du brassage. J'ai vraiment besoin de me ressourcer, d'avoir un environnement qui m'apaise, soit par la vue, par le soleil qui est à l'horizon, la mer, d'entendre ces animaux, ces guêpes, de voir ces petits moucheron, de voir ces petites fleurs... c'est comme si je découvrais, c'est comme si j'ouvrais un livre et que je redécouvrais la nature, c'est peut-être pas si mal que ça, quelque part on est trop... on est trop cloisonné dans le rythme de vie, dans le travail, on est très pressé, on a pas mal d'occupations la semaine et le week-end...»*
(FG02, Femmes, Péricentre, Non-Militantes)

Outre son rôle dans l'amélioration de la qualité de vie des marseillais, les Calanques représentent un patrimoine naturel et un lieu de transmission culturelle entre générations. Une mère, engagée habitante du péricentre, trouve dans la pratique de la randonnée une alternative pour combler le manque d'espaces verts de proximité. Les collines et les Calanques deviennent un terrain de jeu pour transmettre à ses enfants des souvenirs du passé liés à la Provence :

« F., (Christine) : *C'est vrai que la nature sur Marseille, je n'ai pas la chance d'avoir des espaces verts à côté de mon habitation... Donc, j'ai découvert une association qui est assez sympa... qui nous fait faire des balades, donc voilà, ça nous sort un petit peu, et eux ils nous amènent à l'extérieur [...] On a fait les sentiers, on devait faire les Calanques, et il y en a près de La Penne-sur-Huveaune [...] c'est un truc familial, on les fait entre voisins, j'amène mes enfants qui ont 10 et 7 ans, donc c'est à leur niveau.*
Enquêtrice1 : C'est là que vous rencontrez plus la nature ?

F., (Christine) : *Oui, c'est là où on sort, c'est vrai que moi petite, j'ai été élevée en Provence par mes grands-parents dans les garrigues, j'arrive au moins à transmettre quelque chose à mes enfants, sinon il faut prendre la voiture, il faut que je les emmène dans les Alpes pour arriver à transmettre un peu de patrimoine faune et flore. »*
(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

Si cette dame évoque l'aspect culturel de la transmission des souvenirs ; d'autres habitants étayaient plus la dimension écologique dans la transmission du savoir relatif à la région. C'est le cas d'un habitant au péricentre, biologiste de formation, qui voit dans les Calanques un écosystème riche et une biodiversité à faire découvrir :

« H., (Cyril) : *Je trouve que [les Calanques], c'est une chance parce que, par rapport aux autres grandes villes à Paris par ex., pour aller dans un coin de nature qui est sauvage, il faut faire des heures et des heures, des kilomètres... et là, c'est la 2ème ville de France, à proximité, on a des endroits ! Quand on est dans les Calanques, on n'imagine même pas que derrière la colline, il y a 850.000 personnes.*

Enquêteur 2 : vous cherchez alors ... la nature sauvage ?

H., (Cyril) : *Oui, je cherche la nature sauvage, je suis un biologiste, et j'emmène les enfants, je leur fais découvrir la faune et la flore, qui n'est pas exubérante, mais d'un point de vue biodiversité c'est très intéressant, parce qu'il y a énormément d'espèces, des espèces qui sont propres, qu'on ne va retrouver pratiquement qu'ici.* »

(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)



Figure 48. *Vue panoramique prise depuis le mont Puget à Marseille, montrant au premier plan le massif des Calanques et le début du Campus universitaire de Luminy ; au second plan, les quartiers sud de Marseille ; et à l'arrière-plan se trouve l'archipel de Frioul et la Côte-Bleue (nord- ouest), (©MOUAD, 2014)*

1.1.2. La mer : une fenêtre, une frontière et une régulatrice

Comme les Calanques, la mer constitue la seconde entité paysagère aquatique dominante parmi les différentes formes paysagères identifiées dans le discours recueilli (cf. supra, fig.46.). Même si la mer est citée aussi fréquemment que les Calanques, cette nature bleue reste néanmoins de moindre importance de la nature végétale, comme le montre l'ordre d'apparition des thèmes évoqués par les enquêtes (cf. annexe 3 ordre thématique).

L'analyse de discours nous révèle que le rapport à la mer des enquêtés est partagé essentiellement en trois visions souvent superposées : la mer comme horizon d'évasion, la mer comme frontière, et enfin la mer comme régulatrice de l'environnement.

En premier lieu, *la mer comme horizon d'évasion*. En fait, pour la plupart des enquêtés, la mer est perçue comme une étendue spatiale qui incite l'observateur à s'évader et à aller au-delà des limites physiques qui l'entourent. C'est le cas d'une femme non-militante, qui vient d'emménager dans un petit appartement au centre-ville. Grâce à la vue imprenable sur la mer, la petite surface habitable s'élargit en lui permettant de vivre une expérience sensible quotidienne :

« F., (Christiane) : *ça agit sur le mental, moi je sais que quand je regarde la mer en face de moi, ça a été vraiment thérapeutique. Je suis arrivée avec mes soucis dans un endroit que je ne connaissais pas. Tout le monde me disait : Oulala... tu vas flipper, c'est toute minuscule ! Et finalement, j'étais là, assise dans mon fauteuil, j'avais ce truc grandiose [la mer] en face de moi et ça m'a complètement réparée.*

Enquêteur 1 : c'est l'ouverture de la vue, du paysage qui vous fait ça, c'est la mer ?

F., (Christiane) : *Tout à fait, il n'y a pas de limites, il n'y a pas quelque chose qui vous arrête... ça vous fait échapper sans bouger de votre fauteuil. »*

(FG03, Mixte, Centre, Non-Militants)

En outre, la mer, en tant que milieu naturel, évoque une évasion différente de celle qui est vécue dans des espaces verts. Elle correspond à un lieu de calme et de repos, un lieu de connexion avec soi, alors que les espaces verts sont plutôt destinés à la vie sociale et à la rencontre avec autrui, comme le pense cet homme habitant du centre-ville :

« H., (Gilles) : *Alors, pour moi, c'est quand j'allais à la mer... vous mettez la mer dans la nature ?*

Enquêteur 2 : c'est à vous de choisir ?

H., (Gilles) : *D'accord, j'allais à la mer, au bord de la mer, histoire de se balader, l'eau, le calme et tout ça... et puis des fois, si j'ai besoin de retrouver quelqu'un ou de passer un moment, peut-être, oui au Parc du Millénaire [26^e centennaires] ou des endroits d'espaces verts. C'est vrai que dans le centre, c'est un peu béton, donc c'est juste ces endroits-là si on veut s'aérer, ailleurs qu'un bar quoi... je pense qu'on profite de la nature ou de l'espace de la nature pour se poser, par opposition au béton, et prendre un peu le temps de se reconnecter, une connexion un peu intérieure et de beaucoup moins s'affairer, prendre un peu le calme... [...] s'isoler déjà de toute la circulation, de tout le bruit, de toute la notion d'activités pour se mettre en phase. »*

(FG01, Hommes, Centre, Non-Militant)

Dans le propos précédant, une sorte de relation dichotomique se crée entre ce qui relève de la ville, lieu d'activités et de bruit, et ce qui relève de la nature notamment maritime, lieu de calme et de détente. Outre la notion d'ambiance, on trouve l'expression « prendre du temps ». Il s'agit d'un temps lent, ouvert et libre des activités stressantes.



Figure 49. *Une prise de vue depuis la route littorale aux Goudes, montrant un homme seul regardant la grande bleue turquoise sous l’emprise des vagues, (©MOUAD, 2015)*

En second lieu, *la mer comme frontière changeante*. La perception de la mer varie en fonction du type d’activités pratiquées. En fait, ce milieu aquatique est perçu d’abord comme un « décor existant » avec des contraintes qui limitent le rapport. La perception est distancée entre la mer comme scène et l’homme comme observateur. Or, au moment où l’observateur change certaines de ses pratiques, il devient acteur et sa perception change. Le décor marin devient un milieu accessible, comme en témoigne cet extrait de discours d’un homme habitant au péricentre :

« H., (Michel) : *Après 30 ans à Marseille... petit à petit je suis arrivé à apprécier les Calanques, la nature [...] les plages, j’en avais une pratique par rapport à mon fils qui a fait du kayak. Donc du coup, effectivement l’espace marin est devenu un peu un espace naturel. Sinon pour moi, ce n’était pas comme un espace vert. C’était presque une frontière, c’était un beau décor, mais je n’avais pas les moyens d’avoir un Yacht pour circuler ou d’autre. Donc, je passais à côté, mais quand même, c’est un espace intéressant, mais qui est là, on ne sait pas trop !*

Enquêteur 1 : Depuis quand cette image a été changée et pourquoi ? Vous avez dit que parce que vous aviez votre fils ?

H., (Michel) : *Oui, c’est à partir du moment où mon fils a commencé à faire du kayak, je me suis retrouvé membre du club de kayak. Donc là, il y avait un zodiac pour encadrer, c’était très peu cher, juste l’inscription à la fédération. Donc cet univers qui moi me semblait être réservé à ceux qui avaient beaucoup d’argent et des moyens [...] en quelque sorte, il y avait une occasion qui se présentait, donc effectivement cet espace là je l’ai... »*

(FG04, Mixte, Péricentre, Non-Militant)

En intégrant la logique d'accessibilité d'un territoire, nous pouvons comprendre comment certains espaces naturels restent peu ou quasi invisibles dans le discours des marseillais. C'est le cas, par exemple, des îles de l'archipel du Frioul et surtout de la vie sous-marine, citée une fois dans la totalité du corpus recueilli (*cf. infra*, analyse quantitative). En effet, l'accès à de tels espaces naturels nécessite des moyens spécifiques (un bateau, par exemple) ainsi que la maîtrise de compétences spécifiques comme la plongée. Or, une fois qu'on y accède, c'est une rupture totale avec le monde urbain, ce que dit implicitement ce biologiste habitant au péricentre :

« H., (Cyril) : *Moi, j'ai toujours été attiré par les Calanques et les îles, et c'est aussi la nature sous-marine qu'on a autour des îles et dans les Calanques, puisque je fais de la plongée. Je trouve qu'on a beaucoup de chance à Marseille par rapport à d'autres villes [...] avec un ticket de bateau, qu'on prend juste là [au Vieux-Port], on part au Frioul ou... il n'y a pas une voiture sur cette île, c'est le calme total.* »

(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

En dernier lieu, *la mer comme régulatrice de l'environnement*. Plus qu'un beau décor à regarder ou un milieu pour les pratiques aquatiques, des marseillais associent à la mer une vision globale d'ordre environnemental et climatique. Dans le groupe des hommes militants (pêcheurs, chasseurs et associatifs) habitant au péricentre, la mer est perçue non seulement comme un facteur déterminant de l'environnement régional, mais elle joue aussi sur le tempérament des marseillais, tout au moins le croient-ils :

« H01, (Etienne) : *Pour moi, c'est vrai que quand je me suis exilé pendant plus de 10 ans, j'étais malheureux de la mer. C'est vrai que quand on est habitué à un bon climat, ça manque*

H02, (Karim) : *Moi personnellement, je vois que si, à Marseille, il n'y avait pas la mer, là il n'y aurait personne, on s'étouffe*

H03, (David) : *Oui ... [Moment de silence]*

H02, (Karim) : *Je pense que la mer remplace tout, c'est grand*

H04, (Michel) : *C'est un lieu de vie, la mer*

H02, (Karim) : *C'est libre, c'est gratuit, et comme à Marseille, on a 300 jours de soleil (rires collectifs) [...] Alors il y a cet espace, les petits peuvent jouer, on peut rester un peu dedans*

H04, (Michel) : *Oui c'est un lieu de vie [...]*

H02, (Karim) : *Par exemple, rien à voir, tu imagines sur le Vieux-Port, s'il n'y avait pas la mer !!! Et bah, toute cette saleté qu'il y a, les voitures et tout, ça dégage... mais comme il y a la mer, il y a de l'air qui vient [...] ça dégorge un peu.*

H05, (Jean-Pierre) : *On a la chance d'avoir le Mistral*

H04, (Michel) : *Surtout le Mistral*

H02, (Karim) : *Même psychiquement ça déborde*

H04, (Michel) : *Moi, personnellement oui* »

(FG05, Hommes, Péricentre, Militants)

Dans l'extrait de dialogue précédent, nous pouvons observer l'apparition d'un consensus relatif à l'échelle du groupe concernant la place de la mer dans la vie quotidienne. La mer est perçue à travers les services et les avantages rendus aux marseillais améliorant leur cadre de vie ainsi la qualité de l'environnement dépollué grâce au Mistral.



Figure 50. *Une prise de vue depuis la Calanque de Cortiou vers le Bec de Sormiou, montrant des formations rocheuses sculptées par l'érosion et des baigneurs profitant de l'instant présent, (©Mouad, 2015)*

1.2. La nature au-dedans : entre limites socio-spatiales et effet d'artificialité

Nous avons vu auparavant que la nature à Marseille est perçue comme espace extérieur à la ville (*cf.* fig.5.6). Cette représentation, qui met en exergue les grands paysages (Calanques et mer) au centre de l'imaginaire de la nature à Marseille, s'avère antinomique avec l'espace urbain.

En même temps, l'idée d'une nature en ville fait partie des mêmes discours. En ville, la nature est souvent associée aux espaces verts. Or, le sentiment de manque d'espaces verts s'est exprimé vite et spontanément dans six des huit entretiens collectifs réalisés à Marseille. Le manque d'espace végétalisé est vécu comme une carence croissante associée à l'accélération de l'urbanisation depuis les années 70-80, comme le souligne plusieurs enquêtés. En effet, la ville est perçue comme un milieu minéral dans lequel des îlots de nature artificielle sont installés et gérés d'une façon sophistiquée.

L'inventaire lexical du corpus a laissé apparaître trois formes d'espaces verts déterminés par les droits d'accès et les types d'usages autorisés (cf. fig. 51) :

- i) Les parcs et les jardins publics (comprenant les termes génériques ainsi que les toponymes des parcs) affichent une forte fréquence lexicale ;
- ii) Les jardins privés et les cours intérieures sont très loin mais restent perceptibles ;
- iii) Et enfin, les jardins ouvriers et partagés ne sortent dans le débat que sur incitation des enquêteurs.

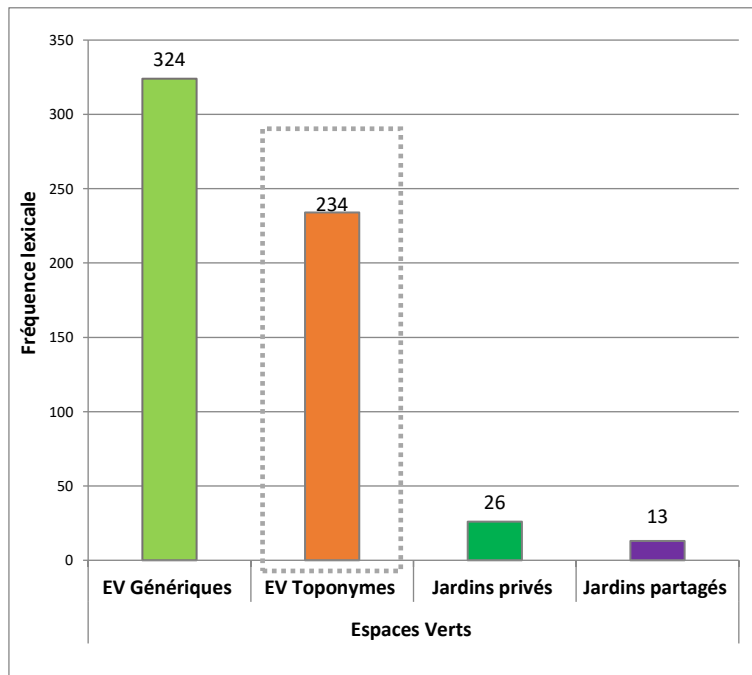


Figure 51. La fréquence des termes relatifs aux différentes formes d'espaces verts mentionnés par les habitants au cours des entretiens collectifs réalisés à Marseille (Mouad, 2018)

Afin de pouvoir identifier les espaces verts qui marquent les représentations sociales de la nature en ville, nous avons porté un regard détaillé sur la composition de la sous-catégorie « EV Toponymes ». La figure suivante (52) nous offre une lecture quantitative sur le degré de visibilité de chaque parc et jardin public mentionné par les enquêtés. Nous pouvons constater que le parc Borély arrive en tête de la liste d'espaces verts les plus cités par les marseillais enquêtés. Il est le seul parc public qui était largement mentionné par les huit groupes d'entretien. Il s'agit, en effet, d'un ancien domaine provençal, « bastide », devenu une propriété publique en 1864. Il devance aisément le plus ancien jardin de Marseille, celui de la Colline Puget (daté en 1801). La réputation du parc Borély dépasse même celle de ses contemporains, que ce soit le parc Longchamp (1864) et celui de la Campagne Pastré (devenu public dans les années 1960) ; ou encore le plus récent parc de Marseille, le parc du 26^e centenaire (inauguré en 2001). Considérés comme étant des espaces de nature en ville, les parcs et les jardins publics fonctionnent comme une vitrine, dans laquelle des éléments naturels ont été mis en scène pour

cultiver un certain esthétisme chez les visiteurs. Ce qui nous intéresse est de savoir comment cette nature exposée au-dedans est perçue par nos enquêtés à Marseille.

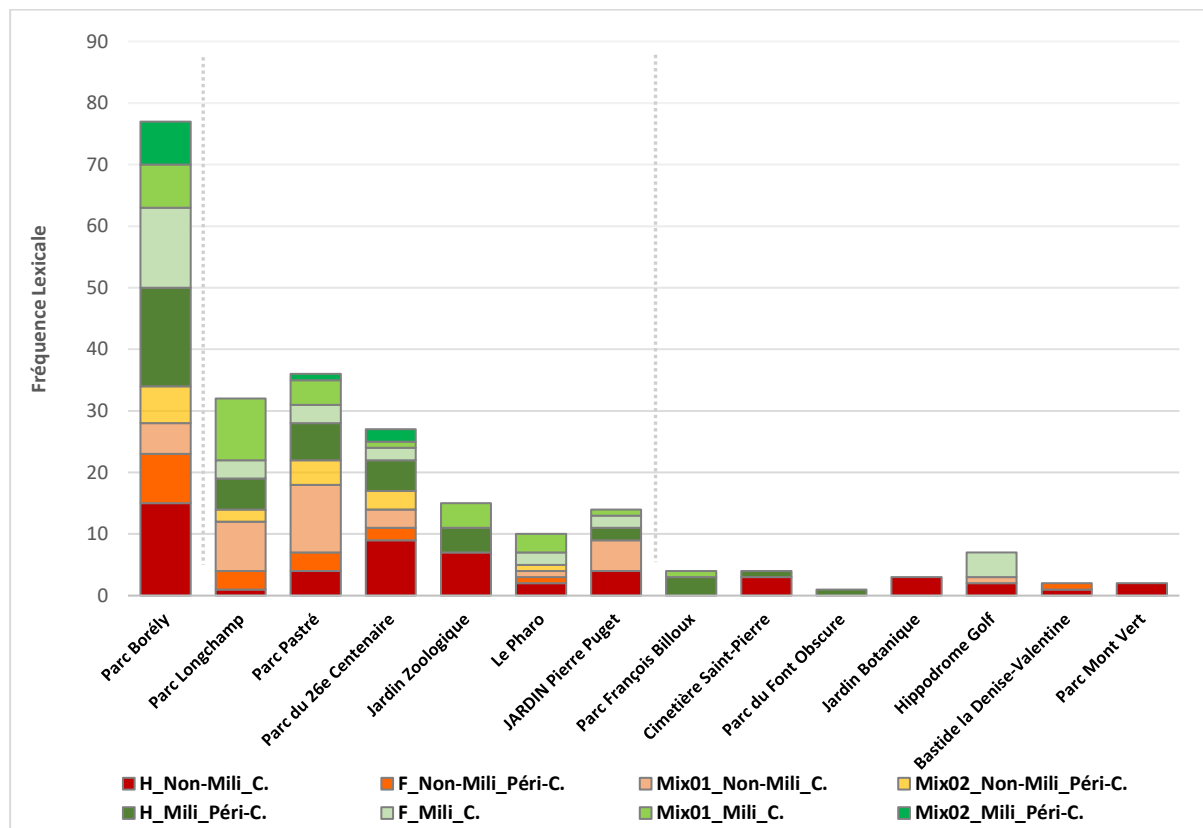


Figure 52. La fréquence lexicale des parcs et des jardins publics cités par chaque groupe d'entretien lors de la question de la nature en ville (MOUAD, 2018)

Deux critères ont été identifiés intervenant dans la fabrication des représentations sociales de la nature en ville : la question des limites socio-spatiales et le degré de l'artificialité. Il s'agit, en effet, des mêmes critères que les enquêtés ont mobilisé pour décrire et expliquer ce que nous avons appelé, la nature au-dehors.

1.2.1. La nature au-dedans : des limites spatiales et des règles sociales

La question des limites est l'un des premiers critères qui entre en jeu lorsque certains habitants parlent des parcs publics en tant qu'espaces de nature. Il y a, d'abord, les limites comme des marques spatiales. En fait, l'étendue d'un parc joue dans la construction de son image mentale. L'absence d'un grand parc au centre-ville, digne de la deuxième grande ville de France, revient souvent dans le débat entre les marseillais interviewés. Curieusement, la référence typique, souvent employée en matière de nature en ville, vient de l'autre rive de l'Atlantique. Quatre groupes sur huit citent *Central Park* comme l'espace vert qui manque à une grande ville comme Marseille :

« F., (Élisabeth) : *J'ai habité dans le 4^{ème}, même si dans le 5^{ème}, il y a le palais Longchamp, avec un enfant il faut y aller, si quelqu'un voudrait faire du footing comme à Central Park aux États-Unis et tout. Ça, on ne le voit pas à Marseille. On n'a pas quelque chose de très grand pour beaucoup de monde. Au contraire, tout ce qu'on a à Marseille, je trouve, c'est trop petit et pour beaucoup de monde. C'est vrai que je suis gourmande mais ce n'est pas suffisant et personnellement, je n'ai pas vu évoluer à Marseille quoi que ce soit sur l'environnement, pour moi, c'est zéro, il y a beaucoup à faire [silence].* »
(FG02, Femmes, Péricentre, Non-Militantes)

On entend bien qu'il y a un manque de grands espaces verts à Marseille qui répondent aux attentes des citoyens désireux de se rapprocher de la nature. Ce qu'exprime cette militante habitant au centre-ville :

« F., (Chantale) : *Mes enfants sont grands maintenant. On part courir avec mon mari, il s'est remis à la course, moi je marche, donc avant on faisait la corniche. Là, il en a un peu marre de faire la corniche. Maintenant, on fait le parc Borély, donc après le parc Borély, je me dis : qu'est-ce qu'on va faire ? Justement... là on est bloqué... Il y a la Campagne Pastré, mais je trouve qu'il manque d'endroits où on peut aller s'aérer, faire des parcours de santé, courir, de grands espaces... Il y a les petits parcs d'accord, mais maintenant, quand on a envie de découvrir certains... des arbres, de la nature, faire du sport, tout ça, il n'y a pas...* »

(FG06, Femmes, Centre, Militantes)

Le manque ressenti en matière d'espace vert en ville à Marseille conduit à la sur-fréquentation de certains parcs. Ce qui réduit l'attractivité et nuit aux plaisirs attendus dans ces parcs, comme en témoigne cet extrait de discours d'une mère, habitante du centre-ville :

« F., (Édith) : *Moi, si je veux vraiment emmener mon fils quelque part, je vais aller au parc Borély, pourquoi ? Parce qu'il va faire du vélo... mais au niveau des parcs, je suis limitée ... je ne vois que le parc Borély, ça me sort des yeux, j'en ai ras le bol de ce parc. Après, je l'emmenais au karting à Longchamp, c'est bien beau, c'est un karting de bébés, demain si je veux l'emmener à un karting de son âge je ne peux plus l'amener à Longchamp, ce n'est pas possible, je vais être obligée d'aller sur Aubagne, qui va être beaucoup plus loin, qui va m'amener encore à prendre la voiture, c'est impossible qu'il y ait quelque chose sur place à l'heure actuelle.* »

(FG06, Femmes, Centre, Militantes)

Outre l'effet des limites spatiales, il y a les règles sociales qui peuvent influencer le sentiment de liberté et donc la représentation de la nature en ville. En fait, pour certains enquêtés, le rapport avec autrui dans les espaces verts modifie la perception de ces espaces. Un jardin est perçu, par exemple, comme un lieu « statique » où les pratiques sont prévisibles et régies par des règles sociales (promenade de chien, jeux d'enfant, lecture ou bronzette). Tandis que dans les espaces de nature à l'extérieur de la ville et selon la morphologie du terrain, les pratiques sont plus « dynamiques » et la prise de contact avec autrui est plus spontanée. Ce que tente d'expliquer cette dame sportive, habitante du centre-ville, qui est née, a grandi et a étudié à proximité des Calanques :

« F., (Kalima) : *Moi, je ne suis pas très jardin...je ne prends pas mon plaisir dans les jardins, sauf avec un bon livre, voilà... Pour moi, le jardin c'est statique, c'est la bronzette, le livre, c'est à tout casser 1h30... dans les jardins vous chuchotez, parce qu'il y a toujours du monde qui passe, il ne faut pas déranger, pour le respect de celui qui ne veut pas entendre parler trop fort, mais aux calanques, l'autre est au bout : Ohh regarde ! Là cet arbre ouais! et cette façon aussi de communiquer... puis vous descendez, vous pouvez tomber sur les rochers, vous pouvez tomber sur le sable, que ce soit à Marseilleveyre ou d'autre... il y a cette liberté de communiquer qu'on n'a pas dans les jardins... c'est vrai que quand on est dans les calanques, on a plus de communication aussi, même si on ne se connaît pas, on a quand même des choses à dire : Eh qu'est-ce que c'est ça ? Explique-moi c'est quoi cette plante... est-ce que tu connais ? »*

(FG03, Mixte, Centre, Non-Militants)

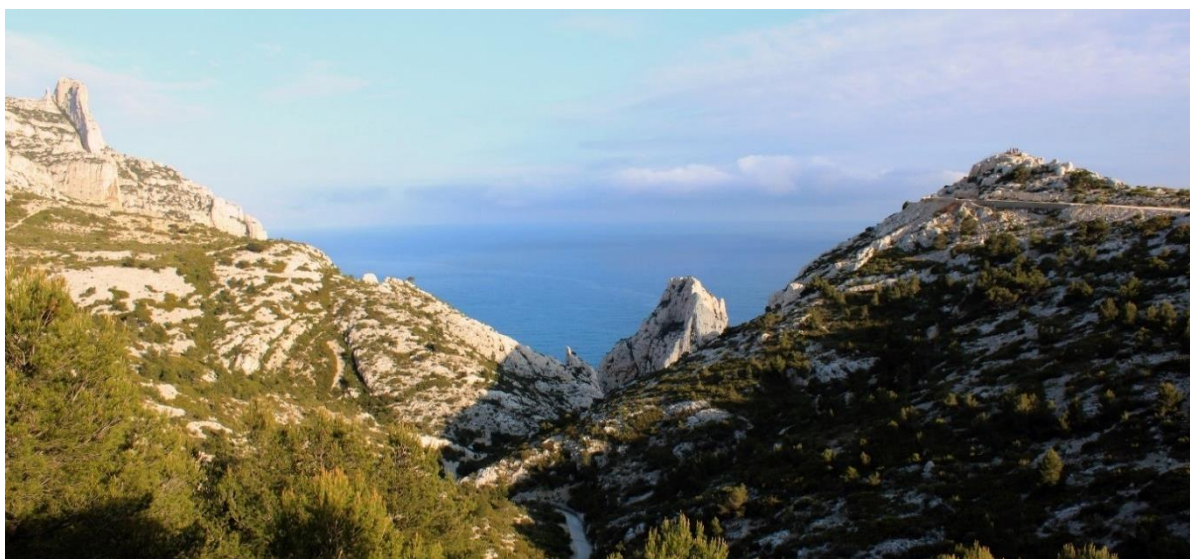


Figure 53. Une prise de vue depuis la Col de Sugiton aux Calanques, montrant à droite le belvédère de Sugiton et à gauche la Candelle, (©Mouad, 2014)

1.2.2. La nature au-dedans : une fausse nature sophistiquée

L'autre critère, que nous avons observé, participant à la fabrique des représentations sociales de la nature en ville, est le degré de l'artificialité de l'espace vert. Il s'agit, en effet, de l'aspect sauvage, ou plutôt naturel, donné aux espaces verts aménagés en ville. Bien que la question de l'artificialité des parcs ne soit évoquée que par certains habitants interrogés, elle peut expliquer cette frontière établie entre ce qui est régi par l'ordre de la nature et ce qui est géré par les mains de l'homme (humaines). Les parcs à Marseille représentent une fausse nature gérée d'une façon sophistiquée, exprime cette femme, non-militante, habitante du péricentre :

« F., (Élisabeth) : *Personnellement, ces parcs-là [Borély, Longchamp] sont trop sophistiqués, c'est bien pour les enfants, pour qu'ils puissent jouer et tout ça mais... ça permet de souffler, d'oublier et tout... il y a du monde. Personnellement, je m'épanouis plus quand tu as de la verdure mais sauvage... il faut que ce soit sauvage, là oui... là, j'ai l'impression d'être ressourcée, d'être... de mettre le rapport entre la nature et l'homme, de dire : voilà il y a un lien... »*

(FG02, Femmes, Péricentre, Non-Militantes)

Dans le même groupe de discussion, une autre dame tente de nous expliquer les sens qu'elle les attribue à l'expression « nature sauvage », vision qui s'oppose à celle dans les parcs :

« F., (Sonia) : *Sauvage, c'est quand la nature fait ce qu'elle veut, quand on voit un rocher qui a une forme un peu biscornue, ou quand on voit des plantes qui... je ne sais pas, qui ne vont pas ensemble, ou on voit des animaux, ce côté naturel que j'apprécie, où on sent que rien n'est contrôlé en fait... parce que bon les parcs c'est bien, là il y a un petit de fleurs comme ci... mais c'est trop comment dire... c'est trop bien organisé, c'est pas naturel, donc quand je me retrouve à me promener avec mes enfants sur le Garlaban, je m'éclate quoi.* »

(FG02, Femmes, Péricentre, Non-Militantes)



Figure 54. Des prises de vue des parcs urbains à Marseille montrant les aspects artificiels de la nature construite : 1) Parc Borély (sud), 2) Parc Longchamp (centre), 3) Parc Oasis et 4) Parc Billoux (au nord) (©MOUAD, 2015)

On comprend qu'il y a deux représentations de la nature qui s'opposent : l'une est artificielle et a un but social, alors que l'autre est naturelle et a un effet épanouissant. On sous-entend aussi que ce n'est pas l'espace jardiné qui est le sujet de la critique, mais plutôt la façon de gérer ces espaces jardinés en ville, comme en témoigne cet extrait de discours d'un militant, biologiste de formation, habitant au péricentre :

« H., (Cyril) : *les parcs ici, c'est les jardins à la française, c'est des trucs qui sont taillés, ça ne ressemble pas à la nature... ce n'est pas les espèces d'ici. Il n'y a pas une volonté de faire... ce n'est pas un Central-Park, il n'y a pas une volonté de faire un parc qui pourrait ressembler à un environnement naturel... c'est de la fausse nature, pour moi [...] on a ramené des arbres qui sortent de n'importe où et puis on met du gazon, alors que le gazon au bord de la méditerranée ce n'est pas trop ça quoi...* »

(FG07, Mixte, Péricentre, Militants)

Ce biologiste insinue qu'un parc aménagé en pleine ville peut être assimilé à de la nature si les gestionnaires d'espaces verts font des choix d'aménagement cohérents avec l'environnement local (espèces plantées, taille, arrosage, etc.). En d'autres termes, un arbre planté et géré n'est pas forcément un élément dénaturé ou un élément artificiel. Il s'agit d'introduire des espèces végétales les plus adaptées au milieu, du point de vue climatique, afin de réduire les efforts humains nécessaires au maintien de ces espèces. Bien que cette vision soit peu évoquée par les marseillais enquêtés, n'est-ce pas le signe d'une remise en question d'une longue tradition dans l'art des jardins et donc une remise en question des valeurs esthétiques que véhicule cette tradition ? (Baridon, 1998). La mention de *Central Park* revient comme un exemple à suivre, cette fois-ci, non seulement pour sa taille, mais pour son aspect paysager dit naturel. Il s'agit pourtant d'un paysage pensé en amont et monté de toutes pièces par les architectes-paysagistes Calvert Vaux et Frederick L. Olmsted, comme le montre bien le premier chapitre. Ces propos seraient-ils le signe d'une réinvention des formes de la nature en ville à l'image d'une première génération de formes conçues à la fin du XIX^e siècle ? Nous tenterons à répondre à cette question à la fin de cette thèse.

1.3. La nature entre dehors et dedans : analyse quantitative et effets des variables

Après cette lecture qualitative de la nature basée sur la séparation entre le dehors et le dedans, la lexicométrie nous permet de développer une analyse plus quantitative du corpus étudié. L'objectif est de comprendre si les variables prédéfinies pour la constitution des groupes d'entretiens (genre, lieu de résidence et l'engagement à l'environnement) sont discriminantes et jouent un rôle dans la construction des représentations sociales des trois formes paysagères identifiées.

1.3.1. Au-dehors : les formes paysagères et l'effet du genre

Dans la figure (55) ci-dessous, nous observons deux tendances générales relatives aux discours produits par des groupes composés uniquement de femmes et d'autres uniquement d'hommes : Les formes paysagères associées à la terre (Calanques, collines) sont plus fréquentes dans le discours des hommes enquêtés seuls que dans celui des femmes. Cependant, les formes de paysages associées à l'eau (mer, plages) marquent plus le discours des femmes enquêtées seules.

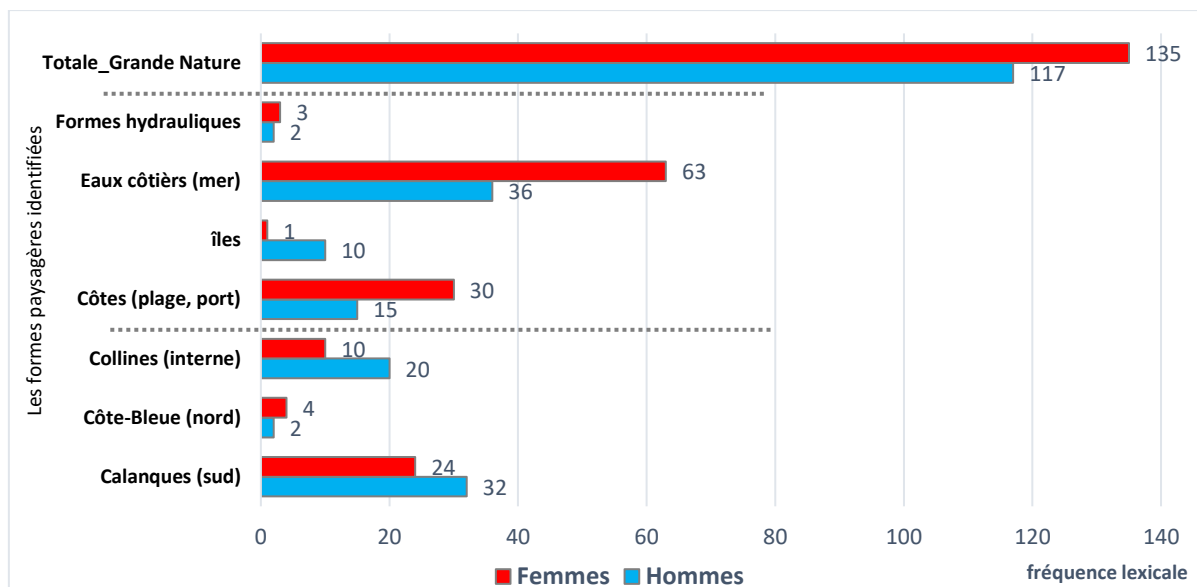


Figure 55. La fréquence lexicale des formes paysagères identifiées dans le discours des marseillais enquêtés et l'effet de la variable du genre : Hommes vs. Femmes (Mouad, 2018)

On note ainsi que les îles sont quasi absentes dans les représentations féminines de la nature, ce qui n'est pas le cas de celles des hommes. En effet, la présence des propriétaires de bateaux et des pêcheurs parmi les hommes enquêtés seuls peut expliquer, en partie, cette différence lexicale relative au terme « île ». Enfin, on observe que les termes relatifs aux formes aquatiques de cours d'eau (l'Huveaune, Les Aygaldes et le Jarret) et surtout le fameux canal de Marseille, sont quasi inexistantes dans le discours des deux groupes sociaux.

1.3.2. Au-dehors : les formes paysagères et l'effet du lieu de résidence

En prenant la variable de résidence par rapport à la proximité du centre-ville, nous pouvons constater également deux tendances opposées entre les résidents du centre-ville et ceux qui résident au péricentre (fig. 56).

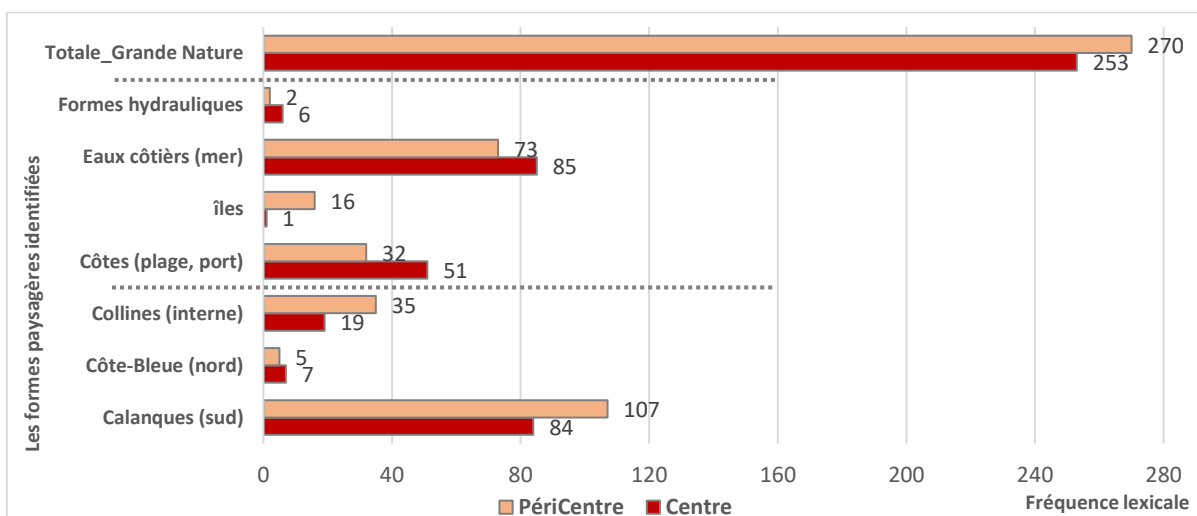


Figure 56. La fréquence lexicale des formes paysagères dans le discours des enquêtés à Marseille et l'effet de la variable de lieu d'habitat : Centre vs. Péricentre (Mouad, 2018)

Les habitants du centre-ville abordent moins les catégories des grands paysages terrestres (Calanques et collines) que ceux qui habitent au péricentre. En revanche, les habitants du centre-ville focalisent plus sur les catégories des grands paysages aquatiques (mer et côtes). Il nous semble que la proximité spatiale, entre le lieu de résidence et les sites paysagers, peut favoriser l'accessibilité et participe donc à la visibilité de ces sites pour ces catégories d'enquêtés. On note aussi que la perception des îles varie selon la proximité du centre-ville. L'archipel des îles de Frioul s'avère quasi absent pendant la discussion libre dans l'ensemble des groupes des habitants du centre-ville, contrairement aux groupes des habitants du péricentre. Nous supposons que la topographie du site et la morphologie urbaine participent à la perception des îles, en les mettant en valeurs, ou au contraire en les faisant disparaître. Ne serait-ce que du point de vue de la perception visuelle, les îles se fondent à l'horizon depuis le centre-ville, en creux et très dense, alors que les îles se détachent de l'horizon et deviennent visibles depuis l'arrière-pays.

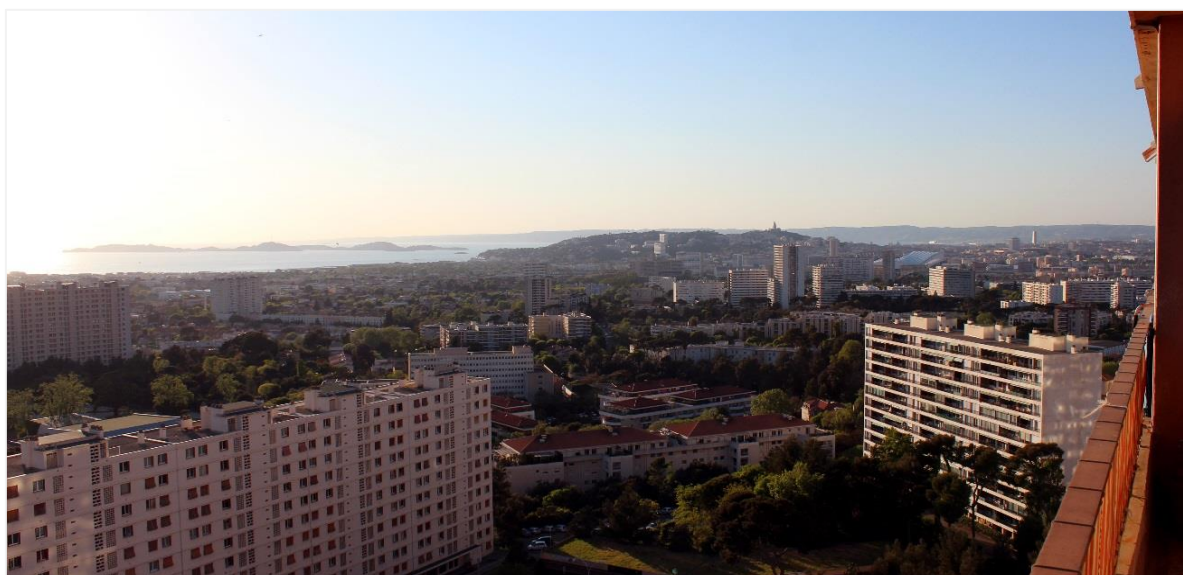


Figure 57. Une prise de vue depuis le 12^e étage de la résidence Valmante située aux quartiers périphériques sud, montrant l'étendue urbaine de la ville de Marseille et l'horizon marin avec l'archipel de Frioul bien distinct (© Mouad, 2014)

1.3.3. Au-dehors : les formes paysagères et l'effet de l'engagement environnemental

L'inventaire lexical du discours issu des groupes de militants et celui des non-militants est presque similaire comme le montre la figure ci-dessous (58). Malgré ce constat, des petits détails attirent notre attention. Curieusement, la sous-catégorie « Calanques » est relativement moins évoquée par les militants que par les non-militants. Comment peut-on expliquer qu'un tel site naturel emblématique est moins présent dans le discours des militants engagés en faveur de l'environnement ?

Deux explications sont plausibles permettant de comprendre cet écart en regardant de près la figure suivante :

- i) La première est que la variable « être engagé pour l’environnement » n’est pas toujours discriminante par rapport à l’appréciation de certains sites naturels. Car il est tout à fait possible d’être amateur de nature sans être engagé, ni être inscrit dans une association environnementaliste ou dans une organisation politique écologiste.
- ii) La seconde remarque résulte de la lecture qualitative du corpus. Si les militants abordent moins la catégorie « Calanques », ils abordent bien plus les autres catégories d’espaces de nature identifiées. Leur discours porte plus relativement sur les grands paysages marins, tels que la mer, les plages et surtout les îles, alors que ces derniers demeurent invisibles pour les non-militants. En effet, les militants montrent un vif intérêt à l’égard de l’accessibilité et à l’état de propreté des espaces marins, où se déroulent leurs opérations de nettoyage.

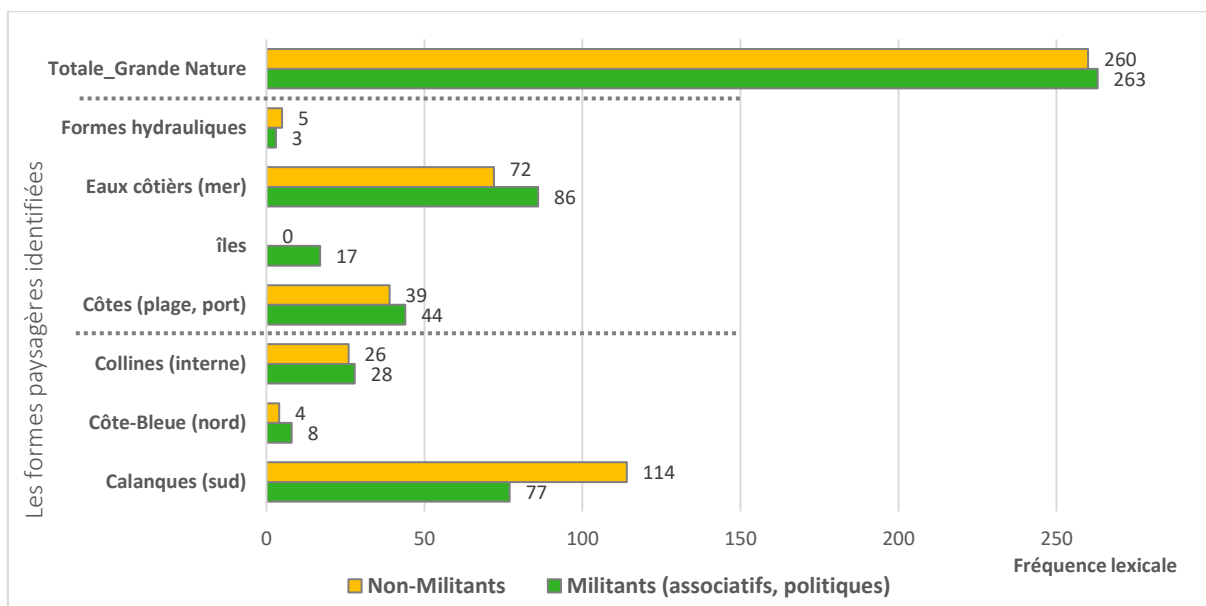


Figure 58. La fréquence lexicale des formes paysagères (terrestres et aquatiques) dans le discours des habitants enquêtés à Marseille selon le degré de l’engagement à l’environnement : Militants vs. Non-Militants (Mouad, 2018)

1.3.4. Au-dedans : les espaces verts et l’effet des variables

L’analyse lexicale a permis de différencier quatre sous-catégories d’espaces verts en tant qu’espaces de nature en ville (cf. fig.59) : i) les termes génériques d’espaces verts publics (parcs, jardins, terrains de jeux) ; ii) les toponymes cités ; iii) les espaces verts privés (jardin privé, cours intérieures) et enfin, iv) les jardins ayant un statut particulier (jardins ouvriers et partagés).

Il est utile de rappeler que l'interprétation d'un tel type de figure devrait être prudente. En effet, le fait qu'un thème soit surreprésenté lexicalement dans le discours d'un groupe social donné nous ne donne pas d'indication sur le sens exact de l'appréciation qualitative, qu'elle soit positive ou négative. En revanche, la fréquence lexicale permet de savoir que ce thème a été omniprésent dans le débat d'un groupe de discussion plus que dans un autre, d'où son importance relative au groupe enquêté.

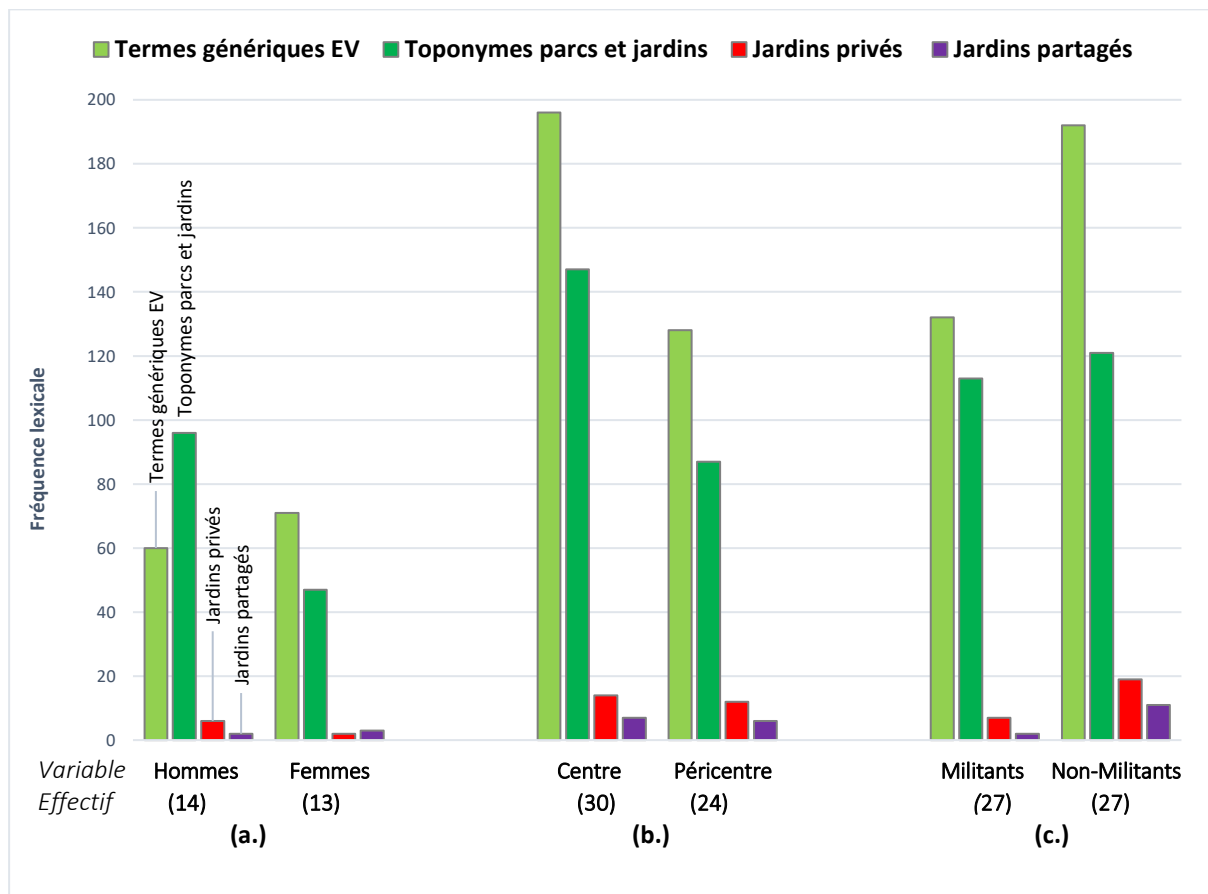


Figure 59. La fréquence lexicale des sous-catégories relatives aux « Espaces Verts » répartie selon les trois variables étudiées a) genre ; b) lieu d'habitat ; c) degré d'engagement (Mouad, 2018)

De la présente figure, nous pouvons tirer plusieurs enseignements relatifs aux différents espaces verts publics par rapport les trois variables socio-spatiales :

- iii) Concernant la variable du genre, on constate que les hommes enquêtés seuls abordent plus la catégorie « espaces verts » à partir des toponymes que les femmes enquêtées seules. Alors que ces dernières se contentent d'aborder les espaces verts à partir de termes génériques (cf. fig.59. a).
- iv) Concernant la variable liée au lieu de résidence, le discours des habitants du centre comprend plus des termes génériques et des toponymes des parcs et des jardins publics que celui du péricentre (cf. fig. 59b).

v) Quant à la variable relative au degré d'engagement vis-à-vis de l'environnement, on observe que le discours des militants compte autant de toponymes d'espaces verts que celui des non-militants. Par ailleurs, les militants portent moins d'intérêt aux formes génériques de la nature jardinée en ville que les non-militants (cf. fig. 59. c).

Les *espaces verts privés* (comme les jardins et les cours intérieures) sont peu cités par les habitants et donc s'avèrent peu visibles. Cette catégorie d'espaces cachés, quand elle est citée, est une invitation pour regarder l'envers du décor derrière les façades de pierre dans des anciens quartiers du centre-ville, construits au milieu du XIX^e siècle. Ces espaces privés végétalisés, à l'abri du regard du public, nourrissent l'imaginaire social sur un temps passé avant les grandes vagues de construction et de développement urbain.

Enfin, les *jardins familiaux* (ouvriers et partagés) ne sont presque jamais mentionnés de façon spontanée par les enquêtés. Ils ne sont cités qu'après incitation des enquêteurs. Ce terme évoque le Maréchal Pétain, pour le petit nombre des marseillais qui connaissent l'expression de jardins familiaux. En outre, certains trouvent que l'accès réglementé à ces jardins et la rareté de sol disponible en ville participent à l'invisibilité de ces formes sociales de la nature en ville. En effet, le contexte politico-historique du début du XX^e siècle, et puis l'arrivée du régime de Vichy (1940-1944), a favorisé le mouvement des jardins ouvriers à Marseille, avant leur déclin durant les Trente Glorieuses (Consales, 2000).

Section 2. Les vivants en ville, une lecture entre sauvage et domestique

Dans la première section de ce chapitre, nous avons présenté les formes paysagères perçues comme selon leur spatialité. Or, le discours des enquêtés renvoie aussi à d'autres formes de nature non-spatiales. Il s'agit d'êtres vivants (végétal et animal), d'où le choix des catégories de flore et de faune.

2.1. La flore en ville : une construction discursive du végétal

L'analyse lexicométrique du corpus a fait émerger quatre sous-catégories que nous regroupons sous la catégorie de « flore » : les termes génériques (arbre, plantation, végétation, fleur, etc.) ; les espèces d'arbres décoratifs, d'arbres fruitiers identifiés et des espèces de plantes (spontanés, légumes, aromates, etc.). L'objet « arbre » domine en nombre d'occurrences la catégorie « flore » (fig. 60).

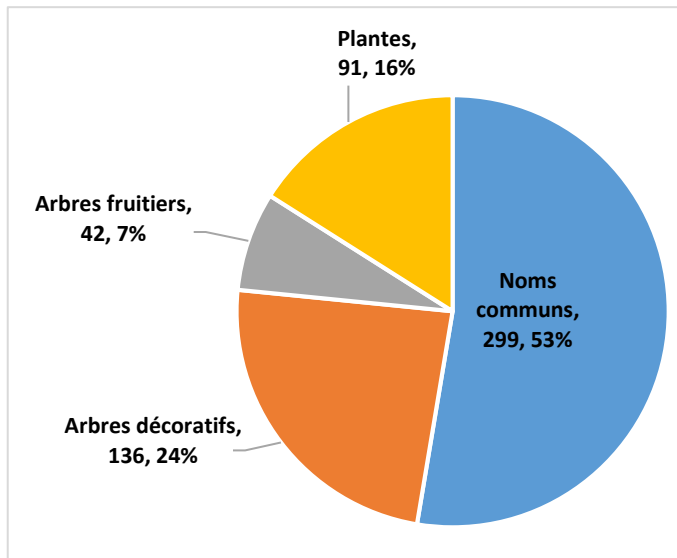


Figure 60. La catégorie « flore » et les sous-catégories regroupant les termes relatifs aux formes végétales identifiées dans le corpus recueilli (Mouad, 2018).

2.2.1. L'arbre en ville : objet hybride à multiples représentations

Arrivé en tête du lexique relative à la catégorie « flore », l'arbre en ville représente un objet hybride entre le monde social et le monde naturel (Luginbühl, rapport arbre en ville). Cet objet végétal est chargé des représentations superposées. Pour les marseillais enquêtés, l'arbre en ville représente *a.*) une source de vie, *b.*) un symbole éco-culturel et même *c.*) un rappel temporel des cycles naturels.

a. L'arbre en ville comme une source vie et de respiration. Comme les espaces verts, la présence des arbres en ville est majoritairement appréciée par les enquêtés, notamment pour les services qu'ils rendent aux citoyens. Il s'agit d'une approche utilitaire et sensible à la fois. L'arbre en ville représente une source d'oxygène permettant de remédier à l'air pollué en ville, mais aussi, une matière vivante qui interagit avec son environnement et qui participe à l'amélioration du bien-être des citoyens. L'extrait de dialogue suivant entre un menuisier et un habitant asthmatique témoigne de cette approche sensible associée aux arbres :

« H 01, (Christian) : *Moi, je sais que je vais dans les parcs pour sentir la nature... d'odeur, de vie... de toucher, enfin moi je suis menuisier charpentier donc, c'est le bois mon métier. Le bois ça vit, quand on voit la nature... que ce soit en février, en avril, les mois changent, le bois vit. Moi ça me permet de me ressourcer, de reprendre de l'énergie, la nature tire vers le haut [...]*

H02, (Henri) : *J'en parle en connaissance de cause, parce que quand j'ai eu mes problèmes, avec mon endocrino, on craignait du cancer, il m'a dit de relativiser et de regarder les arbres. Moi qui ne regardais jamais les arbres, je lève la tête et je regarde toujours les arbres... Bon, il y en a qui ne sont pas beaux, c'est certain dû à la pollution encore. Mais, il y en a qui sont très beaux, et tous ces arbres protégés vous les trouvez dans ces parcs. En dehors de ces parcs, vous n'en trouvez plus. Avant la Canebière était remplie d'arbres...regardez les arbres comme ils sont aujourd'hui ! [Signe de regret] »*
(FG1, Hommes, Centre, Non-Militants)

b.) *L'arbre en ville comme symbole éco-culturel régional.* Dans le discours des marseillais, il s'est avéré que certaines espèces d'arbre occupent une place particulière dans l'imaginaire social. Par exemple, les platanes sont associés à l'image de la Provence. Il est non seulement la première espèce d'arbre identifiée spontanément par les enquêtés, mais aussi l'espèce la plus fréquemment citée. Même déclarés malades, l'abattage des platanes sur les allées emblématiques de Marseille, a marqué les esprits et continue encore d'étonner certains entre eux, malgré le temps passé depuis, comme en témoigne cet extrait de dialogue :

- « H01, (Christian) : *Il y a des platanes*
H02, (André) : *Il y avait, il y avait... malheureusement, sur l'avenue du Prado, ils sont tous morts, ils ont été remplacés par des Cyprès*
H01, (Christian) : *Il n'y a pas de Cyprès en ville, non... c'est des Platanes, ici c'est des Platanes*
H03, (Henri) : *Maintenant, Ils les ont remplacés [...] ce sont que des Micocouliers qui remplacent les Platanes [...] les platanes ne tiennent pas plus de 30 ans, parce qu'ils ont des champignons*
H05, (Jean-Pierre) : *Des maladies, oui [...]*
H02, (André) : *Là, [sur le Prado] ils ne sont plus des Platanes...*
H03, (Henri) : *C'est des micocouliers, qui est sur le Prado, c'est pour ça qu'ils sont comme ça [signe de petite taille]*
H04, (Gilles) : *Ah, d'accord*
H02, (André) : *Là, Ils ont 20 ans... ça fait à peu près 20 ans qu'ils ont changé*
H04, (Gilles) : *Non... C'est plus récent peut-être !*
H02, (André) : *Non, ça fait une vingtaine d'années, au début je travaillais sur l'avenue du Prado, il y avait des platanes...*
H03, (Henri) : *Moi c'est pareil sur l'avenue Cantini, c'était rempli de platanes*
Enquêteur 1 : *avant c'était spécifique, vous n'aviez que des platanes ?*
H02, (André) : *C'était pratiquement que cela, oui*
H03, (Henri) : *Voilà, c'est l'arbre de Provence*
H02, (André) : *Il y a quand même une évolution là !*
Enquêteur 1 : *le platane, tu crois que c'est un arbre de Provence ?*
H02, (André) : *Ça représente un petit peu la...mmm [hésitation]*
H03, (Henri) : *Ça représente plus Marseille, en fin, le sud plus que Paris [rire] »*
(FG01, Hommes, Centre, Non-militants)

On note bien le regret des citoyens concernant la disparition des platanes du paysage urbain marseillais. Ce changement introduit par la politique de rénovation du végétal en ville semble peu apprécié, voire mal vécu, notamment par d'anciens marseillais :

- « H., (Etienne) : *Notre Canebière, elle était remplie de platanes, elle était remplie d'ombre, ombragé par des arbres... Là, il n'y a plus rien, on n'a plus rien [silence] »*
(FG05, Hommes, Péricentre, Militants)

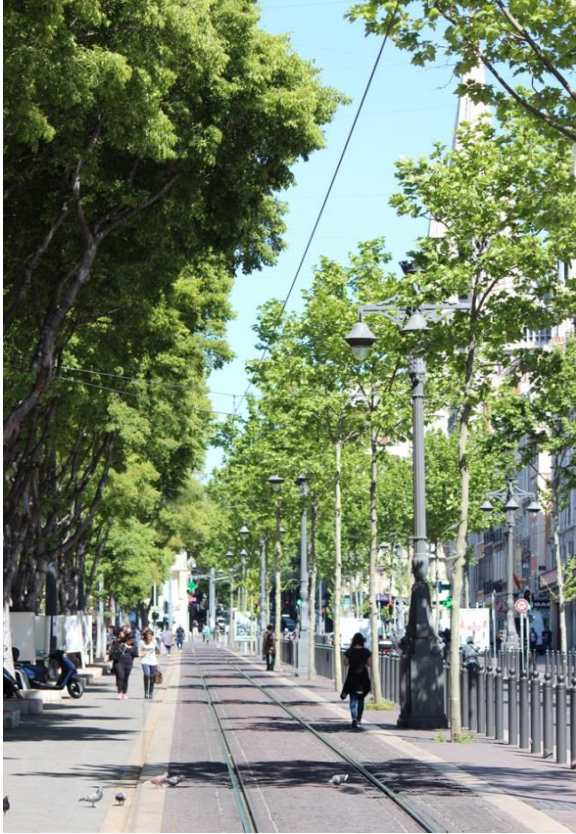


Figure 61. *Une prise de vue du Cours Belsunce en direction de l'église des Réformés, montrant l'avenue de la Canebière et les rangées d'arbres plantés : à gauche, des micocouliers et à droite, des jeunes platanes replantés suite à l'installation du tramway T2, inauguré en 2007 (© Mouad, 2014).*

Si certains habitants expriment un sentiment d'amertume, causé par l'altération de l'image culturelle de la Provence et de l'ambiance urbaine de Marseille, associée à la perte des platanes, d'autres confus comprennent difficilement cette politique de remplacement et de diversification des végétaux au détriment des vieux platanes. Une femme non militante, habitante à la Valentine (à l'est de Marseille dans le 11^e arrondissement), emploie à la fois un discours défensif, sécuritaire et budgétaire afin de contester l'abattage des vieux platanes de son quartier :

« F., (Élisabeth) : À la Valentine, sur la place de l'église, ils ont coupé des arbres, des platanes, parce qu'ils avaient des creux et des bosses. Ce n'est pas une maladie, ils peuvent vivre. Un arbre peut rester avec ce genre de bosses, même s'il a des trous, il peut vivre, un platane. Et ils les ont enlevés, ils ont planté des arbres, qui font des boules. Ces boules, les oiseaux les ingurgitent, les relâchent, et puis ça fait des boules, et pareil quand il avait neigé, ça fait du verglas, on glisse, moi-même j'ai glissé. Des personnes âgées ont peur de marcher dessus [...] donc là, je me dis : mais pourquoi ils n'ont pas étudié ? C'est un arbre qui fait des boules qui ne servent à rien [...] c'est nous qu'on en souffre, voilà... ou alors, il faut mettre d'autres arbres, je ne sais pas lesquelles, là il faut faire appel aux paysagistes, mais à partir du moment où il y a un inconvénient, ne pas foncer dedans, parce qu'un jour ou l'autre ça va être demandé par la sécu, ils vont les enlever à nouveau, et c'est ridicule, c'est encore de l'argent pour rien. »

(FG02, Femmes, Péricentre, Non-militantes)

Par ailleurs, certains habitants environnementalistes apprécient le changement effectué en matière de végétalisation urbaine. C'est le cas de cet habitant du péricentre, biologiste de formation, souhaitant le recours à la plantation d'espèces végétales indigènes :

« H., (Cyril) : *Après, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas d'efforts qui sont fait. Parce que par exemple quand il y a eu le tram qui a été fait, tout le long du tram, il y eu, je ne sais pas combien d'arbres qui ont été plantés, donc il y a des efforts qui sont faites. Mais bon... déjà, on fait des efforts aussi au niveau des espèces. Pour moi, en tant que biologiste, ça me rend fou de voir que sur des espaces verts, on va planter des espèces exotiques, qui risquent en plus de devenir des espèces invasives, qui vont vivre dans des sites naturels. Sachant qu'en plus il va falloir les arroser... c'est pas du tout écologique, et si on plantait des espèces locales ça reviendrait moins cher, moins d'entretien, et en plus ça pourrait servir de refuge, de biodiversité, ça ferait des petits coins où les oiseaux peuvent venir, en ville pourquoi on a foutu des platanes, alors que le platane, ce n'est pas provençal quoi !..... le platane, on va le retrouver à Lyon où je ne sais pas où... il n'y a pas l'aspect local quoi »*

(FG07, Mixtes, Péricentre, Militants)

Dans la citation précédente, cet habitant engagé défend l'idée d'une nature introduite en ville tout en respectant le patrimoine biologique et culturel de la région méditerranéenne : d'une part, en favorisant la plantation des espèces indigènes, et d'autre part, en réduisant les espèces exotiques introduites qui pourraient devenir invasives. Il s'agit, en effet, d'une approche biogéographique de la nature et de sa gestion, qui est en complète cohérence avec les principes mis en œuvre dans le cadre de la politique publique des trames vertes et bleues (Grenelle de l'environnement, 2009). Il est intéressant de souligner, à ce stade, les différences de discours entre les habitants qui défendent la nature en ville en tant que patrimoine culturel et ceux qui la défendent en tant que patrimoine éco-biogéographique. Entre ces deux représentations de la nature, le platane, par exemple, arbre culturellement symbolique pour certains marseillais, ne fait pas partie d'espèces végétales adaptées à la région Méditerranée ni à son climat pour d'autres (cf. citation supra).

c.) *La flore en ville comme un rappel des cycles naturels.* Dans des villes de plus en plus étendues et minéralisées, la flore peut jouer le rôle de repère temporel reliant les citadins à la nature. La feuillaison, la floraison et la défeuillaison¹⁸³..., sont des phénomènes naturels qui offrent aux habitants d'une ville la possibilité de ressentir la saisonnalité (passage annuel des saisons). Même plantés en allées rectilignes, en ville le feuillage des arbres reste un évènement très remarqué de certains enquêtés à Marseille :

¹⁸³ La *défeuillaison* signifie la « chute naturelle des feuilles chez une espèce à feuillage caduc » (Marouf et Reynaud, 2007, p. 78).

« H., (Henri) : Là où ils ont replanté, c'est sur le Prado. Là, il y a 3 semaines, il n'y avait pas une feuille sur les arbres. Il a plu, il y a 3 semaines, en quelques jours, il y a la vie qui est repartie... c'est magnifique »

(FG01, Hommes, Centre, Non-militants)



Figure 62. Une prise de vue montrant le boulevard Michelet (dans la continuité du Prado) et les alignements d'arbres composés des micocouliers essentiellement (© Mouad, 2014).

En outre, certaines variétés d'arbres cultivés, tels que les arbres fruitiers, attirent particulièrement l'attention des habitants des grandes villes, qui se sentent à leur tour de plus en plus éloignés de la nature. En fait, l'arbre fruitier en ville fait non seulement appel à la vue, mais aussi à l'ensemble des perceptions sensorielles et à la saisonnalité. Dans un groupe d'entretien, composé uniquement de femmes, une habitante du péricentre, originaire de la plaine picarde, raconte passionnément son expérience vécue du passage des saisons en ville :

« F01, (Monique) : J'ai été dans le Vaucluse cet été, c'était une petite ville bien sûr, mais j'avais trouvé formidable, parce que le long des trottoirs, le long des rues, étaient plantés des arbres fruitiers et donc on pouvait suivre les saisons, en fonction du fruit qui était en train de... et tout le monde pouvait cueillir. Il y avait les abricotiers, il y a eu les pêchers, il y a eu les pruniers, il y a eu les figuiers, il y a eu les cerisiers parce que c'était la ville des cerises, ça a commencé par les cerisiers, c'est à Caromb [commune dans le Vaucluse], on commence par les cerises, après ça enchainait, et on pouvait se servir et manger.

F02, (Élisabeth) : C'est génial ça

F01, (Monique) : Je trouvais que c'était formidable comme idée, je ne sais pas si c'était leur idée au départ, mais de marquer le temps des saisons comme ça, en faisant pousser des arbres fruitiers, parce qu'ils ont aussi leurs temps de fleur, j'avais trouvé ça formidable »

(FG02, Femmes, Péricentre, Non-militantes)

Composer la ville avec des arbres fruitiers accompagne l'idée d'introduire une partie de la campagne avec sa temporalité saisonnière dans le monde urbain.

2.2.2. La flore spontanée en ville : question de regard et initiative citoyenne

Si la majorité des enquêtés à Marseille considère l'arbre comme l'un des êtres vivants symbolisant la nature en ville, d'autres perçoivent la nature comme un ensemble qui se manifeste partout. Dès lors, ces habitants peuvent rencontrer la nature dans des lieux inattendus en plein centre-ville. Il s'agit d'une nature végétale qui prend deux formes, différentes de traditionnels espaces verts aménagés : d'une part, des plantes s'installent spontanément dans le moindre coin de la ville ; d'autre part, des installations végétales naissent des initiatives citoyennes. Or, percevoir et apprécier ces formes de nature en ville nécessite *a.)* un changement de regard et *b.)* une volonté d'action collective.

a. La perception de la nature en ville demande un changement de regard : Dans l'extrait de dialogue suivant, une ancienne parisienne habitante du Panier, au centre-ville, nous invite à ouvrir les yeux pour découvrir la nature en ville :

« F03, (Edwige) : *Moi, je la vois partout la nature, plus ou moins évidemment, je ne peux pas comparer le centre-ville avec les calanques, mais bon. Il suffit d'ouvrir les yeux, il y a des herbes sauvages en ville [...] Au Panier, là sur le trottoir, il y a des petites pousses, du côté de La Belle-de-Mai¹⁸⁴, dans les petites rues du côté du Roucas-Blanc¹⁸⁵, enfin je veux dire qu'il y en a beaucoup... enfin, je compare évidemment avec Paris, mais je trouve qu'il y en a beaucoup, il faut ouvrir les yeux [...]*

H03, (Marius) : *Madame [Edwige] parlait des herbes folles ou des mauvaises herbes, et vous [Enquêteurs] demandiez où est-ce qu'elle en avait vu. Moi récemment, j'en ai vu sur le Prado, il y a des arbres, je ne sais pas ce que c'est. Aux pieds des arbres, là depuis peu, ils ont fleuri aux pieds en même temps. C'est couvert de ces mauvaises herbes, j'imagine qu'elles sont mauvaises. Bah, lorsqu'on passe sur le Prado, moi c'est en vélo, on voit ça. Du coup, ça fait du vert, c'est très joli. Ça fait penser à la nature, même si on est en plein centre-ville au milieu des voitures et du béton. Il y a quand même ces petits carrés de vert, tous les 10-15m, qui sont assez agréables, et qu'il n'y a pas à l'hiver, c'est dommage ! »*

(FG03, Mixte, Centre, Non-militants)

Bien que ces marseillais ne se présentent pas comme des militants environnementalistes, ils apprécient particulièrement les caractéristiques banales de la végétalisation de l'espace urbain. Il s'agit des végétations propres aux micro-espaces, comme les pieds d'arbres ou les rainures entre les pavés, échappant aux traitements sanitaires. Cela est révélateur d'une observation fine

¹⁸⁴ La Friche de la Belle de Mai est l'un des quartiers populaires du 3^e arrondissement de Marseille et qui est en pleine mutation urbaine.

¹⁸⁵ Le Roucas-Blanc est un quartier dans le 7^e arrondissement de Marseille. Il fait partie des anciens quartiers villageois en direction du sud avec une concentration des habitats résidentiels issus de la bourgeoisie marseillaise.

et détaillée de la vie en milieu urbain. Or, si la présence d'une végétation spontanée aux pieds des arbres semble acceptée pour certains marseillais, l'idée d'avoir une friche naturelle, comme espace vert en ville ne fait pas l'unanimité des enquêtés, comme en témoignent les réticences :

« F01, (Danielle) : *En fait c'est ce qu'il faudrait développer, parce qu'en fait c'est la Biodiversité, l'histoire de la friche. Au lieu que ce soit tout rigide. Du coup, on n'y met plus de produits chimiques pour entretenir, plus d'engrais, plus de machins, il pousse ce qui pousse*

H01, (Michel) : *Une friche végétale ? Moi, je pensais la friche dans le bâtiment ! Et je me disais de quoi elle parle ! (rires)*

F02, (Chemama) : *Ça dépend, en tant que citoyen, il faut avoir connu la... de vivre dans un milieu assez...*

H01, (Michel) : *Je ne sais pas, la friche !*

F02, (Chemama) : *Non, c'est justement, comme on a beaucoup plus vécu dans l'artificiel... ce n'est pas évident*

H01, (Michel) : *Une friche et sécurité ! Ça voudrait dire, un espace dans lequel il n'y aurait pas eu un minimum d'aménagements pour une quelconque activité ? Ce serait un lieu comme ça, qui aurait poussé...!*

F01, (Danielle) : *Mais, il y a un jardin comme ça, qui est du côté de château Gombert [au 13^e], on y est allé une fois tu te rappelles ! Les trois quarts du jardin, ils les laissaient en friche [...] c'était l'été, il y avait eu une fête des plantes, ils n'avaient pas arrosé, c'était sec, ça a l'air crevé, c'était en friche, parce que c'est une volonté de retrouver la nature... on est dans un endroit où on n'a pas besoin d'arroser, de mettre des plantes qui viennent de je ne sais pas où [...] Moi je trouve que c'est bien qu'il y ait des trucs comme ça aussi*

H02, (Yves) : *Il faut des plantes méditerranéennes, qui demandent un peu moins d'eau.*

F01, (Danielle) : *Nous, ce n'est pas le gazon ici, on n'a pas besoin de gazon partout... »*

(FG04, Mixte, Péricentre, Non-militants)

On peut observer comment la friche renvoie vite à l'image d'un espace marginalisé, insécurisé et inaccessible. Cette représentation occulte l'intérêt écologique de friches au profit de l'accessibilité et du sentiment de sécurité. En revanche, planter des espèces adaptées au climat méditerranéen reste mieux accepté. La même tendance a été déjà observée lors de la discussion autour des arbres en ville (cf. Citation supra).

b. La nature en ville est aussi l'affaire des citoyens : Certains des enquêtés ont évoqué des formes sociales de nature en ville. Il s'agit des installations végétales mises en œuvre à l'initiative des collectifs citoyens, afin d'améliorer leur cadre de vie tout en créant des espaces d'échange et de partage à partir des éléments naturels. Ce type d'initiatives, même peu citées par les marseillais enquêtés, attirent l'attention, quand le thème est évoqué :

« F03, (Edwige) : Il y a une démarche aussi personnelle, c'est à dire que nous, on peut apporter aussi d'installer de la nature. Il y a eu des démarches, je crois du côté de Noailles, où des gens ont installé dans des bacs des jardinières, voilà. Il y a des échanges qui se font, et ça a permis, je crois, de calmer un peu des ambiances un peu tendues, et ça permettait à des gens de se retrouver comme ça, autour d'un projet commun, sur des plantations, sur un respect de la rue, voilà »

(FG03, Mixte, Centre, Non-militants)



Figure 63. Des photos prises au Panier, le vieux quartier de Marseille, montrant l'initiative citoyenne en s'appropriant et en végétalisant un micro-espace public afin de créer un espace de convivialité et de voisinage : (a.) photo devant la porte de l'association de Bien-Fêteurs¹⁸⁶ ; (b.) photo prise à l'angle de la rue des moulins (© Mouad, 2015).

Une dame retraitée, habitante du péricentre, témoigne ainsi de ce qu'elle a entendu autour de ce type d'initiative de végétalisation :

« F., (Danielle) : Moi, je connais des gens... en fait, je ne fais pas partie de l'association, mais je fais partie d'un groupe d'échange des plantes au Cours-Julien. On tient une table ronde où on échange, les gens portent des plantes et en remportent gratuitement. En fait, on a rencontré plein de gens comme ça, qui font des petites expériences dans les rues autour. Alors j'ai une de mes copines, qui habite rue Ferrari, elle a une boutique [...] En fait, elle avait récupéré des gouttières et elle les avait fixés au mur, et elle avait rempli de terre et avait fait grimper des trucs comme ça, c'était superbe. Il y a des gens qui sont passés, avaient bu un coup, ils lui ont cassé tout... mais il y a plein de gens qui essayent de faire des trucs comme ça. Il y a d'autres gens qui sont de l'autre côté du Cours-Julien... De l'autre côté du Pont Lieutaud, ils sont venus chercher des plantes, parce qu'en fait ils ont récupéré des jardinières, ils ont mis des jardinières dans la rue, ils se sont appropriés l'espace-public [...] et je trouve que ça marche et c'est convivial, je veux dire ça crée des liens entre les gens, parce que chacun amène ses plantes et va les mettre dans un truc comme ça, c'est sympathique comme... à un endroit qui n'est pas prévu pour ça quoi. »

(FG04, Mixte, Non-militants, Péricentre)

¹⁸⁶ L'association de bien-fêteurs est située au 45 rue du Petit Puits au Panier, dans le 2^e arrondissement Marseille.

Les propos précédents sont doublement intéressants. Ils montrent que ce type d’initiative est plutôt contagieux et peut attirer l’attention des personnes même en dehors du monde associatif militant. Ce type d’action offre aux habitants la possibilité de s’exprimer et de prendre en main le destin de leur quartier afin d’améliorer leur cadre de vie et surtout leur estime de soi. La mise en place du végétal par un collectif d’habitants dans des espaces urbains fortement minéralisés, s’avère comme l’une des solutions alternatives d’aménagement qui rendent la ville plus habitable. En outre, bien qu’il soit difficile de pérenniser ce type d’action dans le temps et dans l’espace, à cause du vol ou de la dégradation, cela n’empêche pas les adhérents de ce courant naissant de poursuivre leurs projets. On peut comprendre implicitement qu’il est tout à fait possible d’avoir un esprit militant sans être un militant déclaré. Cela nous conduit à remettre en question le critère initial du recrutement de groupes de discussion, basé sur l’appartenance au groupe des militants (politiques ou associatifs) et donc les idées reçues lui sont associées. Nous développerons ces résultats avec l’analyse quantitative de la flore.

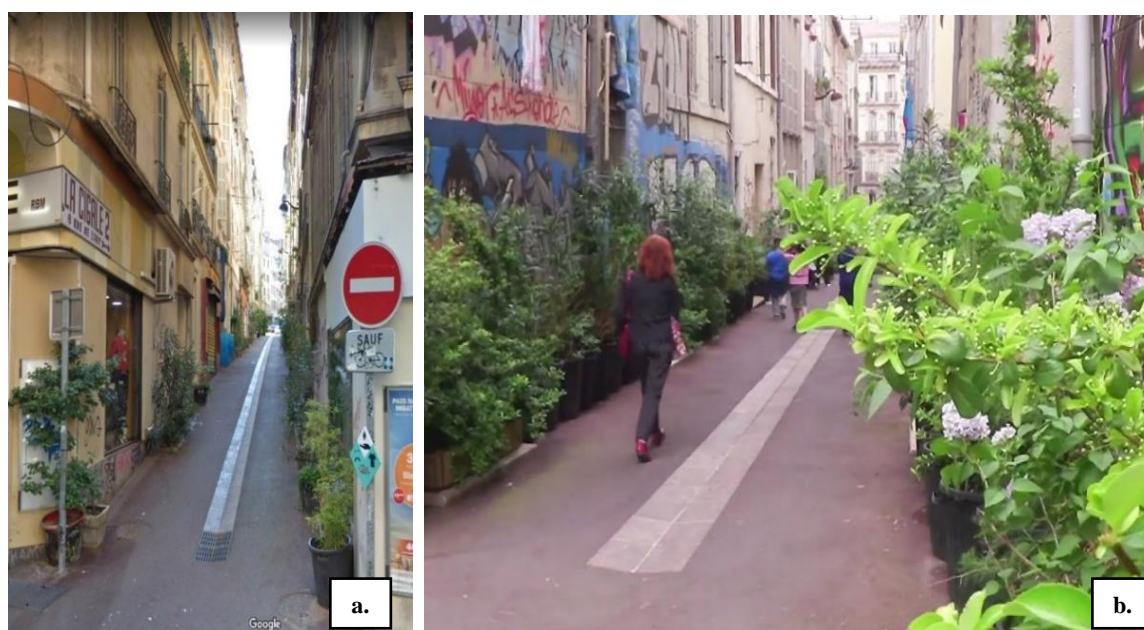


Figure 64. Prises de vue montrant la rue de l’Arc à Noailles, quartier populaire au centre-ville (1^{er} arrnd), après la végétalisation initiée par le projet collectif « Noailles c’est ici »¹⁸⁷ : (a.) du côté de la rue Rouvière (© Google streetview, 2016); (b.) du côté de la rue d’Aubagne (© Mouad, 2015).

¹⁸⁷ « Noailles c’est ici » est un projet participatif qui est monté depuis 2014 par un collectif de quatre associations d’habitants du quartier. Le projet tourne autour des thématiques socio-environnementales composées aux milieux urbains dégradés (balade, décoration et mobiliers urbains et végétalisation) <http://www.noillettousici.fr>

2.2. La faune en ville : des représentations dialectiques entre nuisibles et désirables

Précédemment, nous avons démêlé les différentes formes que prend la « flore » dans le discours des marseillais enquêtés, ainsi que les valeurs associées qu'elles soient esthétiques, culturelles ou sociales. Dans ce discours, la thématique de la « faune » occupe aussi une partie, mais toutefois secondaire par rapport à la « flore ». On observe que la vie animale ne vient pas spontanément à l'esprit de marseillais comme étant de la nature en ville. En effet, dans six sur huit groupes d'entretiens collectifs, la thématique « faune » n'est abordée qu'à la fin de l'entretien après la saturation du débat sur l'aspect végétal de la nature, et souvent à l'initiative des enquêteurs. Les deux groupes restant, composés des militants, manifestent vite leur intérêt à la vie animale en milieu urbain (*cf.* annexe 3 tableau thématique). Cela renvoie à l'idée que la ville est perçue comme un lieu artificiel, maîtrisé, un « milieu technique » construit essentiellement pour les êtres humains (Blanc, 1996, 2000 ; Clergeau et *al.*, 1997, 2011 ; Gouabault et Jeangros, 2010 ; Donaldson et Kymlicka, 2016).

L'inventaire et l'analyse lexical du corpus a permis de dégager quatre sous-catégories relatives à la thématique « faune » (*cf.*, fig.65) :

i) La sous-catégorie « termes communs » regroupe les termes génériques liés à la faune, tels « animal », « oiseau », « poisson » ou « bestiole » ;

ii) « Espèces sauvages », cette sous-catégorie comprend les êtres vivant en liberté, que ce soit en milieu naturel ou en milieu urbain (sanglier, lapins, grenouilles etc.). Nous classons dans cette sous-catégories les espèces dites « liminaires » – un statut socialement paradoxal – qui échappent, plus ou moins, à la maîtrise humaine (gabians, pigeons, gekos, rats, cafards, etc.). Il s'agit des espèces « *non domestiquées qui se sont adaptées aux espaces habités par les êtres humains* » et qui trouvent des avantages à vivre à leur proximité (Donaldson et Kymlicka, 2016) ;

iii) La sous-catégorie « animaux domestiques¹⁸⁸ » comprend les animaux d'élevage et de rente afin de satisfaire des besoins humains précis alimentaire et exotisme – comme dans les fermes ou dans les jardins zoologiques ;

iv) Enfin, la sous-catégorie « animaux de compagnie » comprend les espèces domestiquées associées à l'être humain et qui représentent une extension de son domaine (ex. chien, chat) (Vicart, 2014). Il s'agit des animaux dont l'existence « *est indissociable d'une société mixte, commune aux humains et aux animaux* » (Donaldson et Kymlicka, 2016, ch. 4-5).

¹⁸⁸ Le terme « domestique » vient du latin *domus* qui signifie « maison ». Un animal est domestiqué, cela dit que son espèce est apprivoisée et vit au contact de l'homme.

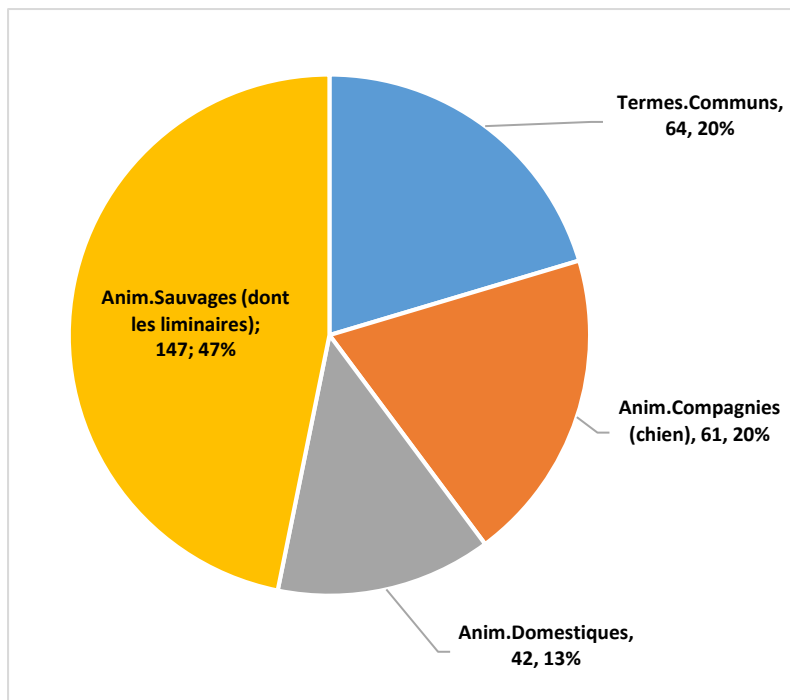


Figure 65. La fréquence lexicale et la répartition des sous-catégories composantes de la « faune » identifiées dans le discours de marseillais (Mouad, 2018).

Bien que la thématique « faune » soit secondaire dans le discours des marseillais par rapport à la « flore », elle – la « faune » – suscite en l’occurrence une multitude des représentations au sein des groupes interrogés. Comment les habitants enquêtés à Marseille perçoivent la faune dans leur ville ? De quelles espèces animales parlent-ils ? Et quelles sont les représentations véhiculées vis-à-vis de la présence animale en ville ?

En fait, du point de vue culturel, l’animal apparaît comme l’un des « *clés d’entrée précieuses pour comprendre les différences dans les rapports aux territoires* » (Blanc et Cohen, 2002). L’animal peut être un « symptôme » ou un signe du rapport à la nature, qu’il soit individuel ou social¹⁸⁹. Les recherches menées sur l’animalité¹⁹⁰ urbaine montre que les humains entretiennent des rapports divers et variés, des fois ambigus, selon l’espèce de l’animal et sa place affective (Blanc, 1996, 2000 (ex. chat, cafard, chien) ; Clergeau et *al.*, 1997, 2011 (ex. avifaune¹⁹¹ urbaine) ; Roussel et Mougenot, 2002 (ex. ragondin) ; Gramaglia, 2002 (ex. goélands) ; Malher et Magne, 2010 (ex. avifaune urbaine).

¹⁸⁹ Dans l’article intitulé « L’animal : une figure de la géographie contemporaine », les auteurs prétendent que l’animal peut être un « symptôme » du rapport à la nature, que ce soit individuel ou social. Et que « *selon que l’on vit à la ville ou à la campagne, dans tel pays ou tel autre, on ne désigne pas (sauvage, domestique, désiré, non-désiré), ne traite pas (nourrir, élever, loger, caresser, tolérer, protéger, chasser), ne pense pas les animaux de la même manière, et ce rapport à l’animal interagit avec les relations sociales ainsi qu’avec le monde biophysique et ses transformations* » (Blanc et Cohen, 2002, p. 33-34).

¹⁹⁰ Dans ce sens, le substantif « animalité » désigne « *l’ensemble des caractères qui font qu’un être appartient au règne animal* » (TLFi).

¹⁹¹ Le terme *avifaune* désigne, selon le Larousse, l’ensemble des espèces d’oiseaux (sédentaires et des saisonnières) d’une région donnée.

2.2.1. *L'animal, des représentations entre le propre et le sale :*

Le discours construit autour de l'animal en ville l'associe souvent à la saleté et à la détérioration de l'espace habité (Blanc, 2000). Dans leur discussion sur la nature en ville, certains marseillais évoquent la présence animale comme un signe de saleté. Ce discours, qui rejette l'animal en ville, s'appuie essentiellement sur les déjections animales et le manque d'hygiène associé (*ibid.*). Ce qui lui vaut le qualificatif de « sale ». Pour l'anthropologue Mary Douglas (1966, 2001), l'idée de saleté est une construction sociale associée au désordre. Éliminer ce qui nuit à l'ordre est perçu comme un acte positif permettant la mise en ordre de et dans l'environnement (*ibid.*, p. 2-5)¹⁹².

L'analyse de discours de marseillais nous a permis de dégager, au moins, trois cas de figure, dans lesquels l'animal en ville est associé à l'idée de saleté et inscrit dans un jeu de distance affectif : a.) indésirable et répulsif ; b.) nuisible mais sympathique, et enfin c.) désirable mais nuisible.

a. L'animal en ville : indésirable et répulsif

Dans ce premier cas de figure, il s'agit des espèces non-domestiquées considérées comme des intrus, tels les rats et les cafards (Blanc, 2000, 2003). Une fois aperçues dans l'espace habité, privé ou public, ils suscitent le dégoût et la répulsion du point de vue social. L'ubiquité de certaines espèces indésirables interpelle certains marseillais habitants au centre-ville :

« F., (Edwige) : *les rats oui, mais les Cafards à Marseille, je n'ai jamais vu autant !*
H., (Guy) : *des rats aussi j'en ai vu tout autour sur le centre-ville, c'est normal*
F., (Edwige) : *Et puis c'est un port, Marseille »*

(FG03, Mixtes, Non-Militants, Centre)

D'autres habitants vivent cette présence animalière d'indésirables comme le signe de dégradation et d'insalubrité urbaine :

« H., (Christian) : *... je trouve que la ville, en 2-3 mois-là, s'est dégradée complètement. C'est inquiétant le niveau de pollution et tout ça. Vous voyez chez-moi, dans le Vieux-Port, il y a de tas rats le soir. Il ne vaut mieux pas mettre ses jambes, parce que c'est du costaud ! On est à Marseille, d'accord ! Mais c'est du... non mais c'est sérieux, vous les voyez tous sortir du restaurant...*

F., (Marie-Odile) : *nous, on n'a pas de restaurants dans le quartier, ils sont tous comme ça [geste de grand taille et rires collectifs], je ne plaisante pas, je pense qu'il a raison, ils sont très bien nourris, alors que nous...*

H., (Christian) : *ils sortent tous des restaurants, vous voyez, la rue ...*

F., (Marie-Odile) : *ils se débrouillent comme ils peuvent »*

(FG07, Mixtes, Militants, Centre)

¹⁹² L'anthropologue britannique Mary Douglas, dans son livre « *Purity and Danger : an analysis of concepts of pollution and taboo* » prétend que « *Dirt offends against order. Eliminating it is not a negative movement, but a positive effort to organize the environment.* » (1966, 2001, p. 2-5).

Les précédentes témoignages montrent que les caractères portuaires de Marseille expliquent la présence des rats en ville. Pour d'autres, la prolifération des rats au centre-ville est plutôt associée aux activités de restauration. Ce propos dénonce indirectement la gestion des déchets. « Costauds et bien nourris », les rats inspirent la peur, la vie nocturne et surtout l'ordure d'où leur association à la saleté (Blanc, 2000)¹⁹³. La visibilité de ces rongeurs dans l'espace public marseillais est perçue comme un manque d'hygiène à l'échelle de la ville est témoin d'une défaite de la politique de propreté et de la gestion des déchets. Les marseillais enquêtés l'expriment comme une préoccupation centrale des lors qu'ils parlent de la nature en ville (*cf.*, *infra*, §5.3.)

b. L'animal en ville : nuisible mais sympathique

Les comportements alimentaires jouent aussi dans la fabrique sociale de l'image de l'animal en ville (*ibid.*). Les mouettes et les goélands appartiennent à la famille des *laridés*¹⁹⁴ (Gramaglia, 2002). À Marseille, comme dans les régions méditerranéennes, le *gabian* est le terme occitan pour désigner le goéland. Pour la majorité des citoyens enquêtés à Marseille, les mouettes et les goélands sont souvent associés aux poubelles à l'image des rats aux ordures. Or, les cris et les habitudes sauvages de ces *oiseaux* – pêcheurs, agiles, et charognards – renvoient l'image d'un animal nuisible et agressif et non pas sale, comme en témoigne cet extrait de dialogue :

« H., (Gilles) : *Les mouettes si on les nourrisse, elles reviennent. Des fois, elles font des dégâts, elles volent... enfin bon bref, c'est embêtant pour nous, on n'a pas eu le choix, si on les nourrissait, on nous a menacé de nous faire des procès... on a arrêté, mais c'est pas toujours facile à canaliser ce type d'animal qui revient très fréquemment, voir même si vous laissez une chose sur une table, pour décongeler une chose...*

H., (Christian) : *C'est très intelligent une mouette*

H., (Gilles) : *Ça déchire les poubelles, elles sont très fortes du bec*

H., (Henri) : *À Marseille, il y avait un beau spectacle, toutes les poubelles de Marseille transitaient par la gare du Prado, il y avait des milliers de mouettes, le côté du Boulevard Rabatau, après tous les trains étaient bâchés, mais c'était un spectacle inhabituel!*

H., (Christian) : *Et les Gabians*

H., (Henri) : *elles sont protégées, là »*

(FG01, Hommes, Non-militants, Centre)

¹⁹³ Dans son livre « les animaux et la ville », Nathalie Blanc (2000) prétend que certains animaux sont perçus comme sales du fait de ce qu'ils mangent. Elle explique que « cette relation entre saleté/nourriture est ancienne et on l'observe pour le cochon. Le pigeon, la blatte et le rat vivent de nos déchets et sont sales » (*ibid.*, p. 45). Cela confirme nos résultats sur les rats à Marseille.

¹⁹⁴ Les *laridés* (étymologie gr. *Laros* ; scientifique *Laridae*) est une famille d'oiseaux vivant près des côtes. Elle comprend les goélands et les mouettes (plus petites, bec fin et pointu). Pour plus de détails <http://www.oxfordreference.com/view/10.1093/oi/authority.20110803100051908>

Protégés en France depuis 1981, avec des dérogations¹⁹⁵, les rumeurs sur la diminution des populations de *gabians* n'inquiètent pas les marseillais enquêtés. Au contraire, certains habitants, parmi lesquels des militants, l'apprécient positivement en raison de l'image négative (nuisible et agressive) associée à cet oiseau :

- « F., (Brigitte) : *Il paraît qu'on a moins de gabians*
F., (Florence) : *Bah ça, ce n'est pas un mal*
F., (Brigitte) : *Des gabians, des goélands, des mouettes...*
F., (Christiane) : *Ah bon !*
F., (Chantale) : *J'en ai vu un l'autre jour dans la rue, il était énorme, sur les poubelles...*
F., (Brigitte) : *Bah, il paraît qu'on en a beaucoup moins que la population, parce qu'il n'y a plus la décharge, ils paraient qu'ils ont moins à manger*
F., (Chantale) : *On les entend tout le temps de chez nous*
F., (Florence) : *Ce n'est pas plus mal*
F., (Brigitte) : *C'est vrai qu'en plus en bateau on va beaucoup au Frioul aussi au début de la saison, et c'est vrai que quand il y a les poussins... enfin les petits, ça piaille de partout, c'est très présent c'est vrai, c'est bien mais c'est bruyant*
F., (Florence) : *Et puis c'est agressif*
F., (Brigitte) : *Ah Non... pas trop !*
F., (Florence) : *Moi j'en ai vu un qui terrorisait les chats et tout, et un jour, il a volé la gamelle du chat, il l'a pris dans son bec, parce qu'il cherche à manger [...]*
F., (Chantale) : *Ça c'est possible*
F., (Christiane) : *Ils font les poubelles aussi*
F., (Brigitte) : *Il leur ait arrivé de voler une grillade sur un barbecue [...] Moi, j'en ai entendu parler comme d'une nuisance. Dans les rues, ils éventraient les poubelles, maintenant c'est dans des containers, mais quand j'étais plus jeune, ils éventraient les poubelles, il y en avait partout, il y en a moins quand même maintenant »*
(FG06, femmes, militantes, Centre)

Le précédent extrait de dialogue met en scène les caractéristiques particulières de goéland, ou le *gabian*. Cet oiseau montre une forte capacité à s'adapter au milieu fréquenté en modifiant ses habitudes alimentaires. Il renvoie aux citadins l'image d'un oiseau intelligent, mais doté de comportements imprévisibles (s'emparer, éventrer, agresser), dont certains sont le fruit d'un apprentissage (Gramaglia, 2002). Dans le discours des enquêtés, on peut percevoir aisément la fragilité de la cohabitation et du rapport instauré entre citadins et laridés (goéland, mouettes). Les propos dominant formulés laissent à penser que ces oiseaux marins ne sont pas à leur place en ville. Le *gabian* est perçu comme un perturbateur de la vie urbaine, en dépit de caractéristiques positives, son esthétique et son utilité comme nettoyeur (*ibid.*).

Les représentations du goéland, comme perturbateur, s'alignent avec certains résultats d'enquêtes antérieures menées sur les rapports humains/oiseaux (Clergeau, 1996 ; Clergeau et

¹⁹⁵ L'arrêté du 17 avril 1981, fixant la liste des oiseaux protégés, « prévoit la possibilité de déroger à leur protection, s'il n'existe aucune autre solution satisfaisante, dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique... »
<https://www.senat.fr/questions/base/2004/qSEQ041014042.html>

al. 1997, 2011 ; Malher et Magen, 2010). L'oiseau en tant qu'entité vivante « introduit un élément de désordre dans la ville, univers artificiel dont l'homme cherche à maîtriser les conditions à son profit » (Clergeau et al., 1997, p. 190).



Figure 66. Le parvis de la gare de St-Charles représente un espace d'attente pour les voyageurs et en même temps, un territoire de chasse pour les laridés, comme le gaban et la mouette (©Mouad, 2014)

Le pigeon est l'une des espèces aviaires la plus fréquente en milieu urbain (Clergeau, 1995 ; Blanc, 2000). Perçu comme un oiseau sympathique et peu agressif, le pigeon à Marseille nous semble beaucoup mieux accepté dans l'espace habité que le *gaban*, comme en témoigne cet extrait de d'un groupe des femmes militantes habitant au centre-ville :

« F., (Frédérique) : *Moi, je pensais que c'était les pigeons plutôt qui étaient [nuisibles] parce que des pigeons, il y en a pas mal ici aussi*

F., (Brigitte) : *Les pigeons c'est pareil [...] mais, les pigeons n'ouvrent pas la poubelle quand même !*

F., (Chantale) : *Moi, j'en ai un qui vient tous les matins dans le jardin...non pas un gaban, les pigeons, ils sont sympas, et je leur mets du pain...*

F., (Christiane) : *Ahhh... il va y en avoir beaucoup [rire]*

F., (Chantale) : *Non, il n'y en a qu'un qui vient tous les jours, tous les matins, je le vois arriver, il doit savoir, après il s'en va, je ne le vois plus de la journée, et puis j'ai des petits oiseaux, ils ont des chants magnifiques, j'ai dit à mon mari de l'enregistrer parce que c'est trop beau*

F., (Brigitte) : *C'est bien d'entendre des petits oiseaux par la fenêtre, ça c'est sympa »*
(FG06, femmes, militantes, Centre)

En fait, le pigeon fait partie des oiseaux qui ont montré une grande « plasticité adaptative » pour vivre au contact des humains (Sauvage, 2002). « Traditionnellement le ramier, oiseau des champs granivore, gobe aussi escargots, limaces et lombrics ; il émigrerait à l'automne pour disparaître et revenir faire ses nichées au printemps à la campagne. Aujourd'hui, il est passé à la résidence à l'année dans la ville où il prend ses quartiers d'hiver » (*ibid.*, p. 192).

À la différence du goéland – perçu comme gracieux, peu farouche mais opportuniste et agressif – les pigeons et les tourterelles sont beaux, sympathiques. Ces oiseaux grégaires sont plutôt familiers et associés à la nature domestiquée en ville. Établir un rapport de proximité avec ces oiseaux, en les nourrissant, représente une forme de pratique de la nature en ville, pour certains marseillais, à l'image de ce couple de retraités, qui transforme son balcon végétalisé en un lieu d'accueil et d'observation des petits oiseaux, en plein centre-ville :

« F., (Marie-Odile) : *ce que c'est la nature de nourrir les oiseaux. Alors, on a les petits oiseaux, plusieurs sortes de mésanges, et puis le Rouge-queue, le Rouge-gorge, le Pouillot-vélocé, mais aussi maintenant les tourterelles ont trouvé l'adresse, et alors, on peut avoir jusqu'à 12 tourterelles sur la table, parce que je leur achète des graines spéciales maintenant, voilà... et la Pie qui vient aussi, parce que ça fait partie de l'équilibre général*

F., (André) : *Oui, il y a des tourterelles qui commencent à venir*

F., (Marie-Odile) : *Oui, même quand on est dehors, elles continuent à manger »*

(FG07, Mixte, militants, Centre)

Bien que certaines enquêtes aient montré que la proximité entre citadins et pigeons n'est toutefois pas sans gêne à cause des bruits et des salissures (Clergeau, 1997, 2011 ; Blanc, 2000 ; Sauvage, 2002) ; pour les marseillais interrogés, ces sont plutôt les goélands et les mouettes qui posent plus des soucis en ville et jouent le rôle de perturbateur de l'ordre. Il nous semble que les citadins cherchent à établir une représentation hiérarchisée de la faune en ville entre le désirable et l'indésirable, entre le sympathique et l'agressif.

c. L'animal en ville : désirable mais nuisible

Si la présence d'animaux sauvages et familiers libres en ville renvoie à des formes de nuisances en ville, les animaux de compagnie peuvent aussi constituer une véritable source de nuisances et de conflits dans l'espace public. Devenu un compagnon désiré par de nombreux citadins (Blanc, 2008), le chien est souvent mis sur la sellette, ou plutôt son maître, lorsque les habitants enquêtés à Marseille abordent l'état de propreté de leur ville. En fait, les chiens domestiqués –

devenus dépendants de l'humain – « obligent leur maître à sortir régulièrement, à s'exposer aux autres et à nouer des échanges » (*ibid.*, p. 129).

Or, la fréquentation de l'espace public par le chien est justement prétexte à conflit entre ceux qui possède l'animal et ceux qui subissent cette forme de cohabitation– souvent vécue comme désagréable – à cause des déjections canines répandues sur la voie publique (Blanc, 2000). Le chien, comme animal de compagnie, même qualifié de désirable, devient source de saleté et de nuisance, quand le propriétaire de chien n'assume pas sa part de responsabilité en termes d'hygiène, comme le montre cet extrait de dialogue entre groupe de femmes militantes :

« F., (Florence) : *c'est beaucoup les excréments de chien. C'est vraiment [trop], au moins [qu'il le fasse] dans le caniveau et pas sur le trottoir ! Dès fois, il faut enjamber...*
F., (Brigitte) : *De toute manière, il y a trop de chiens [rires]*
F., (Édith) : *Non, mais c'est les maîtres, ce n'est pas les chiens*
F., (Christiane) : *C'est les maîtres*
F., (Florence) : *En poussette, une fois je gardais un petit en poussette, mais je devenais folle, je me suis dit : je ne vais jamais y arriver, frayer un chemin*
F., (Édith) : *C'est vrai qu'il y en a plein »*

(FG06, femmes, militantes, Centre)

En fait, parmi les 54 enquêtés de Marseille, militants ou non, aucun propriétaire de chien n'avoue laisser d'excréments sur le trottoir ou en pied d'arbre. Tous se montrent responsables et conscients de l'hostilité liée à la situation. Tous deviennent vertueux et prétendent ramasser systématiquement les déjections de leurs animaux :

« H., (André) : *Mais malheureusement, je prends un exemple, j'ai un chien, à l'époque au Parc Borély c'était autorisé, mon petit chien, c'est un petit York. Moi mon petit York, il ne fait pas pipi au milieu de l'herbe, il va derrière un arbre se cacher, et quand il faisait crotte, même au parc Borély, où qu'il la fasse, j'ai mon petit sac en plastique, je le ramasse, soit je le mets dans une poubelle, sinon à la maison dans la chasse d'eau. S'il y avait, ne serait-ce que ce geste de la part des marseillais, et là je parle des marseillais, pour respecter les espaces verts et ensuite les rues de Marseille, on ferait un grand pas en avant. Mais malheureusement, j'ai constaté avec les marseillais, que depuis quelques années, il y a de moins en moins de civisme, les gens ne respectent plus ça, [silence] c'est un peu dommage, déjà ça un point négatif.*
H., (Henri) : *Ça, c'est le civisme des gens »*

(FG01, Hommes, Non-militants, Centre)

Si les propriétaires de chiens, parmi nos enquêtés marseillais, affirment tous qu'ils ramassent les rejets, ils ont néanmoins l'impression que ce geste hygiéniste est rarement mise en pratique. Soit disant, ce geste responsable suscite l'étonnement des autres riverains. Ces citoyens

l'exprimeraient alors à voix haute : ils complimenteront les « bons » gestes et dénoncent les « mauvaises », comme l'explique cette extrait de débat entre des femmes non-militantes :

« F., (Madeleine) : *Pour la nature, moi j'ai un chien, j'achète des sacs à crotte et je ramasse la crotte de mon chien*

F., (Danièle) : *Moi aussi*

F., (Madeleine) : *Mais, j'ai l'impression d'être une extra-terrestre, dans mon quartier c'est un tapis de merdes...et des fois, il y a de gens qui s'arrêtent et qui m'applaudissent presque [rire]. Ils me disent « vraiment je suis étonné ». Je pense que l'histoire des chiens, c'est plus les gens. On a un gamin, il fait dans sa couche, on lui change sa couche. On a un chien, on a de l'argent pour lui donner à manger, je pense qu'on a aussi de l'argent pour acheter des sacs [...], ça me coûte 1.50€ les 50. Enfin voilà, c'est plus responsabiliser les gens qu'ils soient propres, parce que Marseille il n'y a pas beaucoup de nature [...]*

F., (Élisabeth) [ne possède pas un chien]: *Vous avez dit d'être propre. Personnellement, j'arrête les gens quand je les vois faire ces gestes. Ce que vous avez dit : « on vous félicite de ramasser les crottes de votre chien », je l'ai encore fait cette semaine, une dame « si tout le monde faisait comme vous, ce serait bien ». Par contre, quand je vois quelqu'un qui jette quelque chose ou qui fait faire son chien et ne ramasse je lui dis : « vous avez oublié quelque chose », et après je leur dis : « mais madame, pourquoi vous faites faire votre chien là, c'est devant ? Il y a des portails, on rentre avec des voitures, on rentre dans le garage, on en met plein les pneus tout ça ». Je ne sais pas si on peut parler de ça mais... j'ai dit à des personnes : « On dit que Marseille est sale, Marseille n'est pas sale, ce sont les gens qui sont sales », alors les personnes dès fois ne peuvent pas répondre... »*

(FG02, femmes, Non-militantes, Péricentre)

En définitive, on voit que la présence de l'animal en ville – qu'il soit indésirable et répulsif, comme les rats et les cafards ; ou nuisible mais gracieux, comme les goélands et les pigeons ; ou encore désirable mais source de saleté, comme le chien de compagnie – est un élément de désordre, laquelle est conçue essentiellement pour les êtres humains. Autrement dit, la présence visible de l'animal est tolérée en ville si ce dernier n'interfère pas à la vie humaine et ne contredit pas les représentations et les pratiques relatives à l'organisation de l'espace sociale. Cependant, peut-on appeler un goéland, goéland, si l'animal ne crie pas et se montre apprivoisé comme un animal domestique ? Sommes-nous encore face à un être vivant ou voudrions-nous d'un cerf-volant ? Les remarques ne traduisent pas la représentation d'une nature morte ?

2.2.2. La faune sauvage en ville : entre intruse et captive

a. Faune urbaine, des rencontres inattendues aux marges de la ville

Dans leurs représentations de la nature à Marseille, des citoyens sous-estiment la richesse naturelle de la faune à proximité. Même des militants interrogés expriment des craintes à l'égard des espèces sauvages, perçues comme dangereuses ou nuisibles en milieu urbain :

« H., (Michel) : *Il y a le lion de Tarascon* ¹⁹⁶ [rires]

H., (Yves) : *Il ne faudrait pas réintroduire le loup ou l'ours* [...]

F., (Frédérique) : *À Marseille, des biches, je n'en ai jamais vu, des sangliers non plus !*

F., (Florence) : *Si de sangliers, il y en a. Le problème est à Luminy et tout ça, parce qu'ils allaient embêter tous les habitants* »

(FG06, Femmes, Militantes, Centre)

En fait, l'étalement urbain a réduit la distance entre les zones résidentielles et les sites naturels, ce qui produit des rencontres inattendues entre les riverains (habitants, promeneurs, touristes, etc.) et la faune sauvage. Les quartiers sud, par exemple dont le campus de Luminy, sont en contact direct avec le parc national des Calanques. Avec 51% du cœur terrestre¹⁹⁷ interdit à la chasse (soit 4 342 ha), le parc national offre un site propice à la reproduction de la biodiversité. Le sanglier sauvage représente l'un des grands mammifères croisés aux lisières urbaines et souvent désigné comme problème dans le discours. Cependant, peu des enquêtés comprennent que les animaux, dont les sangliers, se rapprochent de la ville en quête de nourriture :

« F., (Michelle) : *En face de chez moi, à St-Marcel [11^e arrondissement], il y a des sangliers, parce que ça rejoint aussi Cassis, donc il y a plein de collines et tout, et ils viennent de plus en plus, parce qu'ils ont faim, il n'y a plus à manger, donc ils viennent de plus en plus vers les maisons* »

(FG04, Mixte, Non-militants, Péricentre)

¹⁹⁶ Il fait référence aux contes écrits par Alphonse Daudet (1840-1897), "*Les aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon*" publié en 1872. Il raconte l'histoire de Tartarin, chasseur de casquettes parti à la chasse d'un gibier digne de son nom.

¹⁹⁷ Depuis la réforme législative de 2006, l'article L.331-1 du code de l'environnement « un parc national peut être créé à partir d'espaces terrestres ou maritimes, lorsque le milieu naturel, particulièrement la faune, la flore, le sol, le sous-sol, l'atmosphère et les eaux, les paysages et, le cas échéant, le patrimoine culturel qu'ils comportent présentent un intérêt spécial et qu'il importe d'en assurer la protection en les préservant des dégradations et des atteintes susceptibles d'en altérer la diversité, la composition, l'aspect et l'évolution. Il est composé d'un ou plusieurs cœurs, définis comme les espaces terrestres et maritimes à protéger, ainsi que d'une aire d'adhésion, définie comme tout ou partie du territoire des communes qui, ayant vocation à faire partie du parc national en raison notamment de leur continuité géographique ou de leur solidarité écologique avec le cœur, ont décidé d'adhérer à la charte du parc national et de concourir volontairement à cette protection. Il peut comprendre des espaces appartenant au domaine public maritime et aux eaux sous souveraineté de l'État.» Voir aussi <http://www.calanques-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-calanques/quest-ce-que-un-parc-national>

En outre, le sentiment d'inquiétude, ou d'hostilité, causé par la proximité avec la faune sauvage, ne fait pas l'unanimité parmi les marseillais. Certains marseillais tentent de vivre la nature aux Calanques comme une expérience naturaliste riche en faune et en flore à observer :

« H., (Cyril) : *déjà on peut voir les traces d'animaux, donc on peut voir des traces de sangliers quand même, il y a des traces de renards, donc les sangliers on peut voir quand ils ont gratté la terre, dans les troncs d'arbres on peut voir de sangliers aux endroits où ils se sont frottés, il y a des écureuils, on se met dans des endroits, on ne fait pas trop de bruit, on peut voir des écureuils, il y a des insectes, il y a des oiseaux...* »

(FG08, Mixte, Militants, Péricentre)

Si l'accès facile à la nourriture, aux abris et à la chaleur, attirent les animaux vers les zones habitées, les pratiques citadines sont en partie responsables de l'amplification du phénomène. Des nombreux citadins pensent que nourrir les animaux contribue à leur prolifération (Blanc, 2000). Cependant, pour les habitants/nourrisseurs, l'acte de nourrir des animaux devient un « moyen privilégié de les voir, de développer une relation » (*ibid.*, p. 91).

En effet, nos observations de terrain, menées à Marseille sur le site de Luminy –situé au cœur du parc national des Calanques– nous a permis de comprendre pourquoi certains mammifères, naturellement sauvages et farouches de caractères, comme les sangliers, s'aventurent de plus en plus dans les zones résidentielles.

Au coucher du soleil et au retour des étudiants vers les résidences universitaires, une compagnie de sangliers pénètre le terrain du campus en quête de nourriture (*cf.* fig. 67). Quelques étudiants sont aussi au rendez-vous : certains jettent des restes de repas par les fenêtres ; d'autre vont plus loin et s'approchent de ces animaux grégaires. Nous avons pu observer, plus d'une dizaine de fois, que les sangliers reviennent sur le lieu même et au même moment avant d'arpenter les rues du campus et de visiter les poubelles. Il est évident que ces animaux sauvages trouvent seuls leur nourriture, même dans les locaux à poubelles accessibles (*cf.* fig. 68).



Figure 67. Des prises de vues– entre 20hr30 et 21hr– sur le site de Luminy montrant de formes de proximité entre de citoyens et une espèce sauvage (ici, le sanglier): a.) Deux étudiants à Luminy entourés par une compagnie des sangliers (adultes et ses marcassins); b.) Deux étudiantes observent de leur fenêtre des sangliers après leurs avoir donnés à manger ; c.) Une compagnie de sangliers enquête de nourriture sur le parking à l’entrée du parc des Calanques– le sanglier adulte observe la personne dans le camion avec la porte ouverte (© Mouad, 2014).



Figure 68. Deux prises de vue d’un local à poubelle renversé par terre dans le campus universitaire de Luminy. Certains étudiants accusent les sangliers qui viennent la nuit (a.) avant (25 avril) et (b.) après (le 27 avril) (© Mouad, 2014).

Cependant, du fait que certains citadins les nourrissent et les approchent, ces animaux—connotés dangereux et farouches par nature— manifestent des changements de comportements. Nous pourrions parler d'une accoutumance à la présence humaine : les animaux perdent leur traditionnelle méfiance vis-à-vis à l'humain. Ce phénomène d'accoutumance est déjà observable chez les oiseaux en ville qui s'accoutument aux citadins (Malher et Magne, 2010).

b. L'animal captif est-il bien accepté en ville ?

Des marseillais s'interrogent sur la place de l'animal captif en ville. Si la présence animale en ville, en liberté ou domestiquée, semble tolérée jusqu'à certain seuil, l'animal en captivité, exhibé dans des zoos, est sujette à controverse. En fait, le jardin zoologique est bien cité comme un espace vert de détente pour les marseillais (cf. § 5.1). Cependant, sa vocation première — exposer les animaux exotiques en captivité — est rejeté par des marseillais catégoriques, refusant de qualifier cette présence animale de naturelle. Ce même refuse participe de la construction d'une opinion qui va pousser à la fermeture du jardin zoologique en 1987. Ce jardin est inauguré en 1854, à l'époque coloniale, dans l'enclos du parc Longchamp. Pour certains habitants de Marseille, qui l'ont connu avant sa fermeture, le zoo représente un lieu de « traumatisme », dans lequel les animaux exhibés sont dénaturés derrière les barreaux, comme en témoigne cet extrait du dialogue au sein du groupe des non-militants :

« H., (Christian) : *Le fameux Paon, qui était dans le parc de Borély, on l'a tué, on lui a d'abord arraché ses belles plumes et on l'a tué il n'y a pas longtemps en début d'année, donc si on estime que tuer un Paon c'est bien... bah alors écoutez, quoi que moi, je me suis battu pendant des années pour qu'on enlève le jardin zoologique à Marseille*

H., (Henri) : *Pourtant, c'est une belle chose qu'il y avait !*

H., (Christian) : *Une belle chose ? De rester en cage toute une vie monsieur !*

H., (Henri) : *Je ne parle pas des animaux [...]*

H., (Christian) : *Il y avait un jardin zoologique à Marseille qui était au palais Longchamp et tout, et moi c'était mon traumatisme de tout petit, de voir ces animaux en cage, je trouvais ça indécent, c'est le manque de respect de la vie, parce qu'un ours, des tigres, dans des petites cages comme ça, non...*

Enqueteur 1 : *Le zoo est toujours fermé jusqu'aujourd'hui ?*

H., (Christian) : *Oui, bon, à cause du professeur Monod et de Brigitte Bardot, bon maintenant je n'ai rien contre elle pour sa cause animale, la femme, c'est différente...*

H., (Henri) : *Ils étaient vraiment mal entretenus, c'est comme tous les zoos, c'est comme les cirques, c'est idem, c'est atroce ce qu'on fait aux animaux, non...*

H., (André) : *C'est surtout ça, oui*

Enqueteur 2 : *Et pour vous, ce n'est pas de la nature tout ça, un zoo ?*

H., (Christian) : *Ce n'est pas la nature. Vous trouvez que c'est la nature, vous ? Des animaux en cage ! non, si quelqu'un de vous dit oui, c'est que la personne n'est pas finie, je regrette.*

H., (André) : *Ça fait partie de la société, je suis désolé, je ne suis pas d'accord.*

H., (Christian) : *De la société, non ! On a mis des hommes en cage ? Au départ, on n'a pas contrôlé tout ça. On ne peut pas aller contre la nature, les éléphants n'étaient pas en France, je regrette. Les tigres n'étaient pas en France. Donc, pourquoi amener des éléphants, des tigres, pourquoi contempler ! On appelle ça contempler ! un animal dans un endroit aussi réduit ! non »*

(FG01, Hommes, Non-militants, Centre)

Le jardin zoologique représente, donc, un lieu de dénaturation et de maltraitance de l'être animal. Cette remise en question des conditions d'enfermement n'est-elle pas le signe d'une révision du rapport de l'être l'homme à la nature. Comment peut-on comprendre ce revirement dans l'opinion publique ? Des travaux de recherche – menés notamment en histoire et en ethnologie (Baratay et Mayaud, 1997 ; Baratay et Fugier, 1998 ; Hodak, 1999) – trouvent dans l'étude de l'évolution du jardin zoologique en Europe un moyen pour illustrer l'évolution des représentations sociales de l'animal captif. Ces chercheurs, distinguent trois phases dans l'évolution de ces rapports :

- Entre le XVI^e et XVIII^e siècle est marquée par une « fureur de l'exotisme » (Baratay, 2009, p. 166). Collectionner les espèces animales indignes, dites exotiques, devient un engouement irrésistible. Cela s'est amplifié avec l'expansion des routes commerciales et les grands voyages (*ibid.*). Les animaux rares sont exhibés pour le plaisir des spectateurs dans des ménageries princières et royales. Il s'agit, en effet, de pratiques existantes depuis l'antiquité, où la rareté et la force de l'espèce animale symbolisent la richesse et le pouvoir de son propriétaire (comme la ménagerie de Versailles du Roi Soleil) (*ibid.*). Ces lieux de spectacle représentent une forme de « pseudo-jardin zoologique » du XIX^e siècle (*ibid.*).

- Le XIX^e siècle est caractérisé par une « volonté de maîtriser la nature », dont la faune sauvage (Baratay, 1997). Le terme « jardin zoologique »¹⁹⁸ est apparu en Grande-Bretagne autour des années 1830 (*ibid.*). Le zoo devient une institution intermédiaire entre le monde des citadins et le monde de la nature, essentiellement animale exposée dans un décor végétal. Cette institution de « gestion de l'animalité » en ville a pour but de « rendre accessible et visible, un ailleurs simplement extérieur à la ville (animaux de ferme, de forêts ou de montagne) ou provenant de contrées lointaines (animaux exotiques) » (Hodak, 1999, p. 157-160). Les animaux exotiques, provenant des colonies, jouent un rôle crucial dans l'attractivité des zoos (Burgat, 1999). Les

¹⁹⁸ Pour l'historien Éric Baratay « rien ne distingue le jardin zoologique de l'époque contemporaine de la ménagerie des Temps Modernes, si ce n'est une présence accrue des animaux jugés spectaculaires » (1997, p. 678). Cependant, c'est le statut, que possède chaque espace, qui fait la différence : national, municipal ou privé, et donc, le public qui a le droit d'y accéder (*ibid.*).

territoires coloniaux sont considérés comme des territoires ouverts à la chasse au trophée, aux commerces et à la capture d'espèces vivantes servant en partie pour renouveler la population des zoos (Baratay et Fugier, 1998). La nature représente une ressource naturelle inépuisable à exploiter (Burgat, 1999). Le jardin zoologique devient « *une vitrine de la faune coloniale, un instrument symbolique de son appropriation* » (Baratay, 1997, p. 690).



Figure 69. (a.) Une carte postale montrant le pavillon de l'éléphant avant la fermeture du zoo en 1987; (b.) Une prise de vue après la réouverture de 2013 (© MOUAD, 2015) ; (c.) Une illustration de presse pour l'Exposition Coloniale de Marseille, inaugurée le 14 avril en 1906, inspirée de l'Exposition Universelle de Paris, in *La Depeche coloniale illustrée*, no. 24, le 31 déc. 1906.

- Le XXe siècle est marqué par l'influence par des courants de pensée de l'« éthique animale »¹⁹⁹. En effet, il a fallu attendre jusqu'à la moitié du XXe siècle pour que la question de la vétusté et des conditions de vie de l'animal en captivité soit évoquée par l'opinion publique

¹⁹⁹ Selon J.-B. Vilmer (2011), l'expression « éthique animale » est apparue à la fin du XIXe siècle avec deux significations distinctes : « la première, il s'agissait de l'éthique des animaux entre eux, c'est-à-dire de l'étude des actions morales – s'il y en a – à l'œuvre dans le monde animal. En 1892, le philosophe anglais Herbert Spencer l'utilise pour désigner l'étude de la conduite qui, au sein de chaque espèce, est considérée comme « relativement bonne ». La seconde signification, l'éthique animale est celle des hommes à l'égard des animaux. En 1894, le philosophe allemand Ignaz Bregenzler publie un livre dont le titre même la définit comme l'étude des rapports moraux et juridiques entre les hommes et les animaux ».

(Baratay et Fugier, 1998 ; Burgat, 1999). La sensibilité publique s'est développée à l'égard de l'animal captif grâce à l'avancée des enquêtes ethnologiques sur le terrain, ainsi qu'au développement des moyens de communications audiovisuels (notamment grâce aux documentaires animaliers montrant l'animal sauvage en liberté) (*ibid.*). Cela conduit à remettre en question le principe et les conditions de la captivité animale ainsi que les messages affichés par les jardins zoologiques. Les institutions animalières ont été contraintes de s'adapter aux nouvelles préoccupations de l'éthique animale et à s'engager à répondre, en même temps, au nouvel enjeu de la conservation des espèces menacées d'extinction (Hodak, 1999).

Par ailleurs, certains zoos n'ont pas pu s'adapter. Faute des moyens adéquats, ils ont cessé leurs activités. C'est le cas du jardin zoologique de Marseille, lequel fermé en 1987 ne rouvre ses portes qu'en 2013 après avoir été rebaptisé « *Funny Zoo* ». Le choix actuel de la mise en scène, dans laquelle des statues d'animaux colorés occupent les anciennes cages, n'est qu'un reflet de la tension existante à la veille de la fermeture du zoo.

2.3. La flore : lecture quantitative et les effets des variables socio-spatiales

Après cette lecture qualitative de la présence des vivants en ville, d'apparence dialectique, opposant sauvage et domestique, désirable et nuisible, le recours à l'analyse lexicale nous permet de mettre en évidence une analyse quantitative du corpus recueilli. L'objectif est de comprendre quels rôles jouent les variables socio-spatiales – définies préalablement à la construction des groupes d'entretien – dans la fabrique des connaissances citoyennes et de leurs représentations premièrement, en ce qui concerne la flore, et en seconde lieu en ce qui concerne la faune.

2.3.1. Les savoir citadins de la flore et l'effet du genre

L'inventaire lexical du corpus montre que le discours des femmes enquêtées seules comporte plus de termes relatifs au règne végétal que celui des hommes enquêtés seuls (*cf.* fig. 70). Outre l'aspect quantitatif, la lecture de chacune des quatre sous-catégories peut nous livrer certaines informations :

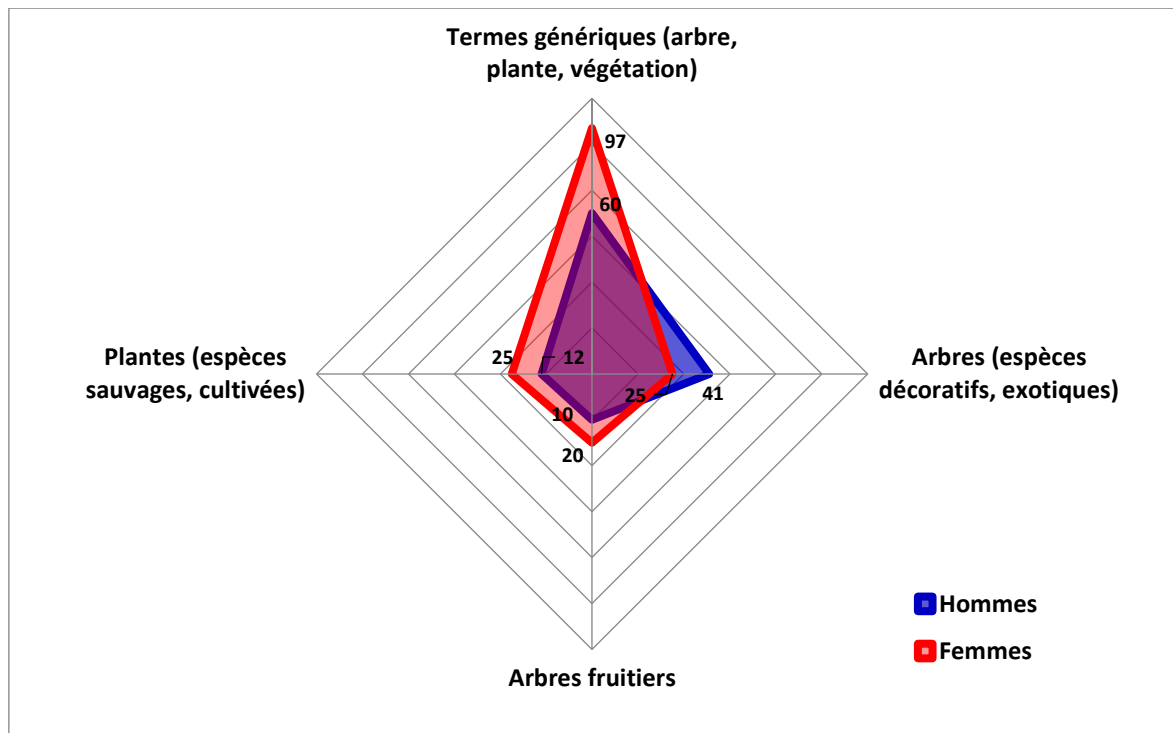


Figure 70. La fréquence lexicale des catégories composantes de la flore et l'effet du genre (Mouad, 2018)

Dans la sous-catégorie « plantes », le discours des féminines porte plutôt sur la flore sauvage et les petites plantes aromatiques de la région méditerranéenne (genêt, rose trémière, lilas, pâquerette, thym et romarin). Toutefois, le discours des hommes seuls est plutôt restreint en se limitant aux plantes cultivées ou à cueillir (champignon, orge, blé).

Dans la sous-catégorie « arbres », le platane est l'arbre le plus cité dans le discours de marseillais enquêtés, 21 fois chez les hommes et 9 fois chez les femmes (cf. annexe liste des mots retenus). Cette espèce est représentée, à tort, comme l'arbre emblématique de la Provence. Selon les enquêtés, les platanes sont frappés par des épisodes de maladie causant sa disparition. La présence des arbres fruitiers, dans le discours des marseillais, est due non pas à des expériences vécues à Marseille, mais au désir de nature en ville, notamment pour les groupes de femmes. L'arbre fruitier joue le rôle d'un marqueur temporaire qui rappelle le passage des saisons (floraison, feuillage et fruit). N'est-ce pas un rappel d'un terroir d'antan et un désir de rapprocher la ville et la campagne ?

En définitive, le discours des femmes à Marseille met en évidence plus de détails relatifs à la flore et à ses éléments. Il relie le local au global en rappelant les petites espèces de la flore régionale et l'ordre naturel comme un phénomène global (saisons).

2.3.2. Les savoirs citadins de la flore et l'effet du lieu de résidence

Habiter au centre-ville de Marseille, ou au péricentre, joue-t-il dans la richesse des savoirs profanes de la flore ? L'inventaire lexical du corpus nous montre que le discours des habitants des arrondissements périphériques est relativement plus abondant en termes relatifs à la flore que le discours des habitants du centre-ville de Marseille (*cf.* fig.71). Un regard détaillé sur le contenu lexical des sous-catégories composantes nous donne plus d'indications sur la tendance observée pour les deux groupes concernés (Centre *vs.* Péricentre). En ce qui concerne la sous-catégorie « arbres » des similitudes et des divergences apparaissent en matière d'espèces d'arbres reconnus et perçus par les marseillais enquêtés. Au centre-ville, les arbres le plus cités sont, dans l'ordre de fréquence : platane (16), palmier (10) et pin (10) occurrences. Quant au péricentre, il s'agit plutôt de l'ordre suivant : platane (19), chênes (15) et pins (14) occurrences. L'interprétation devient plus claire quand on sait que la majorité des enquêtés associe : le platane à l'image de la Provence ; le palmier à l'exotisme de l'Afrique et le pin au paysage rude et rustique des Calanques. Quant au chêne, exclusivement cité par les habitants du péricentre, il est qualifié comme l'une d'espèces la plus adaptée au climat méditerranéen. Cette qualification est plutôt d'ordre botanique et prouve peu de lien avec le fait d'habiter au centre-ville ou en périphérie. Cela s'explique si on considère que les habitants du péricentre ont facilement accès à certains sites paysagers, comme les Calanques dans lesquels se développent la forêt de chênes verts et la pinède. Cela rend certaines espèces d'arbres plus visibles, donc plus reconnaissables.

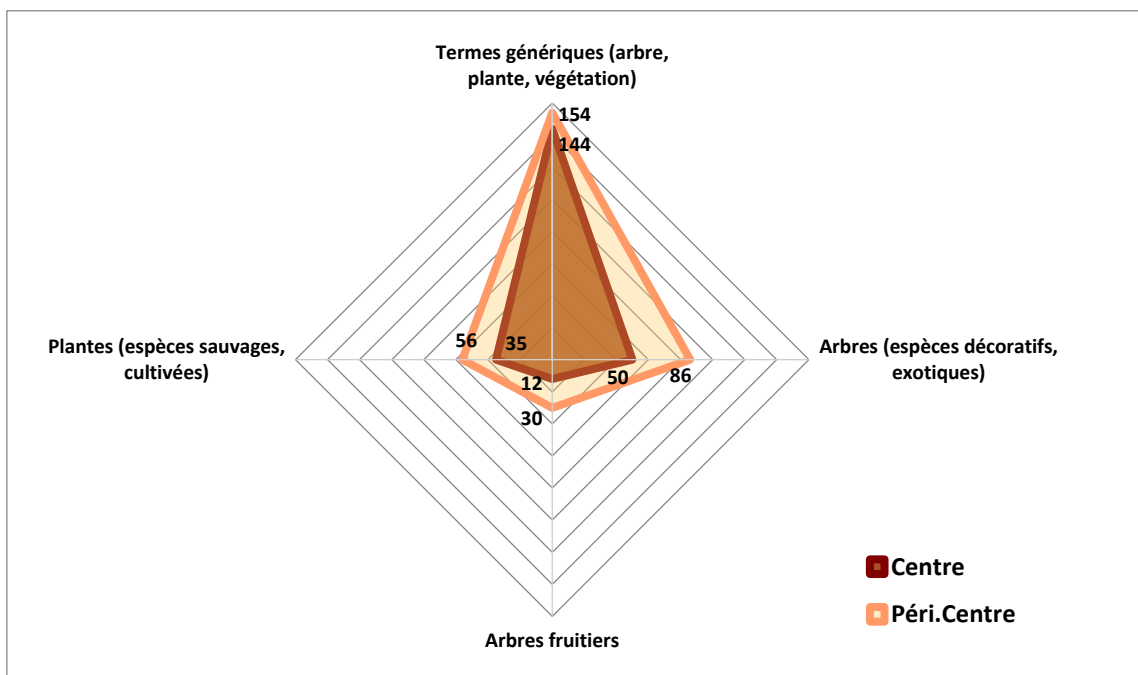


Figure 71. La fréquence lexicale relative à la catégorie « flore » selon le lieu de résidence (Mouad, 2018)

On constate que le discours des enquêtés du centre-ville comporte plus des termes génériques et des plantes cultivées (tomate, aromates) dans la sous-catégorie « plantes ». Par ailleurs, les habitants du péricentre se montrent plus intéressés par les espèces sauvages (plantes grasses et vivaces saisonniers comme la pâquerette, le genêt ou le lilas).

En sommes, la variable de résidence est partiellement discriminant concernant la représentation de la flore en ville. Il nous apparaît que le discours des marseillais du péricentre est plus riche en espèces végétales sauvages que celui des habitants du centre-ville, qui est, à son tour, plus généraliste et jardiné. Cela n'exclue pas l'effet d'autres variables comme le profil professionnel ou les intérêts personnels (passion du végétal).

2.3.3. Les savoirs citoyens de la flore et l'effet de l'engagement envers l'environnement

L'inventaire lexical nous montre que le discours des non-militants comporte plus de termes relatifs au règne végétal que celui des militants. Un résultat qui nous semble inattendu à première vue (cf. figure 72).

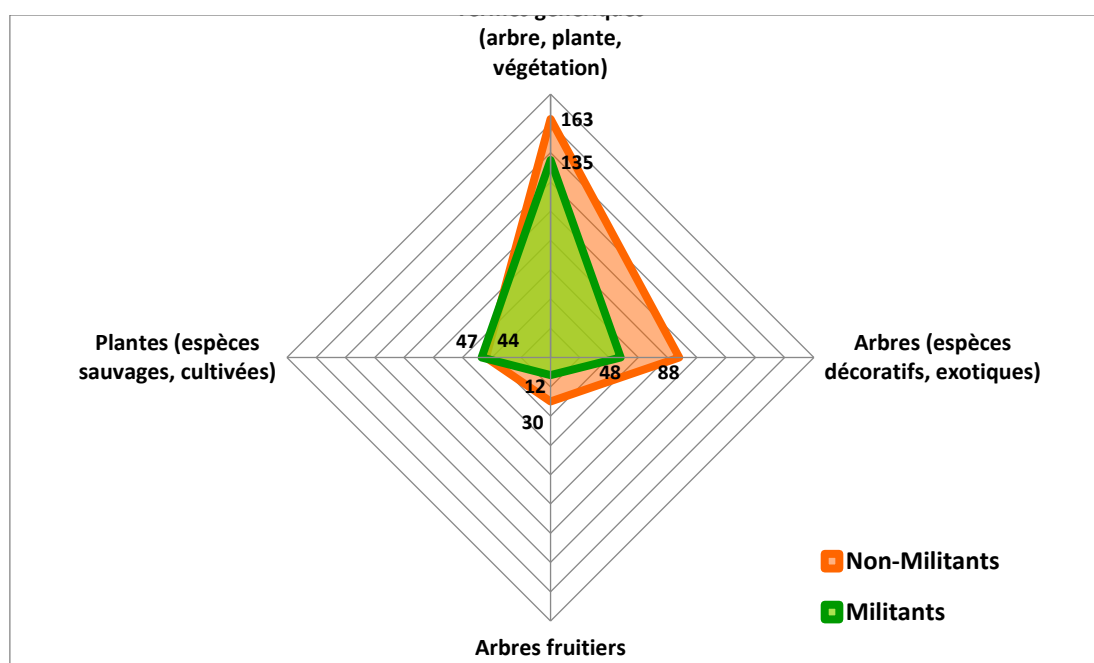


Figure 72. La fréquence lexicale relative aux catégories composantes de la flore selon le degré de l'engagement à l'environnement (Mouad, 2018).

Or, au-delà de l'effet quantitatif, le discours des militants se distingue peu de celui des non-militants par l'emploi des termes savants (espèces, invasive, exotique, espèce-mellifère, *Osteospermum*, etc.). On constate, en outre, que le discours des militants est moins riche lexicalement concernant les sous-catégories relatives aux arbres (fruitiers, décoratifs) que celui des non-militants.

Il nous semble qu'il est tout à fait possible d'être amateur du monde végétal sans être engagé, politiquement ou socialement. Et inversement, il est aussi possible d'être un militant, politique ou associatif, pour l'environnement et d'avoir une connaissance du végétal qui se limite à la culture générale. On peut déduire que la variable de l'engagement environnemental n'est pas un facteur discriminant en matière de connaissance botanique.

2.4. La faune : lecture quantitative et les effets des variables socio-spatiales

L'analyse thématique et l'inventaire lexical du discours des marseillais nous montrent que la part qu'occupe la nature animale est secondaire par rapport la nature végétale (flore et paysagère). Cela est perceptible dans les faibles fréquences lexicales, relatives à la faune, repérées dans le discours des enquêtés. Bien que les nombres soient peu importants, comparer les fréquences lexicales retenues nous révèle certains aspects de la perception de la faune en ville.

2.4.1. Les savoirs citadins de la faune urbaine et l'effet du genre

L'inventaire lexical du discours recueilli, auprès de femmes et d'hommes enquêtés séparément, nous montre une certaine similitude du point de vue fréquentiel pour trois des quatre sous-catégories (*cf.* figure 73). Par ailleurs, l'écart s'accroît, entre ces deux groupes sociaux, concernant la sous-catégorie « animaux de compagnie ». Le chien apparaît comme le premier animal en ville et le plus cité par les groupes de femmes²⁰⁰. À cette occasion, nous rappelons que le chien est souvent cité par les citadins pour aborder la question de l'hygiène en milieu urbain. Pour les femmes enquêtées, le chien ressort dans l'espace public comme un sujet de désordre, à cause de l'excrément laissé par les propriétaires.

Le contenu lexical de la sous-catégorie « animaux sauvages » révèle un autre aspect différentiel entre les groupes de femmes et d'hommes enquêtés séparément. Pour les femmes, les espèces, qui arrivent en tête de la liste des animaux sauvages (vivant en liberté), sont dans l'ordre suivant : pigeons, abeilles et écureuil (8, 5, 5 fréquence). Quant aux hommes, il s'agit d'abord de : lapins, poissons et rats (13, 6, 4 fréquences). En effet, la présence de quelques amateurs de chasse et de pêche explique l'intérêt porté au lapin perçu en tant que gibier, alors que, pour les citadines interviewées, ce rongeur évoque l'image d'un petit lapin « blanc ».

²⁰⁰ Le terme « chien » (s. et pl.) représente 27 de 29 fréquences identifiées dans le discours de femmes par rapport les autres animaux de compagnie, ici à l'occurrence le chat. En tant qu'animal de compagnie, le chat est quasi invisible dans l'espace public par rapport au chien.

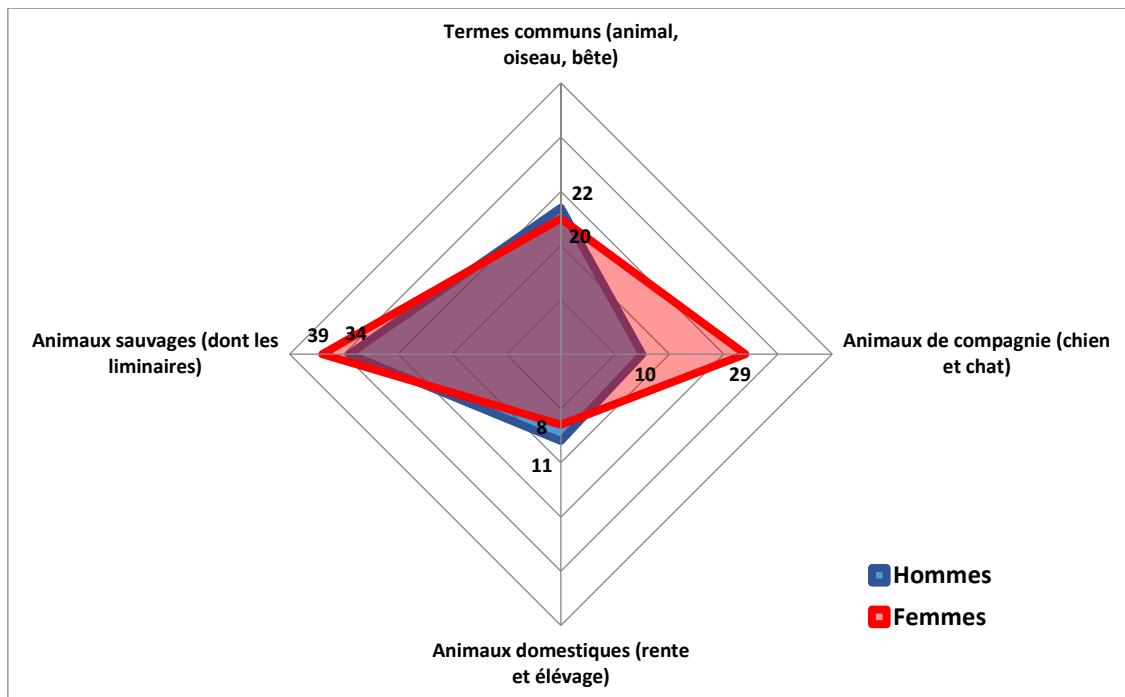


Figure 73. La fréquence lexicale montrant le savoir-citadin de la faune identifiée dans le discours de marseillais enquêtés séparément selon le genre : entre femmes et hommes (Mouad, 2018).

2.4.2. Les savoirs citadins de la faune urbaine et l'effet du lieu de résidence

Les résultats de l'analyse lexicale du corpus relatif à la faune nous apprennent que le discours des enquêtés du centre-ville diverge de celui d'habitants du péricentre sur plusieurs points tant par la fréquence que par la diversité lexicale (cf. figure. 74). Comment peut-on comprendre ces différences de discours entre les habitants du centre et du péricentre ? la vie animale serait-elle plus visible au centre-ville pour les enquêtes ?

La lecture approfondie de la présente figure nous fournit quelques clés de compréhension sur les espèces animales perçues et discutées et le rapport avec le lieu de résidence entre centre et péricentre :

La figure (74) nous apprend que l'animal de compagnie, essentiellement le chien, est fort visible dans l'espace urbain du centre-ville par rapport au péricentre. On note à ce stade qu'il s'agit seulement de comptabiliser la fréquence du terme « chien/s » et non pas ceux qui sont associés à la déjection canine (crottes, merdes, etc.). Ces derniers seront comptés quand il s'agit d'aborder la question de l'hygiène et de la propreté urbaine.

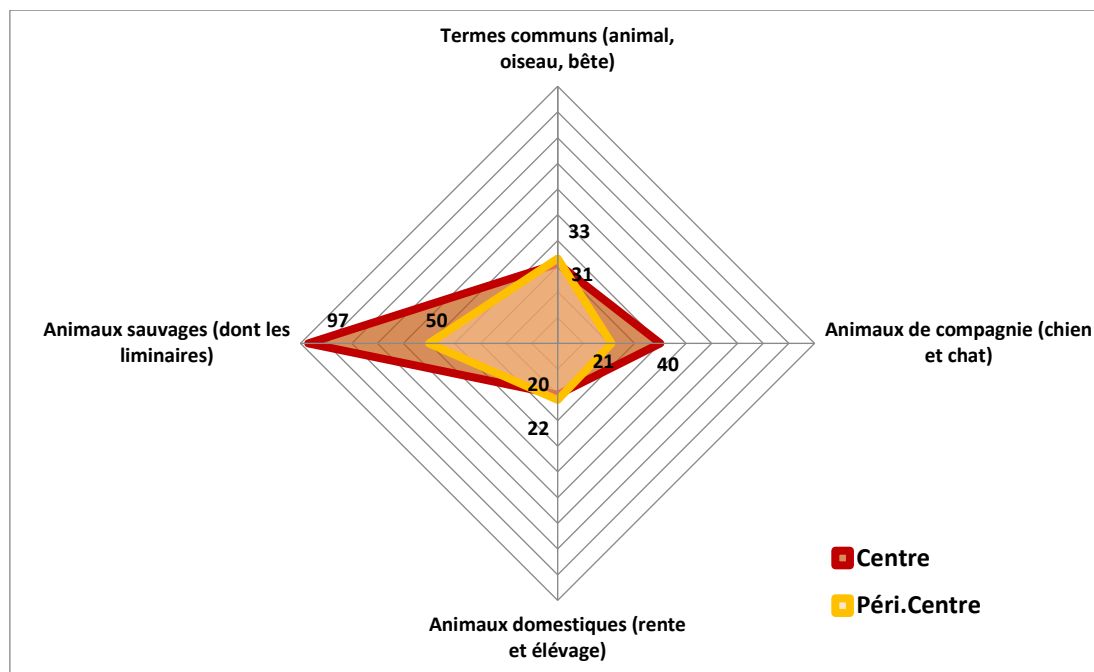


Figure 74. La fréquence lexicale montrant le savoir-citadin de la flore identifiée dans le discours de marseillais enquêtés selon le lieu de résidence : entre centre et péricentre (Mouad, 2018).

Ensuite, en ce qui concerne la sous-catégorie « animaux sauvages », il est clair que le discours des habitants du centre-ville est nettement plus chargé que celui des habitants du péricentre. Les espèces de la faune les plus citées, par nos enquêtés du centre-ville, sont respectivement : i) cigale (citée 18 fois) ; insecte perçue comme emblématique marquant le paysage sonore de la Provence et les garrigues, mais menacé par l’urbanisation et le manque d’arbres en ville. ii) certaines espèces, qu’on qualifie de « liminaires » comme le suggèrent Donaldson et Kymlicka (2017) : ii) le pigeon est bien cité (13 fois) au centre-ville, alors qu’il reste invisible dans le discours des habitants du péricentre. iii) Les rats (cité 12 fois), ce rongeur est associé au manque de propreté notamment autour du Vieux-Port ; iiiii) les gabians et les mouettes (cités 12 fois), oiseaux bruyants associés aux côtes, ce qui explique probablement leur invisibilité dans le discours des habitants du péricentre, lion de la mer.

Le discours des habitants du péricentre interrogés est bien moins abondant en espèces relatives à la faune que celui des habitants du centre-ville. Cependant, au péricentre, les espèces animales les plus citées par les enquêtés sont plutôt spécifiques aux franges périurbaines : le lapin (11 fois), perçue comme du gibier, puis le sanglier (cité 7 fois), perçue comme un animal nuisible qui rôde la nuit enquête de nourriture.

2.4.3. Les savoirs citoyens de la faune urbaine et l'effet de l'engagement envers l'environnement

L'inventaire lexical du discours nous révèle une légère différence en termes de fréquences des termes relatifs à la faune entre les militants et les non-militants (cf. figure 5.30). La présence des animaux de compagnie dans l'espace public, le chien en quasi exclusivité, questionne un peu plus les groupes de non-militants. Le débat est classique. Il concerne le non-respect des lieux collectifs de la part des propriétaires de chiens qui abandonnent les déjections.

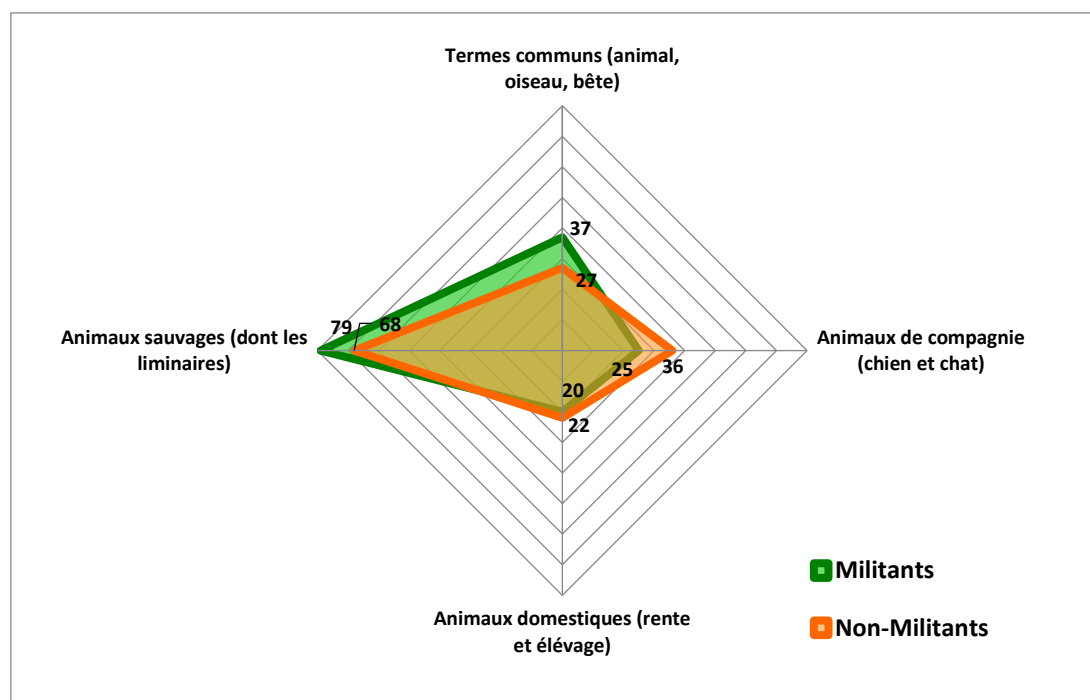


Figure 75. La fréquence lexicale des savoirs citoyens de la flore selon la variable de l'engagement environnemental : entre militants et non-militants (Mouad, 2018).

En ce qui concerne les espèces animales sauvages, dont les liminaires, l'écart n'apparaît pas en terme de fréquence globale, mais plutôt dans l'ordre hiérarchique des espèces citées. Par exemple, les non-militants discutent en citant : cigales (17 fois), rats (10 fois), mouettes et gabians (7 fois). Alors que les militants abordent le sujet de la faune en citant : lapins (11 fois), pigeons (11 fois), sanglier (9 fois).

Il est intéressant de rappeler que parmi les militants interrogés, il y avait des chasseurs, adhérant au parti politique de Chasse, Pêche, Nature et Tradition (CPNT). Ce groupe de militants, exclusivement masculin, prétend défendre la nature en jouant la carte de l'équilibre. Le lapin est présent sur la liste des chasseurs amateurs. Jadis perçu comme abondant, le lapin se fait rare dans la région, ce qui nuit au plaisir des chasseurs interrogés. Leur position peut s'avérer par

paradoxe entre protection et détérioration des ressources naturelles. Cela est rapidement exprimé par les autres enquêtés anti-chasse :

« H., (David) : *Il n'y en a plus de lapins... Je vais lever un point qui me tient à cœur, il n'y a pas de lapins... moi je me rappelle on allait dans la colline, on voyait des lapins*
H., (Etienne) : *au Frioul aussi*

H., (David) : *Oui mais le Frioul et l'île plane, c'était envahi de lapins, il n'y en a plus, ils crèvent, en début de saison tu vois des petits lapins... tu vois des petits lapins, ils crèvent après, ils ne tiennent pas, et ça je le sais parce qu'on avait fait une campagne de vaccination à Pertuis pour les lapins, on envisage de chasser le lapin, 3 ans qu'on empêche de chasser le lapin, on n'a plus le droit... ils crèvent, les lapins ils ne tiennent pas, je me rappelle j'allais avec la voiture, ça fourmillait de lapins... pour ceux du Rhône aussi, en allant sur Arles et tout ça, il n'y en a plus, ça crèvent !*

Enquêteur1 : *Vous chassez encore ?*

H., (David) : *Oui moi je chasse*

H., (Etienne) : *Oui j'ai chassé*

H., (Michel) : *Non, Je suis anti-chasse*

Contrairement à ce qu'on croit les chasseurs c'est ceux qui protègent le plus la nature, parce qu'on s'en occupe, on plante, on arrose... David

H., (Karim) : *Et on tue !!!*

H., (David) : *Qu'est-ce qu'on tue ? Moi, quand j'ai tué 3 lapins dans l'année, j'ai beaucoup tué ! C'est tout »*

(FG05, Hommes, Militants, Péricentre)

En somme, selon le mode d'engagement pour l'environnement, les savoirs citoyens relatifs à la faune en ville se révèlent variables. Les savoirs citoyens varient en fonction de l'intérêt personnel plus que du degré de l'engagement pour l'environnement.

Section 3. La nature en ville à Marseille : entre aménités urbaines et pratiques sociales

À ce stade du chapitre, les premières sections ont été consacrées à l'analyse des différentes formes auxquelles renvoie la « nature en ville » pour les citoyens enquêtés à Marseille, qu'il s'agisse de *formes spatiales* (chap.5, §1) ou de *formes du vivant*, non-spatiales, de la flore et de la faune (chap.5, §2). La section trois est consacrée, d'une part, à l'analyse des principales préoccupations des Marseillais, qui influencent leurs représentations de la « nature en ville », et d'autre part, à l'analyse des pratiques sociales associées à cette nature.

Tout d'abord, il n'est pas anodin de constater que le terme de « paysage » est littéralement absent du discours des marseillais interrogés en dépit de la taille du corpus étudié. En effet, l'absence du terme de « paysage » – dans la langue courante des citoyens – vient probablement de son caractère abstrait (Blanc et Glatron, 2005). Toutefois, bien que le terme de « paysage » ne soit guère employé pour décrire la nature en ville à Marseille, les discours des enquêtés abordent la nature dans ses dimensions biophysiques et sensibles (affectives, esthétiques, sensorielles et symboliques) (*cf.* chap.5. §1 et §2). En d'autres termes, la nature en ville est approchée, par les habitants, comme « paysage » mais sans que le terme lui-même soit employé. Cela nous semble intéressant surtout si on partage l'idée qu'un « *paysage n'est pas un lieu, mais un regard porté sur un lieu* » selon R. et C. Larrère (1997, p. 203). Pour ces auteurs, selon la position de l'observateur, plusieurs regards s'imbriquent pour construire les représentations sociales du paysage : *i*) le « regard formé » qui correspond à une lecture artistique « *artialisée* » (Roger, 1978) ; *ii*) le « regard informé » qui dépend des savoirs scientifiques ; *iii*) et enfin, le « regard initié » correspond au regard intime porté par l'observateur familier du lieu découlant des pratiques et des expériences sensibles du lieu. En effet, c'est avec un « regard initié », issu du vécu, que la plupart des Marseillais enquêtés perçoivent et apprécient – positivement ou négativement – la nature à Marseille.

En outre, dans son ouvrage intitulé « *La mise en scène du monde* », Y. Luginbühl (2012) reprend les différents courants qui ont nourri et participé à la construction du concept de paysage en Europe. Il met en avant l'idée que le paysage est une notion « diagonale » et « transversale ». Et pour percevoir le paysage, il existe plusieurs voies non seulement d'ordre esthétique, mais aussi d'ordre écologique et social (*ibid.*, p. 55-56). Pour le chercheur, les bouleversements économiques et environnementaux – qui ont marqué les sociétés contemporaines entre la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle – ont fait changer les rapports sociaux à la nature ainsi que les représentations sociales des paysages (*ibid.*, p. 156).

Cela se traduit, dit-il, par l'émergence de nouveaux modèles et d'un nouveau regard sur le paysage, et en même temps, de contre-modèles : « *La valorisation des paysages de grande nature est la contrepartie de la dépréciation du paysage quotidien* » (Luginbühl, 2012, p. 171). Pour cela, l'auteur pense que l'enjeu de l'avenir des paysages ne réside pas dans les paysages remarquables, ayant déjà un statut d'espaces protégés, mais dans ceux qui constituent le cadre de vie quotidien des habitants. Il s'agit d'espaces banals et qui n'ont rien d'exceptionnel, qualifiés aujourd'hui des « paysages ordinaires ».

3.1. La nature en ville à Marseille : question d'aménités urbaines

En effet, l'analyse thématique du discours des Marseillais, concernant la nature en ville, nous révèle une tendance similaire. Les citoyens abordent la question de la nature en ville comme une question environnementale. Il se trouve que le cadre de vie quotidienne et le bien-être jouent un rôle déterminant dans l'appréciation, positive ou négative, de la ville et des éléments naturels. À Marseille, la plupart des habitants opposent la ville à la nature. Dans une logique dichotomique, les grands sites paysagers (terrestres et aquatiques), situés en dehors de l'espace urbain, sont perçus comme une nature naturelle, exceptionnelle, sauvage, libératrice et libre de la présence humaine. Alors que, dans la ville, la nature est représentée comme artificielle, ordinaire, limitée, humanisée ou « architecturée » (*ibid.*, p. 167-169). La quête d'une grande nature, libératrice de l'emprise urbaine, reflète non seulement un rejet de l'artificialité de la part des Marseillais, mais aussi un sentiment de manque de nature, surtout végétale, en milieux urbanisés (*cf.* chap.5, §1). Ce sont des opinions spontanément exprimées dans les entretiens collectifs réalisés à Marseille.

Outre l'artificialité et la carence ressentie des natures végétales en ville, l'analyse thématique du discours nous montre d'autres thèmes révélateurs des attentes sociales : *a.) hygiène publique, b.) pollution, c.) urbanisation et d.) délinquances urbaines*. Les Marseillais enquêtés expriment leurs inquiétudes et dénoncent la dégradation de l'environnement naturel et social. Il s'agit, en effet, des facteurs qui jouent un rôle dans la fabrication des représentations de la nature à Marseille. On note ainsi que les groupes sociaux interrogés ne donnent pas la même place à chacun de ces facteurs (*cf. infra.* fig.76). Cependant, des points de convergences ressortent clairement. Certains de ces facteurs sont discutés explicitement, alors que d'autres demeurent implicites dans les discours habitants, notamment l'aspect du « mythe cosmopolite » (Peraldi et *al.*, 2015), ou la réputation multiculturelle et multiethnique de la ville de Marseille.

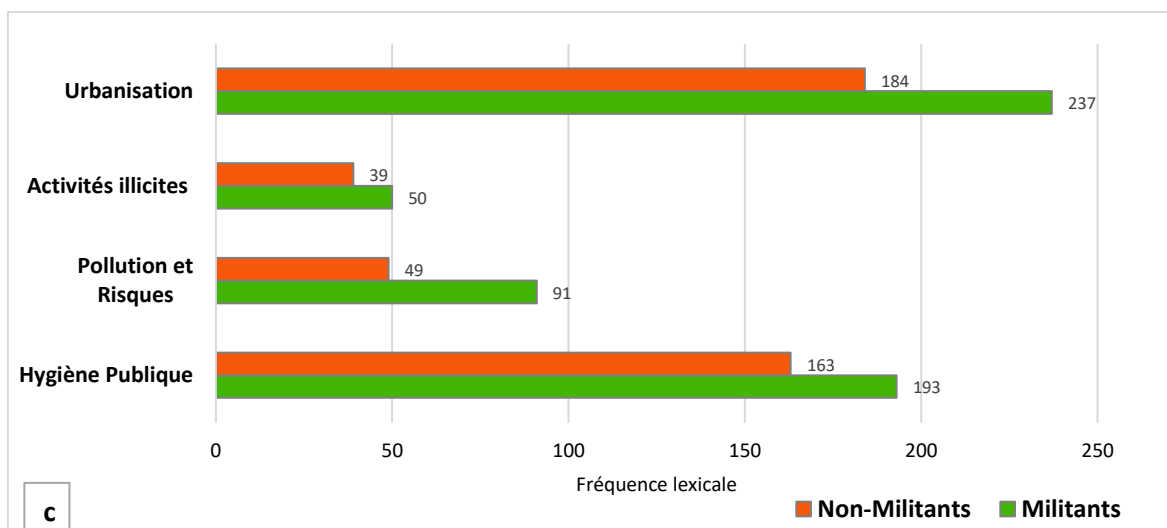
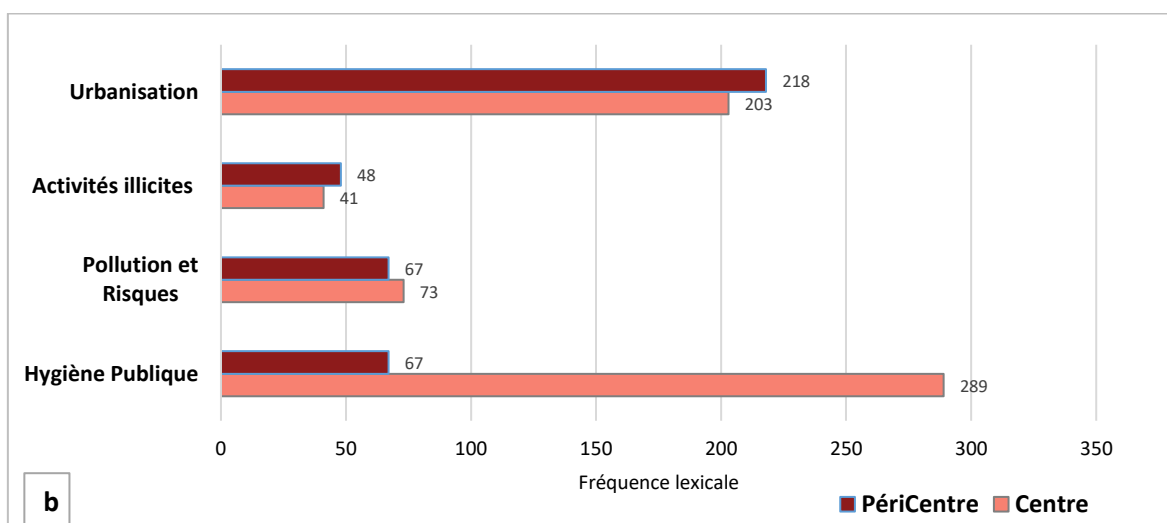
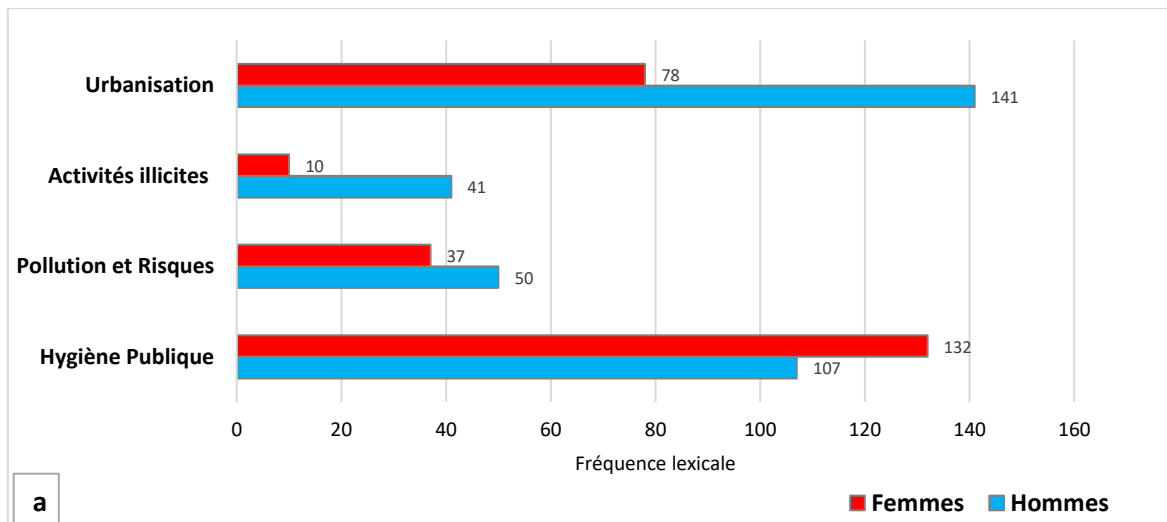


Figure 76. Graphiques montrant les fréquences lexicales des quatre thèmes identifiés influençant les représentations sociales de la nature en ville dans les discours des enquêtés selon les variables socio-spatiales : a) genre (H. vs. F.), b) lieux de résidence (Centre vs. Péricentre), et c) le degré d'engagement (Militant vs. Non-militants) (MOUAD, 2018).

3.1.1. L'hygiène publique est le thème le plus abordé spontanément par les Marseillais

Il s'agit du manque d'hygiène détériorant les espaces publics, y compris les espaces de nature. La plupart des enquêtés considèrent – notamment ceux qui habitent au centre-ville, les femmes et les militants environnementalistes (cf. fig.75. a) – que ce manque d'hygiène renvoie aux désordres et à l'incivilité. Abandonner ou laisser tomber des déchets au sol volontairement est l'un des signes d'incivilité dénoncée. Le discours des citoyens tourne autour de plusieurs types des déchets : les objets jetables du quotidien (sacs plastiques, cannettes, papiers, mégots, etc.), les ordures ménagères et les encombrants abandonnés sur les trottoirs, et enfin les déjections canines non ramassées. Pour les habitants interviewés, les causes de la dégradation de l'état de la propreté urbaine sont essentiellement humaines. Cependant, la responsabilité est partagée entre citoyens et pouvoirs publics.

Des citoyens sont responsables du manque d'hygiène : Il s'agit des personnes qui ne respectent pas les codes sociaux de propreté et la vie en collectivité. Pour certains enquêtés, le manque d'hygiène publique marque la dégradation progressive des espaces collectifs et publics comme en témoigne cet extrait de discussion entre des hommes du centre-ville :

« H01, (Christian) : *Marseille a toujours été une ville sale et ça restera.*

H02, (André) : *Non, je ne suis pas d'accord avec toi Christian.*

H01, (Christian) : *Moi, je suis né à Marseille...*

H02, (André) : *Quand j'étais ado, j'ai 60 ans, je me baladais, que j'allais au cinéma du rond-point [...] c'était sympa, c'était propre. C'est vrai que j'étais ado et je voyais ça de mes yeux d'ado. Et j'ai constaté que depuis une trentaine d'années, je dis bien une trentaine d'années, ce n'est pas depuis hier, la ville de Marseille au niveau propreté et au niveau incivisme est en train de tirer vers le bas un maximum. Avant de redevenir marseillais, je travaillais à Marseille, avenue du Prado, j'ai quitté Marseille, non pas parce que je voulais m'éloigner de mon bureau [...] à la Pointe-rouge [au 8^{ème}]. Je suis parti habiter à 30km, parce qu'effectivement, petit à petit, la ville devenait de plus en plus sale. Il faut dire les mots, appeler un chat un chat, sale, et depuis malheureusement... ».*

(FG01, Hommes, Centre, Non-militants)

Il s'agit bien de la perception nostalgique d'un passé heureux, soi-disant, pour échapper à un présent perçu comme malheureux. Rapidement, le dialogue fait apparaître un discours de rejet et de stigmatisation sociale basé sur l'appartenance ethnique. L'extrait ci-dessous montre comment l'appartenance à un groupe social sert à nourrir certains préjugés et des stéréotypes. Ce qui permet à certains Marseillais, dits d'origine, de projeter la faute de la dégradation environnementale à Marseille sur un groupe social particulier :

« H01, (Christian) : *Ce n'est pas les anciens Marseillais ni les anciennes Marseillaises, je connais très bien ce quartier [de la République]. C'est un vieux quartier et tout, il s'avère que ça a été... je ne vais pas dire ce que je n'ai pas envie de dire, mais c'est vrai que depuis des années, etc. Il y a une tradition, Marseille est une ville qui... peut-on parler ? Bon, on va parler alors, on peut dire, ça me tue... c'est une ville qui est de plus en plus maghrébine. Et nous savons que ça a toujours été une ville de transit Marseille. Et je reconnais qu'on ne peut pas demander à une partie de ces gens-là la propreté, point barre. Tant que la rue de la République, il y avait, et je suis né là-bas, il y avait toutes les races, il y avait des juifs, des Italiens, des Espagnols, etc. des Portugais et tout. Mais quand il y a eu la population maghrébine, et je n'ai rien contre les Maghrébins... ça a dégénéré complètement... du point de vue de l'hygiène, je parle. Maintenant, vous n'avez pas à me taxer de raciste, ce n'est pas mon propos, mais je le dis, Marseille a une forte majorité. C'est leurs coutumes, c'est dans leurs traditions, je ne sais pas moi, mais vous n'allez pas demander l'hygiène à des Maghrébins.*

H04, (Jean-Pierre) : *Moi, je leur demande, quand les petits jeunes descendent tous au Catalan qu'ils vont au Casino et qui jettent leurs papiers, je leur dis « ne déconne pas, ramasse ». Les jeunes, ils ramassent ».*

(FG01, Hommes, Centre, Non-militants)

L'assimilation entre l'hygiénisme et l'appartenance ethnique faite à travers les choix terminologiques – par exemple l'usage des termes « maghrébins », « petits jeunes », « leurs coutumes » ou « leurs traditions » – témoigne d'une volonté de stigmatisation d'un groupe social avec un jugement de valeurs négatif, bien que ce groupe ne soit homogène qu'en apparence. En effet, les mécanismes de catégorisation sociale sont visibles dans l'ensemble des entretiens collectifs réalisés à Marseille. Or, des formes d'exclusion sociale sont souvent activées dans le discours des groupes composés d'hommes uniquement, contrairement aux groupes composés des femmes seules ou mixtes, où les critiques restent plus implicites, relativement nuancées ou moins dramatisées.

En outre, les crottes de chien laissées au sol occupent aussi une place dans le discours collectif construit sur l'état dégradé de la nature en ville. Or, cette fois-ci, ce n'est pas le chien qui est perçu comme la cause de saleté, mais plutôt le propriétaire avec ses comportements incivils :

« H01, (André) : *J'ai un chien, à l'époque au parc Borely, c'était autorisé. Mon petit chien, un petit York [...] il va derrière un arbre se cacher. Et quand il faisait crotte, même au parc Borely où qu'il la fasse, j'ai mon petit sac en plastique, je le ramasse, soit je le mets dans une poubelle, sinon à la maison dans la chasse d'eau. S'il y avait, ne serait-ce que, ce geste de la part des Marseillais, et là, je parle des Marseillais, pour respecter les espaces verts et ensuite les rues de Marseille, on ferait un grand pas en avant. Mais malheureusement, j'ai constaté avec les Marseillais que depuis quelques années il y a de moins en moins de civisme, les gens ne respectent plus ça [moment silence]. C'est un peu dommage, déjà ça un point négatif.*

H02, (Henri) : *Ça, c'est le civisme des gens*

H03, (Christian) : *C'est l'incivisme*

H04, (André) : *C'est marseillais quoi »* (FG01, Hommes, Centre, Non-militants)

Si certains Marseillais se sentent mieux placés pour moraliser, même pour stigmatiser, un groupe social particulier de la population marseillaise ; d'autres, anciens comme nouveaux, reproduisent dans leurs discours des images « négatives » de la ville phocéenne :

« F., (Madeleine) : *pour les chiens, c'est responsabiliser plus les gens pour qu'ils soient propres, parce qu'à Marseille, il n'y a pas beaucoup de nature. Mais, c'est dégueulasse ! Moi, j'ai habité à Paris, quand je suis arrivé à Marseille, j'ai été choqué par la saleté à Marseille, c'est un truc qui m'a... j'ai habité à Paris, j'ai habité à Lyon, j'ai fait de grandes villes. À Marseille, oui, j'ai été choqué ! Là aujourd'hui, il y a du vent, on peut aller dehors, ça vole de partout... et je pense que la nature, il faut compter aussi sur la ville, mais les gens, ils jettent tous quoi, même sur l'autoroute. Ils balancent des trucs de McDo, enfin... je pense que si aussi tout le monde était un peu plus propre la nature peut-être qu'elle ressortirait un petit peu plus ».*

(FG02, Femmes, Péricentre, Non-Militantes)

Les pouvoirs publics sont aussi responsables de l'état de la dégradation de la vie collective : Évoquer les problèmes de la propreté urbaine, c'est toucher à la politique de la gestion des déchets et aux moyens de contrôle déployés. La majorité des enquêtés critiquent l'inertie des pouvoirs publics chargés de l'ordre et de la propreté urbaine. Des Marseillais sont convaincus que la solution est de mieux investir les moyens de nettoyage (matériels, effectifs, etc.), mais aussi de mieux appliquer les règles en pénalisant les comportements inciviques :

« H 01, (Henri) : *Je pense qu'avec tous les impôts qu'on nous prend, l'argent, je ne sais pas comment il est investi, je ne suis pas au cœur du système. Mais, je pense d'abord que les gens qui ont un manque de civisme, si on les touchait directement au porte-monnaie en faisant plusieurs exemples, ça pourrait changer peut-être [...]*

H02, (Giles) : *Les gens jettent, peut-être, parce que c'est sale aussi, peut-être qu'ils se permettent ça parce que c'est sale.*

H 03, (André) : *Oui, mais c'est sale pourquoi ? Parce qu'il y en a un qui l'a fait. Lui, il ne le fait pas et moi, je ne vais pas le faire et voilà [...]* Mais, si on avait un service d'ordre : « *Ah Monsieur, vous avez jeté un papier par terre, 5€... ou la prochaine fois on vous verbalise* », pourquoi pas, s'il faut en arriver là »

(FG01, Hommes, Centre, Non-militants)

Si certains citoyens demandent la mise en place d'un « service d'ordre civique » avec des capacités de pénalisation ; d'autres Marseillais se montrent méfiants vis-à-vis des pouvoirs publics. Les politiques publiques exercées à Marseille, concernant la question de la nature en ville et du cadre de vie, sont perçues comme « inefficaces » et court-termistes :

« H01, (Henri) : *La politique de la ville, pour moi, elle n'est pas assez efficace, ou inefficace du tout, parce qu'ils ne font rien pour préserver les espaces verts. Il pourrait y avoir un peu plus de surveillants, un peu plus de gens pour l'entretien de tous ces sites quoi [...]* On voit que des arbres séchés. Moi, je prends le Parc de 26^e centenaire, c'était une ancienne gare de marchandises. Puis, on a construit, on a planté des arbres. Cinq ans après, on s'est aperçu que les arbres mourraient, pourquoi ? Ils ne savaient pas ! Ils ont attendu deux ans pour faire des recherches. Et on s'est aperçu que le sol était rempli de plomb, de métaux ferreux, d'acide et de zinc. [...] Je reviens à la politique de

la ville. Quand il y a quelques années, ils avaient sorti les motocrottes à Paris, ça a disparu, on n'en voit plus.

H03, (André) : *Non, parce qu'il y a quelques années, quand ils ont lancé le truc de propreté, ça commençait à devenir très propre, dans le 7^e, je m'en rappelle, il n'y avait presque pas de papiers par terre.*

H04, (Christian) : *Et maintenant le 7^e est un quartier très sale.*

H02, (Jean-Pierre) : *Maintenant il devient sale, depuis quelques années vers le Pharo.*

H03, (André) : *Ça, c'est sympa comme quartier.*

H02, (Jean-Pierre) : *Oui, c'est sympa, c'était propre il y a quelques années, quand ils ont lancé leur campagne [de propreté]. Mais maintenant, c'est fini, on ne voit plus personne passer. Le mec qui vient nettoyer les trottoirs, je le vois une fois par semaine.*

H05, (Gilles) : *Moi, je le voyais tous les matins. Peut-être que c'est des endroits qui sont surpeuplés aussi.* » (FG01, Hommes, Centre, Non-militants)

Nombreux enquêtés ont donc dû mal à comprendre la discontinuité dans les actions publiques et la logique suivie derrière certaines décisions relatives à la propreté urbaine et à l'aménagement des espaces verts (choix des arbres plantés, reprise des travaux après l'inauguration du parc, l'arrêt des campagnes de sensibilisation). Est-ce le signe d'un déficit, ou d'une insuffisance de la communication officielle laquelle est censée informer et accomplir un rôle pédagogique auprès des Marseillais ? « Les gens disent... », « je crois que... », « j'ai entendu dire... », « on nous a dit que... ». Car justement, avec le manque de communication et d'informations claires et efficaces, les rumeurs circulent pour occuper le vide laissé.

3.1.2. La pollution environnementale rejoint aisément le problème de l'hygiène publique.

Or, contrairement aux déchets et aux déjections, la pollution des milieux reste peu perceptible ou même imperceptible (Glatron et al., 2008), hormis pour certains militants. Pour ces derniers, la pollution altère les représentations de la nature à Marseille et donc leurs pratiques associées, comme en témoigne cet extrait entre femmes militantes :

F01, (Édith) : *moi, pour mon fils, je vais sur les plages [en ville], je n'y vais pas si je peux. Je vais dans une Calanque ou un machin comme ça où les rochers. Là, c'est mieux pour moi je trouve. Parce que le sable ça colle et moi, je n'aime pas. Je me demande s'ils nettoient, honnêtement ! Après vous voyez la pollution de partout, quand on voit ces méduses et la pollution. Je mets un point d'interrogation*

F02, (Chantale) : *Je crois que les Marseillais sont plus méfiants que tous les touristes qui viennent.*

F01, (Édith) : *Eux, ils n'en savent rien [rire]*

F02, (Chantale) : *Les marseillais, nous, on est très méfiant sur les plages*

F03, (Florence) : *un jour, je faisais les Calanques de Marseilleveyre [...], il y avait des gens des hospices et des forêts. Ils m'ont dit : « vous savez, il ne faut pas goûter l'eau dans les Calanques, parce qu'en fait c'est les égouts de Marseille qui sortent là ». Et moi, ça faisait des années que je disais les Calanques et tout, c'est trop bien. Et en fait, devant une sortie des égouts, après une heure de marche, on arrive à la petite Calanque où c'est sain, c'est la nature et tout. Et justement, il y avait ces personnes-là qui étaient pour informer en disant : « vous pensez à voir ça dans un petit coin de paradis ?*

F01, (Édith) : *Pas évident, le coin de paradis et les égouts !* » (FG06, Femmes, Militantes, Centre)

L'évacuation des eaux usées, remet même en cause l'image paradisiaque des Calanques. Convaincus de la présence des polluants en milieux aquatiques, urbains et périurbains les initiés parmi les Marseillais préfèrent s'éloigner complètement de ces espaces pollués. Certaines expériences mal vécues poussent à modifier les pratiques des espaces de la nature en ville :

« F03, (Florence) : *Moi, je vais plutôt la Côte-bleue [au nord-ouest], ou vers la Ciotat et Cassis [au sud, en dehors de Marseille]*

Enquêtrice 01 : *Donc vous prenez la voiture ?*

F03, (Florence) : *Oui c'est ça. Mais bon, au Prado, je ne pourrais pas me baigner, enfin... si c'est pour sortir avec des mycoses, des staphylocoques dorés [...]. C'est du vécu, oui, je ne sais plus où je m'étais baigné, et j'avais plein de plaques, donc j'ai été aux urgences [...] ça fait des plaques, ça grossit, sur le cou, le buste, donc il m'a dit : « c'est la pollution de l'eau ». Mais, moi je n'avais pas fait le rapprochement, je pensais que c'était une bête [...] et c'est en parlant avec lui qu'il m'a posé la question*

F01, (Édith) : *Il y a des études qui sont faites quand même !*

F04 (Brigitte) : *En principe, c'est contrôlé, après un orage on interdit la baignade*

F01, (Édith) : *Je n'y crois pas moi ! ils mettent un drapeau violet normalement, quand c'est pollué [...], mais ils les mettent rarement, parce qu'ils effraieraient tout le monde !*

F03, (Florence) : *Non après ça dépend, peut-être aussi que moi j'ai une peau [sensible]*

F04 (Brigitte) : *En même temps, s'il y avait trop de cas comme ça, ça serait interdit...*

F01, (Édith) : *Des fois, j'ai vu à l'Escale Borély des excréments qui traînaient sur l'eau, je vous le dis franchement. De là, j'ai dit : il y a un problème [...] Il y a aussi des bateaux, je me suis posé la question, la nuit, peut-être les gens qui dorment sur la plage, je ne sais pas ce qui se passe la nuit, ou des bateaux qui déchargent, je ne sais pas exactement, je me suis posé la question »*

(FG06, Femmes, Militantes, Centre)



Figure 77. Prises de vue montrant l'emplacement (a) et la sortie de l'émissaire 2 des eaux usées (b) dans la Calanque de Cortiou (a.©randomania.fr, 2009) (b.©PNCal, 2018)

Une fois encore, des rapports ambigus sont exprimés concernant les politiques de gestion de l'environnement (alerte à la pollution, évacuation des égouts, décharges, etc.). Les Marseillais doutent de la qualité de leur cadre de vie, à défaut de formation et de transparence de la

communication politique. La pollution perturbe le sentiment de bien-être en ville et même l'appréciation de sites naturels aussi remarquables que les Calanques.

3.1.3. L'urbanisation, transforme la « nature en ville » en question sociale

La majorité des citoyens enquêtés se montre réservée en ce qui concerne l'évolution de leur ville. Ils perçoivent d'un mauvais œil les mutations urbaines en cours, longues et interminables. Marseille apparaît comme « un grand chantier comprenant plus des grues que des arbres ». Bien que certains travaux d'aménagement et d'infrastructure aient été bien appréciés (plages du Prado, parc 26^{ème} centennaires, métro, etc.), l'actuelle politique urbaine apparaît, au moment de nos entretiens, soit juste avant l'évènement de Marseille capitale européenne de la culture en 2013, comme une politique de « grignotage », de résidentialisation, de minéralisation et de gentrification des espaces.

À la périphérie, l'urbanisation comme politique de grignotage et de fragmentation. La plupart des habitants enquêtés, particulièrement les groupes composés des hommes uniquement et des militants, jugent que l'étalement urbain de Marseille est défavorable à la nature. Ils se montrent plutôt méfiants vis-à-vis aux décisions des pouvoirs publics en charge de l'urbanisme et de la protection de la nature. Pour ces Marseillais, les pouvoirs locaux exècrent, en lien avec les promoteurs immobiliers, des opérations de lotissements à des fins purement commerciales. Il s'agit d'une forme de périurbanisation avec une faible prise en compte du développement durable et de la continuité écologique et paysagère, en dépit des labels de construction publicisés. Cette politique met sous pression l'ensemble des terrains disponibles, que ce soit des friches naturelles, des fermes agricoles ou d'anciens domaines bastidaires. L'étalement urbain accru, qui évoque la perte d'espaces de nature, marque les discours de Marseillais, comme en témoigne cet extrait de dialogue entre des militants habitant au péricentre :

« H01, (David) : *Marseille, ça a changé depuis qu'ils sont venus les « pieds noirs » et il fallait les loger. Ce n'est pas spécialement contre les « pieds noirs », il est venu une population. Ils ont commencé à construire les grandes cités à la Rose. À la Rose, c'était des fermes. Moi, j'ai connu cette campagne verte, c'était des fermes avec des chênes centenaires, des sources de partout et tout. Les Aygalades c'est pareil. Ils ont construit, il fallait loger la population et encore. Les gens arrivent et il faut les loger et on construit. On construit autour de Marseille là où il y a des zones libres, ç'a été La Rose, Les Aygalades, St-Marcel, Sainte-Marthe où il y avait une drôle de campagne là-bas, toute la périphérie de Marseille.*

H02, (Gérard) : *À côté de chez moi, il y a une grande ferme, et c'est deux vieux, des grands-parents, il y a plusieurs hectares. Ils sont encore sur les tracteurs, il y a le blé et tout un tas d'animaux, on les entend. C'est assez grand. Mais le jour où ils partiront, le jour où ils vont mourir, dans pas longtemps, ça se dit, il y a beaucoup de promoteurs qui seront là, ils attendent. Il est question de faire une route pour monter. C'est au pied des collines là-bas et donc il y a un quartier des Mouret qui a été très construit. Le Château-*

Gombert qui est très construit, il va falloir faire la route, parce que la route...c'est un raccourci pour aller d'Allauch et Plan-de-Cuques vers l'autoroute nord. Ils passent tous par-là maintenant. Et là, on guette. Il y en a qui guettent pour récupérer ces terrains, qui ne serviront strictement à rien, c'est assez gigantesque, alors il y a du blé, de l'orge, de tout et ils vont bientôt disparaître. Ça va être pris par les politiques certainement et surtout par ceux qui ont de l'argent, les promoteurs »

(FG05, Hommes, Péricentre, Militantes)

Certains Marseillais sont persuadés que la municipalité cherche plutôt à vendre des terrains rendus constructibles qu'à les gérer ou à les protéger : « *un terrain boisé ne rapporte rien, il vaut mieux construire un immeuble qui rapporte* » pense l'un des militants habitant du péricentre. En effet, dans les arrondissements périphériques, la municipalité suit une politique foncière volontariste qui lui permet d'accompagner les mutations sociodémographiques en cours (Consales et *al.*, 2012). Pour cela, la municipalité soutient activement une politique spéculative de construction des lotissements pavillonnaires et de petits collectifs résidentiels fermés, afin d'attirer de nouveaux résidents issus des classes moyennes (Dorier et *al.*, 2012).

L'étalement urbain et les transformations du cadre de vie paysager interpellent de plus en plus les habitants des arrondissements périphériques. Ces derniers perçoivent les nouveaux lotissements résidentiels comme un signe de dégradation de leur cadre de vie, jadis perçu comme campagnard, « plus d'embouteillages, plus de pollution ». Ils soupçonnent même le développement des pratiques incendiaires soi-disant « hasardeuses », afin de rendre des friches naturelles ou des broussailles aptes à la construction :

« F01, (Élisabeth) : *Pour parler de la Valentine, on a un poumon vert, qui se fait manger justement par les constructions. Ce que fais la mairie, c'est qu'on accorde des autorisations de construire et il y a des lotissements qui se montent à 49 maisons, pour ne pas arriver à 50, peut-être que ça joue de pas à une grande chose, mais pour ne pas construire une école à côté... donc ça joue... et vraiment c'est purement commercial, et on en souffre, parce qu'on circule mal, il y a des embouteillages qu'on n'avait pas il y a 15-20 ans, voilà [...]*

F02, (Madeleine) : *Un terrain qui n'est pas constructible, ou qui est protégé ou quoi que ce soit, quand ça brûle, c'est comme par hasard, après ça devient constructible... ça c'est quelque chose qui est connu là-bas, ça fait 10 ans qu'il y a un promoteur qui veut acheter le terrain, comme par hasard il y a le feu et 2 ans, après puff [s'est construit] comme par hasard... [rire] »*

(FG02, Femmes, Péricentre, Non-Militantes)

Outre l'étalement urbain, qui continue à grignoter le vaste territoire communal, la « fermeture résidentielle » accrue devient un obstacle qui réduit les marges de liberté des citoyens et éloigne de plus en plus l'accès aux espaces de nature (*cf.* fig. 5.33). Il ne s'agit pas de privatiser les espaces publics, mais plutôt de rendre plus restrictifs les usages des espaces collectifs (Dorier et *al.*, 2012) :

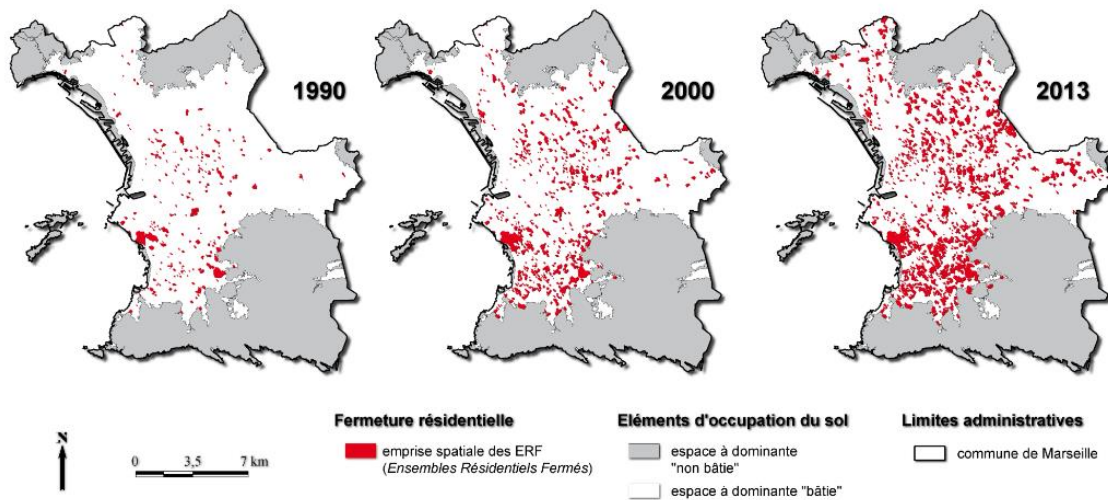
« H01, (Karim) : *Il y a 20 ans, en arrière c'était libre...*

H02, (David) : *Oui, parce que même les villas, maintenant, ils clôturent et ils vous empêchent de passer. Parce qu'il n'y a pas un terrain qui n'est pas privé ! c'est tout, le terrain appartient à quelqu'un, il y a toujours un propriétaire. Et du moment où ça se construit, le type qu'est-ce qui fait ? Il plante ses clôtures et il t'interdit de faire-ci, il t'interdit de ramasser les champignons. Alors qu'eux, ils viennent, ils nous ramassent nos poissons, nous on ne leur interdit pas d'aller à la mer, prendre le bain, bah eux, ceux qui sont dans la campagne, ils t'interdisent de passer par là, t'interdis de ramasser les champignons ! ça te fout les boules, parce que ce sont des propriétaires [...]*

H03, (Gérard) : *Mais c'est privatif*

H02, (David) : *Mais, c'est tout devient privé, c'est de petites courettes... »*

(FG05, Hommes, Militantes, péricentre)



Sources : enquêtes ESVP - LPED 2008-2013, CLC, INSEE (limites communales)

© D. ROUQUIER, J. DARIO, E. DORIER, LPED - 2013

Figure 78. Carte montrant l'évolution du phénomène de la fermeture résidentielle à Marseille (©Rouquier et al., LPED, 2013).

Cette politique de rénovation urbaine, encourageant la fermeture résidentielle, s'inscrit « dans l'héritage historique d'une position ancienne de laisser-faire des pouvoirs publics (cf. chap.2). Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, l'urbanisation marseillaise est majoritairement d'origine privée selon une logique libérale (Roncayolo, 1996), basée entre autres sur le morcellement spontané de vastes propriétés périphériques de la bourgeoisie, qui étaient souvent encloses de murs » (Dorier et Dario, 2016, p. 22). On ressent la frustration de la part des citoyens qui manquent d'accès à la nature végétale en ville, notamment ceux qui perçoivent l'accès à la nature dans une approche plutôt collective, comme en témoigne cette militante :

« F., (Hélène) : *Ce que je reproche c'est qu'il n'y ait pas de verdure, moi je regrette la couleur verte. La couleur verte, on ne la voit que dans les quartiers inaccessibles, les quartiers privés. Moi, je n'ai pas de terrasse, je n'ai pas de jardin privé. Je regrette justement qu'il n'y ait pas un accès à cette couleur verte, au calme et à des jardins qui soient relativement calmes, parce que celui où de temps en temps j'allais, c'est le parc Longchamp, bah il y a trop d'enfants quoi, il y a tellement... on revient au même problème»*

(FG07, Mixte, Militantes, Centre)

Les modes de production de l'urbain, par des « enclaves résidentielles », présentent une dynamique socio-spatiale qui impacte les pratiques et l'image de la nature en ville à Marseille. En effet, au nom de la mixité sociale et de la rénovation urbaine, les promoteurs immobiliers construisent des logements avec des équipements privatisés, y compris des espaces verts, afin d'atténuer les « effets de quartier »²⁰¹ en attirant des classes moyennes (Lelévrier, 2013). Bien que ce « vert privé » soit bien présent sur le territoire communal (comme le montre l'atlas « Marseille en négatif », Consalès et *al.*, 2012), l'inaccessibilité de ce « vert privé » rend les représentations de la ville plus minérales (*cf.* chap.5, §1). Ce qui augmente, en conséquence, le sentiment d'éloignement de la nature et renforce la nécessité d'aller plus loin à sa recherche.

Au centre-ville, l'urbanisation comme politique de minéralisation et de gentrification. Ce sont souvent les groupes des militants qui remettent en cause la politique urbaine et la gestion des espaces publics, y compris les espaces verts. Leurs discours expriment le mécontentement dû à l'absence de la nature végétale dans les arrondissements peuplés de l'hyper-centre :

« H01, (Guillaume) : *Ça manque des mini-squares, de petits espaces, où il pourrait y avoir un minimum de nature, un minimum d'aménagement pour que les gens se sentent bien quoi ! Et ça, ça manque. Quand vous pensez qu'au 3^e arrondissement, il n'y a pas un seul parc, alors que c'est là, où il y a tellement d'enfants, par exemple !*

F01, (Marie-Odile) : *Ce qui me choque beaucoup, puisque'on est très près du 3^e, je suis vraiment choquée par les programmes de construction actuelle, où on ne trouve zéro place pour de la verdure, zéro ! [...] Alors quand vous entendez le responsable des espaces verts à la ville de Marseille qui vous dit que : « les espaces verts, ce sont les arbres qu'on plante dans les rues ». En effet, aller promener les gamins c'est super ! c'est une aire de jeu géniale entre les pieds d'arbres et les crottes des chiens ! En plus, on plante des espèces qui ont beaucoup du mal à s'acclimater [...]*

F02, (Hélène) : *Je pense qu'il manque dans la verdure à Marseille, d'avoir petits spots réguliers de nature, de jeux d'enfants, régulièrement, partout dans la ville. Ce qui fait dégorger le peu de parcs qu'il y a, on se retrouve avec une nuée d'enfants [...] Là, on a l'impression qu'il y a trois espaces qui ont été consacrés, un peu plus... de quelques parcs, mais finalement entre ça, il n'y a que du béton »*

(FG07, Mixte, Militantes, Centre)

Incontestablement, des Marseillais sont convaincus, donc, de la nécessité de végétaliser leur ville afin d'améliorer la qualité de leur cadre de vie. Pour combler le manque du végétal dans l'hyper-centre densément bâti, ces ne sont plus les grands parcs qui attirent les enquêtés, notamment les militants. Au contraire, ces derniers pensent plutôt à un projet de végétalisation qui assure l'introduction de « petits spots réguliers de nature » en milieu urbain. Cette attente citoyenne peut aller de pair avec le principe des « pas japonais » et la continuité écologique que les trames vertes visent à établir. Cependant, le discours des habitants laisse entendre qu'il y a

²⁰¹ Comme « la discrimination à l'adresse, éloignement des pôles économiques et urbains, inégalités d'accès à ces pôles et aux services publics, normes déviantes » (Lelévrier, 2013).

un manque de politique volontariste pour réintroduire la nature en ville, au-delà d'opérations médiatiques. « À Marseille, on crée des espaces touristiques, mais on ne crée pas des espaces de vie ! ». Voici ce que pense un étudiant marseillais, qui préside l'association ALLIE sur le Campus de Luminy. Et quand on l'interroge concernant la rénovation du Vieux-Port suite à l'évènement de « Marseille Capitale européenne de la culture » en 2013, il dit :

« H., (Louis) : Ça me choque du fait qu'ils n'ont mis aucun arbre, on a de grandes places. [...] Je me dis si c'est un choix politique. Parce que si on met des arbres, c'est-à-dire, on va s'y installer là-dessous, on va s'asseoir, on va fêter. Donc, on n'a pas l'intérêt de mettre ça. Je pense surtout qu'on a fait ça sur la place de mairie, pas loin du Vieux-Port. Ne me dis pas que le mistral, ou c'est l'adaptation au climat ou au vent. Ce n'est pas convaincant. On peut faire des bacs meubles style l'Orangerie ou comme à Versailles ou à la Défense. Cette idée est réalisée partout, parce qu'il y a une volonté d'humaniser ces espaces minéralisés. À Marseille, on crée des espaces touristiques, mais on ne crée pas des espaces de vie ! »

(H., Militant, Péricentre)



Figure 79. Prise de vue montrant le seul arbre (figuier) présente sur le quai de la rive gauche du Vieux-Port après l'opération de piétonnisation (Mouad©2015).

La carence en espaces verts publics se traduit par un sentiment d'injustice sociale. En effet, les quartiers qualifiés de verdoyants renvoient des signes de respect, de calme et d'estime mutuels entre habitants et pouvoirs locaux. Alors que les quartiers dépourvus d'espaces verts entretenus renvoient plutôt au manque d'attention et de manque de respect de la part des autorités compétentes envers les habitants de ce quartier :

« F., (Marie-Odile) : Ce que je regrette beaucoup, c'est qu'on n'a aucun respect pour les gens de ces quartiers, qui sont des quartiers très populaires. D'abord on les a chassés pour des raisons financières, pour faire du profit, et on continue. Ensuite, on ne crée pas d'espaces verts. On crée des immeubles, des immeubles, des immeubles ...

à tout va, que ce soit des locaux techniques ou locaux professionnels, même pas s'il y a un petit angle, on va construire dessus, on le voit [...] entre la rue de la Joliette et la rue de la République, il y a un petit espace qui reste, on va construire dessus, ils ne perdent rien. Je sais bien qu'il y a des financiers derrière et que ce n'est pas tout simple, mais est-ce que ce n'est pas nécessaire à la santé de la population, et à l'épanouissement des gens, d'avoir des espaces verts, parce qu'il n'y a qu'à voir comment c'est occupé autour de la Porte d'Aix, c'est très occupé l'été, ça prouve qu'il y a un besoin, vraiment »
(FG07, Mixte, Militantes, Centre)

La nature végétale en ville est donc associée aux questions de santé publique. Les espaces verts de proximité sont appréciés pour les services rendus aux voisinages, soit des services socioculturels (récréatifs et bien-être) ou de soutiens (adoucir la chaleur d'été, améliorer la santé publique). Cependant, ce que dénoncent les habitants du centre-ville est l'attitude des pouvoirs locaux qui consiste à minéraliser certains espaces verts publics pour résoudre des conflits de gestion d'entretien ou de propreté.

Le manque de végétation en milieu urbain renforce le sentiment d'injustice chez les habitants, comme l'exemple donné du 3^e arrondissement, connu comme le plus pauvre de France (Peraldi et al., 2015). Les habitants des quartiers, dits défavorisés, subissent une double peine : sociale et environnementale. Marginalisés territorialement (être voisin d'une autoroute ou habiter entre deux voies de chemin de fer), ils sont surexposés aux risques environnementaux (promiscuité, bruit, pollution). Ces habitants subissent une application différentielle des normes et des réglementations environnementales en fonction du quartier, par exemple, l'inégalité de l'offre en espaces verts entre le nord et le sud de Marseille.

En effet, pour certains Marseillais, il existe une ligne virtuelle entre le nord et le sud de Marseille, ligne ancrée socialement, marquant l'évolution de la ville, matérialisée par la Cannebière. En effet, la superficie moyenne d'espaces verts par habitant au nord de la Cannebière est égale à 2.5 m², alors qu'au sud de la Cannebière, elle est de l'ordre de 5 m² par habitant (AGAM, 2008). Cette inégalité dans la répartition des espaces verts publics vient renforcer la différence en terme de stigmatisation sociale entre les deux parties de la ville :

« F01, (Marie-Odile) : *On a un gros problème à partir du nord de la Cannebière. D'ailleurs, quand on est bien élevé à Marseille, un bon milieu et on n'habite pas de ce côté-ci de la Cannebière. « Vous êtes du mauvais côté déjà. Le bon côté, il est juste en face » : on me l'a déjà dit il y a longtemps...*

F02, (Hélène) : *il y a la rive gauche et la rive droite*

F01, (Marie-Odile) : *ah oui, ah oui...*

H01, (Guillaume) : *il faut être factuel là, au niveau des espaces verts dans le 8e et le 9e arrondissements, vous prenez la superficie des espaces verts comparés, mais après c'est l'histoire du quartier, la topographie, je ne sais pas moi [...] puis comme je suis un*

chauffeur livreur actuellement, je me balade donc dans toute la ville, et dans le 9e il y a même des espaces, des sortes de friches naturelles, des endroits non aménagés, naturels, des terrains où il n'y a rien... »

(FG07, Mixte, Militantes, Centre)

Cette problématique de l'offre d'espaces verts a été l'un des arguments mobilisés à l'heure de la mise en place de l'initiative du projet d'Euroméditerranée. Lancé dans le milieu des années 1990, le projet d'Euroméditerranée est médiatisé comme une Opération d'Intérêt National (OIN) d'aménagement urbain et de développement économique la plus importante en Europe du Sud. Et justement, la durée et l'ampleur des travaux donnent aux Marseillais l'impression de vivre dans un grand chantier, une ville en perpétuelle reconstruction, notamment à la veille de l'évènement de 2013 « Marseille, capitale européenne de la culture ». Les mutations urbaines marquent le discours des enquêtés qui semblent dépassés par l'ampleur des travaux (rénovation du Vieux-Port, MUCEM, les Docks, etc.) :

« Marseille est en train de muter. En méditerranée, c'est un fourre-tout, et ils vont casser aux pierres plates, et ils vont faire remonter la mer où il y a le fort Saint-Jean Tous les bateaux de plaisance vont les amener plus près de Marseille. Ça mute, mais dans un mauvais sens Marseille. C'est un gros business maintenant, il y a plus de grues que des arbres à Marseille »

(FG05, Hommes, Militantes, Péricentre)

Avec 7 milliards d'euros estimés d'investissement, le périmètre de l'opération s'étend sur une surface de 480 hectares (cf. infra. Tab.6), du Vieux-Port jusqu'au Canet au 14^e arrondissement en passant par le Panier et la Joliette (cf. fig.79). Il est difficile pour certains Marseillais, notamment ceux qui habitent dans les quartiers défavorisés – cernés par les voies de chemin de fer, les autoroutes et lardés de friches industrielles – de se projeter ou de s'identifier à ce type d'opération perçue comme du « gros business ».

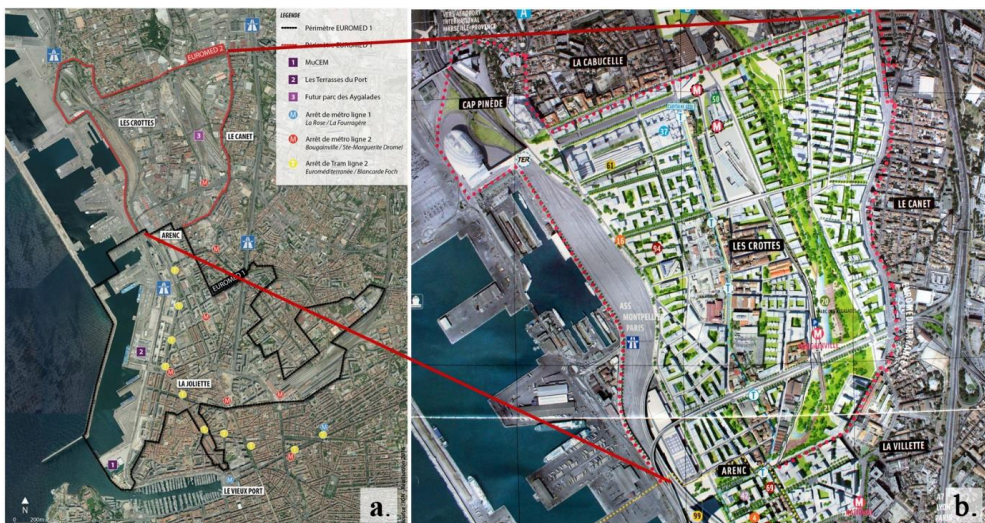


Figure 80. Plan (a.) montrant les périmètres d'Euroméditerranée 1 et 2 ; plan (b.) le plan de masse de l'Ecocité© l'équipe de l'architecte-urbaniste François Leclercq et l'Agence TER.

Rappelons qu'au cours de son évolution (cf. chap. 2), Marseille est l'une des rares villes de la Métropole, où l'hyper-centre est déserté par les classes les plus aisées en cédant la place aux classes moyennes et populaires (Peraldi et *al.*, 2015). Des opérations de requalification urbaine ont déjà été expérimentées, jugées « ratées », depuis la fin du XIX^e siècle avec l'haussmannisation (ex. Avenue de la République) (cf. chap.2). Avec un tel programme en cours d'exécution Euroméditerranée active les processus de gentrification ou l'embourgeoisement des quartiers populaires.

Tableau 6. Programme du grand périmètre de l'Euroméditerranée en quelques chiffres (euromediterranee.fr©2018).

Surface de terrain	480 hectares
Logements	
<i>Neufs</i>	+ 18000
<i>Réhabilités</i>	+ 6000
Bureaux et activité	+ 1 000 000m²
Équipements publics	+ 200 000 m²
Commerces	+ 200 000 m²
Espaces verts et publics	+ 40 hectares
Emplois	+ 35 000
Habitants	+ 40 000
Investissements dont	+ 7 Milliards (estimés)
<i>Publics</i>	+ 1,4 Milliards
<i>Privés</i>	+ 5,1 Milliards

Les acteurs de l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) prétendent à la remise à niveau de cette partie « délaissée » du centre-nord de Marseille en le transformant en quartier d'affaires dit durable et mixte. De ce fait, des questions s'imposent : quelle place occupent les résidents, dits défavorisés, dans ce futur quartier d'affaires en cours de construction ? Sont-ils condamnés d'avance à le quitter après la montée du niveau de vie, pour aller plus loin où l'accès au foncier est encore possible ?

Pour certains, cette politique de rénovation est perçue comme un « moteur d'expulsion et d'expropriation » (Bertoncello et Hagel, 2016). Elle a pour but de « substituer à la pauvreté une population plus encline à voter pour les notables » en se limitant à « l'implantation d'équipements publics (culturels, universitaires, sécuritaires, institutionnels), sans conduire les acteurs privés à investir dans la construction de logements ou de commerces » (Peraldi et *al.* 2015 ; Mattina et Maisetti, 2015). Ces réflexions constituent des pistes intéressantes pour approfondir les questions d'injustice socio-environnementales, ancrées depuis quatre décennies dans les quartiers nord à Marseille, qui obligerait à analyser les stratégies et les démarches suivies par les différents acteurs.

Les porteurs du projet affirment suivre des démarches innovantes en matière de développement durable, qui visent à tenir compte non seulement des intérêts socio-économiques, mais aussi environnementaux. Le débat public – lancé par le Grenelle de l’Environnement (2007) concernant les « trames vertes et bleues » et la « continuité écologique » – fait écho dans les discours politiques de l’Eco-cité (Euromed, phase II) et dans la conception du projet lui-même. Selon les Orientations d’Aménagement et de Programmation (OAP), qui concernent la mise en œuvre du projet des trames vertes et bleues de MPM, l’objectif est de « proposer une nouvelle trame verte et bleue en mettant en valeur la géographie du site » (OAP, TVB, Euromed II, 2014).

Révisé et approuvé en juin 2013, le Plan Local d’Urbanisme (PLU) de Marseille, à la demande du SCoT, définit les « cœurs de nature », les « liaisons écologiques fonctionnelles » et les « liaisons locales » afin d’intégrer les principes des TVB et la « continuité écologique » demandés par les lois Grenelle. Les « liaisons écologiques » dégradées et perdues sont identifiées dans le SCoT et le PADD, afin qu’elles soient restaurées ou créées dans la mesure du possible (Guide SRCE PACA, juillet 2014). La mise en œuvre d’un PLU se fait essentiellement à travers deux outils : d’une part, le *règlement*, qui se traduit sous forme écrite et graphique dans le « zonage » ; d’autre part, les *Orientations d’Aménagement et de Programmation* (OAP), qui « définissent des principes d’aménagement souhaités (au-delà des seuls aspects réglementaires) et peuvent se décliner par secteur ou par thématique » (ADEUS, 2014).

Le projet d’Eco-cité (lancé en 2007) est fondé sur un réseau de parcs et d’espaces verts épousant le vallon du ruisseau des Aygalades (*cf.* fig.81.a). Il s’agit d’une structure paysagère linéaire qui s’étend sur 1.7 km et couvre 14 hectares environ. Une sorte de continuité verte et bleue est visée en reliant l’ancien parc Billoux (27 hectares, inauguré en 1978) avec le futur parc Bougainville (4 hectares, livraison prévue pour 2021) sur les traces des Aygalades. Par ce projet de renaturation, les pouvoirs publics montrent une volonté *i)* d’améliorer le cadre de vie des résidents de ce secteur ; *ii)* de corriger le déficit en matière d’espaces verts entre le nord et le sud de la ville et *iii)* de maîtriser le risque d’inondation en gardant la continuité aquatique.



Figure 81. (a.) une esquisse photomontage du futur parc de Bougainville ; (b.) une prise de vue aérienne montrant le périmètre du futur parc Bougainville (©euromediterraneeacte2.fr, 2018).

Le périmètre dédié au site de l'Eco-cité est le produit d'un long processus d'anthropisation essentiellement au service du Port Autonome et de l'industrie de transformation marseillaise (gare de marchandise, chemins de fer, entrepôts et usines) (cf. fig.81. b.). Fortement minéralisé, le site est dépourvu d'éléments naturels précédents l'urbanisation, à part l'eau des Aygalades, canalisée en souterrain. Pour rendre cette continuité possible, il ne s'agit, donc, pas de restaurer une nature existante, mais de fabriquer de toutes pièces une trame verte et bleue (Consales et al., 2012).

Entre la volonté de requalification du centre-ville et la dynamique de consommation foncière périurbaine, la politique publique qui accompagne le projet des trames vertes et bleues à Marseille envoie des signes paradoxaux. Ces paradoxes sont révélateurs des attentes, des représentations et des pratiques antinomiques qu'expriment les différents acteurs de la ville à l'égard de la nature. D'une part, la politique de la ville tolère la périurbanisation au détriment des friches naturelles périphériques non-protégées – pour répondre à la demande sociale de

logements – qui représentent, pourtant, des vrais atouts pour la continuité écologique recherchée. D'autre part, la même politique investit une énergie considérable dans la reconstruction d'une nature en ville pour répondre à l'agenda national. Cela montre « le décalage qui existe entre la trame verte de projet à aménager et la trame verte potentielle à ménager », une forme de « schizophrénie du vert » marseillaise (Consales et *al.*, 2012).

3.1.4. L'insécurité comme facteur d'inaccessibilité des espaces de nature

Secondaire, après l'hygiène publique, la pollution et l'urbanisation, la question des « activités illicites » et de l'insécurité en milieux urbains reste présent dans le discours des Marseillais. Il s'agit des activités perçues comme troubles à l'ordre public, condamnés par la loi ou par la morale, et qui évoquent le sentiment d'insécurité dans les espaces publics, y compris les parcs et les jardins publics.

Il faut noter que cette problématique – qui associe l'insécurité à l'espace vert – n'apparaît que dans les entretiens collectifs, alors qu'elle demeure invisible dans les entretiens individuels. Il est possible que la confrontation des individus favorise l'évocation de que certains thèmes. Les groupes composés des hommes uniquement, des militants et des habitants du péri-centre, sont ceux qui évoquent le plus la question de l'insécurité et du sentiment de bien-être en ville (*cf. supra. fig.75*). Ces Marseillais pensent que leur ville, notamment le centre-ville, a perdu son attractivité pour de multiples raisons, dont les délinquances urbaines. L'inefficacité de la politique de sécurité et de lutte contre les délits urbains (trafics, violence, racolage, etc.) affaiblit le sentiment de sécurité et de bien-être en ville. La désertification du centre-ville est l'un de signes du mécontentement des marseillais, comme en témoigne cet extrait de dialogue entre hommes, militants, habitant au péri-centre :

« H01, (David) : *Les gens ne viennent plus au centre de Marseille, maintenant ils reviennent un peu*

H02, (Gérard) : *Il n'y a plus de cinémas, il n'y a plus rien...*

H01, (David) : *Non, ce n'est pas une histoire de cinéma. Les commerces sur la Canebière sont tous vides. La rue de Rome est pareil, c'est tout vide, pour quoi ? Parce que c'est tellement... je vais être vulgaire [...] il y a eu de la racaille, des vols, des emmerdements pas possibles, que les gens ils ont foutu le camp du centre de la ville...*

H03, (Karim) : *Mais cette racaille, c'est parce que l'état, il veut bien [...] Est-ce normal, quand on choppe un gosse de 15ans [...] même le président Sarkozy l'a dit. Il a 15ans, il va voler et faire un braquage. Il l'arrête, c'est un mineur, relâche-le, et à 17ans 2e braquage, 17ans, lâche-le !*

H01, (David) : *Alors tu as raison, tu vas là-bas, il y a un trafic de cigarette, pas possible ! Il y a des caméras devant le commissariat, le type vient et te vendent les cigarettes devant tabac.*

Enquêtrice 01 : *Cela fait partie de la nature à Marseille ?*

H01, (David) : *Oui, mais ça fait partie...*

H03, (Karim) : *Oui, ce que je veux dire, dans un sens, ça fait partie de la nature. Justement avec le nouveau commissariat, à 10 mètres il y a des prostituées...*

H04, (Daniel) : *Attention il y a une différence. C'est que derrière, il y a le racolage, si elle n'effectue pas de racolage, une prostituée au droit d'exercer son travail.*

H01, (David) : *Le bien-être d'une ville c'est la sécurité. Même si vous êtes en pleine nature et que vous n'êtes pas en sécurité, vous n'êtes pas bien »*

(FG05, Hommes, Militantes, Péricentre)

Comme la pollution, le sentiment d'insécurité pousse, donc, certains habitants à revoir leurs pratiques de la ville et la façon de fréquenter les espaces publics. Certains abandonnent les espaces perçus comme inquiétants, tandis que d'autres changent les horaires de fréquentation. La municipalité, elle, parfois, choisit la minéralisation des espaces pour répondre à la demande de sécurisation :

« H01, (Marius) : *Là où ils font le marché et au Cours Julien aussi, ils ont enlevé tout ce qui était nature, parce qu'il y avait trop sûrement de plaintes des riverains, des toxicomanes, des choses comme ça qui se cachaient derrière les buissons, les cactus, les choses comme ça.*

H02, (Guy) : *Parce que le problème de la Plaine et le Cours Julien, c'est le QG, c'est la centrale d'achat de la drogue, donc on sait que la nuit on peut acheter ce qu'on veut. Moi, je considère qu'il y a des endroits qui sont devenus tellement difficiles d'accès piéton, d'accès automobile ou autre, d'accès humain [...] Est-ce qu'on peut aller manger au restaurant vers le Cours, malgré que c'est calme ? Mais si vous voulez, il y a cet attrait, on n'est pas attiré d'y aller [...] Je pense que le matin on trouve beaucoup de choses. Le problème il est là, même dans cette place où il y a des jeux d'enfants au milieu de la Plaine, comme la nuit c'est un mercato marché, c'est toujours un peu gênant.*

F03, (Edwige) : *Il y a un jardin qui se trouve plutôt tout autour de l'école nationale de la danse de Marseille, c'est un parc qui est réservé derrière Borély, il y a des restes du passage de drogués, des aiguilles, des seringues derrière les buissons et malheureusement il y a beaucoup d'enfants qui circulent là »*

(FG03, Mixte, Non-Militante, Centre)

Ce père de famille, habitant du 15^e arrondissement, reste en alerte, lorsqu'il fréquente certains espaces verts, pourtant des lieux censés favoriser le lâcher-prise :

« H01, (David) : *À St-Antoine [15^{ème}], j'habite à côté, il y avait un beau parc aux berges du Canal, c'était magnifique, il est venu 4 drogués, ils se piquaient, les minots on ne les amène plus, on les mène à certains, maintenant il y a un gardien, il sait à peu près garder, on en revient toujours au principe de la sécurité, les gens quand ils sont emmerdés ils se cassent. Ce n'est pas plus compliqué que ça. Vous allez avec des enfants jeunes, qui ont 2-3 ans, vous voyez des drogués avec des piqûres qui commencent à... qu'est-ce que vous faites ? Vous partez, si vous êtes seul à la rigueur vous dites bon... mais quand vous avez des enfants vous partez »*

(FG05, Hommes, Militantes, Péricentre)

En définitive, l'incivisme, la pollution, l'urbanisation et l'insécurité urbaine apparaissent comme des facteurs intervenant dans la fabrique de l'image de la nature à Marseille. Chacun de

ces facteurs favorise l'éloignement ou l'inaccessibilité des espaces de nature en ville. Le manque d'hygiène publique, comme la pollution environnementale, conduit à la dégradation des espaces de nature et réduit le désir de fréquentation de ces espaces. Les habitants sont encouragés à aller plus loin en quête de nature « propre ». La politique urbaine libérale, par la « fermeture résidentielle », ajoute aux barrières sociales une nouvelle forme de barrières matérielles à la circulation des riverains, ce qui accentue le sentiment d'inaccessibilité des espaces de nature. Il ne faut pas oublier, également, l'inégalité d'offres d'espaces verts entre le nord et le sud de Marseille. Enfin, le sentiment surévalué d'insécurité contribue à faire baisser la fréquentation de certains espaces publics, y compris des espaces verts en ville. La combinaison de ces différents facteurs renforce le sentiment du manque de connexion à la nature végétale et les formes d'inégalité socio-spatiale.

3.2. Les pratiques sociales de la nature à Marseille et l'effet des variables socio-spatiales

Travailler les questions de représentations implique de prendre en compte les pratiques. Car, selon Abric (1994), « certains aspects des représentations sont explicitement véhiculés dans les discours et d'autres enfouis dans les pratiques » (p. 279). Cela dit, « on ne peut pas dissocier la représentation, le discours et la pratique. Ils forment un tout » (Autes, 1985 *in* Abric, 1994, p. 280). La notion de « pratiques » implique, par définition, les comportements ou les activités sociales envisagées d'une façon habituelle par une personne ou un groupe social (Akoun et Ansart, 1999). Il est question, donc d'analyser les différentes formes des pratiques (volontaires, régulières et répétitives) qu'évoquent ou entretiennent les Marseillais enquêtés avec la nature perçue en ville.

L'inventaire lexical des discours recueillis nous a permis d'identifier les différentes activités discutées dans chaque groupe d'entretien collectif (*cf.* fig. 82). En classant l'ensemble des activités retenues, on obtient trois catégories principales de pratiques sociales :

- i) La catégorie de « *pratiques récréatives* » comprend trois groupes : activités de loisirs (jeux d'enfants, pétanque et pique-niques, etc.) ; activités sportives/physiques (baignade, footing, escalade, etc.) et « activités de prédation »²⁰² (chasse, pêche et cueillette).
- ii) La catégorie des « *pratiques de détente et de flânerie* » comprend les activités douces associées à la relaxation et la méditation ou à l'évasion (se promener, se balader, bouquiner, se bronzer, etc.).

²⁰² « Les activités d'acquisition ou de prédation reposent sur une même action : prélever des éléments de la flore ou de la faune » (Guyon et Fuchs, 2012).

iii) La catégorie des « *pratiques engagées et éducatives* » regroupe trois types d'actions (collectives et individuelles : actions de nettoyage (ramassage de déchets), de pratique du jardinage (planter, jardiner), actions de sensibilisation à l'environnement (associations, land-art, photographie, volontariat, etc.).

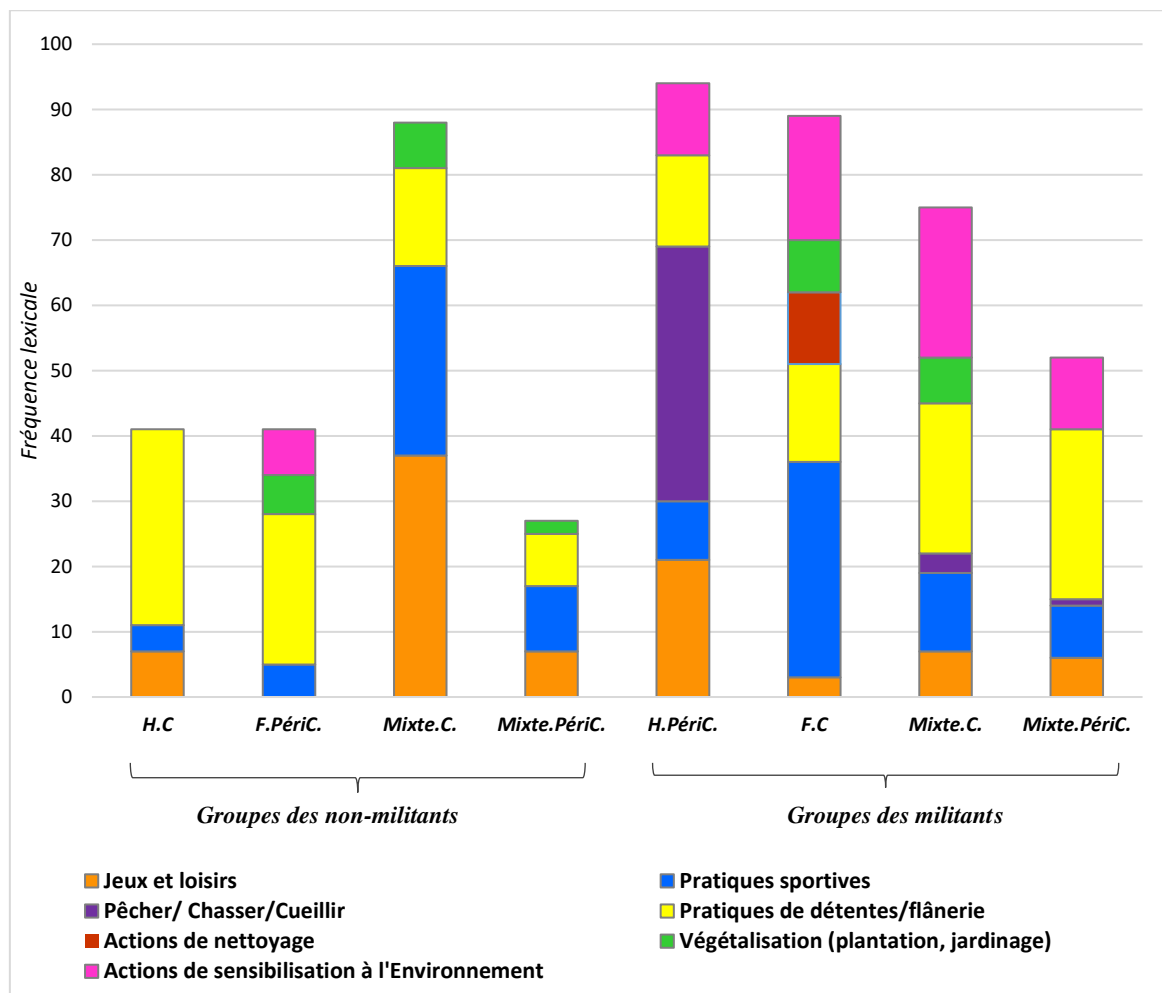


Figure 82. Graphique synthétique montrant la fréquence lexicale des pratiques identifiées dans les discours des Marseillais enquêtés selon les variables : a.) genre, b.) lieux de résidence et c) le degré d'engagement (Mouad, 2018).

Nous pouvons alors nous interroger sur d'éventuelles corrélations entre les catégories de pratiques sociales identifiées de la nature en ville et les variables prédéfinies lors de la constitution des groupes d'entretiens (genre, lieu de résidence et l'engagement à l'environnement).

3.2.1. Les pratiques sociales de la nature en ville à Marseille et l'effet du genre

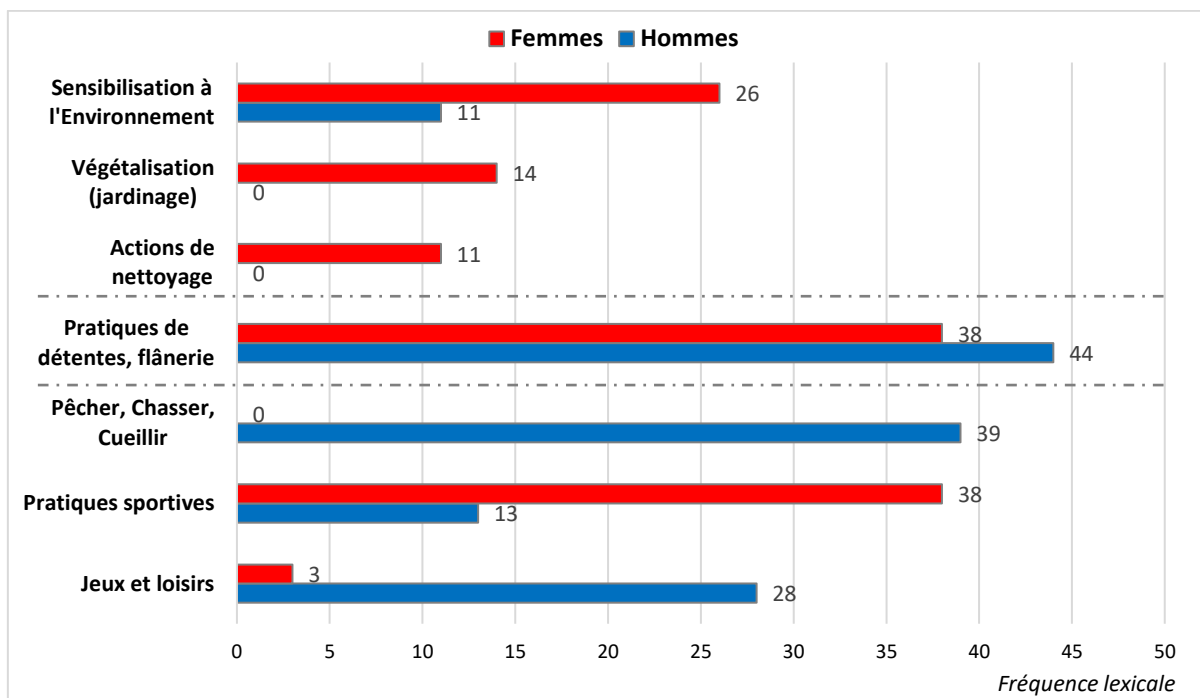


Figure 83. La fréquence lexicale des pratiques sociales associées à la nature en ville et l'effet de la variable du genre : Hommes (14 pers.) vs. Femmes (13 pers.) (Mouad, 2018).

Dans la figure (83), nous observons deux tendances générales relatives aux types des pratiques discutées au sein des groupes d'entretiens composés uniquement de femmes et d'autres uniquement d'hommes : d'une part, le discours des hommes, enquêtés seuls, porte plutôt sur les pratiques de loisirs sociaux (jeux, pétanques, pique-niques) et sur les pratiques de prédation (la chasse aux lapins, la pêche ou la cueillette des aromates). Alors que ce sont des activités quasi absentes dans le discours de femmes enquêtées seules. L'une des explications est la présence de quelques amateurs de chasse parmi les hommes enquêtés.

D'autre part, le discours des femmes, enquêtées seules, valorise plutôt des activités d'intérêts collectifs comme la sensibilisation scolaire, le bénévolat ou les actions de nettoyage de plage. Elles se montrent ainsi intéressées par les initiatives associatives de végétalisation urbaine (balcon fleuri, jardinage, toiture végétalisée), tandis que les groupes composés d'hommes seuls se montrent moins enthousiastes et plus dans la contestation (anti-chasse ou anti-pêche).

3.2.2. Les pratiques sociales de la nature en ville à Marseille et l'effet du lieu de résidence

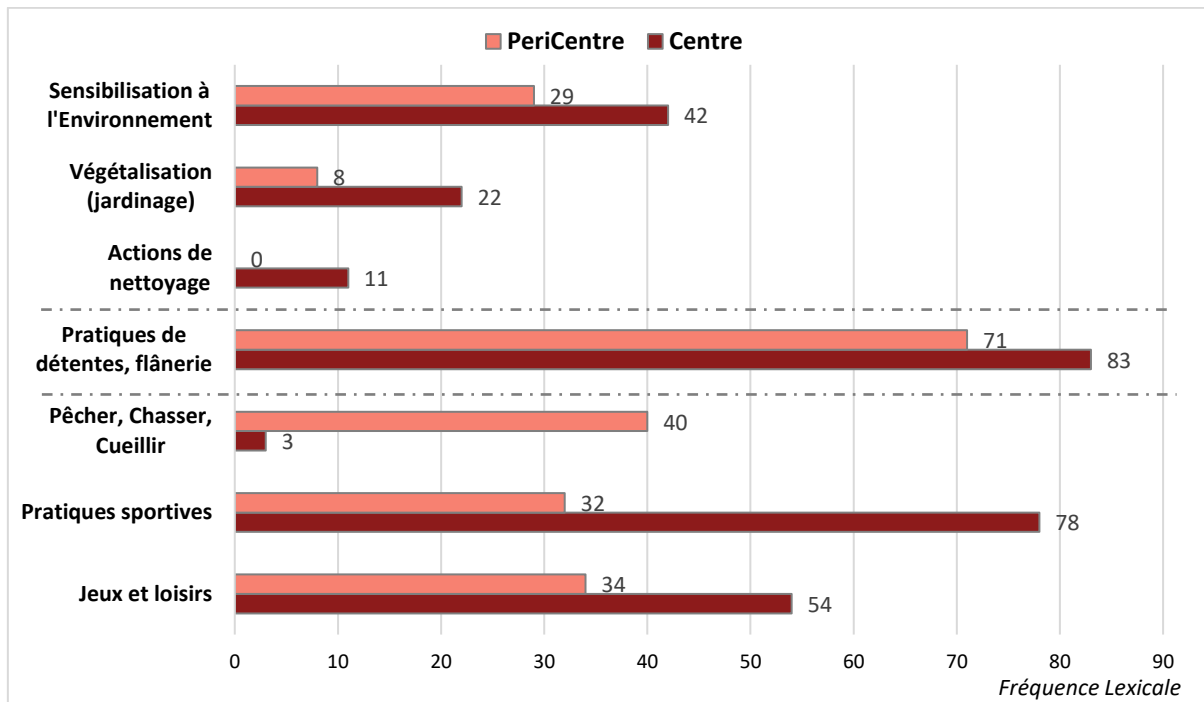


Figure 84. La fréquence lexicale des pratiques sociales associées à la nature en ville et l'effet de la variable du lieu de résidence : Centre (30 pers.) vs. Péricentre (24 pers.) (Mouad, 2018).

On peut faire deux observations générales, à partir de la figure (84), relatives aux pratiques sociales distinguant les Marseillais habitants du centre-ville et ceux qui habitent au péricentre : Au centre-ville, les habitants enquêtés s'intéressent plus aux loisirs et aux pratiques sportives (natation, plongée, club de randonnée, golf, etc.). Ce qui les distingue des habitants des arrondissements périphériques. Une question s'impose : quel rôle joue l'accessibilité dans la valorisation de certaines pratiques ? Par l'accessibilité, on entend le pouvoir de fréquenter certains équipements ou espaces de nature de proximité, selon la distance parcourue et les modes de mobilités nécessaires, la disponibilité de l'offre et les moyens financiers. Il s'agit d'un point intéressant à développer, car il rejoint facilement la question des inégalités socio-territoriale entre le centre et péricentre, entre le nord et le sud de la ville.

En outre, les habitants du centre-ville se montrent un peu plus impliqués dans les pratiques de sensibilisation à l'environnement (campagnes de nettoyage des plages, pratiques artistiques de recyclage des déchets dans les écoles). Au centre, les pratiques de végétalisation gagnent du terrain par rapport au péricentre. Cependant, le jardinage en tant qu'activité citadine reste marginal par rapport aux autres actions collectives relatives à la sensibilisation du public à l'hygiène.

3.2.3. Les pratiques sociales de la nature en ville à Marseille et l'effet de l'engagement vis-à-vis de l'environnement

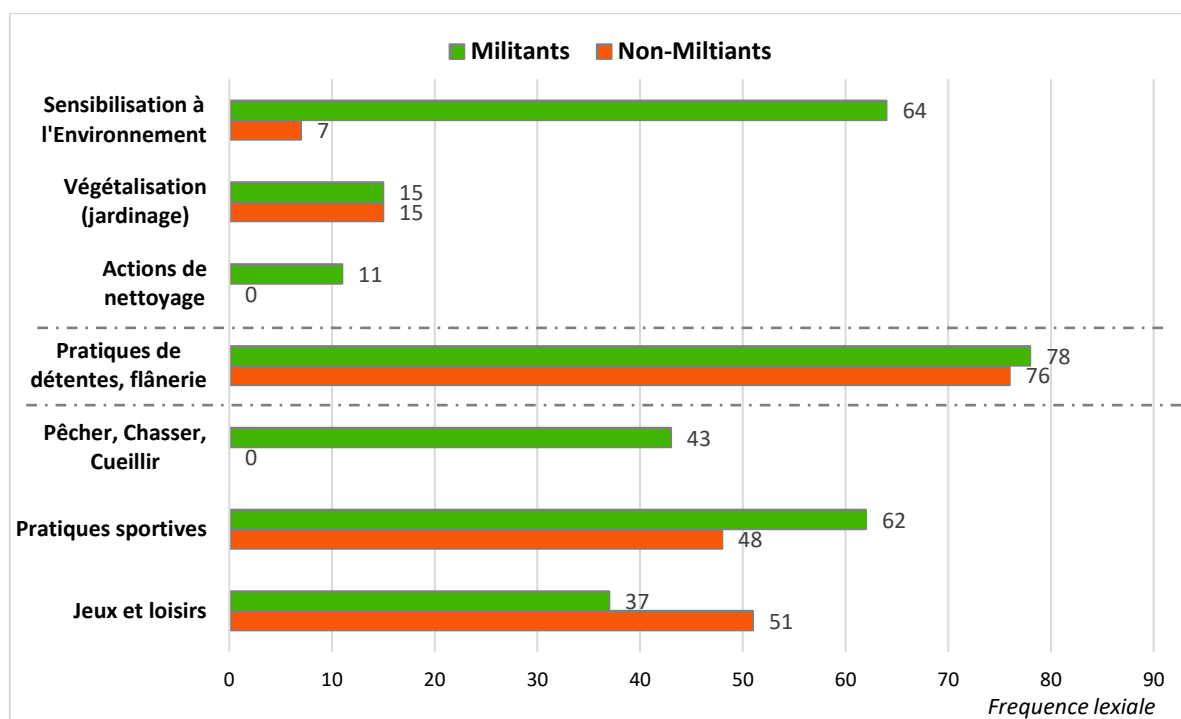


Figure 85. La fréquence lexicale des pratiques sociales associées à la nature en ville et l'effet de la variable de l'engagement à l'environnement : Militants (27 pers.) vs. Non-Militants (27 pers.) (Mouad, 2018).

Entre les Marseillais qui se disent militants (engagés) ou non-militants, l'inventaire lexical du discours, porté par chaque groupe, nous livre deux renseignements divergents (*cf.* fig. 85) :

Comme prévu, certains militants se déclarent pratiquer la nature en ville à travers des activités des intérêts collectifs, au-delà d'une simple besoin esthétique, physique ou de bien-être individuel. Ils nouent des liens à la nature en menant des actions à visées sociales, par exemple en s'impliquant dans des campagnes de sensibilisation et de ramassage des déchets ou en luttant contre la privatisation des plages et pour l'accès à la mer notamment au centre-ville. D'autres militants, en pratiquant la chasse de gibiers (notamment des lapins), s'imaginent protéger la nature. Car, selon eux, ils maintiennent les chemins des broussailles et sèment en même temps des grains. Les pratiques de chasse restent controversées, parmi les militants eux-mêmes, comme un acte de mis à mort.

D'une manière générale, entre les trois variables précédentes, on remarque que le jardinage et jardins familiaux sont rarement cités volontairement. En effet, parmi les 54 Marseillais enquêtés, aucun, militant ou non, ne pratique le jardinage dans un cadre de projet collectif ou

communautaire. Cependant, les informations, qui circulent autour de ce type d'initiative, séduisent une partie des citoyens enquêtés. Des Marseillais pensent que la pratique du jardinage communautaire (partagé, associatif ou collectif) ne fait pas partie de la culture régionale comme c'est le cas dans l'est de la France :

« H01. (Guy) : *ces fameux jardins privatifs, ça existe dans certaines cultures de l'est de la France. En méditerranée ce n'est pas très répandu. Je les ai vus énormément quand j'ai vécu dans l'Est, et vraiment c'est rentré dans le monde ouvrier, parce que chaque ouvrier avait son petit jardinet et faisait ses plants, donc c'est vrai que c'est une culture un peu différente*

F01. (Kim) : *c'est un jardin partagé, ce n'est pas le jardin du particulier*

H01. (Guy) : *non c'est des parcelles où chacun a son petit carré*

F01. (Kim) : *Bah oui il y a des échanges, parce qu'il n'y a pas que le retraité qui aime jardiner, justement, les enfants ils adorent ça*

H01. (Guy) : *Moi, je n'ai pas eu l'occasion de jardiner dans ma vie, mais je n'ai pas la main verte, je pense »*

(FG03, Mixte, Non-Militante, Centre)

En fait, le mouvement du jardinage communautaire a aussi marqué le paysage marseillais depuis le début du XX^e siècle. Entre 1900 et 1945, 7000 parcelles ont été recensées dans les arrondissements périphériques à proximité du canal de Marseille et de l'Huveaune, avant que leur nombre chute à 775 parcelles seulement en 1976 (Consales, 2000). Cela explique en partie cette rupture dans les pratiques du jardinage à Marseille.

« F., (Danielle) : *il y en a à plusieurs endroits dans Marseille, mais c'est qu'il y en a très peu par rapport au nombre de gens qui voudraient faire des jardins. [...] ça essaye de se monter, mais ici ça n'arrive pas vraiment à se monter »*

(FG04, Mixte, Non-Militante, Péricentre)

Si la ville est vécue et perçue, par les Marseillais, comme une « ville blanche » ou calcaire, le jardinage, comme processus de renaturation sociale, n'est-ce pas une occasion pour que les citoyens s'approprient leur ville et prennent leur destin en main ? Quel rôle jouent les pouvoirs locaux, dans l'encouragement ou non, de ce type d'initiative citoyenne dans le contexte actuel de la crise écologique et environnementale ?

3.2.4. Les moyens de déplacement à Marseille et l'effet des variables socio-spatiales :

L'inventaire lexical des modes de déplacement, identifiés dans le discours des Marseillais enquêtés, nous apporte quelques informations complémentaires relatives aux pratiques de la nature en ville (cf. fig. 86).

La voiture est omniprésente dans le discours des habitants. Elle est souvent perçue comme un mal obligatoire pour pouvoir se déplacer en ville, mais aussi comme une source de nuisance (pollution, bruit) et de problème (stationnement, PV). Le recours à la voiture est souvent associé à la faible offre en matière de transports en commun, notamment la nuit, ce qui nécessite une forme d'organisation au préalable pour se déplacer :

« F., (Danielle) : *À 10h30, il passe le dernier métro, et nous là où on habite on n'a plus de bus, donc on est obligé de laisser la voiture au rond-point du Prado, près du métro, pour rentrer avec la voiture, qu'on laisse là jusqu' à chez nous, sinon on reste chez nous.* »

(FG04, Mixte, Non-Militante, Péricentre)

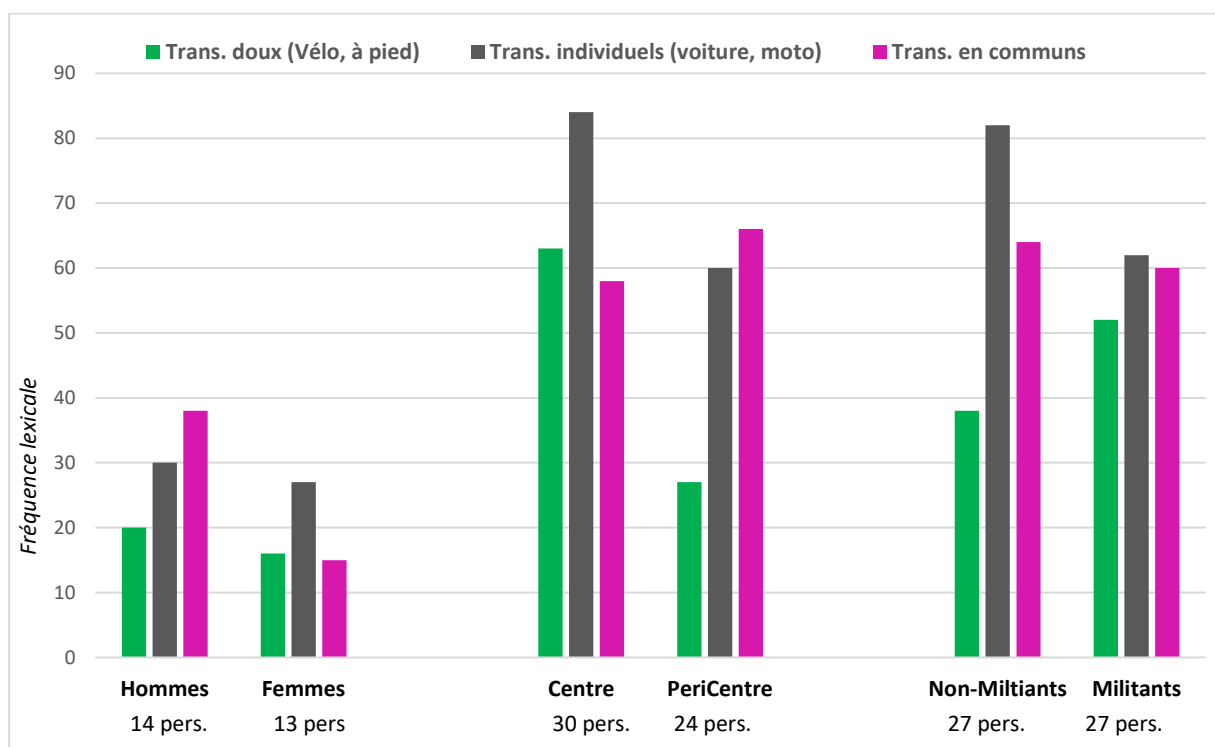


Figure 86. La fréquence lexicale des modes de déplacements identifiés dans le discours des Marseillais selon les variables (genre, lieu de résidence, engagement à l'environnement) (Mouad, 2018)

Les habitants du centre-ville et les militants sont ceux qui abordent le plus facilement les modes de déplacement doux, à vélo ou à pieds. En effet, l'usage du vélo, pour le loisir ou comme un moyen de déplacement, semble peu évident pour les habitants des arrondissements périphériques. La difficulté de la topographie et l'étendue de la ville jouent un rôle déterminant :

« F01., (Michelle) : *ici c'est plus difficile parce que ce n'est pas plat.*

F02., (Danielle) : *Dans les quartiers sud il y en a plein qui l'utilisent, on les voit partout, c'est plat aussi*

F01., (Michelle) : *où il y a les pistes cyclables, donc on soit en sécurité aussi* »

(FG04, Mixte, Non-Militante, Péricentre)

L'aménagement de pistes cyclables, adéquates et sécurisées, paraît essentiel pour favoriser ce type de déplacement doux. Il s'agit d'abord d'un choix politique. Un regard sur le réseau des pistes cyclables réalisé actuellement, montre une autre facette des inégalités socio-environnementale entre le nord et le sud de Marseille (cf. fig.87).

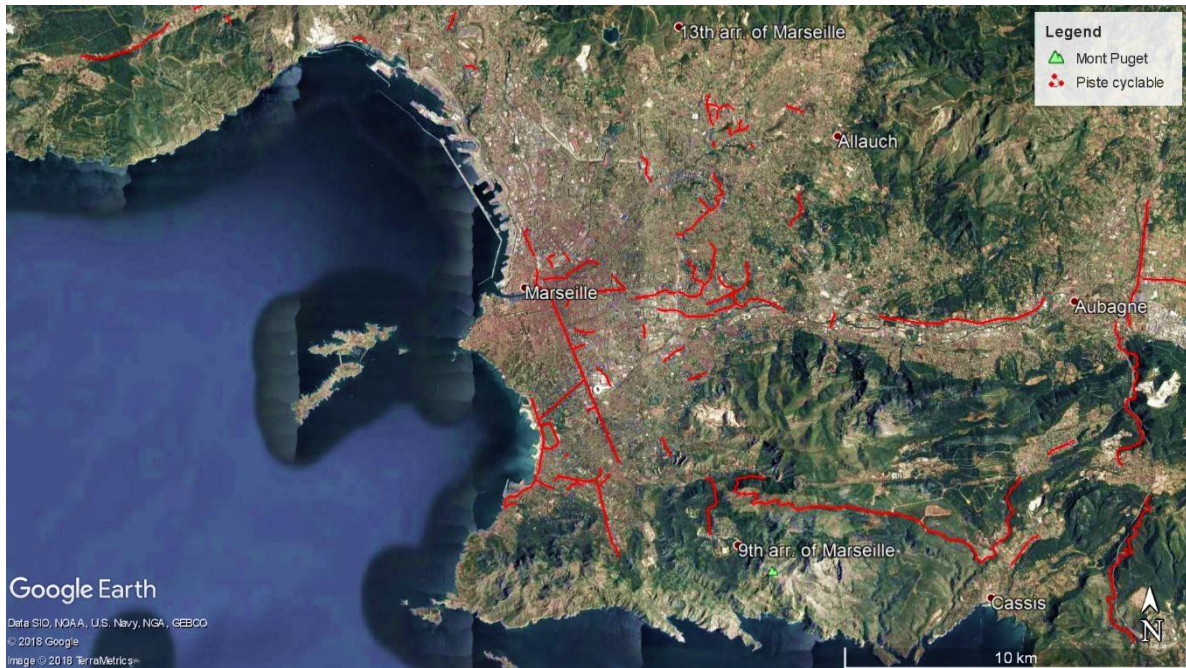


Figure 87. Carte montrant les pistes cyclables aménagées selon le schéma directeur de déplacement doux (en rouge) (source : Google earth, ©MPM ; réalisation : Mouad, 2018).

Conclusion du chapitre 5

Au terme de ce chapitre, les analyses des représentations et des pratiques sociales de la nature en ville des Marseillais – huit groupes d'entretiens collectifs et des dizaines d'entretiens individuels – ont permis de mettre en évidence la domination d'une vision dichotomique qui oppose la ville à la nature ou l'artificiel au naturel. La nature en ville à Marseille est perçue comme une entité composée de deux formes spatiales antinomiques entre le dehors et le dedans, le naturel et l'artificiel et entre le clos et l'ouvert. Au-dehors, la nature est perçue comme une représentation paysagère qui inspire la nature sauvage, libre et libératrice composée d'une ceinture collinaire et d'un panorama maritime. Au-dedans, la nature manque en ville. Elle est limitée aux espaces verts aménagés souvent associés à l'idée de l'artificialité, de l'espace urbain et ses codes sociaux (cf. section 5.1).

La nature en ville évoque aussi les espèces vivantes de la flore et de la faune. Contrairement aux formes paysagères (spatiales), il s'agit des formes non spatiales du vivant. L'arbre en ville représente la forme végétale qui marque le discours des Marseillais. Les formes végétales sont perçues comme éléments identitaires associés à la culture provençale et de la région méditerranéenne.

Quant à la faune, elle demeure secondaire dans le discours des citoyens par rapport à la flore. L'animal en ville est souvent perçu comme un facteur perturbateur de l'ordre propre à la vie urbaine, dont les êtres humains cherchent à maîtriser les conditions à son profit (Blanc, 2000 ; Clergeau et *al.*, 1997). Les humains entretiennent des rapports complexes, souvent ambigus, selon l'espèce de l'animal et sa place affective (Blanc, 1996, 2000 ; Clergeau et *al.*, 1997, 2011 ; Gramaglia, 2002). L'animal en ville, à Marseille, s'inscrit dans un jeu de représentations dialectiques entre nuisible et désirable, entre sale et propre, entre sauvage et captif.

Enfin, la question de la nature en ville à Marseille apparaît comme une question environnementale. D'une part, dans leur quête de nature libératrice de l'emprise urbaine, les Marseillais expriment non seulement un rejet de l'artificialité vécue en ville, mais aussi un sentiment de manque de nature surtout végétale. Ce sentiment d'éloignement de la nature contribue à la crise du bien-être en ville (Blanc, 1995, 2004 ; Arrif et *al.*, 2011 ; Bourdeau-lepage, 2011, 2013). D'autre part, l'analyse des préoccupations socio-environnementales exprimées par les Marseillais – d'abord, l'hygiène publique, la pollution environnementale, l'urbanisation et ensuite les délinquances urbaines – est révélatrice des attentes sociales et de l'image de la nature attendue en ville. Une nature verdoyante, propre, plus au moins aménagée, loin de l'emprise urbaine, sécurisée et surtout accessible, dans le sens large du terme de l'accès.

Chapter 6 . Strasbourg, Représentations sociales de la nature en ville, formes spatiales et pratiques sociales

Ce chapitre vise à analyser les représentations et les pratiques des habitants à Strasbourg au regard de la nature en ville dans le contexte de la mise en place de la politique publique des trames vertes et bleues à l'échelle nationale.

À lumière du précédent chapitre, dédié aux représentations et pratiques sociales de la nature en ville à Marseille, le but dans ce chapitre est :

- i) D'étudier les différentes formes socio-spatiales que prend la nature en ville. Il s'agit de repérer la place qu'occupent certains espaces de nature identifiés (sur-visibilité ou sous-visibilité) dans les discours des habitants selon les groupes sociaux enquêtés ;
- ii) D'identifier les êtres vivants, de la flore et de la faune, associés à cette nature, tels que perçus par les différents groupes sociaux enquêtés ;
- iii) De faire émerger les principales préoccupations interférant sur la perception et les pratiques la nature en ville.

En outre, il s'agit d'examiner les éventuelles corrélations entre les représentations de la nature en ville et l'appartenance à ces groupes sociaux prédéterminés. À ce propos, nous rappelons que, comme pour le terrain marseillais, huit groupes de discussion collective (54 habitants au total) ont été constitués à partir de trois variables socio-spatiales : *i*) le genre (27 hommes et 27 femmes) ; *ii*) le lieu de résidence et la proximité du centre-ville (29 habitants au centre contre 25 habitants au péricentre) ; *iii*) et enfin, le degré d'engagement pour l'environnement (27 militants et 27 non-militants) (*cf.* annexe no.4)

Nous rappelons ainsi qu’afin de rendre compte des différentes représentations de la nature en ville à Strasbourg, deux approches ont été employées pour analyser le corpus discursif recueilli : **l’analyse lexicale** qui permet de « décrire de quoi » parle le corpus, à l’aide de logiciel de *WordMapper* (cf. chap. IV) ; **l’analyse thématique** qui permet « d’interpréter » le contenu (cf. chap. 5).

L’inventaire et l’analyse lexicale du corpus ont mis en évidence quatre groupes d’ensemble sémantique (cf. tab. 7). Les deux premiers groupes d’ensemble sémantique relèvent directement de l’environnement biophysique : i) formes paysagères terrestres, aquatiques et espaces verts ; ii) formes des êtres-vivants (faune et flore) ; alors que les deux autres groupes sémantiques relèvent du monde social : iii) formes urbaines (formes d’habitat et modes de mobilités) ; et enfin, iv) appréciations et pratiques sociales de la nature (facteurs de qualité, facteurs de nuisance et pratiques sociales).

Tableau 7. La grille de lecture issue de l’analyse lexicale montrant l’ensemble des catégories sémantiques identifiés dans le corpus strasbourgeois (MOUAD, 2018)

Nature en ville : Strasbourg	<i>Groupes d’ensemble sémantique (note de explication)</i>	<i>Catégories sémantiques</i>	<i>Sous-catégories</i>
	v) Formes paysagères	Paysages terrestres	Formations géologiques Formations végétales
		Paysages aquatiques	Cours d’eaux (rivière, canal) Rives (berge, quai, rive) Ouvrages hydrauliques (pont)
		Espaces Verts	EV Génériques EV Toponymes EV Délaissés
	vi) Formes d’êtres vivants	Faune	Noms communs (animal, oiseau) Noms spécifiques (espèces)
		Flore	Noms communs (arbre, plante, fleur) Noms spécifiques (espèces)
	vii) Formes urbaines	Formes d’habitat	Habitat résidentiel Équipements et infrastructures Étalement urbain
		Modes de mobilité	Transports en commun Transports individuels Déplacement doux
	viii) Appréciations et pratiques sociales	facteurs de qualités	Temporalité et météorologie Métaphores affectives et patrimoniales Qualités écologiques
		Formes de nuisances	Hygiène publique Pollutions et risques Sécurités et délinquances
Pratiques sociales		Activités récréatives Pratiques de détente/flânerie Activités militantes/associatives	

En s'appuyant sur la grille de lecture ci-dessus, le présent chapitre est organisé en trois sections. La première section présente une analyse croisée (qualitative et quantitative) des formes paysagères identifiées dans le discours des enquêtés et les représentations attribuées à ces formes paysagères, entre nature et artifice, entre dehors et dedans (*section I*). La deuxième section présente une analyse croisée (qualitative et quantitative) des formes des êtres vivants de la flore et de la faune perçus dans la ville de Strasbourg et les représentations associées à ces vivants entre sauvage et domestique (*section II*). Enfin, la troisième section présente les principales préoccupations qui influencent les représentations de la nature en ville et les pratiques sociales de la nature en ville à Marseille (*section III*).

Section 1. La nature en ville : lecture croisée entre dehors, dedans et continuité

À Strasbourg, la question de la « nature en ville » implique des thématiques associées à des représentations *consensuelles* mais aussi *divergentes*. *Consensuelles*, pour les 54 habitants enquêtés. La quasi-totalité se sent « gâtée » et satisfaite de l'offre de nature. Pour eux, la ville offre une « qualité de vie » appréciée. *Divergentes*, l'analyse thématique laisse apparaître deux types des représentations de la nature en ville à Strasbourg :

a.) Dans la *première*, la ville est perçue comme un territoire artificiel conçu par et pour les humains, et donc la « vraie » nature se trouve à l'extérieur de la ville, vers la campagne où l'emprise humaine semble limitée, pensent-ils. Il s'agit d'une perception antinomique opposant la ville à la nature, l'urbain à la campagne, l'artificiel au naturel.

b.) Tandis que dans la *seconde* représentation, la ville et la nature font corps. La ville représente un milieu, dans lequel la nature est omniprésente et elle se manifeste à travers les éléments abiotiques (climat, sol, eau) et biotiques (faune et flore). La ville apparaît comme un espace de continuité et non pas en rupture avec la nature. Les changements effectués dans la gestion des espaces verts transforment la ville en milieu de manifestations spontanées de vivant.

Les représentations sociales de la nature en ville à Strasbourg se construisent et se partagent entre deux grandes idées : d'un côté, la nature est au-dehors de la ville ; de l'autre, la nature est présente dans la ville comme à l'extérieur. L'analyse lexicale du corpus recueilli permet d'identifier les formes spatiales que les enquêtés associent à la nature en ville. Cela permet de d'éclairer trois catégories sémantiques relatives aux formes paysagères (*cf. fig. 88*) : *i*) paysages terrestres ; *ii*) paysages aquatiques et *iii*) espaces verts.

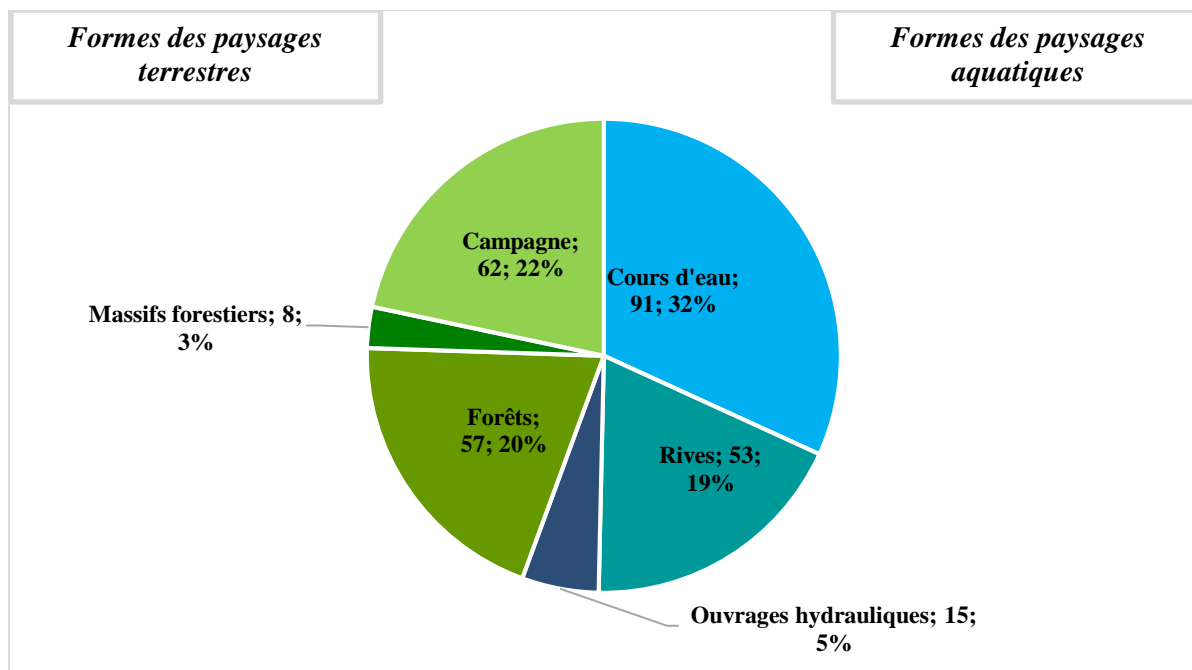


Figure 88. La fréquence lexicale relative aux formes paysagères (terrestres et aquatiques) identifiées dans le discours des 54 Strasbourgeois enquêtés (Mouad, 2018)

La présente figure 6.1 fait ressortir les principaux éléments composant la structure des formes paysagères terrestres et aquatiques que perçoivent les habitants enquêtés à Strasbourg. Elle montre la fréquence de chaque sous-catégorie tout en permettant d'identifier les espaces de nature qui dominent l'imaginaire social des Strasbourgeois :

- Les « *paysages terrestres* » qui comprennent principalement deux²⁰³ formes paysagères : la **campagne** et la **forêt**. À titre d'exemple, la sous-catégorie « campagne » est mentionnée 62 fois, lorsque la question de la nature en ville est abordée (soit 22% relativement aux énoncés concernant d'autres formes) ;
- Les « *paysages aquatiques* » : trois sous-catégories ont été identifiées : les cours d'eaux (rivières et canaux) ; les rives (berge, bord, quais) et les ouvrages hydrauliques (ponts, digues, port).

1.1. Les représentations sociales des formes paysagères et remises en question

1.1.1. La campagne comme nature en dehors de la ville

Interrogés au sujet de la « nature en ville » à Strasbourg, certains citoyens se montrent perplexes. Pour eux, l'idée de nature est antithétique avec ce que représente la ville. Et pour la retrouver, il faut s'éloigner de la ville en allant au dehors, à la campagne et dans la forêt, comme en témoigne cet extrait :

²⁰³ La troisième sous-catégorie « massifs forestiers » est secondaire dans le discours (citée 8 fois seulement). Elle comprend essentiellement les termes Massif-des-Vosges et la Forêt-Noire. Il s'agit de deux entités paysagères identifiées comme des vrais espaces de nature à l'extérieur de Strasbourg, mais à la portée des Strasbourgeois.

« (H., Gaétan, 62 ans) : Ça me fait drôle de parler de la « nature en ville ». La nature, c'est en dehors des villes. C'est la campagne, ce sont les forêts. [...] Si je veux voir la nature, je prends la voiture et je vais à la campagne. Si je veux être en ville, c'est pour les caractéristiques de la ville. Pour moi, la nature c'est la campagne, les champs, les fermes. »

(FG04 ; Mixte, Centre, Non-militants)

L'image de la nature est donc directement associée à la « campagne », et celle-ci est associée à l'idée de la ruralité et aux activités agricoles (« fermes », « champs »). D'autres enquêtés partagent cette idée que la nature se trouve à la campagne, notamment en référence au mouvement de « retour à la nature » (Mathieu, 1998), où la « campagne » apparaît comme un lieu d'habitation et non pas comme un lieu d'activités agricoles :

« (F., Elodie) : ... il y a un âge pour tout. Quand Lucien était tout petit, on habitait à Lyon. On allait toujours au même parc parce qu'il n'y avait pas 10000 parcs tout près [...]. On était assez loin de la Tête d'Or. Et je me disais : « je ne peux pas rester là. Rien que de penser qu'il ne va connaître que ce petit parc ». Et puis, on sortait très peu le week-end à la campagne [...]. Ensuite, on a déménagé, on s'est retrouvé à la campagne avec, une fois déposée la voiture devant la maison, plus un bruit. Des nuits super calmes et le gamin qui peut courir. »

(FG01, Femmes, Péricentre, Non-militantes)

Cependant, la campagne – où la nature est censée être au rendez-vous – n'est plus toujours le lieu qui fait rêver certains Strasbourgeois pour y habiter. La représentation de la campagne (champs, calme, liberté) est mise en concurrence avec celle de la ville (vie sociale, active, service) :

« (H., Gaétan) : J'ai choisi de vivre en ville et donc, au milieu de restaurants, de commerce et de bistros. Si j'avais envie d'aller vivre à la campagne, j'irai. Si vous transformez la ville en truc vert, vous voyez, il n'y a plus de sens de la ville. La ville a un sens en dehors de la forêt et de la campagne. Pour moi, ... **la ville c'est la ville, la campagne c'est la campagne. Donc j'ai horreur de la campagne, j'ai horreur, je n'aime pas vivre à la campagne.**

Enquêtrice : Pourquoi ?

(H., Gaétan) : À cause des services, des mentalités, parce qu'on ne trouve pas tout, etc. Donc si je suis en ville, je ne veux pas transformer ma ville en campagne. Je ne recherche pas spécialement la verdure. »

(FG03, Mixte, Centre, Non-militants)

Le rejet de la campagne comme lieu d'habitat s'est retrouvé dans plusieurs entretiens collectifs, comme pour cet habitant du centre-ville :

« (H., Pierre 2) : Je ne fais pas partie des gens qui sont prêts à habiter à la campagne, je serais content d'y passer quelques temps, mais j'ai besoin du monde, j'ai besoin de la ville et de la vie culturelle aussi. Donc, je ne pourrais pas être trop éloigné dans la nature. »

(FG01, Hommes, Centre, Non-militants)

La représentation de la « campagne » – comme espace de nature – demeure donc acceptable dans la mesure où elle se limite à un cadre paysager ou un lieu de villégiature. Par ailleurs, la campagne renvoie certains citadins une image de solitude, au manque de services, d'équipements et d'animations culturelles. Ce qui est autrement désignée sous l'expression de « *déserts ruraux* » (Hervieu et Purseigle, 2013) :

« Katia : ... *quand ils sont petits [les enfants disent] : « maman, on s'ennuie, on peut faire venir un copain ? maman, on s'ennuie dehors alors qu'on est en pleine la campagne. Les copains et les copines, vivre dehors, oui, mais seuls, à deux à se mettre sur la tronche, le garçon et la fille. »*

(FG01, Femmes, Péricentre, Non-militantes)

Toutefois, la campagne vécue s'éloigne de l'image d'Épinal (champs, calme et paisible). Les expériences de certains citadins contredisent les stéréotypes associés à la campagne de rêve. À la campagne, « *on est peut-être même moins en nature qu'en ville* », nous raconte cette habitante :

« (F., Carine) : ...*Mon compagnon a une maison à la campagne. Effectivement, dès qu'on peut, le vendredi soir, on prend la voiture et on s'en va. [...] c'est à Guebwiller, près de Mulhouse, dans une grande maison à côté du vignoble puisque là, le vignoble est sur un versant très raide. Et pour pouvoir le traiter, le domaine utilise les hélicoptères. Donc, du coup, on s'est pris un peu tous les pesticides. Finalement, je dors parfois moins bien là-bas [à la campagne], parce que... je me souviens surtout d'un week-end où j'étais fatiguée – et dans ma rue, ici à Strasbourg, il y a très peu de bruit, donc on dort la fenêtre ouverte – ce weekend-là, mon compagnon me dit : « viens, on va se reposer à la campagne ». Finalement, le samedi, à 3h, le renard d'à côté a commencé à glapir, bon. On était réveillé de 3h à 4h, puis à 5h, le viticulteur a commencé à tailler ses vignes au truc électrique. Donc, il a fait du bruit jusqu'à 7h. À 7h30, il a commencé à y avoir de l'animation...bon, bref, on était réveillés depuis 3h du matin. »*

(FG01, Femmes, Péricentre, Non-militantes)

On observe donc le renversement des représentations de la campagne comme espace de nature au profit d'une ville caractérisée par ses éléments naturels. Ce renversement est dû à l'association de deux facteurs : l'un sensoriel, à savoir les bruits dus aux activités agricoles et à la vie animale ; l'autre environnemental, à savoir la pollution résultant des pesticides utilisées dans les activités agricoles.

1.1.2. La « forêt » est la seconde forme paysagère identifiée dans le discours des citadins.

Elle apparaît comme l'antithèse de la ville (Decoville, 2007). Deux sites forestiers périurbains ont été identifiés : la *Robertsau*, située au nord-est de la commune de Strasbourg et la forêt du *Neuhof* située aux limites sud-est (cf. *infra*. fig. 89).

Pour plusieurs citoyens, ces sites forestiers excentrés représentent des espaces de nature sauvage, ouverts (« pas de limites »), rustiques (« moustiques » ; « piquer » ; « pas de talons ») à les comparer aux parcs en ville :

« (F01., Carine) : ...la nature c'est quand on part le weekend, quand on n'est pas forcément ici [en ville]. En fait, je me rends compte, en y pensant, que le seul parc ou espace dans lequel on va se promener, s'il faut, c'est la Pourtalès, c'est quand même loin d'ici. C'est la forêt, c'est les arbres.

(F02., Colette) : Où il n'y a pas des contours.

(F01., Carine) : Oui, il n'y a pas de limites, enfin, il y a moins de limites. Il y a des moustiques, enfin des trucs normaux quoi. On va se promener, on se fait piquer et tout, on ne met pas les talons. »

(FG01 ; Femmes ; Non-Militantes ; Péricentre)

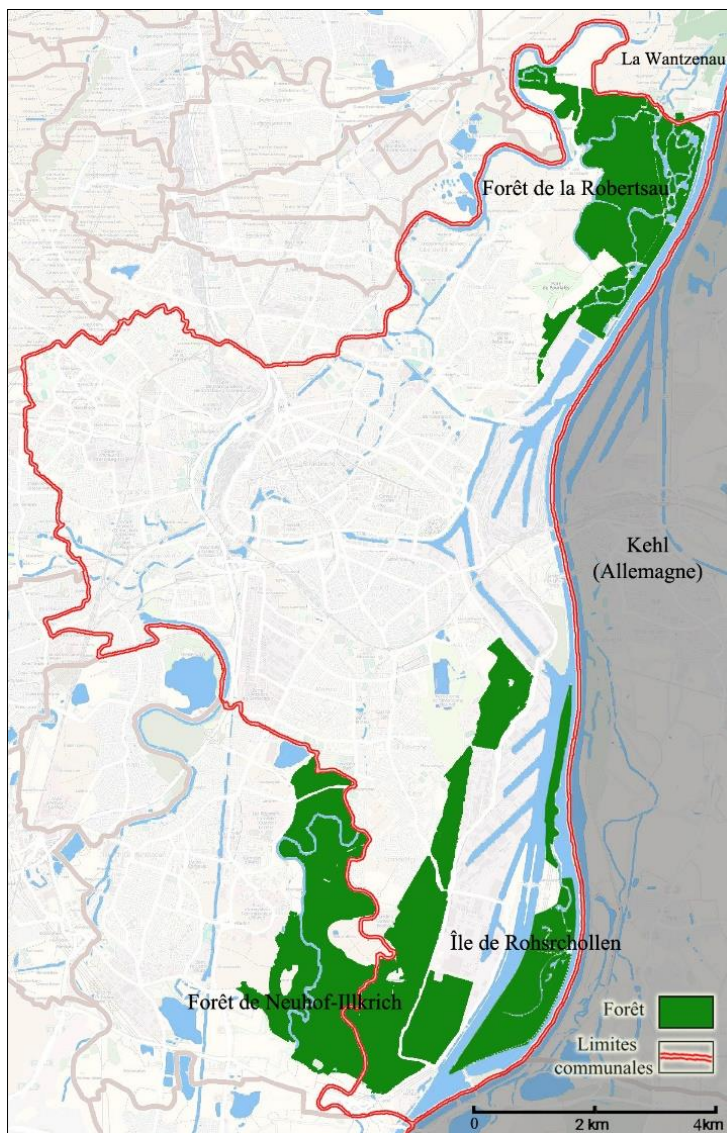


Figure 89. Carte montrant les limites communales de Strasbourg et les deux forêts identifiées dans le discours : La Robertsau et Neuhof et la réserve naturelle de l'île de Rohrschollen (Fond de carte : Openstreet Map ; réalisation ©Mouad, 2018).

Les forêts à Strasbourg sont perçues comme des « îlots de nature protégée ». Rapidement, la question de la chasse surgit. En effet, la pratique cynégétique n'a pas bonne presse en France²⁰⁴ (Decoville, 2007). Fortement exprimée par les Strasbourgeois, la ville « interdit l'exercice de la chasse sur son territoire en 1988 » sous la pression sociale (*ibid.*). Entre 1988 et 2002, la chasse est arrêtée sur le territoire métropolitain de Strasbourg. Suite à une plainte déposée par la fédération des chasseurs en 1997, la cours de cassation prononce l'invalidité de cette décision en 2002. Il faudra attendre jusqu'à 2010 pour que la municipalité accepte de louer des parcelles dédiées à la chasse, uniquement pour régulariser la population des sangliers dans la forêt de la Robertsau²⁰⁵. Ce dernier argument semble audible pour certains militants, comme en témoigne cet extrait de dialogue entre militants :

« (H01., Dominique) : *Par exemple, il y a la forêt du Neuhof et de la Robertsau qui sont comme des îlots de nature, et qui sont maintenant protégés. Bien que je crois que, maintenant, on a le droit d'y chasser.*

(F01., Liselotte) : *Oui, parce que les sangliers sont revenus, ils viennent labourer au sud [...] je crois que ce sont les deux seuls endroits, la Robertsau, la Wantzenau²⁰⁶, je ne sais pas si ça en fait partie encore de Strasbourg... ce sont vraiment les deux seuls endroits. D'ailleurs ça se voit sur la carte [...] au niveau des plus grandes surfaces.*

(H02., J.-Pierre) : *Est-ce qu'on peut dire encore que c'est en ville ? C'est en bordure ?*

(F02., Christiane) : *C'est autour de la ville. »*

(FG08, Mixte, Centre, Militants)

En outre, la « forêt » apparaît comme lieu de conflit social entre les « amoureux de la nature » et les « hordes » de visiteurs éphémères. En fait, comme dans la représentation de la campagne, le ressenti et les expériences sensorielles jouent un rôle déterminant dans la fabrique de l'image de la forêt. Les comportements des citoyens, qui fréquentant un milieu forestier, peuvent altérer l'expérience vécue du collectif et donc la représentation véhiculée. Pour certains militants, la forêt est censée être un espace de respiration et de contact avec la nature. Or, elle devient un lieu de conflit social entre les deux groupes antagonistes, d'une part, les « amoureux de la nature » ceux qui respectent la nature ; et de l'autre, les « hordes des gens » ou les « barbares » :

« H01, (Florian) : *Moi, j'y vais pour l'environnement, pour la nature, c'est-à-dire que je m'en contente, je dirais même plus j'en ai besoin. C'est-à-dire qu'à partir du moment où il y a des « hordes de gens », braillards, qui courent au milieu et qui ne respectent pas et le milieu et les gens qui viennent trouver ce milieu, dans une certaine mesure, c'est*

²⁰⁴ « Un sondage réalisé en 1993 et portant sur 1 015 personnes résidant dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants montre un rejet de l'activité cynégétique dans les forêts périurbaines chez 81 % des citoyens » (Laffite, 1993 in Decoville, 2007).

²⁰⁵ Alors que la municipalité cherche à classer la forêt de la Robertsau (depuis 2002) en réserve naturelle afin de bannir la chasse.

²⁰⁶ La forêt de la Wantzenau est située en dehors de la commune de Strasbourg.

normal qu'on puisse gueuler, s'amuser, mais il y a un juste milieu je pense à trouver. Il y a un moment de l'année effectivement, en plus c'est dommage, c'est l'un des bons moments pour y aller...**du coup, paradoxalement, on est plus tranquille à certains endroits de la ville à ce moment-là qu'à Pourtalès ou à la Robertsau les premiers week-end de mai** [...]

Il ajoute : « Ce n'est pas le côté « **seul** », mais le côté « **respect** » aussi en particulier. Mais, j'ai souvent le sentiment que les gens viennent là [forêt] comme on vient au parc, mais ce n'est pas le parc ! **On peut s'éclater mais en respectant**... En plus, c'est très passager, vous revenez en juin, le « rush » est passé, vous allez retrouver les **amoureux de la nature**, vous n'allez plus retrouver les « **barbares** » que vous avez trouvé sur une courte période en mai, je caricature. Mais, je l'ai vraiment vécu au plus profond de moi par moment ce sentiment de rejet, où je suis rentré parce que ça m'énervait plus que ça ne me distrait »

(FG06, Hommes, Centre, Militants)



Figure 6.2. Prises de vues montrant des allées et des différentes structures composant la forêt de la Robertsau : 1.) Sentier de l'île au Loup ; 2., 4.) allée de la digue ; 3.) champs ouvert ; 5.) Groupe de promeneurs et cyclistes en famille à proximité de la Cascade (©MOUAD, juillet, 2013).

Se comporter en forêt comme étant en parc urbain, autrement dit comme en ville, cela perturbe donc la fabrique affective de liens avec un tel milieu. Perçues comme sur-fréquentées, les forêts périurbaines strasbourgeoises sont « victimes de leur succès », estiment certains Strasbourgeois :

« (H., Bernard) : *Pour moi, [la nature] c'est une respiration aussi par rapport à l'environnement urbain. C'est une respiration par rapport au bruit, à la pollution, à toutes les nuisances aussi, quoi. En plus de simplement une présence, c'est une respiration.* »

(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

Le « manque de respect » dans un tel biotope (arrachage des fleurs spontanées, gravures sur les troncs d'arbre, bruits exagérés, etc.), pensent-ils, réduit les effets positifs attendus de la nature, laquelle est perçue comme « respiration ».

1.2. L'eau : une forme de nature continue entre le dehors et le dedans

Si les formes paysagères terrestres (campagne et forêt) sont perçues comme des espaces de « vraie » nature à l'extérieur de la ville, l'eau occupe une place aussi importante que le monde végétal. L'eau apparaît comme un élément naturel structurant et traversant la ville. Les paysages aquatiques perçus sont souvent associés à des formes végétales, comme en témoigne cet extrait :

« (H., Freddy) : *Strasbourg est une ville d'eau et je pense que l'eau fait partie intégrante de cette nature. C'est l'un des aspects les plus importants. Où il y a de l'eau, il y a forcément un peu de nature. C'est un élément très fort de cette nature.* »

(FG, Mixte, Péricentre, Non-Militants)

« (H., Frédéric) : *Je la vois [la nature en ville] au niveau de l'eau aussi beaucoup, je ne pratique pas de sport nautique, mais plus au niveau des balades au bord de l'eau, de l'Ill. Je trouve que c'est élément assez important qu'on a ici à Strasbourg et riche quoi, parce que ça oblige, justement d'avoir la présence de la nature, l'eau c'est la nature quoi.* »

(FG06, Hommes, Centre, Militants)

L'analyse lexicale des discours recueillis met en évidence trois types d'espaces associés à l'eau : i) des cours d'eau ; ii) des berges aménagées et enfin iii) des petits ouvrages hydrauliques (cf. *supra*. fig.88). La perception de ces milieux aquatiques varie selon le type d'activités que pratiquent les usagers.

1.2.1. Les berges comme trames vertes paysagères : des lieux d'interface entre citadin et nature en ville.

Pour la plupart des habitants enquêtés, les berges et les quais aménagés à Strasbourg occupent une place particulière dans la fabrique de l'image de la nature en ville. Linéaires et continus, les bordures des cours d'eau navigables et les anciens chemins de halage aménagés permettent aux Strasbourgeois de parcourir et pratiquer agréablement leur ville, tout en restant en contact quasi permanent avec l'eau :

« (H., Freddy) : *Je pense à l'Ill, et à tous ces affluents [...] C'est le plaisir de s'y promener. Un endroit où on est un peu épargné par le stress de la circulation, où les gens sont peut-être un peu plus calmes qu'ailleurs.* »

(FG03, Mixte, Péricentre, Non-Militants)

De par leur continuité, les berges de canaux offrent aux habitants de Strasbourg une sorte de réseau de déplacement doux, de promenades et des pratiques sportives. Discrets, mais accessibles pour tous, les berges fonctionnent comme des lignes interfaces et de contact avec les éléments naturels :

« (H., Alain) : *Je me promène aussi beaucoup, enfin j'ai des itinéraires de jogging en partant de chez moi, ça c'est l'intérêt et je trouve le grand avantage du quartier que j'habite, où on peut se retrouver dans du vert tout de suite, et notamment il y a la possibilité de se promener le long de la rivière, le long de l'Ill, globalement depuis le Wacken jusqu'à là. Il y a très peu du monde, ce n'est pas aussi couru que le parc de l'Orangerie bien évidemment, mais c'est aussi beaucoup de nature et de l'eau.* »

(FG06 Hommes, Centre, Militants)



Figure 90. *Prise de vue donnant sur l'Ill du quai (piste-cyclable et parcours de randonnée) situé au pied du Parlement Européen. En arrière-plan, la Cour Européenne des droits de l'Homme (©MOUAD, 2013).*

Bien qu'elles soient limitées et étroites, les berges aménagées, par leur linéarité, permettent aux habitants d'élargir la perception de la nature. Les canaux avec ses berges représentent des chemins d'approche d'une nature lointaine. Plusieurs caractéristiques de l'aménagement de

l'espace contribuent au sentiment de bien-être et de liberté ainsi qu'à la proximité de la nature au quotidien : i) la *continuité spatiale*, ii) l'*accessibilité facile* et iii) la *liberté de circulation* sur les berges des voies de navigation. Ces aménagements rendent les éléments naturels (végétal et aquatique) à Strasbourg visibles et tangibles pour ses habitants. Certains enquêtés parmi les environnementalistes engagés, n'hésitent pas à qualifier explicitement ces voies paysagères – composées d'eau et de végétal – par de « trames vertes » :

« (H01., Olivier) : le canal crée en plus une **ligne continue**. Donc il n'y a pas de feux, il n'y a pas de carrefours, il y a peu de ponts (et ils passent plutôt au-dessus). Donc on est vraiment sur une ligne sans arrêt, quoi, **autonome**. Moi, c'est plutôt vers le haut que je ressens ça, donc le long du canal de la Marne au Rhin. Sans voiture, et donc à un autre rythme...

(F01., Adeline) : Il y en a un autre qui part complètement dans l'autre sens, qui longe les quais juste avant l'Orangerie [...] à la Robertsau justement [...] Donc, on a quand même deux vraies **grandes trames vertes** qui permettent de s'échapper assez rapidement vers des espaces plus naturels ; même si je suis complètement d'accord avec vous : ça ne remplace pas la forêt pure et dure. » (FG08, Mixte02, Péricentre, Militants)



Figure 91. Prises de vue montrant le canal Rhône du Rhin (vers le sud) et ses berges plantées par des rangées des platanes (©MOUAD, 2015).

Les ponts, comme les quais, représentent des plateformes de spectacles quotidiens (péniches, écluses, pont tournant) (cf. fig. 6.4). Ces éléments d'architecture et d'ingénierie hydraulique permettent aux passagers attentifs de nourrir leur curiosité en intégrant l'eau dans la construction de l'image collective de la nature en ville :

« (H01., Roland) : *L'eau c'est important à Strasbourg, c'est de la nature. Bon si on pose sur les quais, on voit l'eau qui passent et les péniches haha. C'est peut-être une image d'Epinal, mais c'est quand même une image très agréable.*

Enquêtrice : Et pour vous l'eau ?

(F01., Cécile) : *Je trouve que c'est important. Pour m'être retrouvée dans une ville où il n'y avait pas d'eau au centre-ville, ça manque. À Strasbourg, ça arrive parce qu'il y a les ponts qui font une partie, finalement de quotidien et à chaque point différent, on a des points différents sur l'eau... enfin, je trouve que l'eau fait partie vraiment de la nature à Strasbourg. »*

(FG04, Mixte, Centre, Non-Militants)



Figure 92. Prises de vue montrant (1,2,3,4) des ouvrages hydrauliques (ponts, écluses) conçus pour gérer la circulation (piétons et péniches) sur l'Ill dans la petite-France (©MOUAD, 2013).

1.2.2. Les cours d'eau à Strasbourg : des lieux immersion dans des écosystèmes surprenants.

Si les berges aménagées sont identifiées comme lieux de bien-être urbain (de fraîcheur, de flânerie et de contemplation), l'Ill et ses affluents se dévoilent aux citoyens pratiquant des sports nautiques (canoë, kayak, aviron, etc.). Certains Strasbourgeois redécouvrent leur ville sous un nouvel angle :

« (H., Arthur) : *J'ai fait du canoë cet été, après Plobsheim [au sud de Strasbourg], après je suis entré dans la ville, c'est vraiment différent vu de l'eau.*

Enquêteur : Qu'est-ce qui est différent ?

(H., Arthur) : *Je ne sais pas. Ça fait 19 ans que j'habite à Strasbourg, donc la ville je la connais quand même bien. Il y a des vues qu'on ne peut pas trouver ailleurs qu'en étant sur l'eau. Et vue de l'eau, la ville, je la trouve superbe (la petite France, etc.). »*

(FG03, Mixte, Péricentre, Non-Militants)

La richesse de la vie sauvage, végétale et animale, vivant dans et autour de ville, émerveillent les habitants qui pratiquent les surfaces en eau :

« (H., Alain) : *je pratique une activité sportive nautique, et à ce titre-là, je me déplace sur l'eau en partant quasiment du cœur de Strasbourg et j'assiste à un spectacle de nature et de vie sauvage, notamment des oiseaux, que je pense que peu de personnes savent qu'il y a une telle richesse, une telle beauté et une telle variété aussi proche du centre de Strasbourg, voire même dans Strasbourg. »*

(FG06 Hommes, Centre, Militants)

« (H., Pierre 2) : ... *prenez un canoë ou un kayak, faites quoi, trois kilomètres du Centre-ville de Strasbourg et vous êtes sur le Rhin-Tortu. Vous êtes à la Wantzenau et vous êtes en pleine nature, avec les arbres qui viennent vous fracasser la figure presque. Enfin, les feuilles des arbres et les détritiques, parce que c'est un cours d'eau qui vit, donc les branches mortes. Et vous êtes en pleine nature sans personne. À quoi ? à dix minutes de Strasbourg. »*

(Hommes, Non-Militants, Centre)

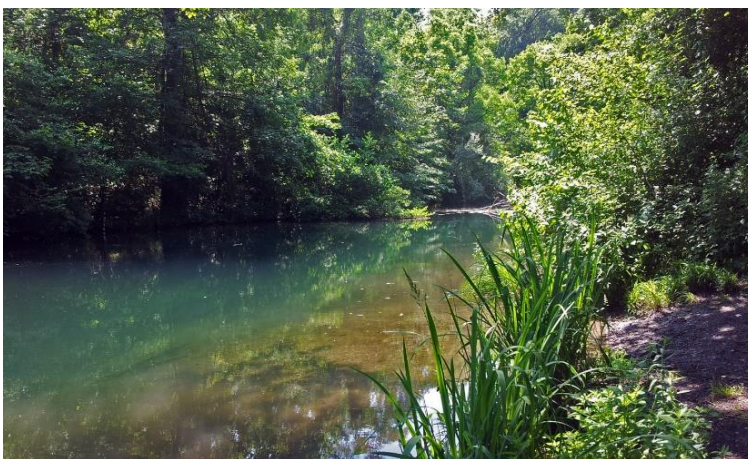
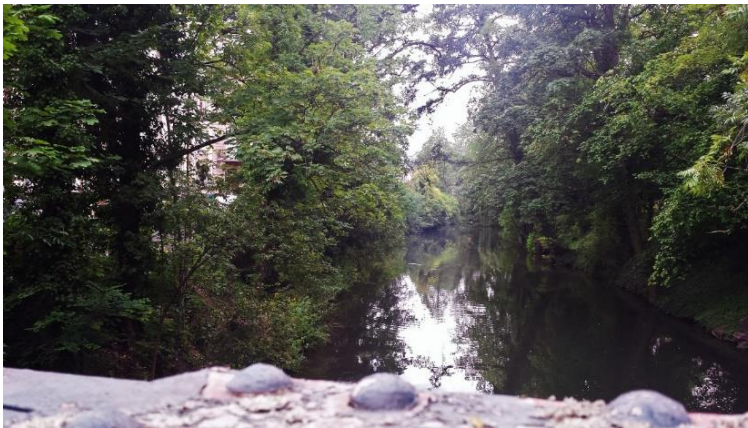


Figure 93. (En haut) *Prise de vue montant les berges de l'Aar, affluent de l'Ill, dans le quartier du Contades (©MOUAD, 2013) ; En bas) Prise de vue montrant les berges d'un bras d'eau qui relie la Cascade et l'étang Le Karpfenloch dans la forêt alluviale rhénane (©Mouad, 2013).*

Les formes des paysages aquatiques (cours d'eau, berges et ouvrages hydrauliques) occupent une place centrale dans la vie quotidienne évoquant le sentiment de bien-être que cherchent les habitants de Strasbourg. Les canaux et les cours d'eau font partie du paysage urbain des Strasbourgeois, structurant et traversent la ville. Mises en valeurs dans un projet de développement durable à l'initiative du plan vert et bleu (ADUES,1996), les berges aménagées offrent une échappatoire en pleine ville.

1.3. Au-dedans, la nature en ville entre artifice et spontanéité

Nous avons vu précédemment que la représentation de la nature à Strasbourg est principalement associée à deux formes paysagères extérieures au milieu urbain. Ces formes sont antithétiques avec l'image de la ville. Il s'agit, d'une part, de la campagne et la forêt. Il s'agit, d'autre part, de l'eau qui représente un élément naturel, cependant continu, reliant le dehors de la ville au-dedans.

L'expression de « nature en ville » paraît peu pertinente aux regards des enquêtés qui considèrent que la nature est à l'extérieur de la ville. L'idée d'une nature présente en ville est partagée entre deux représentations :

a.) Artificielle. La nature en ville est, pour certains habitants, artificielle ou « architecturée » (Luginbühl, 2012). Elle est le produit de l'intervention humaine. Et pour cela, ces espaces verts artificiels ne valent guère la qualification de « naturels ».

b.) Spontanée. Pour d'autres, la nature en ville est représentée par les manifestations spontanées du vivant en résistance aux rigueurs urbaines. En outre, grâce aux nouvelles formes d'interventions humaines, la ville peut devenir un milieu d'accueil pour la nature. La ville semble plus riche en biodiversité que les champs consacrés à une agriculture intensive et faite de monocultures, selon quelques enquêtés, met en valeur une prise de conscience réservée jusqu'ici aux seuls naturalistes.

Nous rappelons que la nature en ville à Strasbourg est, d'abord et spontanément, végétale. Elle s'exprime dans les espaces verts abondants à Strasbourg. En effet, la capitale alsacienne est classée 3^{ème} dans le palmarès des villes le plus vertes en France, selon l'Observatoire des villes vertes (2017). La ville compte « près de 116 m² d'espaces verts par habitant. Les Strasbourgeois sont 2,5 fois mieux lotis que la moyenne des Français, sans compter les surfaces agricoles » (*ibid.*, 2017). L'offre abondante en matière d'espaces verts est souvent mentionnée comme l'un des signes de qualité de vie en ville et du bien-être.

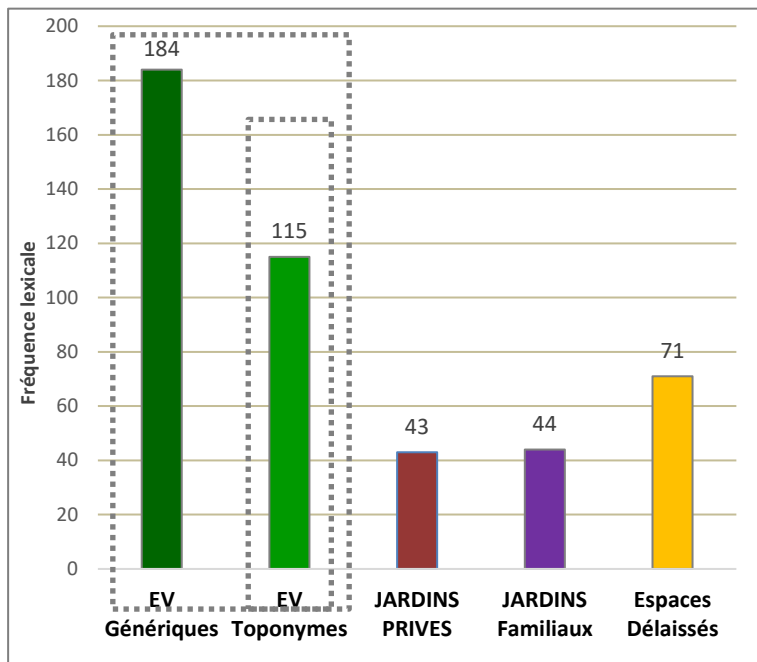


Figure 94. La fréquence lexicale des formes d'espaces verts identifiées dans le discours des habitants enquêtés à Strasbourg au cours des entretiens collectifs (Mouad, 2018).

Comme dans le cas de l'analyse de discours à Marseille (cf. chap.5, §1.2), l'inventaire lexical du corpus recueilli à Strasbourg met en exergue la présence de *quatre formes d'espaces verts* associés à la thématique de nature en ville (cf. fig. 6.5). Nous développerons plus loin chaque catégorie au fur et à mesure de cette section. Mais d'abord quelques précisions :

- i) *Les parcs et les jardins publics* : cette catégorie lexicale comprend les *termes génériques* (parcs, jardins, terrain de jeu, etc.) et les *toponymes* des parcs identifiés. Visiblement, cette catégorie affiche une forte fréquence lexicale.
- ii) *Les jardins privés* : cette catégorie comprend les jardins de devant et de derrière de l'habitat, qu'il soit privé ou collectif. Cette catégorie d'espaces verts est visible dans le discours collectif. Elle joue un rôle important dans la construction des représentations de la nature en ville.
- iii) *Les jardins familiaux* : cette catégorie regroupe les différents termes associés aux espaces dédiés aux pratiques de jardinage (potagers, partagés, familiaux ou ouvriers). Elle a le même poids dans le discours des habitants que les jardins privés en termes de fréquence. Les jardins familiaux jouent aussi un rôle important dans la fabrique des représentations et des pratiques sociales de la nature en ville à Strasbourg.
- iv) Enfin, *les espaces délaissés* : cette catégorie regroupe les termes relatifs aux espaces en friche et les formes spontanées perçues en ville par les habitants enquêtés. A la seconde en termes de fréquence, ces espaces particuliers nous renseignent sur les changements effectués dans la politique de gestion des espaces verts en ville, dont la campagne du « zéro-pesticide » adoptée à partir de 2008.

La catégorie « parcs et jardins publics » représente les espaces verts aménagés dédiés à l'accueil du grand public. Un regard détaillé sur la composition de la sous-catégorie « EV Toponymes » nous permet d'identifier les parcs et les jardins qui attirent l'attention des Strasbourgeois et qui peuvent jouer un rôle dans la fabrique des représentations sociales de la nature en ville. En effet, il nous semble bien que ces parcs fonctionnent comme une vitrine dans laquelle la nature est mise en scène pour un public.

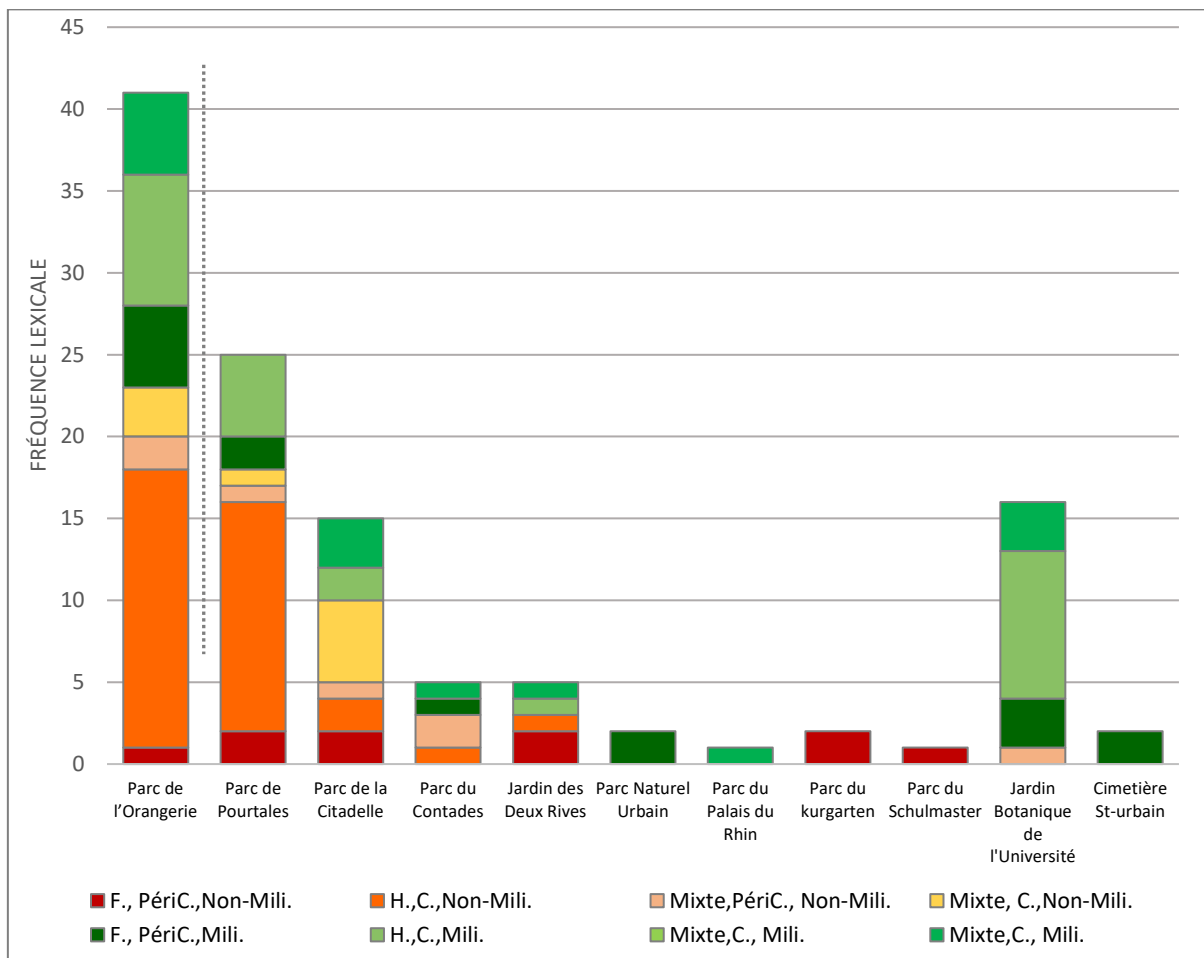


Figure 95. La fréquence lexicale des parcs et des jardins publics cités par chaque groupe d'entretien lors de la question de la nature en ville (MOUAD, 2018).

La présente figure nous donne une vision quantitative sur la visibilité de chaque parc ou jardin public mentionné par les enquêtés. Le parc de l'Orangerie, considéré comme le plus vieux parc de la ville, arrive en tête de la liste d'espaces verts aménagés mentionnés par les Strasbourgeois. En effet, les premières ébauches du parc, associé aux promenades remontent à 1774 (Bénétière et Boura, 2010). Le parc de l'Orangerie a évolué au fil du temps avant de prendre sa forme finale comme un jardin paysager romantique, qui s'étale sur 26 hectares (des allées plantées, pavillon de Joséphine, jardin anglais, zoo, lac, etc.).



Figure 96. (En haut) Prise de vue montrant le lac central et le temple de l'amour du parc de l'Orangerie à Strasbourg (©MOUAD, 2013) ;(en bas) Prise de vue montrant le château du Pourtalès (fonctionne comme un hôtel aujourd'hui) et la grande pelouse devant (©MOUAD, 2015)

En second lieu se trouve le parc du Pourtalès (ancien domaine campagnard appartenant à la famille de Pourtalès au XVIII^e siècle, puis à la famille de notables Bussière à partir de 1802) (cf. fig. 6.8). Au cours de son évolution, le parc (24 ha) offre un paysage bucolique composé de bosquets, de prairies, de champs et du château du Pourtalès. La troisième place est partagée entre le parc de la Citadelle (12.5 ha) (œuvre de Vauban en 1681 sous Louis XIV, aménagé en parc en 1964) et le jardin Botanique (inauguré en 1884 sur un terrain de 3.5 hectares au centre du projet urbain de la Neustadt de l'Empire allemand).

Outre leur la visibilité en termes de fréquence lexicale, nous aimerions comprendre comment ces vitrines – des natures mises en scène – sont perçues et reçues par les habitants enquêtés à Strasbourg. Comme pour Marseille (cf. chap.5, §1.2.), l'analyse thématique de discours des Strasbourgeois nous montre deux facteurs intervenant dans la fabrique de l'image de la « nature en ville » : la (codes sociaux) *sur-fréquentation* et le *degré d'artificialisation*.

1.3.1. Les parcs urbains : lieux de contraintes et de socialisation « à la barbe à papa »

La promiscuité dans les parcs apparaît comme un facteur qui perturbe le déroulement de l'expérience vécue, et qui nuit au sentiment de bien-être lié à la nature en ville. Cela rend certains espaces de nature en ville plus aimés que d'autres. Ces espaces apparaissent plus comme des lieux d'évasion et de « tranquillité » que des lieux de socialisation comme en témoigne cet extrait de dialogue entre des habitants du centre-ville :

« (H01., Stève) : *Pour moi, chaque parc est différent [...] je m'évade beaucoup plus au Pourtalès que à l'Orangerie où il y a du monde des fois. [...] au niveau de l'Orangerie, le truc qui est un peu énervant, c'est les promenades de famille, la barbe-à-papa et la glace etc. Tandis que, quand on va au Pourtalès, c'est on se pose, soit on ramène son truc, soit il y a le salon de thé du restaurant, qui est un peu plus loin voilà... c'est moins, on va dire du « commerce », c'est plus qu'on respire. On est réellement dans un parc quoi, mais c'est beaucoup plus euh... je ne sais pas ! ça sent beaucoup plus de la nature qu'un jardin, même si c'est joli [...]*

(H02., Pierre 2) : *C'est la nature dans la ville sans être réellement de la nature*

(H03., René-Marc) : *[...] À l'Orangerie, c'est bruyant. Il y a des vélos, on est obligés de faire attention, on n'a pas cette tranquillité qu'on peut espérer de la nature. Moi, j'espère de la nature une sorte ... de tranquillité et qu'on ne soit pas tous les uns sur les autres... Sinon, pour moi, ce n'est plus de la nature. Donc, à partir du moment, où c'est calme c'est tranquille, on apprécie... »*

(FG02, Hommes, Centre, Non-militants)

Pour d'autres, la ville est par principe antinomique avec l'idée de la nature, et donc en l'occurrence, les espaces verts aménagés apparaissent comme une nature dénaturée en raison de la présence humaine :

« (H01., Florian) : *L'état naturel est où l'homme n'exerce pas une quelconque action sur la nature. La nature est sauvage.*

Enquêteur : *Mais est-ce qu'il existe des espaces où l'homme n'exerce pas de pression ?*

(H02., Gaétan) : *En tous les cas, c'est un espace où on peut marcher sans rencontrer l'homme. »*

(FG04, Mixte, Centre, Non-militants)



Figure 97. Prises de vue montrant l'ambiance dans le parc de l'Orangerie, la sur-fréquentation et le côté discipliné ou artificiel de la nature (©MOUAD, 2015)

1.3.2. La nature en ville : entre artificialité et spontanéité

Le second facteur, altérant l'image d'une nature en ville, est le degré d'artificialisation de l'espace vert aménagé. Autrement dit, ce n'est plus la présence humaine en soi qui perturbe la représentation de la nature, mais plutôt la visibilité de l'intervention humaine (tailler, planter, replanter, déterrer, etc.). C'est pour cette raison que les parcs et les jardins sont perçus comme une nature artificielle qui est « sur-maîtrisée », « très disciplinée » (cf. fig. 97) :

« (H01., Thomas) : *moi j'ai un peu du mal avec la nature en ville. Je trouve qu'elle est sur-maîtrisée. On a ses petits bosquets de fleurs, qu'à chaque saison on va enlever, les déterrer, pour en remettre d'autres l'année d'après, de manière à ce que tout soit bien nickel.*

(F01., Catherine 2) : *La nature en ville a un côté dérangeant. C'est le côté très discipliné. »*

(FG03, Mixte, Péricentre, Non-Militants)

Cette opinion est aussi partagée par certains militants :

« (H., Bernard) : [la nature en ville] *ça a un côté artificiel. Surtout, l'Orangerie c'est un mauvais exemple, parce qu'il y a plein de parterres de fleurs... pour moi, ça ce n'est pas vraiment la nature [...]. Là, on est plus dans le jardinage que dans la nature...*

(F., Adeline) : *L'Orangerie, ce n'est pas le bon exemple pour moi, c'est vraiment le parc à touristes et à jeunes mariés, enfin, l'Orangerie, c'est plus artificiel que naturel. »*

(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

Alors, existe-t-il une vraie nature à Strasbourg ? Qu'est-ce qui pourrait être de l'ordre de la nature en milieu urbain pour nos enquêtés ? L'analyse thématique, comme l'analyse lexicale, laissent apparaître une autre forme de nature, qui pourrait dépasser le clivage traditionnel entre le dehors et le dedans, entre le sauvage et l'artificiel. Il s'agit de la « nature spontanée » :

« (H., Bernard) : *Pour moi, la nature, c'est quand même des arbres spontanés (entre guillemets) qui s'installent tout seuls*

(H02., Jean-Christophe) : *Par rapport à la question de départ « qu'est-ce que la nature en ville ? », ben c'est quelque chose qui n'a pas été mis par l'homme, à mon avis. »*

(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

« (F., Liselotte) : *En ville, de temps en temps, on trouve des friches urbaines. Parce que je crois qu'il y a nature [...] très bien gérée par l'Homme. [...] Et puis il y a la nature naturelle, spontanée, où tout à coup, pouf ! [Apparaître] »*

(FG07, Mixte, Centre, Militants)

Derrière l'image de la nature spontanée, on trouve donc l'idée d'absence de l'action humaine ou l'idée d'une nature plus puissante que l'activité humaine. La nature reprend, en quelque sorte, ses droits malgré les efforts déployés. Il est intéressant de noter que cette forme de nature n'est visible ou perceptible que par les groupes des militants environnementalistes. Nous reprenons ce point dans la section suivante lors de la lecture quantitative des formes paysagères.

Pour les militants enquêtés, la **nature spontanée** – notamment les friches – cache un aspect surprenant et suscite leur curiosité, comme le montre cette extrait :

« (F., Liselotte) : *Derrière chez moi, près d'« Alsace Nature »²⁰⁷, juste à la rue Adèle Riton [...] un tout petit peu plus loin [...] là, il y a une friche [l'ancien zone du Glacis]. Elle est absolument superbe. Moi, je vais régulièrement prendre des photos. Il y a du Buddleia, il y a un Acacia, il y avait des Tussilages, mais alors plein, plein, plein. C'est une terre qui a l'air abjecte, une espèce de terre où rien peu pousser là-dedans. »*

(FG07, Mixte, Centre, Militants)

Par leurs valeurs écologiques et esthétiques, les friches urbaines se révèlent donc doublement intéressantes dans la fabrique des représentations de la nature en ville :

Écologique : les friches sont un refuge pour la biodiversité. Contrairement à leur apparence désordonnée qui les qualifié comme terre « *abjecte* », disent certains enquêtés, les friches apparaissent pour les militants, comme un biotope étonnamment riche en biodiversité. Cela renvoie à la notion de « *Tiers-Paysage* » (Clément, 2003). « Pour Gilles Clément, le monde ne se réduit pas à la dichotomie entre des espaces protégés (réserves naturelles diverses) et des espaces exploités (utilisation agricole et urbaine). À ces espaces contrôlés par les hommes, et donc « organisés », s'ajoutent les « terrains délaissés », à la campagne [...] comme à la ville (terrains vagues, friches industrielles, talus de chemin de fer, etc.) » (Larrère et Larrère, 2015, p. 77-80).

Esthétique : les friches sont une nouvelle forme d'esthétique urbaine. Bien qu'elles soient souvent considérées comme des terrains vagues, délaissés et ordinaires, les friches urbaines apparaissent, pour la quasi-totalité des militants, comme des espaces aux valeurs esthétiques et culturelles plus qu'écologiques. Cela renvoie à l'idée de la « nature ordinaire » (Mougenot, 2003 ; Lizet, 2010 ; Portal, 2013). La notion de « nature ordinaire » est bien connue dans le monde anglo-saxon par « *everyday nature* » (Kaplan *et al.*, 1998). Cette notion propre à un nouveau courant veut « *se démarquer d'une tendance générale dans le domaine de la conservation : l'intérêt quasi exclusif porté aux éléments rares, vulnérables et les plus sauvages de la nature* » (Godet, 2010). Littéralement, le terme « ordinaire » renvoie au « commun », à l'« habituel ». Dans le domaine du paysage, l'expression de « paysage ordinaire » (Luginbühl, 1989) apparaît en référence à ce qui est de l'ordre du banal, du familier et du quotidien. Il s'agit de l'antonyme de ce qui est perçu comme paysage *extraordinaire* ou *exceptionnel* (Berque *et al.*, 1994 ; Godet, 2010).

²⁰⁷ Alsace Nature est une fédération d'associations alsaciennes pour la protection de l'environnement créée en 1965 (<http://actus.alsacenature.org>).

Particulières, les friches font partie de cette nature ordinaire et banale en milieux urbains. Elles abritent des processus naturels produisant des formes différentes de celles fabriquées selon les règles de l'art du jardin. Non seulement riches en diversité biologique, les friches rendent des services esthétiques et culturels, exprime la majorité des militants enquêtés à Strasbourg. Certaines friches urbaines – l'ancien Glacis militaire et le terrain vague du Heyritz (avant de devenir un parc à caractère naturel) – représentent des espaces de découverte et de promenade, de lieux d'observation et de photographie. Pour les militants, ces friches sont aussi des terrains-témoins à des fins de sensibilisation citoyenne :

« (H., Jean-Pierre) : *le parc du Glacis, à droite de l'autoroute et le long de ce petit cours d'eau, entre la fortification et l'autoroute, c'est aussi un espace de nature. D'ailleurs, tout le long de ce cours d'eau qui borde les anciennes fortifications, c'est un espace qui est assez étonnant.* »

(FG07, Mixte, Centre, Militants)

La demande sociale croissante d'espaces de nature en particulier en ville et la prise de conscience de l'érosion de la biodiversité ont conduit la municipalité de Strasbourg à s'engager dans une nouvelle approche de la gestion des espaces verts. Il s'agit de la gestion différenciée, ou raisonnée, des espaces verts adoptée à Strasbourg depuis 1995 (Cormier et *al.* 2013). Cela a été suivi par l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics depuis 2008, une campagne médiatisée par « Zéro-pesticides ». Récemment, en mars 2017, la capitale européenne lance l'initiative « Strasbourg ça pousse » qui consiste à faciliter l'implication des citoyens volontaires dans une démarche collective et participative de renaturation et de végétalisation des espaces minéraux en ville.



Figure 98. Les plaquettes de commination (à gauche) l'initiative « Strasbourg, ça pousse » lancée en 2017 (strasbourcapousse.eu); (à droite) plaquette de l'initiative de « Zéro pesticides » lancée en 2008 (strasbourg.eu/zero-pesticide).

Les actions et les mesures prises par la ville ne passent pas inaperçues parmi les habitants, en particulier les habitants engagés. Ces derniers voient le retour de la nature spontanée dans les espaces publics (« parcs » et « bordures »), comme une forme de prise de conscience écologique avec une dimension esthétique :

« (F., Liselotte) : *Ce qui a vraiment changé, c'était, même les parcs, les bordures et tout ça, ils laissent souvent, maintenant, quelques mètres entre le trottoir et puis le gazon, et puis ils expliquent aux gens pourquoi ils laissent tout cela en friche. Il y a une prise de conscience. Moi, je passe souvent devant le stade de la Meinau à vélo, et là, il y a toujours des bandes, qui sont larges de 3-4 mètres où ils laissent vraiment tout pousser. Donc, il y a un peu de tout et c'est très joli à voir. Et je pense qu'il y a peut-être cette conscience aussi qui a changé que tout n'a pas besoin d'être domestiqué parce que c'est en ville mais pouvoir laisser... voilà, une friche un peu sauvage.* »

(FG07, Mixte, Centre, Militants)

« (H., Arthur) : *Il y a un effort qui commence à être fait justement dans le fait de ne plus faire de la fausse nature, car il y a plusieurs endroits à Strasbourg où ils ont décidé de ne plus faucher l'herbe. Je trouve ça bien, ça fait un peu semblant que c'est naturel, même si ça ne l'est pas réellement. Ils l'ont fait dans le parc en face de chez moi par exemple. Ils ont fait une petite bande où ils laissent les fleurs sauvages se développer. Sinon, je vais m'entraîner à l'arrêt Rotonde, et derrière il y un endroit qui s'appelle le Glacis, où ils ont mis des ruches et toute une zone naturelle. "Naturelle" veut juste dire qu'au lieu de raser l'herbe toute les deux semaines, ils la laissent trois mois et après ils la rasent.*

Enquêtrice : C'est plus naturel ?

(H., Arthur) : *Oui, justement. Il commence à y avoir de petites initiatives comme celles-là. Mais après dans le centre-ville, les zones d'herbe sont toujours des zones d'herbe parfaite.* »

(Mixte, Non-militants, Péricentre)



Figure 99. *Prise de vue montrant des manifestations spontanées de la nature en ville, sur le quai de l'hôpital de Louis Pasteur, aménagé en piste cyclable (©MOUAD, 2013).*

Or, gérer différemment les espaces verts en milieux urbains, jadis standardisés, suppose que la nature a sa propre valeur et ses propres mécanismes. Il s'agit de considérer autrement les éléments de nature aménagés dans les parcs publics. Une telle évolution nécessite une sensibilisation de l'opinion publique afin de faire accepter de nouvelles formes de nature dans les espaces fréquentés de tous les jours (prairie fleurie, prairie sèche, bordure végétale spontanée, pelouse non fauchée, etc.). À Strasbourg, le virage pris par les pouvoirs publics, pour une gestion durable et écologique d'espaces verts, nécessite un changement culturel profond dans les traditions et l'esthétique du jardin. En sens, des campagnes de sensibilisation ont été adressées à l'ensemble des Strasbourgeois, comme en témoigne cet extrait de dialogue entre ces femmes militantes :

« (F01., Céline) : *J'avais beaucoup aimé la place de l'Etoile. Ils avaient lancé une **prairie fleurie**, ils avaient bien mis : « **Chers concitoyens, ceci n'est pas lié à la négligence de nos services, mais c'est bien...** »*

(F02., Odette) : *Ils font ça partout : autour du Parlement Européen, à l'Orangerie, partout il y a les panneaux.*

(F03., Margo) : *Oui, les voies navigables aussi, en face de l'hôpital, ils ont aussi mis des panneaux d'explication : « **On laisse intentionnellement les herbes pousser** »*

(F04., Adeline) : *C'est la campagne « zéro-phyto », parce qu'effectivement, au début, d'après ce que j'ai compris [...] les gens râlaient en disant que les gens de la CUS ne faisaient pas leur boulot. [...]*

(F03., Margo) : *C'est comme la neige, ils attendent qu'on déneige devant chez eux.*

(F05., Marie-Béatrice) : *Il suffit de les laisser râler [...] Les herbes n'ont pas de souci à se faire. Quand ils auront fini de râler. »*

(FG05, Femmes, Péricentre, Militantes)



Figure 100. *Prise de vue montrant la prairie fleurie aménagée témoignant la politique de Zéro pesticides et la gestion différenciée adoptée à la place de l'Etoile, Strasbourg (©Mouad, 2013).*

Être le « mouton noir » de son quartier. Laisser s'exprimer la nature en ville n'est pas un pari gagné d'avance. Cela est dû à l'image attribuée à la ville comme lieu de maîtrise et aux espaces verts conçus dans cette ville. Le beau et le laid, le propre et le sale, sont des critères subjectifs et relatifs aux expériences sensorielles qui jouent sur les représentations sociales de la nature en ville. Cela provoque des opinions parfois fois mitigées quant à la place de la nature dans l'espace public mais aussi dans l'espace privé. Certains militants sont en rupture avec les codes esthétiques, dit conventionnels (gazon tondu, fleurs plantées, eau filtrée, etc.) et sont devenus le « *mouton noir* » du quartier. Ils accordent un place plus importante aux processus naturelles dans leur jardin privé. Des formes de vie sauvage reviennent et réinvestissent l'espace rendu à la nature en ville, comme l'exprime cet environnementaliste, qui habite le quartier européen de l'Orangerie, l'un des quartiers résidentiels le plus huppés de la Neustadt :

« (H., Florian) : *La nature pour moi, elle commence dans mon jardin, et ce n'est pas par hasard, c'est une volonté de ma part, 2 ares [200 m²], ce n'est pas grand-chose, mais c'est de la nature sauvage : il y a des points d'eau, il y a des grenouilles qui viennent se reproduire tous les printemps, j'ai des libellules, j'ai un hérisson qui vit sous un tas de bois, je suis en pleine ville et je me bats avec mes voisins, pour qui le jardin c'est un espace propre avec une piscine. Ce qui n'est pas vraiment ma conception à moi, mais enfin chacun est libre. Beaucoup d'oiseaux enfin, toutes ces choses-là, qui font que je passe du temps dans mon jardin et puis je me fais plaisir, parce que j'ai le sentiment que dès que je laisse un peu d'espace à la nature, elle est présente, elle est là en ville, la nature. Elle est présente. C'est juste qu'il faut lui laisser parfois un peu la place de s'exprimer. Donc, les insectes, les oiseaux, toutes sortes de choses, comme beaucoup de gens à l'automne j'ai des boules de gras à la fenêtre pour voir un petit peu les mésanges et autres oiseaux. C'est vrai que pour moi ça commence tout simplement là, avec une difficulté effectivement qui est le voisinage, j'ai la chance d'avoir des voisins compréhensifs, mais c'est un peu le paradoxe, c'est que **quand vous avez envie d'un jardin naturel en ville, vous êtes plutôt le mouton noir que la norme**, surtout dans les quartiers un petit peu...bon. »*

(FG06 Hommes, Centre, Militants)

La nature en ville à Strasbourg, représente donc plus un milieu – ou un écosystème qui accueille des vivants tout en assurant des fonctions multiples – qu'un objet de décoration.

1.4. La nature en ville à Strasbourg : analyse quantitative des formes paysagères et les effets des variables

Après cette lecture qualitative des formes paysagères associées à la nature en ville à Strasbourg, la lexicométrie nous permet d'avancer une analyse plus quantitative. Cela nous permet de comprendre si et comment les variables prédéfinies (socio-spatiales et le degré d'engagement à l'égard de l'environnement) pour la constitution des groupes d'entretien– peuvent jouer un rôle dans la construction des représentations sociales des formes paysagères identifiées dans les discours des Strasbourgeois. Nous présentons d'abord les résultats de l'analyse lexicale des formes paysagères (terrestres et aquatiques) ensuite les formes des espaces verts (aménagés et spontanés) présents en ville et les éventuels liens avec les variables prédéfinies.

1.4.1. Au-dehors : les formes paysagères terrestres et aquatiques et l'effet du genre

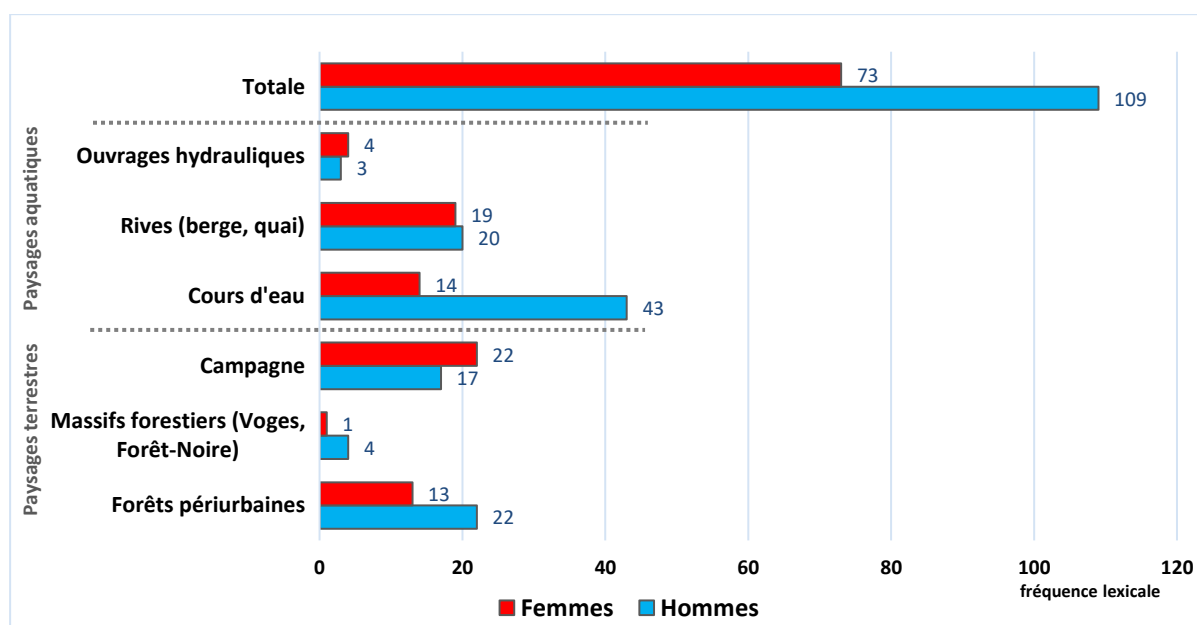


Figure 101. La fréquence lexicale des formes paysagères identifiées dans le discours des habitants enquêtés à Strasbourg et l'effet de la variable du genre (Mouad, 2018).

La présente figure (101), nous renseigne au sujet de l'importance du genre. Les formes paysagères relatives aux forêts sont plus présentes dans le discours des groupes d'entretiens composés uniquement des hommes que ceux composés des femmes. En outre, le discours des groupes masculins est nettement plus chargé, d'un lexique relatif aux cours d'eau, que le discours de groupes féminins enquêtées seules. La campagne, cette image de la nature, est présente autant dans le discours des femmes que dans celui des hommes enquêtés séparément.

En outre, contrairement aux imageries satellitaires et à notre attente, il est intéressant de noter que le Rhin est quasiment absent dans les représentations sociales de la nature en ville, bien

qu'il soit un élément structurant dans l'histoire de Strasbourg et l'une de ses raisons d'être (cf., chap. 3). Ce grand fleuve demeure invisible dans l'imaginaire collectif des habitants, probablement perçu comme extérieur ou comme une frontière, même s'il est franchissable. Toutefois, c'est l'Ill, ses affluents et les canaux paysagers de navigation qui représentent les cours d'eau en ville. Ce résultat est validé dans l'ensemble des discours recueillis à Strasbourg et quel que soit les variables considérées.

1.4.2. Au-dehors : les formes paysagères terrestres et aquatiques et l'effet du lieu de résidence

La prise en compte de la variable du lieu de résidence - entre les individus qui résident au centre-ville et ceux qui sont au péricentre - dans l'analyse lexicale met en évidence deux tendances qui font varier les composantes des représentations de la nature en ville (fig.102) :

Pour les habitants du centre-ville, les forêts périurbaines suscitent un débat plus important au sujet de la perception de la nature que la campagne. Alors que pour les habitants du péricentre, c'est la campagne qui fait débat.

En outre, pour les habitants du centre-ville, les formes paysagères relatives à l'eau (cours d'eau et rives) dominant et structurent le discours représentant la nature en ville. Ce n'est pas le cas des habitants du péricentre. La densité du réseau des canaux au centre-ville par rapport à la périphérie – et surtout les aménagements facilitant l'accès et assurant une continuité spatiale – rendent ces éléments du paysage fluvial sur-visibles au centre-ville.

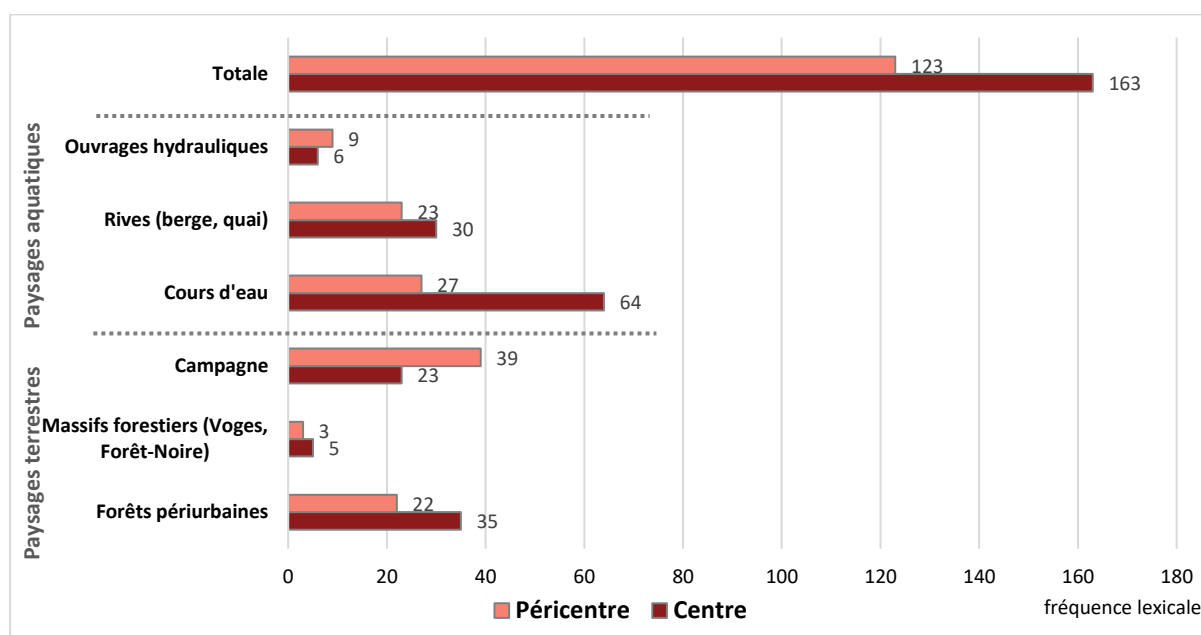


Figure 102. La fréquence lexicale des formes paysagères dans le discours des habitants enquêtés à Strasbourg et l'effet de la variable de lieu de résidence : Centre vs. Péricentre (Mouad, 2018).

1.4.3. Au-dehors : les formes paysagères terrestres et aquatiques et l'effet de l'engagement envers de l'environnement

L'inventaire et l'analyse lexicale du discours des groupes des non-militants et celui des militants (associatifs, politiques ou votant verts) nous révèlent deux résultats complémentaires (cf. fig.103) :

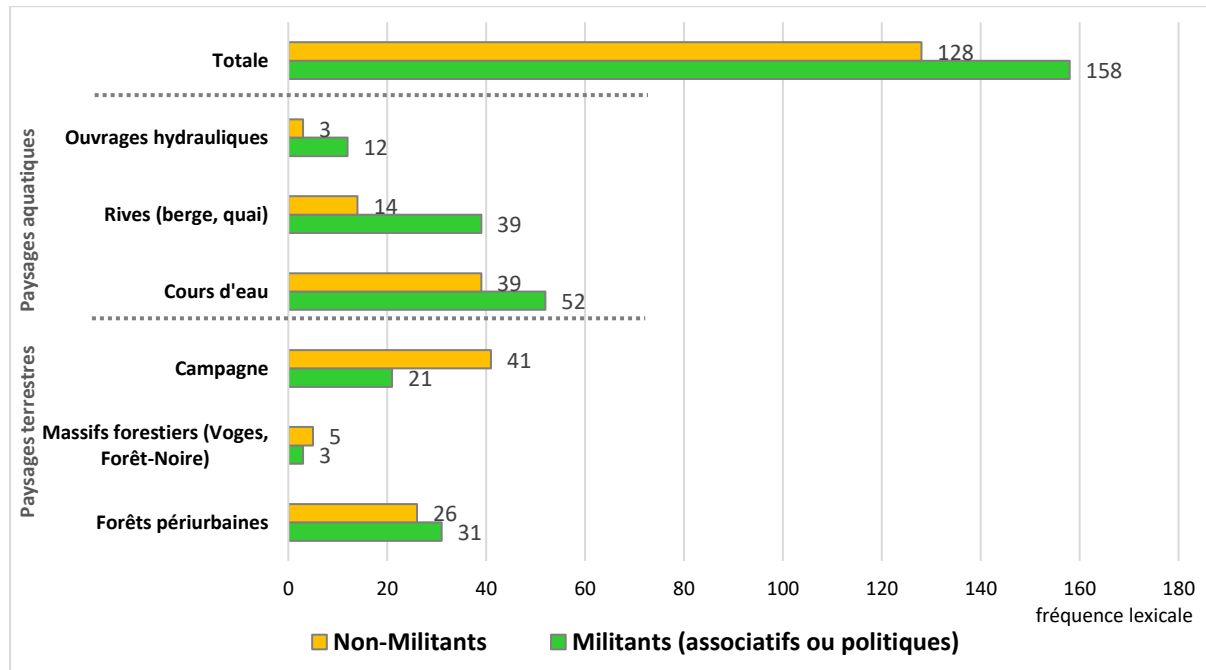


Figure 103. La fréquence lexicale des formes paysagères terrestres et aquatiques dans le discours des Strasbourgeois selon leur degré d'engagement à l'environnement : Militants vs. Non-Militants (Mouad, 2018).

Les groupes d'entretien composés des militants se focalisent davantage sur les formes paysagères matérialisées au-dedans, ou dans l'espace urbain et périurbain de Strasbourg. Cela est valable pour la sous-catégorie « forêts périurbaines » et plus perceptible en ce qui concerne les formes paysagères aquatiques en particulier les « cours d'eau » et les « rives ». Il s'agit des lieux d'un contact permanent avec la nature en pleine ville. La nature en ville permet aux citoyens engagés de voyager pour découvrir ce qui se trouve sous leurs pieds. Par ailleurs, le discours des non-militants penche plus vers des formes paysagères perçues plutôt comme extérieures à la ville, notamment la sous-catégorie « Campagne ». En d'autres termes, être engagé ou militant pour l'environnement à Strasbourg nous semble une variable pertinente qui peut influencer la perception de la nature.

Passons maintenant à la lecture des espaces verts identifiés et leur visibilité dans les discours des citoyens selon les trois variables prédéfinies.

1.4.4. Au-dedans : les espaces verts et les effets des variables

Précédemment, nous avons mis en lumière, les sous-catégories représentant les différentes formes d'espaces verts identifiés dans le discours des habitants : i) les termes génériques d'espaces verts publics ; ii) les toponymes d'espaces verts mentionnés ; iii) les espaces verts privés ; iv) les jardins familiaux (ouvriers, potagers, partagés) et enfin v) les espaces délaissés ou les friches naturelles urbaines.

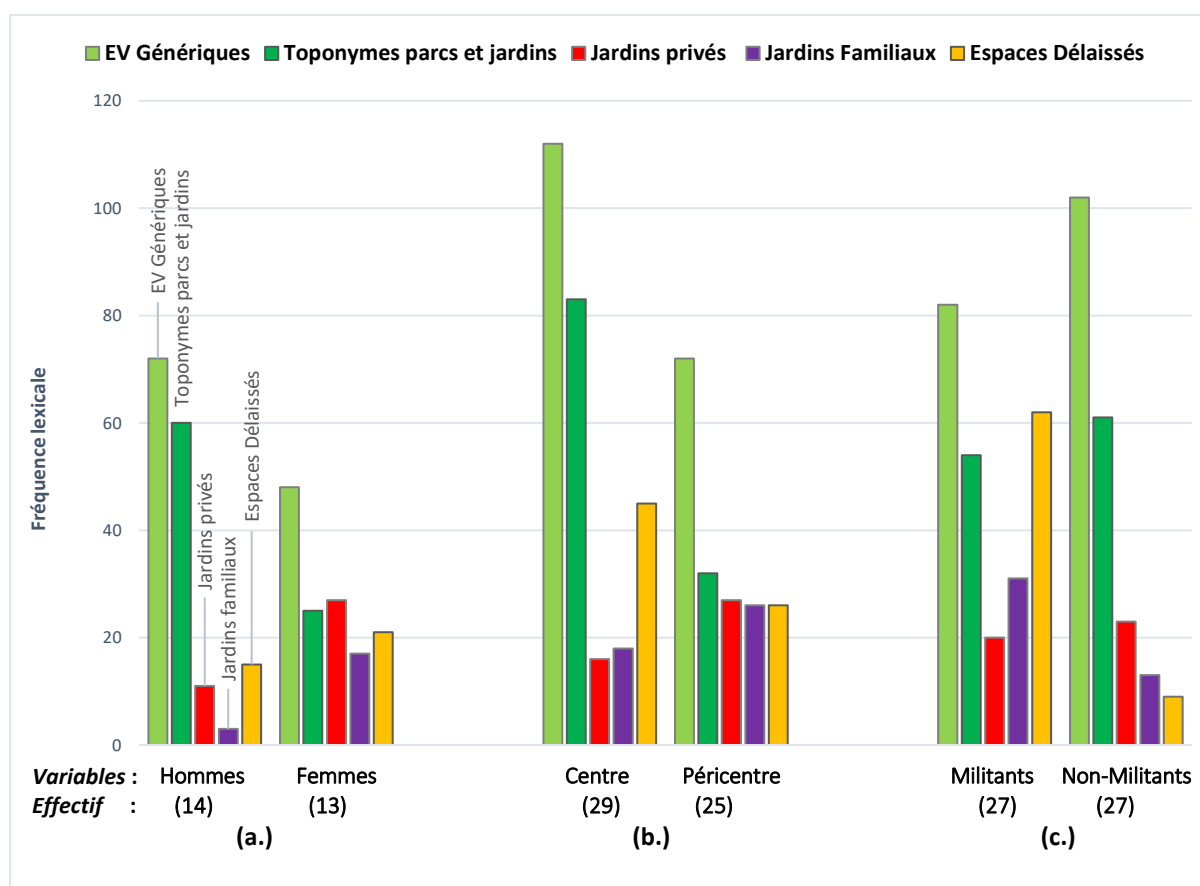


Figure 104. La fréquence lexicale des sous-catégories relatives aux « Espaces verts » à Strasbourg selon les variables étudiées : a) genre ; b) lieu de résidence ; c) degré d'engagement envers de l'environnement (Mouad, 2018).

La présente figure (104) illustre la fréquence lexicale de chaque sous-catégorie d'espaces verts répartie selon les variables étudiées (genre, lieu de résidence, degré de l'engagement envers l'environnement). Plusieurs informations peuvent être en tirées :

- i) Concernant la variable du genre (*cf.* fig. 104, a.), le discours des hommes enquêtés seuls aborde plus les deux sous-catégories liées aux espaces verts publics que le discours des femmes enquêtées seules. Ces résultats nous semblent contre-intuitifs. Cependant, en regardant les autres sous-catégories d'espaces verts, on constate que les groupes de femmes discutent plus des autres formes d'espaces verts que les groupes d'hommes, notamment celles de « jardins privés » et de « jardins familiaux ».

- ii) Concernant la variable du lieu de résidence (*cf.* fig. 104, b.), le discours des habitants du centre-ville comprend plus de termes (génériques et toponymiques) relatifs aux parcs et aux jardins publics que les habitants du péricentre. En outre, la sous-catégorie « espaces délaissés » (friches, terrain vague) occupe plus les habitants du centre-ville que les habitants du péricentre. En effet, au moment de l'enquête, au centre-ville se trouve un terrain vague le Heyritz. Ce terrain fait partie de l'ancien glacis militaire et l'ancienne zone portuaire et industrielle, aux limites sud de la Neustadt. Aujourd'hui, le terrain accueille un parc naturel à caractère naturel (*cf.* chap. 4) En revanche, le discours des habitants du péricentre comprend plus de termes relatifs aux jardins privés et jardins familiaux. Un résultat logique qui est conforme à la matérialité de l'espace urbain et à son évolution.
- iii) Quant à la variable relative au degré de l'engagement envers l'environnement (*cf.* fig. 104, c.), le discours des militants porte moins d'intérêt aux espaces verts aménagés – perçus comme « maîtrisés », « surfaits » – que les groupes composés de non-militants. Cependant, ces militants se montrent nettement plus attirés par les formes spontanées « espaces délaissés » que prend la nature en ville. Bien ancrés dans l'histoire et la politique urbaine de Strasbourg, les « jardins familiaux » questionnent plus les militants que les groupes de non-militants. Ensemble, les jardins privés et familiaux constituent des micro-espaces certes. Toutefois, ils représentent des occasions pour que les citoyens agissent directement en faveur de la nature. Dans le cas d'étude de Strasbourg, la variable d'être un citoyen engagé, ou pas, envers l'environnement joue un rôle essentiel dans la fabrication de l'image de la nature en ville et le rapport entre ville et nature.

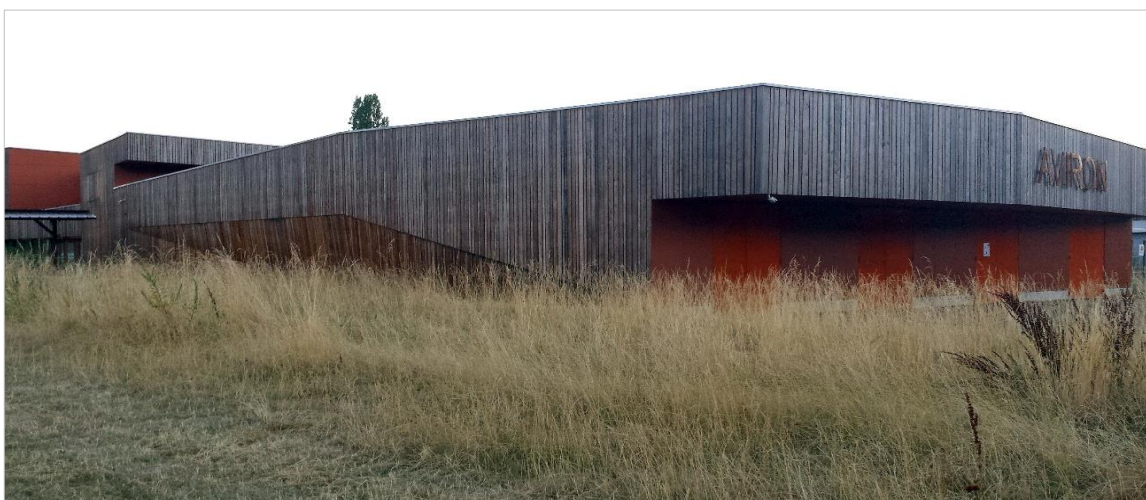


Figure 105. *Prise de vue montrant la friche sèche, devant le club d'Aviron, aménagée dans le nouveau quartier de Heyritz (©Mouad, 2015).*



Figure 106. *Prise de vue montrant les berges aménagées avec des plantes aquatiques dans le nouveau parc de Heyritz à caractère naturel (©MOUAD, 2015)*

Section 2. Les êtres vivants en ville : lecture croisée entre sauvage et domestique

Le discours des Strasbourgeois enquêtés ne se limitent pas aux formes paysagères que nous les avons présentés dans la première section du présent chapitre. Le discours recueilli porte aussi sur des formes de nature non spatiales. Il s'agit d'être vivants, végétal et animal, d'où le choix des catégories « flore » et « faune ». Prenons d'abord la flore.

2.1. La flore à Strasbourg : une construction discursive du végétal en ville

L'inventaire et l'analyse lexicale du discours recueilli ont fait émerger quatre sous-catégories relatives à la flore (cf. fig. 6.16) : i) Les *termes génériques* (arbre, arbuste, plante, herbe) ; ii) les *espèces d'arbres* mentionnées (décoratifs, exotiques, fruitiers, etc.) ; iii) les *parties des végétaux* (fleur, bourgeons, racines, feuilles, branches) et enfin, iv) les *espèces de plantes* mentionnées (aromatiques, cultivés, spontanées). À Strasbourg, les représentations sociales de la flore sont relativement partagées entre arbres, plantes (des végétaux de petite taille, par opposition aux arbres) et des parties des végétaux.

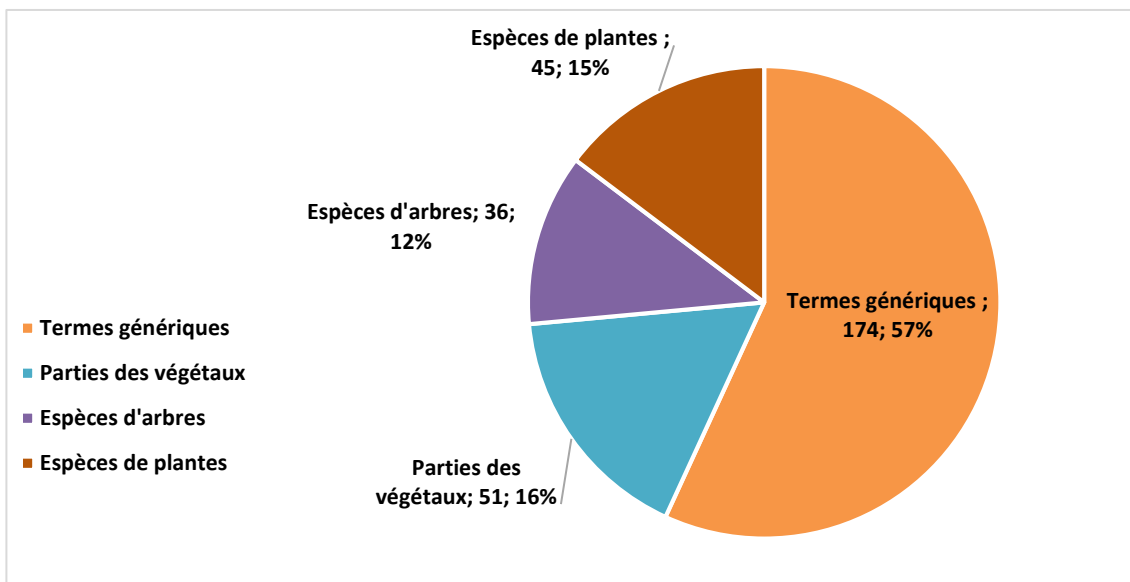


Figure 107. La catégorie « flore » et les sous-catégories regroupant les termes relatifs aux formes végétales identifiées dans le discours des habitants enquêtés à Strasbourg (©Mouad, 2018)

2.1.1. L'arbre en ville : objet hybride des représentations

Comme dans le cas de Marseille, l'arbre en ville dans le discours de Strasbourgeois représente un objet de nature doté des représentations multiples. À Strasbourg, l'arbre représente : i) un objet d'esthétique controversé ; ii) un facteur de nuisance urbaine et aussi iii) un objet d'héritage.

a. L'arbre urbain comme un objet d'esthétique controversé.

Emportée de la campagne vers la ville, la taille des arbres suscite des positions partagées par rapport aux formes émondées des arbres (Luginbühl et Toubanc, 1998). Historiquement, la taille des plantations en ville faisait partie de la manifestation du pouvoir politique de maintenir de l'ordre (*ibid.*). L'arbre taillé « en parallélépipède²⁰⁸ », participait ainsi à la formation architecturée de l'espace public (*ibid.*). Pour certains Strasbourgeois, tailler des arbres en ville d'une façon géométrique apparaît comme une pratique choquante et plutôt bizarre. Il s'agit d'une pratique forcée qui dénature les éléments, censés d'être naturels. Dans ce sens, l'arbre taillé représente un objet forcé, « stylé » et éloigné de sa forme naturelle :

« (H01., Pierre 2) : *Moi, j'ai été choqué [...] en allant vers l'Orangerie, où donc, des arbres ont été taillés en rectangles ou en carrés. Alors quand, je suis passé la première fois, je me suis dit ça y est j'ai la berlue, il se passe quelque chose... Euh, j'ai trouvé ça bizarre ! ça m'a quand même choqué de vouloir manier la nature. Parce que la nature n'a pas à reprendre des lignes si rectilignes. On a déjà les bâtiments ! On n'a pas besoin encore d'avoir ! Je ne sais pas, pour moi, euh non quoi... Sur un puits ou sur quelque chose pourquoi pas, mais pas sur des arbres qui sont là pour apporter quelque chose.*

Enquêteur : Vous êtes d'accord avec ça ?

²⁰⁸ En géométrie de l'espace, un *parallélépipède* est un solide composé de six faces.

(H02., Stève) : *Ah ouais, moi je suis d'accord, j'ai été là à l'avenue de la Marne, où ils sont taillés, sur 300 mètres, ils sont droits.*

(H03., Pierre 1) : *Moi, je trouve ça splendide*

(H01., Pierre 2) : *Ah ouais ?*

(H04., Stève) : *J'ai assisté une fois à l'appareil qui est guidé par un laser, vient avec un bras automatique. Il y a deux ou trois hommes qui surveillent ça. Effectivement, quand on se place devant c'est vraiment coupé au millimètre. Puis... une idée qui m'est venue quand tu disais ça. Vu de là, je crois que ce sont des tilleuls, enfin, il me semble. Ils ont un embasement assez bas, si on laissait les branches partir sur le côté ça gênerait forcément, au moins, les camions quoi, peut-être pas les voitures particulières. Mais, je pense, c'est l'une des raisons que le boulevard n'est pas tellement large et ça occasionnerait des gênes. Maintenant, enfin je peux comprendre qu'on n'aime pas quand c'est taillé euh. »*

(FG02, Hommes, Centre, Non-Militants)

La représentation de l'arbre taillé en ville est donc partagée entre ceux qui perçoivent la nature comme une manifestation libre et non soumise aux règles humaines ; ceux qui apprécient la taille comme une valeur esthétique ajoutée ; et ceux qui le trouvent nécessaire ou utile. La représentation de l'arbre en ville est donc partagée entre symbole naturel, sujet culturel et objet fonctionnel.

b. L'arbre en ville comme un facteur de nuisance.

Bien qu'il soit rare, parmi les habitants enquêtés, certains se définissent comme « citadin béton ». Ils estiment que la présence du végétal implanté dans les trottoirs, en dehors des parcs et des jardins, est inutile. Dans ce cas-là, l'arbre d'alignement représente plutôt une source de nuisance et de saleté en ville :

« (H., Frédéric) : ***Moi, je ne suis pas vraiment nature euh. Je reproche aux arbres d'avoir pleins de choses qui tombent sur les voitures, sur la moto, et que ça colle et que ça héberge des pigeons. Des choses comme ça, moi, je suis un citadin béton, et j'ai beau avoir deux enfants, à la limite, je les amène au Pourtalès [...] Moi, qu'il y ait du béton tout autour de moi ça ne me dérange pas. Il faut juste qu'il y a à la limite un parc, un truc pas trop loin de 5 à 10 minutes à pieds, où on puisse se rendre, si vraiment on a envie d'avoir de la verdure, à la limite, plus pour les enfants que pour moi.***

Enquêtrice : *Vous ne ressentez pas ce besoin de verdure ?*

(H., Frédéric) : *Non, je n'en ai pas de toutes façons. J'habite à la rue de la Division Leclerc. J'ai le tram et je n'ai pas d'arbre dans la rue. Ils ont mis quelques pots de fleurs au niveau des arcades, pufff. Ça quand, ils arrosent le matin, le machin ça fait du bruit à 6heure du matin parce qu'ils arrosent très tôt. Je veux dire non. Mais, moi de toutes façons, c'est inutile. Bon, peut-être que si... je ne sais pas, si j'habitais une rue très large, un boulevard, je trouverais ça peut-être plus jolie »*

(FG02, Hommes, Centre, non-militant,)

L'arbre d'alignement n'est donc même pas apprécié pour les services qu'il rend (ombrage, fraîcheur, esthétique, etc.). Plus qu'inutile, l'arbre de trottoir apparaît comme un objet salissant en milieu urbain (feuilles collantes, graines, résines, digestion aviaire, etc.). En quelque sorte, cette vision anthropocentrique de la nature est cohérente avec le discours qui oppose la ville à la nature.

c. *L'arbre en ville comme un objet d'héritage bio-culturel.*

À l'encontre du discours des Marseillais – vivant mal le déclin de leur patrimoine arboré urbain, notamment les platanes (cf., chap. 5. §2) – des Strasbourgeois affichent une sorte de fierté à propos des arbres urbains, et en particulier ceux qui sont classés remarquables.

En effet, la ville de Strasbourg compte plus de 80 000 arbres hors forêts et des réserves naturelles, selon les services des espaces verts et de nature (2017)²⁰⁹. Dans ce patrimoine arboré, 64 arbres urbains ont été classés comme arbres remarquables pour leur valeur culturelle, commémorative, physiologique, botanique ou pour leur dimension exceptionnelle (*ibid.*), comme par exemple, les quatre *Ginkgos Biloba*²¹⁰ de la place de la République, certains platanes communs (*Platanus acerifolia* x) du quai de Louis Pasteur ou de l'allée des Platanes dans le parc de l'Orangerie (cf. fig. 108) :

« (H01., Gilles) : *Vous savez que les platanes le long de l'hôpital [Quai de Louis Pasteur], ils datent de Napoléon III, certains datent de 1870 [...].*
(H02., Yves) : *Je disais... à Pourtalès, il y a même des arbres bicentennaires, et même à la place de la République, les fameux Ginkgos qui ont été offerts par je ne sais plus quel ambassadeur bidule. »*

(FG06 Hommes, Centre, Militants)



Figure 108. *Prise de vue montrant l'allée des Platanes, contenant des arbres remarquables protégés (Platanus acerifolia x) dans le parc de l'Orangerie (© MOUAD, 2013)*

²⁰⁹ Le service des espaces verts et de nature à Strasbourg a mis à disposition une cartographie des arbres urbains en accès libre : <http://www.cartotheque.strasbourg.eu/maps/215/#%2Fbonnie%2Ffeatures%2F0f0da1a8-1969-45e7-936a-db1835b84e35>.

²¹⁰ « Ces spécimens ont été plantés vers 1880, après avoir été offerts par l'Empereur Mutsuhito du Japon au Kaiser Guillaume 1^{er} de Prusse » www.monumentaltrees.com/fr/fra/basrhin/strasbourg/5648_placedelarepublique/sa .

2.1.2. Les pieds d'arbres en ville, des micros-espaces de nature entre initiative et réglementation

La sous-catégorie « parties des végétaux » représente l'une des catégories qui attire l'attention des habitants. Il s'agit des fleurs, des racines et surtout des pieds d'arbres. L'adoption de la gestion différenciée et l'arrêt des pesticides témoignent d'un changement des rapports aux pieds d'arbres des gestionnaires. En abritant des végétations spontanées, les pieds d'arbres représentent des micro-habitats (Menozzi et al., 2012) potentiellement intéressants pour la mise en place d'une trame verte en milieu urbain (Pellegrini, 2012 ; Blanc et al., 2012).

Du côté de nos enquêtés à Strasbourg, les pieds d'arbre, qui profitent de gestion peu interventionniste, apparaissent comme l'un des « micros-espaces » où des formes de nature spontanée, dite « sauvage », arrivent à se manifester en ville, comme l'explique cette militante de l'associative AHBAK²¹¹:

« (F., Joséphine) : *La nature en ville, pour moi [...] où je vis [dans le] quartier de la Krutenau, c'est assez urbanisé, et où la nature je l'observe plutôt dans ce qui est des micros-espaces : les pavés, les pieds d'arbres, les délaissés urbains. Tous les espaces que l'homme délaisse et sur lesquels elle s'implante. Alors, ça peut être des choses qui sont importées, par les oiseaux, les uns, les autres, par l'activité humaine. Mais c'est aussi une nature qui reste assez sauvage.* »

(FG07, Mixte01, Centre, Militants)

« (F., Adeline) : *moi, quand j'entends « nature en ville », ce que ça m'évoque c'est les pieds d'arbres qu'on voit avec les mauvaises herbes, entre guillemets, les pissenlits qui poussent entre les galets. [...] Il y a les arbres qui poussent entre le goudron, ça pousse le goudron [...] plus que tous les territoires verts, qu'il y a vers Koenigshofen, Montagne Verte, Elsau, en fait toute la trame verte, quoi.* »

(FG05, Femmes, Péricentre, Militantes)



Figure 109. Initiative appelée « Semis Liberté », laquelle a été menée par un collectif de citoyens CREP et AHBAK en 2010, afin d'ensemencer des micros-espaces à Strasbourg (© CREP, 2010)

²¹¹ Association des Habitants Bourse-Austerlitz-Krutenau (AHBAK).

Pour d'autres habitants, notamment certaines femmes engagées, les pieds d'arbres, les pavés disjoints ou le goudron fissuré représentent un espace potentiellement intéressant à récupérer pour favoriser la nature en ville. Il s'agit des formes d'appropriation informelle des espaces non privés. Ce modèle d'appropriation des espaces, publics ou communs, s'inscrit et s'inspire de la logique du mouvement de « *Green Guerrillas* » ou « *Guerrilla Gardening* »²¹². Ce dernier visait à l'origine à embellir des espaces abandonnés inaccessibles en ville (Hardman, Peter J. Larkham, 2014)²¹³. Par le biais de leurs associations (AHBAK, CREP²¹⁴, etc.), des habitants engagés se réunissent afin d'échanger les expériences et de trouver une forme de compromis avec la ville pour améliorer la place de la nature en ville. L'appropriation des micros-espaces urbains (pieds d'arbres, friches) par des citoyens, devient un enjeu social mais aussi une question procédurale pour les acteurs chargés d'aménagement de la ville :

« (F01, Céline) : *Je pense que c'est le CREP avec l'AHBAK ... qu'ils vont recommencer cette année, et où, justement, ils sèment un peu partout. On avait fait un stamntish [réunion] un peu sur cette question de la nature en ville et de voir un peu, justement, comment on peut attraper des pieds d'arbres qu'on se met à cultiver. Il y a une dame que je connais qui est à Neudorf, qui a récupéré le pied d'arbre qui est devant chez elle, qui est carré, et qui cultive le carré. Au Neuhof, il y a une association où les habitants récupèrent le parterre devant les barres d'immeubles. Il y a de plus en plus de choses comme ça [...] et je pense que la ville-collectivité est assez partante pour ce genre de truc, [...] à la base de ce qu'on appelle « **Guerrilla Gardening** », la guérilla du jardinage. Et elle se bat un peu pour rester sauvage dans [l'esprit de] la Guérilla. Même si la ville apprécierait de faire des conventions pour ces pieds d'arbres notamment.*

(F02, Odette) : *Des conventions ? ça veut dire qu'on donne un contrat pour ces pieds d'arbres ? On désigne certaines personnes ?*

(F01, Céline) : *Voilà, on met un cadre.*

(F02, Odette) : *Alors elle, elle voudrait que ça reste libre ?*

(F01, Céline) : *Voilà, parce que, au départ c'est sauvage et elle aimerait garder le caractère sauvage. Mais je ne sais pas jusqu'à quand...*

(F02, Odette) : *Mais elle s'occupe de beaucoup d'arbres ?*

(F01, Céline) : *Non, juste devant chez elle.*

(F02, Odette) : *Juste un ? Et on lui fait des histoires ?*

Enquêtrice : *qui lui fait des histoires ? La CUS ?*

(F01, Céline) : *Oui, en fait, ils voudraient réussir à généraliser ça, à faire que tous les habitants fleurissent tous les arbres. Pas forcément toutes, mais qu'il y ait, justement, une prise en charge, qu'ils s'impliquent. Il y a tout un jeu entre les initiatives... Nous, on avait fait la table ronde en novembre, c'était « la nature en ville, initiatives*

²¹² "Guerrilla gardening have existed for longer than most claim; there is evidence to suggest that the activity has been practised for centuries. However, the origin of "modern" of guerrilla gardening, however, is near impossible to determine. Richard Reynolds explains that the term was first coined in New York City." (Hardman, Peter J. Larkham, 2014, p. 39)

²¹³ "In 1973, the "Green Guerrillas" (sic: guerrilla with on 'r') formed a grasse-roots movement in NYC, initially using seed-filled-condoms throw over fences and wall in order to beautify inaccessible abandoned spaces (Paul, 2009)" (ibid., p. 39)

²¹⁴ Collectif de Réappropriation de l'Espace Public (CREP).

citoyennes ou propositions municipales ». **Le jeu est qu'il y a des initiatives au départ des habitants, soit individuelles, soit collectives, et après, la ville qui veut reprendre la main.**

(F03, Béatrice) : **C'est une récupération facile de la part de la ville. Parce que les initiatives, au départ, elles viennent bien des gens !**

(F04, Marie-Béatrice) : **Ça dépend, parfois ce n'est pas de la récupération. Ça peut être aussi le développement d'une idée citoyenne.**

(F03, Béatrice) : **Oui, oui. En même temps, mettre un cadre, je veux dire : prendre le truc et mettre un cadre autour** »

(FG05, Femmes, Péricentre, Militantes)

Bien que l'emprise des initiatives citoyennes soit limitée dans l'espace (pieds d'arbres et micros espaces entre les pavés), le passage à l'acte des citoyens devient un enjeu procédural pour les acteurs chargés d'aménagement de la ville. Le lancement de la campagne « *Strasbourg, ça pousse* », en mars 2017 par la municipalité, nous apparaît comme l'un des fruits de la demande et des actions sociales. Cette campagne vise à donner plus de place à la nature en ville et même temps, à mettre en place un cadre organisationnel.



Figure 110. *projets de végétalisation des pieds d'arbres menés par des collectifs de citoyens : (à gauche) Place-du-pont-au-chat, lancé par « Strasbourg Chat pousse » en 2017 ; (à droite) Rue du Faubourg de Saverne, projet lancé par « Envie de quartier » en 2010 (©strasbourg.eu, 2018).*

Parmi les militants de la flore spontanée en ville, deux types d'actions se distinguent. La première vise à réintroduire des espèces végétales en milieu urbain jugé trop minéralisé. La seconde action militante s'acharne à lutter contre les plantes indésirables, perçues comme invasives. Entre les deux types d'actions, il y a une volonté des citoyens d'aider la flore spontanée à retrouver sa place en ville. Les interventions humaines semblent nécessaires.

« (H01., Thierry) : **Ce qu'il y a, la main de l'homme à des moments elle est quand même nécessaire. Je prends l'exemple de la Renouée-du-Japon [plante herbacée vivace] qui pose des problèmes énormes. Maintenant, même, Alsace-Nature propose des foies de chantiers de nature. Ce sont des plantes qui ne sont pas des plantes autochtones et qui sont des plantes envahissantes. Et maintenant, il faut, à des moments, que l'homme intervienne. Malgré tout. Et la Renouée, c'est une saleté, on en trouve même le long de l'autoroute et le long du canal de la Bruche... on en trouve un peu partout.**

(F01, Christiane) : *J'en ai même dans une jardinière sur mon balcon.*
 (H01, Thierry) : *ah oui, c'est une catastrophe.*
 (F03, Claudine) : *Le problème c'est le début... maintenant c'est la conséquence*
 (F04, Joséphine) : *Ou le Buddleia aussi.*
 (H01., Thierry) : *Le Buddleia [Buddleia Davidii], c'est le fameux arbre-aux-papillons...*
 (H01., Thierry) : *Oui, ça pousse partout. Disons c'est des plantes envahissantes dans la mesure où elles bouffent tout l'espace, à un moment donné. Donc pour la renouée du Japon, il n'y a plus rien qui pousse en-dessous.*
 (F01, Christiane) : *Oui mais, **Bernard Heitz – l'ancien directeur du jardin botanique qui nous donne les cours et tout – a dit qu'une plante envahissante ça n'existe pas. Elle envahit tant que le prédateur n'est pas là. Donc il faut le temps que le prédateur de la Renouée-du-Japon, par exemple, arrive, que ce soit une chenille ou n'importe quoi. Et c'est comme ça que les choses avancent. Lui, il n'aime pas du tout ce terme...***
 (H01, Thierry) : *Mais, pour le moment, il y a une réalité pour cette plante. »*
 (FG07, Mixte01, Centre, Militants)

Il s'agit donc de deux approches différentes à l'égard d'une flore spontanée en ville et qui ne font pas l'unanimité. Certains militants tentent d'ensemencer la ville en croyant à l'autorégulation et aux processus naturels (prédateurs, parasites, etc.). D'autres militants visent à éliminer des plantes qu'ils les jugent « invasives » en jouant le rôle du régulateur.

En sommes, si l'image de l'herbe « folle » est bien occultée dans le discours des Strasbourgeois, le débat reste ouvert concernant les plantes « envahissantes », perçues comme une cible à éliminer. En effet, une espèce invasive n'a pas une définition « stabilisée ni dans la communauté scientifique ni dans la population locale » (Menozzi, 2010). La qualification « invasive » est plutôt subjective (*ibid.*). Ne faudra-t-il pas regarder la nature en ville comme un écosystème où chaque espèce joue un rôle et rend des services, directes ou indirectes, aux autres espèces vivantes végétales ou animales. Cela exige un changement du regard vers une approche holiste et ouverte sur la complicité de notre écosystème et les interactions possibles.

2.1.3. Jardiner la ville, entre continuité culturelle et renouveau de la nature

Les jardins familiaux²¹⁵, anciennement qualifiés d'ouvriers, sont l'une des formes de paysage omniprésentes à Strasbourg. Parmi le 400 ha d'espaces verts à Strasbourg, 40%, ou l'équivalent de 162 ha, est en forme des jardins familiaux dénombrant 4800 parcelles de terre cultivable séparées des habitations (Jonas, 1980 ; Strub, 2010 ; CUS, 2012). Au cours de l'évolution urbaine de Strasbourg (cf. chap.3 §3), les jardins familiaux trouvent leur origine dans les mutations provoquées par l'évolution industrielle et l'arrivée d'une masse ouvrière dans les villes (Guyon, 2008).

²¹⁵ Pour le Code civil, le jardin familial est « une parcelle de terrain que son exploitant cultive personnellement en vue de subvenir aux besoins du foyer » (Guyon, 2008).

Les jardins familiaux²¹⁶ apparaissent comme trait d'union entre les citadins et la nature. Venant à Strasbourg de l'autre côté du Rhin, vers la fin du XIX^e siècle, l'aménagement véritable des jardins familiaux commence au début du XX^e siècle. Il s'agit d'une période où prône des courants de pensée philanthropique, moraliste issue du « catholicisme social » et hygiéniste (Scheromm, 2015). La vocation première de ce type d'espace vert aménagé est d'améliorer les conditions sanitaires des familles essentiellement ouvrières (Guyon, 2008 ; Brolly, 2013). L'entre-deux-guerres, les jardins ouvriers connaissent une période d'apogée (Jonas, 1980). Ils deviennent d'espaces agricoles à des valeurs économiques, producteurs de denrées alimentaires, avant de retourner aux valeurs familiales et terriennes sous le gouvernement de Vichy (Guyon, 2008). Durant les Trente Glorieuses, marquées par l'accélération de l'urbanisation, le nombre des jardins familiaux à Strasbourg se décline, avant que la courbe se redresse légèrement vers une stabilité (cf. fig. 111). Aujourd'hui, ces espaces du jardinage en ville font partie du paysage culturel des Strasbourgeois.

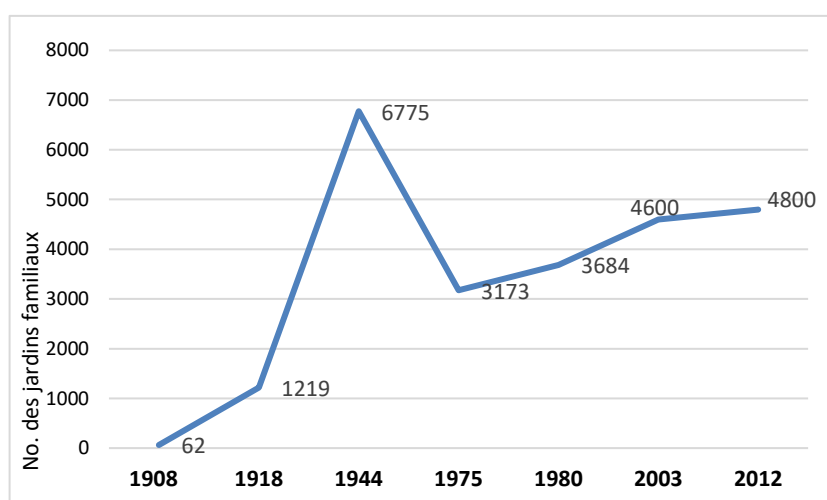


Figure 111. L'évolution du nombre des jardins familiaux à Strasbourg (©données CUS, 2012 ; Mouad, 2018).

Le succès des jardins familiaux à Strasbourg reflète de l'engouement des habitants pour le jardinage, comme prouve la liste d'attente affichée par la municipalité (1746 personnes en attentes)²¹⁷. Leurs motivations sont diverses et variées entre un simple passe-temps, un désir de contact avec le sol, un loisir d'immersion dans une nature agricole produisant des légumes de qualité, un engagement politique, social ou écoresponsable (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2013 ; Scheromm, 2015). Ce patrimoine jardiné est perçu comme un atout à des valeurs multiples.

²¹⁶ On entend par le terme « jardins familiaux » les jardins traditionnels individuel, les jardins partagés « les terrains divisés en parcelles, affectées par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. En outre, dans un but pédagogique ou de formation au jardinage, certaines parcelles de jardins familiaux peuvent être affectées à des personnes morales par convention conclue entre celles-ci et les associations de jardins familiaux » (<https://www.senat.fr/leg/pp101-368.html>).

²¹⁷ Chiffre consulté le 07 mai 2018 (<http://www.strasbourgcapousse.eu/envoyer-votre-projet/>).

Pour certains, les jardins familiaux représentent des lieux de rencontre entre habitants où des liens sociaux se tissent dans un cadre d'une nature jardinée à leur goût :

« (H01, Pierre 2) : *Il y a combien des villes en France qui possèdent autant de jardins ouvriers ? Il y a énormément à Strasbourg. Il y a plein de gens qui vont passer leur week-end entier.*

(H02, Stève) : *En plus, c'est long pour en avoir un, parce que c'est très demandé hein.*

(H01, Pierre 2) : *Bien sûr, et ça crée ... aussi une nature sociale, alors ils rétransposent les rapports sociaux au niveau de ce besoin de nature. C'est ça ce que je trouve fabuleux d'essayer de recréer quelque chose »*

(FG02, Hommes, Centre, Non-Militants)

Pour d'autres, les jardins partagés apparaissent comme un levier d'action collective. Accompagné par la municipalité, le montage d'un projet de jardin partagé par un collectif d'habitants vise à faire exister un lieu de rencontre, de voisinage. Le jardin devient un lieu de transmission de savoir, d'entraide, d'échange et de partage : :

« (F01, Claudine) : *On est à une époque où il y a de l'individualisme qui fait que chacun revient dans sa coquille. [...] effectivement, je regrette qu'il n'y ait pas ça chez nous quoi, enfin, dans mon quartier. Après, il y a un centre socioculturel, il y a des petits jardins, la halte-garderie. C'est quand même des petites choses, c'est un début.*

(H01, Jean-Pierre) : *[...] À l'Esplanade, à l'ARES²¹⁸, on a des jardins qui servent à la fois aux habitants qui viennent faire pousser des choses à eux, et qui servent également aux enfants de l'accueil et de loisir, sans hébergement.*

(F02, Joséphine) : *et il est ouvert à tous, en plus, le jardin. [...]*

(F03, Pascale) : *Au niveau des approches collectives, ce que fait les jardins de la Montagne verte est très intéressant, aussi. Puisque bon, on s'aperçoit, si on fait très attention, c'est qu'il y a encore quelques champs de maïs en plein centre de Strasbourg et des initiatives comme les jardins de la Montagne verte qui proposent de cultiver des légumes et qui les proposent aux gens de la ville ou du quartier. Je trouve que c'est quelque chose de très important et très intéressant. »*

(FG08, Mixte, Centre, Militants)

Les jardins familiaux, des terrains de sensibilisation à l'environnement. Réglementés par des conventions, les parcelles jardinées représentent des lieux concrets pour la sensibilisation aux problèmes de la biodiversité et aux politiques environnementales menées par la ville, comme la campagne « zéro pesticides » :

« (F01, Liselotte) : *... d'après ce que j'ai entendu, bon, je pense que ça changera peut-être avec le temps, ce sont quand même des gens qui utilisent encore énormément de pesticides. [...]*

(F02, Christiane) : *Cette année, la ville les a sensibilisés aux pesticides. Là, les fameux petits lapins, 0% de pesticide ... A la journée des associations, il y avait un stand de la ville, a priori, la ville a entrepris une action.*

(H01, Thierry) : *C'est relativement récent.*

(H02, Jean-Pierre) : *Il y a, quand même, une nouvelle équipe et qui a quand même son mot dire. »*

(FG08, Mixte, Centre, Militants)

²¹⁸ Association des Résidents de l'Esplanade (ARES)



Figure 112. Prises de vue montrant deux modèles du jardinage en ville. L'un est collectif comme a.) le jardin partagé du Quartier Gare, et c.) le jardin partagé d'HautePierre. L'autre est un modèle traditionnel comme b.) les jardins familiaux avec des gloriettes aménagées, rue de la Musau (© MOUAD, 2013).

Encore une fois, comme dans le sujet des friches urbaines, faire changer certaines représentations et des pratiques sociales relatives au jardinage, cela exige la mise en place d'une politique commune. Il ne suffit pas de réunir les parties prenantes en les faisant signer une convention pour les impliquer dans une démarche collective. Cela ne touche, à notre sens, que les noyaux actifs dans la société. Par ailleurs, investir dans les moyens de communication afin d'assurer une transmission permanente, efficace et claire des informations au grand public, cela nous semble crucial afin de pouvoir changer certaines pratiques et des représentations de la nature en ville.

2.2. La faune en ville : des représentations dialectiques entre sauvages et domestiques

Il est maintenant question de passer aux représentations de la seconde catégorie des êtres vivants la « faune ». L'analyse thématique de discours des Strasbourgeois enquêtés nous montre que la vie animale est relativement omniprésente dans le discours de 3 sur 4 groupes de discussion composés des habitants engagés envers l'environnement. Toutefois, la faune en ville reste secondaire, voire marginale, dans le discours de 3 sur 4 de groupes de discussion composés des habitants non militants. Comme dans le cas marseillais (cf. chap. 5, §2.2), l'inventaire et l'analyse lexicale du corpus recueilli à Strasbourg ont permis de dégager quatre sous-catégories associées au règne animal (cf. fig. 113) :

- i) « *Termes communs* » qui regroupe les termes génériques comme animal, oiseau, insecte, bête, etc.
- ii) « *Animaux domestiques* » qui comprend les animaux d'élevage et de rente (poule, vache) ;
- iii) « *Animaux de compagnie* » qui comme le chien, le chat, le poisson rouge, etc. ;
- iv) Et enfin, la sous-catégorie « *espèces sauvages* » comprend les espèces animales, vivants en liberté, perçues par les citoyens comme relatives à la nature en ville. Les « espèces liminaires » font partie de cette sous-catégorie (cf. chap. 5, §2.2 ; Donaldson et Kymlicka, 2016).

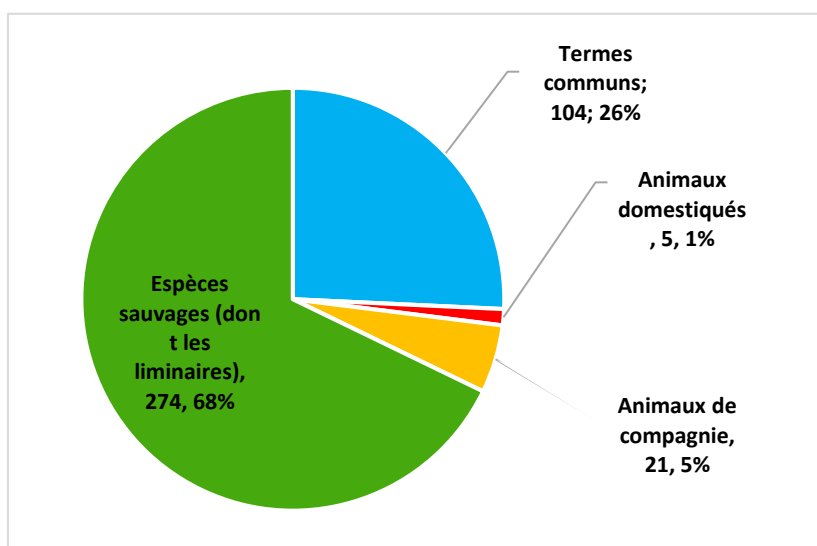


Figure 113. La fréquence lexicale des sous-catégories relatives à la « faune » identifiées dans le discours de Strasbourgeois enquêtés (Mouad, 2018).

La figure (113) met en exergue la structure sémantique composant le discours des Strasbourgeois concernant la faune en ville. Cette figure nous montre que les animaux domestiqués, issus d'élevage, comme les animaux de compagnie sont secondaires ou quasi invisibles dans la fabrique de l'image de la nature animale à Strasbourg. Cependant, la sous-catégorie de « espèces sauvages », dont les liminaires, demeure dominante.

Pour rappel, nous avons vu – dans le chapitre précédent lors de l’analyse des représentations sociales de l’animal en ville à Marseille – que l’animal apparaît comme l’un des « clés d’entrée » pour comprendre les différences dans les rapports aux territoires (Blanc et Cohen, 2002). Les recherches menées sur l’animalité en milieu urbain révèlent que les humains entretiennent des rapports complexes, variés et ambigus selon l’espèce animale et selon sa place affective, que ce soit animal et compagnie, domestiqué ou sauvage (Blanc, 1996, 2000 (chien) ; Clergeau et *al.*, 1997, 2011 (avifaune) ; Roussel et Mougenot, 2002 (ragondin)).

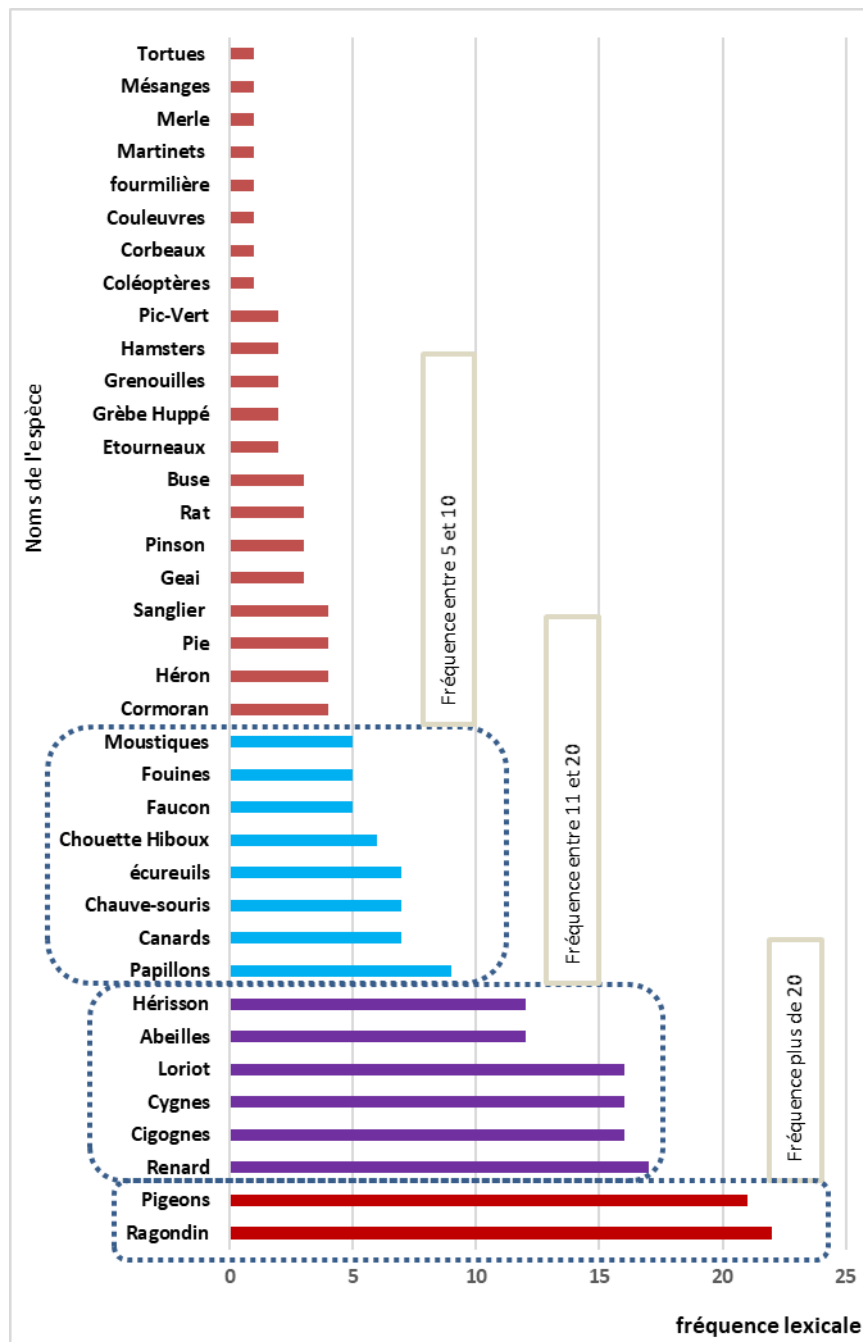


Figure 114. Liste de fréquence lexicale des espèces animales inventoriées dans le discours des enquêtés lors de la question de nature en ville à Strasbourg (Mouad, 2018).

La figure (114) montre la fréquence lexicale des espèces animales inventoriées dans le discours des Strasbourgeois enquêtés (54 personnes) concernant la sous-catégorie « espèces sauvages ». Dans la liste, on trouve principalement des espèces communes plutôt familières (pigeons, canards, cygnes), des mammifères (ragondin, renard, écureuil, chauves-souris), d'espèces oiseaux aquatiques spatialistes (cormoran, grèbe huppé), des oiseaux chateurs (loriot), des rapaces diurnes (faucons, buses) et nocturnes (chouette hurleur, hiboux).

2.2.1. Le ragondin, animal exotique devenu invasif.

Le ragondin est l'une d'espèce animale la plus mentionnée en termes de fréquence lexicale (cf. fig. 114). Parmi les enquêtés, ce sont des militants qui se montrent verrouillant envers ce rongeur. Originaire d'Amérique du Sud, le ragondin est importé en Europe au XIX^e siècle, comme animal exotique (Mougenot et Roussel, 2006). Dans les années 1930, le ragondin devient un animal domestiqué en captivité à des intérêts économiques, le commerce de la pelleterie (fourreurs). Relâché en pleine nature dans des zones humides, le rongeur montre une capacité d'acclimatation. En l'absence de ses prédateurs naturels (l'alligator et le jaguar), le ragondin colonise l'ouest et le sud de la France (*ibid.*). Dans les années 1980 et 1990, la lutte intensive contre le ragondin se déclare (piégeage, empoisonnement, etc.). En effet, la cohabitation avec le ragondin en ville semble un peu conflictuelle, comme en témoigne cet extrait de discussion entre groupe composé des femmes militantes :

« (F01, Odette) : *Il y a des ragondins, aussi, le long du canal.*

(F02, Margot) : *Oui, ça c'est horrible. Tu as vu leurs dents ? Apparemment, c'est bon le pâté de ragondins (rires francs).*

(F01, Odette) : *Ils démolissent les berges, ils font tomber les arbres. Enfin, j'ai été obligé de mettre un grillage parce qu'ils montaient. En hiver, ils montaient presque jusque dans l'appartement. Ils bouffaient tout sur leur passage.*

(F03, Marie-Béatrice) : *Moi, je ne suis pas tout à fait d'accord avec l'analyse « c'est les ragondins qui bouffent les berges. Parce que quand, entre autre...*

(F01, Odette) : *Mais tu le vois quand les arbres tombent ! je les vois faire. C'est chez moi ! la berge est tombée.*

(F03, Marie-Béatrice) : *Oui, ça peut arriver. Mais je dis, globalement, quand on accuse les ragondins après tout, ils n'ont pas demandé à venir. Et si on ne les avait pas exploités pour leur fourrure, on n'aurait pas de ragondins en Alsace. Et ça, il ne faut peut-être pas l'oublier non plus [...]*

(F01, Odette) : *Et la berge qui continue au Wacken, dans le quartier ouvrier, là-bas, tous les arbres sont tombés. Et je les vois, quand ça tombe, les racines n'ont plus d'appui. Ils ne mangent pas les racines. Mais ils font de telles et telles galeries, que les arbres n'ont plus d'appui, le vent arrive et les fait tomber. Et moi, je ne pouvais plus rien faire, j'ai dû mettre un grillage. Bien que ce soit défendu par la copropriété.*

(F03, Marie-Béatrice) : *Mais c'est un phénomène global... s'ils sont là, bon ben*

(F01, Odette) : *Je l'ai dit à Rolland Ries, le maire de Strasbourg, quand il était en campagne électorale. Je lui ai dit qu'il y avait ce problème. Parce que ça se multiplie à une telle allure. C'est horrible, c'est horrible.* »

(FG05, Femmes, Péricentre, Militantes)

Le ragondin a une place controversée à Strasbourg. Il apparaît donc comme un perturbateur de l'ordre urbain qu'il faut le maintenir. Deux positions s'opposent à l'égard de la présence de ce rongeur en ville. L'une dramatise et prétend qu'il faut lutter contre cette espèce nuisible qui vient envahir la ville afin d'éviter les dégâts commis par ses activités. Il s'agit d'une position plutôt anthropocentrique et utilitariste. L'autre position refuse de classer cet animal en nuisible et le regarder avec dédain. Pour les adeptes de cette position, ces sont les humains qui sont responsables de sa présence dans leur territoire. Et conséquence, c'est plutôt aux humains d'accepter sa présence et de s'adapter au retour. Il s'agit d'une position qui s'inscrit plutôt dans la pensée du courant de l'éthique animale qui attribue un « statut moral » à l'être animal (Vilmer, 2011).

2.2.2. Les pigeons dans la ville comme un champs maïs à la campagne.

Le pigeon est l'une d'espèces aviaires le plus répandue en ville (Clergeau, 1995 ; Blanc, 2000). Si le pigeon est relativement accepté à Marseille, par rapport le *gabian* agressive (cf. chap.5), à Strasbourg, cet oiseau est souvent mal perçu. Ces sont essentiellement les groupes des militants, qui s'acharnent sur la présence de pigeons en ville. Pour certains, les pigeons ne font pas partie de l'image donnée à la nature. Les arguments mobilisés sont leur surpopulation, peu diversifiée et souvent gênant. Ce qui lui vaut l'image d'un champ de maïs en monoculture :

« Marina : *Les pigeons ? Pigeons, ça ne fait pas partie de ma nature à moi ! les pigeons, il y en a partout, c'est comme la monoculture de maïs. Les pigeons, il y en a trop. Ce sont des animaux qui ne sont pas forcément sympathiques, et puis surtout, ce n'est pas diversifié quoi. C'est sûr qu'en ville, vous avez des moineaux, et encore il y en a de moins en moins, quand je dis moineaux, ce n'est peut-être pas le terme précis. Et des pigeons. Bon et de temps en temps il y a des corneilles. Ce n'est pas naturel de n'avoir que trois variétés, quoi ! [...] Des espèces qui s'habituent au bruit, à la pollution et à la présence de l'homme. Il faut les pousser avec le pied des fois.* »

(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

Il est question donc de la diversité en espèces des oiseaux en ville. La saleté ou les bruits n'apparaissent pas comme l'un des points de gêne associés aux pigeons. Grégaires et opportunistes, les pigeons sont associés à l'image d'une nature artificielle et domestiquée. En ville, les citoyens sont tenus responsables de la prolifération des pigeons en les nourrissant, expliquent certains militants :

(H., Bernard) : *c'est une espèce qui prolifère parce qu'il y a des gens qui les nourrissent, et voilà. Et puis aussi parce qu'elle se contente de très peu de choses : un bout de corniche, ça leur suffit. »*

(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

En outre, la présence des cygnes²¹⁹ en ville semble partagée entre les Strasbourgeois enquêtés. Pour certains citadins, notamment ceux qui les nourrissent, ce sont des espèces qui ont l'image d'un oiseau gracieux et majestueux. Pour d'autres, en particulier certains militants, le cygne est devenu une espèce envahissante (OBPNB). Sa population devrait être gérée régulièrement en ville. En effet, dans les milieux urbains, les cygnes comme les pigeons se sentent protégés. Ils prolifèrent en profitant de l'absence de leurs prédateurs naturels en ville :

« (H01, Jean-Christophe) : [le pigeon] *il n'a pas de prédateur. Donc, enfin, peu... l'équilibre écologique, il ne peut se faire...*

(F01, Marina) : *Oui, elle a peu de prédateurs. Et donc à Metz, ils ont réintroduit des rapaces pour ça. Et ça marche.*

(H02, Bernard) : *Mais, il y a à Strasbourg des faucons pèlerins qui chassent le pigeon. Je n'ai pas les chiffres. Je crois qu'il y a 6 couples actuellement à Strasbourg, de faucons pèlerins.*

(F01, Marina) : *Il n'y'en a pas assez. C'est vrai ? au centre-ville... Ben, il faudrait en mettre le double. Il faudrait une bombe. »*

La discussion continue au sujet des cygnes :

« (F01, Marina) : *Je suis en train de me rêver quel est le prédateur du cygne [rires]. Je dérive un peu, mais il s'agit de la nature.*

(H02, Bernard) : *Le renard, au niveau des jeunes [cygnes], je pense au renard. Et au niveau des œufs, les kayakistes [rires]. Parce qu'il y a des kayakistes qui n'aiment pas beaucoup les nids de cygnes, alors je les soupçonne de piquer les œufs.*

(F01, Marina) : *Je crois qu'il y a quelques années, il y a eu un pic de population de cygnes qui fait qu'il y a eu une extermination de cygnes, pour réguler. Comme elles n'ont pas de prédateurs, ces bestioles, et que tout le monde les nourrit. [...]*

(F01, Marina) : *Je ne suis pas anti-cygnes, mais je sais qu'il y a eu une surpopulation.*

(H03, Bernard) : *Mais c'est vrai que... je mettrais les canards aussi, un peu là-dedans : on les voit partout, partout.*

(H01, Jean-Christophe) : *Tout ce qui est facile de nourrir et de s'approcher. Les parents, le dimanche, qui vont nourrir les cygnes ou les canards avec le gamin, le gamin il est émerveillé... »*

(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

²¹⁹ Selon l'Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel en Bretagne (OBPNB) : « Le Cygne tuberculé, *Cygnus olor* (J.F. Gmelin, 1789) est un anatidé. Originnaire d'Asie centrale, il fut introduit d'abord en Allemagne, Suisse, Autriche comme oiseau d'agrément au cours du Moyen-âge. A partir de ces pays, il fut diffusé vers l'Europe de l'ouest pour son élevage. Les populations de Cygne tuberculé sont demeurées rares dans les milieux naturels jusqu'au XX^{ème} siècle. A partir des années 1970, l'espèce se détacha de la présence humaine et envahit d'abord les milieux humides de l'est de la France. Elle colonisa par la suite l'ensemble du pays à une vitesse impressionnante. Les effectifs ont en effet doublé entre 1980 et 1990.»(<http://www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr/especes-invasives/Vertebrescontinentaux/Oiseau/Le-Cygne-tubercule-Cygnus-olor>)

La ville pourrait être perçue donc comme un écosystème, dans lequel des relations trophiques et des interactions biologiques peuvent avoir lieu. Les êtres humains, par leurs actes et leurs pratiques, peuvent être des facteurs de prolifération (nourrissage), mais aussi un facteur de régulation (introduire des rapaces).

2.2.3. La cigogne emblématique de l'Alsace, d'une espèce migratoire au sédentaires.

La cigogne blanche est un grand oiseau échassier²²⁰ de milieux ouverts. « Elle fréquente volontiers les zones marécageuses et les prairies humides, mais on la trouve également dans les pâturages et les zones de cultures. En Alsace, elle est liée traditionnellement au périmètre des *rieds*²²¹, vastes prairies humides de la vallée rhénane » (Alsace.lpo.fr). Bien que la population de la cigogne soit bien rétablie en Alsace, cela est dû aux mesures de protection et aux interventions humaines. La politique d'élevage et de nourrissage pratiqués dans la région ont rendu les cigognes d'Alsace plus dépendantes. L'emblème migrateur de l'Alsace est devenu sédentaire. Cela renvoie une image artificielle d'un grand oiseau censé d'être sauvage, estiment certains habitants amateurs de l'ornithologie et engagés pour LPO en Alsace :

« (H01, Bernard) : *Je suis surpris qu'il n'y ait pas de nid de cigogne, par exemple, qui essaime. Ils n'essaient pas parce qu'ils les nourrissent tellement à l'Orangerie. L'attraction est tellement fort. Là, c'est tellement facile de venir le matin, parce qu'ils les nourrissent à horaire régulier. Donc, je pense qu'elles nichent tout autour de l'Orangerie. Maintenant, il y a une vingtaine, ou... enfin, je n'ai jamais compté, même plus que 20, 30 ou 35 nids à l'Orangerie. Alors que si elles étaient moins nourries à l'Orangerie, je pense qu'elles s'étaleraient plus vers la Robertsau. Parce qu'il y a quelques prairies encore, quand même. [...] Parce qu'après, il y a des nids dans les villages, comme dans le Kochersberg... C'est souvent par noyau, là où elles sont nourries quoi. Parce que ce qu'il faut à la cigogne, il faut du Ried, de la zone humide et de la prairie, quoi. Là, on a plein de cigognes en ville, mais c'est quelque chose d'artificiel, en fait. Les « vraies » cigognes, il n'y en a pas tant que ça, en fait, parce que les zones humides ont disparu, elles sont très restreintes quoi.*

Marina : et quand on nourrit une cigogne, on lui donne quoi : des grenouilles ?

Bernard : à l'Orangerie, on leur donne des petits poussins : tous les matins ils arrivent avec une carriole pleine de petits poussins jaunes, là. Ils se servent dans les laboratoires. Je ne sais pas exactement où c'est. Ils ont ça, et puis aussi une espèce de grosse bouillie... Ce n'est pas très appétissant, mais les cigognes elles adorent. Moi je les ai vu nourrir une ou deux fois : elles arrivent toutes quoi, elles avalent un poussin une fois, puis après [rires] »

(FG08, Mixte, Péricentre, Militants)

²²⁰ En ornithologie, « échassiers » signifie un « ordre d'oiseaux dont les longues pattes dénudées ressemblent à des échasses » (TLFi). Ces oiseaux sont spécialisés en zones humides peu profondes et ne nageant pas.

²²¹ L'Atlas des Paysages d'Alsace définit le *Ried* comme « une plaine alluviale humide à multiples cours d'eau et bois. « Le paysage de roseaux », Du vieux haut allemand *hriot* « roseau, jonc », all. *Ried* idem, et par extension « terrain marécageux », Ce que l'on appelle actuellement *Ried* en Alsace est une notion géographique, désignant d'anciennes zones inondables par le Rhin, avant l'endiguement de celui-ci, ou certains de ses affluents. » http://www.paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?article33#sommaire_14



Figure 115. *La cigogne, des présences multiples pour une espèce emblématique à Strasbourg : i) figure sur un toit en tuile ; ii) cigogne sculpté sur la façade de la Cathédrale de Strasbourg ; iii) des cigognes habituées au parc de l'Orangerie (©MOUAD, 2015)*

En guise de conclusion, la lecture qualitative de la présence des vivants en ville, de la flore et de la faune, nous montre que la ville de Strasbourg est perçue comme un écosystème et moins que d'un paysage. Il s'agit d'un écosystème dans lequel les êtres vivants sont inscrits dans un rapport socio-spatial, trophique et biologique. La ville de Strasbourg apparaît comme un laboratoire de végétalisation et renaturation. Dans ce laboratoire urbain, les citoyens comme les pouvoirs publics expérimentent en tentant faire place à la nature biophysique en ville.

Passons à l'analyse lexicale du corpus recueilli. Cette analyse permet de mettre en évidence une lecture qualitative, d'une part. Elle nous permet ainsi de comprendre quels rôles jouent les variables socio-spatiales – prédéfinies au montage de nos groupes d'entretien – dans la fabrique des savoirs citoyens des êtres vivants, en premier lieu, en ce qui concerne la « flore », et en seconde en ce qui concerne la « faune ».

2.3. La flore en ville : lecture quantitative et les effets des variables socio-spatiales

2.3.1. Les savoirs citoyens de la flore et l'effet de la variable du genre

L'inventaire lexical du corpus révèle que le discours des hommes enquêtés seuls comporte plus de termes relatifs au monde végétal que celui des femmes enquêtées seules (cf. fig. 116). Outre l'aspect quantitatif, la lecture détaillée de chaque sous-catégorie (ici représentée par de quatre axes dans la figure), nous renseignent quelques informations supplémentaires :

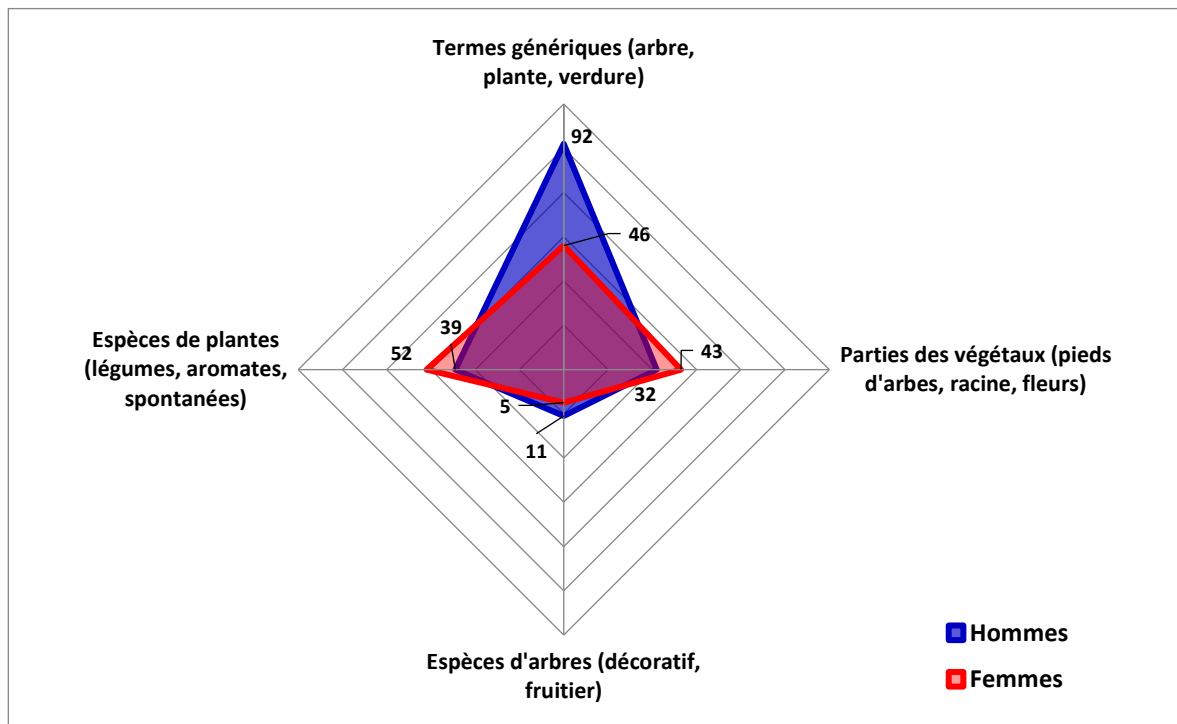


Figure 116. La fréquence lexicale de la catégorie « flore » et ses composants selon la variable du genre (Mouad, 2018).

Le discours des femmes porte plus sur les espèces de plantes, que ce soit sauvages (petites-fleurs spontanées, pissenlits) ou cultivées ornementales (géraniums, bougainvilliers, myosotis) ou des plantes cultivées à des fins alimentaires (tomate, potimarron, haricots verts). En outre, les groupes féminins s'attirent un peu plus vers les « parties des végétaux » et les petits espaces où la nature peut se manifester, comme entre les pavés, les racines et les pieds d'arbres. Toutefois, le discours des hommes enquêtés seuls comporte largement des termes génériques relatifs à la flore (arbre, arbuste, végétation) ainsi qu'en ce qui concerne d'espèces d'arbres identifiées (pins, cerisier du japon, platane).

2.3.2. Les savoirs citoyens de la flore et l'effet de la variable de lieu de résidence

Habiter au centre-ville, ou au péricentre, influence-t-il la perception et les savoirs profanes relatifs à la flore ? L'analyse lexicale montre que le discours des enquêtés habitant au centre-ville de Strasbourg est relativement plus abondant en termes relatifs à la flore que le discours des habitants du péricentre (cf. fig. 117).

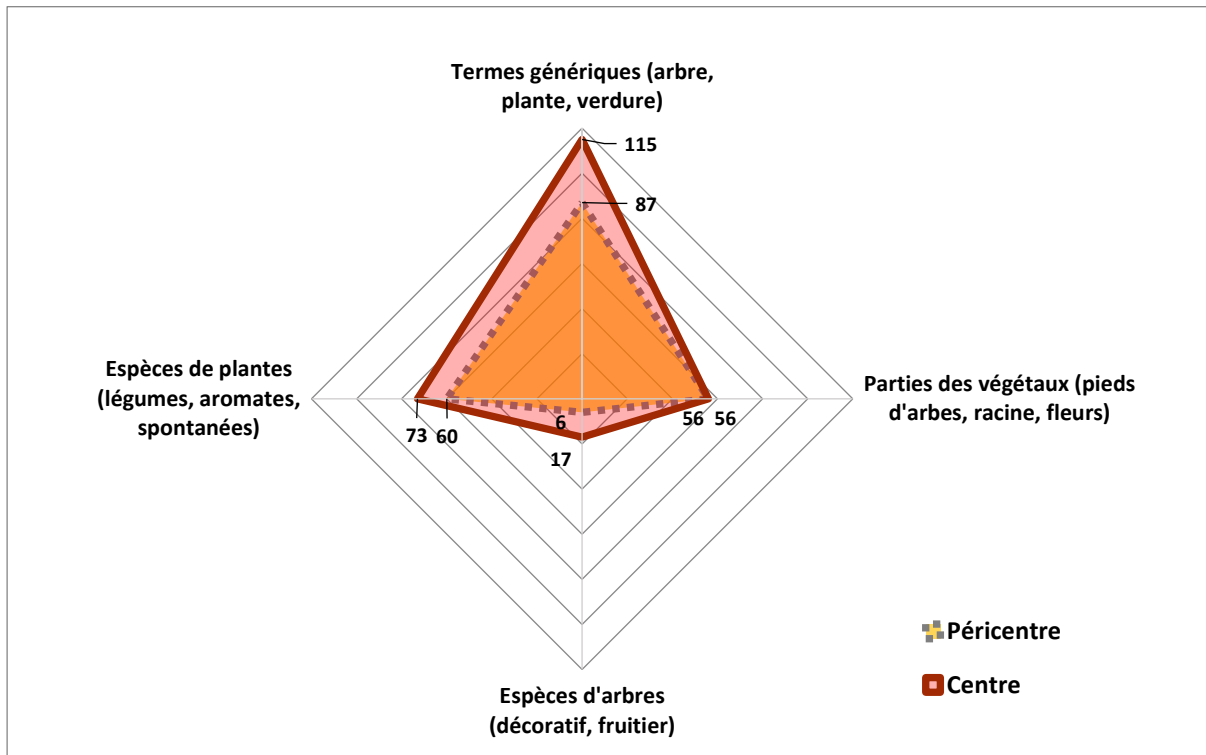


Figure 117. La fréquence lexicale de la catégorie « flore » et ses composants selon le lieu de résidence (Mouad, 2018)

Le contenu lexical des sous-catégories est approximativement similaire. Or, le résultat, qu'on peut en tirer d'une façon générale, est que les différentes formes de la flore identifiée sont bien présentes en ville, que ce soit au centre qu'au péricentre de Strasbourg. On note particulièrement la fréquence lexicale de la sous-catégorie « parties des végétaux » (fleurs entre pavés, floraison, racines, pieds d'arbre). La visibilité de cette sous-catégorie nous semble cohérente avec la visibilité de la sous-catégorie relative aux friches urbaines (cf. chap.6. §1). Les arbres ont trouvé leurs pieds en terre et les friches sont devenues des réservoirs de la biodiversité en milieux urbains. Ce sont des sous-catégories relatives à la nature en ville et qui sont devenues visibles par des Strasbourgeois suite aux changements dans la politique de l'aménagement et dans la gestion d'espaces verts en ville. Cela témoigne, à notre sens, de l'efficacité de la politique publique amorcée au cours des années 1970, en faveur de l'environnement et de l'écologie, dont le plan vert de 1974 (visant la requalification du cadre de vie urbain) et le plan vert de

1992 (vers une ville durable, sociale et écologique) (cf. chap.3. §3). Le Zéro-pesticides lancé en 2008 et la récente campagne de végétalisation « Strasbourg, ça pousse » en 2017 ne sont que les fruits issus d'une désire sociale et volonté politique favorable à la nature en ville.

2.3.3. Les savoirs citoyens de la flore et l'effet de la variable de l'engagement envers de l'environnement

L'inventaire et l'analyse lexicale nous révèlent que le discours des habitants engagés envers de l'environnement comporte plus des vocabulaires relatifs à la flore que le discours des habitants, qui se déclarent non-engagés (cf. fig.118). Il s'agit d'un résultat attendu contrairement au cas marseillais, ou c'est l'inverse (cf. chap.5. §2).

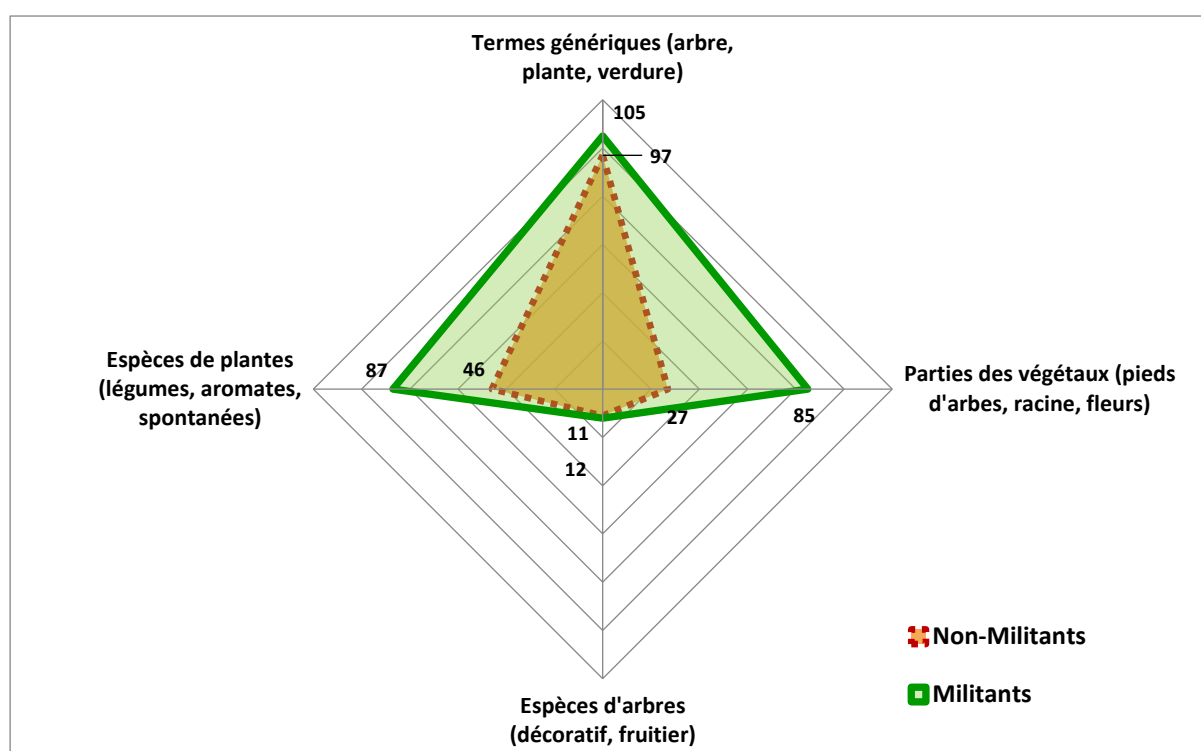


Figure 118. La fréquence lexicale de la catégorie « flore » et ses composants selon le degré de l'engagement envers de l'environnement (Mouad, 2018).

La présente figure nous montre que les discours des groupes des militants et des non-militants s'approchent du point de vue des fréquences lexicales relatives aux « termes génériques » et aux « espèces des arbres » mentionnées. Toutefois, le discours porté par des militants est nettement plus riche en termes relatifs aux « espèces de plantes », que ce soit spontanées, invasives (buddleia, renouée du japon, etc.) ou cultivées ornementales ou alimentaires (géraniums, bougainvillier, légumes et aromates). En outre, la même tendance, en ce qui concerne la sous-catégorie « parties des végétaux ». Il s'agit des manifestations florales qui s'expriment à des échelles variées, de l'éclosion des bourgeons, une prairie fleurie spontanée,

des petites fleurs entre les pavés ou des pieds d'arbres. Les habitants enquêtés, qui se déclarent engagés envers l'environnement, se montrent attentifs aux différentes manifestations de la flore en ville. Cela fait partie de leur cause pour favoriser la biodiversité en ville.

Analysons maintenant, la « faune » en ville du point de vue lexicale.

2.4. La faune en ville : lecture quantitative et les effets des variables socio-spatiales

L'analyse thématique et l'inventaire lexical du discours des Strasbourgeois nous révèlent que la nature animale est aussi présente que la nature végétale. Cela est perceptible à travers les fréquences lexicales aigues relatives à la faune en ville. Cependant, la perception de la vie animale en ville nous semble influencer par les variables socio-spatiales prédéfinies (genre, lieu résidence, degré d'engagement envers l'environnement).

2.4.1. La faune en ville et l'effet de la variable du genre :

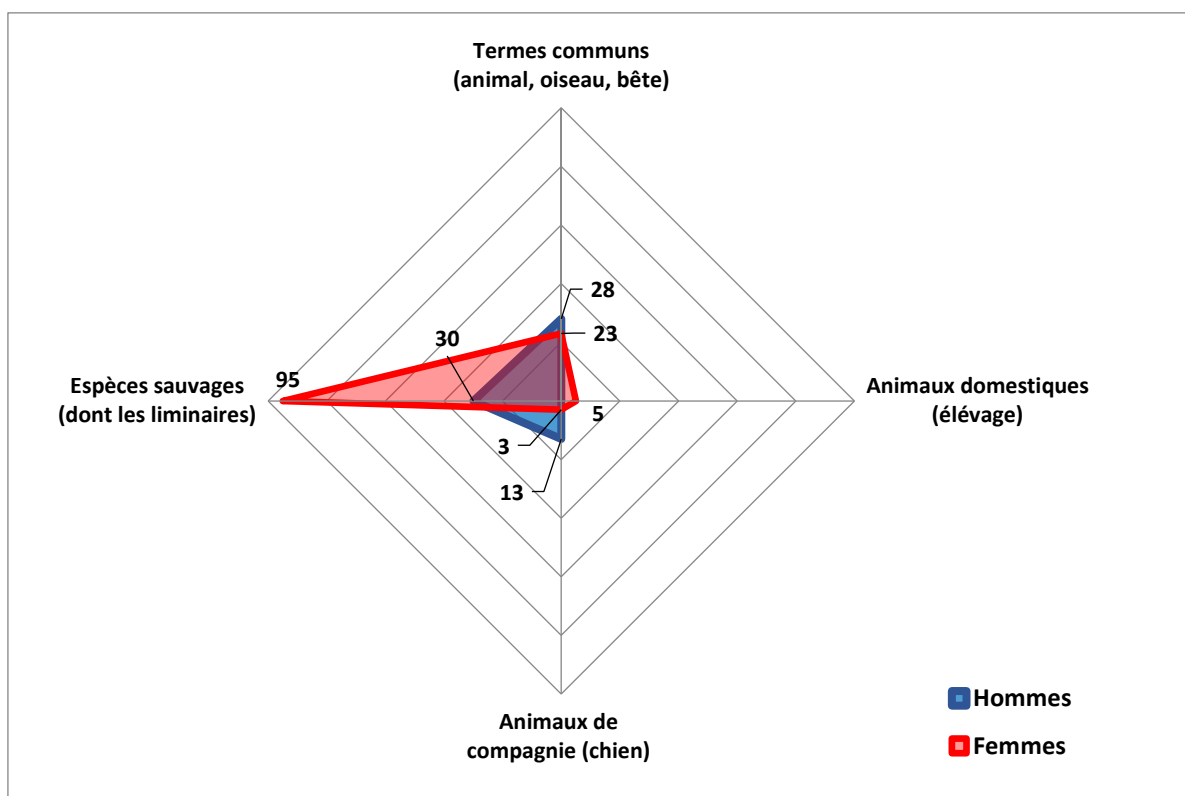


Figure 119. La fréquence lexicale de la faune identifiée dans le discours des Strasbourgeois enquêtés selon la variable du genre (Mouad, 2018).

L'inventaire lexical du discours recueilli, auprès de femmes et d'hommes enquêtés séparément, nous révèle une proximité concernant trois sous-catégories lexicales associées à la faune : « termes communs », « animaux domestiques » et « animaux de compagnie » avec une légère différence (cf. fig. 119). On note que la perception du chien, animal de compagnie, comme une

faune urbaine est quasi limitée aux groupes d'hommes. Par ailleurs, l'écart s'accroît, entre ces deux groupes sociaux prédéterminés, en termes de fréquence lexicale concernant la sous-catégorie « animaux sauvages », vivant en liberté, dont les liminaires. Les femmes enquêtées seules montrent une motivation particulière à l'égard de la faune sauvage. Par exemple, pour ces femmes interviewées, les espèces animales sauvages arrivent en tête, sont dans l'ordre suivant : ragondin, cygne, renard (17, 10, 9 fréquences). Quant aux hommes, il s'agit aussi de : renard, fouine, sanglier, mais avec une faible fréquence (2, 2, 2). En effet, la présence de certaines femmes engagées, qui militent contre la faune « invasive » peut expliquer en partie la survisibilité de certains animaux en ville.

2.4.2. La faune en ville et l'effet du lieu de résidence

L'analyse lexicale du corpus relatif à la faune nous renseigne que le discours des habitants du centre-ville de Strasbourg se différencie de celui d'habitants du péricentre au moins sur deux points (cf. fig. 120).

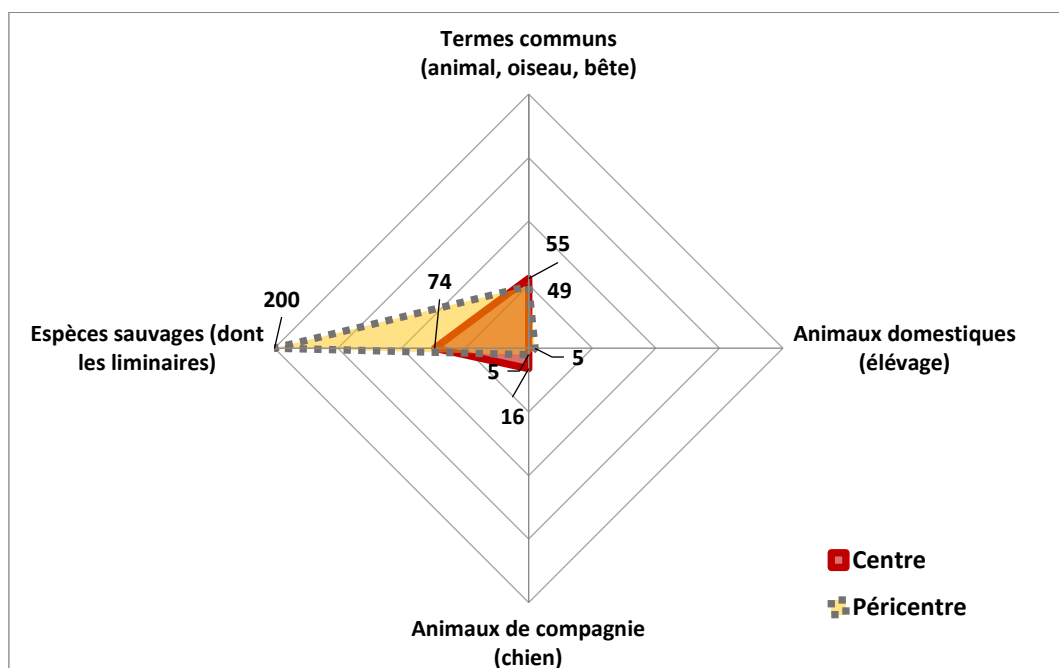


Figure 120. La fréquence lexicale de la faune identifiée dans le discours des Strasbourgeois selon le lieu de résidence (Mouad, 2018).

Le premier point de divergence concerne la sous-catégorie « animaux de compagnie ». Ce sont quasi exclusivement les habitants du centre-ville qui les mentionnent. À ce stade, on peut rappeler que le chien, animal de compagnie, reste marginal dans le discours collectif des Strasbourgeois. Cela va à l'encontre du cas d'étude marseillais, où le chien est l'une des espèces le plus citées. Le second point distinctif concerne la sous-catégorie « espèces sauvages », dont les espèces liminaires. Le discours des habitants du péricentre est nettement plus chargé que celui des habitants du centre-ville (cf. fig. supra). Au centre-ville, parmi les espèces sauvages

les plus mentionnées, on trouve des insectes mellifères (papillons et abeilles (11 fréq.)), de petites carnivores comme le renard (5 fréq.) et la fouine (3 fréq.) ou de petits rongeurs comme l'écureuil (5 fréq.). Par ailleurs, au péricentre, parmi les espèces les plus mentionnées, on liste par exemple le ragondin (18 fréq.), certaines espèces d'avifaune « nuisibles » comme les pigeons (17 fréq.), emblématique comme la cigogne (15 fréq.) ou chanteurs comme le loriot (13 fois).

En sommes, le discours des habitants du péricentre s'avère non seulement plus abondant en vocabulaires associés à la faune en ville, mais aussi plus spécifique, ou spécialiste, en termes d'espèces animales mentionnées. Cela est plutôt dû à la présence de certains enquêtés qui habitent au péricentre et qui ont un niveau de connaissance ou des pratiques d'observation particulière de la faune due à leur engagement envers la nature.

2.4.3. La faune en ville et l'effet du degré de l'engagement envers l'environnement

L'analyse et l'inventaire lexical du discours des Strasbourgeois enquêtés nous révèle une nette différence entre ceux qui se déclarent engagés environnementalistes (votant vert, membres d'association environnementaliste) et ceux qui ne les sont pas. La figure met en évidence l'importante place qu'occupe la faune notamment la sous-catégorie « espèces sauvages » dans le discours des militants enquêtés par rapport à celui des non-militants. On note cependant l'absence d'intérêt dans le discours de militants à l'égard des animaux domestiques issus d'élevage ou des animaux de compagnie.

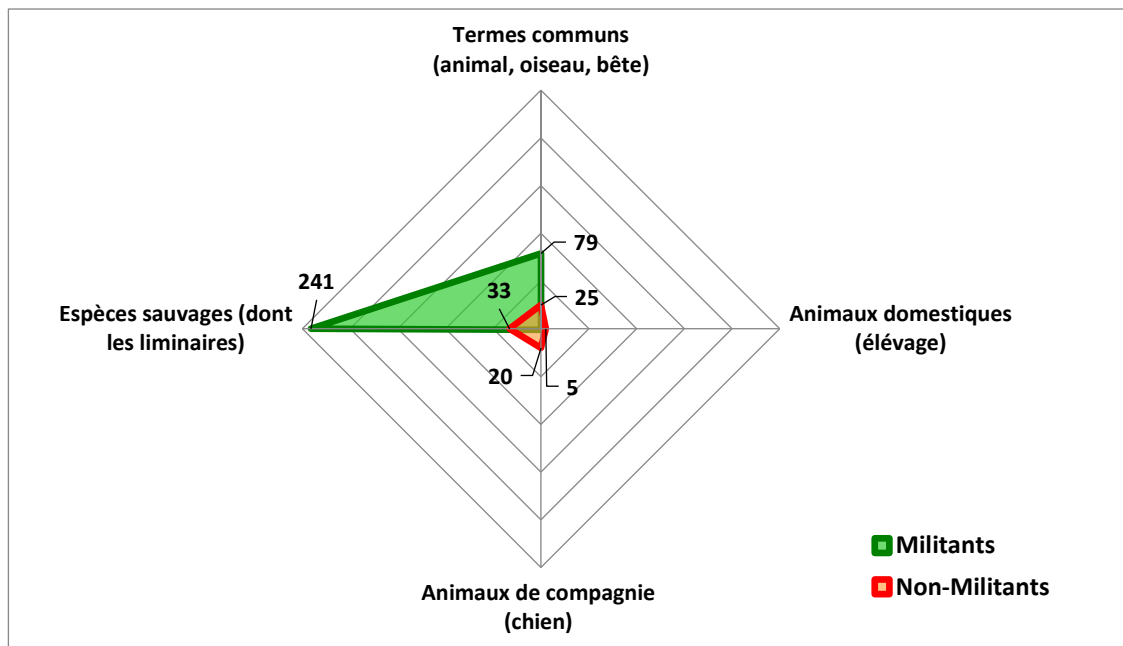


Figure 121. La fréquence lexicale de la faune identifiée dans le discours des Strasbourgeois selon le lieu de résidence (MOUAD, 2018).

Un regard rapide sur l'ordre hiérarchique des espèces sauvages de la faune vivant en liberté – tel qu'inventorié dans le discours des militants – donne sens à leurs représentations et aux rapports qu'ils les tiennent à la faune. En tête de la liste, on trouve à titre d'exemple, le ragondin, les pigeons et les cygnes – cités (18, 17, 9 fois) respectivement – comme animaux nuisibles ; la cigogne (13 fois) comme emblème bio-culturel, un oiseau migrateur qui est sédentarisé ; le loriot cité aussi (13 fois) comme un oiseau chanteur recherché par certains amateurs de l'ornithologie. Enfin, il y a aussi le renard. Il est mentionné 10 fois comme l'une des espèces inattendues à voir en pleine ville. Sa présence représente une forme de vie sauvage intéressante et fragile :

« (F01, Margot) : *par rapport à la nature en ville [...] je revenais de la Place de l'Etoile [à coté de] là où il y a l'hôtel de police. Et il y a une petite route qui longe le périph, qui mène sous le pont, dans la direction de Kehl. [...] il y a un renard qui m'est passé devant le nez, mais qui venait de l'autoroute.*

(F02, Odette) : *Ça ne m'étonne pas. J'ai vu un renard passer dans mon jardin à Strasbourg.*

(F01, Margot) : *Il était là et je me suis dit : purée, j'ai la berlue là ! [...]*

(F02, Odette) : *Oui, il y a des renards à Strasbourg.*

(F01, Margot) : *Oui, encore, le long de la Bruche... mais là, à la place de l'Etoile !*

(F03, Adeline) : *Mais, oui le Heyritz, là-bas, c'est super vert.*

(F01, Margot) : *Odette : J'espère qu'ils vont attraper les rats, parce que c'est plein...*

(F04, Marie-Béatrice) : *C'est vraiment un habitat idéal pour les renards. Personne ne les emmerde, ils peuvent creuser comme ils veulent, il y a les buissons, les ronces au-dessus. À la Montagne verte, sur la voie ferrée...il y a une super colonie de renard.*

(F05, Céline) : *Il y a un terrier, rue du Grand Couronné, c'est juste en face de la place de l'Etoile. [...] il y avait des gens qui voulaient le boucher. »*

(FG05, Femmes, Militantes, Péricentre)

À ce stade du chapitre, nous entamons l'analyse des différentes formes auxquelles renvoie la « nature en ville » pour les Strasbourgeois, que ce soient des formes paysagères ou des formes de vivants. Passons aux préoccupations et aux pratiques sociales de la nature en ville.

Section 3. La nature en ville à Strasbourg, entre biodiversité et pratiques sociales

Cette dernière section est consacrée, d'une part, à l'analyse des principales préoccupations des Strasbourgeois, qui pourraient influencer leurs représentations de la « nature en ville », et d'autre part, à l'analyse des pratiques sociales associées à cette nature.

Nous rappelons que l'analyse thématique des discours recueillis auprès des citoyens a laissé entendre une forte satisfaction concernant la présence et la qualité de la nature en ville. Cette satisfaction est souvent exprimée par l'abondance d'espaces verts aménagés facilement accessibles. En effet, la ville compte 116 m² d'espaces verts par habitant, sans prendre en

considération les espaces agricoles. Cela permet à Strasbourg d’être classée 3^{ème} parmi les villes les plus vertes de France, selon l’Observatoire des villes vertes (2017). Outre les forêts, les parcs, jardins et places aménagées, les berges et les quais de canaux ont été largement mentionnés par les enquêtés. Il s’agit des espaces linéaires aménagés assurant des services socio-culturelles multiples (espaces de détente et de bien-être à l’interface entre le végétal et l’aquatique, réseaux de déplacement doux, itinéraires des activités sportives, etc.). Ensemble, ces différents espaces de nature en ville représentent un atout et une qualité de vie spontanément exprimés dans l’ensemble des entretiens collectifs réalisés à Strasbourg.

3.1. Les préoccupations relatives à la nature en ville à Strasbourg :

Dans le précédent chapitre, les Marseillais enquêtés ont exprimé quatre thèmes révélateurs des attentes sociales : i) hygiène publique, ii) pollution, iii) urbanisation et iv) délinquances urbaines (activités illicites) (cf. chap.5. §3). En s’appuyant sur la même grille de lecture, nous pouvons s’interroger sur la place qu’occupe ces thèmes dans les discours des Strasbourgeois enquêtés concernant de la nature en ville.

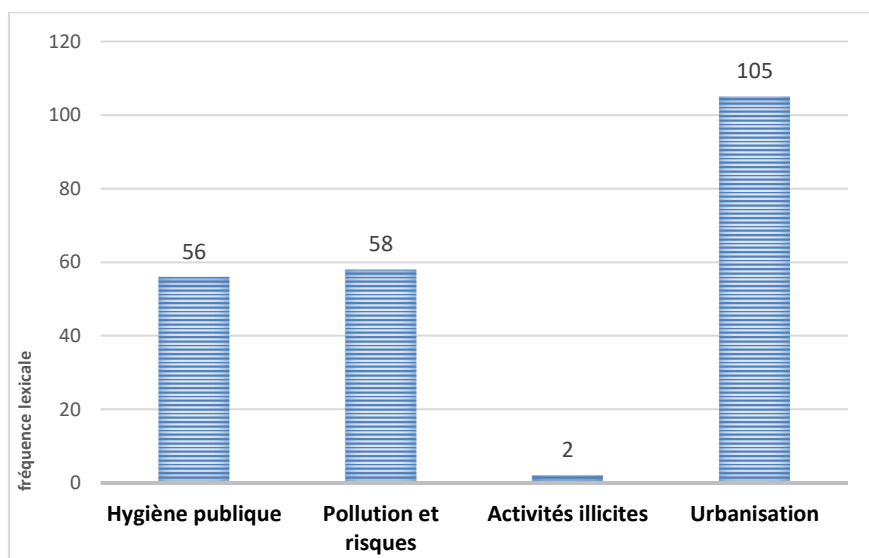


Figure 122. La fréquence lexicale des quatre thèmes relatifs aux représentations sociales de la nature en ville à Strasbourg dans l’ensemble du corpus recueilli (Mouad, 2018).

Par la présente figure, l’analyse lexicale du discours nous révèle que les préoccupations de Strasbourgeois sont bien différentes de celles des Marseillais (cf. supra. fig. 76), que ce soit sur le plan d’intensité de fréquences ou de contenu. On note ainsi que les enquêtés à Strasbourg, selon les profils de recrutement, ne donnent pas la même place à chacun de ces thèmes dans leur discours (cf. fig. 123).

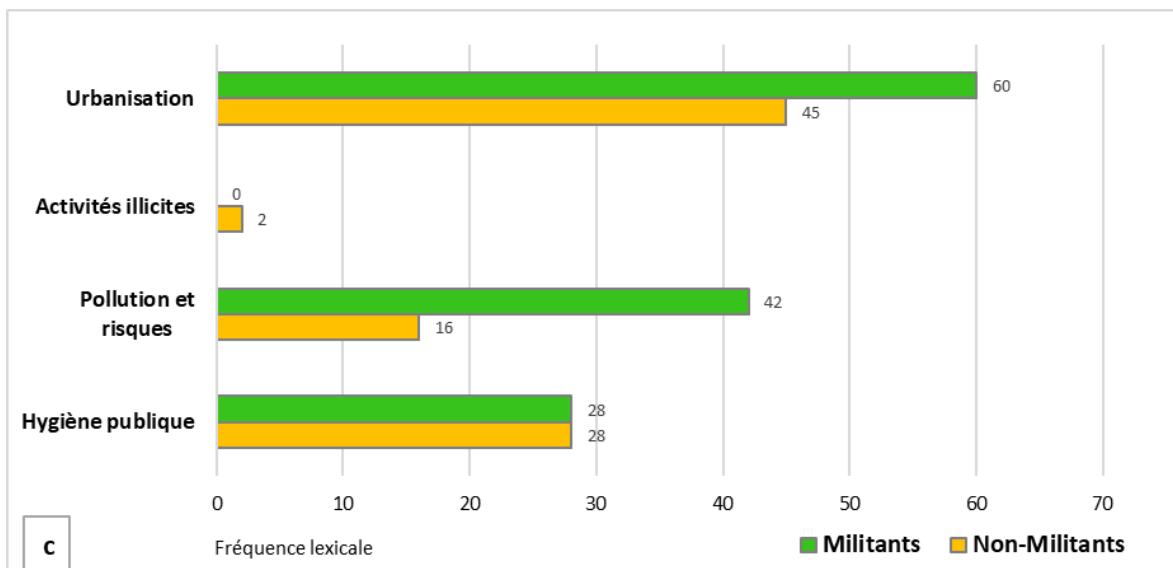
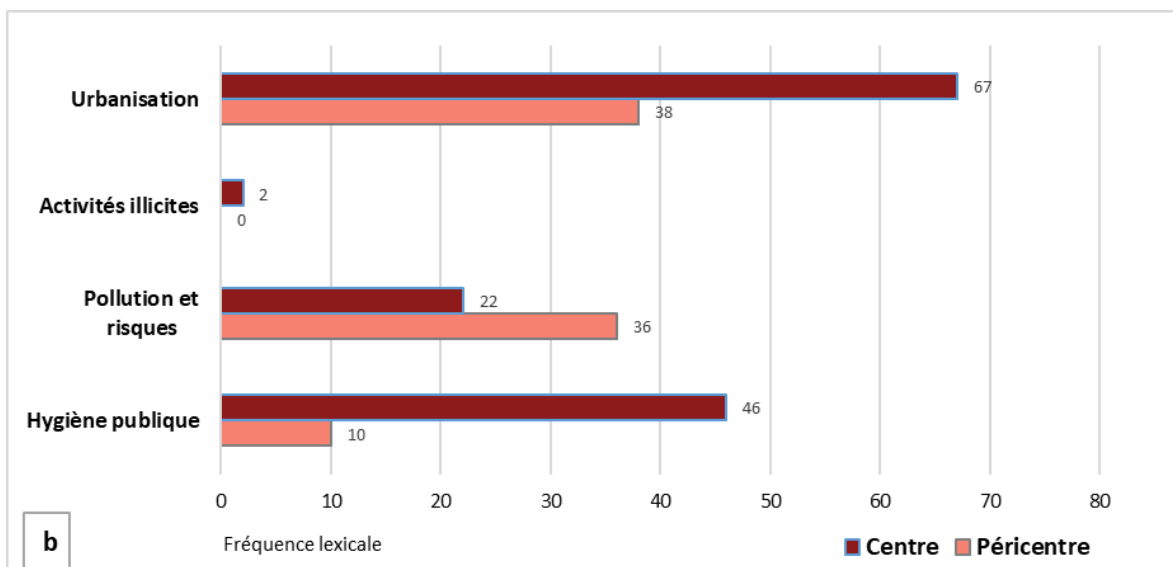
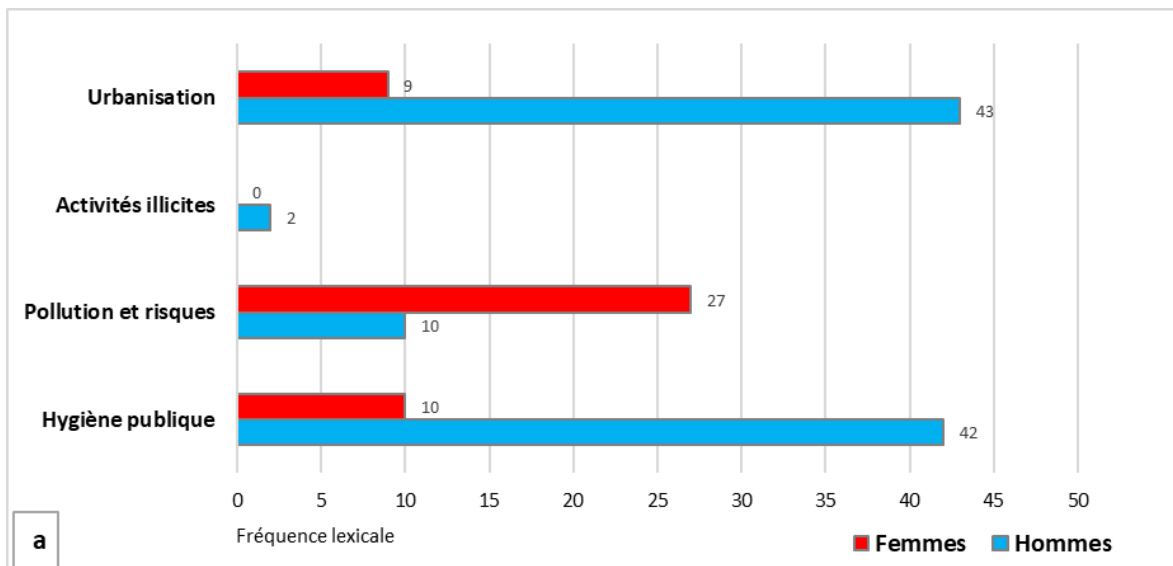


Figure 123. Les fréquences lexicales des quatre thèmes associés aux représentations sociales de la nature en ville à Strasbourg selon les trois variables socio-spatiales : a.) genre, b.) lieu de résidence, c.) degré d'engagement envers l'environnement) (Mouad, 2018).

Le thème « activités illicites » relatif au phénomène de délinquance urbaine est invisible dans l’imaginaire collectif des Strasbourgeois. Cela signifie que le sentiment de l’insécurité dans les espaces publics, y compris dans les espaces de nature, ne se manifeste ou n’existe pas à Strasbourg. En effet, il s’agit d’un des grands facteurs pour que les citoyens s’approprient leur ville et ses espaces. Alors que bien qu’elle soit marginale, la question d’insécurité est relativement présente dans le discours des Marseillais en lien avec le « mythe cosmopolite » (Peraldi et al., 2015).

En outre, les thèmes « hygiène publique » et « pollution et risques » sont secondaires par rapport au phénomène d’urbanisation et de l’étalement urbain. La question de l’hygiène publique renvoie au manque d’hygiène et de propreté dans les espaces publics comme dans les espaces de nature. Pour les Strasbourgeois enquêtés, ce sont les hommes enquêtés seuls et les habitants du centre-ville qui évoquent ce thème plus que les autres groupes (cf. fig.123). C’est dans ce cadre-là, du manque d’hygiène que le chien, animal de compagnie, est associé à la saleté en ville à cause des déjections non ramassées. Il s’agit des comportements inciviques mal-perçus qui dénaturent les espaces de nature :

« (H01, Frédéric) : *J’ai habité la Petite-France pendant quelques années, c’est fabuleux d’aller se balader pendant une demi-heure trois quarts d’heure.*

(H02, Christophe) : ***Quand ça ne pue pas les merdes de chien, parce que j’ai habité aussi, c’est pénible hein.*** [...] *parce que le chien c’est quelque chose que l’humain s’impose à lui, à ses enfants...puis, il faudrait normalement systématiquement ramasser les crottes et éviter qu’ils pissent n’importe où, mais c’est le cirque, moi je vois quand je descends sur le quai Saint-Nicolas, en bas si je vais faire un footing, ça pue! je veux dire, ça ne peut pas être la nature, même s’il y a 2m50 de pelouse.* [...]

(H03, Pierre 1) : *Alors en parlant effectivement de nature [...] même à Pourtalès, on retrouve par terre des kleenex et des sachets. Regardez la Place de la République un samedi matin ou un dimanche matin, mais c’est plein de sachets, de vieilles bouteilles de bière, alors qu’il y a des poubelles. Je reste effaré. J’habite Place du Château, pas loin du lycée Fustel. Je reste effaré de voir effectivement le lycée Fustel, où il y a quand même une population d’un certain niveau, de gens éduqués ça démarre en seconde les classes prépas et autres. Mais on voit, ils vont s’acheter leurs trucs et puis ils laissent traîner leurs sachets, alors qu’il y a des poubelles à 10m ou à 15m. Donc, on a pas reçu effectivement beaucoup cette éducation, peut-être aussi cette contrainte j’en sais rien, mais voilà de laisser un environnement comme on souhaite le voir, ou alors ce genre de problèmes ça ne les choque plus. Et là, c’est encore plus grave. Moi, ça me choque »*

(FG02, Hommes, Centre, Non-Militants)

La nature en ville apparaît donc comme une question environnementale liée aux questions socio-culturelles et d’éducation et de respect d’autrui et de l’environnement commun.

La pollution urbaine à Strasbourg entre visible et invisible. Pour les Strasbourgeois enquêtés, le thème « pollution et risques » recouvre plusieurs aspects dans la vie de quotidien. Pour la majorité, la pollution renvoie à l'idée des polluants chimiques comme les produits phytosanitaires (pesticides). La vie en ville semble, dans ce sens pour certains enquêtés, est plus saine que la vie à la campagne en raisons d'épandage de pesticides dans les champs. Pour d'autres, la pollution recouvre aussi la pollution électromagnétique causée par les antennes de communications plantées sur les toits des immeubles. C'est le cas de ce groupe des femmes, qui se déclarent non-militantes, mais semblent attentive aux questions de santé en ville.

« (F01, Elodie) : *En tout cas, l'effet des ondes électromagnétiques, en physiologie, c'est connu depuis 20-25 ans. C'est systématiquement étouffé. Et c'est pour ça qu'on ne construit plus d'école maternelle à côté des grands... des lignes d'haute-tension. On a constaté que les gens qui habitaient près des champs magnétiques forts avaient des insomnies, des dépressions qu'ils n'arrivaient pas à justifier. Des études ont été menées il y a plus de vingt ans, là-dessus, très poussées. Je ne vois pas pourquoi ça changerait avec des antennes téléphoniques et radio actuelles. Mais bon, moi je dis ça et puis j'ai un wifi à la maison. Parce qu'il faut vivre avec son temps !* »

(FG01, Femmes, Péricentre, Non-militantes)

La pollution a aussi un aspect sensorielle et visible. Sensorielle, quand il s'agit de bruit du fond pour ce qui habitent à proximité de la rocade. Visible, quand il s'agit d'aborder la question des enseignes de publicité en ville. Cela représente pour certains, une pollution visuelle qui nuit à l'aspect paysager et culturel de la ville. Il s'agit d'une forme de résistance à la mondialisation des enseignes et à la perte d'identité locale.

L'urbanisation comme un enjeu pour la nature en ville. Si l'étalement urbain et les processus d'urbanisation par la gentrification et la résidentialisation, sont largement critiqués par les Marseillais, à Strasbourg, la question d'urbanisation et les formes urbaines produites semblent acceptés. Rappelons que Marseille (240,6 km²) couvre trois fois la surface de Strasbourg (78,26 km²). Cependant, les deux villes s'égalisent concernant leur densité de population (3 543 hab./km² pour Strasbourg et 3 555 hab./km² pour Marseille) (INSEE, 2014). Nous rappelons ainsi que durant la dernière phase de leur évolution urbaine, chaque ville a pris une direction différente. Marseille est devenue une « ville éclatée » (cf. chap. 2. §3) alors que Strasbourg est plutôt une « ville cousue » (cf. chap. 3. §3). Cela représente justement le point que soulève la majorité des enquêtés dans chaque ville : la capacité des citoyens de pouvoir « habiter » leur ville (Leroux, 2008) tout en restant en contact avec la nature. Cet enjeu devient plus difficile et plus complexe à mesure que la ville s'étend, comme le pense cette habitante :

« (F., Claudine) : *Quand on parle de la nature en ville, je dirais qu'il faudrait dire la ville dans la nature, parce qu'en fait, jusqu'où l'homme aura une emprise sur son environnement. On se demande quelle est la limite. Parce qu'en fait, à partir du moment où l'homme prend un petit peu la direction, il y a beaucoup de règles : au niveau de la circulation, l'espace pour la voiture, l'espace pour les piétons, l'espace pour le vélo. Dans la nature, ces espaces n'existent pas, l'espace est à tout le monde. Il n'y a pas de règles. Enfin si, il y a des règles, c'est autre chose. [...]*

La nature c'est quoi ? C'est autant du règne végétal et animal que minéral. On s'aperçoit que dans la ville a une tendance à tout bétonner. Donc, on a des problèmes d'inondation. Tout ce qui est sous la terre, on n'y a plus de contact... enfin, moi j'essaie de reprendre contact avec cette matière, qui est indispensable. »

(FG07, Mixte01, Centre, Militants)

Il s'agit donc trouver le point d'équilibre entre l'ordre de la ville, entité souvent perçue comme minérale, et la nature et ses éléments biophysiques. En outre, les villes sont déjà bâties et le *tabula rasa* n'est plus concevable. Par ailleurs, une politique d'urbanisation peut introduire des changements notables en végétalisant la ville. Le tramway représente un objet technique et industriel, certes. Mais, avec ses lignes enherbées et ses arbres alignés, le retour du tramway en 1994, fait changer le paysage urbain, comme en témoigne ce militant :

« (H., Florian) : *Ce que je trouve assez fabuleux à Strasbourg, même si là ce n'est pas de la nature sauvage, c'est le tram. J'ai trouvé le tram génial, je prends l'Esplanade par exemple, qui était un quartier gris et moche, il est toujours très gris et très moche mais il y a de l'herbe au milieu, le tram est passé au milieu, c'est trois fois rien, c'est 2 brins d'herbe, ce n'est pas énorme, mais visuellement, c'est incroyable la différence que ça a fait. J'ai trouvé ça assez génial que partout où on a amené le tram ou presque partout, on ait eu cette idée toute simple d'y mettre de l'herbe [...]* ça respire tout de suite, c'est plus du béton. [...]

(H., Frédéric) : *J'ai un exemple tout bête, c'est que tous les poteaux à Fribourg, les grands poteaux des lignes de tram, sont tous entourés de vigne vierge par exemple, qui enlève le côté gris des poteaux et qui permet à des insectes de s'y nicher s'ils le peuvent [...]. Ce que j'ai trouvé intéressant aussi à Fribourg, c'est que très souvent, les routes qui offrent un peu de place et les trottoirs aussi qui sont assez larges, et qui peuvent accueillir des arbres, bien tout simplement autour des arbres, sur la souche au lieu que ce soit bien rasé, nickel chrome, à l'alsacienne où le gazon ne doit pas dépasser la taille voulue, y a des petites touffes d'herbes, de graminées diverses, qui ont l'avantage de ne pas nécessiter un entretien régulier, de coupe, d'entretiens en tous genres et qui sont à l'œil bien jolies aussi, bien sympathiques, et ce qui intéressant au niveau écologique c'est que ça forme ces corridors et ces couloirs verts dont les animaux ont besoin, surtout les animaux de petites tailles, types insectes. Donc, Je pense qu'à Strasbourg, il y aurait de quoi faire à ce niveau là aussi, qui améliorerait l'esthétique mais aussi surtout le vert, le vert dans la ville. »*

(FG06, Hommes, Centre, Militants)

Changer la façon de voir les espaces et les objets en ville, même les plus techniques entre eux, comme les lignes du tram peut transformer une ville « mal-aimée » (Salomon-Cavin, 2005) pour en devenir « bien-aimée ». Penser à exploiter les différents espaces en ville, même les plus insignifiants, cela constitue des supports et des occasions pour enrichir la diversité biologique en milieu urbain. Faire place à la nature, que ce soit dans ces formes végétales spontanées ou jardinées, ou dans ces formes animales sauvages ou liminaires, cela contribue à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et à la protection de la biodiversité. À Strasbourg, des citoyens perçoivent la « nature en ville » dans un projet multi-scalaire et continue spatialement. « Le besoin en nature se transforme ainsi progressivement en services rendus, même si ces apports restent difficiles à mesurer » (Terrin, 2013).

3.2. Les pratiques sociales de la nature à Marseille et l'effet des variables socio-spatiales

L'inventaire lexical des discours recueillis nous a permis d'identifier les différentes activités discutées dans chaque groupe d'entretien collectif (cf. fig.124).

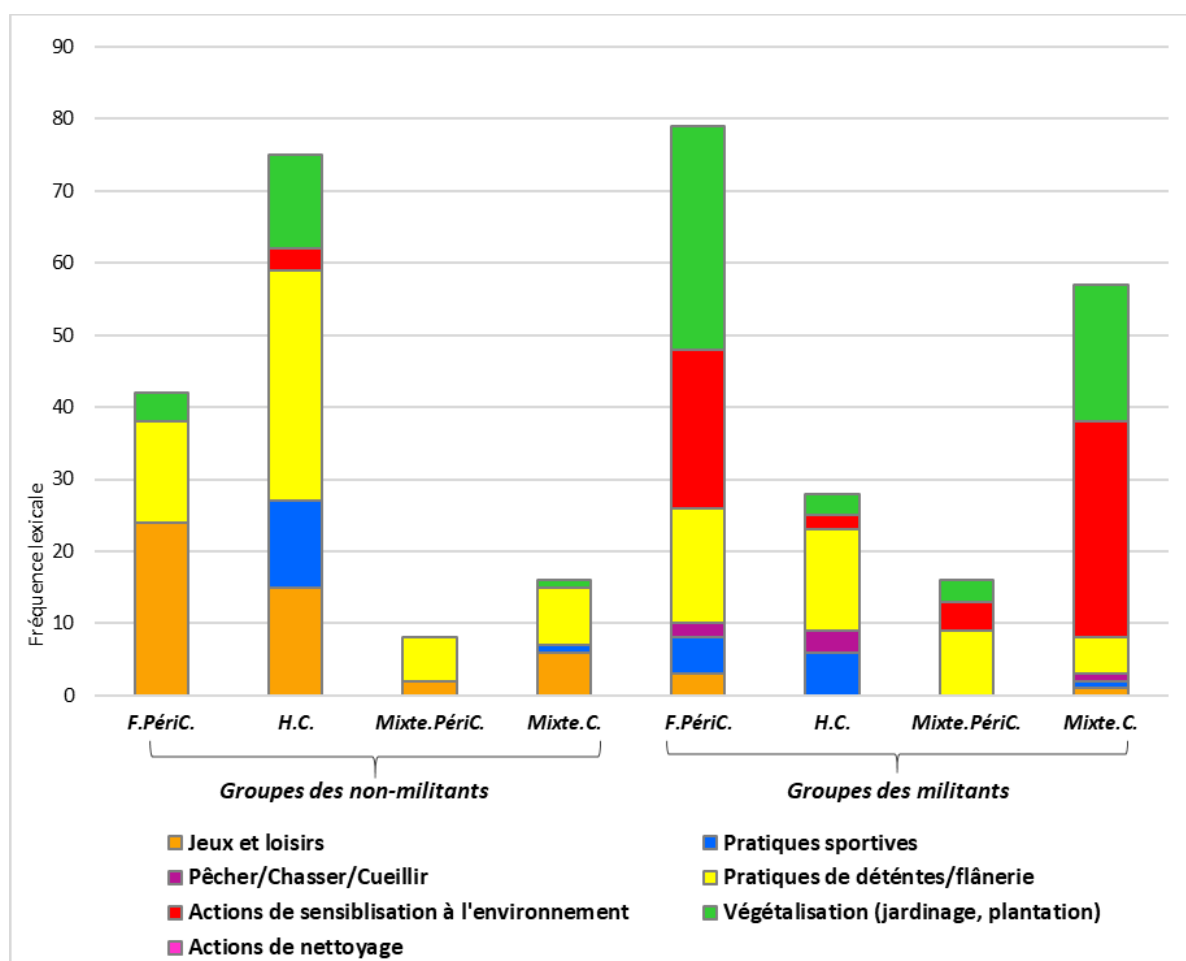


Figure 124. La fréquence lexicale des pratiques de la nature en ville identifiées dans les discours des Strasbourgeois par groupe d'entretiens collectifs (Mouad, 2018).

La lecture de la figure précédente nous montre la présence de trois catégories de pratiques sociales associées aux espaces de nature en ville :

- i) « Pratiques récréatives », comprenant les activités de loisirs (camping, barbecue, jeux), activités sportives (canoë, jogging) et activités de prédation (pêche et chasse).
- ii) « Pratiques de détente et de flânerie » comprenant les activités douces (promenades, balades, bouquiner, photographier)
- iii) « Pratiques engagées et éducatives », cette catégorie comprend deux types d'actions pratiquer collectivement et individuellement : pratiques de végétalisation (jardinage, ensemencement, *guerilla gardening*) et pratiques de sensibilisation (bénévolat, initiatives, observations animales).

De manière générale, contrairement à Marseille, les Strasbourgeois ne posent pas la question d'hygiène public donc les pratiques de nettoyage demeurent absentes dans leur discours :

En ce qui concerne *la variable du genre*, le discours de groupes des femmes est plus aux pratiques des loisirs, de la sensibilisation et de la végétalisation. En revanche, le discours des hommes portent plus sur les pratiques de détente et les activités sportives (*cf. fig. infra., a*).

En ce qui concerne la *variable du lieu de résidence*, les pratiques de la nature des habitants du centre-ville est relativement proche de celles de habitants du péricentre (*cf. fig. infra., b*).

En ce qui concerne la *variable du degré d'engagement vis-à-vis l'environnement*, les pratiques sociales des habitants, qui se déclarent engagés pour l'environnement ou votant vert, montrent des signes divergents par rapport les pratiques des non-militants. Comme prévu, le discours des militants s'intéresse aux actions de végétalisation – que ce soit en forme spontanée ou issue du jardinage (jardins partagés ou familiaux) – et aux actions de sensibilisations (campagne de sensibilisation, association, compostage, le tri-sélectif, etc.). Par ailleurs, le discours des habitants, qui se définissent comme non-militants, focalise plutôt sur des pratiques de nature relatives aux activités de loisirs et de détente (*fig. infra., c*). Dans les deux cas, la nature en ville offre des espaces de bien-être individuel ou social.

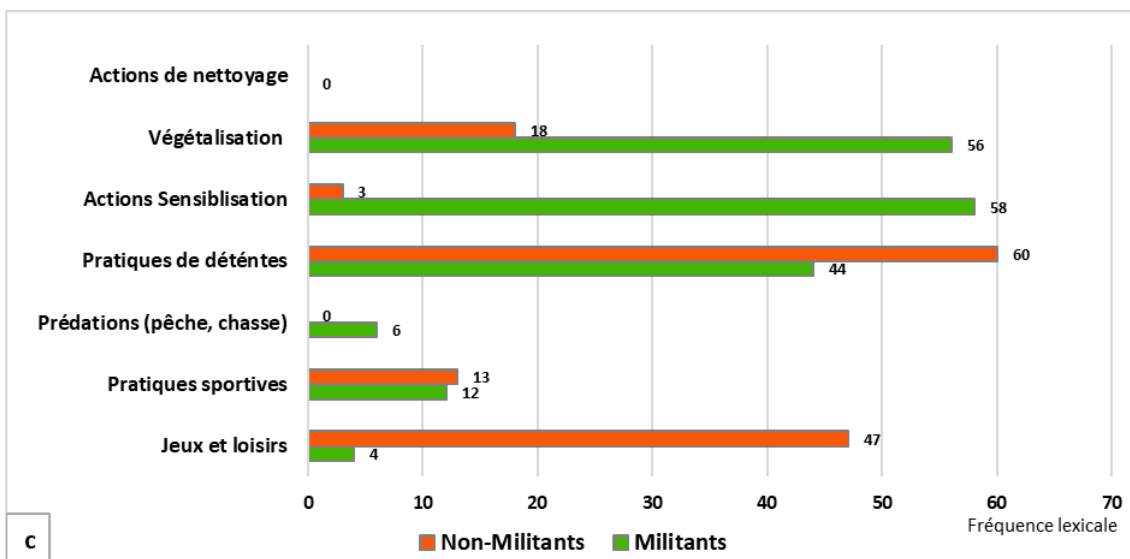
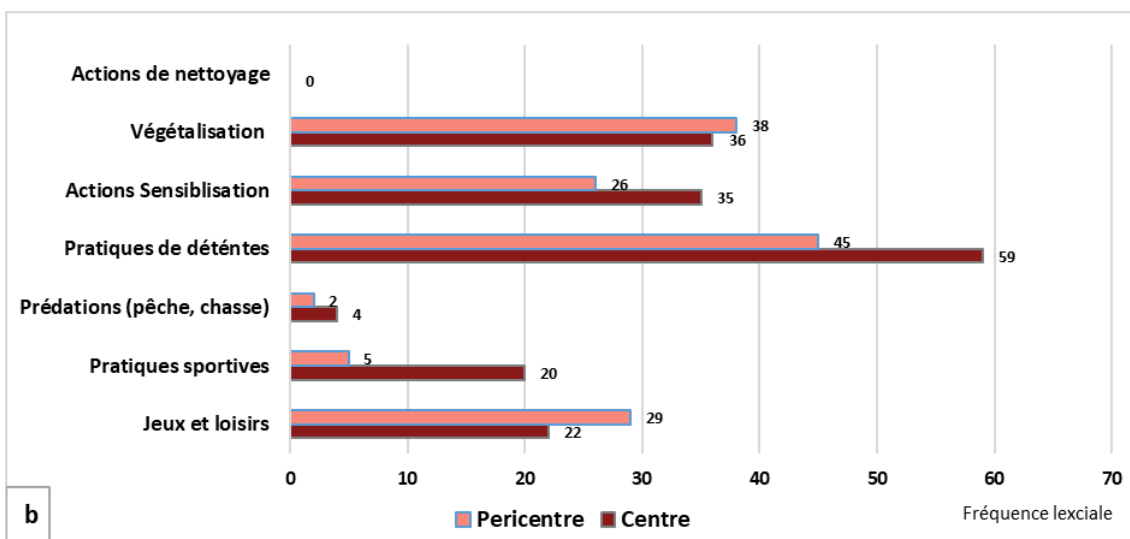
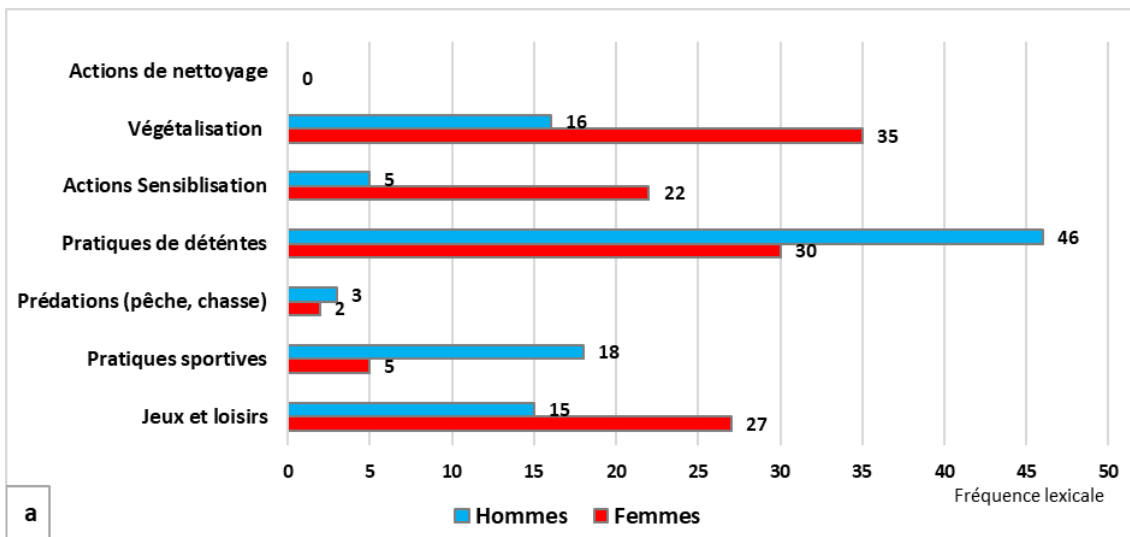


Figure 125. La fréquence lexicale des pratiques sociales associées à la nature en ville à Strasbourg selon les trois variables étudiées : a.) genre ; b.) lieu de résidence (Centre / Péricentre) et c.) degré de l'engagement vis-à-vis l'environnement (Militants/Non-militants) (Mouad,2018).

3.3. Les moyens des déplacements à Strasbourg et l'effet des variables socio-spatiales :

L'inventaire lexical des moyens de déplacements mentionnés dans le discours des Strasbourgeois, nous apporte quelques informations complémentaires relatives aux pratiques de la nature en ville.

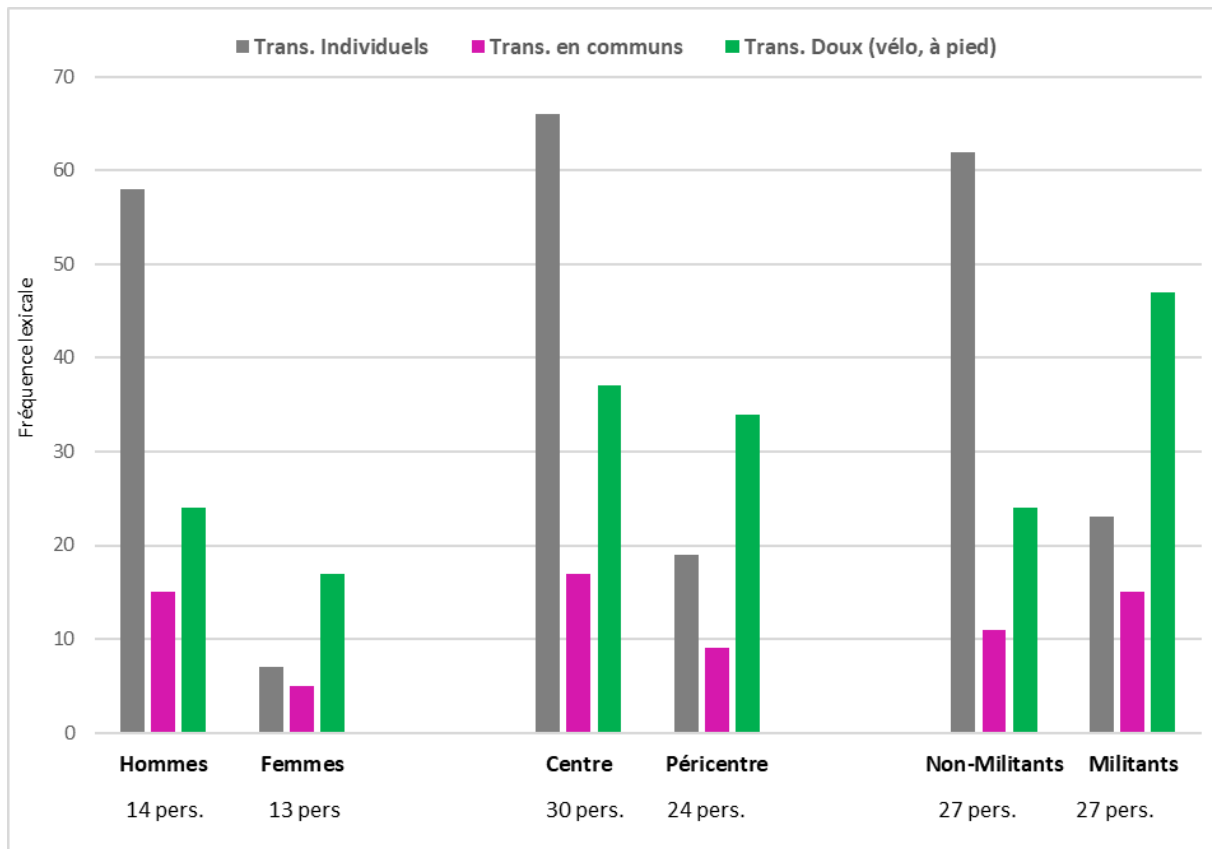


Figure 126. La fréquence lexicale des modes de déplacements identifiés dans le discours des Strasbourgeois selon les variables (genre, lieu de résidence, degré d'engagement) (Mouad, 2018).

On note d'abord la forte présence de la voiture dans le discours des hommes et celui des habitants du centre-ville et les non-militants (cf. fig. 126). La présence de la voiture est souvent perçue comme un point négatif qui affecte l'image de la nature en ville. La voiture est une source de nuisance. Par les infrastructures nécessaires à son usage (les routes et autoroutes), la voiture a des effets négatifs sur la faune.

Les transports en commun, notamment le tramway en revanche, bien qu'il soit faiblement mentionné par les enquêtés, ce moyen de transport, symbole de l'éco-mobilité, est bien perçu plutôt comme un facteur de qualité de vie et de confort.

Toutefois, ce qui est remarquablement visible sur le terrain à Strasbourg, la présence du vélo en ville. Dans le discours des habitants enquêtés, le vélo occupe une place importante dans les pratiques quotidiennes de la vie urbaine à Strasbourg.

En effet, en profitant d'un site à des reliefs relativement doux, mais surtout dotée d'une volonté politique, la ville favorise le développement des modes de transports doux (bus, tram, vélo, itinéraires de promenades) (Gilles Vodouhe, 2015). Il s'agit bien d'une politique de promotion du vélo lancée dès les années 1970 pour aboutir au premier schéma directeur vélo en 1978 (CUS, 2011). Aujourd'hui, l'Eurométropole compte le premier réseau de France avec plus de 600 km d'itinéraires cyclables (www.strasbourg.eu, 2018).

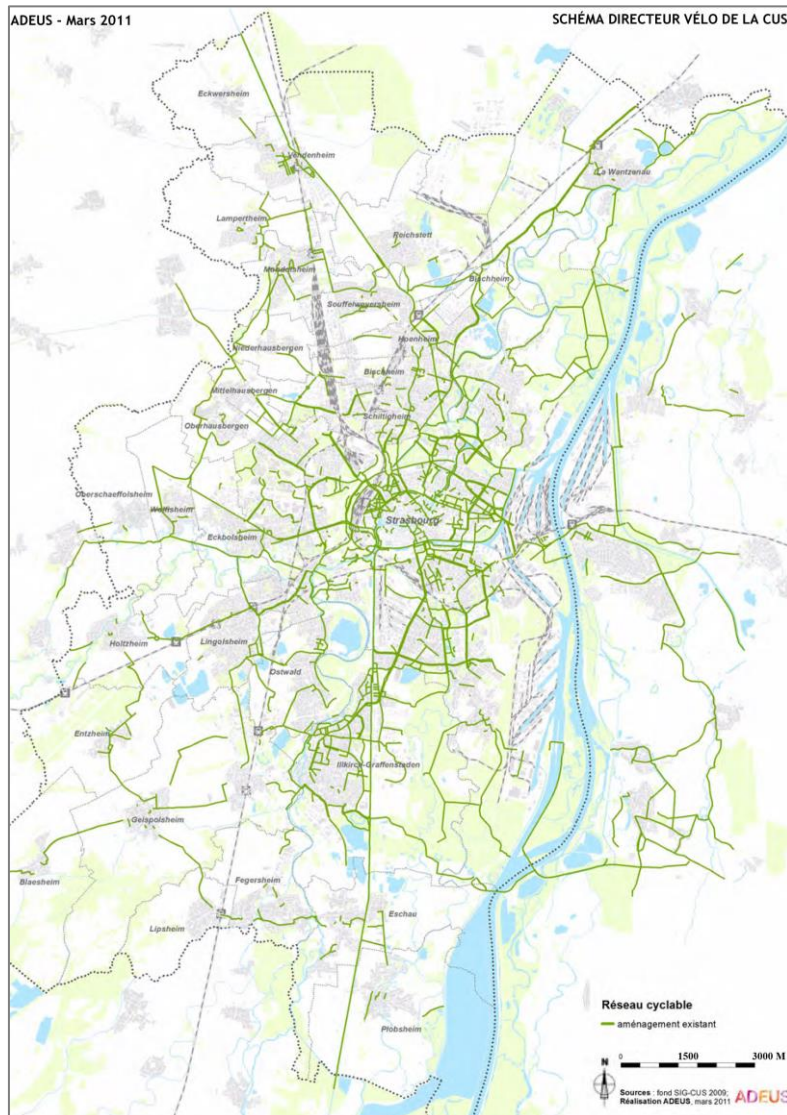


Figure 127. Le schéma directeur de vélo à Strasbourg (©ADEUS, 2011)

Conclusion du chapitre 6

Au terme de ce chapitre, les analyses des représentations et des pratiques sociales de la nature en ville des Strasbourgeois ont permis de mettre en exergue la présence d'un changement dans le binôme ville/nature. La ville n'est plus toujours un espace artificiel antinaturel. L'image de la nature à la campagne est présente. Or, en termes de biodiversité, des Strasbourgeois perçoivent leur ville végétalisée et (re)naturalisée est plus riche que les campagnes autour de la ville.

La nature est omniprésente en ville. Elle fait partie intégrante du cadre de vie des Strasbourgeois. Elle participe à l'amélioration de bien-être individuel et social des citoyens, jadis déconnectés de la nature. Cela est dû en partie aux agendas politiques des pouvoirs locaux et aux mouvements associatifs qui s'engagent dans une perspective du développement durable par le biais de la mise en place d'une politique de trames vertes et bleues (depuis les années 1974), des campagnes de végétalisation, de ré-naturalisation et de sensibilisation du grand public (zéro-phyto, gestion différenciée, Strasbourg, ça pousse).

Conclusion générale

Cette thèse traite des représentations des trames vertes en milieux urbains, par le biais de l'analyse des représentations sociales de la « nature en ville » à Marseille et Strasbourg. Au terme de cette recherche, il convient de revenir sur la question centrale qui a initié ce travail de thèse : *dans quelle mesure les représentations et les pratiques sociales de la « nature en ville » permettent-elles de repenser la mise en œuvre de la trame verte dans les villes de Marseille et de Strasbourg ?*

Trois hypothèses ont été émises :

- a. L'outil des « trames vertes et bleues » (TVB) représente un *renouveau* en matière d'aménagement du territoire. Il est inscrit dans l'histoire de l'urbanisme moderne depuis la fin de XIX^e siècle.
- b. La prise en compte de l'évolution socio-spatiale de nos villes d'études, dans leur épaisseur géo-historique, permet de mieux appréhender les représentations sociales et les rapports que développent les citoyens à la « nature en ville ».
- c. L'étude des représentations et pratiques sociales de la « nature en ville » permet de mettre en évidence l'amélioration des aménités urbaines et du sentiment du bien-être individuel et social, à la mise en œuvre des trames vertes dans le cadre d'une politique locale engagée.

Pour répondre à cette question et aux hypothèses qui en découlent, la thèse a mobilisé trois approches : biographique, géo-historique et enfin l'approche par les représentations sociales.

L'approche biographique (récit de vie) nous a permis de mettre en exergue l'apport des aménageurs du territoire dans la conceptualisation des « trames vertes » (chap.1). Nous avons montré qu'il s'agit d'une notion élaborée dans un pays naissant, les États-Unis, en puisant ses ressources et ses idées dans des pratiques urbaines expérimentées dans des pays européens (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Pays scandinaves). L'idée centrale, résultant des pratiques urbaines des trames vertes, est alors de mettre en œuvre une continuité spatiale, paysagère et enfin écologique. L'enjeu était, et est encore, de maintenir cette continuité. La thèse a démontré comment l'idée des trames vertes a évolué sous les pressions urbaines en changeant d'objectifs, d'échelles et des valeurs qui lui sont attribuées. Ces dernières sont passées d'hygiéniques et d'embellissements (1850-1900 environ) à des valeurs foncières, paysagères et patrimoniales (1900 -1960), puis enfin écologiques (1970 - ...) intégrant en même temps les précédentes valeurs.

L'approche géo-historique a été mobilisée comme une tentative de mettre en ordre un récit dynamique de l'évolution urbaine de Marseille et Strasbourg sur le temps long (chap. 2 et chap. 3). Conçue dans une logique comparative, cette thèse a retracé l'évolution urbaine des deux villes, afin de comprendre comment une société construit son espace, le pratique et l'habite, et comment de façon réciproque et itérative cet espace contribue à influencer les représentations et les pratiques sociales de la nature en ville à Marseille et à Strasbourg. Tel est le sujet visé par la troisième approche que nous avons mobilisée, *l'approche des représentations sociales*. En effet, d'un point de vue méthodologique, cette thèse d'architecte a voulu dépasser certains clivages disciplinaires qui opposent parfois géographe et historien, architecte et paysagiste, sociologue et linguiste afin de profiter des avancées propres de chacun de ces disciplines ainsi que de leurs outils. Pour accéder aux représentations et aux pratiques sociales de la nature dans les villes étudiées, nous avons mobilisé deux types d'analyses de discours – qualitative et quantitative – qui ne prennent sens et force de démonstration que dans un rapport dialectique (chap. 5 et chap. 6). L'analyse *quantitative* permet d'objectiver, ou de mettre à plat le corpus discursif recueilli concernant la perception de la nature en ville. L'autre, *qualitative*, permet de donner sens aux données lexicales brutes en les combinant à leurs valeurs dans l'espace et le temps.

Notre motivation, affirmée dès l'introduction, était d'enquêter sur le poids de l'histoire urbaine, notamment les grands événements, dans la fabrique de l'image matérielle et immatérielle des villes-frontières de Strasbourg et Marseille, lesquelles sont situées au carrefour d'échanges culturels.

À propos de Marseille, nous avons ainsi montré que Marseille, ville portuaire, a un modèle de développement urbain « mercantiliste » dans lequel la fonction commerciale a pris le pas sur l'industrie dans l'économie locale (Donzel, 2015, cf. chap. 2). Sa prospérité dépend de la captation de ressources matérielles et humaines venant de l'extérieur plus que de l'intérieur de son territoire (*ibid.*). Le territoire est peu investi par les exploitations agricoles. Il est perçu comme ayant davantage une valeur foncière qu'agricole ou industrielle. Les extensions successives ont marqué l'emprise urbaine de la ville actuelle en produisant une grande disparité socio-spatiale : *une tache urbaine*²²² *éclatée, extensive et discontinue avec de faibles services et d'équipements publics*, notamment dans les arrondissements du nord. Cette disparité entre le nord et le sud de Marseille est aussi valable en matière d'offre et d'accès aux espaces verts et

²²² cf. carte de synthèse chap. 2

au parc national des Calanques bien excentrique. Ce territoire palimpseste – hérité du passé, extensif et éclaté– représente un grand défi pour la mise en place d’une politique publique des trames vertes en milieu urbain. Une politique censée d’instaurer une continuité écologique, mais pas que.

À propos de Strasbourg, notre thèse a montré que son évolution urbaine est complètement liée à sa situation en tant que ville-frontière (cf. chap. 3). Elle a été construite et reconstruite sous l’influence des puissances qui l’ont gouvernée. Sa configuration urbaine est marquée par le poids de l’histoire militaire, les conflits nationaux et les enceintes défensives construites. L’ultime limite défensive était de l’œuvre de l’Empire allemand, les « glacis ». Il s’agit d’une zone non-aedificandi placée devant les fortifications militaires. Après la Guerre, ce vaste territoire d’intérêt militaire, qui entoure la ville, est classé en 1922 comme une ceinture verte. Avec le début de la prise de conscience aux questions environnementales vers les années 1970, le « plan vert » a été annoncé en 1974 avec l’outil des « trames vertes et bleues », repris dans le POS de 1992. Il s’agit d’une politique qui va porter ses fruits sur les représentations sociales de la nature en ville et le bien-être des citoyens.

Les représentations sociales de la nature en ville et le gradient de naturalité :

Nos résultats corroborent de nombreuses études selon lesquelles les représentations de la nature correspondent en fait à un « état de nature » (Moscovici, 1977 ; Blanc, 1995 ; Wintz, 2015). Cet état de nature résulte d’une combinaison de deux dynamiques : La première est *d’ordre naturel*, préexistant à la société humaine et continue à se manifester en fonction des conditions biophysiques. La seconde est *d’ordre social*, issue de conditions technico-socio-économiques qui pourraient conduire, voire perturber, la première dynamique selon son gré.

Cette thèse révèle que la nature en ville prend des formes variées selon un gradient de naturalité. D’une part, le végétal en ville passe par des formes de nature sauvage (calanques, forêt), spontanée (prairie ou berge fleurie), jardinée puis sur-maîtrisée (végétal géométrique, « parterre en broderie »). Les formes de nature en ville se diversifient donc selon la place que laisse l’ordre social à l’ordre naturel. Cela se traduit par les types des interventions humaines dans la gestion des espaces de nature.

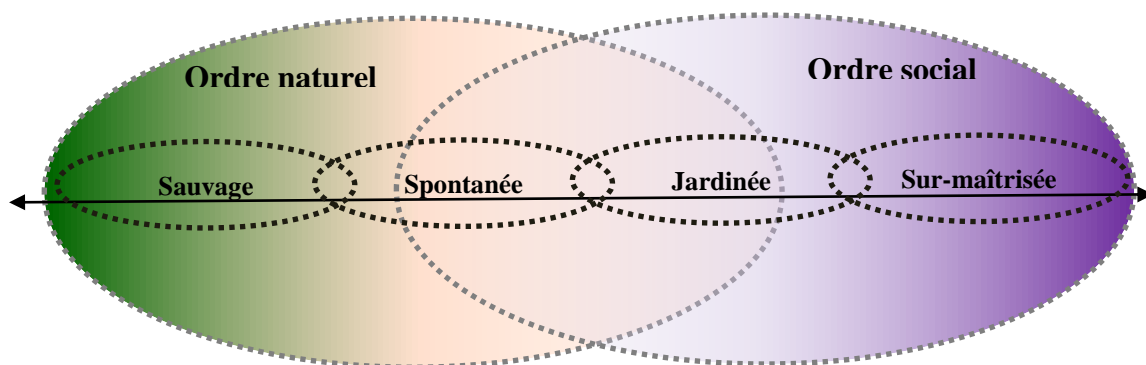


Figure 128. Schéma du gradient de naturalité influençant les représentations sociales de la flore (Mouad, 2018)

En outre, la perception de la nature animale en ville diffère selon un gradient de naturalité, dans lequel l'être animal évoque plusieurs représentations selon le degré de sa liberté, de sa dépendance et de sa proximité des êtres humains (cf. fig. 7.2).

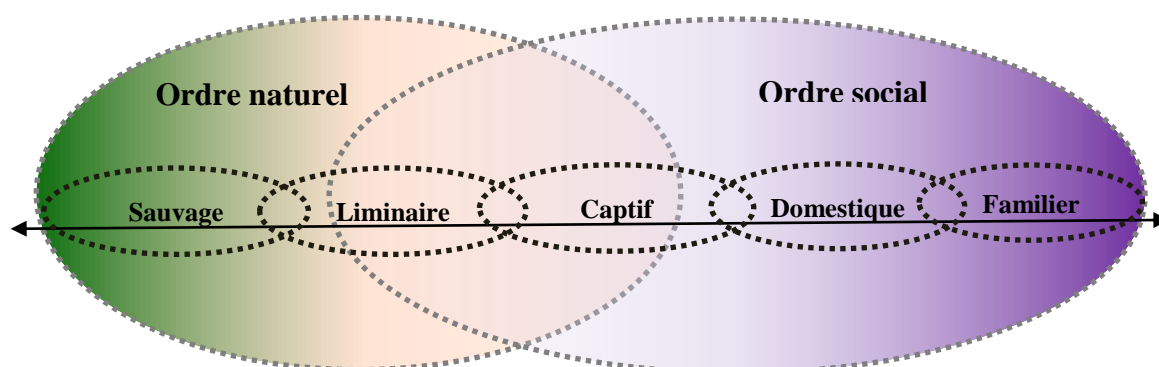


Figure 129. Schéma de gradient de naturalité influençant les représentations sociales de la faune (Mouad, 2018)

Deux rapports différents à la nature en ville

Ce travail de thèse a montré qu'il existe une opposition forte entre la perception de la nature « d'ordre naturel » et celle de la ville « d'ordre social ». Le binôme ville/nature entretient une relation dichotomique dans l'imaginaire social. La ville est régie par l'ordre social, dont les politiques publiques, jugées « minéralisantes ». La nature, en revanche, est perçue à l'extérieur de la ville, au « bout du monde », en direction des Calanques. Il s'agit d'une nature sauvage, rude avec des garrigues, mais inspirante et dépaysante. En ville, l'offre des espaces verts publics se fait rare (autour de 9 m² par habitant) et inégalement répartie entre le nord et le sud de Marseille (Barthélémy et *al.*, 2015). En outre, la géomorphologie du territoire marseillais influence, à notre sens, la façon dont les Marseillais perçoivent la nature. Leurs représentations de la nature à Marseille résultent d'un mécanisme de perception paysagère et sensorielle

(horizon marin, vues panoramiques). Les reliefs ont un double effet, ne serait-ce que monter à la gare de St-Charles, par exemple. Étant belvédères, les collines permettent d'approcher visuellement les paysages, mais en même temps de découvrir l'étendue de l'emprise urbaine et le poids des mégas-bars qui dominent le territoire. Certes, il ne s'agit pas d'un déterminant, mais d'un facteur essentiel à prendre en compte dans la construction de la perception.

Ces rapports opposés entre ville/nature, nous les retrouvons dans la représentation politique de la nature et la question des trames vertes à Marseille. En effet, les diagnostics territoriales et les propositions faites par les acteurs publics—en charge de la mise en place du projet des trames vertes et bleues à Marseille— nous montrent une perception de la nature comme étant extérieure de la ville. Le projet proposé de MPM (2012) focalise le regard sur les grands massifs collinaires, comme réservoirs de biodiversité, situés autour de la ville. Cependant, il ne prend pas en compte les espaces urbains et périurbains de Marseille où se trouve la majorité des espaces végétalisés relevant de la propriété privée (Consalès et *al.*, 2012; Barthélémy et *al.*, 2015).

À Strasbourg, la thèse a montré que la nature est omniprésente en ville. Elle fait partie du cadre de vie urbain des Strasbourgeois. Ces derniers ont une perception sensorielle de la biodiversité observée en ville. La nature est vécue comme un milieu où des citoyens montrent un attachement à la qualité écologique des milieux urbains qu'ils fréquentent. Nous avons montré cela grâce aux politiques publiques amorcées par les acteurs du territoire depuis les années 1970, des formes de nature trouvent leur place en milieu urbain. En effet, dans un contexte de développement urbain, les premières « trames vertes et bleues » annoncées à Strasbourg avec le « plan vert » (1974, 1992) ont eu pour objectif de tisser les liens socio-spatiaux dans une perspective de développement durable, en favorisant la protection du patrimoine naturel, la renaturation de l'espace urbain et la cohésion sociale entre le centre-ville et les quartiers périphériques. L'intérêt à la biodiversité est apparu en second temps. L'arrête de l'usage des produits phytosanitaires « zéro-phyto » (2008) favorise le retour de la nature spontanée en ville. La mise en place de la politique de gestion différenciée vient renforcer ainsi la diversité biologique urbaine à Strasbourg. Notre analyse des représentations sociales de la nature en ville à Strasbourg confirme la visibilité et la richesse des manifestations naturelles observées par les citoyens. Cela se traduit par un sentiment de bien-être individuel et social.

Les trames vertes urbaines comme support pour une transition écologique citoyenne ?

Au-delà de nos cas d'études analysés, cette thèse a tenté de montrer l'importance du rôle que jouent les pouvoirs publics dans la mise en place des politiques favorables à la biodiversité. Cette thèse est convaincue par l'ingéniosité de la logique de réseaux et de la continuité écologique, notamment dans un mode de plus en plus connecté. Aujourd'hui, les communautés scientifiques ne cessent de nous rappeler que nous vivons sur un vaisseau spatial, la Terre. Prendre en compte le principe de la finitude des ressources ainsi que l'interconnectivité entre les différents écosystèmes sur notre planète terre, rend nécessaire, voire urgent, de voir la ville comme un milieu naturel dans lequel vivent des êtres vivants, dont les êtres humains. Or, cela exige des changements culturels profonds dans la conception et la perception de ce que nous appelons « ville » et les modes de vie urbains dans les sociétés de consommation.

Pourtant, cela fait un demi-siècle depuis que le débat international est amorcé sur la crise de l'environnement (Emelianoff, 2015, *cf.*, introduction). Des expressions comme « développement durable », « ville durable », « transition énergétique » ne manquent pas dans les langages des acteurs politiques dans les instances internationales et nationales. Cette thèse prétend que les changements se font à plusieurs échelles, mais surtout avec l'implication des citoyens dans les démarches pour rompre avec le XXe siècle et le consumérisme effréné.

Pour cela, nous pensons que la mise en place des trames vertes en milieux urbains pourrait introduire des changements culturels, voire civilisationnels, à condition que les trames vertes soient conçues en prenant en compte les intérêts et les attentes sociales. Ces trames vertes devraient viser non seulement la préservation de la biodiversité, mais aussi faire bénéficier des citoyens coupés des espaces de nature (Simon et Goeldner-Gianella, 2013). Plusieurs pistes sont envisagées s'il existe une volonté politique :

- Repenser la dimension paysagère de l'espace public en améliorant le ressenti vis-à-vis la présence de la biodiversité (comme nous l'avons vu avec la gestion différenciée).
- Valoriser les campagnes de communication et de sensibilisation du grand public sur la place et le rôle de la biodiversité en ville.
- Concevoir la politique des trames vertes, qui vise à favoriser la continuité écologique, pour assurer une justice sociale. Autrement dit, faire en sorte que les trames vertes rendent des services sociaux et culturels aux habitants des quartiers défavorisés en matière d'accès aux espaces de nature. Les corridors écologiques pourraient être conçus pour assurer des fonctions multiples, dont la circulation des êtres vivants, y compris les

êtres humains. Les trames vertes comme réseaux de transport doux (tramways, pistes cyclables, parcours de santé)

- Reconnecter les citoyens à la terre, cela demande une réflexion sur la place du jardinage en milieu urbain. Repenser les différentes formes des jardins à visées sociales dans une logique de réseaux socio-spatiaux. Repenser la végétalisation des milieux urbains par l'implication des citoyens dans un projet collectif de jardinage à grande échelle.
- Penser les trames vertes à différentes échelles spatiales, du macro au micro, de la ville au quartier, de la rue au bâtiment. L'étude menée par l'architecte-urbaniste Nicolas Soulier (2012) sur la conception de « *frontages* »²²³ en ville pour rendre les espaces urbains stérilisés fertiles. Il s'agit de repenser la rue comme espace public/privé qui favorise l'aspect social et végétal.

Voilà comment cette thèse prétend à voir les trames vertes urbaines comme un socle matériel concerté vers des changements culturels en faveur de l'environnement et l'humanité, vers une transition socio-écologique citoyenne (Jollivet, 2015).

.....

²²³ « *frontages* »²²³[terrain privé, éléments de façade jusqu'à 2m de hauteur, l'entrée, les éléments architecturaux, etc.] (cf., Soulier, 2012, p. 126).

Bibliographie

- Abadie J. C., 2008. *La nature ordinaire face aux pressions humaines : le cas des plantes communes. Méthodes de suivis et évaluation de l'impact des activités humaines*. Thèse de doctorat en écologie, Paris, Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).
- Abercrombie P., Forshaw, J.-F., 1943. *County of London Plan*, London. URL: http://www.landscapearchitecture.org.uk/wpcontent/uploads/2015/06/Abercrombie_County_of_London_Open_Spaces_and_Park_System_1943a.pdf
- ADEUS [ex. AUAS], 1977. *Quel urbanisme pour Strasbourg ? Propositions pour le plan d'occupation des sols*. Strasbourg, Edition AUAS.
- Ahern J., 1995. « Greenways as a planning strategy », *Landscape and urban planning*, 33, p. 131-155. URL: www.sciencedirect.com/science/article/pii/016920469502039V
- Ahern J., 2007, « Green infrastructure for cities: The spatial dimension », in Novotny V., Brown P. (eds.), *Cities of the Future Towards Integrated Sustainable Water and Landscape Management*, London, Edition IWA Publishing.
- Akoun A., Ansart P. (dirs.), 1999. *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Editions Le Robert et le Seuil.
- Alberti M., 2008. *Advances in urban ecology : Integrating Humans and Ecological Processes in Urban Ecosystems*. Editions Springer/University of Washington.
- Arnold C., 1975. *L'urbanisme à Strasbourg au XVIIème siècle*. Strasbourg, Mémoire de maîtrise U.E.R des Sciences Historiques.
- Bachofen C., 1994. « La construction », in Cuillier F. (dir), *Strasbourg : chroniques d'urbanisme*. ADEUS/ Éditions de l'Aube.
- Baratay E., 1997. « Un Instrument Symbolique De La Domestication : Le Jardin Zoologique Aux XIXe-XXe Siècles, L'exemple Du Parc De La Tête D'or À Lyon ». *Cahiers d'Histoire*, n° 3-4, L'animal domestique, p. 677-706. URL : <https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-00485478v2/document>
- Baratay E., 2009. « La visite au zoo. Regards sur l'animal captif 1793-1950 », in *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine : France, XVIe-XXIe siècle* [en ligne]. Lyon, Éditions ENS, p.165-175. URL : <http://books.openedition.org/enseditions/6507>
- Barbault R., 2005. « Biodiversité, écologie et sociétés. », *Ecologie & politique*, n°30, p. 27-40. URL: www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2005-1-page-27.htm
- Bardin L., 2013 [1^{re} 1977]. *L'analyse de contenu*. Collection Quadrige manuels, Éditions PUF.
- Baribeau C., 2009. « Analyse des données des entretiens de groupe », *Recherches Qualitatives*, Vol. 28(1), p. 133-148. L'analyse qualitative des données. URL : [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero28\(1\)/baribeau\(28\)1.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero28(1)/baribeau(28)1.pdf)
- Baridon M., 1998. *Les jardins : Paysagistes, jardiniers, poètes*. Paris, Éditions R. Laffont.

- Baridon M., 2000. *Le jardin paysager anglais au dix-huitième siècle*. Éditions Universitaires de Dijon, Collection U21.
- Barles S., Blanc N. (dirs), 2016. *Ecologies urbaines. Sur le terrain*. Paris, Éditions Economica.
- Barraud R., Périgord M., 2013. « L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ? », *L'Espace géographique*, p. 254-269. URL: <https://www-cairn-info.inshs.bib.cnrs.fr/revue-espace-geographique>
- Barthélémy C., Claeys C., Consales J.-N. et al., 2015. « La nature urbaine en contexte méditerranéen : entre invisibilités et dévoilements. Le cas de Marseille » in Hajek I., Hamman P., Lévy J.-P. (dir), 2015. *De la ville durable à la nature en ville*. Villeneuve d'Ascq, Éditions Presses Universitaires du Septentrion.
- Baty-Tornikian G., 2001. *Cités-jardins, Genèse et actualité d'une utopie*. Les cahiers de l'Ipraus, architecture, urbanistique, société, Paris, Éditions Recherches /IPRAUS.
- Baxter S., 1896. *Boston Park Guide, the Municipal and Metropolitan systems of Greater Boston*. Boston, Editions Maynard.
- Belmessous F., 2007. *L'image du Grand Ensemble : de la représentation d'une forme urbaine à celle d'un territoire*, Colloque Cerisy « La ville mal aimée », 5-12 juin.
- Bénetière M. H., Boura F. (Eds.), 2010. *Jardins en Alsace, Quatre siècles d'histoire*. Lyon, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel d'Alsace/ Éditions Lieux-dits.
- Berdoulay V., Soubeyran O., 2002. *L'écologie urbaine et l'urbanisme. Aux fondements des enjeux actuels*. Paris, Editions La Découverte & Syros.
- Bernoussi M., Agnès F., 1989. « La notion de représentation : de la psychologie générale à la psychologie sociale et la psychologie du développement », *Enfance*, Tome 48 n°1, p. 71-87. URL: http://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1995_num_48_1_2115
- Berque A., Conan M., Donadieu P., Lassus B., Roger A., 1994. *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Editions Seyssel/ Champ Vallon, collection Pays paysages.
- Bertho R., 2014. « Les grands ensembles », *Études photographiques*, 31[En ligne]. URL : <http://etudesphotographiques.revues.org/3383>.
- Bertoncello B., et Hagel Z., 2016. « Marseille : une relecture de l'interface ville-port au prisme de l'habiter », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol 16, n° 3. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/18162>
- Bertrand A., Garnier P.-H., 2005. *Psychologie cognitive*. Levallois-Perret, Éditions Studyrama.
- Beyer A., 2007. « Strasbourg, entre France et Allemagne. Structure urbaine et symboliques de la dualité frontalière », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 47, 2. URL : <http://rge.revues.org/3207>
- Beyer A., Debrie J., 2011. « Les temporalités frontalières et urbaines du port de Strasbourg. Analyse géohistorique d'une relation fluviale ville-port », *Métropoles* [En ligne], no.10. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/4494>

- Bizeul D., 2014. « Comment observer en sociologie les liens entre chiens et humains ? ». *Les notes critiques*. URL : <https://journals.openedition.org/lectures/15585>
- Blanc N., 1995, *La nature dans la cité*. Thèse de doctorat en géographie, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.
- Blanc N., 1996. « La relation à l'animal en milieu urbain ». *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n 28. URL: <http://www.inra.fr/lecourrier/assets/C28Blanc.pdf>
- Blanc N., 2000. *Les Animaux en ville*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- Blanc N., 2004. « De l'écologie dans la ville », *Ethnologie française*, Vol. 34. URL: www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2004-4-page-601.htm.
- Blanc N., 2009, « Vers un urbanisme écologique ? », *Urbia – Les cahiers du développement urbain durable*, Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable, 8, p. 39-59.
- Blanc N., Christoffel D., 2015. « Introduction », *Multitudes*, n°60, p. 43-50. URL: <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2015-3-page-43.htm>
- Blanc N., Glatron S., 2005. « Du paysage urbain dans les politiques nationales d'urbanisme et d'environnement », *L'Espace géographique*, t34, p. 65-80. URL: <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique>
- Blanc N., Glatron S., Schmitt G., 2012. « Trames vertes urbaines : recherches en sciences humaines et sociales », *Développement durable et territoires*, Vol. 3, n° 2. URL:<http://journals.openedition.org/developpementdurable/9370>
- Blanc N., « Des milieux de vie à l'écosystème urbain. », *Ecologie & politique*, n°29, p. 99-110. URL: www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2004-2-page-99.htm
- Blanchet A., Gotman A., 2007. *L'Entretien, l'enquête et ses méthodes*. Paris, Collection 128. Éditions Armand Colin.
- Blandin P., 2014. « Au leurre de la biodiversité ? », *Vraiment durable*, n° 5/ 6, p. 19-41. URL: <https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2014-1-page-19.htm>
- Blondel J., 1995. *Biogéographie. Approche écologique et évolutive*. Paris, Éditions Masson.
- Blondel J., 2008. « Point de vue de Jacques Blondel : Qu'est-ce que la biodiversité ? », Dossiers scientifiques CNRS/ Sagascience [en ligne] le 25/04/2018. URL : http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.php?pid=decouv_chapA&savoir_id=savoir_a1_3
- Blondel J., 2005. « La biodiversité sur la flèche du temps. », *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 13, p. 296-301, URL: <http://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2005-3-page-296.htm>
- Bloor M., Frankland J., Thomas M., Robson K., 2002. *Focus Groups in social research*. London, Edition SAGE Publications.

- Bœuf G., 2012. « Qu'est-ce que la biodiversité ? Quels sont les mécanismes de son érosion ? », *Annales des Mines -Responsabilité et environnement*, 4, n° 68, p. 9-14. URL: www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement1-2012-4-page-9.htm
- Bonnin, M., 2008. *Les corridors écologiques, Vers un troisième temps du droit de la conservation de la nature ?*. Paris, Éditions L'Harmattan.
- Borruey R., 1990. « Contes de l'urbanisme ordinaire. Politiques et urbanistes à Marseille (1931-1949). In *Espaces Temps*, 43-44, 1990. Pouvoir, l'esprit des lieux. Visiter l'espace du politique. p. 55-62. URL: http://www.persee.fr/doc/espat_0339-3267_1990_num_43_1_3751
- Boudes P., 2010. *Changements Climatiques & Trames Vertes Urbaines*. Rapport final de la phase d'incubation CCTV, LADYSS.
- Bouiron M., 2001. « Les fortifications médiévales de Marseille », *Actes de colloque de Marseille*, 1999, Aix-en-Provence, *Etudes Massaliotes*, 7, p. 75-92.
- Bouiron M., 2009. « L'évolution topographique de Marseille (XIe-XIVe siècle). In : Thierry Pécout, *Marseille au Moyen Âge, entre Provence et Méditerranée. Les horizons d'une ville portuaire* », Éditions Désiris, p. 43-78.
- Bouiron M., 2012. « Le lotissement de l'abbaye Saint-Sauveur de Marseille », *Mélanges de l'École française de Rome- Moyen Âge* [En ligne], 124 URL : <https://journals.openedition.org/mefrm/140>
- Bourdeau-Lepage L., 2013. « Nature(s) en ville », *Métropolitiques*. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Nature-s-en-ville.html>
- Bourdeau-Lepage L., et Tovar E., 2011. « Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes », *Métropolitiques*. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Bien-etre-en-Ile-de-France.html>
- Bourdeau-Lepage L., Vidal R., 2013. « Comprendre la demande sociale de nature en ville », In Chomarat-Ruiz C. (Ed.), *Nature urbaine en projet*, Éditions Archibooks, collection Crossborders, p. 26-38.
- Brolly S., 2013. « Strasbourg, de la nature en ville à la ville en nature », In Terrin J.-J., Marie J.-B. (Ed.), *Jardins en ville villes en jardin : Gardens in the city*. Marseille, Editions Parenthèses, Collection la ville en train de se faire.
- Buder S., 1990. *Visionaries and Planners: The Garden City Movement and the Modern Community*. Edition Oxford University Press.
- Burel F., Baudry J., 1999. *Ecologie du Paysage : concepts, méthodes et applications*. Paris, Éditions Tec & doc.
- Burgat F., Baratay, E., Hardouin-Fugier, E., 1999. « Histoire des jardins zoologiques en Occident au XVIe-XXe siècle », in *L'Homme*, tome 39, n°150. De la différence et de l'exclusion. p. 290-292. URL : www.persee.fr/doc/hom

- Cavallo P., Iannaccone A., 1993. « Représentations sociales et construction des connaissances », *Papers on Social Representations - Textes sur les Représentations Sociales*. Vol 2, p. 1-12. URL : http://psych1.lse.ac.uk/psr/PSR1993/2_1993Boggi.pdf
- Ceccaldi-Pavard P., 1980. « Urbanisme », Rapport d'avis au Sénat, n°60. URL: http://www.senat.fr/rap/1981-1982/i1981_1982_0060_15.pdf
- Chadwick G. F., 1961. *The Works of Sir Joseph Paxton 1803 - 1865*. London, Edition The Architectural Press.
- Challet V., 2009. « Marseille au Moyen Âge, entre Provence et Méditerranée. Les horizons d'une ville portuaire, Editions Thierry PÉCOUT », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne]. URL : <http://crm.revues.org/11857>
- Chartier Roger., 2013. « Le sens de la représentation », *La Vie des idées*. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-sens-de-la-representation.html>
- Chelkoff G., Paris M., 2016. « Freins et leviers pour l'installation de jardins en bord de voies », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 24. URL: <http://journals.openedition.org/vertigo/17411>
- Chenderowsky E., Lauton E., 2011 (éds.). *L'urbanisme à Strasbourg au XXe siècle*. Actes des conférences organisées dans le cadre des 100 ans de la cité-jardin du Stockfeld, Strasbourg, Éditions CUS.
- Choay Françoise, 1965. *L'Urbanisme, utopies et réalités : Une anthologie*. Paris, Éditions Seuil.
- Clark B., 2003. « Ebenezer Howard and the marriage of town and country. An Introduction to Howard's Garden Cities of To-morrow », *Organisation & Environment*, Vol. 6, 1, p. 87-97. URL: <http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1086026602250258>
- Claude V., Saunier P.-Y., 1999. « L'urbanisme au début du siècle. De la réforme urbaine à la compétence technique », in *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°64, Villes en crise ? p. 25-40. URL: http://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1999_num_64_1_3889
- Claval P., 2014. *Brève histoire de l'urbanisme*. Éditions Hachette Pluriel Reference, Collection Pluriel.
- Clément G., 2004. *Manifeste du Tiers paysage*. Éditions Sujet/objet.
- Clément G., 2012. *Jardins, paysage et génie naturel*. Éditions Collège de France/ Fayard.
- Clénet J., 1998. *Représentations, formations et alternance. Être former et/ou se former ?* Paris, Collection Alternances et développements. Paris, Éditions L'Harmattan.
- Clergeau P., 1996. *La maîtrise des oiseaux en milieu*. Paris, Editions INRA.
- Clergeau P., 1997. *Oiseaux à risques en ville et en campagne*. Paris, Éditions Quae/INRA.
- Clergeau P., 2007. *Une écologie du paysage urbain*. Editions Apogée.

- Clergeau P., Blanc N., (dirs.), 2013. *Trames vertes urbaines, de la recherche scientifique au projet urbain*, Editions Le Moniteur.
- Clergeau P., Désiré G., *Biodiversité, paysage et aménagement : du corridor à la zone de connexion biologique*. Éditions Mappemonde, no. 55, 1999.3, p19-23.
- Clergeau P., Machon N., 2014. *Où se cache la biodiversité en ville ? 90 clés pour comprendre la nature en ville*. Versailles, Éditions Quae.
- Clergeau P., Sauvage A., Lemoine A., Marchand J-P., Dubs F., Mennechez G., 1997. « Quels oiseaux dans la ville ? Une étude pluridisciplinaire d'un même gradient urbain », in *Les Annales de la recherche urbaine*, N°74, Natures en villes, p. 119-130. URL : www.persee.fr/doc
- Clergeau P., 2008. « Préserver la nature dans la ville. », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 4, n°52, p. 55-59 URL: www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement1-2008-4-page-55.htm
- Clergeau, P. (dir), 2011. « Ville et biodiversité. Les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire », Rennes, Collection Espace et territoire. Presses universitaires de Rennes.
- Cleveland, H. W. S. 1869. *The Public Grounds of Chicago: How to give them character and expression*. Chicago, Edition Charles D. Lakey.
- Communities and Local Government, 2012. « National Planning Policy Framework of Greenbelt », Departement for communités and local government, London. Crown. URL:https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/6077/2116950.pdf
- Consalès J N., Goiffon M., et Barthélémy C., 2012. « Entre aménagement du paysage et ménagement de la nature à Marseille : la trame verte à l'épreuve du local. », *Développement durable et territoires*, Vol. 3, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9268>
- Consales J.-N., 2000. « Les jardins familiaux marseillais : laboratoires territoriaux d'une agriculture urbaine en Méditerranée », in *Méditerranée*, Tome 95, Dynamiques spatiales des cultures spéciales, p. 81-88. URL : <http://www.persee.fr/doc/medit>
- Corboz A., 1983. « Le territoire comme palimpseste », *Diogène*, n° 121.
- Corboz A., 2001. *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, Éditions de l'Imprimeur.
- Cormier L., De Lajartre A.-B., Carcaud N., 2010, « La planification des trames vertes, du global au local : réalités et limites », *Cybergéo*, n°504. URL : <http://cybergegeo.revues.org/index23187.html>

- Cormier L., Kenderesy M., Blanc N., Damien P., 2013. « Gouvernances des trames vertes et bleues urbaines. Analyse des modalités initiées lors de la mise en place d'une politique par des collectivités », Rapport d'étude. LADYSS/ Plantes et Cité/ Ministère de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie. URL: http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/synthese_gouvernance_trames_vertes_urbaines-2.pdf
- Cormier L., 2011. *Les trames vertes : entre discours et matérialités, quelles réalités ?* Thèse de doctorat en géographie et aménagement de l'espace, Université Angers.
- Coulet L., Giraud M., Joannon M., de Reparaz A., Tirone L., 1972. « L'évolution de la population de l'agglomération de Marseille et les conséquences sur le développement urbain ». In *Méditerranée*, Deuxième série, Tome 9, p. 101-115.
- Cuillier F. (dir), 1994. *Strasbourg : chroniques d'urbanisme*. ADUES/Éditions de l'Aube.
- CUS, 2011. « Rapport du Schéma directeur vélo de la CUS à l'horizon 2020 », Strasbourg, Éditions ADEUS/CUS.
- CUS, 2012. « Guide des jardins familiaux de Strasbourg ». Éditions Communauté urbaine de Strasbourg URL: <https://www.strasbourg.eu/documents/976405/1163347/0/099948fc-74c1-e15b-c280-535785b1ef8b>
- Debie J., 2013. « La relation ville-fleuve-port dans les projets urbains : acteurs et instruments d'une reconnexion (Strasbourg, Lyon) », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 659. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeog/26118>
- Décamps H., Décamps, O., 2004. *Au printemps des paysages*. Éditions Buchet /Chastel.
- Decoville A., 2007. « La forêt périurbaine, une nature reconstruite par la ville ? L'exemple de la chasse à Strasbourg et à Karlsruhe », *L'Espace géographique*, p. 366-375.
- Donadiou P., De Boissieu E., *Des mots de paysage et de jardin*. Éditions ENSP de Versailles, 2001.
- Donadiou P., Périgord M., 2007. *Le paysage*. Paris, Éditions Armand Colin.
- Donaldson S., Kymlicka W., 2016. *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Editions Alma.
- Donzel A., 1998. *Marseille, l'expérience de la cité*, Collection Villes, Paris, Éditions Economica.
- Donzel A., 2013. « Comment l'écologie vient à la ville ? Une comparaison Barcelone, Marseille, Sfax », in Barthel P.-A., Verdeil E., *La ville durable au sud de la Méditerranée. Enjeux, circulations et mises à l'épreuve de nouvelles pratiques urbaines*, Environnement urbain / Urban Environment.

- Donzel A., 2015. « Transition écologique et modes de développement urbain en Méditerranée : une perspective comparative » in Hajek I., Hamman P., Lévy J.-P. (dir), 2015. *De la ville durable à la nature en ville*. Villeneuve d'Ascq, Éditions Presses Universitaires du Septentrion.
- Dorier E., Berry-Chikhaoui I., Bridier S., 2012. « Fermeture résidentielle et politiques urbaines, le cas marseillais », *Articulo - Journal of Urban Research*. URL: <http://journals.openedition.org/articulo/1973>
- Dramstad W., Olson J., Forman, R., 1996. *Landscape Ecology Principles in Landscape Architecture and Land-Use Planning*. Edition Island Press.
- Duchesne S., Haegel F., 2004. « L'enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs ». Paris, Nathan. URL: https://halshs.archivesouvertes.fr/file/index/docid/841629/filename/S_D_Haegel_entretiens_collectifs_ouv_2004.pdf
- Durkheim E., 2006 [1^{re} 1898]. « Représentations individuelles et représentations collectives », *Les cahiers psychologie politique* [En ligne], n°8. URL: <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1084>
- Durousseau T., 2005. « Ensembles Et Résidences À Marseille 1955-1975 », sous la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) – PACA : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (13).URL : http://www.paca.culture.gouv.fr/dossiers/xxeme_marseille/presentation/archi.htm
- Ehrlich S., 1985. « La notion de représentation : diversité et convergence », *Psychologie française*, 41, 3-4, p. 45-54.
- Eisenman T.S., 2013. « Frederick Law Olmsted, Green Infrastructure, and the Evolving City, *Journal of Planning History*, 12(4) 287-311. URL: <http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1538513212474227>
- Eliot C., 1896. « The necessity of planning », *Arnoldia* n° 60, 3, p. 14-15. Harvard. URL: <https://www.biodiversitylibrary.org/part/258678#/summary>
- Eliot W., 1902. *Charles Eliot, Landscape Architect*. Edition Cambridge Press.
- Emelianoff C., 1999. *La ville durable, un modèle émergent : géoscopie du réseau européen des villes durables (Porto, Strasbourg, Gdansk)*. Thèse de doctorat [de 3e cycle](#) en Géographie, [Université d'Orléans](#).
- Emelianoff C., 2000. « L'écologie urbaine entre science et urbanisme », *Quaderni*, n°43, p. 85-99. URL: https://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_2000_num_43_1_1474
- Emelianoff C., 2007. « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe », *L'Information géographique*, vol. 71, no. 3, p. 48-65. URL: <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2007-3-page-48.htm>
- Emelianoff C., 2015. « La ville durable, une notion fossile ? » in Barré R., Lavoux T., Piveteau V., (dirs). *Un demi-siècle d'environnement entre science, politique et prospective*, Versailles, Editions Quæ. URL: <https://www.cairn.info/un-demi-siecle-d-environnement-entre-science--9782759223022-page-137.htm>

- Fábos J., Ahern J., 1996. *Greenways: The Beginning of an International Movement*. Amsterdam, Edition Elsevier Science
- Fábos J., Ryan R. L., 2004, "International greenway planning: an introduction", *Landscape and urban planning*, Vol. 68, n°2-3, p. 143-146. URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204603001555?via%3Dihub>
- Farr R., 1993. « Theory and method in the study of social representations », in Breakwell G., Canter D., *Empirical approaches to social representations*, Oxford sciences publications, p. 15-38.
- Fisher G.N., 1987. *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris, Editions Dunod.
- Fontaine S., 2007. *Représentation sociale, parents et enseignants, l'école réunion*. Thèse de doctorat en psychologie sociale, Faculté des Lettres et des sciences humaines, Université De La Réunion.
- Forestier J.-C. N. (auteur), Leclerc B., Tarrago i Cid, S. (éd.), 1997. *Grandes villes et systèmes de parcs*. Paris, Éditions Norma.
- Forman R., 2008. *Urban Regions: Ecology and Planning Beyond the City*. Editions Cambridge University Press.
- Forman, R., 1995. *Land Mosaics: The Ecology of Landscapes and Regions*. Editions Cambridge University Press.
- Fortier A., 2009. « La conservation de la biodiversité. Vers la constitution de nouveaux territoires ? », *Etudes rurales*, n° 183, p. 129-142, URL : <http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2009-1-page-129.htm>
- Fournier J., 2015. « Géographie et écologie du paysage », in Mathévet R. et Godet L., *Pour une géographie de la conservation : Biodiversités, natures et sociétés*. Paris, Éditions L'Harmattan.
- Frileux, P., 2007. « La ville durable et ses territoires de nature : politiques vertes et évaluations », *Natures Sciences Sociétés*, 3, Vol. 15, p. 307-312. URL: <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2007-3-p-307.htm>
- Frioux S., Emilie E., 2007. *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine*, Lyon, Éditions ENS. URL : <http://books.openedition.org/enseditions/6476>
- Galtron S. (dir), Allou L., Blanc N., Blond N. et al., 2008. *Exposition quotidienne de populations sensibles à la pollution atmosphérique : définition d'indicateurs de qualité de l'air intérieur / extérieur*, Rapport provisoire, Programme interdisciplinaire « Développement urbaine durable » PIDUD, CNRS.
- Gauzente C., Gauzente rat-Guillard D., 2007. *Analyse statistique de données textuelles en sciences de gestion Questions de Société*. Éditions Management et Société.

- Germaine M.-A., 2009. *De la caractérisation à la gestion des paysages ordinaires des vallées du nord-ouest de la France. Représentations, enjeux d'environnement et politiques publiques en Basse-Normandie*. Thèse de doctorat en géographie, Université de Caen.
- Germaine M.-A., 2011. « Apport de l'analyse de discours pour renseigner les représentations paysagères et les demandes d'environnement. Exemple des vallées du nord-ouest de la France », *Annales de géographie*, n° 682, p. 629-650. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2011-6-page-629.htm>
- Ghorra-Gobin C., 2012. « L'espace public : entre privatisation et patrimonialisation », *Esprit*, no.11, p. 88-98. URL: <https://www.cairn.info/revue-esprit-2012-11-page-88.htm>
- Glatron S., Grésillon E., Blanc N., 2012. « Les trames vertes pour les citadins : une appropriation contrastée à Marseille, Paris, Strasbourg ». *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 2, URL : <http://developpementdurable.revues.org/9297>
- Godet L., 2010. « La « nature ordinaire » dans le monde occidental », *L'Espace géographique*, p. 295-308. URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2010-4-page-295.htm>
- Gordon S., 2012 [1^{re} éd. 1985]. *Computer Models in Environmental Planning*. Edition Spriner Science & Business media.
- Gosling P. (dir.), Ric F., Chanton O., Mazé C. et al., 1996. *Psychologie sociale : Approches du sujet social et des relations interpersonnelles*, Tome 2, Éditions Bréal.
- Gouabault E., Burton-Jeangros C., 2010. « L'ambivalence des relations humain-animal : Une analyse socio-anthropologique du monde contemporain », *Sociologie et sociétés*, p. 299–324. URL: <https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2010>
- Grésillon E., Cohen M., Lefour J., Goeldner L., Simon L., 2012. « Les trames vertes et bleues habitantes : un cheminement entre pratiques et représentations. L'exemple de la ville de Paris (France) », *Développement durable et territoires*, Vol. 3, n° 3, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable>
- Grimmersoft, 2005. *Guide d'emploi du logiciel WordMapper*, version 8.0.5.
- Guelton M., 2008. *De la cité-jardin à la cité linéaire : Georges Benoit-Lévy, parcours d'un propagandiste idéaliste (1903-1939)*. Thèse de doctorat en histoire de l'architecture, Tome 1, Université Versailles-St Quentin en Yvelines.
- Guillemette M., Luckerhoff J., Guillemette F., 2011. « Les entretiens de groupe en ligne », in Luckerhoff J., Guillemette F., Baribeau C.(dirs.), *Recherches qualitatives. Entretiens de groupe : concepts, usages et ancrages II*, p. 79-102. URL : [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero29\(3\)/numero_complet_29\(3\).pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero29(3)/numero_complet_29(3).pdf)
- Guyon F., Fuchs J., 2012. « Se dire “sportif” dans les pratiques de prédation (chasse, pêche, cueillette) en France. Conditions d'un processus de qualification », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, URL : <https://journals.openedition.org/rsa/802>

- Guyon F., 2008. « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, n° 134, p. 131-147. URL: <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2008-3-page-131.htm>
- Haegel F., 2005. « Réflexion sur les usages de l'entretien collectif », *Recherche en soins infirmiers*, n°83, p. 23-27. URL: www.cairn.info/revue-recherche-en-soinsinfirmiers-2005-4-page-23.htm.
- Haglund K., 1993. « The Emerald Metropolis », *Arnoldia*, 53, no. 4. URL: <http://arnoldia.arboretum.harvard.edu/pdf/articles/1993-53-4-emerald-metropolis.pdf>
- Haglund K., 1997. *Inventing Charles River: Urban Images and Civic Discourse in Boston, 1844-1994*. PhD in Architecture, art and environmental studies, dir. Stanford Anderson, Massachusetts Institute of Technology.
- Hajek I., Hamman P., Lévy J.-P. (dir), 2015. *De la ville durable à la nature en ville*. Villeneuve d'Ascq, Éditions Presses Universitaires du Septentrion.
- Hamilton E.W., Balfour, A. B., 1899. *Memoranda Chiefly Relating to the Classification and Incidence of Imperial and Local Taxes*. London, Edition Eyre & Spottiswoode, [Online] Harvard University]. URL: <https://catalog.hathitrust.org/Record/100534741>
- Hamson P., 1969. « Radlett Green Belt Society ». URL: <http://website.lineone.net/~greenbelt/Green%20Belt%20Story.htm>
- Hardman M., Larkham P. J., 2012. *Informal Urban Agriculture: The Secret Lives of Guerrilla Gardeners*. Salford, Edition Springer.
- Hatt T., 2002. « Un système d'information géographique pour une cartographie historique de Strasbourg, de la carte à l'immeuble ». *Revue XYZ*, no.92.
- Hatt-Diener M.-H., 1996. « Vivre à Strasbourg à la fin de l'Ancien Régime », in Pinol, *Atlas historiques des villes de France*. Paris, Éditions Hachette, p. 128-129.
- Hausmann G.-H., 1893. *Mémoires du Baron Haussmann. Grands Travaux de Paris. Tome III*, Paris, Éditions Victor-Harvard. URL: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k220530f.image>
- Hellmund P.C., Smith S.D., 2006, *Designing greenways: sustainable landscapes for nature and people*, Washington DC, Island Press.
- Henin B., 1986. « L'agrandissement de Marseille (1666-1690) », *Annales du Midi*, p. 7-22.
- Hennink M.-M., 2007. *International Focus Group Research. A Handbook for the Health and Social Sciences*. Edition Cambridge University Press.
- Hériard Dubreuil G., Dewoghélaëre J., 2014. « Biodiversité et long terme : un défi pour la gouvernance. », *Vraiment durable*, n° 5/6, p. 57-69. URL : www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2014-1-page-57.htm
- Hervieu B., Purseigle F., 2013. *Sociologie des mondes agricoles*. Paris, Éditions Armand Colin, Collection U.

- Herzlich C., 1972. « La représentation sociale », in Moscovici S., *Introduction à la psychologie sociale*, vol. 1. Paris, Editions Larousse.
- Howard E., 1898. *Garden Cities of To-Morrow*. Editions Kessinger.
- Howard E., 1898. *To-Morrow: a peaceful path of real reform*. Edition Swan Sonnenschein.
- Igersheim, F. et Pinol, J.-L., 1996b. « La capitale du Reichsland », in Pinol, *Atlas historiques des villes de France*, Paris, Éditions Hachette, p. 134-135, 1996.
- Igersheim, F., Pinol, J.-L., 1996. « Une ville entre deux guerres », in Pinol, *Atlas historiques des villes de France*, Paris, Éditions Hachette, p. 136-137.
- Jacob-Rousseau N., 2009. « Géohistoire/géo-histoire : quelles méthodes pour quel récit ? », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 84/4. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/7598>
- Jodelet D., 1989. *Les représentations sociales*. Paris, PUF.
- Jollivet M., 2015. *Pour une transition écologique citoyenne*. Paris, Éditions Charles Léopold Mayer.
- Jonas S., 1980. « Politique d'espaces verts et jardins ouvriers », *Revue des sciences sociales*. p. 84-99. URL: www.revue-des-sciences-sociales.com/pdf/rss10-jonas.pdf
- Jongman R., Pungetti G., 2004. *Ecological networks and greenways: concept, design implementation*. Edition Cambridge Press.
- Jongman R.H.G., 1995. « Nature conservation planning in Europe: developing ecological networks », *Landscape and Urban Planning*, Vol. 32, n°3, p. 169-183. URL: https://ac.els-cdn.com/0169204695001970/1-s2.0-0169204695001970-main.pdf?tid=c6b2febc-4c20-4b38893c3242fa166c13&acdnat=1526727153_1516d405b58902d4583e1a6a2b83cba1
- Kaplan R., Kaplan S., Ryan R., 1998. *With people in mind: design and management of everyday nature*. Washington D.C, Edition Island Press.
- Kenworthy-Browne J., 2004. « Paxton, Sir Joseph », in *Oxford Dictionary of National Biography* [en ligne]. URL: <https://doi.org/10.1093/ref:odnb/21634>
- Kerdiles-Weiler A., 2005. *Limites urbaines de Strasbourg, évolution et mutation*, Éditions Société Savante d'Alsace, Recherches et documents.
- Kim J.-O., 2008. *An Integrative Area Selection Method for Biodiversity Conservation in the DMZ and the CCZ of South Korea*. PhD in philosophy, University of Texas at Austin. URL: <https://repositories.lib.utexas.edu/handle/2152/17876>
- Kitzinger J., Marková I., Kalampalikis N., 2004. « Qu'est-ce que les focus groups ? » in *Bulletin de psychologie*, Tome 57, n° 471, p. 237-243.
- Klaus Nohlen, 1997, *Construire une capitale Strasbourg Impérial de 1870 à 1918, les bâtiments officiels de la Place Impériale*. Editions Société Savante d'Alsace.

- Klein J.-P., 1987. *Strasbourg, Urbanisme et Architecture des origines à 1870*. Éditions Musées de Strasbourg.
- Kleinschmager R., 1997. *Strasbourg, une ambition européenne*, Paris, Éditions Anthropos, collection Villes.
- Lacoste Y., 1963. « Un problème complexe et débattu : les grands ensembles ». In *Bulletin de l'Association de géographes français*, n°318-319. p. 3746. URL : http://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1963_num_40_318_5657
- Lafon, X., Schwien, J.-J., 1996. « Du castrum à la ville épiscopale » in Pinol, *Atlas historiques des villes de France*, Paris, Éditions Hachette, p. 124-125.
- Larrère C., Larrère R., 1997. *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Editions Aubier.
- Larrère C., Larrère R., 2015. *Penser et agir avec la nature : une enquête philosophique*. Paris, Editions La Découverte.
- Le Gates R.T., Stout F., 1996. *The city reader. Edition The Routledge Urban Reader Series*.
- Le Guyader H., 2008. « *La biodiversité : un concept flou ou une réalité scientifique ?* », *Courrier de l'environnement de l'INRA*. URL: www.inra.fr/dpenv/pdf/LeGuyaderC55.pdf
- Leheis-Guillot S., 2011. *La ville et sa rocade : un projet d'infrastructure au risque du temps long, le cas de Marseille*. Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, Université Paris-Est.
- Leimdorfer F., Salem A., 1995. « Usages de la lexicométrie en analyse de discours ». *Cahier Sciences Humaines*, 31, p.131-143 [En ligne]. URL:http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/41740.pdf
- Lelévrier C., 2013. « Au nom de la « mixité sociale ». Les effets paradoxaux des politiques de rénovation urbaine », *Savoir/agir*, Vol. 24, p. 11-17. URL : <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2013-2-page-11.htm>
- Leroux N., 2008. « Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion », *VST - Vie sociale et traitements*, n° 97, p. 14-25. URL: <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2008-1-page-14.htm>
- Lévêque, C., 1994. « Le concept de biodiversité : de nouveaux regards sur la nature », *Natures Sciences Sociétés*, 2, 3, 243-254. URL:<https://www.nss-journal.org/articles/nss/pdf/1994/03/nss19940203p243.pdf>
- Little E. C., 1995. *Greenways of America*. Baltimore, Edition John Hopkins University Press.
- Livet G., Rapp F., (dirs.), 1980. *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*. 4 vol., Strasbourg, Éditions des Dernières nouvelles de Strasbourg.
- Livet G., RappF., (dirs.), 1987. *Histoire de Strasbourg*. Toulouse, Editions Privat.

- Lizet B., 2010. « Du terrain vague à la friche paysagée. Le square Juliette-Dodu, Paris, Xe », *Ethnologie française*, p. 597-608. URL: <https://www.cairn.info/revueethnologie-francaise>
- Loubet del Bayle J.-L., 2000. *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris-Montréal, L'Harmattan [En ligne]. URL :http://classiques.uqac.ca/contemporains/loubet_del_bayle_jean_louis/initiation_metho_sc_soc/initiation_metho_sc_soc.html
- Loubet del Bayle J.-L., 2000. *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. Paris-Montréal, Editions L'Harmattan.
- Luginbühl Y., Toublanc M., 1998. « De l'utilité de l'émondage à la contemplation du paysage », Rapport de recherche en sciences sociales du programme *Participation des structures linéaires boisées à des formes nouvelles d'aménagement des paysages ruraux*, contrat ministère de l'Environnement, SRAE. URL: www.side.developpement-durable.gouv.fr/.../doc/.../IFD_REFDOC
- Luginbühl, Y., 2012. *La mise en scène du monde*. Paris, Editions CNRS.
- Lynch K., 1999 [1^{re} 1960]. *L'Image de la Cité*. Paris, Edition Dunod.
- Madoré F., 2004. « Les ensembles résidentiels fermés en France : La forme d'habitat d'une société d'incertitude » in *Les Annales de la recherche urbaine*, n°95, Apprivoiser les catastrophes. p. 98-106. URL: <http://www.persee.fr/doc>
- Magri, S., Topalov C., 1987. « De la cité-jardin à la ville rationalisée. Un tournant du projet réformateur (1905-1925) dans quatre pays » In *Revue française de sociologie*, 28-3, p. 417-451. URL: http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1987_num_28_3_2424
- Malher F., Magne J-F., 2010. « L'urbanité des oiseaux », *Ethnologie française*, n°4. Vol. 40, p. 657-667. URL: <https://www.cairn.info/revue-ethnologie>
- Martin J., 2011. *Genius of place, The life of Frederick Law Olmsted: abolitionist, conservationist, and designer of Central Park*. Cambridge, Edition Da Capo Press.
- Mathieu N., 2000. « Des représentations et pratiques de la nature aux cultures de la nature chez les citadins : question générale et étude de cas » in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 77-2, p. 162-174. URL : www.persee.fr/doc/bagf
- Mathieu N., 1998. « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France Les années quatre-vingt-dix ». *Économie rurale*, n°247, p. 11-20. URL : <http://www.persee.fr/doc>
- Mattina C., N., Maisetti, 2015. « Sociologie de Marseille : la « ville habitée » contre la « ville imaginée » », *Métropolitiques*. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Sociologie-de-Marseille-la-ville.html>
- Mayalène G., 2013. « Henri Sellier et les leçons de l'étranger. La cité-jardin, un modèle d'aménagement urbain parmi d'autres ? », *Histoire urbaine*, 2, n°37, p. 73-93. URL: www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2013-2-page-73.htm

- McHarg I., Steiner F. (éd.), 2006. *The Essential Ian McHarg: writings on design and nature*. Editions Island Press.
- McHarg I., Steiner F., (éd.), 1998. *To Heal the earth*. Editions Island Press.
- McHarg I., 1995 [25^e éd.]. *Design with nature*. Editions Wiley.
- Menzio M.-J., 2010. « Comment catégoriser les espèces exotiques envahissantes », *Études rurales*. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9043>
- Menzio M.-J., Marco A., Bertaudière-Montes V., Léonard S., Provendier D., Lanez G., Thommeret S., 2012. « La perception de la végétation spontanée, Enquête Rapport intégral » Editions Plante & Cité. URL : https://www.plante-et-cite.fr/data/fichiers_ressources/rapport_integral_acceptaflore.pdf
- Moliner, P., Rateau P., Cohen-Scali, V., 2002. *Les représentations sociales : pratique des études de terrain*. Editions Presse Universitaires de Rennes.
- Morgan D.-L., 1997. *Focus groups as qualitative research*. London, Editions Sage.
- Morgan K.N., 1999. « Charles Eliot, Landscape Architect: An Introduction to His Life and Work », *Arnoldia*, 4. Harvard. URL: <http://arnoldia.arboretum.harvard.edu/pdf/articles/1999-59-2-charles-eliot-landscape-architect-an-introduction-to-his-life-and-work.pdf>
- Morgan K.N., 2007. « Muskau an America: Pückler's influence on Charles Eliot and regional landscape planning in the United States » in *GHI Bulletin Supplement*, 4. Boston University.
- Morisset L.-K., Breton M.-E., 2011. *La ville, phénomène de représentation*, Editions Presse de l'Université de Québec.
- Moscovici S., 1971. *Essai sur l'histoire humaine de la nature*. Paris, Éditions Nouvelle bibliothèque scientifique.
- Moscovici S., 2004 [3^{re} Ed, 1961]. *La psychanalyse : son image et son public. Étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*. Paris, Editions PUF.
- Mougenot C., 2003. *Prendre soin de la nature ordinaire*. Paris, Editions Quae.
- Mougenot C., Roussel L., 2006. « Peut-on vivre avec le ragondin ? Les représentations sociales reliées à un animal envahissant », *Natures Sciences Sociétés*. p. 22-31. URL: <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2006-Supp.1-page-22.htm>
- Mucchielli R., 2004. *La dynamique des groupes*. Issy-les-Moulineaux, Édition ESF.
- Mumford L., 2011 [1961, 1^{re} Ed]. *La cité à travers l'histoire*. Marseille, Editions Agone.
- Ndubisi, F., 2014. *The Ecological Design and Planning Reader*. Editions Island Press.
- Nohlen K., 1997. *Construire une capitale, Strasbourg impérial de 1870 à 1918 : les bâtiments officiels de la place impériale*. Publications de la Société Savantes d'Alsace, tome 56.

- Nohlen K., 2003. « Strasbourg après 1871 : réorganisation des espaces », in Turrel D. (dir.), *Villes rattachées, villes reconfigurées 16^e-20^e siècle*, Tours, Editions Presses Universitaires François Rabelais.
- Nonn H., 1992. « Strasbourg, ville internationale. Forces, faiblesses, objectifs ». *Revue Géographique de l'Est*, tome 32, n°2. France de l'Est : population, villes, industries. p. 87-103. URL : http://www.persee.fr/doc/rgest_0035-3213_1992_num_32_2_2221
- Olmsted F. L., 1852. *Walks and Talks of an American Farmer in England*. Editions G.P. Putnam.
- Olmsted F., L., Beveridge C., Hoffman C. (eds.), 1997. *The Papers of Frederick Law Olmsted: Writings on Public Parks, Parkways, and Park Systems*. Editions Johns Hopkins University Press.
- Osborn F. J., Whittick A., 1963. *The New Towns, The answer to the Megalopolis*. Editions Hely Thorn, 1963.
- Osborn F. J., Whittick A., 1963. *The New Towns. The answer to megalopolis*. Dublin, Edition Hely Thom Ltd.
- Paquot T., 2001. *Terre urbaine. Cinq défis pour le devenir urbain de la planète*. Paris, Editions la Découverte.
- Paquot T., 2004. « Ville et nature, un rendez-vous manqué ? », *Diogenes*, n° 207, p. 83-94. URL: www.cairn.info/revue-diogene-2004-3-page-83.htm
- Pavard I., 2006. *Contribution à la constitution du réseau écologique national. Bilan de l'historique et des expériences de réseau écologique en Europe*. Paris, Fédération France Nature Environnement. <http://www.fne.asso.fr>
- Pellegrini P., 2012. « Pieds d'arbre, trottoirs et piétons : vers une combinaison durable ? », *Développement durable et territoires*. Vol. 3, n° 2. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9329>
- Périllon M.-C., 2012. *L'invention perpétue de Strasbourg*. Éditions Signe.
- Peter A., 2012. *Vers la ville-nature : la géographie au service du projet de territoire*. Conférence-Débat, Strasbourg/INSA, Éditions CUS.
- Peter A., 2014. « Quelle philosophie pour des mobilités urbaines métropolitaines ? avec Alfred Peter » in Pons A. (dir.), *Les rencontres de l'ADEUS*, Strasbourg, Éditions CUS, p. 4-11.
- Peyrat-Guillard D., 2006. « Alceste et WordMapper : l'apport complémentaire de deux logiciels pour analyser un même corpus d'entretiens » In JADT 2006, 8es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles. URL : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2006/PDF/II-065.pdf>
- Pinol, J.-L (dir.), 1996. *Atlas historiques des villes de France*. Paris, Éditions Hachette.

- Pissaloux J.-L., 2011. « La démocratie participative dans le domaine environnemental », *Revue française d'administration publique*, 1, p. 123-137. URL: <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2011-1-page-123.htm>
- PLU de la commune de Marseille, 2011. *Rapport de présentation*. Marseille Provence Metropole (MPM)/AGAM.
- PLU de Marseille, 2013. *Rapport de présentation. Éléments de compréhension, état des lieux et enjeux*. Tome 1, Marseille Provence Metropole (MPM)/ AGAM.
- PLU de Marseille, 2013. *Rapport de présentation. Explication du projet de PLU*. Tome 2, Marseille Provence Metropole (MPM)/ AGAM.
- Portal C., 2013 « Patrimonialiser la nature abiotique ordinaire. Réflexions à partir des Pays de la Loire (France) », *L'Espace géographique*, p. 213-226. URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique>
- POS, 1992. *Rapport de présentation*. Eurométropole de Strasbourg, Éditions CUS/ADUAS.
- Raoult P., 2010. « Rapport au Ministre d'État, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat ». URL : <http://www.trameverteetbleue.fr/documentation/references-bibliographiques/rapport-au-ministre-etat-ministre-ecologie-energie>
- Rateau P., Lo Monaco G., 2013. « La Théorie des Représentations Sociales : orientations conceptuelles, champs d'applications et méthodes », *Revista CES Psicología*, Vol 6, n°1, p. 1 -21. URL : <http://www.redalyc.org/pdf/4235/423539419002.pdf>
- Regnard-Drouot C., 2006. *Nécessité et honneur. Violences quotidiennes, violences criminelles à Marseille 1851-1914*, Thèse de doctorat en civilisations et humanités, Université Aix-Marseille 1.
- Rimbert S., 1967. *La banlieue résidentielle du Sud de Strasbourg. Genèse d'un paysage suburbain*. Faculté des Lettres de Strasbourg. Paris, Éditions Les Belles Lettres.
- Rivault, C., Cloarec A., Mathieu N., Blanc N., 1994. « Les blattes : un animal de ville à toutes saisons », *Les Annales de la recherche urbaine*, 61, p.32-37. URL : https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1993_num_61_1_1753
- Rollin J., 2010. « La protection des petites rivières périurbaines dans les Bouches-du-Rhône depuis les années 1960 : une analyse de la construction locale de la norme environnementale », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 85. URL : <http://geocarrefour.revues.org.faraway.u-paris10.fr/7974>
- Rouadjia A., 2017. « Le paradoxe de la gestion des espaces verts : entre volonté de maîtrise et laissez-faire », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série*. URL: <http://journals.openedition.org/vertigo/18338>
- Rouquette M., Rateau P., 1998. *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble, Editions PUG.

- Rybczynski W., 1999. *A Clearing in The Distance: Frederick Law Olmsted and America in the 19th Century*, Editions Simon and Schuster.
- Saïdi M.-R., Billaud J.-P. (col.), Picon B., (col.), 2012. *La représentation sociale des zones humides. Enquête d'opinion*. Paris, Editions MEDDE.
- Salomon Cavin J., 2005. *La ville mal-aimée. Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse : analyse, comparaisons, évolution*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Scheromm P., 2015. « L'expérience agricole des citoyens dans les jardins collectifs urbains : le cas de Montpellier », *Développement durable et territoires*, Vol.6, n°1. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10726>;
- Searns R.-M., 1995. « The evolution of greenways as an adaptive urban landscape form », *Landscape and urban planning*, Vol. 33, 1-3, p. 65-80. URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0169204694020147>
- Simon L., Goeldner-Gianella L., 2013. « Évaluation socio-économique des trames vertes urbaines aux marges de la métropole parisienne » in Clergeau P., Blanc N., (dirs.), 2013. *Trames vertes urbaines, de la recherche scientifique au projet urbain*, Éditions Le Moniteur.
- Soulier N., 2012. *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et piste d'actions pour des villes où l'on aimerait habiter*. Paris, Editions Ulmer.
- Stefulesco C., 1993. *Urbanisme végétal*. Paris, Éditions Institut pour le développement forestier.
- Steiner F., 2014. « Frontiers in urban ecological design and planning research », *Landscape and urban planning*, Vol 125. P. 304-311. URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204614000425?via%3Dihub>
- Strub C., 2010. « Jardins ouvriers, familiaux et de guerre ». *Base Numérique du Patrimoine d'Alsace*. URL: http://www.crdp-strasbourg.fr/data/patrimoine-culturel/jardin01/jardins_ouvriers.php?parent=25
- Sutton S. B., 1997. *Civilizing American Cities: writings on city landscapes, F.L. Olmsted*. Cambridge- New York, Edition Da Capo Press.
- Tabouret R., Hatt T., Grigorovschi A., 2013. « Strasbourg : la formation d'une ville et ses représentations ». In *Strasbourg. De la Grande-Île à la Neustadt*, Cohen J.-L., Bernard Gauthiez B., Kostka A., Payot D., Yang M., (dir.), Éditions Lieux-Dits, Lyon, p. 36-51.
- Témime E., 1985. « Marseille, ville de migrations », In *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°7. Étrangers, immigrés, français. p. 37-50. URL : http://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1985_num_7_1_1180
- Terrin J.-J (dir.), Marie J.-B., 2013. *Jardins en ville villes en jardin. Gardens in the city*. Marseille, Editions Parenthèses, collection la ville en train de se faire.

- Tomas F., Blanc J.-N., Bonilla M., 2003. *Les Grands Ensembles une histoire qui continue*. Éditions Université St-Etienne.
- Trautmann C., 1994. « Pour un développement territorial intégré » in Cuillier F. (dir), *Strasbourg : chroniques d'urbanisme*. Strasbourg, collection Monde en cours, ADEUS/ Éditions de l'Aube, p. 174-183.
- Trendel G., 2006. *Racontez-Moi Strasbourg, les très riches heures d'une ville libre*. Strasbourg, Editions DNA.
- Truner T., 1995. « Greenways, blueways, skyways and other ways to a better London », *Landscape and urban planning*, Vol. 33, 1-3, p. 269-282. URL : <https://www.science-direct.com/science/article/pii/0169204694020228>
- Turner T., 2005. *Garden History. Philosophy and design 2000 Bc-2000 AD*. Edition Spon Press.
- Turner T., *Towards a green strategy for London: Strategic Open Space and Green Chains*. Editions London Planning Advisory Committee, 1991.
- Twombly R., 2010. *Frederick Law Olmsted: Essential Texts*. New York, Edition Press Notron & Compangy.
- UNEP-Hortis, 2017. « Les villes le plus verts de France, Palmarès 2017 », *Observatoire des villes vertes*. URL : <http://www.observatoirevillesvertes.fr/wpcontent/uploads/2015/01/palmares-des-villes-vertes-vdef.pdf>
- Vicart V., 2014. *Des chiens auprès des hommes. Quand l'anthropologue observe aussi l'animal*. Paris, Editions Pétra, Collection Anthropologiques.
- Vilmer J.-B., 2011. *L'éthique animale, Que sais-je ?*. Paris, Editions PUF. URL : <https://www.cairn.info/l-ethique-animale--9782130584452.htm>
- Viprey J.-M., 2006. *Acte des 8^{es} journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (JADT 06)*. Cahiers de la Maison des Sciences de l'Homme, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Vodouhe S.-G., 2015. *Hautepierre : un éco-quartier modèle pour la ville de Strasbourg : utopie ou réalité ?* Thèse de doctorat en Urbanisme, Université de Strasbourg.
- Wandrille H., 2010. « Modéliser la nature en ville : expérimentation. », *Natures Sciences Sociétés*, 2, Vol.18, p. 133-146, URL : www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2010-2-page-133.htm
- Waton M.-D., 2011. « Les enceintes de Strasbourg à travers les siècles », *In Situ* [En ligne], n°16. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/442>
- Waton M.-D., 2011. « Les enceintes de Strasbourg à travers les siècles », *In Situ* [En ligne], no.16. URL : <http://insitu.revues.org/442>
- Wilson E.O., 2000. « L'enjeu écologique n°1. Entretien avec Olivier Postel-Vinay ». *La Recherche*, 333, p. 14-17, URL : <http://www.larecherche.fr/edward-o-wilson-lenjeu-%C3%A9cologique-n%C2%B0-1>

Wintz M., 2015. « Nature urbaine, nature distante, nature policée » in Hajek I., Hamman P., Lévy J.-P. (dir.), *De la ville durable à la nature en ville*. Villeneuve d'Ascq, Éditions Presses Universitaires du Septentrion, p. 155-169.

Wolff J-F., 2014. « Le long cheminement du plan d'occupation des sols de Strasbourg », in Cuillier F. (dir.), *Strasbourg chroniques d'urbanisme*, ADEUS/Éditions de l'Aube.

Zaitzevsky C., 1992. *Frederick Law Olmsted and the Boston Park System*. Harvard, Edition Harvard University Press.

Ziegler V., 2011. *Grands ensembles, urbanité et politiques de la ville dans le Rhin supérieur, Hautepierre et Heidelberg-Emmertsgrund*. Rapport finale à l'appel d'offres « L'architecture de la grande échelle » en 2008, ENSA et INSA de Strasbourg.

Webographie:

Eurometropole-de-strasbourg

<https://www.strasbourg.eu/eurometropole-de-strasbourg>

Cartotheque.strasbourg :

<http://www.cartotheque.strasbourg.eu/maps/216/#%2Fnodes%2F644690%2F>

CREP

<http://crep.strasbourg.free.fr>

AHBAK

<http://www.ahbak.org/>

Canopé Académie de Strasbourg

<http://www.crdp-strasbourg.fr/>

OBPNB : Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel en Bretagne

<http://www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr/>

LPO-Alsace : Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Alsace

<https://alsace.lpo.fr>

Table des matières

Table des matières	
Sommaire	7
Remerciement	9
Résumé.....	11
Introduction générale.....	13
1. Le contexte d'une crise écologique chronique	13
1.1. La biodiversité: un nouveau paradigme	16
1.2. La biodiversité : une double rupture et une approche systémique	18
1.3. Vers une nouvelle politique de protection de la biodiversité	19
1.4. La « nature en ville » : un oxymore ?.....	21
1.5. La ville : un écosystème urbain.....	22
1.6. La biodiversité urbaine.....	23
1.7. La trame verte : « réconcilier » la ville et la nature ?.....	25
2. Questions de recherche et hypothèses	27
3. Le choix de terrains d'études : Marseille et Strasbourg.....	28
4. Méthodologie :	30
4.1. La notion de « nature en ville » comme une entrée méthodologique	30
4.2. Étudier les représentations et les pratiques sociales par une méthode combinatoire	30
4.3. Interroger l'histoire et l'évolution urbaine pour saisir les représentations sociales...	32
5. Plan de la thèse	33
Chapitre 1. Les Trames Vertes : une trajectoire internationale, entre pratiques urbanistiques et connaissances scientifiques	35
<i>Section 1. Les parkways et système des parcs, une naissance déjà internationale ?</i>	37
1.1. Frederick L. Olmsted, un parcours atypique	39
1.2. Olmsted, les premiers pas vers le paysagisme	45
1.3. Le système des parcs, un projet d'aménagement urbain.....	52
<i>Section 2. La cité-jardin et la ceinture verte : pour un contrôle urbain.....</i>	63
2.1. La cité-jardin, une utopie verte ?.....	64
2.2. La ceinture verte, changement d'échelle et complexité multiple.....	70
<i>Section 3. Les trames vertes à l'heure de l'écologie du paysage, entre planification et sciences naturelles</i>	73
3.1. McHarg et la planification écologique, vers une approche holiste	74
3.2. L'écologie, l'apport d'une rationalité scientifique	77
<i>Conclusion de chapitre 1</i>	83

Chapter 2 . Marseille ville-palimpseste : épaisseur temporelle et éclatement spatial.....	87
Section 1. La « ville-palimpseste » : approche méthodologique pour lire l'urbain.....	88
1.1. Notion de palimpseste	88
1.2. La ville-palimpseste, vers une méthode	88
1.3. Marseille : localisation géographique du premier terrain d'étude.....	92
Section 2. Marseille, lecture d'un palimpseste urbain	93
2.1. Premier temps : ville agglomérée et logique de murs	94
2.2. Deuxième temps : ville ouverte et logique de polarisation	100
2.3. Troisième temps : ville fragmentée, entre éclatement spatial et éclatement social.	107
Conclusion du chapitre 2	120
Chapter 3 . Strasbourg ville-palimpseste, quand le social et le naturel s'imbriquent.....	124
Section 1. Bref aperçu géographique : Strasbourg entre eau et forêt	125
1.1. Forêt Rhénane	125
1.2. Strasbourg, ville sur l'eau.....	126
Section 2. Strasbourg, palimpseste urbain en trois temps	127
2.1. Premier temps : la ville agglomérée et la logique militaire.....	128
2.2. Deuxième temps : la ville-ouverte et la logique du morcellement (1870-1970).....	133
2.3. La ville « cousue » des trames vertes, vers une logique durable	142
Conclusion du chapitre 3	154
Chapter 4 . Approche méthodologique théorique et pratique pour saisir les représentations sociales associées à la « nature en ville »	157
Section 1. La représentation sociale : concept, formes et structure.....	159
1.1. La « représentation » au sens pluriel	159
1.2. La représentation sociale : trajectoire conceptuelle de Durkheim à Moscovici.....	160
1.3. Les trois formes emboîtées de représentations : individuelles, sociales et collectives	161
1.4. La représentation sociale : structures, fonctions et processus de formation	163
Section 2. Une méthode d'enquête combinatoire : entretien collectif et entretien individuel.....	166
2.1. L'entretien collectif, un outil d'enquête qualitative	166
2.2. Le choix de combinaison entre entretiens collectif et entretien individuel.....	167
2.3. Démarches théoriques pour la mise en place des entretiens collectifs.....	169
2.4. Démarches pratiques et choix méthodologiques :.....	172
Section 3. L'analyse de contenu, une méthode pour appréhender les représentations sociales des habitants enquêtés.....	178

3.1. La description du corpus recueilli	178
3.2. La mise en place d'une grille d'analyse	178
3.3. L'analyse de contenu et le recours à l'aide de l'ordinateur.....	180
Conclusion du chapitre 4	185
Chapter 5 . Marseille, Représentations sociales de la nature en ville, formes spatiales et pratiques sociales.....	187
Section 1. La nature en ville : lecture croisée entre dehors et dedans	189
1.1. La nature au-dehors : entre le dehors périphérique et le dehors dépay sant.....	190
1.2. La nature au-dedans : entre limites socio-spatiales et effet d'artificialité.....	199
1.3. La nature entre dehors et dedans : analyse quantitative et effets des variables	205
Section 2. Les vivants en ville, une lecture entre sauvage et domestique	210
2.1. La flore en ville : une construction discursive du végétal.....	210
2.2. La faune en ville : des représentations dialectiques entre nuisibles et désirables ...	220
2.3. La flore : lecture quantitative et les effets des variables socio-spatiales.....	235
2.4. La faune : lecture quantitative et les effets des variables socio-spatiales	239
Section 3. La nature en ville à Marseille : entre aménités urbaines et pratiques sociales	244
3.1. La nature en ville à Marseille : question d'aménités urbaines	245
3.2. Les pratiques sociales de la nature à Marseille et l'effet des variables socio-spatiales	264
Conclusion du chapitre 5	271
Chapter 6 . Strasbourg, Représentations sociales de la nature en ville, formes spatiales et pratiques sociales	273
Section 1. La nature en ville : lecture croisée entre dehors, dedans et continuité	275
1.1. Les représentations sociales des formes paysagères et remises en question.....	276
1.2. L'eau : une forme de nature continue entre le dehors et le dedans	282
1.3. Au-dedans, la nature en ville entre artifice et spontanéité	287
1.4. La nature en ville à Strasbourg : analyse quantitative des formes paysagères et les effets des variables	298
Section 2. Les êtres vivants en ville : lecture croisée entre sauvage et domestique	303
2.1. La flore à Strasbourg : une construction discursive du végétal en ville.....	303
2.2. La faune en ville : des représentations dialectiques entre sauvages et domestiques	314
2.3. La flore en ville : lecture quantitative et les effets des variables socio-spatiales....	321
2.4. La faune en ville : lecture quantitative et les effets des variables socio-spatiales ..	324
Section 3. La nature en ville à Strasbourg, entre biodiversité et pratiques sociales ..	327
3.1. Les préoccupations relatives à la nature en ville à Strasbourg :.....	328

3.2. Les pratiques sociales de la nature à Marseille et l'effet des variables socio-spatiales	333
3.3. Les moyens des déplacements à Strasbourg et l'effet des variables socio-spatiales :	336
<i>Conclusion du chapitre 6</i>	338
Conclusion générale	339
Bibliographie	347
Table des matières	369
Liste des sigles	375
Liste of figures	377
Liste des tableaux	387
Annexes	389

Liste des sigles

ADEUS	Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique
COMOP	Comité Opérationnel COP
CUS	Communauté urbaine de Strasbourg [devenu Eurométropole de Strasbourg]
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du Logement
EBC	Espace Boisé Classé
ENS	Espace Naturels Sensibles
FFP	Fédération Française du Paysage
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LOF	Loi d'orientation foncière
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux
MEDDE	Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie
MEDDTL	Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
MNHM	Muséum National d'Histoire Naturelle
MPM	Marseille Provence Métropole
PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PADD	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PNR	Parc Naturel Régionale
POS	Plan d'Occupation des Sols
REP	Réseau Écologique Paneuropéen
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SD	Schéma Directeur
SIG	Système d'Information Géographique
SRCE	Schéma Régionaux de Cohérence Ecologique
SRU	Solidarité et Renouvellement Urbain
TGV	Train Grande Vitesse
TVB	Trame Verte et Bleue
UE	Union Européenne
ZA	Zone Agricole
ZAU	Zone à Urbaniser
ZN	Zone Naturelle ZPIU Zone de Peuplement Industriel et Urbain
ZNIEFF	Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique
ZPPAUP	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager
ZPS	Zone de Protection Spéciale

Liste of figures

Figure 1. Schéma et grille de la lecture de l'évolution conceptuelle de notion de « trames vertes » (Mouad, 2018).....	37
Figure 2. (À gauche) Photographie aérienne du parc Birkenhead en 1946 (©Aerofilms Collection, Historic England Archive) ; (A droite) Plan du parc de Birkenhead de l'architecte Joseph Paxton (aménagé en 1843 (©The American Cyclopædia, 1879).....	43
Figure 3. (En haut) le plan de Prospect Park à Brooklyn 1871 (notez l'influence du plan de Birkenhead de J. Paxton en Liverpool) (© Brooklyn Historical Society Map Collection, 2012) ;	48
Figure 4. Avenue de l'Impératrice (l'actuel Avenue Foch) ; on note l'axe central pour la circulation mobile et deux larges trottoirs aménagés pour la promenade (©BNF, vers 1900).	50
Figure 5. Avenue Unter den Linden ; on note l'axe central consacré aux promenades et les côtés pour la circulation mobile (©Congress Library, 1890).....	51
Figure 6. Plan Buffalo (gauche, 1880) et Plan (droite, 1914) montrent les deux phases de l'évolution du système de parcs (©Bibliothèque de l'Université de Buffalo, 2016)..	54
Figure 7. Système de parcs et de parkways à Boston (Olmsted et Eliot, Landscape architects, 1894) connu actuellement par The Emerald Necklace, ou le Collier d'Émeraude de Boston (© redessiné par Emerald Necklace Conservancy, 2016).....	57
Figure 8. Cartes montrant les réserves proposées par le système de parcs métropolitains avant 1892 et après 1902. À titre comparatif, la zone en rouge représente le système de parcs municipal d'Olmsted (©Eliot W., 1902; montage : Mouad, 2018).	61
Figure 9. Schéma de développement décentralisé, proposé par Ebenezer Howard, des cités-jardins satellites autour une grandeville centrale, 1902 (intitulé : Groupe Villes sans taudis et sans pollution) (©library Florida University)	66
Figure 10. Plan schématique (1/6 section répétitive) du modèle de Cité-jardin selon E. Howard et les modes d'occupation de sols (en orange : habitat/ rouge : industrie/ bleue : fonction et service public/ magenta : commerce) (©Howard, 1902 ; montage : Mouad, 2018)	67
Figure 11. Plan Welwyn Garden-City, 1921 (gauche) et Plan Letchworth Garden-City, 1903 (droite), montre la ceinture agricole comme limite verte urbaine (source : Osborn et Whittick, 1963, mise en couleur de zonage Mouad, 2018)	69
Figure 12. Le plan (en haut) est un zoom qui montre le système des parcs et parkways. Plan (en bas) la ceinture verte de Londres proposée par Abercrombie et Forshaw en 1944 : i) les taches noires sont les espaces ouverts existants ii) Zone en hachure en diagonal est la tache urbaine du bâti (©County of London Plan, 1943 ; composition cartographique Mouad, 2018)	71
Figure 13. Schéma montrant les éléments essentiels composant d'une trame verte et bleue (© Irstea).....	79
Figure 14. Photographie aérienne représentant les éléments composant du modèle « tache-corridor-matrice », lakeville, Indiana © conservation corridor.org)	79
Figure 15. Parcours schématique marquant les grands notions, acteurs, événements de l'évolution de l'approche des trames vertes (©Mouad, 2018).	84

Figure 16. <i>Extrait du manuscrit original d'Archimède. Après le traitement d'imagerie, deux textes apparaissent : l'original d'Archimède écrit de droite à gauche et le second texte de prière, plus récent écrit en verticale. (©Musée Walters Art Museum, http://www.archimedespalimpsest.net).....</i>	88
Figure 17. <i>Schématisation de la structure tridimensionnelle de l'épaisseur temporelle de ville-palimpseste (chaque plan représente une période de temps donnée) (©Mouad, 2018).</i>	91
Figure 18. <i>Marseille, plan-relief des massifs qui encerclent la ville (©topographic-map.com, 2018)</i>	92
Figure 19. <i>Marseille, carte montrant les réseaux hydrographiques et les cours d'eau principaux (©AGAM, 2012).</i>	93
Figure 20. <i>Marseille, Plan de la ville historique en 1180, montrant la subdivision de la ville intramuros entre les trois pouvoirs. (© Bouiron, 2009 ; Mise en forme : Mouad, 2018).</i>	95
Figure 21. <i>Plan de Marseille en 1743 suite à l'agrandissement de 1666 montrant les nouveaux dispositifs militaires et le tissage entre la trame organique de la ville ancienne (en bleu) et la trame géométrique de la ville nouvelle (en rouge) (©Archives municipales de Marseille; Mouad, 2018).....</i>	98
Figure 22. <i>Plan de Marseille en 1838 montrant les directions de l'évolution urbaine amorcées d'abord avec l'avenue Longchamp (à l'Est), puis en direction du Prado(au Sud)(©fond de carte BNF, 2015; Mouad, 2018).</i>	101
Figure 23. <i>Plan de Marseille en 1866 après l'édification du Port auxiliaire sur la rade nord et le début de l'haussmannisation Avec l'ouverture de la rue Impériale aux années 1860. (©Archives municipales de Marseille, Mouad, 2018).</i>	104
Figure 24. <i>Plan directeur d'aménagement de Marseille signé par l'urbaniste Georges Meyer-Henin en 1949. En vert : les espaces libres dont les parcs, jardins et systèmes de parcs proposés. En rouge : les services publics (in Becquart, 1994).....</i>	112
Figure 25. <i>La cité de la Solidarité (à droite) et le parc Kallisté (au centre-gauche), sont situés aux limites du 15e arrondissement (©Marseille rénovation urbaine, 2012).</i>	116
Figure 26. <i>Autoroute du Soleil (A7) séparant la Viste (droite) et les Ayalades (gauche) (©Mouad, 2014).....</i>	116
Figure 27. <i>Vue panoramique de Marseille en direction des quartiers sud montre les imposantes résidences de La Rouvière et La Valmante (©Mouad, 2014).....</i>	117
Figure 28. <i>Vue en de La Valmante (18^e étage) en direction de la résidence La Rouvière aux portes des Calanques (©Mouad, 2014).</i>	117
Figure 29. <i>Le palimpseste urbain de Marseille illustrant la superposition des temps depuis le XVII^e au XXI^e siècle et marquant les grandes phases de son évolution urbaine (Réalisation ©Mouad, 2018).</i>	121
Figure 30. <i>Un plan-relief montrant la ville de Strasbourg au milieu de la plaine d'Alsace, délimitée par le massif des Vosges (à gauche) et celui de la Forêt-Noire (à droite) (©http://en-gb.topographic-map.com/, Mouad, 2018).</i>	126
Figure 31. <i>Carte montrant le réseau hydraulique formé entre le Rhin et l'Ill et les trois massifs forestiers de la commune de Strasbourg (©IGN, 2016; Mouad, 2018).....</i>	127

Figure 32. <i>Strasbourg en 1720, la forteresse du Royaume de France, œuvre de Vauban, face à celle du Khel de la Sainte-Empire Germanique</i> (©BNF, 2018).	131
Figure 33. <i>Plan Conrath de Strasbourg en 1880 montrant le projet de la ville nouvelle, Neustadt après avoir déraser les remparts de Vauban</i> (©BNF,2018).....	136
Figure 34. <i>Le « Plan vert » de Strasbourg, montrant les berges aménagées à partir du centre-ville tout le long de l'Ill et la Bruche, depuis 1974 et celles qui sont planifiées par le POS de 1992.</i> (©POS, 1992, p. 85).....	147
Figure 35. <i>Plan du parc naturel urbain de l'Ill-Bruche, liant le centre-ville aux quartiers périphériques ouest de Strasbourg (Montagne-Verte, Elsau et Kœnigshoffen)</i> (©eurométropole, 2014).	151
Figure 36. <i>L'un des parcours du PNU assurant les liens avec le centre-ville (à gauche), de jardins-ouvriers (rue Weilerinsel), (à droite) les berges de l'Ill</i> (© Mouad, 2013). .	151
Figure 37. <i>Vue panoramique du parc Heyritz montrant, au premier plan, des « gradins engazonnés », ou des berges terrassées, la plate-forme flottante pour accéder à l'eau (pêcheurs, kayakistes, etc.) ; et au fond, le nouveau quartier mixte en fin construction</i> (©Mouad, 2015).....	152
Figure 38. <i>Le parc Heyritz, la passerelle flottante permet le franchissement du canal pour les piétons et cyclistes. A droite, des îles artificielles des plantes aquatiques.</i> (©Mouad, 2015).	152
Figure 39. <i>Le palimpseste urbain de Strasbourg montrant l'évolution urbaine depuis l'époque romain jusqu'au début du XXe siècle</i> (©Mouad, 2018).	155
Figure 40. <i>Le palimpseste urbain de Strasbourg montrant l'évolution urbaine depuis l'époque romain jusqu'au début du XXIe siècle</i> (©Mouad, 2018).	156
Figure 41. <i>Quatre possibilités de distinction entre représentations collectives (RC) et représentations sociales (RS) selon Rouquette et Rateau</i> (1998)	163
Figure 42. <i>L'architecture du guide d'entretien telle que vue par la « stratégie d'entonnoir »</i> (©d'après Hennink, 2007, p. 50 ; Montage et traduction, Mouad, 2018).....	172
Figure 43. <i>Schéma de la pré-catégorisation des groupes de discussion constitués selon les trois variables socio-spatiales : Genre (hommes, femmes et mixte) ; Lieu de résidence (centre et péricentre) et le degré de l'engagement vis-à-vis de l'environnement (militants, non-militants)</i> (©Mouad, 2018).....	174
Figure 44. <i>Des captures d'écran du logiciel Wordmapper montrant les trois niveaux de cartographie textuelle</i> (©Mouad, 2018).	182
Figure 45 <i>Une prise de vue du belvédère de Sugiton montrant les franges sauvages du massif des Calanques,</i> (©MOUAD, 2013)	191
Figure 46. <i>La fréquence des mots relatifs aux formes paysagères (terrestres et aquatiques) identifiées dans le discours de 54 habitants enquêtés à Marseille,</i> (Mouad, 2018)	192
Figure 47. <i>Une prise de vue depuis la baie des singes, montrant l'île-de-Maire, ancienne exploitation minière, désormais inhabitée</i> (©MOUAD, 2014).....	193
Figure 48. <i>Vue panoramique prise depuis le mont Puget à Marseille, montrant au premier plan le massif des Calanques et le début du Campus universitaire de Luminy ; au second plan, les quartiers sud de Marseille ; et à l'arrière-plan se trouve l'archipel de Frioul et la Côte-Bleue (nord- ouest),</i> (©MOUAD, 2014).....	195

Figure 49. <i>Une prise de vue depuis la route littorale aux Goudes, montrant un homme seul regardant la grande bleue turquoise sous l'emprise des vagues, (©MOUAD, 2015)</i>	197
Figure 50. <i>Une prise de vue depuis la Calanque de Cortiou vers le Bec de Sormiou, montrant des formations rocheuses sculptées par l'érosion et des baigneurs profitant de l'instant présent, (©Mouad, 2015)</i>	199
Figure 51. <i>La fréquence des termes relatifs aux différentes formes d'espaces verts mentionnés par les habitants au cours des entretiens collectifs réalisés à Marseille (Mouad, 2018)</i>	200
Figure 52. <i>La fréquence lexicale des parcs et des jardins publics cités par chaque groupe d'entretien lors de la question de la nature en ville (MOUAD, 2018)</i>	201
Figure 53. <i>Une prise de vue depuis la Col de Sugiton aux Calanques, montrant à droite le belvédère de Sugiton et à gauche la Candelle, (©Mouad, 2014)</i>	203
Figure 54. <i>Des prises de vue des parcs urbains à Marseille montrant les aspects artificiels de la nature construite : 1) Parc Borély (sud), 2) Parc Longchamp (centre), 3) Parc Oasis et 4) Parc Billoux (au nord) (©MOUAD, 2015)</i>	204
Figure 55. <i>La fréquence lexicale des formes paysagères identifiées dans le discours des marseillais enquêtés et l'effet de la variable du genre : Hommes vs. Femmes (Mouad, 2018)</i>	206
Figure 56. <i>La fréquence lexicale des formes paysagères dans le discours des enquêtés à Marseille et l'effet de la variable de lieu d'habitat : Centre vs. Péricentre (Mouad, 2018)</i>	206
Figure 57. <i>Une prise de vue depuis le 12^e étage de la résidence Valmante située aux quartiers périphériques sud, montrant l'étendue urbaine de la ville de Marseille et l'horizon marin avec l'archipel de Frioul bien distinct (© Mouad, 2014)</i>	207
Figure 58. <i>La fréquence lexicale des formes paysagères (terrestres et aquatiques) dans le discours des habitants enquêtés à Marseille selon le degré de l'engagement à l'environnement : Militants vs. Non-Militants (Mouad, 2018)</i>	208
Figure 59. <i>La fréquence lexicale des sous-catégories relatives aux « Espaces Verts » répartie selon les trois variables étudiées a) genre ; b) lieu d'habitat ; c) degré d'engagement (Mouad, 2018)</i>	209
Figure 60. <i>La catégorie « flore » et les sous-catégories regroupant les termes relatifs aux formes végétales identifiées dans le corpus recueilli (Mouad, 2018)</i>	211
Figure 61. <i>Une prise de vue du Cours Belsunce en direction de l'église des Réformés, montrant l'avenue de la Canebière et les rangées d'arbres plantés : à gauche, des micocouliers et à droite, des jeunes platanes replantés suite à l'installation du tramway T2, inauguré en 2007 (© Mouad, 2014)</i>	213
Figure 62. <i>Une prise de vue montrant le boulevard Michelet (dans la continuité du Prado) et les alignements d'arbres composés des micocouliers essentiellement (© Mouad, 2014)</i>	215
Figure 63. <i>Des photos prises au Panier, le vieux quartier de Marseille, montrant l'initiative citoyenne en s'appropriant et en végétalisant un micro-espace public afin de créer un espace de convivialité et de voisinage : (a.) photo devant la porte de l'association de Bien-Fêteurs ; (b.) photo prise à l'angle de la rue des moulins (© Mouad, 2015)</i>	218

- Figure 64. *Prises de vue montrant la rue de l'Arc à Noailles, quartier populaire au centre-ville (1^{er} arrnd), après la végétalisation initiée par le projet collectif « Noailles c'est ici » : (a.) du côté de la rue Rouvière (© Google streetview, 2016); (b.) du côté de la rue d'Aubagne (© Mouad, 2015).* 219
- Figure 65. *La fréquence lexicale et la répartition des sous-catégories composantes de la « faune » identifiées dans le discours de marseillais (Mouad, 2018).*..... 221
- Figure 66. *Le parvis de la gare de St-Charles représente un espace d'attente pour les voyageurs et en même temps, un territoire de chasse pour les laridés, comme le gabian et la mouette (©Mouad, 2014)*..... 225
- Figure 67. *Des prises de vues– entre 20hr30 et 21hr– sur le site de Luminy montrant de formes de proximité entre de citadins et une espèce sauvage (ici, le sanglier): a.) Deux étudiants à Luminy entourés par une compagnie des sangliers (adultes et ses marcassins); b.) Deux étudiantes observent de leur fenêtre des sangliers après leurs avoir donnés à manger ; c.) Une compagnie de sangliers enquête de nourriture sur le parking à l'entrée du parc des Calanques– le sanglier adulte observe la personne dans le camion avec la porte ouverte (© Mouad, 2014).* 231
- Figure 68. *Deux prises de vue d'un local à poubelle renversé par terre dans le campus universitaire de Luminy. Certains étudiants accusent les sangliers qui viennent la nuit (a.) avant (25 avril) et (b.) après (le 27 avril) (© Mouad, 2014).* 231
- Figure 69. (a.) *Une carte postale montrant le pavillon de l'éléphant avant la fermeture du zoo en 1987; (b.) Une prise de vue après la réouverture de 2013 (© MOUAD, 2015) ; (c.) Une illustration de presse pour l'Exposition Coloniale de Marseille, inaugurée le 14 avril en 1906, inspirée de l'Exposition Universelle de Paris, in La Depeche coloniale illustrée, no. 24, le 31 déc. 1906.* 234
- Figure 70. *La fréquence lexicale des catégories composantes de la flore et l'effet du genre (Mouad,2018)*..... 236
- Figure 71. *La fréquence lexicale relative à la catégorie « flore » selon le lieu de résidence (Mouad, 2018)*..... 237
- Figure 72. *La fréquence lexicale relative aux catégories composantes de la flore selon le degré de l'engagement à l'environnement (Mouad, 2018).* 238
- Figure 73. *La fréquence lexicale montrant le savoir-citadin de la faune identifiée dans le discours de marseillais enquêtés séparément selon le genre : entre femmes et hommes (Mouad, 2018).*..... 240
- Figure 74. *La fréquence lexicale montrant le savoir-citadin de la flore identifiée dans le discours de marseillais enquêtés selon le lieu de résidence : entre centre et péricentre (Mouad, 2018).*..... 241
- Figure 75. *La fréquence lexicale des savoirs citadins de la flore selon la variable de l'engagement environnemental : entre militants et non-militants (Mouad, 2018).* . 242
- Figure 76. *Graphiques montrant les fréquences lexicales des quatre thèmes identifiés influençant les représentations sociales de la nature en ville dans les discours des enquêtés selon les variables socio-spatiales : a) genre (H. vs. F.), b) lieux de résidence (Centre vs. Péricentre), et c) le degré d'engagement (Militant vs. Non-militants) (MOUAD, 2018).*..... 246
- Figure 77. *Prises de vue montrant l'emplacement (a) et la sortie de l'émissaire 2 des eaux usées (b) dans la Calanque de Cortiou (a.©randomania.fr, 2009) (b.©PNCal, 2018)*.... 251

Figure 78. Carte montrant l'évolution du phénomène de la fermeture résidentielle à Marseille (©Rouquier et al., LPED, 2013).	254
Figure 79. Prise de vue montrant le seul arbre (figuier) présente sur le quai de la rive gauche du Vieux-Port après l'opération de piétonnisation (Mouad©2015).....	256
Figure 80. Plan (a.) montrant les périmètres d'Euroméditerranée 1 et 2 ; plan (b.) le plan de masse de l'Ecocité© l'équipe de l'architecte-urbaniste François Leclercq et l'Agence TER.....	258
Figure 81. (a.) une esquisse photomontage du futur parc de Bougainville ; (b.) une prise de vue aérienne montrant le périmètre du futur parc Bougainville (©euromediterraneeacte2.fr, 2018).	261
Figure 82. Graphique synthétique montrant la fréquence lexicale des pratiques identifiées dans les discours des Marseillais enquêtés selon les variables : a.) genre, b.) lieux de résidence et c) le degré d'engagement (Mouad, 2018).....	265
Figure 83. La fréquence lexicale des pratiques sociales associées à la nature en ville et l'effet de la variable du genre : Hommes (14 pers.) vs. Femmes (13 pers.) (Mouad, 2018).	266
Figure 84. La fréquence lexicale des pratiques sociales associées à la nature en ville et l'effet de la variable du lieu de résidence : Centre (30 pers.) vs. Péricentre (24 pers.) (Mouad, 2018).....	267
Figure 85. La fréquence lexicale des pratiques sociales associées à la nature en ville et l'effet de la variable de l'engagement à l'environnement : Militants (27 pers.) vs. Non-Militants (27 pers.) (Mouad, 2018).....	268
Figure 86. La fréquence lexicale des modes de déplacements identifiés dans le discours des Marseillais selon les variables (genre, lieu de résidence, engagement à l'environnement) (Mouad, 2018)	270
Figure 87. Carte montrant les pistes cyclables aménagées selon le schéma directeur de déplacement doux (en rouge) (source : Google earth, ©MPM ; réalisation : Mouad, 2018).	271
Figure 88. La fréquence lexicale relative aux formes paysagères (terrestres et aquatiques) identifiées dans le discours des 54 Strasbourgeois enquêtés (Mouad, 2018).....	276
Figure 89. Carte montrant les limites communales de Strasbourg et les deux forêts identifiées dans le discours : La Robertsau et Neuhof et la réserve naturelle de l'île de Rohrschollen (Fond de carte : Openstreet Map ; réalisation ©Mouad, 2018).	279
Figure 90. Prise de vue donnant sur l'Ill du quai (piste-cyclable et parcours de randonnée) situé au pied du Parlement Européen. En arrière-plan, la Cour Européenne des droits de l'Homme (©MOUAD, 2013).	283
Figure 91. Prises de vue montrant le canal Rhône du Rhin (vers le sud) et ses berges plantées par des rangées des platanes (©MOUAD, 2015).	284
Figure 92. Prises de vue montrant (1,2,3,4) des ouvrages hydrauliques (ponts, écluses) conçus pour gérer la circulation (piétons et péniches) sur l'Ill dans la petite-France (©MOUAD, 2013).....	285
Figure 93. (En haut) Prise de vue montant les berges de l'Aar, affluent de l'Ill, dans le quartier du Contades (©MOUAD, 2013) ; En bas) Prise de vue montrant les berges d'un bras	

	<i>d'eau qui relie la Cascade et l'étang Le Karpfenloch dans la forêt alluviale rhénane (©Mouad, 2013).....</i>	286
Figure 94.	<i>La fréquence lexicale des formes d'espaces verts identifiées dans le discours des habitants enquêtés à Strasbourg au cours des entretiens collectifs (Mouad, 2018).</i>	288
Figure 95.	<i>La fréquence lexicale des parcs et des jardins publics cités par chaque groupe d'entretien lors de la question de la nature en ville (MOUAD, 2018).</i>	289
Figure 96.	<i>(En haut) Prise de vue montrant le lac central et le temple de l'amour du parc de l'Orangerie à Strasbourg (©MOUAD, 2013) ;(en bas) Prise de vue montrant le château du Pourtalès (fonctionne comme un hôtel aujourd'hui) et la grande pelouse devant (©MOUAD, 2015).....</i>	290
Figure 97.	<i>Prises de vue montrant l'ambiance dans le parc de l'Orangerie, la sur-fréquentation et le côté discipliné ou artificiel de la nature (©MOUAD, 2015)</i>	291
Figure 98.	<i>Les plaquettes de commination (à gauche) l'initiative « Strasbourg, ça pousse » lancée en 2017 (strasbourgcapousse.eu); (à droite) plaquette de l'initiative de « Zéro pesticides » lancée en 2008 (strasbourg.eu/zero-pesticide).</i>	294
Figure 99.	<i>Prise de vue montrant des manifestations spontanées de la nature en ville, sur le quai de l'hôpital de Louis Pasteur, aménagé en piste cyclable (©MOUAD, 2013).</i>	295
Figure 100.	<i>Prise de vue montrant la prairie fleurie aménagée témoignant la politique de Zéro pesticides et la gestion différenciée adoptée à la place de l'Étoile, Strasbourg (©Mouad, 2013).....</i>	296
Figure 101.	<i>La fréquence lexicale des formes paysagères identifiées dans le discours des habitants enquêtés à Strasbourg et l'effet de la variable du genre (Mouad, 2018).</i>	298
Figure 102.	<i>La fréquence lexicale des formes paysagères dans le discours des habitants enquêtés à Strasbourg et l'effet de la variable de lieu de résidence : Centre vs. Péricentre (Mouad, 2018).</i>	299
Figure 103.	<i>La fréquence lexicale des formes paysagères terrestres et aquatiques dans le discours des Strasbourgeois selon leur degré d'engagement à l'environnement : Militants vs. Non-Militants (Mouad, 2018).</i>	300
Figure 104.	<i>La fréquence lexicale des sous-catégories relatives aux « Espaces verts » à Strasbourg selon les variables étudiées : a) genre ; b) lieu de résidence ; c) degré d'engagement envers de l'environnement (Mouad, 2018).</i>	301
Figure 105.	<i>Prise de vue montrant la friche sèche, devant le club d'Aviron, aménagée dans le nouveau quartier de Heyritz (©Mouad, 2015).</i>	302
Figure 106.	<i>Prise de vue montrant les berges aménagées avec des plantes aquatiques dans le nouveau parc de Heyritz à caractère naturel (©MOUAD, 2015)</i>	303
Figure 107.	<i>La catégorie « flore » et les sous-catégories regroupant les termes relatifs aux formes végétales identifiées dans le discours des habitants enquêtés à Strasbourg (©Mouad, 2018).....</i>	304
Figure 108.	<i>Prise de vue montrant l'allée des Platanes, contenant des arbres remarquables protégés (Platanus acerifolia x) dans le parc de l'Orangerie (© MOUAD, 2013).</i>	306

Figure 109. Initiative appelée « Semis Liberté », laquelle a été menée par un collectif de citoyens CREP et AHBK en 2010, afin d'ensemencer des micros-espaces à Strasbourg (© CREP, 2010)	307
Figure 110. projets de végétalisation des pieds d'arbres menés par des collectifs de citoyens : (à gauche) Place-du-pont-au-chat, lancé par « Strasbourg Chat pousse » en 2017 ; (à droite) Rue du Faubourg de Saverne, projet lancé par « Envie de quartier » en 2010 (©strasbourg.eu, 2018).	309
Figure 111. L'évolution du nombre des jardins familiaux à Strasbourg (©données CUS, 2012 ; Mouad, 2018).	311
Figure 112. Prises de vue montrant deux modèles du jardinage en ville. L'un est collectif comme a.) le jardin partagé du Quartier Gare, et c.) le jardin partagé d'Hautepierre. L'autre est un modèle traditionnel comme b.) les jardins familiaux avec des gloriottes aménagées, rue de la Musau (© MOUAD, 2013).	313
Figure 113. La fréquence lexicale des sous-catégories relatives à la « faune » identifiées dans le discours de Strasbourgeois enquêtés (Mouad, 2018).	314
Figure 114. Liste de fréquence lexicale des espèces animales inventoriées dans le discours des enquêtés lors de la question de nature en ville à Strasbourg (Mouad, 2018).	315
Figure 115. La cigogne, des présences multiples pour une espèce emblématique à Strasbourg : i) figure sur un toit en tuile ; ii) cigogne sculpté sur la façade de la Cathédrale de Strasbourg ; iii) des cigognes habituées au parc de l'Orangerie (©MOUAD, 2015)	320
Figure 116. La fréquence lexicale de la catégorie « flore » et ses composants selon la variable du genre (Mouad, 2018).	321
Figure 117. La fréquence lexicale de la catégorie « flore » et ses composants selon le lieu de résidence (Mouad, 2018)	322
Figure 118. La fréquence lexicale de la catégorie « flore » et ses composants selon le degré de l'engagement envers de l'environnement (Mouad, 2018).	323
Figure 119. La fréquence lexicale de la faune identifiée dans le discours des Strasbourgeois enquêtés selon la variable du genre (Mouad, 2018).	324
Figure 120. La fréquence lexicale de la faune identifiée dans le discours des Strasbourgeois selon le lieu de résidence (Mouad, 2018).	325
Figure 121. La fréquence lexicale de la faune identifiée dans le discours des Strasbourgeois selon le lieu de résidence (MOUAD, 2018).	326
Figure 122. La fréquence lexicale des quatre thèmes relatifs aux représentations sociales de la nature en ville à Strasbourg dans l'ensemble du corpus recueilli (Mouad, 2018). ..	328
Figure 123. Les fréquences lexicales des quatre thèmes associés aux représentations sociales de la nature en ville à Strasbourg selon les trois variables socio-spatiales : a.) genre, b.) lieu de résidence, c.) degré d'engagement envers l'environnement (Mouad, 2018).	329
Figure 124. La fréquence lexicale des pratiques de la nature en ville identifiées dans les discours des Strasbourgeois par groupe d'entretiens collectifs (Mouad, 2018).	333
Figure 125. La fréquence lexicale des pratiques sociales associées à la nature en ville à Strasbourg selon les trois variables étudiées : a.) genre ; b.) lieu de résidence (Centre	

/ Péricentre) et c.) degré de l'engagement vis-à-vis l'environnement (Militants/Non-militants) (Mouad,2018).	335
Figure 126. <i>La fréquence lexicale des modes de déplacements identifiés dans le discours des Strasbourgeois selon les variables (genre, lieu de résidence, degré d'engagement) (Mouad, 2018).</i>	336
Figure 127. <i>Le schéma directeur de vélo à Strasbourg (©ADEUS, 2011)</i>	337
Figure 128. <i>Schéma du gradient de naturalité influençant les représentations sociales de la flore (Mouad, 2018)</i>	343
Figure 129. <i>Schéma de gradient de naturalité influençant les représentations sociales de la faune (Mouad, 2018)</i>	343

Liste des tableaux

Tableau 1. <i>La répartition des logements sociaux familiaux par arrondissement à Marseille</i> (©AGAM, <i>Atlas du parc locatif social</i> , 2007).....	115
Tableau 2. <i>Les points forts et les points faibles de l'entretien collectif</i> (©Hennink, 2007, p. 7)	168
Tableau 3. <i>Le guide d'entretien selon la « stratégie d'entonnoir » élaboré avec l'équipe de l'ANR-TVU</i>	177
Tableau 4. <i>Description du corpus discursif produit par la méthode combinatoire</i>	178
Tableau 5. <i>La grille de lecture issue de l'analyse lexicale et l'ensemble sémantique identifié dans le corpus marseillais</i> (MOUAD, 2018).....	189
Tableau 6. <i>Programme du grand périmètre de l'Euroméditerranée en quelques chiffres</i> (euromediterranee.fr©2018).....	259
Tableau 7. <i>La grille de lecture issue de l'analyse lexicale montrant l'ensemble des catégories sémantiques identifiés dans le corpus strasbourgeois</i> (MOUAD, 2018)	274

Annexes

Annexe 1 Du LOF au ScoT

Suite à la LOF de 1967, les agences d'urbanisme créées deviennent responsables de l'élaboration des nouveaux documents d'urbanisme : le SDAU²²⁴, schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, et le POS²²⁵, plan d'occupation des sols. À Marseille, entre 1970 et 2000, trois POS sont succédés et chacun a été élaboré dans des conditions particulières.

Le premier plan d'occupations des sols (POS), approuvé en 1981, vise à contrôler la forte croissance urbaine amorcée après la guerre. Il devait « organiser la croissance, éviter le retard d'équipement d'une ville à la démographie galopante, lutter contre la ségrégation, tenter de maîtriser la spéculation foncière, ne pas empiéter sur les grands massifs naturels malgré la nécessité de construire » (Rapport AGAM, 2000, p. 67). Pour ce faire, le POS s'appuie sur une logique de zonage en définissant clairement deux grandes zones : les zones *urbaines* (U) et zones *naturelles* (N)²²⁶. Lors de l'entrée en application du POS en 1981, ses objectifs sont apparus rapidement en décalage avec l'évolution estimée des villes avec le renversement démographique²²⁷ et la désindustrialisation (Girard et Joannon, 2001).

Le deuxième POS, approuvé en 1993, s'inscrit dans un contexte de crise démographique et économique et de changement politique et administratif, la décentralisation. Cette révision du POS en 1993 a pour objectif « d'enrayer les tendances centrifuges, tant du point de vue de l'activité économique que de la fonction résidentielle » en générant plutôt de la croissance qu'un frein (*ibid.*, p. 53). En même temps, le POS de 1993 devait suivre les orientations nationales en intégrant les nouveaux dispositifs réglementaires propres à l'environnement et à la nature tels que les zones d'inventaire ZNIEFF, zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique en 1982 et la loi Littoral de 1986, qui inscrit le massif des Calanques comme une « zone de protection intégrale », inscrit en tant que « site classé » depuis 1975.

²²⁴ Le SDAU est un document d'urbanisme qui a pour vocation de donner les grandes orientations d'aménagement et de déterminer la destination générale des sols, ainsi que les tracés des grands équipements à l'échelle régionale et au moyen terme (Ceccaldi-Pavard, 1981). Le SDAU ne suscite pas des conséquences immédiates sur le droit des sols (Bendjador, 2007, p. 23).

²²⁵ Le POS est un outil de planification urbaine qui a pour but de définir les droits des sols et les interdictions à respecter à l'échelle communale ou intercommunale. Le POS est doté d'un pouvoir juridique opposable aux tiers et doit être en comptabilité avec le SDAU. En principe, le POS s'appuie sur une logique de zonage en définissant clairement trois grandes zones : les zones inconstructibles, zones constructibles et zones d'urbanisation future (Ceccaldi-Pavard, 1981).

²²⁶ Les zones urbaines (U) contiennent le centre, les noyaux villageois, les périphéries bâties et les zones d'activités (9631 ha). Dans les zones naturelles (N), les règlements expriment certaines interdictions à la construction. La zone N contient comme sous-catégorie la zone de protection de la nature (ND), qui correspond aux massifs et aux collines aux alentours de Marseille (9 419 ha) (Girard et Joannon, 2001).

²²⁷ Entre 1975-1990, la ville a perdu plus de 100 000 habitants en passant de 908 600 à 800 550 habitants (INSEE, 2012).

Le troisième POS a été amorcé suite au changement municipal de 1995 au profit de la droite et suite au nouveau Schéma de Cohérence (SCOT) de 1997, qui inscrit les nouvelles orientations stratégiques à l'échelle communale. Cette fois-ci, les pouvoirs publics visent à repenser les liens de la ville avec son aire métropolitaine d'une façon plus cohérente. Le POS de 2000 annonce deux objectifs principaux : la *protection* de l'environnement naturel et bâti, d'une part, et le *développement* de trois secteurs : habitat, activités économiques et déplacements d'autre part²²⁸. Ce POS de 2000 prend en compte les projets stratégiques d'intérêt national, comme le projet de l'EuroMéditerranée lancé en 1995 et le Grand projet urbain (GPU)²²⁹, un outil de développement permettant de renouveler certains quartiers dans les arrondissements du nord. En outre, il doit intégrer les nouveaux dispositifs comme le Plan Local de l'Habitat (PLH) en 1998, le Plan de déplacement Urbains (PUD) en 2000, ainsi le nouvel outil de protection (ZPPAUP), zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, créée en 1997.

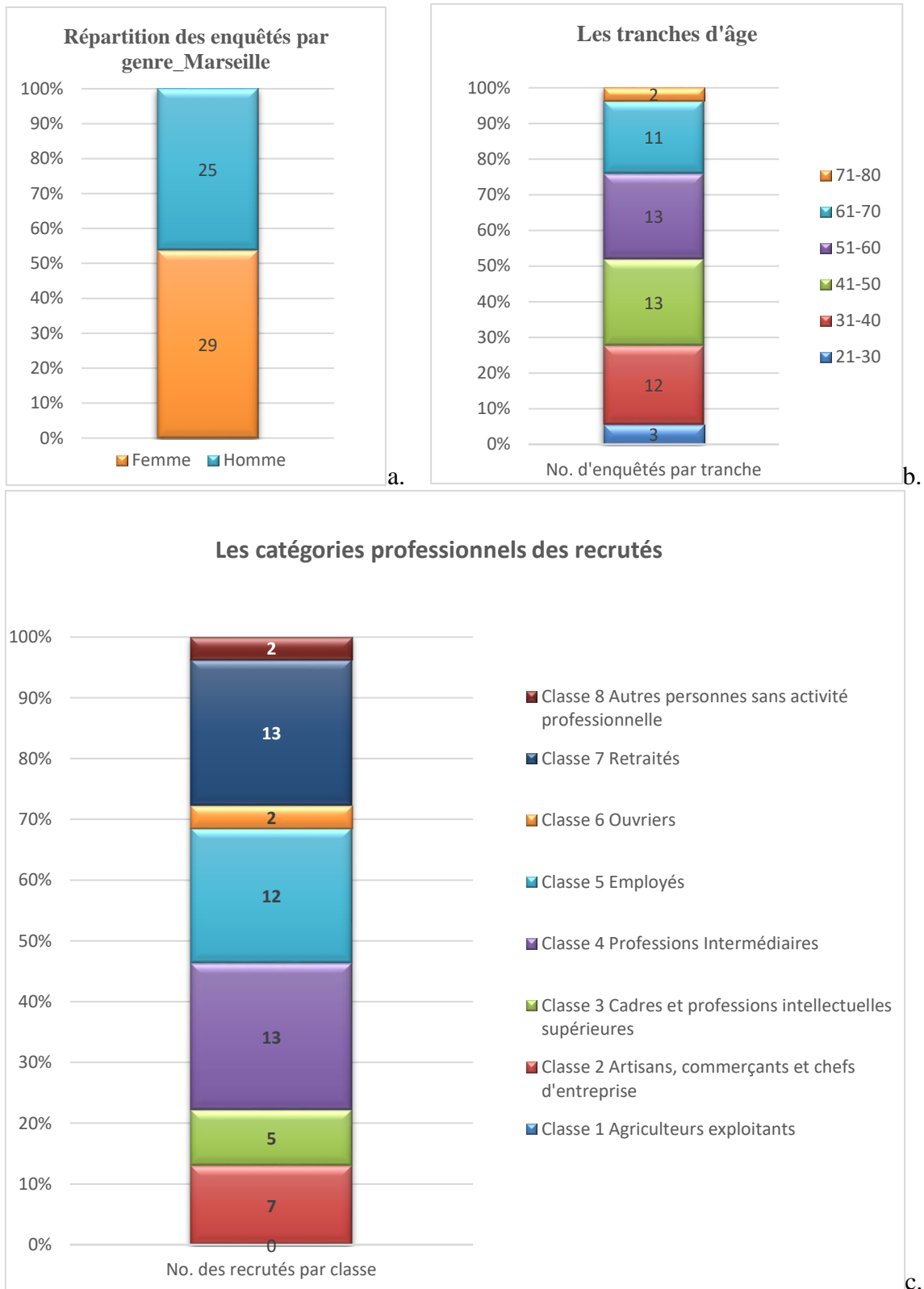
Une fois le POS approuvé en 2000, une nouvelle Loi d'urbanisme relative à la Solidarité et renouvellement urbains (SRU) rentre en vigueur le 14 décembre 2000. La SRU modifie profondément plusieurs domaines, dont le droit de l'urbanisme et du logement. Dans le domaine de l'urbanisme, la loi SRU met fin aux schémas directeurs (SD) en les remplaçant par les Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à l'échelle régionale et intercommunale d'une part, et le plan d'occupation des sols (POS) par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'échelle communale d'autre part (Francois et al., 2010).

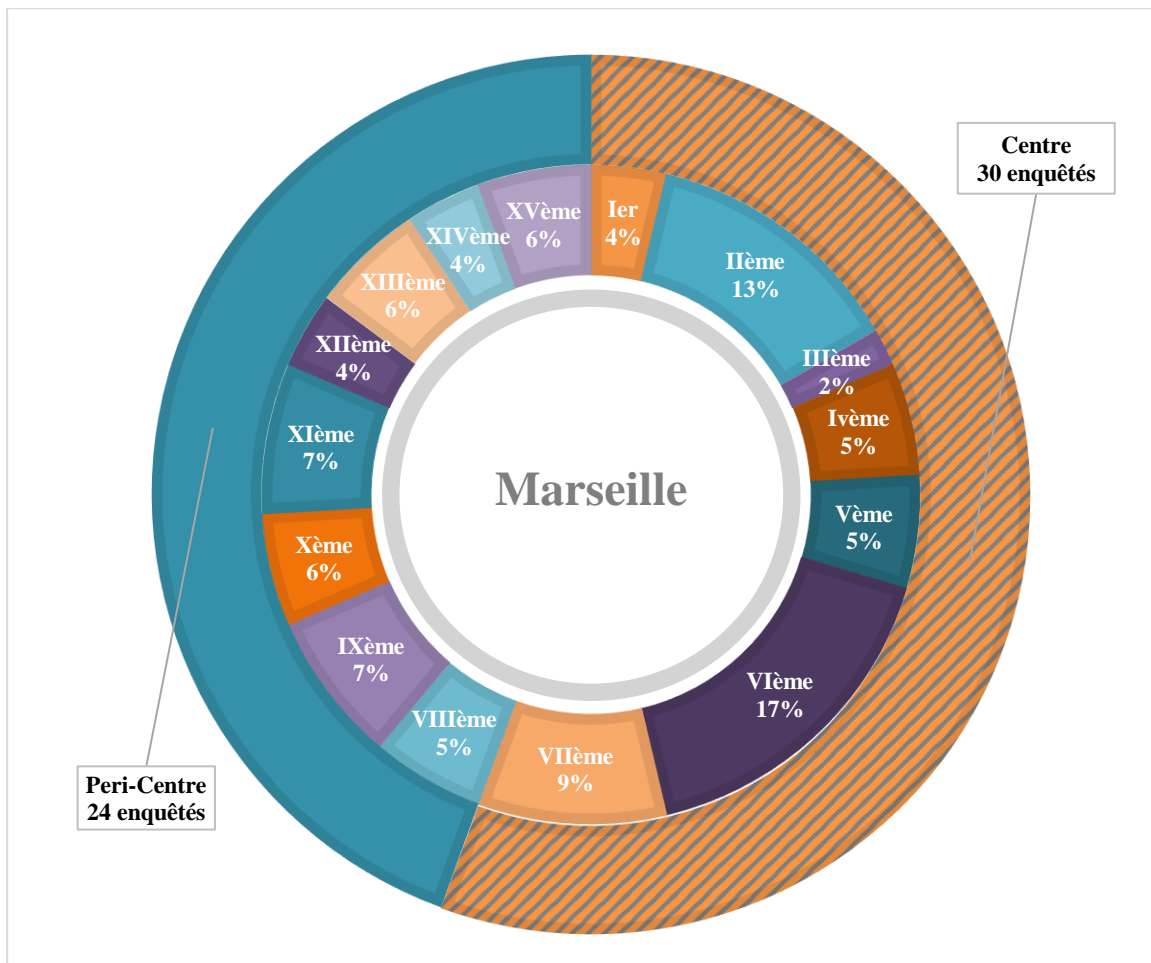
D'après les lois Grenelle de l'Environnement I et II, et dans le dispositif législatif de la Trame verte et bleue, les documents d'urbanisme, aux échelles communales et intercommunales, doivent prendre en compte les *orientations nationales* en matière de préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ; ainsi que respecter le SRCE, *schéma régional de cohérence écologique*, qui identifie et cartographie le réseau écologique à l'échelle régionale (Francois et al., 2010).

²²⁸ Le POS de 2000 prend en compte les projets d'intérêt national comme le projet de l'EuroMéditerranée (1995) et le Grand Projet Urbain (GPU), lancé en 1994 pour renouveler certains quartiers dans les arrondissements du nord. En outre, ce POS intègre les nouveaux dispositifs comme le Plan Local de l'Habitat (PLH) en 1998, le Plan de déplacement Urbain (PUD) en 2000, ainsi que le nouvel outil de protection (ZPPAUP), zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, créé en 1997.

²²⁹ Le GPU est lancé entre 1991 et 1994 afin de répondre aux besoins auxquels les instruments existants ne permettent pas de répondre. Il se focalise sur une quinzaine des sites dévalorisés à l'échelle nationale en terme spatial (les grands-ensembles monofonctionnels, mal desservis) ; en terme socio-économique (chômage, délinquance) et en terme d'image (habitat de mauvaise réputation, quartier rejeté par les entreprises).

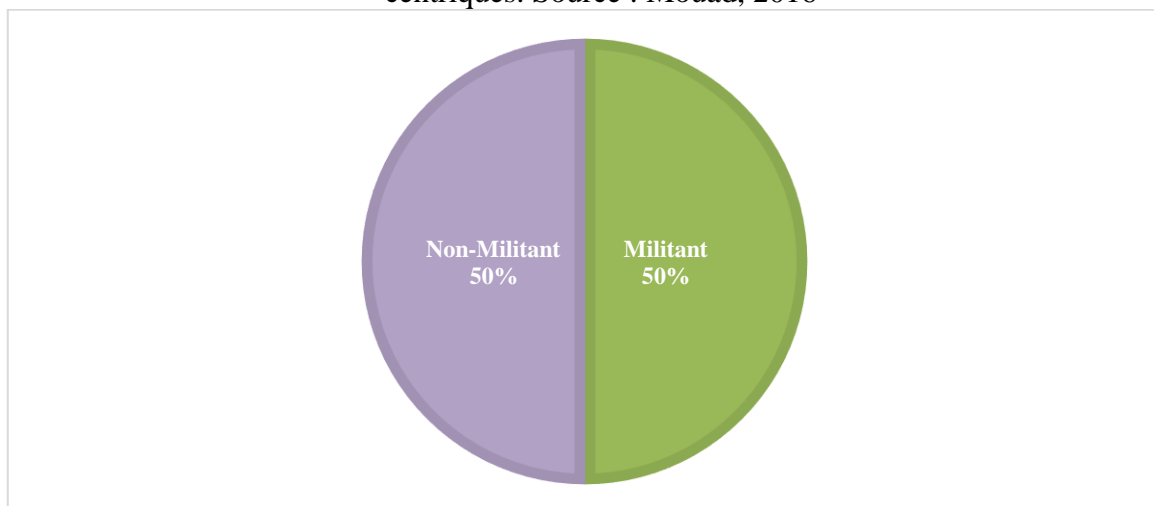
Annexe 2 : La structure socio-professionnelle des recrutés aux groupes de discussion à Marseille





d.

La répartition géographique d'habitants recrutés à Marseille. Les recrutés sont répartis entre 56% (30 habitants) venant des quartiers centraux et 44% (24) venant des quartiers péri-centriques. Source : Mouad, 2016



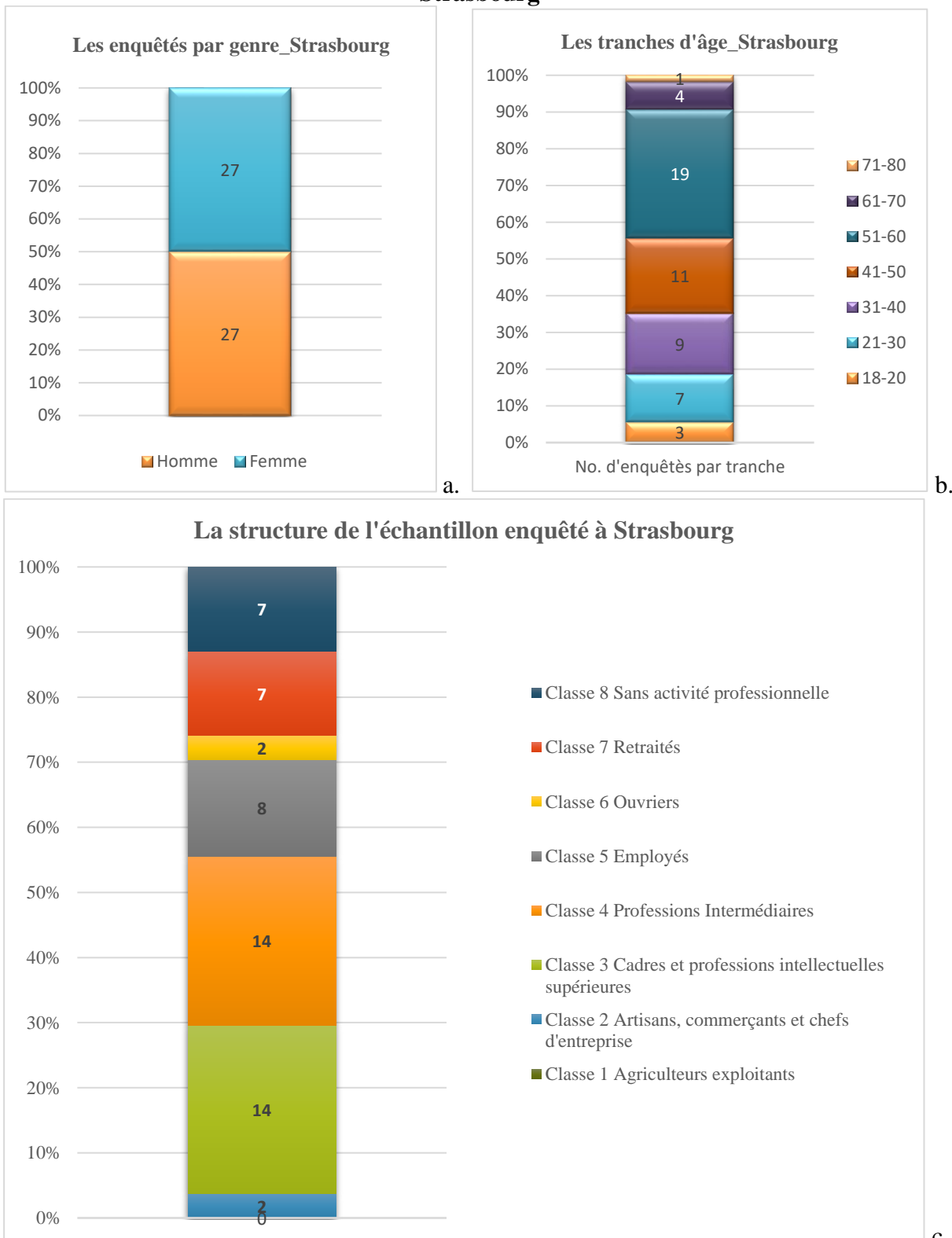
e.

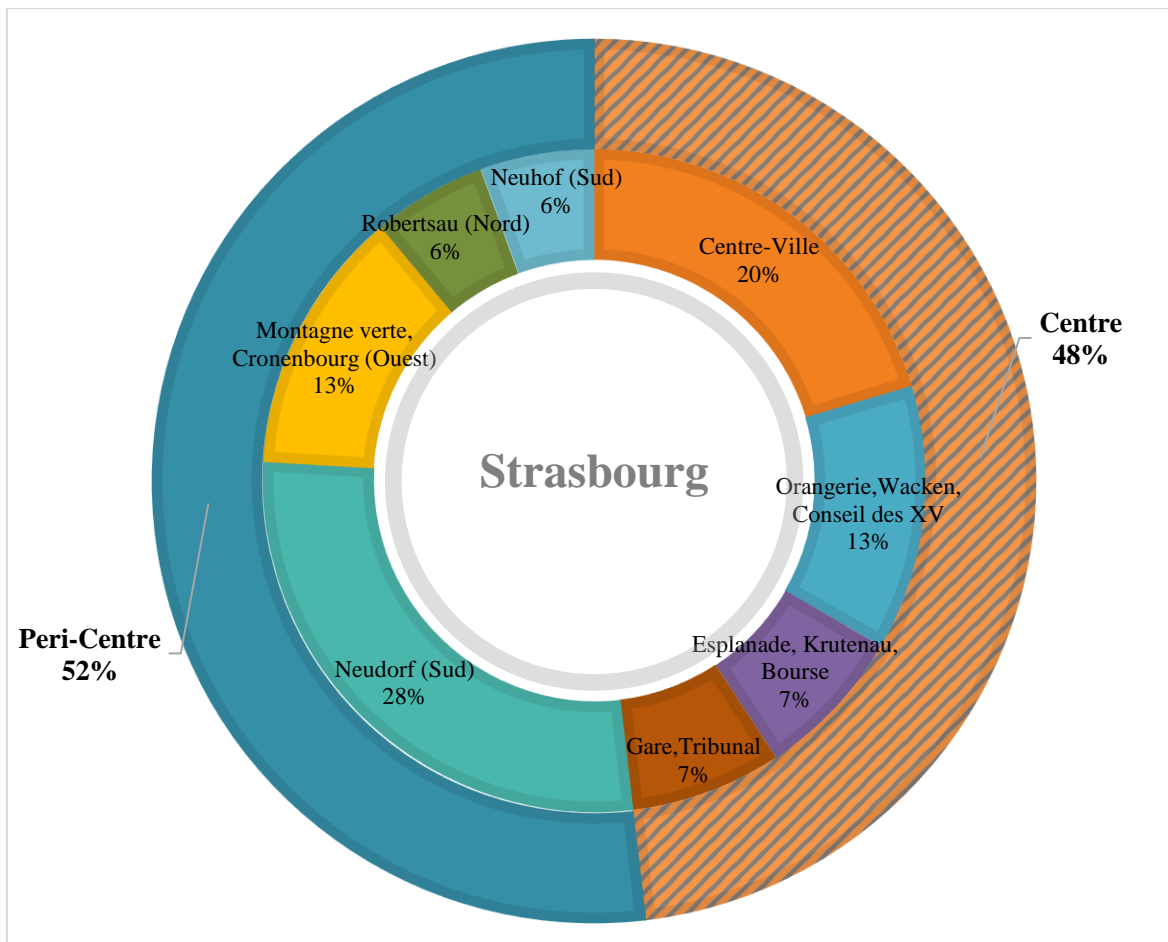
La structure de l'échantillon de personnes recrutées aux groupes de discussion à Marseille selon trois variables prédéfinies : i) socioprofessionnelles (fig. a. b. c.) ; ii) la proximité du centre-ville, ou la centralité (fig. d.) ; iii) l'attitude envers l'environnement (votant vert, ou adhérant à une association environnementale/ non) (fig. e). (Mouad, 2018)

Annexe 3. Tableau des thèmes évoqués par les Marseillais enquêtés selon l'ordre de l'apparition et la fréquence de chaque thème durant la question concernant la nature en ville

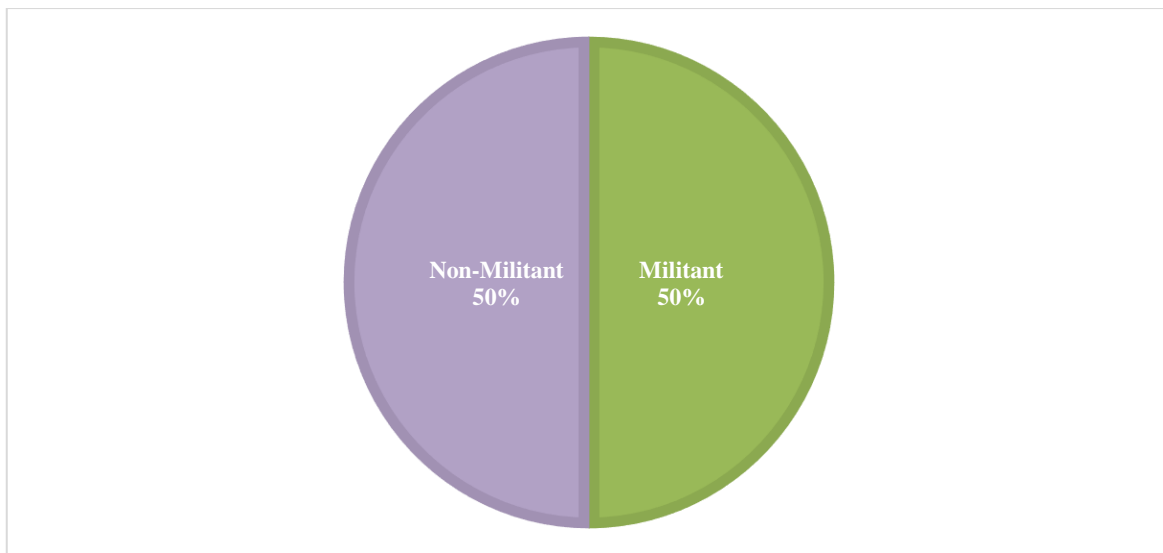
Marseille_Focus Groups										
	H_Non_Milli_Centre FG1	F-Non-Milli-PerfCentre FG2	Mix 01-Non-Milli-Centre FG3	Mix02-Non-Milli-PerfCentre FG4	H_Milli_PerfCentre FG5	F-Milli-Centre FG6	Mix01-Milli-Centre FG7	Mix02-Milli-PerfCentre FG8		
Thème 1	Nature et Ville, une antinomie (9)	La nature en ville comme îlot de verdure en carence (7)	Nature et Ville, une antinomie (10)	Carence en nature urbaine (5)	La nature en dehors de la ville (3)	La nature en dehors de la ville (11)	La nature en dehors de la ville (13)	La nature en dehors de la ville (9)		
Thème 2	L'arbre en ville (4)	Nature et Ville, une antinomie (8)	Inégalité socio-spatiale dans l'accès à la nature (12)	Nature et Ville, une antinomie (7)	La nature en ville entre taches vertes (parcs et jardins privés) et mer étendue (14)	La mer comme la première des natures à Marseille (6)	L'environnement en dégradation et l'impact de la PP (15)	Pratiquer la nature entre connaissance biologique/patrimoine culturel (10)		
Thème 3	Incidivisme et l'hygiène en espace public (7)	ville et nature en continuum (6)	Les bienfaits de la nature pour l'homme (6)	PP d'urbanisation comme menace (7)	le manque d'attractivité du centre-ville: Insécurité/Racolage/Incidivisme	la carence en nature urbaine (5)	Faune urbaine (6)	les Calanques: une nature sauvage "autre" inattendue à proximité (7)		
Thème 4	Carence en nature urbaine (4)	PP d'urbanisation (6)	Carence en espace public végétalisé et conflits d'usage (8)	La nature en ville comme espace sociale (17)	PP d'urbanisation accélérée menace (17)	Pratiques de nature en ville (8)	La mer comme nature d'évasion (4)	PP d'urbanisation (6)		
Thème 5	Politique publique : minéralisation et discontinuité en pp hygiène (9)	Pour un Renouveau en PP favorable à la nature en ville (8)	ville et nature en continuum (5)	Inégalité spatiale et accessibilité (6)	L'inégalité socio-spatiale/ contraintes d'accessibilité (6)	La pollution des plages entre égouts et déchets (9)	La Carence en nature urbaine: parcs urbains le rendez-vous manqué (7)	le Tram, introducteur de la nature en ville (2)		
Thème 6	Espace public : conflits, insécurité et inefficacité pp (6)	Inégalité socio-spatiale dans l'accès à la nature (7)	Jardins familiaux peu répandus (3)	Les jardins ouvriers sous pression urbaine (2)	PP entre inadaptaion, double vitesse et inerte (8)	L'incivisme question de préjugée (12)	l'arbre en ville (9)	Le civisme et la perception de la nature (5)		
Thème 7	Inégalité spatiale et accessibilité (3)	le civisme et l'hygiène en espace public (2)	Espace vert entre minéralisation, insécurité et incidivisme (8)	PP et les transports en communs(2)	Faune comme gibier (2)	Action militantes et constat politique pour l'environnement (9)	L'espace privé est la nature (terrasse et jardins) (3)			
Thème 8	Faune urbaine (3)	Jardins familiaux sous tension urbaine (2)	Faune urbaine (3)	Une Faune sauvage peu attendue (3)		Nature spontanée mieux adaptée (2)	la mode de vie insoutenable et le manque d'une volonté écologique (7)			
Thème 9						Faune urbaine (6)	L'incivisme et gestion de l'espace public (9)			
Thème 10							L'inégalité socio-spatiale (6)			
Thème 11							le Tramway comme introducteur de nature? (3)			

Annexe 4 : La structure socio-professionnelle des recrutés aux groupes de discussion à Strasbourg





d.



e.

La structure de l'échantillon de personnes recrutées aux groupes de discussion à Strasbourg selon trois variables prédéfinies : i) socioprofessionnelles (fig. a. b. c.) ; ii) la proximité du centre-ville, ou la centralité (fig. d.) ; iii) l'attitude envers l'environnement (votant vert, ou adhérent à une association environnementale/ non) (fig. e). (Mouad, 2018)

.....fin.....

